

LES QUATRE FRERES ROUSSEAU

En nom Dieu  
vive le  
Roy !



*A bas la République !*

ROYALISTES BRIGANDS Scélérats égorgeurs de profession

Mme Maryline RAIMOND-VINCENT ( commencé janvier 2003 fini avril 2012 )

Arrière-arrière-arrière-arrière petite fille de Jean Rousseau « Brigand, Scélérat royaliste »



← Passage de la Loire

Une véritable marée humaine fuit les Mauges et le Bocage, tentant d'échapper aux massacres et aux incendies. Une foule gigantesque dont la moitié étaient des pauvres gens sans défense : vieillards, femmes et enfants mais aussi composée des combattants de l'Armée Catholique et Royale, des blessés et de plus 4000 prisonniers républicains. Au spectacle de ce troupeau humain, La Rochejaquelein est inquiet car il se demande ce que vont devenir tous ces êtres qu'il faudra protéger et nourrir. Sous la protection des cavaliers du prince de Talmont et de ceux de Bonchamps, le passage s'organise et s'effectue plutôt mal que bien sur de mauvaises barques qui à chaque instant menacent de

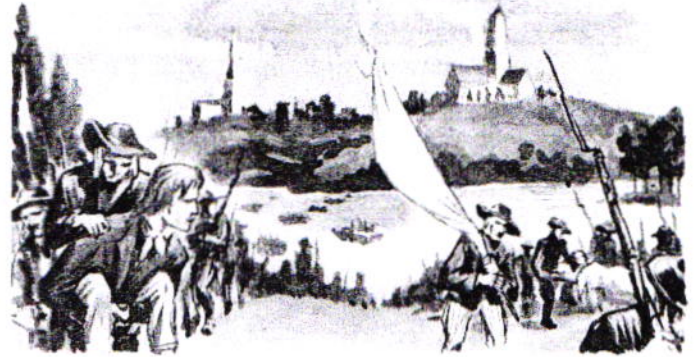


chavirer.

Passage de la Loire à St-Florent →

Madame de Donnissan, la belle-mère de Lescure observa, bien malgré elle, cette traversée du fleuve : « Il est impossible qu'on puisse se figurer le passage de la Loire, sans se rappeler celui de la mer rouge. Le miracle a été moins apparent, mais non moins surprenant. Cent mille personnes n'avaient pour traverser la rivière que dix à douze petits bateaux conduits par des prêtres qui s'étaient dévoués d'une manière sublime pour sauver cette peuplade fugitive. La cavalerie passa à gué la première partie de cette rivière coupée en deux îles.

J'étais séparée de ma fille [ Victoire De Donnissan, épouse de Lescure ], par ce que l'on m'avait fait monter à cheval, pour franchir à gué le premier bras. Je parvins enfin à l'autre point de l'île. J'aperçois un grand bateau et beaucoup de monde sur le pont ; je veux m'élancer dedans. J'entends mille cris qui me font tressaillir. Je n'ai que la force de m'asseoir sur le bord. Le bateau était sans fond. Je me glisse jusqu'au pont ; on me donne la main et me voilà sauvée du danger. Mais c'était pour tomber dans un autre, car nous n'avions aucun moyen pour traverser l'autre bras de rivière. Tout ce qui était sur le pont, hommes, femmes, enfants, faisait vainement retentir l'air de ces cris, point de bateaux. Qu'allons-nous devenir ? Un brave de notre armée, fort comme Hercule, s'aperçoit que l'eau n'est pas très profonde ; il s'y jette, prend les femmes les unes après les autres, et les sauve ainsi toutes ».



← Passage de la Loire à St-Florent

Parmi cette marée humaine se trouvent perdues, dans cette cohue, les sœurs de Mr Amédée de Béjarry. Elles avaient trouvé refuge, et pour y prendre quelques repos pendant quelques semaines, au château de la Tremblais [ Tremblaye ], situé à peu de distance de Cholet. Mais, elles avaient dû l'abandonner à l'approche de la bataille de Cholet n'y étant plus en sécurité. Elles retrouvèrent leur frère Auguste, qui les aida et parvint à leur faire passer la Loire sans se séparer ; dans cette foule houleuse se trouvait également la fille de Madame de Donnissan, Victoire, l'épouse de Lescure ( future Marquise de la Rochejaquelein ), qui



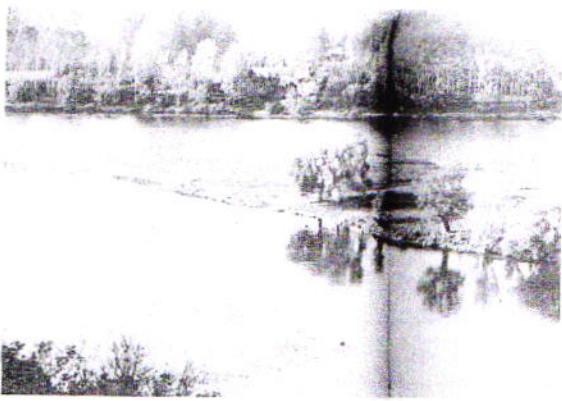
vécut, elle aussi, pas très loin de sa mère, ce sinistre passage : « Nos gens, qui étaient tous saisis d'une terreur panique, se jetèrent en foule dans les bateaux. Quand les officiers arrivèrent au point du jour, c'était un spectacle étonnant et qu'on ne reverra jamais. Nous étions à Saint-Florent, les uns disent cent mille, les autres soixante-dix mille ; dans le nombre, environ dix mille femmes dames ou paysannes et à peu près autant d'enfants et de blessés ». Passage de la Loire →  
; tous ces gens s'échappaient du massacre et de l'incendie : on voyait la fumée des maisons où les hussards mettaient le feu à deux lieues de nous ( 8 km





environ). À cet endroit, la Loire a une petite île, plus près p.376 de Saint-Florent que de Varades ; il y avait une vingtaine de bateaux, les Vendéens se précipitèrent dedans ; d'autres passaient à la nage ou sur les chevaux, jusqu'à un gué qui conduisait jusqu'à l'île. Cette île et les deux bords de la Loire étaient remplis de monde, chacun s'appelait, se culbutait ; ceux qui étaient à Saint-Florent tendaient les bras aux autres ; il semblait que le fleuve passé, toutes nos peines seraient finies ». Par miracle, personne ne se noya.

← Passage de la Loire



Après d'autres péripéties, Madame de Donnissan parvient enfin à monter dans une petite barque pour traverser le second bras de la Loire, mais il y a tant de monde dans cette barque qu'elle va s'enfoncer. Enfin, voici la rive et le salut. Mais quel spectacle s'offre aux yeux de Madame de Donnissan ! Elle trouve son gendre Lescure, le « Saint du Poitou » [ blessé le 15 octobre ], étendu sur son lit de mourant. Plus loin, une vieille dame gémit. Elle est tombée de charrette et s'est brisée la jambe. Lescure, qui est veillé par sa femme, avait d'abord été transporté sur une carriole depuis Chaudron-en-Mauges, et il passe maintenant la Loire sur une barque.

← Passage de Lescure

Les quelques chefs encore valides restèrent calmes afin d'effectuer, dans les meilleures conditions, cette traversée : Marigny s'occupa de l'artillerie, qui put être toute transportée sur l'autre bord, avec ses caissons et ses chevaux, opération difficile et habilement conduite. Puis tous les corps d'armée passèrent la Loire, ne laissant rien derrière eux.

Mais, avant de passer la Loire, les Vendéens avaient



su pardonner.

Saint-Florent avait reçu, les jours précédents, un grand nombre de soldats républicains pris par les Vendéens dans les derniers combats où ils avaient été vainqueurs. Cinq mille prisonniers [ certains disent 4.000, d'autres 6.000 ] étaient enfermés dans l'église et dans le parc voisin. Se souvenant de leurs récentes tueries, mais aussi exaspérés par la mort imminente de leur chef favori, M. Charles de Bonchamps, les paysans avaient décidé de les exterminer « ils nous ont fait trop de mal, criaient-ils, Vengeance ! ».

Déjà, les canons chargés à mitraille étaient braqués sur la porte de l'église. Bonchamps, blessé à mort la veille, apprit ce qui se préparait. Il appela d'Autichamp [ surnommé souvent d'Autichampet ] et lui dit : « Je vais mourir. C'est le dernier ordre que je donne : ne souillez pas notre cause par un massacre aussi hideux ! Qu'on épargne ces misérables ! ».

Colonne commémorative du passage de la Loire à St-Florent →

D'Autichamp accourut sur la place. Il voulut parler. Les cris de fureur couvraient sa voix. Il put enfin se faire entendre : « Grâce aux prisonniers ! Bonchamps mourant le veut ! Bonchamps mourant l'ordonne ! ». Chose admirable : au seul nom du chef agonisant, les colères tombèrent ; les fusils s'abaissèrent. On ouvrit les portes ; les Bleus, tremblants, sortirent ; ils passèrent sous les baïonnettes des Vendéens : aucune ne les frappa.



En ce vendredi 18 octobre, donc, cinq mille prisonniers républicains suent d'angoisse en la petite ville de Saint-Florent-le-Vieil, où l'armée vendéenne, battue la veille à Cholet, les a entassés. À l'hôpital de la ville de Beaupréou, toute proche, les Bleus viennent d'égorger quatre cent blessés vendéens. Alors, de plus, puisque les insurgés en déroute ne peuvent s'encombrer et se retarder davantage, des cris fusent : « Mort aux Bleus ! ».

← Grâce de Bonchamps

Et puis, bientôt un autre cri : « Grâce, grâce aux prisonniers, Bonchamps le veut, Bonchamps l'ordonne ! ». Le chef vendéen blessé, sait qu'il n'en a plus que pour quelques heures. À la suite de cet événement, le représentant républicain Merlin de Thionville a exhorté les républicains



Vue de profil de Bonchamps. Février 1800-01.





graciés d'oublier ce geste, qu'il qualifie « *d'incroyable hypocrisie* ». p.377  
Enfin, les prisonniers furent sauvés : huit jours après, l'armée vendéenne avait sur les bras cinq à six mille « *bourreaux* » de plus !

← Grâce de **Bonchamps**

Pourtant, presque au même instant, les républicains n'avaient pas hésité à massacrer sept à huit cents blessés vendéens restés à Beaupréou. Moins de quarante-huit heures avaient suffi pour ce périlleux passage, qu'aucun accident majeur ne vint troubler. Si pourtant ! Quelques soldats bleus furent tués en punition d'une perfidie : Marigny venait de sauver toute l'artillerie ; il était resté en arrière avec quelques hommes, pour assurer la fin de l'opération. Un groupe de prisonniers républicains, dont quelques-uns avaient retrouvé des armes, croyant n'avoir affaire qu'à des traînards, se mit à tirer sur ceux qui venaient de les épargner. Marigny, furieux, se retourne et les fait tous massacrer. Ils étaient 60 à 80 ingrats.

← Charles de **Bonchamps**

Bonchamp qui fut blessé à mort à Cholet ( 17 oct. 1793 ) par « *balles anonymes* », meurt le lendemain à 11 heures du soir, à la Meilleraie en Varades, près de la Loire, dans la cabane d'un pêcheur Jean Bélion [ M. de Béjarry, lui, pensait que Bonchamps avait été embarqué mais qu'il était mort pendant la traversée ]. Au cours de la nuit qui suit le passage de la Loire, il fut enterré en haut du cimetière de Varades où tout est fait pour que la sépulture demeure inconnue des Républicains. Ceux-ci exultent et envoient un rapport au Comité de Salut Public : « *"...D'Elbée est blessé à mort. Bonchamps n'a plus que quelques heures à vivre. Ces lâches ennemis de la Nation ont, à ce qui se dit ici, épargné plus de quatre mille des nôtres qu'ils tenaient*

*prisonniers. Le fait est vrai, car je le tiens de la bouche même de plusieurs d'entre eux. Quelques-uns se laissaient toucher par ce trait d'incroyable hypocrisie. Je les ai pérorés, et ils ont bientôt compris qu'ils ne devaient aucune reconnaissance aux Brigands... Des hommes libres acceptant la vie de la main des esclaves ! Ce n'est pas révolutionnaire... N'en parlez pas même à la Convention. Les Brigands n'ont pas le temps d'écrire ou de faire des journaux. Cela s'oubliera comme tant d'autres choses* ». Bientôt d'horribles rumeurs circulent : on prétend que quelques jours après sa sépulture, les républicains exhumerent Bonchamps pour lui trancher la tête et l'envoyer à la Convention nationale.

Mort de **Bonchamps** →

De leur côté, les généraux républicains s'étaient mis en marche pour atteindre de nouveau cette armée vaincue en déroute, qu'ils croyaient bien anéantir, en l'acculant à la Loire. Et, le soir du 18, quand les Bleus arrivèrent, tout le monde était passé. Et, lorsqu'ils arrivèrent au bord du fleuve, ils furent stupéfaits de voir, en face d'eux, cette armée rangée en bataille, avec une artillerie menaçante et bien décidée à leur disputer un passage qui leur avaient valu bien des dangers. Il leur fallut délibérer, changer leur plan et chercher un moyen de rejoindre ces terribles adversaires pour les combattre encore et les disperser.

La Rochejaquelein ne parvient pas à empêcher l'armée vendéenne à passer la Loire. Comment expliquer que les Vendéens aient pu commettre l'erreur fatale d'abandonner leur terre nourricière et protectrice, pour ainsi se lancer dans l'inconnu. On a accusé Talmont, à cause de ses propriétés près de Laval,

lui qui pendant qu'on se battait à Cholet s'assurait, à l'insu semble-t-il des autres généraux, du passage de la Loire ainsi que l'affirment certains.

← Profanation sépulture **Bonchamps**

L'armée vendéenne, après avoir mis la Loire entre elle et l'ennemi, put se reposer et se compter. Elle était forte encore de 30 à 40.000 combattants [ d'après M. Amédée de Béjarry qui était présent ], que de nombreux petits détachements, trouvés sur ce nouveau terrain, pouvaient élever à 45.000 : elle avait une cinquantaine de





## ← Exode au-delà de la Loire

Mais, elle voyait grossir au milieu d'elle une foule de réfugiés de toutes sortes qui fuyaient devant les atrocités dont les *bleus* faisaient déjà un large usage. Le nombre de cette troupe encombrante fut difficile à évaluer. Certains disaient 10.000, d'autres 30.000. De plus, l'armée, chemin faisant, vit à cette cohue, s'accroître d'autres réfugiés que la mort

poursuivait : la plupart de ces pauvres gens avaient conservé quelques débris de leur fortune, qu'ils emportaient avec eux ; quelques-uns même traînaient des pièces de leur mobilier. C'était un pêle-mêle d'hommes, de femmes portant leurs enfants, de chevaux, de véhicules de toute sorte. Avant et après chaque halte, c'était un tumulte et un désordre effroyables et lorsque l'armée se mettait en mouvement, on avait bien de la peine à empêcher les femmes de rejoindre leurs pères, leurs frères et leurs maris, troublants ainsi tout ce que les chefs pouvaient mettre d'ordre dans la marche. Après chaque combat, de nombreux blessés venaient augmenter cette foule et augmenter le chaos. Il fallait un chef à cette armée devenue permanente par l'impossibilité où étaient les paysans, les femmes et les enfants de retourner chez eux, pour se reposer et refaire leurs provisions. Il fallait une organisation nouvelle car la situation se trouvait être différente cette fois.

Sur proposition de Lescure, grièvement atteint et presque agonisant, mais surtout sur le choix des soldats qui réclamèrent « *Monsieur Henri* », La Rochejaquelein, qui est alors élu généralissime en remplacement de D'Elbée, blessé et très mal en point, qui ne peut plus assurer le commandement. Les officiers durent ratifier cette élection. Stofflet, le seul qu'on eût pu lui opposer, fut nommé Major-Général. Quelques membres de l'ancien Comité [ qui ne fonctionne plus depuis la prise de Châtillon par les Républicains, qui d'ailleurs n'avait pas rendu de grands services et avait surtout été un foyer d'intrigues ] reçurent la mission de pourvoir aux besoins de l'armée, avec pouvoir de faire des réquisitions et de signer des engagements : ils étaient commissaires de guerre au sein de cette pauvre Armée Catholique et Royale.



## La Rochejaquelein →

La Rochejaquelein est élu généralissime malgré ses vingt et un ans. Le nouveau généralissime est aimé de tous ses soldats qui l'appellent familièrement « *Monsieur Henri* ». Les mouchoirs rouges de Cholet, dont il se pare, font de lui une cible privilégiée. Las de le conjurer d'abandonner cette dangereuse coquetterie, ses gars finissent par l'imiter. Son élévation au rang de général en chef fut plus encore l'œuvre des paysans que des chefs survivants qui avaient passé la Loire.

Cette organisation sommaire étant arrêtée, il fallut s'occuper du plan à suivre dans cette campagne improvisée. Rien n'avait été combiné d'avance. Si d'Elbée, en très piteux état et en route vers un refuge sûr, et Bonchamp malheureusement décédé, avaient énoncé des idées sur ce point, ils n'étaient plus là pour les soutenir et les exécuter. Lescure, presque agonisant, pouvait encore donner son avis, mais il ne pouvait faire plus. Le nouveau général, La Rochejaquelein, qui montrait peu de goût pour le commandement suprême, convoqua donc un conseil de guerre.

Ce conseil qui, seul désormais, devait fonctionner, fut nombreux, trop nombreux peut-être. Quelques membres de l'ancien comité qui n'existait plus, s'y fit admettre, quoique non combattants. Parmi eux se trouvèrent les trois prêtres qui avaient suivis l'épopée vendéenne depuis ses débuts : l'évêque d'Agra, dont la légitimité était discutée depuis quelques temps [ on reçut d'ailleurs, peu de jours après, un avis de Rome qui fit connaître que Guyot de Folleville, alias « Evêque d'Agra » n'avait aucun caractère épiscopal et que c'était un intrigant, ce que certains avaient déjà avancé à son encontre. Démasqué, chassé, honteux et déconsidéré, il essaya de se perdre dans la foule des réfugiés et finit par

quitter l'armée. On l'accusa d'avoir cherché à sauver sa vie en faisant le serment constitutionnel toujours en vigueur. Le moyen ne lui réussit pas, car il périt misérablement ], l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud, un





proche de Stofflet, toujours intrigant et dominant p.379 et enfin l'abbé Jagault [ celui-ci avait été attaché à la cour, en qualité d'aumônier et, comme tel, il avait eu de hautes et nombreuses relations. Il était parvenu à les renouer, malgré la guerre et l'exil. Il était un ardent partisan du projet de relia l'insurrection vendéenne avec les Anglais et les émigrés qu'elle abritait. Il avait été secrétaire du précédent comité ], autre « faiseur », certes terriblement hâbleur mais peut-être un peu plus honnête et moins ambitieux que le précédent.

← carte Virée de Galerne

La délibération du Conseil fut longue et tumultueuse. M. de Donissan [ beau-père de Lescure ] la présidait ; il eut de la peine à y maintenir l'ordre. Lescure, qui, de son lit de douleur, la suivait avec anxiété, envoya un de ses officiers, le chevalier de Chantreau, pour y faire connaître son avis : « il fallait rester sur les bords de la Loire. L'armée républicaine, à peine réorganisée, n'avait pas encore dessiné son mouvement. Si elle suivait la rive



Carte de la virée de Galerne, extraite des « Cinq Vendées » du lieutenant-colonel de Malletay.

*gauche, elle rencontrerait Charette qui pouvait la tenir en échec mais si elle prenait le parti de suivre les Vendéens, en se dirigeant vers les Ponts-de-Cé et Angers, ceux-ci avaient de l'avance et restaient maîtres de rentrer dans la Vendée avec ou même sans l'appui de Charette ; que peut-être pourrait-on surprendre Nantes, dégarni sans doute, par la concentration des forces républicaines sur un point principal et qu'enfin la Bretagne leur resterait ouverte comme dernière ressource ».*

Lescure, toujours aussi lucide, présentait qu'une marche en avant, avec une armée sans approvisionnement d'aucune sorte, amènerait fatalement à un désastre. Et, il insistait sur l'effet moral produit sur les paysans, par la perte de la vue de leur pays et de l'espoir d'y rentrer. Il savait que loin de leurs clochers, ils étaient perdus. Il alla jusqu'à supplier le nouveau généralissime « de ne pas abandonner la vallée de la Loire ». Son avis ne fut pas écouté.

Virée de Galerne →

Le conseil décide sur la proposition du prince de Talmont de se diriger vers le Maine où les Chouans jouent un rôle déjà actif, paraît-il. L'abbé Jagault, qui s'agitait beaucoup dans le conseil, abondait en ce sens. Des femmes même se mêlaient à ces intrigues et leur influence, à partir de la Loire, se fit trop souvent sentir dans les délibérations. La Rochejaquelein, le jeune généralissime, n'avait ni de maturité ni de décision pour agir à sa tête ; il se laissait influencer et flottait toujours. Il exécutait plutôt qu'il ne dirigeait. Il n'était pas au niveau de la situation que son jeune âge excusait. Les autres chefs, agissant chacun dans leur commandement, conservaient une certaine indépendance ! Tandis que Royrand, le seul des anciens commandants d'armée resté debout, n'était ni de caractère ni de force à sortir de ce rôle. Les soldats, sous ses ordres, se résignèrent à marcher en avant : on leur fit entrevoir une campagne courte et décisive ; ils laissèrent conduire cette fois encore et continuèrent vers ce que l'on a appelé la campagne d'Outre-Loire.

L'armée se mit donc en marche, en se dirigeant sur Laval. Mais n'est-ce pas une erreur ? On a également voulu distinguer là une audacieuse stratégie visant à soulever tout l'Ouest et, même à tendre la main aux Anglais, qui d'après un messager, se préparent à débarquer près de Pontorson.

← Virée de Galerne

Mais il faut voir plutôt dans ce geste aberrant, le fruit de la formidable panique qui a saisi les Vendéens, acculés à la Loire, épouvantés par les exactions des républicains et soudainement privés de leurs chefs. Ils sont 80.000, encombrés de femmes, d'enfants, de vieillards, lamentable cohorte qui s'étire sur plus de quatre kilomètres. Et, de plus, ils doivent vite se rendre à l'évidence : pas plus de mille chouans viennent les





soutenir, tant la population a peur des représailles, peur aussi de cette masse affamée. Trop tard, la décision est irréversible : on se dirige vers la Manche.

**Stofflet →**

Les Vendéens formaient une énorme et longue colonne qui couvrait, en longueur et en largeur, un vaste terrain. Mr de Royrand avec ses Poitevins marchait à l'avant-garde ; ses connaissances militaires lui avaient fait donner ce poste. Il avait avec lui de 3 à 4.000 hommes. L'armée du centre conserva ce rang de marche jusqu'à Grandville. Au centre était l'artillerie, avec les bagages, la Grande Armée, une partie de l'armée d'Anjou avec : La Rochejaquelein, Marigny, et le Conseil, se tenait au milieu de ce corps, le plus nombreux sous tous les rapports.



L'arrière-garde était confiée au reste de l'armée d'Anjou. Stofflet, qui faisait officiellement, depuis la Loire, les fonctions de Major-Général, exerçait néanmoins son commandement sur ce dernier corps, où il avait, du reste, de solides lieutenants. Mais toute cette armée, qui comptait environ 30 à 40.000 combattants [ on a estimé diversement le nombre de ceux qui avaient passé la Loire. Il était difficile d'évaluer une armée sans contrôle et une foule comme celle des réfugiés ] et qui était doublée par une masse de femmes, d'enfants, de vieillards et de blessés. Cette troupe encombrante se trouvait réunie au centre. On l'avait fractionnée, afin de ne pas trop affaiblir ce corps d'armée. Des cavaliers et quelques fantassins, hommes de bonne volonté, éclairaient en tête et sur les flancs, cette armée incohérente. Cette masse humaine cheminait : soldats en costume de toute sorte, marchant sans ordre, sans discipline, suivant des chefs auxquels ils n'obéissaient qu'à demi. Un témoin signale : « On aurait dit un énorme troupeau, sur lequel quelques loups n'avaient qu'à se jeter pour tout mettre en fuite. Et puis, quelques jours après, ce troupeau se heurtait contre trois ou quatre bandes de loups, et, malgré leur nombre, il les culbutait et les écrasait ».

**Marie-Antoinette →**

Ce mercredi là ( 20 octobre ), on apprend une nouvelle qui consterne toute cette foule de fuyards. Il y a déjà quelques jours, à Paris, la reine Marie-Antoinette a péri sur l'échafaud ( 16 octobre ). Elle fut conduite à l'échafaud ( guillotine ), sur une simple charrette et mains entravées.



Les supériorités royalistes étaient au courant ( et naturellement les républicains aussi ) mais les fuyards l'ignoraient pour certains. Alors, tandis que les révolutionnaires se réjouissent, les Vendéens pleurent et prient autour des quelques prêtres qui les accompagnent. Ce mercredi là, encore, l'Armée catholique et royale, qui a quitté Varades, arrive à Candé.

Les troupes républicaines qui, elles aussi, ont franchi la Loire, se lancent à la poursuite des fuyards royalistes. Heureusement pour eux, les républicains éprouvés par leur victoire de Cholet, avaient perdu du temps et lorsque, enfin, ils envisagèrent de fondre sur les Vendéens, ils les trouvèrent prêts à les recevoir.

Malgré cela, les Vendéens poursuivent leurs marches, mais il règne dans leurs rangs un certain désordre car ils traînent à leur suite un misérable convoi de blessés et de pauvres gens désespérés qui avancent sans même chercher à savoir où ils vont et quel sort leur est réservé. Cette foule de fuyards arrive à Segré ( 21 octobre ). Puis, elle prend la direction de Candé.

Cependant, avec beaucoup d'insistance, le généralissime, La Rochejaquelein, parvient à imposer son autorité et à mettre un peu d'ordre dans son armée. Il menace de punir très sévèrement ceux qui se livreraient à des vols et des actes de pillage.

**← Virée de Galerne**

Le mercredi, 2 brumaire ( 23 octobre ), les Vendéens font leur [ première ] entrée dans Laval où ils demeurent pendant plusieurs jours. Ils y font de nombreux prisonniers mais une dame de cette ville, Madame de Montfranc obtient la grâce de plus de 500 de ceux-ci. Elle en est bien mal récompensée [ plusieurs semaines après, quand reviennent les Républicains, elle est arrêtée et guillotinée comme « coupable de générosité » ].

Le jeudi 3 et le vendredi 4 brumaire ( 24-25 octobre ), l'armée







Marche de l'armée vendéenne sur Candé. Gravure de Leguay d'après

catholique et royale remporte, près de Laval, une p.381 victoire en un lieu-dit appelé depuis : *la Croix-de-Bataille*.

Deux jours après l'arrivée des Vendéens à Laval, le général Westerman, à la tête de l'avant-garde républicaine, attaque leurs postes. Un premier combat permet de repousser les Bleus, mais le lendemain une grande bataille s'engage entre les deux armées à un lieu environ de la ville de Château-Gonthier.

← arrivée à Candé

L'armée républicaine forte de 25.000 hommes, est commandée par Lechelle, Kléber et Marceau. La lutte est acharnée de part et d'autre et se termine par la déroute complète des Bleus qui perdent 4.000 hommes, tués ou

blessés. Les Royalistes doivent en grande partie cette victoire à Jean Chouan et ses hommes qui viennent de se rallier à eux et, qui, au plus fort de l'action, propose de tourner l'ennemi afin de le prendre par le flanc. Il exécute lui-même une audacieuse manœuvre avec ses chouans et il parvient ainsi à mettre les républicains en déroute.

← Jean Cottereau dit Jean Chouan

Le dimanche 6 brumaire ( 27 octobre ), La Rochejaquelin, à la tête d'un petit détachement, se rend à Craon où il surprend une partie de l'armée des côtes de Brest non loin d'Entrammes. Tandis que la lamentable cohorte, cette masse affamée, qui s'étire sur plusieurs kilomètres est rejointe dans cette ville, le même jour.

Le « *sanglier vendéen* » montre que, bien que blessé, il est encore capable de meurtrir le chasseur maladroit. Avec, à sa tête La Rochejaquelin, un lambeau de l'armée royaliste battit les Bleus en plusieurs rencontres notamment à Entrammes. Mais bientôt, le choléra se mit dans l'immense et misérable cohue qu'il traînait, à contrecœur du reste, sur les routes de Bretagne. Alors, dans l'espoir d'y trouver quelques nourritures, les Vendéens investissent successivement plusieurs villes importantes, tandis

que, les généraux vendéens délibèrent sur la route à suivre.

À Laval, les chefs de l'Armée catholique et royale, qui ont besoin d'argent, décident la création de bons portant intérêt qui seront remboursables par le Trésor Royal après la paix. Stofflet fait émettre des bons fleurdelisés au nom de « *Armée Catholique et Royale* : « *Bon commerciale de DIX livres pour objets fournis à l'armée, remboursables à la Paix* signé : Stofflet ».

Charles Aymé de Royrand ( Royrand, ci-contre, dessiné par Jean Bruneau ) fut blessé à peine dix jours après le passage de la Loire, à la bataille d'Entrammes ( 27 octobre ) justement. Voyant cela, Henri de La Rochejaquelin encouragea ses hommes à venger leur chef. Royrand poursuivit néanmoins le combat au fil de la Virée de Galerne, tandis que ses forces l'abandonnaient ( Il mourut près de Baugé le 5 décembre 1793. Son autre frère, Charles Augustin, surnommé « *Bras Coupé* », était déjà mort ; ce dernier vivait retiré dans son logis de la Brunière, près de Chavagnes, lorsque les paysans des environs vinrent le chercher pour les commander. Sa carrière fut brève cependant, car il fut tué au combat de la Guérinière, le 19 mars 1793 ).

Deux jours plus tard ( le 29 ), le détachement de La Rochejaquelin reprenait Château-Gontier. Là, Marigny fait exécuter le juge de paix et le curé constitutionnel qui sont accusés d'avoir mis à mort plusieurs personnes. De plus, au sud de Château-Gontier, les Vendéens ont affiché sur la porte de l'église que « *toutes les charrettes qui servent au ravitaillement des Bleus et qui ne seront pas démontées sous les huit jours seront brûlées, et ceux à qui elles appartiennent seront sabrés et toutes villes ou bourgs qui feront résistance seront réduits en cendres* ». C'est un moyen d'étrangler les villes patriotes qui résistent.

Royrand →

Ne pouvant prolonger leur séjour à Laval, les Vendéens vont poursuivre leur route. Mais dans quelle direction ? Plusieurs opinions sont formulées. Pourtant, vivant symbole de cette fulgurante épopée, La Rochejaquelin, nommé depuis peu généralissime, n'a guère le goût pour le commandement : c'est son « *talon d'Achille* ».

Il voulait rentrer en Vendée et rassembla le conseil : les Vendéens pouvaient





encore modifié leur plan ; celui de Lescure restait possible, quoique maintenant moins facile, mais son auteur ne pouvait le défendre et encore moins l'exécuter : il se mourait. p.382

Bon de Dix Livres ( signé par Stofflet ) →

C'était encore chose possible, les Bleus étant hors d'état d'empêcher le passage de la Loire. Ils avaient rassemblé toutes leurs forces pour former l'armée que les Vendéens venaient de disperser.

Bon de cent Livres →

Mais toujours hésitant, La Rochejaquelein n'osa prendre un parti que tous les soldats-paysans auraient acclamé. Il rentra donc à Laval et rassembla le conseil pour délibérer. La délibération fut longue et assez orageuse. Finalement, le retour au plan de Lescure trouva peu d'appui, bien que la victoire de Laval laissât toute liberté à l'armée vendéenne.

Royrand, bien que blessé, s'était joint à La Rochejaquelein et quelques autres comme Lyrot, qui voulait pourtant repasser la Loire : La Rochejaquelein était toujours persuadé que les paysans, découragés, abandonneraient la partie. Il voyait l'armée manquant de tout avant d'arriver au but et toute la masse des réfugiés aggravant les difficultés de toutes sortes. Il repoussait donc la marche sur Grandville.

Quelques chefs, Talmont et Fleuriot, voudraient foncer sur Paris afin de battre la Révolution dans la capitale. La République serait alors écrasée et la monarchie restaurée. D'autres, au contraire, sont d'avis de se diriger vers Grandville, où pensent-ils, il sera possible de recevoir des renforts d'Angleterre. Car, ils croient encore aux promesses faites par les Anglais. Royrand, [ La Rochejaquelein et quelques autres ] repoussèrent bien plus encore l'avis, qui fut ouvert, de marcher sur Paris. La route de Bretagne lui paraissait également pleine de dangers. Son avis fut encore repoussé. Parmi les autres, les uns voulaient suivre l'idée de Bonchamps et gagner la Bretagne. Fleuriot et Donissan étaient de cet avis. On leur objecta que la Bretagne, bien qu'elle s'agitât, n'avait encore produit aucun mouvement important ; qu'on ne pouvait compter sur elle ; que les Vendéens, une fois engagés dans cette province, ne pourraient plus rentrer dans leur pays et qu'ils refuseraient de s'y enfoncer ; que les ressources pour y subsister seraient bientôt épuisées et que la campagne serait sans issue utile. Le retour dans la Vendée, disait-on d'autre part, annulerait également les espérances que la guerre pouvait encore offrir.

Virée de Galerne →

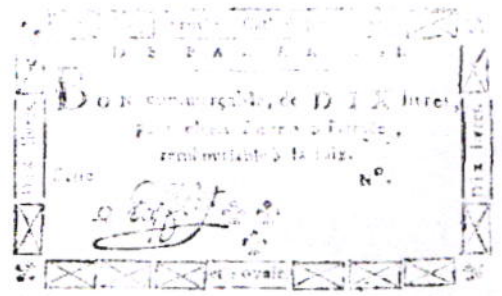
Après un long débat sur la direction à prendre [ Grandville ], les autres chefs, les meneurs de cette négociation occulte : Talmont, Beauvillier, Jagault et surtout l'abbé Bernier, le membre le plus éloquent du conseil, soutinrent chaudement cet avis :



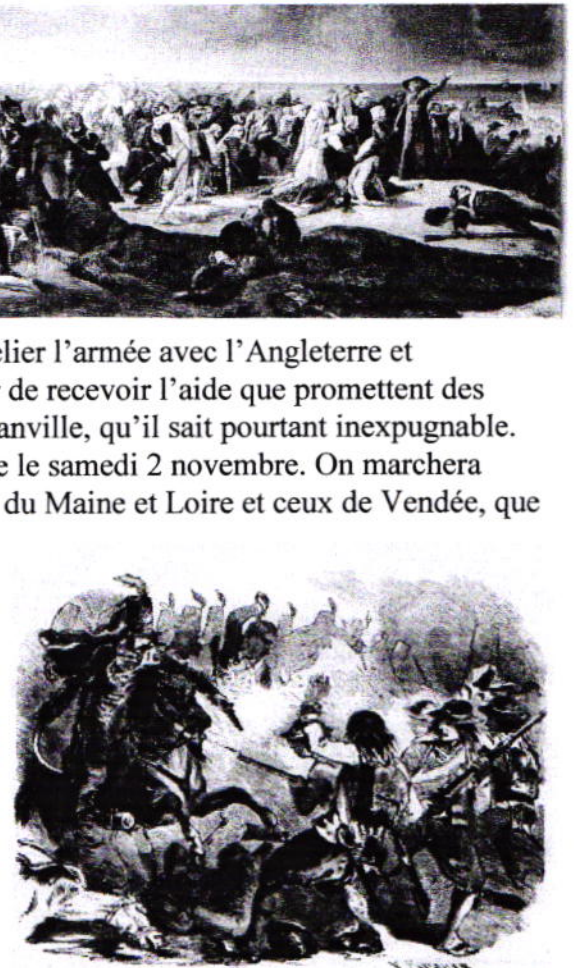
le « parti anglais », comme on l'appelait, persiste dans le projet de relier l'armée avec l'Angleterre et l'emporte : le Conseil se range à leur avis. C'est décidé : on va tenter de recevoir l'aide que promettent des émissaires venus d'Angleterre. Un prisonnier républicain désigne Granville, qu'il sait pourtant inexpugnable. Et la marche continue vers ce port surprotégé. Cette décision est prise le samedi 2 novembre. On marchera donc sur Grandville ( Manche ), à plus de 100 kilomètres des clochers du Maine et Loire et ceux de Vendée, que certains des Vendéens n'avaient pas voulu quitter pour défendre leur roi et la Monarchie. Les paysans virent avec regret qu'on les éloignait de la Loire et s'ils se montrèrent encore longtemps dociles, le mal du pays grandit peu à peu chez eux. Le conseil n'avait pas voulu tenir compte de ce sentiment, que Lescure et Royrand avaient signalé bien avant le passage de la Loire. L'Armée catholique et royale quitte alors Laval et prend la direction d'Ernée.

Combat →

Dans la soirée du dimanche 13 brumaire ( 3 novembre ), l'armée en déroute est à Ernée. En cours de route, près de Saint-



Bon commercable de 10 livres signé par Stofflet.



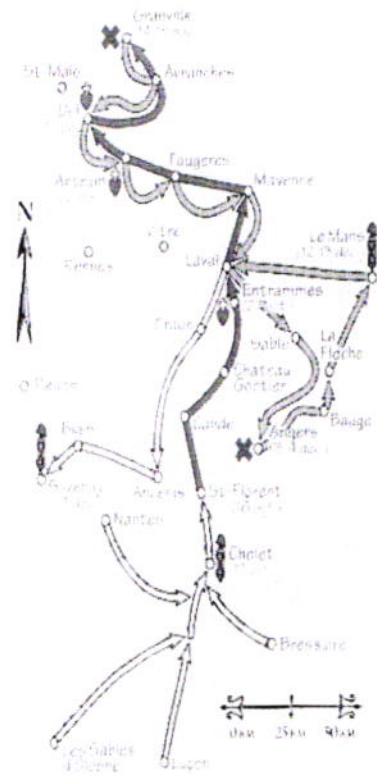


Les Républicains, conscients du danger, mirent la ville en état de défense, l'adjudant général Brière rassembla 6 000 gardes nationaux et soldats de ligne, le château fut mis en défense, les murailles de la ville furent inspectées. Bon nombre d'administrateurs choisirent de quitter la ville et de fuir vers Rennes, à l'exception de quelques-uns, dont le maire Lesueur, qui choisit de rester.

Mais le 3 novembre, et pendant ce temps-là, l'adjudant général Brière, commandant la place de Fougères donna l'ordre d'une nouvelle attaque et envoya de nouveau contre les Vendéens et les Chouans le 19<sup>ème</sup> régiment d'infanterie légère, soutenu par le 6<sup>ème</sup> bataillon de la Côte d'Or et cette fois renforcés par le 3<sup>ème</sup> bataillon du Calvados, quelques troupes de la Manche et des gardes nationaux de Fougères ainsi que de rares communes patriotes des environs. Les deux armées se rencontrèrent à 15 heures au village de l'Angevinière près de La pellerine. Les Républicains attaquèrent mais les Vendéens reproduisirent la même tactique qu'ils avaient employés à Ernée et à de nombreuses autres batailles et firent semblant de prendre la fuite. Les Républicains les poursuivirent et tombèrent de nouveau dans le piège, ils furent enveloppés sur leurs flancs et mis en déroute. Les chasseurs à pied du 19<sup>ème</sup> régiment d'infanterie légère subirent une fois encore l'essentiel des pertes, ils avaient perdu dans ces deux batailles les deux tiers de leurs effectifs.

Un tambour républicain de quatorze ans, nommé Darruder, se distingua lors de cet affrontement. Combattant au côté de son père, ce dernier fut tué près de lui. Darruder s'empara du pistolet de son père, tua l'homme qui l'avait abattu puis continua à battre la charge.

Les Vendéens se lancèrent à la poursuite des Bleus et emportèrent les retranchements construits près de La Chaudronneraie à Beaucé. Les Républicains en déroute regagnèrent Fougères mais les



Royalistes les suivaient de si près que les défenseurs de la ville ne purent faire usage de l'artillerie déployée sur la place d'arme en haut de la rue de Paris. Vers 18 heures, à la nuit tombante, les Vendéens et les Chouans étaient aux portes de Fougères. Le siège ne dura pas longtemps, les soldats républicains placés devant la porte Saint-Léonard furent balayés au bout d'un quart d'heure et la porte fut brisée à coup de canons. Les Vendéens entrèrent ensuite dans la ville mais les Républicains parvinrent à résister plus efficacement autour de l'église Saint-Léonard ( dans l'actuel jardin public ).

**Darruder, tambour républicain** →

La nouvelle de la prise du château se propagea rapidement aux soldats républicains, postés à la porte Saint-Léonard, qui depuis les hauteurs de leur position avaient pu y assister, cela provoqua une véritable panique dans leurs rangs.



← Porte Notre-Dame à l'ouest de la ville de Fougères

La marquise de Donnissan ( épouse de Guy Joseph de Donnissan, beau-père de Lescure ) écrit dans ses mémoires : « A Fougères la résistance dura quatre heures. Il y avait de retranchement, un château qui ne pouvoit se déffendre plus longtemps. Je me rappelle avec effroi que j'entrois pelle melle avec les soldats. On tuoit auprès de moi ; on fracassoit les portes pour entrer dans les maisons. J'étois entraînée par mon cheval ; je n'avois plus la force de le tenir. Dans une grande rue plusieurs mourans demandoient des prêtres, une chaise couvroit la tête du blessé et le prêtre à terre l'écouoit.







*Jamais, jamais ce tableau ne s'effacera de ma mémoire* ». p.384

← Mort de Lescure

Le lendemain, lundi 14 brumaire ( 4 novembre ), alors que l'armée se dirige vers Fougères, le brave Lescure, qui se mourait depuis trois semaines, décède au matin, à Pélerine, de ses blessures. Depuis plusieurs jours, il avait été traîné dans de mauvais véhicules, au prix d'une terrible souffrance et, lorsqu'il arriva à Laval, après quelques heures de repos, il sembla se trouver mieux et son entourage aura toutes les peines du monde à l'empêcher de remonter à cheval pour aller au combat. Sur la route

de Granville, Lescure apprendra la mort de la Reine à laquelle il était très dévoué. Puis, les douleurs s'aggravèrent et le lendemain, il demanda son confesseur. Il meurt quelque part entre Ernée et Fougères. On a pas annoncé la mort du « *saint du Poitou* » aux troupes pour ne pas atteindre leur moral. Il est inhumé quelques jours plus tard près d'Avranches, en un endroit tenu secret car ses amis ne veulent pas que sa tombe soit profanée. On l'enterra de nuit, en grand secret [ le secret a été si bien gardé qu'aujourd'hui encore on ignore où il est ], sur la route de Fougères, à hauteur du hameau Les Besnardières, avant le bourg de La Pellerine.

Mme de Lescure née Victoire Donnissan →

Mme de Lescure, informée du sort réservé par les Républicains au corps de Bonchamps, voulut faire embaumer celui de son mari et l'emmener avec elle. A Fougères, le corps sera éviscéré et, après un service religieux, sera mis dans un caisson qui suivra l'artillerie jusqu'à Avranches. Le marquis de Donnissan ( père de Victoire Donnissan, le veuve de Lescure ) le fera inhumer, à l'insu de Mme de Lescure, aux abords de la ville dans un lieu resté inconnu. Sa dépouille ne sera jamais retrouvée.



Lescure blessé →

Après la mort de Lescure, sa veuve, se trouva perdue dans la foule de femmes, d'enfants et de vieillards, qui avaient suivi l'armée vendéenne et qui l'encombraient. Malgré les égards qu'on lui témoignait généralement, par la suite, la position de Mme de Lescure et de ses enfants était déplorable. De plus, elle était enceinte et craignait pour son état.

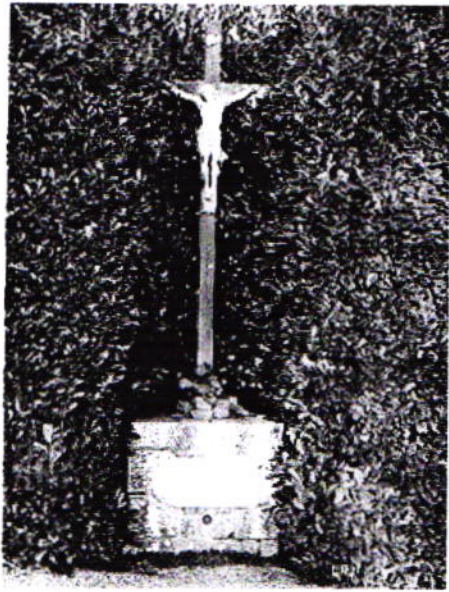
Le 3 novembre au soir, alors que les vendéens ont pris Fougères, elle est logée dans une maison de Fougères, appartenant au sieur Putod, médecin, qui pronostique une fausse couche à moins d'une saignée. Un chirurgien est mandé, mais dans le désordre, seul un rude vendéen se présente. Voici, ( voilà, ce qu'elle rappelle dans ses mémoires ) : « *je n'ai jamais su le nom de ce chirurgien, mais sa figure et la frayeur qu'il me causa me sont encore présentes. Il avait 6 pieds ( 1,85 m ), un air féroce, quatre pistolets à sa ceinture et un grand sabre. Je lui dis que la saignée me faisait peur : « Hé bien ! Moi, je n'ai pas peur, dit-il, j'ai tué plus de 300 hommes à la guerre, encore ce matin, j'ai coupé le cou à un gendarme, je saurai bien saigner une femme, allons donnez votre bras* ». Je le tendis, il me piqua, le sang sortait avec peine, je me trouvai mal. Cependant à force de soins et de secours on me sauva, et toute la nuit, Monsieur Putod, me donna des soins empressés ».



← Sépulture de Lescure

Henri de la Rochejaquelein ( qu'elle épousera plus tard ), son parent par son mari, se dévoua pour lui être utile, et le général en chef sut trouver le temps et les occasions d'entourer la pauvre femme des soins les plus dévoués et les plus constants [ La reconnaissance de Mme de Lescure fut au niveau du dévouement. Personne n'ignorait au quartier général la nature de ce sentiment. Plus tard, la mort vint lui enlever le protecteur qu'il lui était permis d'aimer. Puis, ses enfants ( deux jumelles qu'elle eut pourtant de Lescure et cousin proche de Larochejaquelein aîné ) ayant succombé successivement, elle se trouva, un jour, en vertu d'une loi, révolutionnaire à ses yeux, héritière par leur mort, d'une fortune qui





devait naturellement être dévolue à la famille de la Rochejaquelein. Sa délicatesse s'en effrayait. Elle décida alors d'épouser Louis de La Rochejaquelein, le jeune frère de celui qu'elle avait aimé en secret. Des enfants nombreux naquirent encore de cette union. Lorsque, plus tard, poussée et aidée par M. de Barante, elle se décida à publier ses mémoires, le souvenir de son premier mari ( Lescure ) se trouva parfois voilé par celui d'un amour regretté. Le nom du généreux Henri, devenu celui des enfants que le ciel lui avait donnés, revint naturellement plus volontiers sur ses lèvres et sous sa plume. Quelques années plus tard, de 1825 à 1832, c'était toujours une femme remarquable. Elle était bonne dans toute l'acceptation du mot. Bienveillante pour tous, dévouée au besoin, elle attirait par l'attrait de sa conversation et sa gaieté répandait autour d'elle un charme inouï. Sa mère, la marquise de Donissan, respectable souvenir d'un autre âge, veuve comme elle d'un des hommes qui ont donné leurs vies pour la Vendée, vivait avec elle. Chez elle, se trouvait aussi souvent l'abbé Jagault ].

← La croix des **Besnardières** : lieu vers lequel serait enterré Lescure

Voici les Vendéens aux portes de Fougères. Leur attaque est menée par le prince de Talmont qui, avec ses cavaliers, pénètre dans la ville. Les républicains ont déjà pris la fuite et se sont réfugiés à Rennes où maintenant

on attend avec anxiété l'arrivée des royalistes qui, d'ailleurs, ne viendront pas alors qu'il leur aurait été facile d'enlever la capitale de la Bretagne. Pendant quatre jours ils vont demeurer à Fougères où ils font célébrer un service religieux à la mémoire du « *saint du Poitou* ».

Victoire de Donissan, vve **Lescure**, vve de **La Rochejaquelein** →

*L'armée est maintenant renforcée par l'arrivée d'autres chouans.*

Dans les rangs de l'Armée catholique et royale, les chouans forment une bande à part. Ils ont tenu à conserver leurs chefs. Pour les distinguer on a donné à leur troupe le nom de « *Petite Vendée* ».

Depuis le printemps 93, la situation militaire était devenue préoccupante pour la Convention. Dès les premières semaines de la guerre civile, elle avait dû envoyer des milliers de soldats en « Vendée ». Ils étaient aux alentours de 50 000 dès la fin du mois de mars, à peu près 75 000 en fin d'année. L'inexpérience, le manque d'armes, l'insuffisance de l'intendance, l'indiscipline, mais aussi la peur, caractérisent cette armée de quelques troupes de ligne mais surtout composée de volontaires et de gardes nationaux. Si l'on ajoute à cela les désertions nombreuses et les maladies, le tableau n'est pas loin d'être catastrophique.

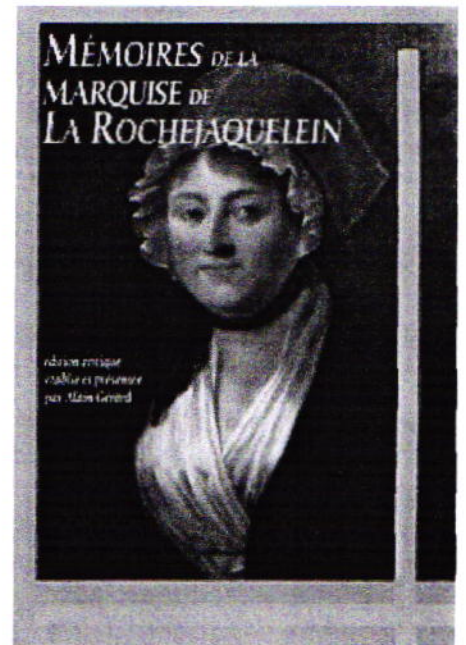
Le renfort attesté par les réfugiés [ patriotes ] aux gardes nationales locales est également attesté notamment à la Châtaigneraie où, le 16 brumaire an II ( 6 novembre 93 ), la compagnie des patriotes réfugiés se voit remettre un drapeau par délibération du conseil du département. À Paris, le Comité du Salut public s'inquiète et prend des mesures : « *Les brigands se sont échappés à travers le département de Mayenne qu'ils ont affamé ; ils ont battu trois de nos bataillons à Fougères. Cet échec peut favoriser leur arrivée à la mer par la terreur qu'ils ont répandue* ».

← Symbole de la **République**

Après le passage de Westerman, à Moulleron, le calme n'en est pas pour autant revenu : les troubles persistent dans le bourg et ses villages voisins. Finalement le Procureur -syndic réclame de l'aide. On lui envoie 200 hommes prélevés sur la garnison de Bressuire. Ces deux cents Bleus s'installent dans la paroisse . . . et il faut les nourrir. De plus, après leur virée, Bard avait regagné Luçon tandis que Westerman, maugréait contre le sort : il attend des ordres pour continuer le « *travail de boucher* » qu'il affectionne particulièrement et doit réintégrer la Châtaigneraie. Ses hommes vont cantonner avec ceux de Chaldos en attendant d'être appelés par ailleurs.

Les Administrateurs du District et les Municipaux de la contrée, sont réinstallés, partout, chez eux, dans leurs fonctions par l'armée républicaine.

Coyaud, le procureur-syndic de Moulleron, écrit : « *La stagnation de nos soldats sur la commune m'inquiète ! Le mal fait par les **Brigands** n'est rien en comparaison de celui fait par eux. Ils ne respectent rien ! Ah ! si seulement, à la place de tels forcenés, l'on avait en un centre comme Moulleron, un bon poste avec de braves volontaires décidés à faire respecter les lois et à s'opposer aux*







*éléments de désordres quels qu'ils soient. C'est le vœu que j'exprime encore à mes supérieurs et de façon sincère ».*

p.386

Coyaud, qui constate amèrement que le moment de Pacification n'est point imminent, est pris entre les troupes susdites qui réclament quelques « *promenades sanglantes* » pour se distraire et les bandes Vendéennes qui repassent de temps à autre dont celle de Marigny qui poursuivait alors, à l'automne, le républicain Lecomte, et celle de Charette attaquant le Boupère et Pouzauges.

← Allégorie de la République

Il est aussi fait constat : « *que les frères Rousseau, ces « brigands », depuis des années suivaient les armées vendéennes, ne manquant aucun combat* » !

Le vendredi 8 novembre, Haxo reçoit l'ordre de la Convention de quitter Nantes, avec 6000 soldats pour entreprendre sa campagne d'hiver contre Charette tandis que les Vendéens reprennent leur marche vers Granville en passant par Antrain et Dol-de-Bretagne. À Dol, les esprits sont surexcités par l'annonce de l'arrivée des Royalistes. Quand la

nouvelle est confirmée, on entasse sur des chariots les archives locales qui sont expédiées à Saint-Malo. Tous ceux qui sont connus pour leurs opinions républicaines s'enfuient et vont se cacher loin de la ville tandis que la population se répand dans les rues en manifestant sa joie aux cris de : « *Vive le roi* ». Cela fait chaud au cœur des arrivants harassés, affamés, et qui ont vraiment besoin de réconfort.

← Emblème Vendéen



Cependant se produisent quelques dérives que regrettent quelques habitants de cette ville : « *Durant le premier passage des Vendéens à Dol, on déplore quelques actes de pillage et d'assassinat sévèrement sanctionnés d'ailleurs quand ils sont connus. Au vieux bourg, l'aubergiste Corbinais est tué pour avoir refusé de crier « Vive le roi ». Le clergé vendéen met la main sur les vases sacrés et les ornements d'églises de Dol et les fait verser au trésor de guerre. Deux déserteurs du régiment d'Orléans qui servaient avec les Vendéens sont passés par les armes pour vol et assassinat* ».

C'est à Dol aussi, qu'enfin, l'imposture de Guillot de Folleville qui se disait évêque d'Agra, est dévoilée à une partie des troupes.

À quatre heures de l'après-midi, l'Armée catholique et royale fait son entrée et défile pendant six heures. Enfin, des offices solennels sont célébrés en grande pompe à la cathédrale de Dol et dans plusieurs églises des environs. Les officiers s'installent dans les maisons de la ville. Réunis à l'hôtel de l'Image Notre-Dame, les chefs y reçoivent deux messagers venant, dit-on, de Jersey. Ils sont porteurs de dépêches, que par précaution ils ont cachées dans des bâtons creux, qui confirment que les Anglais sont disposés à envoyer des renforts, des armes et des munitions aux royalistes dès que ceux-ci se seront emparés d'un port de la Manche. C'est donc vers Grandville, qui paraît-il est assez mal défendu, qu'ils vont devoir se diriger. Jusque là, tout alla à peu près bien malgré la réticence des paysans à s'éloigner de la Loire. Bientôt de sourdes rumeurs coururent parmi la masse des réfugiés, et qui furent communiquées aux combattants ; et lorsqu'on vit qu'il fallait encore marcher vers le nord, en laissant, de plus en plus loin, la Loire et la Vendée, le mécontentement augmenta.

Tôt le matin ( 11 novembre ), l'Armée catholique et royale, dont Stofflet avec 25 000 hommes, quitte Dol-de-Bretagne et entre à Pontorson où elle fait une halte. Un escadron de cavalerie est envoyé au Mont-Saint-Michel afin de libérer 300 prêtres qui y sont détenus. Il faut maintenant songer à attaquer le port de Grandville qui n'est défendu que par une petite garnison de cinq mille hommes.

← Maison de l'Image St-Michel à Dol

C'est à partir d'Avranches que l'opération contre Grandville doit être menée ( 14 novembre ). C'est aussi à partir d'Avranches, que voyant qu'on s'éloignait de plus en plus loin de la Loire et de la Vendée, que le mécontentement augmenta encore davantage.

Les troupes royalistes s'y cantonnent mais un début de sédition contraint La Rochejaquelein à y laisser une partie de l'armée seulement avec les bagages et la plupart des réfugiés, ceux du moins





dont il put se débarrasser. Mais il fut obligé, pour faire une colonne d'attaque, de faire appel aux hommes sur lesquels les chefs pouvaient le plus compter et que l'on prit dans tous les corps d'armée.

#### La Virée de Galerne →

L'avant-garde, surtout, dut être choisie avec soin. La colonne, ainsi formée, s'avança dans l'ordre suivant : à l'avant-garde, marchaient 2 à 3.000 hommes, en grande partie de l'armée du centre, conduits par Royrand et Amédée de Béjarry qui a été mis sous les ordres de Stofflet. Celui-ci suivait avec 6 à 7.000 hommes, des meilleurs soldats. En arrière, à une distance de quelques heures, le gros de l'armée, sous les ordres directs de La Rochejaquelein, s'avançait avec les fourgons et tous les « *impedimenta* », qui n'avaient pas voulu l'abandonner et qui gênaient sa marche.



#### Le port de Granville →

Le premier corps arrive sous Grandville vers six heures du matin. Amédée de Béjarry fut dirigé sur la droite de la ville, tandis que Stofflet l'abordait en face. L'attaque fut molle au premier abord : quelques chefs voulurent la remettre au lendemain, rien ne les menaçant de l'extérieur, car l'ennemi ne paraissait nulle part. On pouvait ainsi donner le temps à La Rochejaquelein d'arriver.



Telle ne fut pas l'opinion de Stofflet, qui céda peut-être à l'envie de prendre la ville à lui tout seul. Il excita les paysans qui, peu à peu, s'échauffèrent et poussèrent vivement en avant. De maison en maison, les Vendéens bousculent tout d'abord l'avant-garde républicaine puis pénètrent dans le quartier Saint-Nicolas, faubourg extérieur aux hautes murailles qui protègent le port et ils finirent par s'emparer de tout ce qui était en dehors de la ville. Un assaut fut même tenté et repoussé. Le feu néanmoins continua tout le jour et une partie de la nuit. L'artillerie vendéenne faisait beaucoup de mal aux républicains dont les canons trop découverts répondaient mal : les tirailleurs vendéens, embusqués dans les maisons, à demi portée de fusil, empêchaient le service des pièces, en tuant ou blessant ceux qui se présentaient pour les servir. Les assaillants, bien établis, pouvaient attendre ; tel fut du moins l'avis des paysans car leurs chefs, voulant profiter du silence qui se faisait peu à peu sur les murailles, essayèrent vainement de les entraîner à un nouvel assaut.

#### ← Incendie de Granville

Au milieu de la nuit, un incendie se manifesta dans la maison la plus rapprochée du rempart. Un assez grand nombre s'enflamma, soit par accident, soit plutôt du fait des Bleus qui espéraient, par là, déloger les tirailleurs et éloigner leur feu. Les maisons incendiées se trouvèrent sur la droite de la ville, du côté où se trouvait Amédée de Béjarry. Le vent, qui soufflait de la Manche, portait les flammes sur la ville qu'elles furent à la veille d'envahir mais protégea les Vendéens, qu'elles dérangèrent assez faiblement. La lutte se poursuit et l'on se bat avec acharnement au corps à corps



avec d'un côté comme de l'autre des succès et des échecs. Du sommet des murailles, l'artillerie bleue ravage les rangs des assiégés.

La Rochejaquelein adresse alors un appel aux habitants de la ville : « *Messieurs, les généraux et commandants de l'Armée catholique et royale, préférant, comme ils l'ont prouvé dans tous les temps, la conquête des cœurs à celle des villes et des forts les plus redoutables, n'ayant, en raison des motifs purs et sacrés qui les animent, d'autre but que d'assurer, par la clémence, les fondements d'un trône que la plupart d'entre vous gémissent de voir si indignement renversé ( . . . ) vous proposent d'épargner le sang français si cher à leurs cœurs. Ils vous proposent d'ouvrir les portes de votre ville sans coup férir. Un peuple d'amis entrera dans vos murs avec le rameau d'olivier, pour y faire régner, à l'ombre de l'autorité royale, l'ordre, la paix et le bonheur que vos tyrans vous ont si souvent promis, mais en vain ( . . . ). Libres de nous avoir pour amis ou ennemis, si vous préférez le dernier parti, songez que les indomptables habitants de la Vendée, vainqueurs et destructeurs des garnisons de Valenciennes et de Mayence, sont à vos portes et qu'ils vont les ouvrir par le fer et par le feu* ». Mais cet appel n'est pas entendu.



La lutte continue, l'incendie progresse que l'on tente d'éteindre. Aussi le lendemain, dès que le jour parut, le feu recommence du côté droit de la ville où se tient M. de Béjarry. Au bout d'un certain temps, ne recevant pas d'ordres et n'entendant aucun bruit, en face, du côté occupé la veille par le corps d'armée de Stofflet, il s'inquiète. Il envoya aux informations et, vers dix heures, il acquit la certitude qu'il était resté seul devant la place. Que s'était-il passé pendant la nuit ?



**Bataille de Granville →**

Vers le soir, après la halte du corps d'armée de La Rochejaquelein, des coureurs s'étaient portés sur la côte pour explorer le pays et surtout la mer. Ils étaient rentrés au camp, annonçant qu'ils n'avaient aperçu aucun signe de secours : aucune voile n'était signalée, les Anglais manquaient au rendez-vous. La rumeur fut grande. Pendant que La Rochejaquelein et les membres du conseil délibérèrent sur cette nouvelle, le bruit se répand que Talmont vient de quitter le camp ; que plusieurs chefs vont en faire autant ; que l'armée est abandonnée et trahie. On murmure, on menace ; La Rochejaquelein se voit impuissant à rétablir le calme et à porter en avant une armée presque en état de rébellion. La désolation est au comble parmi les réfugiés : leurs cris, leurs plaintes accroissent le désordre. Le commandement n'est plus tenable.

**Virée de Galerne →**

En criant « au quai ! au quai ! », La Rochejaquelein, Stofflet, Marigny, Henri Forestier ( La guerre terminée, Forestier se rendit en Grande-Bretagne avec des lettres de recommandation de Madame de Donnissan deux fois veuve de Lescure puis de La Rochejaquelein, pour son frère le Duc de Lorges. Avec ce dernier, il tenta dès 1797 de réorganiser une révolte dans l'Ouest. S'appuyant sur l'organisation royaliste secrète des « Instituts Philanthropiques » dont le réseau couvrait la quasi-totalité du territoire, il espérait soulever d'un coup le Poitou, la Bretagne et l'Aquitaine. Ainsi en juin 1799 il reparut dans le Haut-Anjou à la tête d'un parti d'insurgés. Mais il se heurta au refus des autres généraux Vendéens de le suivre, bien qu'il ait été nommé Lieutenant Général par le Comte d'Artois. Gravement blessé en septembre 1799 à Cerisais (Deux-Sèvres) d'une balle qui lui frôla le cœur; il ne reparut qu'à la pacifications de 1800 qu'il refusa. En 1801 il se rendit à Bordeaux, retrouvant la famille de Donnissan, et quoiqu'il fût déjà signalé par la police, il s'y procura un passeport pour Bayonne, d'où il alla en Espagne, puis à Londres. Après plusieurs complots, en décembre 1805, il fut condamné à mort par contumace. A Londres, il fut empoisonné par sa maîtresse et décéda à Leicester Square, 14 septembre 1806 ) tentent alors, par les rochers, de prendre la ville à revers.



Vainement. Embossés dans le port, deux barques canonnières les repoussent. Leur reflux achève de démoraliser l'armée vendéenne qui bat en retraite, le vendredi 25 brumaire [ 15 novembre ], échoue et renonçant à Grandville. Habités aux succès rapides, les Vendéens ont tendance à lâcher pied quand la résistance s'éternise. Alors, La Rochejaquelein se décide à retourner en arrière dans la crainte de voir les soldats prendre d'eux-mêmes ce parti, ce qu'avait fait Talmont avec ses hommes. La Rochejaquelein a envoyé deux officiers Chantreau et Martin Bodinière avec une troupe, hommes et officiers de l'armée d'Anjou, pour rejoindre et ramener Talmont. Ils le découvrirent galopant sur la plage, avec quelques hommes et l'abbé Bernier, qui avait perdu de sa superbe. Moitié par force, moitié par la persuasion, ils le ramenèrent au camp, avec aussi Beauvillier, qui avait cherché en vain une embarcation afin de quitter le pays. La sédition, la trahison flottait dans les esprits : d'autres chefs étaient soupçonnés, mais ils n'avaient fait aucun mouvement et la malveillance en accusa un certain nombre sans preuves suffisantes. L'Armée royaliste avait échoué devant ce port stratégique malgré deux jours durant d'assaut. Cet échec, car c'en est un, oblige les Vendéens à abandonner



leurs projets et à ne plus attendre des secours venus d'Angleterre. D'ailleurs, aucune voile ne s'est montrée à l'horizon et ceux qui comptaient sur l'appui des Anglais sont profondément déçus. S'éloignant des bords de la Manche, elle revient sur ses pas. En vain. « Il faut revenir au pays ! ». Les chefs ne peuvent que suivre la foule démoralisée, épuisée par la disette et la dysenterie. Tous rebroussement chemin. Repassant par Avranches, ils



découvrent leurs malades et leurs blessés massacrés dans les hôpitaux. Désormais, plus de quartier. Les cruautés ne seront plus l'apanage d'un seul camp.

Pontorson au fond, le Mont-St-Michel →

Alors, l'Armée catholique et royale bat en retraite le lundi 28 brumaire ( 18 novembre ). Au moment de commencer cette triste retraite, La Rochejaquelein avait donné à Stofflet avis de sa résolution. Stofflet, la rage dans le cœur, s'était replié. Oublia-t-il, dans sa colère, de faire prévenir M. de Béjarry toujours à son poste ou l'ordre ne put-il parvenir ?

Toujours est-il, que ce dernier, avec son petit corps dont les gars de la division de Mouchamps, se trouva abandonné, sans nouvelles de l'armée, qu'il fallut chercher et qu'il ne put rejoindre qu'au moment où elle arrivait à Pontorson.

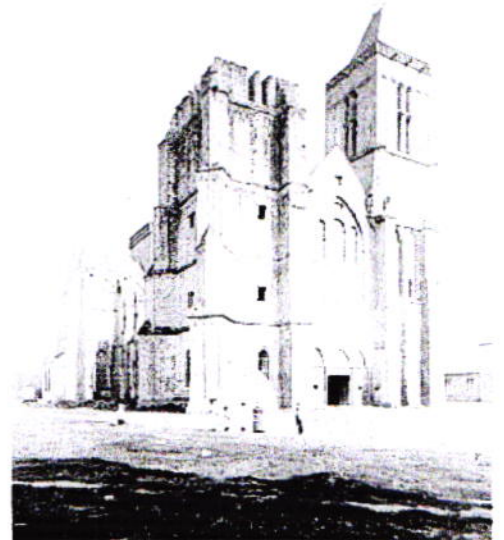


Après son échec à Granville, l'armée vendéenne avait fait demi-tour, mais le passage était barré à Pontorson par les 4 000 hommes du général « Sans-culotte », Tribout. Cependant les Vendéens étaient largement supérieurs en nombre et Tribout fut facilement battu. Il écrivit, sans aucune modestie, dans son rapport, qu'il avait été mis « un peu en déroute ». Puis, la cohorte de cette pauvre armée vendéenne, à nouveau, se retrouve le mercredi ( 20 novembre ) devant Dol-de-Bretagne.

Mais la situation a changée, car maintenant elle va devoir se heurter aux républicains qui ont reçu d'importants renforts commandés par Westerman, Kléber, Marceau et par l'implacable Rössignol. Les bleus occupent solidement une partie de la région. La Convention faisait des efforts inouïs pour se débarrasser de ce terrible adversaire, de ce « chancre », qui la dévorait et la terreur causée par ces terribles paysans avait gagné jusqu'à Rennes. La Convention levait, de gré ou de force, de nouveaux soldats ; elle réquisitionnait maintenant au loin : des vêtements, des vivres, des munitions qui arrivaient de toutes parts ; la terreur les lui procurait, à défaut de patriotisme.

Cathédrale St-Samson à Dol →

Le jeudi 1<sup>er</sup> frimaire de l' An II ( 21 novembre ), la plaine de Dol devient un véritable champ de bataille. La lutte reste longtemps indécise mais les Bleus sont finalement battus ; pourtant, à Dol, La Rochejaquelein, désespéré, demeure immobile sous la mitraille. Au prix de durs efforts et aussi de lourdes pertes, les Vendéens



parviennent enfin à briser l'étai que l'on veut refermer sur eux et ils pénètrent à Dol où ils fêtent leur demi-succès en célébrant un office religieux au chant de *Vexilla Regis*. Les morts sont si nombreux des deux côtés que l'on doit jeter les cadavres dans les douves qui entourent la ville de Dol et creuser des fosses dans les champs [ aujourd'hui, en plusieurs endroits, on trouve des lieux appelés « Fosses » et il arrive encore aux cultivateurs de découvrir des ossements en labourant leurs terres ].



Pendant cette dure bataille de Dol, on a vu tomber le dernier des généraux de la première Vendée, M. de Royrand. Mais ce ne fut pas à la grande bataille que, le brave et dévoué Royrand fut blessé, mais à une affaire de nuit qui avait eu lieu avant l'autre. Il ne succomba pas immédiatement. Il continua, sur la paille de sa charrette, à conduire ses Poitevins dont les gars de Mouchamps, Mouilleron, la Jaudonnière, sous les autres de leurs officiers dont Sapinaud de la Verrie [ neveu ] etc. . . , qui l'aimaient et qui ne l'abandonnèrent pas. Mais son commandement devint plus lointain ; son lieutenant, aide de camp favori, M. Amédée de Béjarry, en fut l'interprète. Peu à peu, ce commandement passa au lieutenant, et celui-ci finit par l'exercer complètement sous le nom du général, dont les forces s'épuisaient. Tant qu'il conserva sa vie, il en fut ainsi dans son corps d'armée.

← La menhir du Champ-Dollent à Dol : proche de la bataille







Pendant cette dure bataille de Dol, encore, les femmes qui suivaient se sont, elles aussi, distinguées : « *Marigny a réuni une petite troupe décidée à vaincre ou mourir. Avec elle, il court sur la route où il ne voit que des femmes et des enfants, il se place à la tête de cette colonne qui fuit sans savoir où en est le sort de la journée ; - Hé bien, les Poitevines, s'écrie-t-il, serez-vous aussi lâches que les hommes ? - Non, Monsieur de Marigny, répondent-elles en ramassant les fusils dont la terre est couverte. Marchez devant nous, nous vous suivrons. La veuve de Bonchamps supplie les soldats qui ont combattu sous son mari de ne pas reculer. Les femmes arrêtent ceux qui fuient. Souvent même, pour donner un salutaire exemple, elles saisissent le fusil de quelque mort et répètent avec désespoir : En avant, au feu, les Vendéennes. Les prêtres aussi rivalisent de zèle avec les femmes, mais leur influence est plus décisive car ils promettent le ciel aux braves, l'enfer aux lâches* ». Parmi les nombreux morts se trouva M. de La Roche Saint-André, Augustin-

Joseph ( 1756-1793 ; frère de Marin-Jacques Boutillier de Saint-André chargé de faire l'historique des événements ), qui est mortellement blessé à Dol dans la nuit du 20 au 21 novembre, dans une affaire de nuit qui avait eu lieu avant l'autre et aux côtés de M. de Royrand.

Avant la bataille, les prêtres firent preuve d'un zèle exceptionnel pour ranimer la flamme, comme le raconte Victoire de Donissan, la veuve de Lescure : « *Les prêtres exercèrent une bien plus grande influence encore. C'est la seule fois que je les ai vus fanatiser les soldats, comme le disaient les républicains, en employant tous les moyens de la religion pour les animer. Et je ne concevrais pas qu'on pût leur en faire un reproche puisque le massacre était certain, et que l'humanité exigeait leur zèle. Pendant un instant où l'on faisait un peu de silence pour écouter le canon, le curé de Ste Marie de Rhé monta sur un tertre auprès de moi ; il éleva un grand crucifix, et d'une voix de Stentor, se mit à prêcher les Vendéens. Il était hors de lui-même, et parlait à la fois en prêtre et en militaire: il demanda aux soldats s'ils auraient bien l'infamie de livrer leurs femmes et leurs enfants au couteau des Bleus : il leur dit que le seul moyen de les sauver était de retourner au combat « Mes enfans ( sic ) disait-il, je marcherai à votre tête, le crucifix à la main; que ceux qui veulent me suivre se mettent à genoux, je leur donnerai l'absolution: s'ils meurent, ils iront en paradis ; mais les poltrons qui trahissent Dieu et qui abandonnent leurs familles, les bleus les égorgeront, et ils iront en enfer* ». Alors, 2 000 Vendéens repartirent alors au combat sous les cris de « *Vive le Roi ! Nous allons au paradis* ». Mais, c'était si peu !

Champ de bataille à Antrain →

Néanmoins, les Vendéens, après avoir été victorieux à Dol, sont encore le lendemain face aux républicains à Baguer-Pican et, surtout, à Antrain ( Ille et Vilaine ). Ils firent quelques prisonniers Bleus. Il s'ensuivit une vague d'exécutions sommaires, freinée toutefois par La Rochejaquelein et notamment aussi par l'abbé Doussin. Plusieurs prisonniers furent libérés et renvoyés à Rennes tandis que d'autres républicains avaient le crâne tondu, marque de ceux qui avaient trahi leur serment de ne plus combattre les royalistes.



Tout l'Ouest républicain est saisi de frayeur. Et pourtant . . . la direction de l'armée est déplorable, le moral des Blancs est très bas même si le courage ne fait pas défaut. Ils sont épuisés par les combats et les longues marches. Ils ont le mal du pays. Eux qui avaient vu le salut dans le passage de la Loire veulent maintenant rentrer chez eux. Et, ce retour est un calvaire.

L'Armée catholique et royale n'a plus la fière allure des premiers jours quand au lendemain du passage de la Loire, elle défilait dans les villes et les bourgades drapeaux et tambours en tête. Seuls quelques détachements observent encore une certaine discipline et obéissent à leurs chefs. le reste de la troupe se traîne dans le plus grand désordre. Quelques soldats ont même perdu leurs armes. On voit des hommes et des femmes quitter la colonne et s'en aller quémander dans les fermes un morceau de pain ou une tranche de lard. Le ravitaillement de cette foule est mal assuré et tous souffrent de la faim mais également de la soif.





Des femmes et des prêtres se penchent sur ceux qui souffrent leur apportant le seul réconfort de leurs paroles de consolation et de leurs prières. Les médecins manquent de médicaments pour soulager ceux qui ont besoin de leur secours. *La dysenterie, cette maladie due surtout à une mauvaise nourriture à base de pommes et de galettes de blé noir ou à l'absorption d'eaux polluées, fait de terribles ravages.* Les femmes, les vieillards et les enfants en sont les premières victimes. Les blessés et les malades, quand ils ne

peuvent monter à bord d'un chariot ou d'une carriole, se laissent tomber dans les fossés au bord de la route où ils n'ont plus qu'à y attendre la mort, une mort qu'ils souhaitent prochaine s'ils ne veulent pas être égorgés par les Bleus lancés à leur poursuite.

Ce samedi 3 frimaire ( 23 novembre ), à Antrain, le prince de Talmont propose qu'on retourne à Grandville afin de tenter, une nouvelle fois, d'occuper le port. Mais les Vendéens, épuisés et découragés, refusent d'obéir à cet ordre. Mais le calvaire du retour doit continuer. Le troupeau épouvanté de cette pauvre Vendée errante ne sait plus où il va. Et puis, direction vers Fougères, qu'elle occupe sans rencontrer la moindre résistance. Elle s'y repose quelques heures, le temps de mettre à l'hôpital les nouveaux blessés. Cette cité avait été, il y a peu de temps ( 18 novembre ), la scène de massacres horribles. Les royalistes y avaient laissé des blessés aux bons soins des religieuses de l'Hôpital, que les républicains, sitôt rentrés dans la ville, s'empressèrent de massacrer : *« Aussitôt ces cruels bourreaux se jetèrent sur leur proie avec la plus violente impétuosité. Avec la pointe de leur sabre, ils rouvraient leurs blessures et y faisaient même entrer des cuillers dont les infortunés se servaient pour leur soupe; ils leur arrachèrent les yeux avant de leur donner la mort et commirent des horreurs si atroces qu'une domestique de l'hôpital, qu'ils forcèrent d'assister à cet affreux spectacle, ne voulut pas nous en faire le détail. Cette pauvre fille en fut tellement effrayée, qu'aussitôt elle fut frappée de maladie dont elle mourut peu de jours après »* et, encore : *« Il faut dire que des soldats indisciplinés, pas susceptible de la moindre réflexion, se sont porté dans les hôpitaux de Fougères, y ont égorgés les blessés des brigands dans*

*leurs lits. Plusieurs femmes des brigands y étaient malades, ils leur ont arraché les poils et les ont égorgées après, sans qu'ils eussent reçu aucun ordre, ni des représentants, ni des généraux. J'ai vu parmi ces horreurs un beau trait : une de ces femmes, elle pouvait avoir vingt ans et assez jolie, pria un capitaine de canonniers de vouloir la tuer. Lui, plein de générosité et d'humanité, défit sa redingote et la lui mit sur le corps, car on lui avait pris ses jupes. Ils l'ont sortie de l'hôpital le sabre à la main et lui ont sauvé la vie ».* Le nombre des victimes fut probablement de 200 hommes, femmes et quelques enfants.

← l'église Saint-Léonard à Fougères



Dès l'entrée, à nouveau, en cette ville ( 24 novembre ), l'abbé Etienne Alexandre Bernier ( qui malgré son opacité deviendra évêque ) célébra un *Te Dum* à l'église Saint-Léonard pour célébrer la bataille de Dol, mais, cette fois, les Vendéens, ne restèrent pas longtemps à Fougères, leur état devenait désastreux, la victoire ne leur avait assuré qu'un sursis.

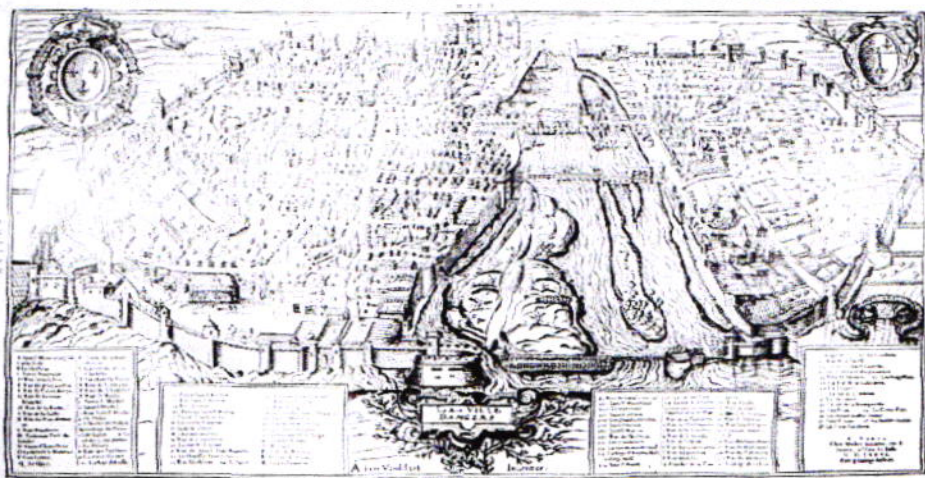
l'abbé Etienne Alexandre Bernier →

Le dimanche 4 frimaire ( 24 novembre ), l'Armée catholique et, sa cohorte de malheureux qui suit, arrive à Laval que les républicains, épouvantés, ont rapidement évacuée. Comment ces paysans héroïques, qui manquaient de tout, *auraient-ils pu surmonter tant d'obstacles ?* Après les avoir promenés au travers du Maine et de l'Anjou, on songea à rentrer dans la Vendée : il était trop tard. Elle gagne ensuite Sablé puis Durtal avec l'intention de se diriger vers Angers où la garnison a été renforcée par plusieurs régiments que commandent les généraux Kléber, Cannuel et Tilly.

La ville est en état de siège. Les jours d'avant l'arrivée des royalistes, les conventionnels Francastel et Esnue-Lavallée ont multiplié leurs actes de cruautés. Cinquante-huit prêtres ont été acheminés vers Nantes pour y être noyés.







En cours de route plusieurs de ces malheureux seront jetés dans la Maine [ rivière ] par leurs gardiens. De nombreuses femmes sont condamnées à mort. Fort heureusement pour elles, les soldats qui les gardent refusent de devenir leurs bourreaux. Elles sont alors conduites à Montreuil-Bellay où plusieurs vont périr.

Le mardi 13 frimaire ( 3 décembre ), c'est une armée délabrée : hommes et chevaux tombent de

fatigue. On abandonne les caissons. Enfin, on arrive en vue des murs d'Angers, dont on s'est promis d'emporter les murailles, fussent-elles de fer ! On s'y brise les ongles. Stofflet, avec 45 000 hommes, est également devant Angers avec l'intention de retraverser la Loire afin de regagner la Vendée. L'attaque commence le même jour et les Vendéens s'emparent assez rapidement des faubourgs mais ils ne peuvent forcer les portes de la ville [ c'est à Angers, que Beauvillier, qui avait déjà cherché en vain une embarcation à Grandville afin de quitter le pays, abandonne l'armée vendéenne ].

Faubourg St-Michel à Angers →

Le lendemain, le mercredi 14 frimaire, l'artillerie de l'Armée royaliste parvient à pratiquer une brèche dans les remparts près de la porte Saint-Michel. La Rochejaquelein s'élance mais ses hommes ne le suivent pas et pris sous la mitraille, ils reculent. Stofflet avait promis à ses soldats de les laisser piller la ville quand celle-ci serait prise ce qui provoque les protestations de plusieurs autres chefs qui s'opposent à tout acte de pillage : « Si nous nous permettions un tel crime, disent-ils, Dieu nous punirait et il serait juste ».



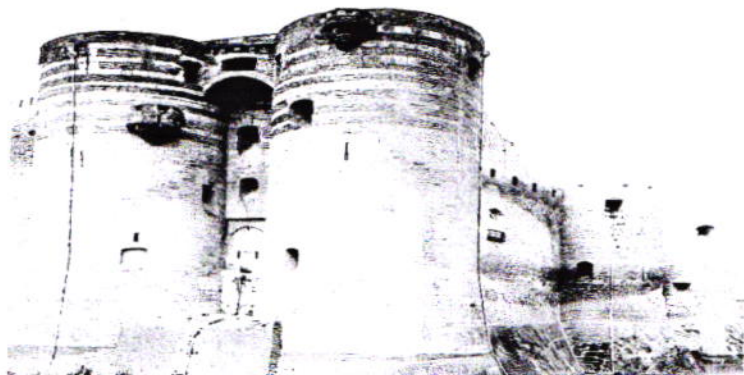
426. ANGERS — Rue du Faubourg St-Michel — L. V., phot.

Le château d'Angers, avec sa masse imposante et ses hautes murailles, leur opposa une formidable résistance. Ne pouvant ni l'entamer, ni l'escalader, on essaya d'en brûler les portes. Déjà quelques hommes intrépides les attaquaient. Un jeune officier angevin s'était emparé d'une pailleasse, qu'il portait avec un de ses hommes. Ils arrivaient à peu de distance de M. de Béjarry, lorsque le paysan laisse tomber le fardeau et s'enfuit. Béjarry court le remplacer ; les deux officiers s'élancent vers la porte, mais une balle, lancée du haut de la muraille, atteint Amédée de Béjarry, perce son chapeau, lui sillonne le front en lui brûlant un sourcil. Il tombe ; son compagnon lâche la pailleasse, saisit sa carabine en disant : « Tu es mort, mon pauvre bougre, je vais te venger ». Et il ajuste un Bleu qui s'était penché pour voir ce qui se passait. Le mort prétendu n'était qu'étourdi. Au bout de quelques minutes, Béjarry se relève et se retire ; il en fut quitte pour un violent mal de tête qui dura plusieurs jours.

Après plus de cinquante heures de combat, les Vendéens, qui craignent d'être pris à revers par l'armée de Marceau, renoncent à occuper Angers et se retirent laissant 2000 morts sur le terrain. La Rochejaquelein qui a toujours été à la tête des assaillants est désespéré car il se rend compte de l'importance de l'échec que ses troupes viennent de subir.

← Château d'Angers

En revanche à l'intérieur d'Angers les républicains se réjouissent et pour fêter leur victoire, ils prennent l'arrêté suivant : « Toutes les têtes des brigands tués pendant le combat des deux jours seront coupées et disséquées pour être ensuite exposées sur les remparts au bout des piques ». Cet arrêté reçut un commencement d'exécution mais les médecins ne purent aller





jusqu'au bout de leur tâche tant elle était immense. Les républicains se vengèrent alors sur les vivants : p.393 des prisonniers avaient été fait au moment de la retraite des Vendéens. **Royrand** →

Parmi eux, on comptait les dénommés : Marcombe, Morna, Madame de Civrac, abbesse d'Angoulême, *Madame d'Aubeterre*, abbesse de Fontevault et plus de cent cinquante laboureurs. Tout cela périt en moins de quarante-huit heures. Madame d'Aubeterre avait quatre-vingt-deux ans et était aveugle. Morna était encore un enfant qui ne consentit pas à livrer sa vie sans combat. Les Bleus déchirèrent son corps à coups de baïonnette ; puis on le conduisit au port de l'Ancre : « *À genoux* », lui dirent ceux qui s'apprêtaient à le fusiller. Morna tout sanglant s'échappe de leurs mains. Il se jette dans les marais, et là, les exécuteurs le suivent, le traquent et le tuent comme un canard sauvage. Durant trois jours, ce fut une boucherie : le sang coula sur tous les points de la ville. Mais les prisonniers manquèrent bientôt et les tortionnaires se virent alors

condamnés au repos.

← **Croix De Royrand** aux Quatre-Chemins-de-l'Oie

Et l'errance vendéenne reprend : après avoir subi cet échec sanglant sous les murs d'Angers, les Vendéens reprennent leur course à travers la campagne aussi bien pour fuir les troupes républicaines lancées à leurs trousses que pour se procurer les vivres qu'ils leur manquent et qu'ils espéraient bien trouver dans la ville d'Angers. Les villes de Jarzé et de Baugé les voient passer.

C'est dans cette dernière ville, que *Monsieur* Charles Augustin De Royrand [ et qui est accompagné des gars de chez nous ], grièvement blessé depuis Dol, décède ( le 5 ), à Baugé [ arrondissement de Saumur, M.et L. ], au cours de cette tragique errance outre-Loire. De Royrand, ex-colonel, fut le deuxième chef de l'Armée du centre [ après la mort de Sapinaud ] ; il guerroyait intelligemment dans sa région avant de rallier l'armée d'Anjou en septembre 93. Hélas, il succède pour quelques mois seulement à Sapinaud de Bois-Huguet [ oncle ] ; il était toujours proche également

d'Amédée de Béjarry qu'il avait pour lieutenant et qui le remplaçait depuis peu, quand la mort du brave Royrand les sépara.

L'Armée catholique et royale, du moins ce qu'il en reste, traîne toujours à sa suite son pitoyable troupeau de femmes et d'enfants. Beaucoup succombent en cours de route victimes du froid et de la maladie. Résistent les plus robustes ou les plus chanceux. Chaque bivouac, abandonné au petit jour, est jonché de cadavres qui demeurent là sans qu'il soit possible de leur donner une sépulture tellement ils sont nombreux. Leurs corps sont abandonnés sur place face au ciel à la merci des rapaces, des « *groles* » [ corbeaux ], et leurs os ont pourrissent en terre étrangère. Bien que se soit un déchirement pour leur compagnon de combat, pour leur parent, leur frère parfois, il n'y a pas d'alternative pour leurs survivants qui doivent continuer et fuirent encore.



← **Croix blanche** au-dessus de la porte

C'est un supplice, un déchirement de les laisser là, sachant pertinemment qu'alors et pour toujours leurs âmes chercheront le salut et rôderont à jamais surtout près de leurs domiciles, leurs borderies, dérangeant les esprits de leurs proches survivants. Elles ne pourront trouver le repos sans cette sépulture bénie qui leur permettrait de quitter les *limbes* et d'entrer au *Paradis*. Sans le pardon et l'absolution des prêtres peu nombreux qui les accompagnent dans cette errance, mais qui ne peuvent être présent auprès

de chaque agonisant. Leurs âmes sont alors condamnées à demeurer perpétuellement au *Purgatoire*, ce qui est le pire des châtements. Leurs parents le savent et craignent plus que tout que leurs entités, leurs fantômes, ne viennent, la nuit, les hanter. Et pour l'éviter, la famille endeuillée, au plus tôt, peint à la chaux une « *Croix blanche* » sur le devant de sa maison, souvent au-dessus de la porte ou même de la fenêtre, afin d'éloigner l'âme en peine de leur cher défunt. Depuis quelques mois, des quantités de « *Croix Blanches* » fleurissent un peu partout dans les campagnes.

Dernièrement, on nous a raconté le martyr de l'abbé Nicolas. En 1761, François Nicolas natif de St





Il fait

entrer le

garçon au

séminaire d'où il sortira vicaire. Sa première signature apparaît le 20 décembre 1785, alors qu'il a à peine 25 ans. C'est dans cette paroisse du bocage que la Révolution le trouve. Aux côtés du curé Gabard, il rejette le serment imposé aux ecclésiastiques. Tous deux parviennent à continuer leur ministère jusqu'en 1792 mais ils doivent rentrer dans la clandestinité. François Nicolas s'est retiré chez ses parents aux environs de Tiffauges. Cet endroit isolé semble réellement un refuge idéal pour le jeune vicaire. Mais, hélas, ce sera de courte durée !

Martyr de l'abbé Nicolas →

En fin d'année 1793, un détachement de Bleus fait irruption dans la ferme où se tenait, pourtant discret, François Nicolas. Il s'empare de ce dernier. Une mendicante ou une voisine ( selon les versions ) l'aurait dénoncé. Aussitôt, malmené, injurié, le jeune vicaire est emmené à Mortagne où les Bleus se promettent de faire une justice exemplaire : sans interrogatoire, et sans procès ! Le prêtre doit mourir parce qu'il est prêtre et réfractaire. La troupe a fait halte près du Logis de Beauregard, en lisière de Mortagne.

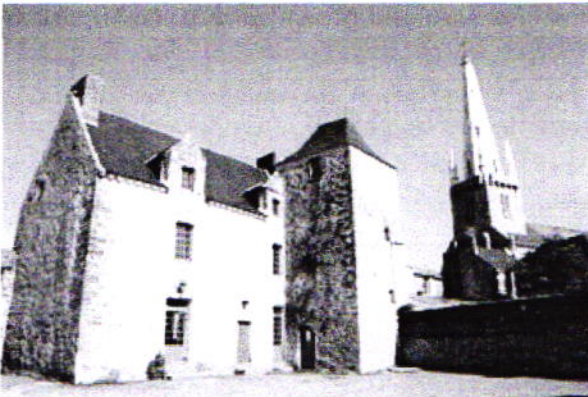
Logis de Beauregard →

Les Bleus commencent par creuser une fosse puis ordonnent au vicaire de se mettre dedans. La victime est maintenue debout tandis que les soldats comblent le trou jusqu'aux épaules ne laissant apparaître que la tête. Enterré vivant l'abbé Nicolas suffoque tandis que les Bleus s'en amusent. Puis, ils s'éloignent de quelques pas, en riant à gorges déployées. Puis, armant leurs fusils et, prenant leur temps, chaque soldat à tour de rôle se met à tirer en visant la tête du malheureux. Après une vingtaine de détonations, l'abbé Nicolas a cessé de vivre. Un soldat Bleu approche alors puis tirant son sabre, d'un geste assuré, il tanche la tête ensanglantée. Sans aucun respect pour sa victime, il tape dans la tête comme avec un ballon puis la fait rouler dans les pieds d'un camarade, puis un autre, ainsi de suite pendant un quart d'heure. La troupe repart alors vers Mortagne, poussant toujours la tête du martyr jusque dans les rues de cette ville ( beaucoup plus tard, en mémoire de l'abbé Nicolas, on érigea une plaque et une croix à l'entrée du Logis de Beauregard. Dans l'église du Pain-en-Mauges, l'abbé Nicolas apparaîtra aux côtés de D'Elbée ).

Le vendredi 16 frimaire ( 6 décembre ), on apprend que Charette est encerclé dans l'île de Bouin par les troupes d'Haxo, Jordy et Dutruy. Depuis déjà le 8 novembre, Haxo poursuit Charette, traversant le Pays de Retz. Haxo s'est dirigé vers la côte, occupant Saint-Philbert-de-Grandlieu et Machecoul où il est attaqué par les 3000 hommes de Charette qu'il repousse vers la Garnache.

← L'église de Bouin : au fond

Cela ne l'empêche pas ainsi que ses hommes de danser, le soir, sous les halles. Le 6 au matin, les troupes républicaines attaquent. Charette et ses hommes résistent mais inférieurs en nombre, ils sont obligés de se replier sur le bourg de Bouin. Alors, un paysan indique à Charette une issue inconnue des Bleus et donc non gardée. Profitant du brouillard, le chef et 800 de ses hommes s'échappent de Bouin en sautant les étiers à la « ningle » [ longue perche utilisée pour franchir les canaux du Marais ].



Le samedi 17 frimaire ( 7 décembre ), les Vendéens, après Angers et Beaugé, sont à La Flèche [ Sarthe ], d'où ils délogent les six mille hommes du général Chabot. Deux jours après, celui-ci veut reprendre l'offensive, mais cette fois encore il est battu. Le général Westermann n'a pas plus de chance. Lui aussi est repoussé par cette armée de spectres en haillons qui ne dispose plus que de trente canons et d'une quinzaine de milliers d'hommes en état de se battre. Après la mort de leur général, M. de Royrand, les Poitevins : les officiers, parmi lesquels se trouvaient Sapinaud et ses soldats, voulurent donner à M. de Béjarry le titre de général qu'il exerçait de fait : il refusa et ne voulut accepter que le singulier nom de Protecteur, qu'il conservera pendant quelques temps. M. de Béjarry, se fit souvent trop prier pour accepter un premier





commandement ; il est bien vrai, qu'il était sans ambition aucune et p.395 beaucoup trop modeste ; il eut pourtant été nommé à l'unanimité général en chef de notre armée mais il s'entêta à refuser.

Cela aurait pourtant été la fierté de nous autres, les Rousseau, et les gars de Mouilleron, de Mouchamps . . .

← La mort de **Bara**

Les Bleus ne manquent aucune occasion de se trouver des héros. Ainsi, on apprend la mort malencontreuse d'un jeune garçon, alors, dans le Bressuirais. Aussitôt, instruits de l'affaire, les membres du comité de Salut public et, plus particulièrement le diabolique Robespierre, échafaudent une version différente destinée à discréditer les « *Insurgés* », coupables, selon eux, de ce crime horrible. Ils présentèrent, même, le jeune garçon comme un artisan républicain de la victoire de Cholet. Et, pour gonfler l'affaire, ils inventent une fable : « *le garçon aurait capturé deux Vendéens, affublés de chapelets, de Sacré-Cœur, de cocardes blanches, puis, entraîné dans sa poursuite, se serait trouvé, loin de ses camarades, cerné par des fantassins ennemis. Sommé de crier « Vive le*



Roi », en échange de la vie sauve, il aurait répondu « Vive la République » avant que de tomber sous les faux et les baïonnettes des « fanatiques ». Car, c'est aussi comme cela que l'on nous appelle.

La comtesse de la **Bouère** →

Ce jeune héros républicain, à peine âgé de 15 ans, se nomme Joseph Bara. Il est natif de la région parisienne et issu d'une famille pauvre. Il se trouve être le domestique de l'adjudant Desmarres qui en parle ainsi : « *Trop jeune pour entrer dans les troupes de la République, mais brûlant de la servir, cet enfant m'a accompagné, monté et équipé en hussard. Ce généreux enfant, entouré hier par les brigands, a mieux aimé périr que de se rendre et leur livrer deux chevaux qu'il conduisait* ».



La comtesse de la Bouère possède un domaine, proche de Jallais, où se trouve son château de la Bouère, et où se déroula les faits. Elle raconta ( dans ses mémoires ) qu'il ne s'agissait que d'un « *petit pillard* » qui tenta de s'emparer de deux chevaux chez des paysans du voisinage et fut donc abattu par ses derniers.

← Le château de la **Bouère** : ce qu'il en reste ci-dessous : une tour

Le héros de la République, Bara, n'est pas mort au cours d'un combat. Pourtant, la fable circula dans toute la Vendée et pendant longtemps.

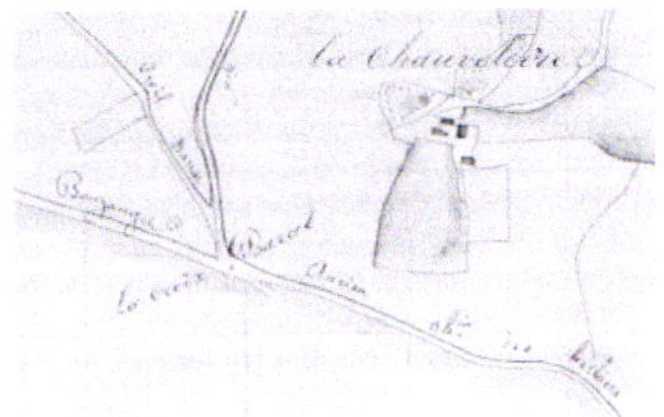


Mais, d'autres racontent que le jeune Bara ne serait même pas mort à Jallais mais proche de chez nous à St-Mars-la-Réhorté ( en 1832, un instituteur et secrétaire de mairie de cette bourgade, connu pour ses convictions républicaines, inscrit de lui-même et donna pour nom à un lieu-dit « *la Croix-Bara* », au croisement des routes des Herbiers à St-Michel-Mont-Mercure et des Epesses au Boupère, devenu « *Carrefour de la Croix-Bara* ». L'instituteur, Louis Deligny, ne resta pas longtemps sur place. Il quitta les lieux après le passage d'une bande armée qui le dépouilla, mais qui

n'effaça pas pour autant la trace de Bara dans ce coin de Bocage. Sur le cadastre de 1839, est signalé le lieu-dit « *la Croix-Bara* » et le « *Carrefour de la Croix-Bara* » ).

Cadastre de 1839 →

Début décembre, de son côté, Charette, attaqua ( le 8 décembre ) le camp républicain des Quatre-chemins-de-l'Oie qui garde le fameux carrefour des routes de Nantes à La Rochelle et de Cholet aux Sables-d'Olonne. Bien que surpris, les Républicains résistent courageusement mais ils





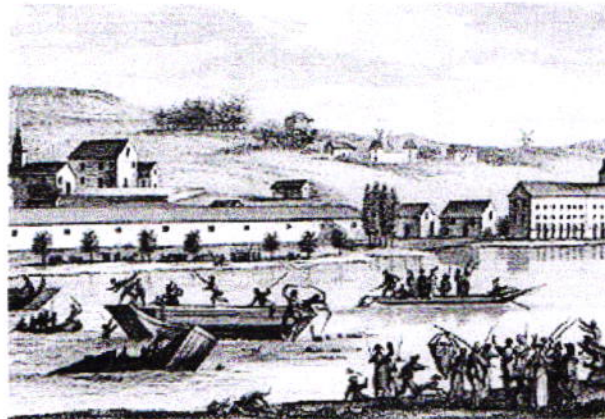
## ← Les rochers de Mouilleron

Cette victoire de Charette eut un grand retentissement et démontra que « *Charette que l'on croyait anéanti, était plus redoutable que jamais* ». Le lendemain, aux Herbiers, un conseil de guerre élit Charette « *général en chef de l'Armée catholique et royale du Bas-Poitou* » ; puis aussitôt, Charette entreprend une journée de recrutement dans le haut Bocage vendéen. Après avoir visité Pouzauges, Cerizay et Châtillon, il arrive à Maulévrier et envisage

d'attaquer Cholet que la Grande Armée a dû abandonné, fuyant vers la Loire.

Après cette victoire retentissante ( 9 décembre ), « *les paysans soldats insurgés* », demeurés au pays, reprennent de la vigueur et harcèlent encore un peu plus les arrières patriotiques alors que l'on croyait le calme revenu !

Et, de son côté à Mouilleron, le commissaire Barrion ( qui demeure dans une imposante maison *rue du Pavé* et qui fait face à l'entrée de la *rue des notaires* ), n'en a pas fini avec les Rousseau, puisque le 9 décembre, il a encore des soucis : « *hier, le repaire du Châtelier, de Mouilleron, a été détruit. Le maire s'y est transporté avec la force armée ; ils y rencontrèrent, retranchés dans la chambre dite « du trésor », les mêmes scélérats dont les frères Rousseau, qui, il y a un mois ont fusillé nos volontaires. Cette fois encore, ils ont résisté et blessé grièvement un hussard d'un coup de feu [ et repris leur maquis ] . . . - signé : Le citoyen commissaire, Barrion* ». Voilà le mot, « *Scélérat* » dont on affuble les résistants à la République : « *Je le dis, moi, Jean Rousseau, c'est vrai nous sommes des terreurs, nous tuons ! Mais que font-ils de meilleur ces sales « patauds », ces patriotes ? C'est tous les jours que nos gars sont arrêtés, fusillés ou pourrissent dans les infectes geôles de la Nation* ».



Nantes : la « *baignoire nationale* » →

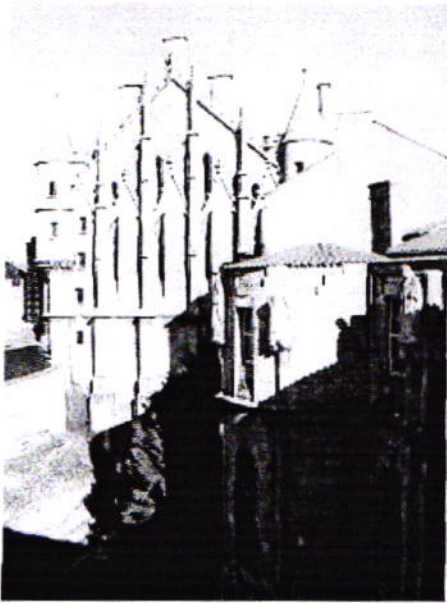
Et, en effet, depuis que cet enragé de Carrier est arrivé à Nantes, devenue la « *baignoire nationale* », on ne compte plus ceux qui périssent noyés dans la Loire ( 4860 personnes ). Carrier écrit à cette date : « *Cinquante-huit prêtres ont été enfermés dans un bateau sur la Loire ; la nuit dernière, ils ont été engloutis dans cette rivière. Quel torrent révolutionnaire, que la Loire !* ». L'auteur de ces sinistres plaisanteries s'appelle Jean-Baptiste Carrier, un Auvergnat de 37 ans qui a failli justement être prêtre et, qui, maintenant voué à l'Église une haine farouche. Comme beaucoup, avant de devenir député à la Convention, il végétait dans un obscur emploi d'homme de loi. Son goût marqué pour la répression l'a fait affecter à Caen, puis à Rennes, enfin à Nantes ( depuis le 5 octobre dernier ), où il n'a pas chômé. Il a reçu pour consigne : « *Frappe de grands coups et laisse aux exécutants toute la responsabilité* ». Ce qu'il fait sans état d'âme et d'autant plus qu'il est aussi lâche que cruel.

Jean-Baptiste Carrier →

Certes, après la défaite de Cholet [ 18 octobre ], la commission militaire n'a pas chômé, faisant exécuter en quelques jours deux mille six cent trente Vendéens. Mais les prisons regorgent de captifs et la guillotine est désespérément lente bien que pourtant elle fonctionne tous les jours. Mais les prisons de Nantes regorgeaient de Vendéens ( après le désastre d'Ancenis, ce sera pire ). Alors Carrier recrute une cinquantaine d'hommes de main de son acabit, appelés les « *Marats* ». Dans les sabords de vieux bateaux, ils pratiquent des trous, qu'ils obturent provisoirement. En pleine nuit, l'embarcation, lestée de sa cargaison humaine, est coulée dans la Loire. Au moins quatre mille huit cent soixante personnes noyées sans jugement. Des « *baptêmes patriotiques* », ricanent les « *Marats* ». Carrier agit en toute impunité. Pourtant, Julien, un ami intime de Robespierre, intervient. On ne reproche certes pas à Carrier ses noyades, mais des bavures contre des patriotes. Blessé, alors, Carrier demande bientôt son rappel ( sous peu il sera guillotiné ).







← Palais de Justice de Poitiers

On apprend, tous jours, des choses horribles ainsi à Poitiers, proche du palais des comtes de Poitiers, devenu Palais de Justice, et dans la rue qui le prolonge et qui mène à l'église de Saint-Porchaire, se produisit une horrible mascarade contre l'Église : « le 10 décembre, une espèce de procession s'ordonna. On cherchait alors, par tous les moyens, à faire oublier aux Français la religion de leurs pères. D'ailleurs, dans chaque ville de France, d'ignobles mascarades s'organisaient ainsi. Une espèce de procession se forma, ici, devant ce palais, et s'en alla jusqu'à Saint-Porchaire. Des vauriens s'étaient affublés de soutanes, de surplis, de mitres : des femmes s'étaient costumées en religieuses. Et l'horrible cortège s'ébranla. Les gredins braillaient des chants obscènes. La populace applaudissait. C'était à qui tournerait le plus les prêtres et la religion en dérision. La procession se terminait par un groupe qui traînait une grande croix. Cette croix portait un Christ magnifique, le plus beau, dit-on, de la ville. Des misérables, le blasphème aux lèvres, escortaient le

Christ et le frappaient à coups redoublés, avec des fouets et des bâtons. Dans la foule, il y avait des catholiques outrés mais très discrets, qui faisaient, comme beaucoup de braves gens en France en ce moment-là. Ils se taisaient, par respect humain et, par peur, souffrant en silence et surtout ils courbaient l'échine ».

signature de Cantal →

À Fontenay, une mutinerie éclate à la prison ( le 10 décembre ), les détenus, excités par la faim et épuisés par la dysenterie, outrés de voir leur geôlière, une hideuse et affreuse mégère, vendre sous leurs yeux le pain noir, à eux, destiné, protestent violemment.

*mari calens cantal Pierre Lavoisier Jean Marie Jovoy  
 Philippe Charles Cantal Charles Cantal  
 Marie Magdeleine Gache Marie Grelard  
 Marie Anne Manoinau  
 qu'il fallait l'événement de novembre 1793*

Apprenant cette rébellion, le Représentant

Lequinio [ Jean-Joseph Léquinio, envoyé à la Rochelle, Rochefort et en Charente-Inférieure, parcourt la région ], qui venait d'arriver en ville, se précipite à la prison ; s'éclairant d'une lanterne fumeuse il pénètre dans les geôles et abat d'un coup de fusil le premier qui se présente : un certain Charles Cantal, de Mouilleron-en-Pareds, renommé pour « être chef des mutins ». De notre paroisse encore, quelques gars de notre « coterie » [ groupe de gens ayant les mêmes idées ] ont été arrêté tandis que d'autres gars sont déjà décédés ainsi : François Pain, qui avait 46 ans et demeurait au hameau de la Vendrie, a été arrêté vers le 9 octobre [ avec Pierre Riffaut, Jacques Denis, menuisier et Louis Durand, tisserant, aussi de Mouilleron ] et il est mort dans les geôles de La Rochelle le 9 novembre dernier.

la bataille du Mans →

Vaincus sur leur sol à la bataille de Cholet ( 17 octobre 1793 ), les Vendéens avaient été acculés à la Loire. Ils avaient alors entamé une longue marche vers le nord, en quête de renforts chouans et d'un port pour y recevoir des secours. Leur échec devant Granville ( 14 novembre )



les avait contraint à revenir sur leurs pas, mais incapables de prendre Angers et de s'assurer le passage de la Loire, ils ont poursuivi leur chemin de croix vers le Maine où, après la Flèche, voici le Mans d'où les archives ont été déménagées et où l'on vit dans l'appréhension.

← Place de l'Éperon au Mans

L'Armée catholique et royale y arrive après avoir parcouru 40 kilomètres sans halte. Elle bouscule, juste avant, à Pontlieu, quatre mille Républicains qui assurent la protection de la ville. Il se livre alors, de parts et autres, un effroyable massacre au point que le « grand chemin vers Laval est jonché de morts ».

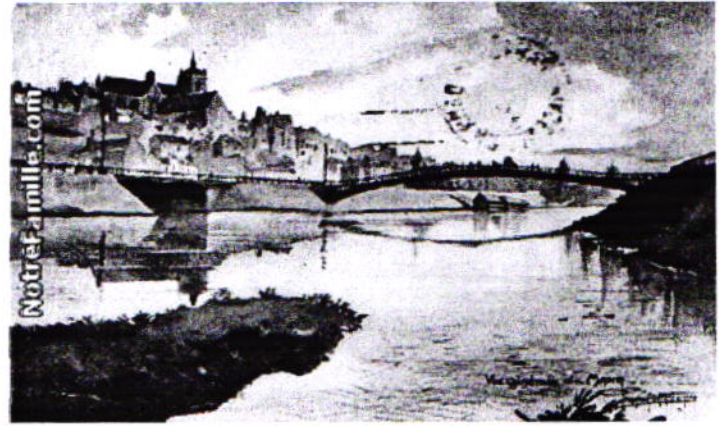




Et, balayant la garnison, l'Armée catholique et royale investit le Mans sans coup férir, tandis que les autorités s'enfuient en direction d'Alençon et de Chartres.

le Mans →

Le Mans . . . Quelle aubaine pour des hommes qui depuis des semaines sont privés de tout et doivent se contenter d'une mauvaise et maigre nourriture. La ville est bien ravitaillée et on y trouve des vivres en abondance. Des vivres et surtout du vin. Les hommes, affamés, font cuire de grands quartiers de viande et mettent en perce les tonneaux qu'ils trouvent les caves. Nombreux sont, alors, ceux qui sont complètement ivres et, qui, ne pouvant plus marcher, tombent dans les rues et, comme à Châtillon deux mois avant, s'endorment sans se soucier de ce qui peut se passer autour d'eux. Fort heureusement, quelques détachements veillent sur eux aux portes de la ville.



Ce sont ces braves qui, à plusieurs reprises, repoussent pourtant victorieusement les Républicains qui tentent de reprendre le Mans. Les chefs royalistes tiennent conseil à l'hôtel de la Biche, place des Halles. Les uns voudraient laisser leurs hommes se reposer pendant quelques jours. Les autres veulent continuer la marche en direction de Paris. La Rochejaquelein hésite. Il sait que ses soldats sont épuisés et qu'ils ne veulent pas continuer à se battre loin de leur pays. L'armée catholique et royale - ou ce qu'il en reste - et la foule de civils, femmes et enfants qui l'accompagne, espère y reprendre des forces. Les Vendéens, sont démoralisés : ayant perdu une bonne part de leur armement, mais il faut s'emparer cependant du Mans. Ce qu'ils firent à 4 heures de l'après-midi ( 10 décembre ). Ils se répandirent ensuite dans la ville et parvinrent à trouver tout le ravitaillement nécessaire, vivres et vêtements.

Cependant, le moral restait toujours bas, la maladie ( une épidémie de dysenterie à caractère gangréneux, du typhus et la fièvre putride ) continuait de faire des ravages et les soldats, n'obéissant plus à leurs chefs, ne cherchèrent même pas à mettre la ville en état de défense, alors que l'armée républicaine, réorganisée depuis la bataille de Dol, marchait en force sur la ville.

la bataille du Mans →



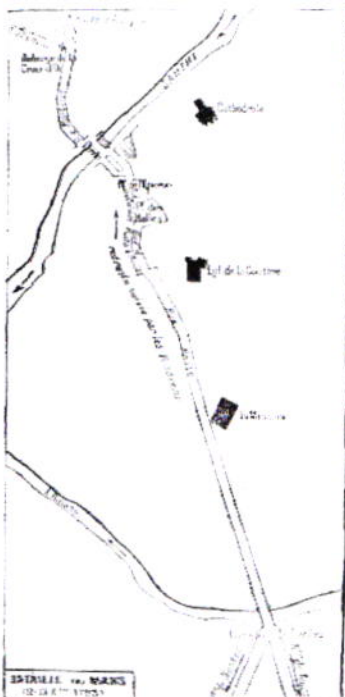
Deux jours plus tard, les Bleus rassemblent leurs troupes pour reprendre l'assaut. Au petit matin, l'avant-garde républicaine commandée par Westermann fit son apparition devant Le Mans. Les combats dureront toute la journée. Vers 21h, les soldats républicains

sont maîtres de la moitié de la ville, tandis que les assiégés se replient en désordre à travers les rues encombrées du vieux Mans. Cédant à la panique, les Vendéens prirent la fuite et se réfugièrent à l'intérieur du Mans. La Rochejaquelein tenta alors de rassembler ses hommes, mais ses forces étaient dispersées; la plupart des Vendéens ne s'étaient même pas rendu compte que les Républicains étaient si près, certains soldats étaient encore ivres.

Une véritable panique saisit les Vendéens qui fuient sur la route de Laval, pendant que les artilleurs continuent de tirer depuis la place de l'Éperon, afin de donner l'illusion que leur armée est toujours là. Les tirs s'interrompent quelques heures durant la nuit, pour reprendre le 13, à 7h du matin, dans une nouvelle attaque sanglante des Bleus dont chaque pas, chaque avancée sont signalé par des scènes de massacres épouvantables. Trois cent Vendéens se sacrifient pour protéger la retraite des survivants de ce désastre.

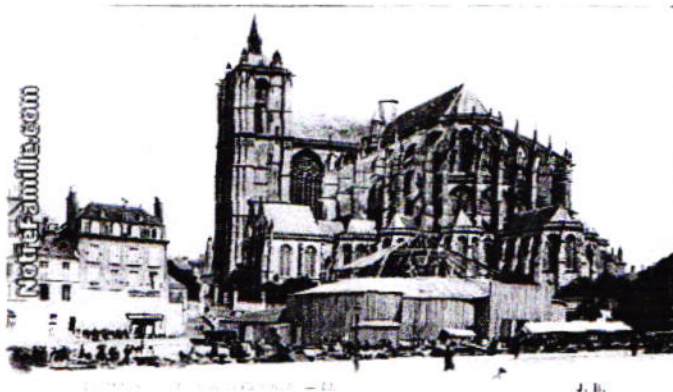
← la bataille du Mans

L'armée républicaine entra dans le Mans à la tombée de la nuit, emportant d'assaut toutes les barricades qu'ils rencontrèrent. Les Vendéens étaient totalement désorganisés, le chaos régnait dans la ville où pendant toute la nuit des combats de rue acharnés furent livrés : « Rien ne peut égaler la confusion et le désordre qui





régnaient dans la ville, les rues étaient remplies de canons, caissons, voitures, équipages de tout espèce, p.399 qui encombraient l'armée. Une multitude de femmes et d'enfants cherchaient leurs parents et interrogeaient des gens qui ne leur répondaient qu'en les interrogeant eux-mêmes. On ne pouvait même pas réussir à se faire indiquer la route de Laval. Les hommes, les chevaux morts, remplissaient les rues, et on ne marchait que sur des cadavres, les cris des blessés, placés sur des voitures ou dans les maisons, comblaient la mesure de cette scène d'horreur », raconte un témoin. Tandis qu'un autre, un républicain, se souvient : « On ne saurait se figurer l'horrible carnage qui se fit ce jour-là, sans parler du grand nombre de prisonniers de tout sexe, de tout âge et de tout état qui tombèrent en notre pouvoir ».



La cathédrale du Mans →

Cependant, des milliers de Vendéens, non-combattants pour la plupart, étaient encore bloqués à l'intérieur de la ville retranchés dans des maisons. Des groupes de soldats vendéens formaient encore des îlots de résistance éparpillés dans la ville. Ceux-ci offrirent une longue opposition et parvinrent à tenir jusqu'au point du jour. La bataille tourna ensuite au massacre ; les blessés, les femmes et les enfants qui s'étaient réfugiés dans les maisons en furent délogés et massacrés par les soldats républicains.

Kléber et Marceau tentèrent, néanmoins, de sauver des prisonniers insurgés. Mais, le lendemain, les représentants républicains, en mission, créent une commission pour juger aussitôt et condamner à mort les Vendéens qui n'ont pas pu fuir à temps. Mais, de son côté, Westermann dit « le boucher », rassembla ses Hussards (cavalerie) et, suivi des régiments d'Armagnac et d'Aunis, se lança à la poursuite des Vendéens. Tous les traînardes que cette troupe rencontra furent massacrés, la plupart même par des paysans patriotes de la région.



Quelques heures après la bataille Les corps des victimes furent ensevelies dans des charniers. Ces deux journées terribles se solderont par un lourd bilan humain, 15.000 morts, 5.000 dans les rues du Mans et 10.000 sur la route de la retraite entre Le Mans et Laval.

Marceau, au combat dans les rues du Mans →

La Rochejaquelein, constatant que tout était perdu, ne songeait désormais plus qu'à protéger la retraite des survivants en direction de la route de Laval, la seule libre, en passant par la porte Dorée et le pont sur la Sarthe. Les Vendéens déployèrent 14 canons à la sortie de la ville et ils parvinrent à couvrir la retraite des fuyards et tenir les Républicains en respect. Cependant, le gros de l'armée vendéenne, réduit de moitié, parvint finalement à gagner Laval le 14. Les cavaliers républicains, n'osant pénétrer dans les faubourgs de cette ville, firent demi-tour.

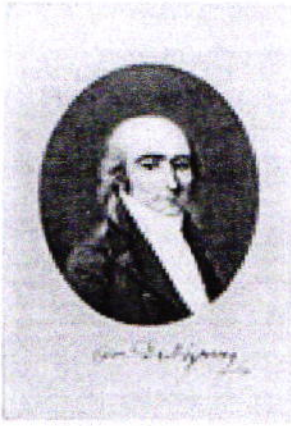
Chacun, des protagonistes, vécut évidemment, différemment, les événements de ces derniers jours, ainsi : Le jeudi 22 frimaire ( 12 décembre ), l'hiver est bien là avec ses pluies et ses frimas. C'était la dernière grande lutte. Une partie de l'armée royaliste, avec le plus grand nombre des réfugiés qu'elle traînait à sa suite, s'engagea dans la ville, s'y défendit quelques temps, puis tenta de la traverser et d'en ressortir. Déjà un corps républicain tournait la position et venait barrer le passage. Il fallait pourtant sortir ou périr. Les Bleus s'étaient emparés d'un pont assez étroit. Ils avaient placé deux pièces de canon, qui le balayaient. La mitraille pleuvait sur tout ce qui se présentait. Attaqué plusieurs fois par les Vendéens, avec l'énergie du désespoir, le pont n'avait pu être emporté : les cadavres le couvraient et les plus hardis refusaient d'affronter de nouveau ce terrible passage.



← Combat dans les rues du Mans

Alors le prince de Talmont, affublé de nombreux défauts sauf couard, aidé de M. de Béjarry, fait appel à une vingtaine de braves, la plupart officiers. Ils se précipitent au galop. Une décharge les abat presque tous. Cinq seulement sont restés à cheval. Ils tombent sur les artilleurs, en sabrent quelques-uns, font reculer les





autres, laissant le pont libre un instant. La colonne vendéenne s'y précipite, p.400 culbute le corps d'infanterie qui appuyait les canons, pendant que Béjarry, l'un des cinq, tombait dans les bras du prince de Talmont : il était grièvement blessé. M. de Talmont le sort de la mêlée et reprend son poste de combat.

← **Amédée de Béjarry**

Le blessé était connu de tous dans l'armée. Le bruit de sa blessure se répand et arrive jusqu'à son frère Auguste. Celui-ci n'était pas encore hors de la ville, où il s'efforçait de protéger et de faciliter la sortie de tous les malheureux, qui s'étouffaient et s'écrasaient, affolés de terreur. Auguste de Béjarry laisse à d'autres officiers, entre autres à M. de Chantreau, le soin de continuer sa tâche et accourt à la recherche de son cher blessé. On avait déjà signalé dans la foule l'audacieuse attaque du pont. C'est là qu'il se dirige, suivi de quelques hommes dévoués. Ils retrouvent son frère Amédée, atteint d'un projectile, qui lui avait traversé le haut de la cuisse, froissant et contournant l'os. Les hommes l'enlèvent, et, Auguste, avec la sagacité qu'il avait pour se démêler dans les circonstances les plus critiques, découvre une petite charrette attelée d'un mauvais cheval, que d'autres avaient abandonnée, sans doute parce que l'équipage ne marchant pas au gré de leur frayeur, ils avaient eu plus de confiance dans leurs jambes que dans celles du pauvre animal. Auguste y installe son frère Amédée, lui laisse entre les mains les guides et le soin de se tirer d'affaire. Cela fait, Auguste de Béjarry va rejoindre ceux qui luttèrent encore avec quelques succès contre le flot républicain.

Mais la ville du Mans était tournée. Les efforts combinés des généraux républicains arrivaient à couper toute retraite aux Vendéens. Il fallut abandonner tous ceux qui n'avaient pu sortir du Mans, ou qui avaient cru, en y restant, échapper à un massacre en rase campagne. Hélas ! ils se trompaient.

Du côté républicain, le butin ramassé au Mans, et durant toute la déroute jusqu'à Savenay, avait été



L'abbé Jagault au Mans. Gardeur de l'écrou.

énorme : « les cinquante carrosses » et les carrioles innombrables qui suivaient « la grande armée catholique » contenaient tous les effets précieux de la noblesse vendéenne. Les malheureuses femmes qui avaient accompagné leurs maris, leurs pères et leurs frères dans cette folle aventure, avaient sur elles leurs bijoux et leurs bourses. Leur dépouillement fut sans doute pour beaucoup des vainqueurs une source d'enrichissement mais aussi de démoralisation profonde » pour les poursuivis.

← **l'abbé Jagault au Mans**

La cohue de fuyards sortant du Mans était incroyable. L'affreux désordre, qui avait précédé l'entrée des troupes républicaines, avait déjà fait de nombreuses victimes ( pendant

le 12-13 décembre ). Une foule ahurissante [ de plus de 25.000 personnes ] s'était précipitée au travers de la ville, pêle-mêle avec les charrettes, les voitures qui portaient les blessés ou les provisions de l'armée et les encombrements de toutes sortes que traînait encore après elle cette masse de fugitifs. Dans les rues principales, c'était comme un torrent qui roulait sans direction. De temps à autre, des pelotons de cavalerie, des canons avec leurs fourgons, se hâtant de traverser la ville, pour aller prendre position en avant, se ruaient sur cette foule compacte et affairée, écrasant tout ce qui ne pouvait pas se ranger. Beaucoup de femmes, d'enfants ou vieillards périrent ainsi. Les familles étaient dispersées, on ne se reconnaissait plus.



Dans ce pêle-mêle affreux se trouvaient les sœurs [ Antoinette, Sophie, Aimée, Désirée et Agathe ] de M. Amédée de Béjarry. Bientôt, elles furent séparées. Agathe, la plus jeune, resta plus de quatre heures, moitié étouffée, sur une petite place d'où l'on ne pouvait plus sortir. Un mouvement qui se produisit dans la foule, finit par la dégager et guidée par quelques soldats qui la reconnurent, elle put retrouver deux de ses sœurs et sortir avec elles de cette ville maudite, qui fut le tombeau de tant d'autres. Elle avait perdu de vue deux autres de ses sœurs.

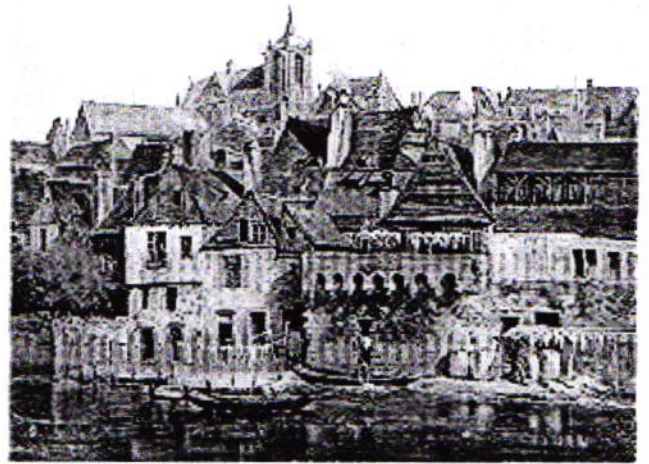
Pendant ces lamentables scènes, M. de Chantreau, aidé de quelques hommes dévoués, cherchait à remettre un peu d'ordre et à rétablir une circulation plus régulière. Au milieu de cette mission, aussi utile au point de vue militaire qu'à celui de l'humanité, il rencontra M<sup>lle</sup> Adèle de Villedieu, pauvre enfant de quinze ans, séparée de sa mère et de ses sœurs : « Que fais-tu là ? lui demande-t-il - J'ai perdu tous ceux qui m'accompagnaient et j'ai été presque



Puis il partit. La pauvre enfant, élevée au-dessus de la foule, se cramponne à son poste. En vain, on lui crie de descendre et de fuir : « Il m'a dit qu'il viendrait me reprendre, répond-elle en pleurant, et elle s'obstine pendant une grande heure. Enfin, son protecteur rappelé du combat, revient à elle, la jette en croupe sur son cheval et l'emporte, tout en combattant jusqu'au gros de l'armée en dehors de la ville. Il la laissa entre les mains des premières femmes qu'il rencontra et, le lendemain, elle retrouva sa mère et ses sœurs.

#### le Mans →

Les Vendéens battaient en retraite, mais en combattant toujours. D'ailleurs, les efforts des armées républicaines ne purent les amener à une complète défaite qui les eût anéantis. Ils reculaient, mais ils luttèrent encore. Dans une de ces charges désespérées, les Vendéens forcés de plier allaient dépasser la charrette qui portait Amédée de Béjarry : il était perdu. Auguste, son frère, qui tout en combattant, ne le perdait pas de vue, l'entraîne derrière une haie et renverse dans le fossé la charrette, le cheval et le blessé, espérant qu'un retour offensif lui permettrait de les reprendre. Ce retour eut lieu : la charrette fut remise en marche et Auguste, le frère dévoué, qui venait d'ailleurs de retrouver dans la foule des fuyards trois de ses sœurs parvenues à sortir du Mans : Antoinette, Sophie et Agathe, qui n'avait que 20 ans et qui était la filleule de la vieille marquise de Lescure. Auguste remit son blessé entre leurs mains et retourna prendre sa place à l'arrière-garde [ c'est ainsi qu'Amédée, toujours gisant dans sa charrette, soutenu, soigné par ses sœurs et protégé par son frère, put suivre sans accident la route qui le conduisit jusqu'à Blain ].



#### ← le Mans

Il fallait survivre dans cette triste retraite ; il fallait trouver, au milieu de la foule affamée, tout ce qui était indispensable à quatre personnes. Le brave capitaine Tempête, c'est ainsi qu'on surnommait Auguste de Béjarry, suffisait à tout. A feu presque tous les jours, il trouvait moyen, le soir, de subvenir aux besoins de son cher convoi [ cet homme si actif, d'une intrépidité que tous ont signalée, fut pendant trois ans, presque journellement, au milieu des balles et de la mitraille, souvent dans la mêlée : il n'a jamais reçu une blessure sérieuse. Dieu le gardait sans doute pour les autres et ses soins s'étendaient bien au-delà de sa famille ].



NotreFamille.com

123

Le Mans - Bords de la Sarthe - Jardin du Quai Louis Blanc

L'armée républicaine, attardée dans le Mans par la triste besogne qu'elle accomplissait, laissa quelque relâche aux Vendéens et les fugitifs purent s'organiser un peu. Amédée de Béjarry fut pansé par un des rares chirurgiens de l'armée et fut abandonné ensuite aux soins de ses sœurs [ ils furent assez heureux pour éviter toute séparation jusqu'à Blain ]. L'armée royaliste jonchait, derrière elle, la route de blessés, de malades ou d'épuisés.

Ces malheureux étaient impitoyablement massacrés par les républicains vainqueurs qui les poursuivaient. Que faisait dans cette triste circonstance le général en chef ?

#### ← La Rochejaquelein

M. de La Rochejaquelein, appelé familièrement *Monsieur Henri*, était redevenu le brillant sabreur que tous adoraient. Laissant à d'autres le soin et la direction de l'armée, que personne ne commandait plus d'ailleurs, entouré d'un corps, peu nombreux d'hommes aussi intrépides que lui, il se tenait à l'arrière de la colonne vendéenne et, se retournant de temps en temps, il faisait, sur les républicains, qui devenaient trop pressants, des charges à fond qui les étonnaient, les arrêtaient et souvent même les faisaient reculer. Mais cette bravoure héroïque ne suffit pas, ce même jour, pour éviter un désastre complet. L'armée catholique et royale ou ce qu'il en restait, fut sauvée par un officier de l'armée d'Anjou, l'un des plus brillants et des plus aimés : Forestier. Celui-ci,







voit le danger : il court rallier 13 à 14 pièces d'artillerie qui se retiraient ; p.402 il les ramène, les place lui-même de manière à prendre en écharpe la colonne républicaine, qui devient à chaque instant plus compacte et plus redoutable. Il ouvrir un feu terrible qui couvre l'ennemi de mitraille, tandis qu'avec ses propres soldats, il repousse un corps de cavalerie que le républicain Marceau envoyait pour enlever cette batterie. Les républicains surpris d'une telle vigueur, effrayés de leurs pertes, s'arrêtent, et même reculent.

← le Mans : la grande poterne

Un secours arriva, à ce moment-là, aux malheureux Vendéens. Le bruit se répandait, parmi les Bleus, qui combattaient, que les « Brigands », pour tout dire les Vendéens, avaient laissé dans la ville du Mans leurs bagages et leurs trésors et, que, l'armée de Westermann était seule à en profiter. Kléber et Marceau savaient combien ils pouvaient peu compter sur la discipline de leurs troupes ; ils préférèrent se replier. Cela donna à l'armée vendéenne le temps de se rallier et de se reposer d'une lutte de douze à quinze heures. La ville du Mans, pendant cette dernière partie de la journée, était devenue le théâtre de scènes d'horreur inimaginables : une foule de blessés, de femmes, d'enfants, de

vieillards, étaient restés dans la ville avec quelques combattants lorsque les soldats de Westermann y pénétrèrent.

le Mans →

Tant qu'il y eut résistance, on se fusilla, mais quand le dernier soldat eut été tué, un affreux massacre commença. Ici, on entasse des centaines de victimes et la fusillade recommence ; puis, on remue les morts pour retrouver ceux qui vivent encore et que l'on achève en fin de compte à coups de sabre et de baïonnette ; là, on torture les blessés, les femmes et les enfants. On les brûle, on les égorge à petits coups. Les femmes surtout sont l'objet des plus atroces barbaries. Tous les outrages leur sont prodigués. On va jusqu'à introduire dans le corps des victimes des cartouches auxquelles on met le feu ; à d'autres, on ouvre le ventre. Pendant de longues heures, les rues et la place du Mans sont souillées de ces horreurs que le farouche Westermann encourage et auxquelles il applaudit. Enfin, les bourreaux fatigués s'arrêtent, le massacre prend fin ; alors, on arrête les survivants qui par centaines sont envoyés à la guillotine. Un très petit nombre seulement échappa.



De tous les malheureux qui s'étaient trouvés renfermés dans la ville, très peu échappèrent à la mort.

Il y en eut pourtant, qui devront la vie à de courageux dévouements, trop rares parmi les habitants, témoins de ces affreux massacres : les deux autres sœurs de M. Amédée de Béjarry, Aimée et Désirée, n'avaient pu sortir de la ville. Une allée ouverte se trouva sur leur passage : elles s'y jetèrent, et la porte se referma sur elles. Blotties dans un réduit obscur, elles purent y demeurer quelques jours, secrètement nourries par la pitié des pauvres gens qui occupaient la maison. Mais bientôt, craignant pour leur propre vie, ceux-ci allèrent dénoncer leur présence. On les arrêta [ les convois dirigés sur Nantes étaient partis : le terrible Westermann ayant quitté la ville, elles furent seulement mises en prison et jetées, avec une centaine de compagnes, dans une petite église, sur de la paille qu'on oublia de renouveler pendant six semaines : à peine leur donnait-on du pain. Désirée, très délicate, ne tarda pas à succomber. Aimée résista à tout, et lorsque la porte de ce cloaque lui fut ouverte, elle trouva, chez deux vieilles dames charitables, un asile où elle resta jusqu'à la pacification ]. Les hommes rêvent de nouveau à revenir au pays.

← Maison d'Adam et Eve au Mans

Ceux des Vendéens qui, il y a quelques temps, s'écriaient : « La Loire . . . La Loire . . . », s'en vont maintenant en répétant : « La Vendée . . . La Vendée . . . ». On ne peut plus compter sur eux pour entreprendre une opération de grande envergure.

Or, pourtant, deux armées républicaines venaient de se concentrer





← les vivants défendent les morts

Dès le début des opérations menées dans la ville du Mans, ( jeudi 12 décembre ), les troupes de Westermann, de Marceau et de Kléber étaient parvenues à pénétrer dans la ville où elles s'étaient heurtées à une vive résistance de la part des soldats groupés autour du prince de Talmont. Tandis que, de son côté, La Rochejaquelein avait voulu contourner l'ennemi mais cette audacieuse manœuvre ne put réussir car, à chaque instant, les Bleus recevaient de nouveaux renforts. Les Vendéens avaient dû

se réfugier dans les maisons, qu'ils transforment en véritables fortins et d'où ils mitraillent leurs adversaires. On se bat même dans les cimetières où « les vivants défendent les morts ».

Maison des Amis au Mans →

Le combat avait duré pendant toute la nuit et des deux côtés les combattants sont épuisés. Westermann lui-même à bout de forces s'endort à quelques mètres de l'ennemi. On assiste alors à une telle tuerie que Kléber et Marceau indignés font cesser le feu et l'on voit les grenadiers des régiments d'Armagnac et d'Aunis protéger les royalistes afin de leur permettre de s'enfuir. Chez les femmes, les vieillards et les enfants, c'est l'affolement et les malheureux ne savent pas de quel côté se diriger pour fuir la boucherie. Il faut que quelques hommes courageux les sauvent en contenant les républicains. Puis finalement, le vendredi 23 frimaire ( 13 décembre ), les Bleus s'étaient rendu totalement maîtres de la situation. Westermann, moins généreux que Kléber et que Marceau, continue à faire égorger les survivants. On dit qu'environ 15.000 personnes ont trouvé la mort au cours du combat. Des femmes sont violées puis massacrés et ainsi que Kléber le constate : « On ne saurait imaginer le carnage qui se fit ce jour-là ».

C'est la débandade, le « Sauve-qui-peut » général. Sur les routes qui mènent en direction de Laval, l'Armée catholique et royale s'écoule, poursuivie par les cavaliers de Westermann qui ont reçu l'ordre de tuer sans pitié. À trois lieues du Mans, La Rochejaquelein rencontre Madame de Lescure [ née Victoire Donnissan, nouvellement veuve ] : « Ah, vous êtes sauvée, lui dit-il, - Je croyais que vous aviez péri, s'exclame-t-elle. - Je voudrais être mort . . . », lui rétorque-t-il.

Jean Chouan →

C'est près du Mans que la mère de Jean Chouan trouve la mort. Ayant suivi l'armée royaliste, elle se retrouve elle aussi au Mans au moment de la défaite et,

malgré les conseils de son fils, elle veut prendre un peu de repos avant de s'enfuir. Quand elle veut quitter la ville, elle est prise dans la foule des fuyards, renversée à terre, piétinée et affreusement blessée par les roues d'un chariot qui lui passe sur le corps. Relevée par deux de ses compatriotes, elle expire dans une maison abandonnée où ceux-ci l'ont transportée.

← La Closerie des Poiriers : maison de Jean Chouan

Après la mort de sa mère, Jean Chouan quitte l'Armée royaliste et s'en retourne en Mayenne, dans le maquis des bois de Misedon ( ainsi, lui et ses compagnons échappent au massacre qui va suivre à Savenay ). Jean Chouan avait eut, en juillet, un bras brisé par une balle de son fusil, sur lequel il s'appuyait imprudemment. Non guéri, il ne poursuit pas la course jusqu'à Savenay et se retire chez lui pour se faire soigner mais aussi en raison des perquisitions incessantes dans sa maison du Bois de



« Les vivants défendent les morts » par G. Chouan - SPACEM 1982.



134 - LE MANS - La Maison des " Amis " - Grande Rue - Vue prise de l'escalier d'honneur, au nord du Jardin de la Maison de la Reine Marguerite - Photo R. Goussier - " A. G. " 1977





Mesidon, où il meurt faute de bons soins ( dans les premiers p.404 jours de février 1794 ).

← Ossements trouvés au Mans

Des témoins racontent encore, les horreurs du Mans, ainsi, Benaben, commissaire du département de Maine-et-Loire près les armées de la République : « *Lorsque j'arrivai au Mans, j'y fus témoin de toutes les horreurs que peut présenter une ville prise d'assaut. Les soldats s'étaient répandus dans les maisons en tiraient les cadavres des femmes et des filles des brigands ( Vendéens ) qu'ils avaient violés; ils les portaient toutes nues dans les places ou dans les rues; celles qui s'enfuyaient étaient aussi amenées dans ces mêmes endroits où elles étaient entassées et égorgées sur-le-champ, et tuées soit à coup de fusil, à coup de baïonnettes ou à coups de sabre ; on les déshabillait ensuite toutes nues ainsi que celles qu'on apportait mortes et qui étaient vêtues, et on les étendait sur le dos, les jambes*

*écartées, les pieds rapprochés du corps de manière que les jambes fussent pliées, et les genoux en l'air ; on appelait cela « mettre en batterie ».*

Place des Jacobins au Mans →

Mais, pour lors, aux environs du Mans, le carnage se poursuit ( En février 2009, plusieurs fosses contenant des ossements ont été mises à jour lors de fouilles préalables à la construction d'un nouvel espace culturel, **place des Jacobins** au Mans. Les archéologues ont rapidement établi l'origine de ces charniers : les massacres du Mans, les 12 et 13 décembre 1793. Cette découverte archéologique, une première pour l'histoire des Guerres de Vendée, a révélé quantité d'informations précieuses, après deux années de travaux et d'analyses menés par l'INRAP. Les fouilles se sont achevées en septembre 2010. Sur les neuf fosses découvertes, 159 squelettes ont été retirés : 70 hommes, 38 femmes et 41 enfants. La disposition des corps montre que les charniers ont été creusés et remplis dans la précipitation, sans rite funéraire. Du reste, la présence de petits objets, pièces, boutons, croix, chapelets, etc. atteste que les victimes n'ont pas toutes été dépouillées avant leur

inhumation, probablement par crainte de la maladie – la dysenterie faisait alors des ravages dans les rangs de l'armée vendéenne. Autre révélation, beaucoup de corps portent des traces de coups d'armes blanches, sabres et baïonnettes, mais également d'armes à feu ).

On avait assisté à des scènes qu'il est difficile de décrire et si certains républicains ont fait preuve de générosité, d'autres se déchaînèrent avec sauvagerie : c'est ainsi que l'on voit l'un d'eux conduire dans sa maison des femmes et des enfants en leur disant qu'ils vont y trouver un lieu de repos et un asile sûr. Arrivés là, les fugitifs sont reçus par des soldats qui les égorgent sous les yeux de leur complice. Et, pourtant, la fille de ce misérable, indignée, intervient alors pour sauver plusieurs de ceux que son père veut conduire à la mort.

Il y a, fort heureusement, quelques rescapés qui échappent à la tuerie mais leur sort n'est guère enviable.

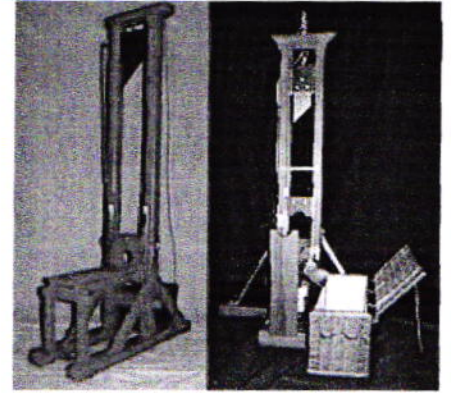
Ils sont arrêtés et vont subir une dure captivité en attendant d'être fusillés. *Mademoiselle* Isidore de Gourcuff, rédige à la hâte quelques mots qu'elle tente de faire parvenir à sa famille : « *Après nous avoir fouillés et pris ce que nous avons, l'on nous conduisit à l'état-major pour décider si on nous fusillerait. Plusieurs étaient d'avis de ne faire grâce qu'à celles qui n'avaient pas 15 ans. Nous les avons presque toutes. . . Le moment le plus périlleux pour nous, ce fut quand nous traversâmes la ville pour aller en prison. Nous passâmes au milieu de l'armée des Mayençais et nous entendions dire qu'il fallait nous fusiller. Nous marchions sur les corps morts, et dans des ruisseaux de sang, entendant continuellement des cris de personnes qui demandaient qu'on les achevât, d'autres qu'on jetait par les fenêtres et qui étaient reçus au bout d'une pique . . . Notre prison fut un autre supplice. Je fus transférée trois fois. La seconde, nous fûmes mis dans*





une église, hommes et femmes n'ayant de pain que tous les trois jours, tous malades et mourant de faim, p.405 couverts de poux, pas seulement de place à s'allonger, obligés de rester debout ou assis, ce qui n'est pas commode pour dormir. Tous les jours, il mourait 7 à 8 personnes ».

Ce cas de figure n'était pas unique. Il était reproduit un peu partout. D'autres eurent plus de chance, mais alors, ce fut rarissime : « Des grenadiers de Marceau surent se montrer plus humains. Ainsi, lorsqu'ils ramassèrent Mademoiselle Angélique des Melliers, ils la conduisirent directement à leur chef. Celui-ci prend la jeune fille sous sa protection et il va la placer à Laval chez des personnes auxquelles il demande de la soigner. Hélas, quelques semaines après, Angélique est arrêtée et condamnée à mort. Prévenu, Marceau intervient auprès du Comité de Salut de Paris et obtient la grâce de sa protégée mais quand il arrive à Laval pour la faire libérer, la tête d'Angélique vient de tomber sous le couperet de la guillotine ».



Pour les autres, les survivants de cette effroyable tuerie du Mans, pourchassés, ils se dirigent maintenant vers le salut : la Loire à Ancenis, où La Rochejaquelein espère qu'il sera possible de traverser le fleuve et, en passant, tout d'abord, par Laval, Craon, Pouancé.

Le samedi 24 frimaire ( 14 décembre ), les débris de l'Armée catholique et royale fait son entrée dans Laval pour la troisième fois. La Rochejaquelein et Stofflet sont séparés des débris de la Grande Armée. Le lundi 26 frimaire ( 16 décembre ), Monsieur Henri parvient enfin à revenir en Vendée et sous peu tente de rejoindre Charette.

← Laval



Un jour, voici que se présentent à Charette trois hommes hâves et déguenillés, rescapés de l'expédition d'Outre-Loire, il s'agit de : La Rochejaquelein, Stofflet et Mr De La Ville-Baugé, autre noble. L'entrevue entre les deux grands chefs est froide car trop de souvenirs les séparent. Aucun ne veut se soumettre à l'autorité de l'autre. Comprenant immédiatement qu'il a un rival de poids dans le Haut Bocage, Charette renonce à son attaque

de Cholet, à ses récents efforts de recrutement, et regagne son Marais. La Rochejaquelein le suit jusqu'à Mallièvre où les deux généraux se séparent définitivement. Pendant l'absence de Charette, en Vendée, Haxo a limité ses opérations parce qu'une partie de ses forces a été appelée au nord de la Loire pour combattre les « Brigands » arrivés en Loire-Inférieure. Aussi, cette fin d'année sera-t-elle tranquille pour les Blancs demeurés dans le département, et ceux revenus en forêt de Touvois et, aussi, pour les Bleus qui se regroupent à la Barre-de-Monts et se préparent pour l'attaque de Noirmoutier.

De son côté, depuis septembre, à Nantes, Carrier n'a pas chômé. Il avait promis de s'atteler à la tâche. Il procède avec toute son intransigeance, et une réelle cruauté, et ne craint pas d'exposer ses convictions : « Tout est brigand, dans la Vendée, tout est contre-révolutionnaire » puis encore assure-t-il au Comité de salut public : « Je suis aussi intéressé que vous à la prompte extermination des brigands, je crois que vous pouvez, que vous devez même, compter sur moi. J'entends, oui, j'entends aujourd'hui le métier de la guerre. Je suis sur les lieux. Restez donc tranquilles et laissez moi faire ». On le laisse faire.

la place du Bouffay à Nantes →

Pour constater la culpabilité d'un individu, un procès-verbal revêtu de deux signatures, et accompagné d'un témoin, suffisent. On se contente du nom des accusés, de leur âge, de leur domicile, puis on les déclare, en masse, coupables et ils sont livrés à la fusillade ou à la guillotine. Il s'impatiente même : « Comment le foutu comité révolutionnaire travaille-t-il ? s'écrit Carrier, un jour. « Il fallait faire tomber cinq cents têtes et je n'en vois pas une » et il ajoute : « Nous ferons de la France un cimetière plutôt





que de ne pas la régénérer à notre façon ».

← La *sainte-mère guillotine*

Il avait des prédécesseurs en la matière, puisque quelques mois plus tôt [ juillet ], à Angers, le tribunal révolutionnaire abrège la besogne : les prisonniers vendéens ayant le typhus, on les traîna dans une prairie où ils furent fusillés et laissés sur place.

Dans le pays terrorisé, les juges caracolent à cheval, flanqués de l'exécuteur, suivi de la guillotine menée dans un fourgon par des soldats du train. La machine à tuer fait la fierté des révolutionnaires comme l'écrit le maire d'Angers : « Notre *sainte-mère guillotine* travaille. Elle a fait depuis trois jours la barbe à onze prêtres, une ci-devant religieuse, un général et un superbe Anglais de six pieds dont la tête était de trop ; elle est

dans le sac aujourd'hui. On a fusillé en trois jours environ huit cents brigands au pont de Cé, et jeté leurs cadavres dans la Loire ». La méthode est expéditive : « arrivé aux ponts, les malheureux étaient forcés de se mettre à genoux et ils étaient fusillés par derrière » [ en réalité, plus de 1500 Vendéens sont fusillés, en décembre, aux Ponts-de-Cé ].

la *Métairie*, commune de Poiré-sur-Vie (Vendée) →

Cinq jeunes filles du Poiré-sur-Vie, en Vendée ( proche la Roche-sur-Yon ) furent incarcérées dans la sinistre prison du Bouffay, à Nantes, l'antichambre de la mort. Sur la place du Bouffay, attenante, se tenait en permanence la guillotine.

Quelques années avant la Révolution, la famille noble de Vaz de Mello, d'origine portugaise, établie depuis de longues années au manoir de la Métairie ( ou Métairie ), paroisse du Poiré-sur-Vie, se composait du père André Alexandre, de la mère, née Charette de la Verdrière, cousine du général Charette de la Contrie ( le Grand Charette ), de deux fils et de quatre filles. En juin 1789, décédait au Poiré *Dame Marie Charette de la Verdrière*, veuve depuis 12 ans d'André Alexandre, seigneur de la Métairie, laissant orphelins les six enfants qui lui restaient. Le frère aîné, Alexandre-Désiré ( sera tué en Hollande en 1794 ), le cadet Césaire-Victor ( fut fusillé à Quiberon pendant la Virée de Galerne ) : « ce fut toute une famille fauchée par la Révolution » !

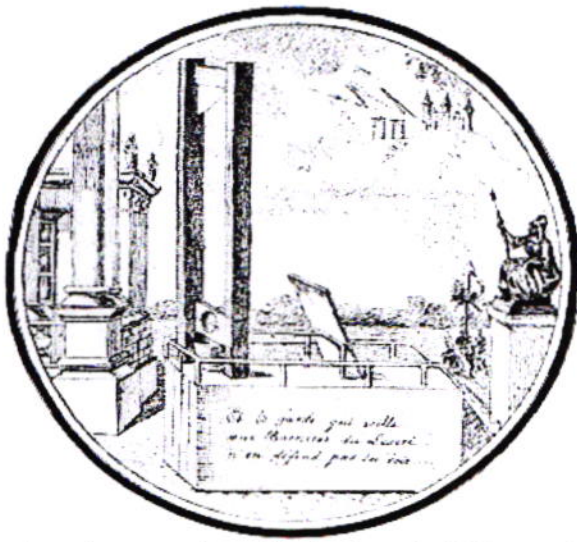
Arrêtées à la Métairie, les quatre sœurs furent emmenées à Nantes :

Gabrielle Mello De La Métairie De Poiré 28 ans, Marguerite 27 ans, Claire 26 ans, Olympe n'avait que 17 ans. Avec elles, leurs servantes : Jeanne Roy 22 ans, Michelle Hervouet 29 ans et Mathurine Marchand 25 ans, qui les suivirent dans la mort. Par ordre du citoyen Phelippes, ces sept jeunes filles sont condamnées à être exécutées sur le champ, sans jugement. *O justice républicaine !* et « exécutées le 29 frimaire an 2 » ( 19 décembre

1793 ). Quand Olympe parut sur l'échafaud, des cris jaillirent de la foule : « Grâce ! grâce ! ». Le bourreau lui-même fut ému devant tant de jeunesse et d'innocence. Il voulut l'écartier : « Tu n'as pas quinze ans, toi ! va-t-en ! ». La loi interdisait de guillotiner les enfants de moins de quinze ans. La jeune fille répliqua : « J'ai dix-sept ans ; je veux mourir avec mes sœurs ». Le bourreau dut l'exécuter puisqu'elle le voulait. Il fut tellement saisi que, le lendemain, malade, il ne reparut plus. Quelques jours après, il était mort. Ces saintes jeunes filles partirent chantant un cantique très populaire du Père de Montfort : « Je mets ma confiance Vierge, en votre secours, Servez-moi de défense, Prenez soin de mes jours. Et quand ma dernière heure viendra fixer mon sort, Obtenez que je meure de la plus saine mort ».

← Les Demoiselles de la *Métairie*

Des témoins se souviennent : « Tous les habitants de Nantes conservent le souvenir des quatre jeunes sœurs, Mlles Mello de la Métairie ; privées de leur père et de leur mère, elles vivaient au lieu qui les avait vu





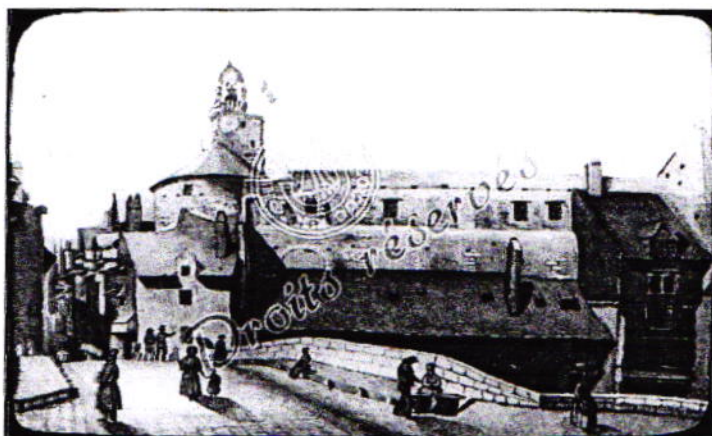


*naître : elles ne savaient pas que secourir les pauvres, soigner les malades, p.407  
consoler les affligés, c'était se rendre suspect ; que c'était chercher à  
reconquérir une funeste influence sur les gens de la campagne ; que c'était, en  
un mot, renouveler les torts des seigneurs d'autrefois. Sans expérience elles  
faisaient le bien ; aussi, furent-elles bientôt dénoncées, obligées de fuir, de se  
cacher ». Mais Les Bleus les arrêterent dans leur manoir et les emmenèrent  
devant le tribunal révolutionnaire.*

← **Tribunal révolutionnaire**

*D'autres racontent encore : « Les vierges innocentes furent aussitôt  
conduites au cachot de l'horloge ( c'était là qu'on enfermait les condamnés qui n'avaient  
plus que quelques heures à vivre ). Placées sous l'horloge, elles pouvaient compter  
non seulement les heures mais les minutes qui leur restaient ; la vie leur  
échappait ainsi goutte à goutte ; et les malheureuses, seconde par seconde, se*

*sentait poussées par la main du temps vers l'éternité ». Le moment venu, des pas se font entendre dans  
l'escalier qui conduit au cachot ; les verrous de la porte crient ; elles se prosternent de nouveau et invoquent le  
Dieu des martyrs ; puis, se levant, elles s'embrassent  
et disent au geôlier : « Nous voilà ! ». Dehors : « Une  
foule cruellement curieuse couvrait la place depuis  
plusieurs heures. Quand les quatre jeunes filles  
parurent sur le perron du Bouffai, un murmure  
sourd se fit entendre parmi le peuple : c'était la pitié  
qui le faisait naître ; mais ce sentiment fut bientôt  
étouffé, et les cris : **A bas les aristocrates ! Les  
aristocrates à la guillotine !** proférés par des  
hommes de sang, et qui furent répétés par la  
multitude ».*



**Prison de l'Horloge du Bouffai →**

A regret, l'exécuteur se saisit de sa dernière victime et bientôt *l'Ange avait rejoint les Anges*. L'homme de sang dont le métier est de tuer, et qui, d'une main indifférente avait fait tomber tant de têtes, ne put effacer de sa mémoire la mort de cette jeune victime ; le lendemain, il ne reparut pas et peu de jours après, il mourut : *« L'imbécile s'est laissé mourir de peur »*, dira Carrier à ses infâmes acolytes.

Dans le même mois, une jeune fille de Saint-Laurent-sur-Sèvre, Marie de Marmande, réputée pour sa piété, est tuée à coups de sabre et coupée en morceaux. Pendant la virée de galerne les prisons surpeuplées et insalubres déciment plus que les combats qui deviennent quasiment inexistantes.

La pauvre armée vendéenne fuyait devant son implacable ennemi, marchant un peu au hasard. Tout lui faisait défaut, même le commandement. Mais, pressés de plus en plus, manquant de tout, combattant sans cesse, trouvant à peine de quoi manger, les soldats épuisaient leurs forces et leur courage. La fatigue, le froid, la faim, le désespoir, en faisaient tomber un grand nombre et, à partir du Mans, la route était jonchée de morts et de mourants. La longueur des nuits [ on était au 20 décembre ] ralentissait un peu la poursuite et laissait quelques heures d'un douloureux repos.

Mais avec le jour, la lutte recommençait, et les officiers devaient reprendre, à l'arrière-garde, leur poste de combat, soutenant le courage de ceux des paysans qui avaient encore conservé de l'énergie. Chaque jour, néanmoins, les charges devenaient moins fréquentes ; les munitions, qu'on ne pouvait plus demander aux caissons républicains, faute d'en prendre par le combat, se faisaient rares. La résistance faiblissait et la poursuite n'en était que plus vive.

← **Jeunes recrues républicains**

M. de Béjarry remarquait justement : *« Vous avez vu quelquefois, aux chasses de cerf, ce que l'on nomme un hallali courant. L'animal, qui voit le terme de sa résistance, se sentant encore un peu de force, fait tête aux chiens, les charge et parfois les force à reculer. Puis il reprend sa course, fait un nouvel effort, jusqu'à ce que, épuisé, haletant, il arrive à la lutte suprême dans laquelle il succombe et meurt ».*

C'était l'hallali pour ces héros de la ci-devant armée catholique et royale.





## ← l'abbé Bernier



Tels furent, depuis le Mans, la marche et le sort de la pauvre armée vendéenne. Tout manquait à la fois : ses chefs eux-mêmes se démoralisaient. Stofflet enrageait, tempêtait et n'agissait pas : il était inabordable. La Rochejaquelein, incertain comme toujours, se battait et ne donnait pas d'ordres : le conseil était dispersé. Enfin, les paysans qui appartenaient à la rive droite de la Loire, soit en Anjou soit dans le Comté nantais, cherchaient tous les moyens possibles de se tirer d'affaire, de rentrer chez eux et abandonnaient leurs malheureux compagnons, que tout semblait accabler. Presque seul au milieu de cette défaillance générale, l'abbé Bernier resta ferme et, jusqu'au bout, il soutint leurs courages et sut porter quelques consolations [ ce fut le plus beau moment de sa campagne vendéenne ; peut-être le seul ].

À Ancenis, la construction des radeaux n'avance que très lentement et on ne pourra guère les utiliser car déjà les bataillons de Westermann sont là et se jettent sur les Vendéens qui s'efforcent de les contenir. Avec Stofflet et quelques hommes, La Rochejaquelein parvient à dégager le terrain mais bientôt, isolé, il doit se cacher. Le voici donc loin de son armée qu'il ne pourra rejoindre mais il veut continuer la lutte.

## ← Ancenis

Seuls, La Rochejaquelein et Stofflet réussissent, avec leurs hommes, à franchir le fleuve. Mais les hautes eaux hivernales et les chaloupes canonnières des Bleus interdisent le passage en masse. Quelques hommes tentent de franchir le fleuve à la nage mais pour le gros de la troupe, c'est maintenant chose impossible car deux canonnières venues de Nantes prennent sous leur feu toutes les embarcations qui quittent le rivage. Privée de son chef, dont on est sans nouvelles, l'Armée catholique et royale va choisir un nouveau généralissime.

Le 16, sur les dix heures du matin, l'avant-garde arrivait donc à Ancenis, conduisant avec elle sur un chariot, une barque prise dans l'étang du château de Saint-Mars-la-Jaille. La Loire coulait à pleins bords et de plus, sur la rive droite, il n'y avait qu'un seul bateau. Sur l'autre rive étaient amarrées quatre grandes barques et toutes chargées de foin.

## ← Ancenis : bord de la Loire

Voyant que personne n'osait tenter le passage, La Rochejaquelein prit le parti de passer le premier ; il



comptait s'emparer de ces bateaux de vive force, protéger le débarquement et surtout empêcher les Vendéens de quitter leurs drapeaux à mesure qu'ils mettraient le pied sur cette rive gauche, après laquelle, ils soupiraient depuis si longtemps.

La Rochejaquelein et Stofflet entrèrent dans le batelet qu'on avait apporté sur une charrette ; Mr De Laugierie entra dans l'autre avec dix-huit soldats ; l'avant-garde tenait les yeux fixés sur ces deux bateaux qui portaient la fortune de l'armée. En même temps, on rassemblait des planches, des tonneaux, des bois de toute espèce pour construire des radeaux, pendant que l'abbé Bernier prêchait les paysans pour éviter tout désordre. Mais une chaloupe canonnière venue de Nantes s'embossa vis-à-vis d'Ancenis et coula bas les radeaux et les frêles embarcations qu'on avait improvisées. Trois ou quatre cents Vendéens à peine atteignirent l'autre bord. La Rochejaquelein, occupé à faire débarrasser les bateaux de foin fut, avec ses deux compagnons, attaqué et poursuivi par une patrouille ennemie. Forcé de se retirer au fond d'un bois, dit le « Bois de Chateaubriant », « il se retrouve seul dans cette Vendée, au milieu des champs de bataille déserts où il ne rencontre plus que sa gloire ».

## le prince de Talmont →

Le dimanche 2 nivôse ( 22 Décembre ), au Conseil de Blain, c'est Fleuriot de La Fleuriaye qui est élu, c'est un oncle de Charette, lequel est épuisé. Cet officier, assez







peu connu, s'est distingué pendant toute la campagne et l'on avait pu apprécier ses qualités et son courage. Pourtant, ce choix mécontente le prince de Talmont, ce vaniteux, qui, furieux, quitte aussitôt l'armée avec l'intention soit de gagner l'Angleterre, soit de rejoindre Jean Chouan au bois de Misedon. p.409

← Le château de Blain

Le lundi 3 nivôse, la triste et lamentable armée catholique et royale, moitié volontairement, moitié pressée par l'ennemi, se dirigeait vers le fleuve, espérant encore pouvoir le traverser. Mais les

républicains la serraient de plus en plus. Les hommes rêvent de nouveau à revenir en leur pays. c'est la tragédie du retour.

Les voilà à nouveau devant la Loire. De l'autre côté, ils ne seront plus autant éloignés de leur pays et, pour eux, ce sera le salut. Du moins ils l'espèrent, mais pour beaucoup d'entre eux il y aura encore de cruelles déceptions. Comme à cet endroit, il n'y a pas de bateaux, La Rochejaquelein avait donné l'ordre de construire des radeaux à l'aide de planches et de tonneaux. Puis, il avait donc décidé de passer la Loire l'un des premiers afin de s'en aller repousser les Bleus qui, sur l'autre rive, veulent s'opposer au débarquement des royalistes. Avec Stofflet et des officiers, il était parvenu à dégager le terrain mais bientôt, isolé, il doit se cacher. Le voici donc loin de son armée qu'il ne pourra rejoindre et il doit continuer la lutte. Acculés à Ancenis, et ne trouvant presque aucun moyen de passage, des éléments de cette pauvre armée doit combattre encore au cours d'une affaire assez importante. Pendant que quelques-uns, de ceux-ci, parvinrent à s'embarquer, d'autres se noyèrent ; d'autres plus heureux purent gagner l'autre rive. Parmi ceux-ci, s'étaient trouvé deux chefs : Stofflet et La Rochejaquelein. Le Général en chef et le Major général abandonnaient, eux aussi, la pauvre armée. Cela fit très mauvais effet !

Ce débris d'armée s'échappa, pourtant encore cette fois, en s'ouvrant un passage. Le pays très couvert de forêts rendait la marche des républicains moins facile et surtout gênait la cavalerie. Grâce à cela, notre pauvre armée put gagner du terrain, malgré son état qui devenait plus triste chaque jour. Elle pouvait encore compter 8 à 9.000 combattants, mais elle restait toujours embarrassée par tous les réfugiés qui avaient pu échapper au désastre du Mans. Elle conservait une douzaine de canons mal

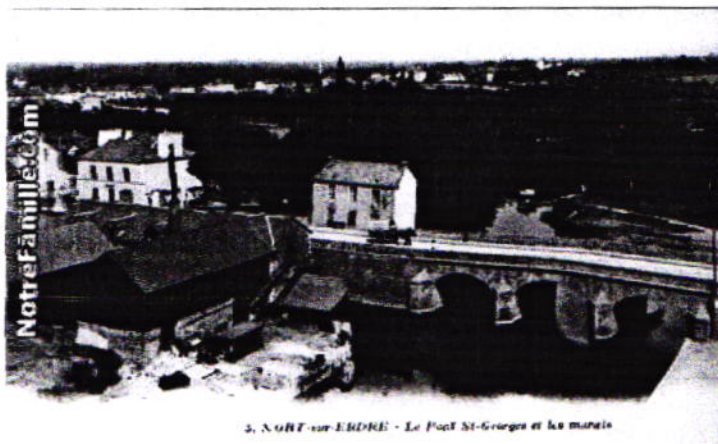


approvisionnés : les munitions de toutes sortes étaient fort réduites. Les chefs faisaient défaut : La Rochejaquelein et Stofflet n'étaient plus là ; Royrand était décédé depuis deux semaines environ ; Amédée de Béjarry, qui l'avait remplacé pendant quelques jours, était gisant sur sa charrette ; D'Autichamp, qui n'avait pas encore commandé, était resté blessé près du Mans ; Talmont avait quitté l'armée quasiment après cette bataille ; beaucoup de chefs avaient péri, ou abandonné la lutte. Ils ne restaient que des chefs secondaires, moins connus des paysans : Marigny, Lyrot, Piron . . . qui étaient presque les seuls à les soutenir ou à leur inspirer confiance et à les diriger jusqu'au bout, aidés de M. de Fleuriot, que son âge plaçait à leur tête.

L'armée ne comptait plus guère parmi ses combattants que des hommes de la rive gauche de la Loire : des Vendéens, proprement dits, et qui restaient donc seuls dans cette lutte suprême. Malgré tant de causes de découragement, ces hommes de fer ne se démoralisaient pas complètement et bien peu jetèrent les armes : ils se défendaient constamment tout en fuyant ; ils tenaient en respect un ennemi, muni de tout, et quatre ou cinq fois plus nombreux.

Nort ( sur Erdre ) →

Chassés d'Ancenis par Westermann, les survivants de l'Armée catholique et royale gagnent d'abord Nort ( sur Erdre ) puis Blain, petite localité située au nord-ouest de Nantes où ils veulent se reposer. Chaque jour les affaiblissait pourtant et







lorsque l'armée arriva dans cette ville, elle était totalement épuisée : tout lui manquait. On marchait vers la suprême catastrophe ; tous la voyait. Il fallait dans ces hommes vétérans de quelques mois, épuisés de privations, de fatigues et de souffrances, une force plus qu'humaine pour conserver encore leurs armes et essayer de s'en servir. Le repos même était devenu impossible, car la poursuite devenait à chaque instant plus vive et plus implacable. À leur entrée à Blain, l'épuisement des fugitifs était complet. Déjà Westermann est sur leurs traces et les oblige à s'enfuir. Parmi les non combattants, quelques-uns cherchèrent à s'échapper dans les

bois ; beaucoup périrent ou furent pris et envoyés à Nantes. Parmi ces fugitifs, on comptait beaucoup de femmes. La cohorte, épuisée, toujours affamée, change de direction. Une nouvelle marche épuisante les conduit à Savenay [ L.A. ], non loin encore de la Loire.

Les uns se jettent dans la forêt du Gâvre, toute proche, avec Sapinaud, Forestier, etc., les autres, arrivés à Blain, avait donc nommé Fleuriot, général en chef, au grand chagrin de Talmont qui les abandonne. La rivalité continua jusque dans la ruine !

Savenay →

Enfin, quelques milliers de braves, exténués, à demi-nus, les uns vêtus de robes, les autres coiffés de turbans, ceux-ci enveloppés de rideaux, et commandés par De Marigny, Piron, Desessarts, De Donissan, Lyrot, De Tinguy, De Beauvolliers *le jeune*, l'abbé Bernier, etc., évacuent Blain, où à l'abri du château crénelé, ils ont repoussé l'infanterie légère et s'arrêtent à Savenay, leur dernier refuge, au milieu d'un cercle de feu tracé par Marceau, Kléber, Westermann, Beaupuy, Canuel, Savary et toutes les forces républicaines.



C'est là, à Savenay, que les Vendéens, encerclés par les troupes de Marceau et de Kléber, vont tirer leurs dernières cartouches avant de succomber. Les 23 décembre, les Royalistes font un effort pour se dégager et ils parviennent à faire reculer l'avant-garde républicaine. Kléber accourt, voit le danger et il s'en prend au général Verger qui commande cette avant-garde et répond : « *Nous n'avons plus de munitions ! - Eh bien ! écrasez-les à coups de crosse . . . Grenadiers, en avant . . .* ».

← Gaspard De Marigny

Les Vendéens occupent trois fois Savenay, mais trois fois, ils doivent se replier. Un de leurs chefs, Marigny, se montra admirable dans la difficile mission de diriger et de protéger cette pénible retraite. Il conserva , jusqu'à Blain, l'espoir de gagner les bords de la Vilaine, et de chercher un refuge en Bretagne. Cette idée, qui eût pu sauver l'armée vendéenne, il y a quelques temps, n'était plus qu'un rêve puisqu'une partie de l'armée républicaine les avait devancée et leur barrait la route et, que, deux autres fortes colonnes les pressaient en arrière et sur leur droite. L'effort qui fit porter les Vendéens sur

Savenay, était une dernière tentative, Marigny n'était pas dupe. La mort était partout autour d'eux, les victimes cherchèrent à la rendre plus glorieuse : Savenay allait devenir leur tombeau.

Savenay →

Marigny, dont l'héroïsme grandissait à proportion du danger, prit toutes les dispositions possibles pour rendre la lutte digne de cette vaillante armée et permettent à quelques-uns d'en réchapper. Aussi, apercevant Madame de Lescure, il s'écrie : « *C'en est fait, madame, nous sommes perdus : dans douze heures, l'armée sera*



Savenay (sur la route de Nantes à La Roche-Bernard), par T. Drake.



Marigny, avec les plus braves, portant le drapeau de Mme de Lescure, revient trois fois à la charge et « intimide la mort, elle même ». Un enfant de quatorze ans, le jeune de la Voyrie, ne l'abandonne pas un instant. Les collègues de Marigny l'imitent de toutes parts. Fleuriot cède, enfin, et gagne les forêts voisines à travers les canons et les fusils, les morts et les mourants.

La plaine de **Savenay** : lieu des combats →

Marigny, Piron et Lyrot veulent absolument mourir. Ils rentrent dans Savenay, face à face avec Kléber. Les deux derniers tombent percés de vingt coups. Lyrot expire avec son beau cheval blanc connu

des deux armées. Marigny fait mieux que de périr, il assure le salut des autres. Avec deux canons pointés sur la route de Guérande, il arrache, aux Bleus, les femmes et les enfants : « Femmes, sauvez-vous, tout est perdu ! » s'écriait-il, et une heure durant le combat recommença. Un brave canonnier de Cholet servit sa pièce jusqu'au dernier moment, pendant que succombaient bravement La Roche-Saint-André, Des Nouhes et le jeune Armand de Beaurepaire, âgé de 14 ans. Puis Marigny bat en retraite, le dernier, avec MMrs Mondyon, Donissan et Desessarts.

Enfin, le jour fatal arriva.

Les Vendéens au nombre de 6 à 7.000 combattants, avec seulement 10 à 12 pièces de canons et le peu de munitions qu'ils possédaient, furent cernés dans la petite ville de Savenay. Avec eux se précipita la foule des malheureux qui s'étaient constamment cramponnés à l'armée, qui l'avaient si constamment entravée et surchargée [ environ 4.000 femmes, enfants, vieillards ou blessés ].

Dans la nuit qui précéda la lutte, et le prévisible massacre, quelques femmes purent s'échapper : Madame de La

Rochejaquelein, aidée de Marigny, fut de ce nombre. Ce général, doué d'une énergie remarquable, passa cette dernière nuit à organiser une défense désespérée. Aidé de Lyrot, il trouva encore le moyen de soutenir le moral des paysans : officiers et soldats virent apparaître le jour, silencieux, sombres, mais résolus. La lutte s'engagea : les trois armées républicaines entouraient la ville et l'attaquaient de toute part. La résistance dura plusieurs heures et ne cessa qu'avec la dernière cartouche. Alors, sur un espace rétréci, on violait, on fusillait, on tuait avec tous les raffinements de la barbarie des hordes sauvages. Ce fut une boucherie qui dura tout le jour.

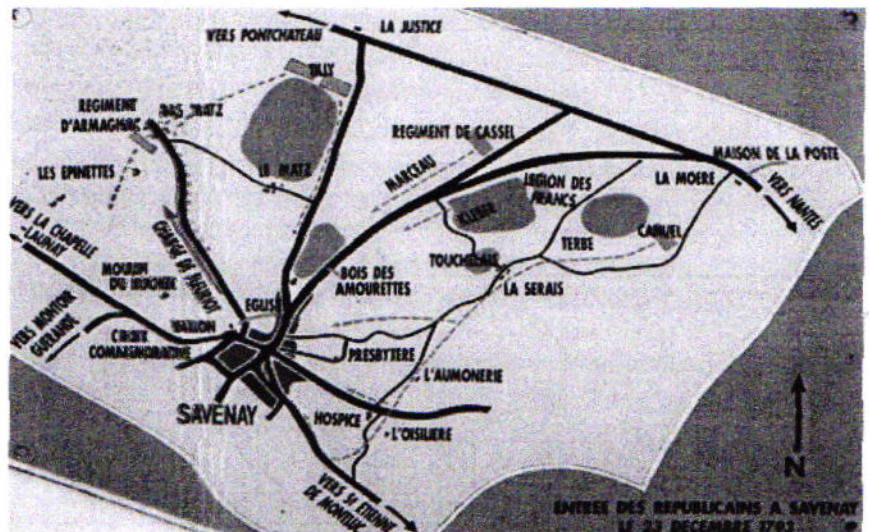
C'est l'hallali final, dans les bois et les marais de Savenay où les républicains se précipitent à leur tour. Tout ce qui tombait, tout ce qui s'arrêtait, était impitoyablement massacré. Si quelques officiers, si quelques soldats républicains, éprouvaient de l'hésitation devant cette œuvre sanglante, la crainte d'une dénonciation, leur faisait refouler dans leur cœur, ce mouvement de sensibilité. Rien n'était épargné : blessés, malades,

vieillards, femmes et enfants, tout devenait leur proie. Ils tuent, ils égorgent, ils sabrent et tout le terrain est jonché de cadavres ; certains ont rapporté qu'il « y eu plus de 15000 morts à cet endroit ».

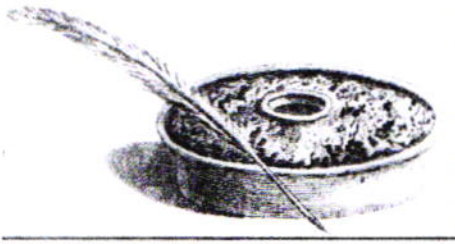
← Savenay

C'est aussi pendant cet événement tragique, que Monsieur Jacques-Alexis de Verteuil, bien connu ici à Moulleron, fut pris l'avant-veille à Savenay et fusillé ce 24 décembre, âgé de 67 ans.

Au soir de Savenay, Westerman écrivait à la Convention : « Il n'y a plus de Vendée ! Elle est morte







sous notre sabre libre, avec ses femmes et ses enfants. Je viens p.412  
de l'enterrer dans les bois et les marais de Savenay. J'ai écrasé les  
enfants sous les pieds des chevaux et massacré les femmes qui, au moins  
pour celles-là, n'enfanteront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier  
à me reprocher. J'ai tout exterminé. Les routes sont semées de cadavres.  
Il y en a tant que sur plusieurs endroits ils font pyramide . . . Nous ne  
faisons pas de prisonniers : la pitié n'est pas révolutionnaire ! » [ il

restait 4000 rescapés sur 80 000 Vendéens, disent aujourd'hui les sources sérieuses ].

Croix commémorative à Savenay →

Un de ses subalternes témoigne également : « *Bientôt, il n'y aura plus de traces de l'armée brigantine et l'on pourra dire que la guerre de Vendée est finie. Je ne veux pas de prisonniers, ils mettraient la peste dans notre armée. Que les amis de la royauté aillent dans l'autre monde rejoindre les tyrans ; ils les aiment, qu'ils restent avec eux* ».

Kléber témoigne aussi : « *Les canonniers ennemis sont égorgés sur leurs pièces ; on traverse Savenay. Chaque colonne prend une direction différente à la poursuite des rebelles. Le carnage devient horrible. On ne voit partout que des piles de cadavres ; une grande partie va se noyer dans les marais de Montoir, le reste se jette dans les bois où bientôt ils sont découverts, tués ou faits prisonniers. Equipages, canons, ornements d'église, papiers relatifs à leur administration, tout tombe en notre pouvoir, et pour cette fois la défaite de l'ennemi rend sa destruction certaine* ».



Westermann, Kléber, avaient exécuté sans pitié les ordres de la Convention. Seul, Marceau chercha à modérer ces horreurs et quelques malheureux lui durent la vie [ un peu après Savenay, Marceau revint dans les environs de Laval. On intercédait auprès de lui, pour deux pauvres jeunes filles, dont les parents avaient péri, et qu'on avait arrêtées à leur tour, comme ennemies de la République : c'était un arrêt de mort. Elles avaient 18 et 20 ans. Marceau les fit remettre en liberté. Leur reconnaissance fut vive, le libérateur en fut touché et la beauté d'Angélique des Mesliers, la plus jeune, fit un effet profond sur le cœur du jeune et vaillant général. Il en devint éperdument amoureux. Sur ces entrefaites, il reçut un ordre. Mais sa mission fut courte. De retour, il voulut revoir ses protégées. Hélas ! il les avait à peine quittées, qu'elles avaient été arrêtées de nouveau et mises à mort. Marceau partit pour l'armée du Rhin, emportant dans son cœur cet amour naissant et un profond désespoir qui lui fit chercher une mort qu'il sut rendre glorieuse ].

Vendéens réfugiés dans une église de Savenay →

Les Vendéens qui combattirent dans ce dernier jour ne furent pas tous tués. Un assez grand nombre put s'échapper isolément. Marigny, avec quelques centaines d'hommes résolus, perça la ligne ennemi. Vingt cinq ou trente officiers, suivis chacun de quelques hommes, purent se tirer d'affaire. Le brave capitaine Tempête, Mr Auguste de Béjarry ( frère d'Amédée ), parvint à gagner la Loire. Il emmenait avec lui près de trois cents hommes dont des gars de la division de Mouchamps, la Jaudonnière, Mouilleron, . . ., et trois pièces de canons, les derniers



débris de cette belle artillerie que les Vendéens avaient su conquérir et qui s'était élevée un moment à plus de 100 pièces. Arrivée sur les bords du fleuve, cette petite troupe ne trouva plus un seul bateau ; d'autres les avaient devancés. Alors Auguste de Béjarry jeta dans les eaux du fleuve ses trois canons [ on a pensé que Marie Jeanne était parmi ceux-ci ] et, se dirigeant vers la côte d'abord puis sur Guérande et Pontchâteau, il parvint à gagner la Vilaine, où il était parvenu par une marche de vingt heures, à mettre les marais de la Grande-Brière entre l'ennemi et lui, et, où il retrouva d'autres fugitifs qui avaient, eux aussi, tourné vers la Bretagne leur fuite et leur seule planche de salut et leurs dernières espérances. Presque tous les hommes, officiers ou soldats, échappés à cette terrible journée, avaient suivi cette direction.

Beaucoup de fugitifs se jetèrent dans les marais de la Grande-Brière. Un grand nombre y périt, mais d'autres furent plus heureux. La longueur de la nuit et son obscurité à la fin de décembre, protégèrent les malheureux échappés au massacre [ Béjarry a estimé à 6 ou 7.000 le nombre des victimes ]. Parmi les victimes, la moitié, au moins, de ces malheureux se composait de malades, de blessés et surtout de vieillards, de femmes et d'enfants, reste de cette lourde masse que l'armée vendéenne avait traînée à sa suite. Lorsqu'on fut las de tuer,



on a arrêté : plusieurs centaines de femmes et d'enfants furent envoyés à Nantes alimenter la guillotine p.413 tandis que les soldats [ près de 2.000 ] les y suivirent et furent tous fusillés. Le nombre de ceux qui survécurent est difficile à apprécier [ 1.800 à 2.000, toujours d'après Béjarry ] et, quelques temps après, ils se trouvèrent réunis sur les confins de la Bretagne.

Article républicain dans la rubrique « **Guerre de Vendée** » de 1793 →

Savenay, ou le « *Noël empourpré* », fut le terme de la campagne d'Outre-Loire, qui avait débutée au lendemain de la terrible défaite de Cholet [ 17-18 octobre ] et menée pendant soixante-cinq jours les Vendéens sur les chemins de l'agonie, pour devenir leur tombeau.

Cette étonnante armée vendéenne venait d'être jetée brusquement sur un terrain qui lui était étranger : sans but arrêté, sans base d'opération, sans magasin, n'ayant de munitions que celles qu'elle enlevait aux républicains ; n'ayant ni hôpitaux pour les malades et les blessés, qui étaient nécessairement voués à la mort, ni refuge d'aucune sorte, vivant au jour le jour de ce qu'elle rencontrait, elle ne pouvait qu'aller au suicide. Néanmoins, elle avait tenu une campagne de plus de deux mois traînant pourtant à sa suite une masse de réfugiés qui l'entravait dans les combats, embarrassait ses mouvements, la ralentissait dans sa marche et, surtout, l'affamait. Ses soldats, tous volontaires, vétérans de quelques mois, sans solde, sans vivres, sans vêtements, acceptèrent tout, résistèrent à tout, même à l'incertitude du commandement, même à la défaite et au découragement.

Peu de gens, de chez nous, sont revenus au pays, mais Dieu merci, tous n'étaient pas non plus partis. Les survivants, de retour de cette « *Virée de Galerne* », cette effroyable épopée, cet enfer sur terre, ont raconté à la veillée. Sur les 80000 Vendéens [ Béjarry donne de 30 à 35.000 combattants ] qui, le 18 octobre, avaient franchi la Loire environ à peine 5000 seulement ont pu rentrer chez eux [ Béjarry donne 4 à 5.000 ] dont, parmi les chefs : Marigny, et Stofflet qui à sous ses ordres *Monsieur* le comte De La Bouère, officier de l'Armée d'Anjou.

Ce dernier, de la famille Gazeau de la Bouère, prit les armes aux premiers jours de l'Insurrection et participa aux grandes batailles de 1793. Il possédait à mi-chemin entre La Poitevinière et Jallais un petit château propriété de sa famille. Il resta aux côtés de Stofflet jusqu'à la mort de ce dernier en 1796. Il survécut et mourut en 1847. Il avait perdu tous ses biens, son château fut brûlé, puis tomba peu à peu en ruines ; il n'en reste qu'une grosse tour, émouvante ruine isolée au milieu d'un champ. Son épouse, Antoinette Charlotte Leduc, mémorialiste, rapporta avec beaucoup de talent toute l'épopée vendéenne. Ses mémoires furent publiés après sa mort en 1870. Le logis fut démoli dans les années 1930, l'enfeu de la famille fut vandalisé et la chapelle qui l'abrita succomba elle aussi ; seule la tour perpétue aujourd'hui le souvenir de ce haut lieu et de cette famille.

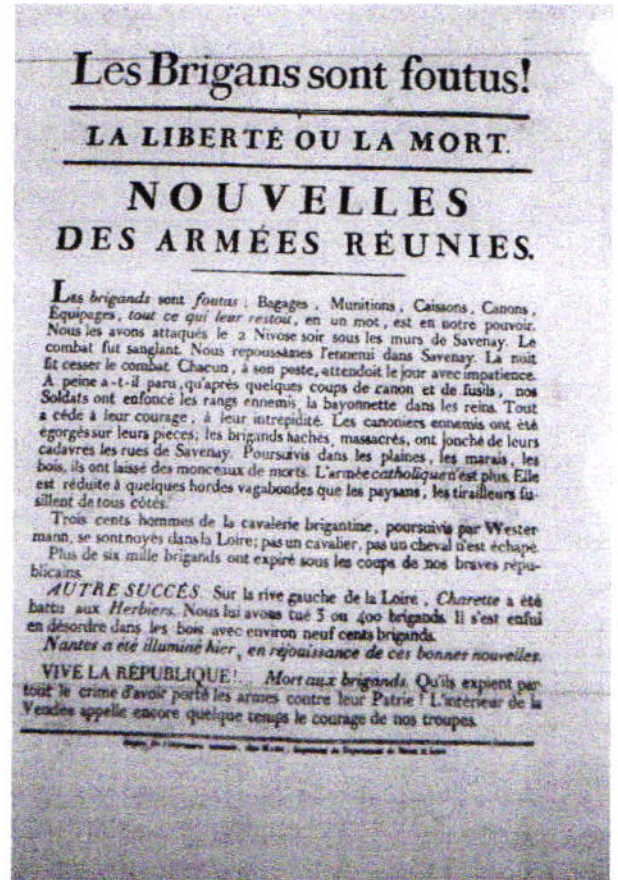
Madame du Gazeau de La Bouère →

Tous les autres sont morts et leurs cadavres ont jalonné les routes suivies par l'Armée catholique et royale, comme : Bonchamp, Lescure, Royrand, Donissan [ le beau-père de Lescure décédé à Savenay ], Lyrot, Fleuriot, etc. . . ; les rescapés ne peuvent qu'admettre que c'est une effroyable hécatombe. L'abbé Bernier parvint à s'échapper, on ne sait comment !

Sur le retour, une aristocrate est sauvée [ c'est la future Mme de La Rochejaquelein, Victoire Donnissan, qui vient d'être veuve de Lescure ] par un patriote proche Savenay : c'est la panique générale ; un patriote du coin a pitié et prend sous son aile deux rescapées du massacre de Savenay. Il a pitié surtout de la plus jeune, toute frêle, et dont le ventre trahit une grossesse avancée

« *On va faire la fouille cette nuit ! Ne restez pas là !* ».

Pour les protéger des siens, il leur indique un champ de blé, où les malheureuses ne tardent pas à s'endormir sous la pluie et le froid. Et, c'est sans l'assistance d'une sage-femme, que, quelques heures plus tard, naissent des jumelles qui ne tarderont d'ailleurs pas à suivre dans la mort leur père, le général vendéen



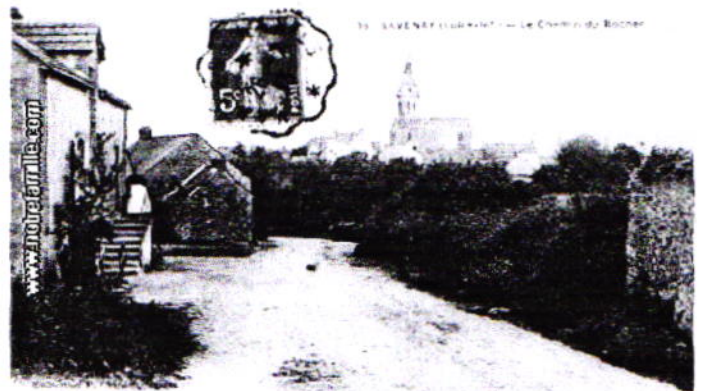




Lescure. Cette petite femme de vingt ans, *Mademoiselle* de Donissan, p.414 filleule du futur Louis XVIII, cette riche héritière, a été élevée sous les lambris de Versailles. À peine mariée à son amour de jeunesse, en 1792, elle a dû fuir Paris dans l'espoir de cacher son bonheur en Poitou, près de Bressuire. Et, c'est là que l'insurrection vient les prendre. Alors, toujours mêlée à l'état-major vendéen, cette petite femme va vivre toutes les péripéties de la Grande Guerre, y compris la folle virée de Galerne [ quelques années plus tard, par fidélité pour la Vendée et, pour son héros de mari, elle entreprend d'écrire des mémoires, en 1814, faisant revivre ces moments où, autour d'elle, le monde s'est écroulé ! Elle épouse en secondes nocces le jeune frère de feu *Monsieur Henri*, et elle devient ainsi Madame la marquise de la Rochejaquelein ].

← Madame de La Rochejaquelein ( veuve de Lescure )

Auguste de Béjarry, qui venait de vivre le drame de Savenay et se dirigeait vers la Vilaine, n'avait plus de nouvelles de son frère Amédée qui était resté à Blain et, également, de ses sœurs qui avaient été dispersées ; le brave capitaine *Tempête*, Auguste, obligé de se battre sans cesse, avait dû, lui-même, renoncer à protéger son pauvre frère blessé, Amédée, toujours hors d'état de s'aider et ne pouvant se tenir debout. La cour d'une maison, un peu apparente, se trouva ouverte : des mains charitables le firent entrer et fermèrent la porte. Mais cette maison était celle du citoyen Potier, un homme naturellement bon, mais républicain et révolutionnaire ardent, qui avait dû à son patriotisme et à une certaine intelligence, d'être nommé chef du district de la ville. Il avait couru au-devant des généraux républicains et s'occupait activement, comme beaucoup d'autres hélas, non seulement de fournir aux troupes ce qui leur était nécessaire, mais de leur faciliter la découverte et l'arrestation des malheureux « *brigands et brigandes* », qui pouvaient se trouver cachés dans diverses maisons, dont il savait les habitants accessibles à la pitié pour des vaincus et des amis peut-être. Il se montrait aussi âpre que les vainqueurs à la curée car les passions politiques avaient envahi son cœur au point de le rendre sanguinaire.



**Chemin du Rocher** : vers où se déroula les combats de Savenay →

Heureusement, la femme de ce trop zélé fonctionnaire, qui était bonne, charitable, chrétienne au fond du cœur, frémissait des horreurs que l'écho de la ville lui apportait, lorsque sa brave servante, Marguerite, accourut lui dire qu'un jeune blessé gisait dans la cour :

« *Il faut le sauver, Madame ; nous ne laisserons pas massacrer ce pauvre jeune homme dans la maison : ils les achèvent tous. - Sauvons-le*, répondit sa maîtresse, *mais mon mari. . . Comment faire ? - Essayons* », répondit la servante. Les deux femmes courent au blessé, le font entrer dans l'écurie, le placent près du foin qu'elles font tomber sur lui de manière à l'y enfouir.

Amédée de Béjarry était là depuis une heure à peine, quand la cour fut envahie par les bleus. Une douzaine de soldats se mettent à fouiller : quelques-uns entrent dans l'écurie et, voyant du foin entassé, commencent à sonder à coups de baïonnettes. Déjà l'un d'eux touchait, du de son arme, le pied de M. de Béjarry, lorsque les poules de Marguerite, la servante, qu'elle avait renfermées, pour les soustraire à la voracité des soldats, s'agitèrent dans leur réduit. À ce bruit bien connu, les soldats abandonnent leurs recherches, courent les poules, et le jeune officier vendéen est sauvé.

← Le moulin du Rocher : vers où se déroula les combats de Savenay

Profitant de l'obscurité de la nuit venue, les deux courageuses femmes, tantôt le portant, tantôt le poussant, firent monter le blessé par une échelle et parvinrent à l'installer dans un galetas, à l'écart du mouvement de la maison. Elles lui firent une couchette sur laquelle il put s'étendre, mais sur laquelle il ne pouvait tenter de se mettre debout : le local était tel qu'il était impossible au pauvre blessé de se dresser sur ses pieds. M. de Béjarry passa de longs jours dans cette prison, pourtant son salut présent, à peine préservé du vent et de la pluie par la couverture mal jointe, à laquelle il pouvait toucher de la main. On était à la veille de Noël [ c'était en réalité le 21 décembre ]. On l'installa à







la hâte ; un peu de nourriture fut mis à sa portée, p.415 puis la maîtresse et sa servante s'empressèrent d'aller reprendre leur place habituelle dans la maison. La soirée fut longue et pleine d'angoisses.

← rue de l'église de Savenay

On entendait à chaque instant les cris des victimes, mêlés aux chants et aux vociférations des bourreaux. À chaque instant, un coup de feu annonçait la mort d'un malheureux. On fusilla, à la porte de la maison même, un pauvre vieillard de 70 ans, M. d'Auzon, proche parent de M. de Béjarry, qui n'avait

pu se sauver et qui avait avec lui son domestique qui n'avait pas voulu se séparer de son maître. Ils tombèrent presque en même temps [ M. Sonnet d'Auzon, le dernier de cette famille, seigneur du Beugnon, s'était réfugié à Châtillon et lorsque les Vendéens furent contraints d'abandonner cette ville, il les suivit. Il avait une riche argenterie : il s'en faisait suivre comptant bien qu'elle lui servirait de ressources pour vivre ; son fourgon l'accompagnait encore, lorsqu'il fut fusillé à Blain ].

Après de longues heures d'attente, Mme Potier, brisée par les émotions de la journée, accablée de fatigue et d'inquiétude, chercha dans le sommeil un repos dont elle avait grand besoin. Son mari, le chef du district, ne rentra que fort tard, encore tout exalté du rôle qu'il avait joué, enivré peut-être par l'odeur du sang qu'il avait aidé à répandre, s'empresse de raconter à sa compagne le détail de sa journée, dont Blain venait d'être le théâtre : « *Il y a encore de ces brigands dans la ville. Demain, je ferai fouiller toutes les maisons, afin qu'il n'en échappe pas un* ». À ces mots, la pauvre femme est saisie d'un violent tremblement. Son mari cherche à la calmer et croit la rassurer en lui promettant de faire commencer cette fouille par sa propre maison. Elle tremble plus fort encore ; mais, par un violent effort, elle parvient à dominer sa frayeur. Elle repousse la proposition prétextant une crainte de désordre. D'ailleurs, elle lui expose qu'elle a fait bonne garde avec sa servante et n'a vu entrer dans la maison que les républicains qui ont volé ses poules puis elle supplie son mari de ne pas les ramener chez eux, rajoutant en souriant : « *Je crains presque autant vos soldats que les brigands* ». Le citoyen Potier lui promet alors de faire respecter leur demeure, de la bien fermer et de la faire garder contre toute invasion. À partir de ce jour, les deux généreuses femmes ne cessèrent de prodiguer au jeune officier blessé les soins les plus attentifs et les plus constants. Il faut dire que le chef de district passait

presque toutes ses journées hors de sa maison, cela facilita la tâche des deux protectrices : quand l'une était près du blessé, l'autre faisait le guet. Mais, les jours étaient longs pour l'infortuné jeune homme qui grelottait bien souvent et les nuits bien plus longues encore. Ne sachant comment le distraire, Mme Potier eut l'idée de le faire travailler. Un jour, elle lui apporte de la laine et des aiguilles ; elle lui donne quelques leçons et le soldat vendéen se met à tricoter. Il fit des bas pour le chef de district.

← La montée vers l'église de Savenay

C'était vraiment la Providence qui avait



conduit Amédée de Béjarry dans cet asile misérable, dans ce galetas ouvert à tous les vents, par une saison très dure, où il pouvait à peine se mettre sur son séant et où presque aucun mouvement n'était possible. Il eut de grandes souffrances ; mais les soins qu'il reçut et surtout sa jeunesse triomphèrent de tout. Au bout de trente-cinq à quarante jours, il put sortir, se mettre debout et se jeter dans les bois, où, guidé par un homme sûr que lui avait procuré Marguerite, la servante, il retrouva la trace des Vendéens, qui avaient gagné la Bretagne. Pendant sa longue réclusion, les nouvelles étaient rares : qu'était devenu son frère Auguste ? Ses sœurs, ses amis, vivaient-ils encore ?

Leur fuite, depuis le Mans, fut tout autant dramatique pour elles, comme pour de nombreux civils.

Antoinette, Sophie et Agathe, ses sœurs, arrivèrent, comme l'armée et la masse des réfugiés et comme leur frère Amédée, jusqu'à Blain. Comme la plus part de leurs compagnes, elles soignaient les malades et les blessés, heureuses d'échapper à la contagion qui venait ajouter aux causes de destruction de ces malheureux, voués à la mort. À Blain, elles traversèrent la ville avec l'armée, puis il leur fallut chercher une autre voie pour se soustraire au danger. Elles s'éloignèrent de la route et se présentèrent à une maison, espèce d'auberge, qu'on leur avait indiquée. Elles furent accueillies par la maîtresse de maison qui leur dit qu'il y avait d'autres





fugitives dans le grenier ; parmi elles, plusieurs de leurs connaissances ; p.416 que, plus nombreuses, elles seraient plus exposées, et qu'elles feraient mieux de gagner les bois voisins. Antoinette et Sophie s'éloignèrent mais Agathe, trop jeune pour résister à tant de fatigue, ne put les suivre : elle tomba devant la porte. Alors la servante de la maison la mit dans son lit, où elle fut bientôt atteinte d'un accès de fièvre si violent qu'elle en perdit connaissance.

Les républicains envahirent tout à coup la maison. Ils montent au grenier et se saisissent des malheureuses qu'ils trouvent. En descendant, voyant une femme dans un lit : « *Qu'est-ce que cette femme ?* » demanda l'officier. « *C'est ma camarade, répond la servante, elle est malade. Ne le voyez-vous pas ?* ». L'officier secoue violemment la pauvre Agathe dont la main brûlait et ne pouvant la sortir de sa torpeur, il la laisse et s'éloigne, emmenant les autres brigandes [ dont Mme Duchêne de Denant et l'une de ses filles qui survivra ; elle épousera un garde républicain, Jean François Hénaut qui s'installera à Mouilleron ; ils auront une descendance dont : **Jean de Lattre** qui sera aussi natif de Mouilleron , puis encore : Mme de

Citoy, née Monsorbier, et Mme Duchêne. . . qui furent envoyées à Nantes et noyées ].

Le lendemain, la bonne femme fit lever la prétendue servante et alla la cacher dans une petite chapelle, où elle resta vingt-quatre heures. Sa protectrice vint la retrouver et lui donna un gros morceau de pain, en lui disant que ses sœurs étaient dans un bois peu éloigné et qu'elle pourrait les y retrouver. Agathe sortit de la chapelle et se dirigea vers le bois. Une femme se présenta à elle, lui proposant de l'accompagner. Agathe refusa et dit qu'elle voulait se cacher seule [ plus tard, elle sut que cette femme était un espion et qu'elle l'aurait livré aux républicains ]. Entrée dans le bois, elle se cacha dans un fourré mais ne put retrouver ses sœurs. Elle y resta un jour entier. Il y avait deux jours et une nuit qu'elle n'avait mangé ; elle voulut prendre un peu de pain que la bonne femme lui avait donné mais elle ne put parvenir à l'avalier. Enfin, lasse de sa position, elle voulut sortir du bois en s'éloignant d'une direction où elle entendait des coups de fusil. Un château était près de là : elle savait que l'on y recevait des brigandes. Elle arriva à la porte, mais avant d'y frapper, elle se demande, si elle trouve des républicains, quelle histoire elle leur fera : « *Je n'en sais aucune, se dit-elle, je ne connais personne* ». Elle reste indécise ne sachant si elle doit frapper. Elle n'en eut pas le courage et retourna dans les bois.

Le château de **Blain** →

Au bout de quelques heures, elle revient au château, déterminée à sortir d'une position intolérable. Elle hésite pourtant encore. Mais enfin elle se décide : elle frappe. Une vieille femme vient lui ouvrir, la reconnaît pour une *brigande* et la fait entrer en lui disant : « *Ah ! ma pauvre chère fille, vous pouvez vous reposer ; vous n'avez rien à craindre. Mais, Jésus Maria ! vous avez bien fait de ne pas venir, il y a une heure : la maison était pleine de soldats républicains* ».

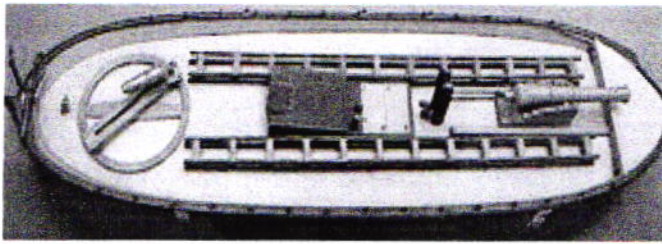
Au bout de quelques jours, la pauvre fille, qui désiraient ardemment rejoindre ses sœurs, apprit qu'elles étaient dans cette même maison où elles s'étaient séparées. Elle y va. Ses sœurs étaient cachées au fond d'un toit à moutons et avaient échappées à la rafle du grenier. Elle mettait le pied sur une échelle pour aller les rejoindre, lorsque les Bleus arrivèrent ; il lui fallut encore se cacher seule. Enfin, elles purent se réunir et aller ensemble se blottir dans le bois. Un détachement vint à passer, tirant au hasard dans le fourré. Agathe eut ses jupons troués par les balles [ c'était fin décembre ].

← Rond-point de **Blain** à la forêt de Gâvre

En cette fin d'année, il faisait un temps affreux. Agathe, fort enrhumée, ne pouvait s'empêcher de tousser, quand tout à coup elles entendent qu'on s'approchait. Elles se croient perdues : c'était un bon paysan qui, les ayant entendues, venait pour les sauver. Il les emmena dans sa maison et les y cacha pendant tout le temps de la proscription. Elles faisaient les fonctions de servantes. Leur peu d'habileté et la blancheur de leur peau les rendaient suspects dans le







voisinage, mais le pays était loin d'être hostile : p.417 elles ne furent pas inquiétées [ et y demeurèrent jusqu'à la pacification de la Jaunais, 17 février 1795, qui leur permit de rentrer dans la Vendée ].

← « *chaloupe canonnière* »

À la fin de 1793, les Vendéens sont militairement écrasés malgré un combat de Puisaye, le 8 nivôse ( 28 décembre ), dans la forêt du Perche. Les quelques rescapés de la Grande Armée se terrent au milieu d'une population prostrée. Même les troupes de Charette, qui ont eu le bonheur de ne pas se joindre à l'odyssée d'Outre-Loire, se résignent à la défaite. La Convention est convaincue qu'elle a anéanti l'armée vendéenne sur la rive droite de la Loire. La rive gauche restait en partie aux Vendéens. Les Bleus cherchèrent surtout alors à empêcher toutes communications entre les deux rives du fleuve : pour éviter tout passage possible, ils avaient fait saisir toutes les embarcations, qui, depuis Nantes jusqu'à Chalonnes, avaient été disposées, échelonnées sur le fleuve, à des distances de sept à huit cents mètres. Ces bâtiments portaient chacun un détachement de 10 à 15 hommes et un canon ; ils prirent le nom de « *chaloupes canonnières* ».

Chalonnes →

Remis de ses blessures [c'était fin janvier mi février ], M. Amédée de Béjarry retrouva en Bretagne plusieurs de ses amis, échappés du massacre de Savenay, dont : les frères Ussault ( ils étaient trois au début, un est décédé ), le chevalier de Chantreau, Du Peyrat, Millouin et plusieurs autres. Il apprit que son frère Auguste avait été appelé par M. de Puisaye pour aider à l'organisation du Morbihan et apprendre aux paysans à faire la guerre. Aussitôt que l'arrivée d'Amédée de Béjarry fut connue, un certain nombre d'hommes ayant appartenu à l'armée du centre, vinrent se grouper autour de lui. Béjarry savait que le pays qu'il traversait n'était pas hostile, néanmoins, il divisa ses gens en petits détachements, qui ne devaient marcher que la nuit.



L'année 1794 ( an 2 ) s'ouvre sous les pires auspices, la guerre n'est toujours pas terminée, les stocks de grain s'épuisent vite d'autant plus que le flot de réfugiés ne cesse de grossir à partir de février. De juin 1793 à décembre 94, les prix du pain et de la viande ne cessent d'augmenter jusqu'à 40%, quant au prix du beurre et des œufs, ainsi que ceux du savon et des chandelles, ils se sont envolés ( multipliés par plus de 7 ).

De 93 au printemps 94, un autre fléau s'abat sur les réfugiés de tout ordre : épidémie de fièvre putride, de typhus, « *maladie de la saleté, de la promiscuité et de la misère* » et de typhoïde « *on meurt beaucoup et les corps sont brûlés à la chaux et à l'acide sulfurique* » quand on le peut ; dans la région de Machecoul, des habitants sont touchés de fièvre putride, de variole, de flux de dysenterie et « *les fatigues, le veilles, les peines et le chagrin* » ont raison de plus d'un individu. Le froid ou la chaleur, la pluie, la maladie, la peur ou l'angoisse sont la cause d'un grand nombre de décès. [ Le docteur Gallot s'est éloigné du pays de Mouilleron. C'est, en médecin militaire, qu'en 1794, cet homme « si généreux » finit pourtant ses jours dans l'amertume ; il est emporté par la fièvre typhoïde, à La Rochelle ].

← Turreau

Mais un malheur, encore plus grand, va s'appesantir sur le pays insurgé. Sans aucune nécessité militaire, et sur une population sans défense, le général Turreau déchaîne, au début de 1794, ses [ tristement ] célèbres colonnes infernales. Ce sera un massacre délibéré, gratuit, de la population civile.



Le général Turreau, d'après Pierre Visca.

En ce mois de janvier, un nombre important d'exécutions a lieu à Fontenay. Parmi les gars de Mouilleron, arrêtés quelques temps avant, se trouvent : Pierre Morteau, 30 ans, tisserand, qui était accusé d'avoir suivi les Brigands et coupé les cheveux aux prisonniers patriotes ; Antoine Michot, 40 ans, menuisier, membre du Comité des Brigands ; Jean Michel, 52 ans, marchand à Mouilleron et Pierre Bonneau, 32 ans, aussi de Mouilleron, ne marchera pas jusqu'à la guillotine puisqu'il s'éteindra dans

les prisons de Fontenay. Ces mêmes infamies se dérouleront sur tout le pays insurgé : emprisonnements,



fusillades, massacres cruels de tous genres.

Il y eut également les fameux martyrs d'Avrillé ( non loin d'Angers ) qui commence dès le début de 1794 ( le 12 janvier : 500 victimes, principalement des hommes, paysans et artisans - le 15, 300 victimes, des hommes âgés de 18 à 65 ans ; le 18, 250 victimes, parmi lesquelles beaucoup de femmes, âgées de 19 à 63 ans ; le 20, 400 victimes, des hommes âgés de 17 à 65 ans ; le 21, 150 victimes, hommes et femmes ; le 22, 80 victimes ), rien que pour le mois de janvier.

Mil neuf cent quarante Vendéens fusillés dans un champ [ appelé aujourd'hui le *Champ des martyrs* ]. La moitié étaient des femmes. La plupart avaient subi un simulacre de jugement. Une longue liste de noms, avec en face du nom, un **F** tracé au crayon bleu, ou un **G** au crayon rouge ; **F** signifiait : à fusiller. **G**, signifiait : à guillotiner. On a joint au nom le motif de la condamnation : motif habituellement d'ordre religieux. L'un est condamné pour avoir porté un Sacré-Cœur à son gilet ; l'autre pour être allé en procession à Saint-Laurent ; un autre pour avoir fabriqué des chapelets ; celle-là pour avoir refusé d'aller à la messe du curé jureur. En gros, pour le crime impardonnable aux yeux des révolutionnaires, d'être de « *fanatique calotin* » [ on a érigé depuis une chapelle où les ossements des martyrs ont été rassemblés dont parmi eux 37 sont de la Vendée ; 26 des Deux Sèvres dont 11 de Châtillon ].

← Turreau

Louis Marie Turreau, ci-devant baron de Garambouville, ex-garde du corps du comte d'Artois, et, pour lequel, la Révolution a été l'occasion d'une rapide ascension. Pas vraiment un extrémiste, ni probablement un monstre comme Westermann, cet homme qui pourtant répugne à être affecté en Vendée, suggère des mesures politiques. Rien à faire : la Convention le presse d'en finir avec la Vendée. Et les représentants en mission lui répètent ce qui lui en coûterait de différer pareille décision.

la mort d'un fils →

Cependant, au moment de lâcher ses colonnes infernales, Turreau demande encore, par trois fois, s'il doit exterminer les femmes et les enfants : « *Tes mesures paraissent bonnes et tes intentions pures* », lui est-il répondu. On ne l'autorise pas, on ne lui interdit pas. On ne veut pas savoir. Turreau, qui se permet d'écrire de lui-même : « *Peu d'hommes ont des mœurs aussi douces que moi* », n'obtiendra jamais l'ordre écrit que, pour se couvrir, il réclame avec tant d'insistance. Ils sont du reste lâchés, les exécutants de ses basses œuvres, ivres d'alcool, de dépravation et de sang. Eux aussi, savent leur ignominie, qu'ils s'efforcent de masquer sous de pénibles jeux de mots. Ils n'incendient pas : ils éclairent la campagne. Ils ne tuent pas : ils font passer derrière la haie. Le système terroriste des colonnes infernales, et de ses chefs, se révèle, en effet, imperméable à toute critique morale. L'homme n'est plus une valeur en soi mais doit être apprécié en fonction de son utilité au service de la Révolution. Aux opposants, on dénie même toute humanité. C'est ainsi, qu'en Anjou, le chirurgien Pecquel - la chose est avérée - crée une tannerie de peau humaine pour en faire des culottes de cavalerie. On y a prélevé la peau de 32 personnes écorchées vives ; ces peaux étaient tannées par des soldats car les ouvriers refusaient de faire ce travail. Les pantalons étaient ensuite portés par des officiers [ déposition faite 26 août 1795 ].

D'autres encore témoignent comme le républicain Beaudesson, qui déclare sous serment : « *J'ai vu, des pères, des mères, des enfants de tout âge et de tout sexe, baignés dans leur sang, nus et dans des postures que l'âme la plus féroce ne pourrait envisager sans frémissement* ».

← Turreau

D'ailleurs, les tortionnaires ne s'occupent ni du sexe, ni de l'âge, ni de l'opinion. D'autres encore témoignent : « *Là c'était de pauvres jeunes filles toutes nues suspendues à des branches d'arbres, les mains attachées derrière le dos après avoir été violées. Heureux encore quand, en l'absence des Bleus, quelques passants charitables venaient les délivrer de ce honteux supplice. Ici, par un raffinement de barbarie, peut-être sans exemple, des femmes enceintes étaient*





étendues et écrasées sous des pressoirs. Une pauvre femme, qui se trouvait dans ce cas, fut ouverte vivante au Bois-Chapelet, près Le Maillon. Le nommé Jean Lainé, de La Croix-de-Beauchêne, fut brûlé vif dans son lit où il était retenu pour cause de maladie. La femme Sanson, du Pé-Bardou, eut le même sort, après avoir été à moitié massacrée. Des membres sanglants et des enfants à la mamelle étaient portés en triomphe au bout des baïonnettes ». Puis encore : « Une jeune fille de La Chapelle fut prise par des bourreaux, qui après l'avoir violée la suspendirent à un chêne, les pieds en haut. Chaque jambe était attachée séparément à une branche de l'arbre et écartée le plus loin possible l'une de l'autre. C'est dans cette position qu'ils lui fendirent le corps avec leur sabre jusqu'à la tête et la séparèrent en deux ». Et toujours : « des nourrissons étaient embrochés aux bouts des baïonnettes ».



Lors de la présentation du plan de Kléber pour anéantir la Vendée, Turreau arrivé la veille sur place, dira parlant du projet, sans sentiment aucun : « ce n'est pas le mien ». Pour lui, en effet gagner la guerre ne suffit pas, il faut encore purifier cette région maudite. Par le feu et le sang. Quelques jours plus tard commence la marche des colonnes infernales. Il lance de suite ses douze colonnes mobiles qui reçoivent quelques jours plus tard [ le 17 janvier ] l'ordre de parcourir la Vendée, d'est en ouest.



Pour leur éviter un sort funeste, les insurgés sont chassés de chez eux. La fatigue, la faim, les maladies les accompagnent tout au long de leur errance dans leur lamentable exode et la mort les fauche en grand nombre, au hasard des chemins et des communes traversées. Certains meurent le long des routes loin de tout lieu habité. Une inhumation rapide, sans témoin, une fosse creusée dans un rebord de champ peut dissimuler une maladie contagieuse, disent les autorités républicaines, et permettre d'éviter les questions embarrassantes des autorités civiles. La mort est souvent anonyme. Mais, dans la majorité de ces cas, l'identité des défunts est connue et attestée [ bien souvent, plus tard, dans les termes suivants : « décédé dans les fléaux de la gaire ( sic ) » ] par des témoins, proches parents, amis, compagnons de guerre ou d'exode. Ainsi, lorsque la mort ne les a pas happés, les réfugiés connaissent un sort peu enviables, souvent misérable, quittant leur domicile, la plupart du temps dans la précipitation, ils n'ont pu emporter avec eux que le strict nécessaire à une survie très précaire, abandonnant derrière eux pratiquement tous leurs biens. Leur lamentable exode s'effectue dans des conditions souvent épouvantables. Le froid ou la chaleur, la pluie, la maladie, la peur ou l'angoisse . . . rendent vite insupportable un voyage à l'issue incertaine.

Turreau →

Malheureusement, il y avait dans la Vendée une bande de voleurs qui pillaient indifféremment amis et ennemis ; mais en général, les Vendéens détestaient le pillage, prétextant, qu'il n'était pas surprenant que Dieu abandonne celui qui voulait s'enrichir du bien d'autrui.

Mais la campagne d'Outre-Loire n'avait pas fait cesser la lutte sur son premier terrain [ le département de Vendée proprement dit ]. Charette était resté sur place avec un certain nombre de divisionnaires [ commandants de divisions ] ou de capitaines de paroisses qui n'avaient pas pris part aux combats qui avaient précédé le passage du fleuve [ après Cholet, le 18 octobre ] ; presque partout il était resté des insurgés pour défendre leurs foyers ou refusant d'obéir à des ordres de campagne qui leur paraissent suicidaires.

D'ailleurs, moi **Jean Rousseau**, je sais ce que l'on pense de nous, nous les Vendéens proprement dits, « que nous ne sommes pas facile à mener ! que le meilleur d'entre nous est le moins obséquieux et le moins domesticables des hommes, avec cela fier, libre d'humeur et de propos, peu instruit, susceptible, indépendant, loyal en affaires mais implacable pour qui nous a trompé presque rogue [ arrogant ] en notre fidélité, et n'accordant le respect qu'à la condition qu'on ne parût jamais l'imposer » ; on nous dit pourtant aussi : « simple et bon, doux, hospitalier, fidèle à notre parole ;







qu'avec les animaux dont on a fait nos compagnons. Ne voyant rien au-delà de la sphère de notre hameau dans lequel se trouve notre habitation, attaché au sol qui nous a vu naître, qui a façonné notre caractère, nos habitudes, n'imaginant pas qu'il soit possible de vivre autre part et le plus grand supplice qu'on pourrait nous infliger serait de nous transplanter ailleurs ».

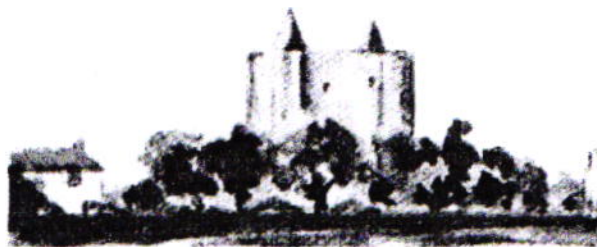
C'est pourquoi, nous n'avons qu'une obsession depuis tous ces événements tragiques, c'est de rester ou de retrouver nos foyers, nos terres et les cultiver. On vient d'apprendre, que ces jours-ci ( 5 janvier ), le jeune Louis XVII, toujours incarcéré à la prison du Temple, où paraît-il, on le traite fort mal, est retiré au couple Simon qui l'avait en garde depuis le 3 juillet précédent.

Presque tous nos prestigieux chefs ont disparus. D'Elbée, qui avait été grièvement touché à la poitrine par un nombre important de blessures ( 17 octobre ) à Cholet, avait été transporté à Noirmoutier par les frères de Cathelineau [ certains sont déjà morts ]. Charette lui avait donné asile à Noirmoutier. C'est là, hélas, que les

Bleus du général Haxo vont tenter de le capturer en attaquant l'île.

Louis XVII et les Simon →

Le républicain avait rassemblé 6000 hommes réunis autour de ses seconds : Dutruy, Duguet et Jordy, qui s'ébranlent à marée basse et franchissent le Gois. Entraînés par Jordy, mille fantassins prennent pied sur l'île, à la pointe de la Fosse. Malgré la courageuse résistance des 1800 Vendéens, les Bleus s'emparent de Barbâtre, pénètrent à l'intérieur de l'île. Avançant inexorablement, ils arrivent aux portes de la ville de Noirmoutier, où règne l'affolement. Mais, le vendredi 14 nivôse ( 3 janvier 1794 ), les défenseurs se rendent contre la promesse de la vie sauve, hissent le drapeau blanc . . . et Haxo reprend Noirmoutier au général Charette. Les trois Conventionnels qui



accompagnent l'armée républicaine, démentent la promesse de vie sauve, donnée par Haxo en échange d'une capitulation. Ils font incarcérer les soldats vendéens désarmés et ordonnent qu'ils soient fusillés dans les jours et semaines à venir.

← exécution de D'Elbée

Le lundi 17 nivôse ( 6 janvier ), commence le supplice de d'Elbée, qui avait été transporté dans l'île par Pierre Cathelineau et de ses compagnons. Un interrogatoire a lieu ; à la question : « *Quel motif l'a déterminé à s'armer contre son pays ?* » ; D'Elbée répondit : « *Je n'eusse point pris les armes contre mon pays, si je n'y eusse point été contraint ; cependant, on a point employé la violence, parce que je n'ai, à la vérité, opposé aucune résistance ce jour de 13 mars 1793, où j'acceptai le commandement d'environ deux mille hommes rassemblés sur la place de Beaupréau ; et ne fis d'abord d'autres dispositions militaires que pour la garde de ce poste et des paroisses circonvoisines* » ; puis : « *Que ferais-tu si nous t'accordions la vie et la liberté ?* », lui demande-t-on, « *Je recommencerais la guerre* » répond-il faiblement.

← château de Noimoutier

Le 9 janvier, sur la place, devant le château de Noimoutier, on transporte d'Elbée alors dans un fauteuil au pied de l'Arbre de Liberté. Une salve retenti. Trois corps s'affaissent : le quatrième n'a pas bougé. Forcément : l'homme a été fusillé dans son siège. C'est d'Elbée. Fusillé assis et entouré de Duhoux d'Hauterive [ son beau-frère ], de Boissy et du capitaine Wieland, ancien commandant de l'île.

fauteuil où fut tué D'Elbée →



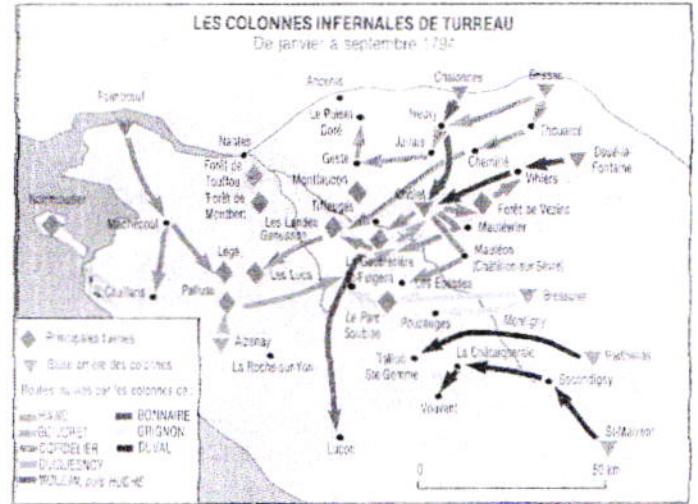


Madame d'Elbée, Marguerite-Charlotte Duhoux d'Auterive, est accourue auprès lui : on la garde prisonnière [ elle sera fusillée, sans jugement, liée dos à dos avec Mme Mourain de l'Herbaudière, le 17 janvier suivant ; aujourd'hui, dans le château, témoin de ce drame, on peut voir le fauteuil percé de balles ].

les colonnes de Turreau →

Il ne reste plus beaucoup de chefs royalistes pour galvaniser les quelques combattants rescapés ; après Savenay, La Rochejaquelein et Stofflet, se sont immédiatement dispersés, accablés. Seul Charette, suivi par 400 de ses fidèles, tient encore la campagne.

C'est, sur cette Vendée là, que Turreau à l'intention de s'acharner : « *Il faut l'achever, la détruire totalement, non seulement ses maisons; ses champs, ses récoltes, mais aussi ses habitants, tous ses habitants : les hommes survivants, bien sûr, mais aussi tous les autres : les enfants, les femmes et les vieillards. Tout. Plus rien que des amoncellements de cadavre sur une terre déserte. On n'aura plus à craindre cette race maudite, plus à craindre, alors seulement* ». Le prédécesseur de Turreau, Rossignol, qui « *était le plus lâche des soldats, le plus mauvais des officiers et le plus ignorant des chefs* », avait envisagé des méthodes plus radicales : « *la déportation de tous les habitants, l'utilisation de fumées asphyxiantes et l'empoisonnement des points d'eau et des rivières par l'arsenic* ». Tandis qu'Haxo, revenu de Noirmoutier, attaque les rassemblements de La Cathelinière dans la forêt de Princé [ Saint-Germain-le-Princé proche de Chantonnay ] ; il réussit à les disperser et note : « *Cette horde s'est totalement mise en déroute* ».



← Turreau : criminel de guerre

Kléber, un des subalternes de Louis Marie Turreau, déclare ( 8 janvier ) : « *Voici mon plan pour réduire les derniers rebelles. Presque tous ont péri : nous sommes désormais à six contre un. Évitions la dispersion, qui ne fait qu'approvisionner les Vendéens en munitions. Au contraire, assurons-nous de postes fixes, de façon à les isoler. Deux colonnes mobiles suffiront alors pour les harceler puis les anéantir. Et surtout, ne commençons pas à ratisser tout le pays : nous aurions une nouvelle guerre sur le dos* ». C'est le plan très réaliste d'un véritable militaire.

Nous étions au début du mois de janvier, moi **Jean Rousseau**, je ne sais plus exactement la date précise car nous n'avons plus d'office le dimanche et par conséquent plus de curé pour annoncer les fêtes des saints, la date et le jour du mois. C'est, dans ces temps-là, que mon fils **Jean** est né au hameau des *Bourracheries* [ ainsi que le veut la transmission familiale ; déclaré en août suivant ] dans le *moulin des Bourracheries*, qui fait cabaret, et qui est tenu par Maître Sarrazin ( le père de Madeleine, ma première femme, si vite empotée par la maladie, quelques mois après les noces ). Nous étions, avec ma seconde femme, Jeanne, descendu jusqu'au moulin de Maître Sarrazin, pour y passer la veillée et surtout pour y prendre des nouvelles et des ordres à l'occasion. Jeanne, quelques fois m'y accompagnait. Elle bavardait avec la maîtresse de maison. Aujourd'hui, elle tenait absolument à y aller une fois encore, avant que son état ne lui permette plus de faire ce chemin, qui, au retour est pénible à cause de la montée. Jeanne, qui était très fatiguée en ce moment, attendait pour bientôt un enfant. Maître Sarrazin m'accueillit comme à l'accoutumée les bras ouverts. Le feu de cheminée, abondamment garni, projetait un éclairage intensif. Son épouse et ses enfants étaient là autour de l'âtre ; ils serrèrent les rangs et Jeanne s'y installa de suite. Maître Sarrazin me fit prendre place avec lui à la table où attendait un pichet de piquette et nous entamâmes la conversation : toujours sur le même sujet, naturellement ! À savoir ce que nous réserve l'avenir fort sombre en ce moment ; puis, il raconte les dernières nouvelles et me parla d'un rassemblement prochain.

Les ruines du moulin des Bourracheries →

Nous étions en plein cœur de notre conversation







quand un cri terrible retentit dans la maison. C'était Jeanne qui venait d'être p.422 traversé par une douleur fulgurante. Nous cessâmes notre conversation mais nous demeurâmes à nos places comprenant ce qui allait se passer. L'épouse de Maître Sarrazin vint lui parler à l'oreille. À son tour, celui-ci me dit à mi-voix : « *Ta femme va mettre bas son petit. Elle a perdu les eaux ; elle ne pourra pas remonter jusqu'à la Sauvagère. Il faut qu'elle accouche là* ».

#### ← Consécration à la Vierge

Les femmes de la maisonnée se mirent à l'ouvrage pour aider à l'accouchement ; à la hâte, on mit une marmite d'eau à bouillir et, de suite, en charpie quelques linges. Tout se présentait bien, il semblait inutile, à cette heure, d'aller quérir une matrone. Un couple d'heures plus tard, mon fils « **Jean** » était né ; ma femme me l'a fait vite et « *bien fait* ». Sur la fin de la nuit, Maître Sarrazin a attelé une petite charrette dans laquelle il a jeté une brassée de paille puis nous y avons installé Jeanne. Puis, ainsi, nous avons regagné notre borderie où attendait le reste de la famille. Il fut baptisé, quelques jours plus tard, aux Châtelliers-Châteaumur par un prêtre clandestin ( car, pour nous, le baptême a plus de valeur qu'un acte civil nouvellement instauré ). Sans église, sans autel de la Vierge, le prêtre a tout de même fait un simulacre de « *Consécration à la Vierge* ». De retour à la Sauvagère ( de Mouilleron ) nous n'avons pas tardé à apprendre toutes sortes de nouvelles et pas des meilleurs pour notre cause, entre autre !

#### Messe d'un prêtre réfractaire →

Après avoir appris la reprise de Noirmoutier ( 9 janvier ) et la mort de Monsieur d'Elbée, Charette avait rassemblé 3000 paysans-soldats et s'était emparé de Saint-Fulgent tandis que trois jours plus tard, il se heurte aux Brouzils ( 12 janvier ) à la colonne de Joba ; ses hommes se dispersent et, blessé à l'épaule, Charette se réfugie alors au couvent du Val de Morière où il se soigne tranquillement pendant deux semaines.

Le 27 nivose ( 15 janvier ), Turreau a déjà fixé le départ des colonnes pour la fin janvier et prévient les Représentants en mission : « *Mon intention est de tout incendier et de ne préserver que les nécessaires à établir nos cantonnements propres à l'anéantissement des rebelles, mais cette grande mesure doit être prescrite par vous. Vous devez également décider sur le sort des femmes et des enfants que je rencontrerai en ce pays révolté. S'il faut les passer tous au fil de l'épée, je ne puis exécuter cette mesure sans un arrêté qui mette ma responsabilité à couvert* ».

Un massacre, encore, est annoncé : à la Gaubretière ( 15 janvier ), environ 10 hommes sont surpris à la ferme de la Petite Renaudière où se déroule une messe tenue par un prêtre réfractaire, sur leur refus de crier « *Vive la République !* », ils sont fusillés. C'est la politique de Turreau, qui est sûr de lui, et qui annonce ( 17 janvier ) : « *La promenade militaire que je médite sera terminée le 15 ou le 16 pluviose [ 3 ou 4 février ]. Je le répète, je regarde comme indispensable de brûler villes, villages et métairies* ». Son plan est parfait et les mesures conçues pour sa réalisation déjà depuis un moment [ 1<sup>er</sup> août dernier, en 1793 ], sont pour certaines déjà largement appliquées. La guillotine et le bourreau ne chôment guère depuis un bon moment.

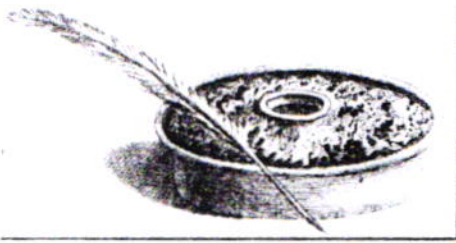


#### ← Les Dames de la Sorinière

Les arrestations, suite aux délations, bien souvent, ne cessent d'augmenter. Les Dames de la Sorinière avaient été arrêtées ( 19 janvier ) au Longeron [ près de Chemillé ]. Mme de la Sorinière et, sa belle-sœur, religieuse calvaيرية, sont guillotines à Angers, place du Ralliement ( les 26 et 28 janvier suivant ) tandis que les *Demoiselles* Catherine et Marie-Louise et leur servante, Françoise Fonteneau, sont fusillées quelques temps après ( au Champ des Martyrs d'Avrillé le 10 février 1794 ).

C'est aussi à cette date, que des instructions, bien précises et relatives à l'exécution des ordres du général en chef de l'Armée de l'Ouest contre les brigands de Vendée, sont promulguées : « *30 nivose An II, . . . Il faut tout incendié, anéantir les rebelles en huit jours. . . La Vendée doit être abattue* », tel était en secret l'intention du Comité de salut public ; puis, « *Tous les villages, métairies, borderies, bois, genêts et généralement tout ce qui peut être*





brûlé, sera livré aux flammes, après que l'on aura préalablement p.423  
récupéré les denrées et ceux des objets qui devront être préservés de  
l'incendie [ ce sera un pillage en règle . . . jusqu'aux objets d'églises ] . . . Il ne  
sera fait aucun mal à ceux qui seront connus pour leurs sentiments  
civiques ; ils pourront chercher asile sur les derrières de l'Armée ou  
résider en des lieux préservés des incendies . . . Tous les brigands qui

seront trouvés les armes à la main ou convaincus de les avoir prises pour se révolter contre la Patrie, seront  
passés au fil de la baïonnette. On agira de même avec les filles, femmes et enfants qui seront dans le même  
cas. Les personnes suspectes ou complices ne seront pas non plus épargnées ; mais aucune exécution ne  
pourra être faite, que le général ne l'ait préalablement ordonnée . . . ».

C'est le grand jour : le lundi 1<sup>er</sup> pluviôse ( 20 janvier ), la mise en marche des Colonnes Infernales est  
enclenchée. La population sera exterminée : on ne s'occupera ni du sexe, ni de l'âge, ni de l'opinion. Turreau  
lance son ordre de mouvement aux 102.709 hommes mis à sa disposition par la République, pour en finir avec  
les brigands de la Vendée.

Joseph Crouzat →

Dans un premier temps, une partie seulement forment les douze colonnes  
mobiles [ qui comprennent exactement 61327 hommes ] qui reçoivent l'ordre de parcourir  
la Vendée d'est en ouest. Ce sont les divisions de : Haxo, Jean Pierre Boucret ( fils  
d'un tapissier de Paris ; il décèdera en 1820 ), Etienne Cordelier ( fils de notaire ) qui a pour  
adjoint : Joseph Crouzat [ qui est à la tête de la 2<sup>ème</sup> colonne de Cordelier ; il est le plus âgé des  
généraux agissant en Vendée et son dossier militaire conserve un compte-rendu décrivant ses  
nombreuses infirmités ; il décèdera en 1825 ], Duquesnoy, Moulin ( se suicidera le 8 février  
1794 à Cholet ) puis Jean Baptiste Joseph Antoine Huché ( fils d'un sergent et lui même  
militaire, il reprend du service à la Révolution ; le 30 septembre 1794, la Convention le met en état  
d'arrestation ), Louis Bonnaire ( militaire de carrière et fils d'aubergiste, il décèdera en 1807 ),  
Louis Grignon ( il décèdera en 1825 ; fils d'un marchand, et militaire sorti du rang à la faveur de  
la Révolution ), Duval ( de son vrai nom : François Raymond dit Duval ; fils d'un officier de  
cavalerie ), qui devront déboucher de St-Maixent, Parthenay, Bressuire, Cholet, Doué-



la-Fontaine, Brissac, Chalennes et St-Florent.

← Bois et broussailles

Ces grandes unités se subdiviseront en douze colonnes [ 6  
unités X par 12 = 72 colonnes ] et, à charge pour elles, quelles que  
soient les rigueurs de l'hiver ou l'incompréhension des habitants,  
de : 1<sup>o</sup> détruire les approvisionnements, le bétail, le grain que  
l'on pourrait évacuer sur les derrières ; 2<sup>o</sup> brûler les maisons, les  
villages, les villes, sauf treize localités seulement seront  
épargnées, de façon à servir de points d'appui : Clisson, St-  
Florent, Montaigu, La Châtaigneraie, Sainte-Hermine,  
Machecoul, Chalennes, Chantonay, St-Vincent-Sterlanges,



Cholet, Bressuire, Argenton et Fontenay, que l'on réserve pour servir de magasins et de garnisons ; 3<sup>o</sup>  
désarmer tous les habitants, même les Patriotes. Il sera envoyé, d'ailleurs à cet effet, en Vendée des matières  
combustibles de toutes sortes pour incendier les bois, les taillis et les genêts ; les forêts seront abattues, les  
repères des rebelles anéantis, les récoltes coupées et les bestiaux saisis - 4<sup>o</sup> évacuer tous ceux qui, n'ayant pas  
pris les armes, pourraient cependant être soupçonnés d'avoir aidé les révoltés ; 5<sup>o</sup> fusiller tout homme suspect  
sur lequel pèserait le moindre soupçon et la race rebelle sera exterminée, la Vendée détruite.

C'est le grand départ. Ce même jour, Louis Grignon, commandant de la 2<sup>e</sup> division, reçoit ses ordres :  
« Camarades, nous entrons dans le pays insurgé. Je vous donne l'ordre de livrer aux flammes tout ce qui est  
susceptible d'être brûlé et de passer au fil de l'épée tout ce que vous rencontrez d'habitants. Je sais qu'il peut  
y avoir quelques patriotes dans ce pays. C'est égal, nous devons tout sacrifier ». Deux jours plus tard, il  
adresse le compte-rendu de la journée : « Toutes les métairies, les bourgs et les villes que nous avons  
rencontrés aujourd'hui comme hier, ont été passés aux flammes. Ma colonne de gauche en a fait autant. Nous  
en tuons près de deux mille par jour ».

Signature de Louis Grignon →

Louis Grignon, est parmi les plus féroces. Il  
conduit la Colonne n<sup>o</sup> 2. Il consigne quelques temps

*Louis Grignon*





plus tard ( le 16 mars 94 ) et, après son passage à p.424 Moulleron, en janvier : « Depuis que j'ai quitté Argenton, j'ai continuellement été à la poursuite des Brigands. Le 14 mars, j'ai fait brûler Bressuire et les environs ».

← Bois et broussailles : cabane en forêt

Dans cette véritable chasse à l'homme, les républicains étaient aidés de grands chiens qu'ils avaient dressés à découvrir les vendéens fugitifs cachés dans les fourrés impénétrables et qui parfois les déchiraient avant que le fer de leurs maîtres ne les atteint. Mais cette nouvelle cruauté servait parfois à sauver la vie des fugitifs car le bruit des grelots que ces chiens portaient à leur collier était un indice, certain, de l'approche d'une colonne républicaine.

Caffin, commandant de la 3ème division, qui n'a pas eu une instruction très poussée, fait aussi son rapport similaire à celui de Grignon : « Je t'observe ( sic ), camarade Turreau, que tu ne pense peut-être que le pays compense plus de quinze cent maisons, sans compter les métairies. Lorsque j'eincendis, je veux qui reste pas vaistiges et je commence le matin par les églises et les chappelles, après les maisons. J'ai fait tué ce matin cinquante-trois femmes, autant d'enfants. Pas un brigand n'a échappé ».

Le général républicain Grignon a, lui aussi, consigné ces événements dans ses rapports : « Depuis que j'ai quitté Argenton, j'ai continuellement été à la poursuite des brigands [les Vendéens]. Le 14 [mars], j'ai fait brûler Bressuire et les environs. Instruit que les brigands faisaient un rassemblement à Nueil et aux Aubiers, je m'y suis porté ; mais ils s'étaient repliés sur Maulévrier [...] Je comptais les attaquer à Maulévrier à la pointe du jour ; mais ils décampèrent à minuit pour se réfugier dans la forêt de Vezins où je les ai attaqués. Je les ai fait charger par ma colonne qui les a mis en déroute. Ils pouvaient être au nombre de 4 à 5.000, tant hommes que femmes, très mal armés. »

Le rapport de Cordelier, commandant de la 5ème division, est de la même veine : « J'ai brûlé toutes les maisons et tous les bois et égorgé tous les habitants que j'ai trouvés. Je préfère égorger pour économiser mes munitions. J'ai détruit ce matin trois cent cinquante hommes et femmes, la plupart sans armes. Tous les bestiaux ont été détruits. Mon adjoint Crouzat, commandant de la seconde colonne, a tué hier au seul bourg de Gonnord trois cent dix brigands : vieillards, femmes et enfants, mis vivants dans le fossé. Dans ce moment quarante métairies éclairent la campagne ».

Les colonnes Infernales →

Avant de mettre le feu aux bâtiments, on y enlevait les grains et les fourrages que récupéraient des « agents des subsistances militaires » ainsi qu'en avait la charge, Beaudusson, qui suivait la quatrième division, tandis que Turreau, parti de Chalonnes, et qui commande lui-même une colonne, est secondé par Moulin.

Tous se dirigent droit vers Luçon : « Jusqu'à Cholet, ils ne cessèrent de tout incendier : châteaux, maisons, métairies. La route de Cholet à Vihiers [ presque huit lieues = environ 40 km ] était jonchée de cadavres. Partout, les champs voisins du grand chemin étaient couverts de victimes égorgées. Voulant m'assurer [ Beaudusson ] par moi-même s'il restait des subsistances à enlever dans des maisons à moitié brûlées, je me transportai dans quelques-unes. Mais qu'y trouvais-je ? Des pères, des mères, des enfants de tout âge, de tout sexe, baignés dans leur sang, nus, dans des postures que l'âme la plus féroce ne pourrait imaginer sans frémissement. L'esprit se trouble même en y pensant ».



Inexorablement, les Colonnes infernales de Turreau s'enfoncèrent dans la Vendée Insurgée, ravageant tout sur leur passage. C'est par le Pont-Barré, frontière du Layon [ de la paroisse de Saint-Laurent-de-la-Plaine ], que



la Colonne de Cordelier passe massacrant les habitants du village de Barré ( 22 janvier ).

← réfugiés en forêt

Le vendredi 5 pluviôse ( 24 janvier ), Turreau, de Cholet, adresse un rapport au Comité de Salut public [ extrait du Service historique de l'armée de terre ] : « *J'ai commencé le plan que j'avais conçu de ma promenade en Vendée, en la faisant traverser par douze colonnes, qui ont déjà fait des merveilles : pas un rebelle n'a échappé à leurs recherches. Une quantité considérable de grains a été découverte et des ordres aussitôt donnés pour les faire filer sur*

*les derrières. J'espère aussi avoir bientôt à vous offrir une collection intéressantes de vases sacrés, d'ornements d'églises et autres, d'or et d'argent. Enfin, si mes intentions sont bien secondées, il n'existera plus dans la Vendée, sous quinze jours, ni maisons, ni subsistances, ni armes, ni habitants que ceux, qui cachés dans les forêts, auront échappé aux plus scrupuleuses perquisitions. Car, citoyens représentants, je dois vous observer que je désespère de pouvoir tout incendier les forêts . . . Pourtant, il faut donc que tout ce qui existe encore de bois de haute futaie soit abattu, à charge de vider le pays entièrement sous quinze jours ».*



← Massacre du Carrefour-des-chats

Ainsi, a lieu un horrible massacre d'une trentaine de villageois au Carrefour-des-chats par les soldats de la colonne Bonnaire ( 21 janvier ). Toujours Bonnaire, et ses « *monstres sanguinaires* », massacrent une pauvre femme tenant sa petite fille dans ses bras.

Pourquoi cet acharnement ?

Après l'écrasement de la Grande armée, Outre-Loire, c'est sur une région, presque totalement privée de défenseurs, que se déchaînent ces douze colonnes. Ce ne sont plus que des civils, de pauvres victimes, sur lesquels Turreau s'acharne. Aucune considération d'ordre militaire ne saurait expliquer ce crime, ces actes hallucinants. Alors, pourquoi une telle extermination, délibérée, gratuite, de la population civile sans défense : « *C'est une race maudite* », rétorque-t-on. Le lendemain, les colonnes parvenaient à leurs points de destination ayant effectué leur ouvrage avec un excessif empressement. Pourtant, il est constaté que suivre un itinéraire trop précis a nui à la totale efficacité de l'opération. Turreau réunit ses divisionnaires à Cholet et leur donne ordre de recommencer le travail,

mais cette fois partout où bon leur semblera et il leur laisse toute latitude pour effectuer leur œuvre de destruction. Il ne leur en fallait pas plus.

Assassinat d'une femme et son enfant →

Depuis fin décembre, La Rochejaquelein et Stofflet avaient réussi à regrouper 800 hommes. Ils errent aux confins de l'Anjou et du Poitou, se cachant dans les bois, notamment dans la forêt de Vezins. Ils convoquent les ultimes combattants pour le 24 dans les landes des Cabournes, près de Saint-Lézin. Ce jour-là, La Rochejaquelein se retrouve à la tête d'une petite armée et remporte plusieurs succès dont la reprise momentanée de Chemillé.

Depuis le début de janvier, les « *colonnes Infernales* » et incendiaires, sont donc en route : la n° 1, qui ne sera pas subdivisée en deux comme prévu dans les ordres, est commandée par Prévignaud qui remplace à main levée le général Duval, blessé pendant l'été précédent. C'est donc son adjoint Prévignaud, qui commande à sa place.

Partant de St-Maixent ( le 23 janvier ), par des chemins détremés, Prévignaud arrive à la Châtaigneraie ( le 26 ) et se porte de suite sur Vouvant qu'il incendie, fouille la forêt proche, mais le mauvais état des chemins gêne les opérations d'enlèvements des subsistances. Puis, il campe à la Caillère ( 27 ). Il assiège, avec son homologue le général Dufour, le château de St-Sulpice-en-Pareds où se sont retranchés 18 vendéens. Il massacre également l'intendant du Marquis de Saint Sulpice, Philippe-Quentin de Lingier, les défenseurs du château et le notaire M° Blaizot. Il pille puis brûle le château de la Mothe et nettoie les environs. Sous la Révolution, on rebaptise St-Sulpice en « *la Fertile* », sans doute en raison de la qualité reconnue de son terroir...

C'est à Bazoges ( 6 km à vol d'oiseau de Moulleron ), que Prévignaud stationne et où il reçoit l'ordre de





**Bazoges-en-Pareds →**

Grignon, quant à lui, commande la colonne n° 2 et stationne pendant une bonne période à Pouzauges tout en ratissant les environs. Précédemment, dans cette ville ( 30 janvier ), après un bon festin avec ses subalternes, ils se font amené une trentaine de prisonnières qu'ils violent puis qu'ils font fusillées : Grignon appelle cela « *prendre le café de Cythère* ». Il est à Chantonnay le 5 février, tandis que Bard, malade, lui donne le commandement de cette ville où il reste quelques temps ( du 5 février au 2 mars ), et d'où il rayonne sans arrêt dans les environs. Tandis que, le samedi 6 pluviôse ( 25 janvier ), la colonne de Daillac avait commis « *un horrible massacre* » à la Châtaigneraie.

Le dimanche 7 pluviôse **an II**, « *Seconde promenade* » [ du 26 au 31 janvier ], avec cette fois, 103.112 hommes exactement, et alors que les colonnes infernales viennent d'être lancées pour la deuxième fois contre le territoire insurgé, le district de la Châtaigneraie envoie des émissaires auprès de Turreau, afin de le convaincre de ne pas incendier les communes de son ressort [ dont **Mouilleron** ]. Pour preuve de la bonne foi et de la loyauté des habitants, le district lui signale que « *les citoyens réfugiés [ patriotes ], organisés en gardes nationales, ont formé quatre compagnies franches de chasseurs qui combattent encore avec l'armée* ».

Mouilleron est à peu près épargné pour cette fois là mais, dans les jours suivants, le second de Grignon, Lachenay, se déploie sur Pouzauges ( 28 janvier ) et l'incendie ainsi que le Boupère ( 31 ), puis Mouchamps le même jour où plusieurs habitants sont fusillés et enfin ( le 9 ) il est à Chantonnay.

Les Colonnes infernales s'enfonçaient, de partout à la fois, dans la Vendée Insurgée, laissant derrière elles, de longues traînées de flammes ; une « *colonne incendiaire* » se porte sur Mouilleron et quelques massacres ont lieu cependant : des femmes sont jetées dans les puits, un combat a lieu à l'entrée du bourg et même à l'intérieur du cimetière. Puis les soldats vont se disperser dans les campagnes avoisinantes pour y multiplier avec les pillages et les meurtres, de nouveau incendie.

Le 7 Pluviôse An II ( 26 janvier 94 ), cette date, pour Mouilleron, peut s'inscrire en son calendrier en lettres

de sang ! Ce jour-là, à Fontenay-le-Peuple, sont guillotines encore 8 personnes de la paroisse [ en tout, pendant l'ensemble des événements, il y aura sur la paroisse 47 victimes ] : Jean Pizon, 61 ans, laboureur, métayer à la Pybolière, a été arrêté le 9 octobre dernier en même temps que François Pain et Pierre Riffaut. Pizon, père, était très actif et membre du Comité. Peu de temps après, le 13 octobre, ce sont ses deux fils qui sont capturés à leur tour : Antoine, 24 ans, qui est « *accusé d'avoir coupé les cheveux des patriotes* » ; il est sabotier dans le hameau de la Pybolière comme son jeune frère, Jean, aussi sabotier et qui n'a seulement que 18 ans. Trois jours plus tard, avait été également arrêté Pierre Baudry, 46 ans, fileur de laine demeurant la Maisonneuve de la Coudrie [ ou les Coindries hameau proche du moulin Maingot et de la Sauvagère ].

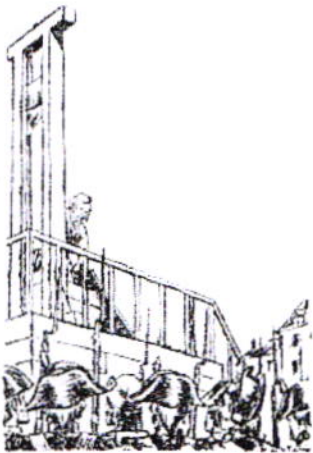
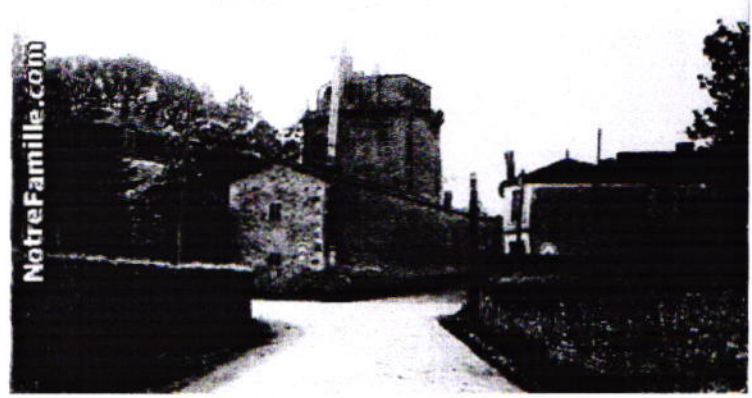
À Fontenay-le-Comte, devenu « *Fontenay-le-Peuple* », où la population a augmenté au moins de moitié, à cause des nombreux réfugiés qui sont victimes de

la famine à tel point que de nombreuses femmes sont contraintes de se prostituer. « *Fontenay-le-Peuple* », est dirigé par le représentant du Salut Public, Joseph Lequinio, qui a, à son actif : 332 prisonniers jugés dont 196 seront exécutés sur ordre de la commission militaire, une quarantaine d'autres sur celui du tribunal révolutionnaire.

**Joseph Lequinio →**

Ce même jour [ 26 janvier ], sont donc encore fusillés à Fontenay, des gars de chez nous : Charles Reau, 36 ans ; Pierre Avril, 45 ans, meunier ; Jacques Clergeau, 30 ans, voiturier et « *courrier de brigands* » ; Pierre Morteau, 30 ans, tisserand ; Antoine Michot, 40 ans, meunier ; Jean Michel, 52 ans, marchand, tandis que Pierre Bonneau vient de décéder en prison. Souvent ces arrestations étaient la conséquence de délations bien précises. Impossible alors au « *brigand* », faisant le guet, par exemple, de pouvoir s'échapper et il en était de

BAZOGES-en-PAREDS (Vendée). — Le Château.







même pour les populations innocentes.

p.427

← La Sauvagère

Pourtant, à l'approche des Bleus, parfois signalée par de jeunes garçons juchés au faite d'un arbre, la population du hameau, future victime, tente de se sauver. Les vieillards, les femmes, les enfants avec peu de réserves ; un grignon de pain, et encore . . . , fuyants en direction des bois où parfois des abris étaient pratiqués. Pendant, ce temps, les Bleus pillent les maigres réserves, quelques objets de valeur quand il y en a, des volailles pour le sûr . . . et, à l'aide de leur sabre ou leur baïonnette, ils grimpent sur les barges de foins, sur les paillers et criblent ceux-ci

de coups afin de découvrir quelques retardataires . . . puis ils brûlent les fermes et pratiquent des battues aux alentours.

fuite devant les **Colonnes** →

Dans la forêt, les fuyards attendaient ; de temps en temps un jeune enfant montait à la cime d'un arbre haut pour voir si l'ennemi était parti. Il découvrait alors les fumées d'incendie et l'on rentrait quand tout semblait devenu calme . . . que trouvait-on pour certains ? Bien souvent la borderie [ ferme ], le hameau, à peine reconnaissable avec leurs ruines noircies. . .



que le paysan est souvent obligé d'abandonner totalement faute de pouvoir la reconstruire. . . Et, les morts que les prêtres ne peuvent bénir avant d'être inhumés, quand ils le sont. . . les prêtres ne peuvent plus également

tenir leurs registres.

← Chemin bas qui conduit au bois des Bourracheries

Ce jour maudit, les colonnes arrivèrent au hameau de la Sauvagère.

On entendit, dans l'après-midi, au loin, retentir les aboiements des chiens et le son grêle des clochettes que ceux-ci portaient attachées à leur collier ( dans cette véritable chasse à l'homme, les républicains étaient aidés de grands chiens, qu'ils avaient dressés à découvrir les vendéens fugitifs cachés dans les fourrés impénétrables et qui parfois les déchiraient avant que le fer de leurs maîtres ne les atteint. Mais cette nouvelle cruauté servait parfois à sauver la vie des fugitifs car le bruit des grelots que ces chiens portaient à leur collier était un indice, certain, de l'approche d'une colonne républicaine ).

Vite, on a arrêté notre besogne, réunissant de maigres biens abandonnant le fruit d'un dur labeur. Il fallait ramasser ou cacher quelques pauvres victuailles. Notre aîné, Pierre qui a 5 ans, avait tout compris, était parti en courant avec des enfants du voisinage se cacher au plus loin, dans la forêt, en espérant que les soldats n'iraient pas dans cette direction. Il nous faut sauver nos enfants et surtout le dernier né, un nourrisson de quelques semaines, bien serré dans son maigre lange et dont les pleurs pourraient

attirer l'attention des soldats vers le lieu où l'on se réfugie habituellement. Moi, **Jean Rousseau**, j'avais saisi un petit sac de grains, une paire de poule, les dernières, et je tenais muselé une maigre chèvre.

Dans son berceau, notre dernier-né, **Jeannot**, dormait paisiblement.

A cours de temps, Jeanne, ma femme, s'en saisit, elle lui bâillonna la bouche avec un mouchoir pour l'empêcher de crier, tout en y insérant un petit bout de toile trempé dans un peu de lait, elle dépose l'enfant enroulé dans une guenille, au fond d'une **ceppe cracotte** [ têtard, arbre noueux qui devient souvent creux ; l'arbre en photo, ci-après, se trouve à St-Maurice-le-Girard ], située vers le *Bois des Bourracheries*, espérant ainsi le soustraire à la folie meurtrière des soldats. La cache est bonne, l'enfant est à l'abri, pense-t-elle, et elle se promet naturellement de le récupérer, une fois le danger passé, dès le lendemain matin.

Puis, elle fuit, à son tour, emportant dans ses bras : Marie 3 ans et Marie Jeanne qui n'a que 2 ans. Dès l'aube, elle retourne à l'arbre





protecteur, elle transpire, elle a peur car il y avait tant de bruit hier soir sur les hauteurs de la *Sauvagère* p.428 où grouillaient tant de soldats, torches en mains.

Oh ! miracle ! dans la nuit, une araignée a tissé une large toile sur l'ouverture de l'arbre obstruant le creux ; de ce fait, les soldats qui sont passés par là, baïonnettes en mains, n'ont pas enfoncé leur pique pointue dans la *ceppe cracotte*. L'enfant n'a pas été tué, il est bien vivant et dort malgré le froid intense de la saison ( beaucoup plus tard, on considérera ce fait comme un prodige. " *Jeannot* ", à qui on raconta, sans doute maintes fois, cet épisode ainsi que les nombreux faits et méfaits commis pendant cette horrible période du passage des colonnes infernales, se considérant comme *miraculé*, pria et remercia toute sa vie durant, la " *Vierge Marie* ". De plus, cet événement fut transmis à ses descendants dont à moi, votre serviteur, mais aussi à d'autres branches collatérales qui m'étaient totalement inconnues jusqu'au jour où je les ai rencontrées, à la période où j'ai entrepris ce livre sur les Rousseau ). L'enfant n'a pu être sauvé que par Dieu !

#### Ceppe Cracotte →

Après que les colonnes infernales eurent commencé leur sinistre besogne, « *les Vendéens n'avaient plus besoin du prétexte de la religion et de la royauté pour prendre les armes ; ils étaient forcés de défendre leurs chaumières, leurs femmes qu'on violait, les enfants qu'on passait au fil de l'épée [...]* Je voulus discipliner l'armée, et mettre à l'ordre du jour la justice et l'humanité. Des scélérats, dont la puissance a fini avec l'anarchie, me dénoncèrent : on calomnia le dessein que j'eus d'arrêter le sang qui coulait, on m'accusa de manquer d'énergie », raconte un gradé républicain.



Rousseau Jean " *Brigand* "



X Jeanne Mussaud

Rousseau Jean " *Jeannot* "

X Marie Pacteau

Rousseau Louis " *Liset* "

X Dagusé Zélie

Rousseau Marie

X Boisseau Onésime

Boisseau Marie Marthe

X Bagné Etienne

Bagné Susanne

X Raimond Raymond

Raimond Marie - Line

← Descendants de **Jeannot**, fils de **Jean Rousseau**

En Maine et Loire, c'est aussi le carnage. Le 25 janvier, encore, les *soldats incendiaires* encerclent la petite bourgade de Melay, investissent les maisons dont ils sortent brutalement les occupants qu'ils conduisent dans la cour du presbytère. Un tribunal militaire est aussitôt constitué pour juger les prisonniers, essentiellement des femmes. Le sauf-conduit que ces dernières possèdent ne change rien à la sentence puisque leurs maris ou leurs proches ont combattu dans les rangs des Vendéens : elles seront condamnées à mort avec leurs enfants. Une femme enceinte, Françoise Plessis, implore la clémence de ses juges, qu'au moins, ils la jettent en prison le temps que naisse son enfant, et qu'après il dispose d'elle comme bon leur semblera. Mais rien n'y fit. Le verdict est sans appel.

Avant de procéder à l'exécution générale, les soldats profanent les vases sacrés et les vêtements sacerdotaux trouvés dans la cure, puis ils mettent le feu à l'église et aux maisons du bourg. Puis, plus ou moins avinés, ils célèbrent leur « *victoire* » par des chants et des danses. Les condamnées observent ce triste spectacle en se préparant à la mort par la prière. Le jour décline déjà quand l'ordre est donné de marcher au supplice, entre deux rangs de soldats. La nommée, Michelle Viau, marche à la tête du cortège, entonnant le cantique d'action de grâces « *Te Deum laudamus* ». Avec ces malheureuses, 23 enfants les accompagnent, soit blottis dans leurs bras soit marchant à leurs côtés. Arrivés dans un champ voisin de la Cure, les victimes sont alignées le long d'une haie, chacune en face de son bourreau. Le commandant de la troupe leur ordonne alors de s'agenouiller, ce qu'elles font-sur-le-champ.

*martyrs de Melay* →

Mais on remarque qu'ainsi il sera plus difficile de les atteindre. On les fait donc se relever. Puis, un roulement de tambour annonce le feu, suivit par une terrible décharge qui fauche les malheureuses dans un épais nuage de fumée. Le commandant ordonne enfin d'achever les survivants à coups de crosse ou de sabre et de dépouiller les corps. Peu après le départ des soldats, une femme qui avait échappé à la rafle, se rend sur le lieu du supplice pour voir, à la lueur de l'incendie des maisons voisines, s'il se trouve quelque survivant au massacre. Quatre personnes ont en effet survécues : Marie Boulestreau, blessée grièvement à la tête et qui doit la vie à la clémence d'un soldat qui lui couvrit le







visage d'un mouchoir ensanglanté ; Marie Hilaire, Jeanne Belouin, p.429  
veuve Gourdon, et Pierre Gourdon ( petit-fils ) dont la mère et les quatre frères  
et sœurs n'ont pas eu sa chance ( Pierre Gourdon, le dernier survivant du carnage  
décèdera en 1854 ). Les corps des victimes de Melay ont été enterrés par deux  
vieillards et quelques enfants, le lendemain du massacre, dans une fosse  
creusée à la hâte dans le cimetière paroissial.

← Croix de granit de **Melay** ( ils y resteront pendant 80 ans. L'un des enfants qui  
participa à cette sépulture, Jacques Leroux, entretint le souvenir des martyrs auprès de ses  
propres descendants. Son fils aîné put ainsi diriger les fouilles lorsqu'on décida d'élever une  
chapelle à l'emplacement de la fosse commune. L'exhumation commença le 27 novembre  
1874. Les ossements des martyrs reposaient là, pêle-mêle, mais bien conservés. Les restes des  
victimes furent déposés quelques jours plus tard dans deux caveaux près de l'autel. On érigea  
aussi, en 1978, une croix de granit à l'emplacement même du massacre ).

Ossements ( ci-dessous ) des martyrs de Melay ↓



Puis raconte un témoin à propos des autres atrocités commises ailleurs : « *Nous allâmes à La Jumellière ( 25 janvier ) ; on nous dit que les bleus y étaient et massacraient tout. Nous y arrivâmes mais les bleus étaient retirés à Chemillé. Nous y marchâmes ; je fus en avant avec deux cavaliers qui connaissaient bien la route. À un quart de lieue de La Jumellière, j'aperçois, dans un coin du chemin, un monceau de victimes, amoncelées comme une corde de bois ( unité de mesure ), entre un chêne et un grand piquet. Il y en avait, à la hauteur d'un homme et plus de quinze pas de long, tête à pied. Ce spectacle m'effraya. Mais c'était comme rien. À cinquante pas plus loin, j'aperçois un homme, dans le coin d'un champ de genêts, qui baissait la tête et la relevait ; je crus que c'était l'ennemi qui était dans le champ de genêts. Je fais filer mes deux cavaliers derrière moi, au bout du champ, pour bien regarder s'ils ne voyaient rien. Ce malheureux m'aperçut et se sauva. Je lui criait « Arrête ! ou tu es mort ». Il vint à moi ; je lui dis « Que fais-tu là ? » Il avait une pelle sur son épaule ; il me dit « Ah ! j'ai eu grand' peur ». Il se mit à pleurer. « Voyez, me dit-il, dans le milieu du chemin, ma femme égorgée, mes cinq enfants avec, et je suis à faire une fosse pour les mettre. » Je fis dix pas ; j'aperçus une femme étendue dans la boue, un enfant sur le bras gauche, un sur le bras droit, un autre sur la jambe gauche, un autre sur la droite, et le cinquième au sein de sa mère ; tous avaient la tête ouverte, le cerveau ôté et mis dans la poche de tablier de la mère. Jamais aucun homme ne pourra croire à une barbarie pareille. Cependant, le fait est constant, je l'ai vu de mes yeux et j'en ai pris note ». Ce dernier massacre a fait un nombre important de victimes : 37 femmes et enfants, ainsi que les conseillers municipaux et le prêtre constitutionnel, qui sont massacrés à la baïonnette dans un pré.*

Mais des réactions commencent à se préciser. Exaspéré par cette guerre digne de sauvages, ce qui restait de la population se défendait : le désespoir faisait de nouveaux soldats [ le plus jeune des **Rousseau** ], qui venaient se joindre à ceux qui avaient déjà combattu. Le recrutement devenait naturel suite aux barbaries perpétrées par les républicains : proche de notre canton, deux frères habitaient l'un à Montaigu et l'autre Tiffauges. Jusque là, ils n'avaient pas pris les armes. Un jour, celui de Montaigu arrive avec un fusil sur l'épaule et un enfant de cinq ans qu'il traînait par la main. Son frère lui voyant la figure bouleversée : « Qu'as-tu ? lui dit-il, - Ce que j'ai ? répond l'autre. Hier, j'avais ma femme et quatre enfants : les républicains sont venus : ils ont tué ma femme et trois de mes enfants, je n'ai plus que celui-là : Je te le donne. - Mais que veux-tu faire ? - Moi ! » répond l'autre, en serrant convulsivement son fusil, « en tuer le plus que je pourrai, jusqu'à ce qu'on me tue ! ». Il tint parole.

← Croix de la **Jumellière**

Les Colonnes infernales de Turreau s'enfoncèrent donc, dans la Vendée ( et les autres départements insurgés ), laissant derrière elles, de longues traînées de flammes. Dans le même temps, tout le Choletais aussi flambait. Et également le Châtillonnais. Et le Bressuirais dont la ville de Bressuire





qui a été entièrement brûlée lors du passage des colonnes infernales.

Les massacres se mêlaient aux incendies. Non loin d'ici, en Vendée, à la Gaubretière, 500 malheureux furent exterminés dans les bois du Drillay. Les gens d'ailleurs fuient et se

dissimulent dans des cachettes dans les bois, dans les forêts de : Grasla et de Vezins ; cachettes dans les gros chênes creux ; dans les genêts surtout. Car les genêts couvrent alors des champs entiers ; ils sont épais et les Bleus n'osent guère s'y aventurer : un coup de fusil à bout portant est toujours à redouter. C'est là, qu'on se tapit le cœur battant.

Parfois, on entend les Bleus qui passent, en jurant. Il suffirait que le chien aboie, qu'un enfant crie, pour attirer leur attention : « Mais, chose



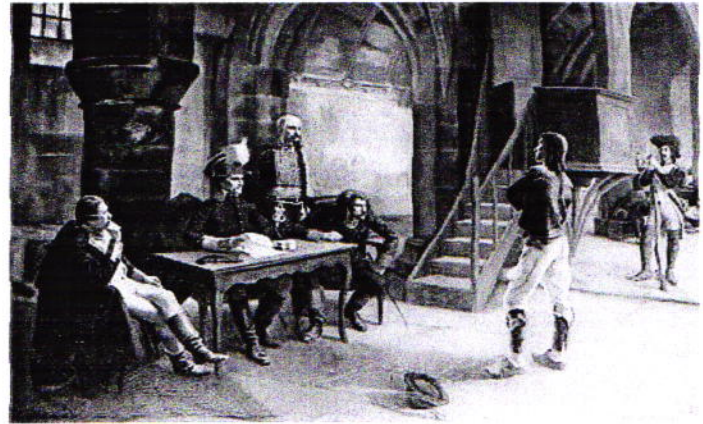
curieuse, on dirait que les chiens eux-mêmes ont compris. Les pauvres bêtes sont là, couchées le museau à terre, tout le poil tremblant. Jamais elles n'aboient ! Les petits enfants, eux aussi, ont-ils compris ? Leurs mères les serrent, passionnément, sur leur poitrine ; il n'est pas d'exemple connu qu'un enfant, en criant, ait fait périr sa mère ! ».

Beaucoup de paysans valides ont réussi à fuir devant les premières colonnes dont l'approche était signalée par les fumées et les lueurs des incendies. Ils s'assemblent à nouveau, formant des groupes dans les bois, une petite armée. La Rochejaquelein, le jeune héros survivant et Stofflet accourent, se mettent à nouveau à leur tête. Et ce sont des luttes où l'horreur et la rage décuplent l'ardeur. Car tant de sang répandu et d'incendies allumés provoquent un sursaut dans la population restée au pays, en octobre précédent pendant le passage de la Loire pour certains, et qui pourtant n'aspirait qu'à la paix et aux travaux des champs. Tous ceux qui fuient le fer et le feu, tous ceux qu'enragent et bouleversent le spectacle ou les nouvelles des villages ravagés, des enfants massacrés, des femmes outragées se regroupent et forment des bandes qui rejoignent soit La Rochejaquelein, soit Stofflet ; ceux-ci, après un assez long séjour dans les forêts qui environnaient Vezins, avaient déjà rallié autour d'eux le plus grand nombre de ces partisans, et sous leur commandement, l'armée d'Anjou, et celle de feu Monsieur de Lescure, s'étaient reformées, ainsi que celle de Charette.

Le 8 pluviôse [ lundi 27 janvier ], on apprend l'arrestation du Prince de Talmont. Ce vaniteux, vexé de s'être vu préféré Fleuriot pour un commandement en chef, s'était retiré des combats en décembre 1793. Malheureusement, il est arrêté près de Fougères, il sera condamné à mort à Vitré et exécuté, guillotiné, à Laval.

Interrogatoire du Prince de Talmont →

A partir de cette date, les colonnes intensifient leurs rafles et, sans distinction, sèment la mort sur tout le territoire Vendéen [ appelé la Vendée Militaire qui comprend quatre départements ] : ce furent des femmes éventrées, brûlées, fondues pour en obtenir la graisse, des enfants embrochés au bout des baïonnettes, des vieillards empalés et des combattants jonchant les fossés des grands chemins ; l'horreur est indescriptible ! Ces colonnes occuperont le 8 pluviôse [ lundi 27 janvier ] les postes de la Caillère, puis le Tallud-Sainte-Gemme, Pouzauges, La Flocellière, Les Epesses [ 1000 victimes brûlées vives par Amey ], Saint-Laurent, Cholet, qui est totalement incendié [ en 1797, Cholet ne comptait plus que le quart de ses huit mille habitants ], Le May, Jallais et Sainte-Christine.



Après que les colonnes infernales eurent commencé leur sinistre besogne, la Vendée se vide de ses habitants, de quelque bord qu'ils soient. On fuit in extrémis bien souvent et surtout on a compris les intentions de la République : « Ils n'y a rien de bon dans la Vendée, la race est mauvaise. Il faut y transporter une peuplade de républicains qui cultiveront ce pays, le plus fertile de la République [...] Ces réfugiés ne valent rien, ce sont des lâches en général. Il n'y a de réfugiés dignes d'intérêt que ceux qui sont mis dans nos bataillons ».

Signature Sapinaud de la Rairie ( 2ème rang ) →

Les chefs royalistes, ceux qui ont échappés au dernier massacre de Savenay, veulent encore tenter un sursaut. Sapinaud

*Signature de Sapinaud de la Rairie*





de La Rairie [ le neveu de Sapinaud de La Verrie décédé p.431 au Pont-Charron l'été précédent ] reprend les armes, bat le rappel et rallie 1800 combattants en forêt de Grasla. Des huttes sont construites, bien camouflées à l'abri des futaies et des bois taillis ; toute une organisation est mise en place pour accueillir les soldats-paysans mais aussi les familles en fuite qui n'ont plus aucun toit où se loger.

← Château de Landebaudière

La grande insurrection vendéenne existait donc encore et les massacres républicains n'avaient pu la terrasser. Les trois grandes armées qui la représentaient agissaient

parallèlement. Mais, la physionomie de la guerre s'était modifiée : les armées se sont confondues et Charette avait vu la sienne augmenter d'un vaste territoire. Soit par la nécessité de la lutte, soit par le prestige du général, soit par son énergique volonté, une grande partie de l'armée du Centre s'était rangée sous ses ordres. Il avait étendu son commandement, non seulement sur les divisions qui le séparaient de Nantes ou de la Loire et sur celles des environs des Sables, mais sur les divisions de Vieilleville, de Palluau, de Legé, de la Roche-sur-Yon, du Champ-Saint-Père, de Saint-Florent-des-Bois, des Cerisiers [ ancien couvent des Cerisiers, situé en la commune de Fougeré, dont le chef de cette division s'appelait Cailleaud ], et même celle de Montaigu s'étaient réunies à lui et demeurèrent sous ses ordres jusqu'à la fin de la guerre. Il ne restait plus à l'armée du Centre qu'un petit nombre de divisions s'étendant jusqu'à la Loire. Les chefs ne reconnaissaient pas le commandant de Charette, mais agissaient de concert avec lui, dans les circonstances difficiles. Sapinaud, qui était rentré des premiers, commandait seulement sa division de Beaurepaire, dont il avait établi le quartier général au château de Landebaudière. Les autres divisionnaires étaient indépendants.



Cabane dans les bois →

Amédée de Béjarry retrouva sa division de Mouchamps : près de lui, Gaspard son frère, qui n'avait pas suivi l'armée et n'a pas vécu l'horrible massacre de Savenay, s'était mis à la tête de celle de Saint-Paul-en-Pareds. Mais bientôt, entraîné par son idée favorite, il était venu s'établir à la Roche-Louherie [ château de la famille Béjarry ] tandis que, Auguste, leur autre frère n'avait toujours pas quitté le Morbihan. Placé en dehors du mouvement, protégé par la position, il trouva moyen de s'y maintenir avec les gens des environs. Personne ne l'y attaqua et, ce petit point resta tellement préservé, que les biens nationaux qui y avaient été mis en vente, ne furent pas vendus, ou, sauf la Roche, l'église de Saint-Vincent-de-Puymaufrais et l'abbaye de Trisay, brûlées au commencement de la guerre, rien ne fut de ce fait atteint par le fer et le feu des colonnes infernales.

Amédée prit alors la place de son frère Gaspard, à la tête de la division de Saint-Paul-en-Pareds, sans



abandonner son commandement de Mouchamps [ dont les gars de **Mouilleron** ] et vint mettre son quartier général au Boistissandeau, vaste château situé en face du bourg de Saint-Paul, dans un pays de difficile accès et de facile défense [ ce château appartenait à la famille de Hillerin, et relevait féodalement de la tour d'Ardelay, possédée par la famille des Herbiers de Létanduère ]. Il fut bien vite rejoint par les hommes qui avaient continués la lutte plus ou moins isolément. Un certain nombre d'officiers vint se mettre sous ses ordres et il eut bien vite une petite armée organisée, qui pouvait donner, un jour d'appel général, plus de trois mille combattants. Cette division ainsi formée comptait les paroisses de : Mouchamps, Sainte-Cécile, toute la plaine de Chantonay dont Saint-Prouant, Monsireigne, **Mouilleron**, . . . , sans oublier la paroisse de Saint-Mars-la-Réhorté.

← Château du Boistissandeau

Depuis le 16 décembre, *Monsieur Henri* est de retour en Vendée. La Rochejaquelein et Stofflet, rentrés d'Outre-Loire, parviennent à reconstruire une petite troupe de résistants. Sans qu'il y eût une entente







La Rochejaquelein

complète entre Charette et les deux autres généraux [ Stofflet et La Rochejaquelein ], il y eût cependant, dans le commencement, d'assez bons rapports entre les divers commandants. p.432

#### ← La Rochejaquelein

Le mardi 9 pluviôse ( 28 janvier ), fut une journée tragique. Ce jour-là, le jeune chef disperse quatre cents Bleus qui dévastent Nuaille et se laissant emporter par son tempérament de sabreur s'élance à la poursuite d'un fuyard. Sur le point d'être capturé, celui-ci se retourne, épaulé, vise et tire sur le cavalier dans lequel, il a reconnu un chef. Sa balle atteint La Rochejaquelein à la tête et le tue sur le coup. D'autres disent qu'il fut assassiné après le combat de Nuaille [ Nouaille ] ou tué dans un combat obscur ! Sa mort fut l'abrégé de sa vie militaire. Après un engagement heureux, il arrivait, suivi de cinquante à soixante hommes, sur la route de Cholet, à peu de distance de cette ville. Deux grenadiers, séparés de leur corps d'armée, traversaient à cent pas. La Rochejaquelein part comme un

trait, arrive sur eux, en leur criant de se rendre. Au moment où il levait le sabre sur l'un d'eux, l'autre lui brûla la cervelle à bout portant. Il n'avait presque jamais été blessé.

Selon certains, La Rochejaquelein, qui s'avance à cheval, veut les interroger, malgré les mises en garde des officiers de sa suite, qu'il laisse derrière lui. L'un des deux grenadiers, qui vient d'entendre prononcer le nom du général royaliste, décide d'agir et, tandis que, La Rochejaquelein se penche pour lui prendre son arme, le grenadier l'ajuste et tire à bout portant, avant d'être lui-même tué quasi-instantanément par des officiers. La balle a frappé le front de la Rochejaquelein, qui tombe et expire aussitôt.



#### Mort de La Rochejaquelein →

Le corps de la Rochejaquelein fut enseveli à la même place où il avait été atteint d'un coup mortel, dans un buisson. Afin que son cadavre ne soit pas identifié, son compagnon, Stofflet, lui avait enlevé ses vêtements et tailladé le visage à coups de sabre en sanglotant : « *j'ai perdu ce que j'avais de plus cher au monde* » ( Il fut inhumé plus tard, après qu'un métayer aura indiqué le lieu de sépulture provisoire, dans l'église de St-Aubin de Baubigné, dans les Deux-Sèvres, avec ses deux frères ). Et pour préserver le moral des hommes, Stofflet cache l'évènement de la mort de son ami : Mr Henri De La Rochejaquelein.

#### ← Sépulture de La Rochejaquelein

Passé la fin janvier 1794, il ne reste plus à la Vendée que deux chefs de valeur : Stofflet, en Anjou et Charette, en Bas-Poitou.

En moins d'un an, tous les autres étaient tombés sous les balles des Bleus. Après la fin malheureuse de *Monsieur Henri*, les rapports entre les deux derniers chefs [ Marigny n'étant toujours point général ] s'envenimèrent. Charette, cherchant toujours à étendre son autorité, semblait aspirer ou même prétendre à dominer toute la Vendée militaire. Ses sentiments pour l'autre général étaient loin d'être bienveillant, il ne l'estimait pas et, d'autre part, Stofflet

refusait de reconnaître son autorité car en prenant la place de feu *Monsieur* de La Rochejaquelein, il croyait que tout ce qui avait suivi ce général devait être sous sa main. Mais une grande partie de la *Haute Vendée*, privée de ses anciens chefs [ Cathelineau, Bonchamps, Lescure, D'Elbée sans oublier Royrand ], restait indépendante et le plus grand nombre cherchait à se rattacher à Marigny.

Pendant ce temps, les colonnes infernales continuent de faire d'immenses ravages.

Cordelier, l'un des plus féroces de ces « *égorgeurs* » républicains, avait pénétré le premier à nouveau dans le pays insurgé, notamment celui de Charette et il arrive par les Essarts le 30 janvier. Précédemment, il s'était distingué tout particulièrement : de Tiffauges, où il s'était rendu par Gesté et Montfaucon, comme il aime ironiquement le signaler, « *ayant fait passer six cents particuliers derrière la haie, indépendamment que*



Monument érigé à Vendou au nom de Henri de La Rochejaquelein à Nuaille.



*tout brûle* », et ne manque-t-il pas de s'en vanter !

← Cour du château du Bois-Tissandeau

Ainsi, encore, le dernier jour du mois de janvier, un détachement républicain pénètre au château du Bois-Tissandeau et y découvre *Madame Marie-Agathe de Hillerin*, la propriétaire des lieux, âgée de 84 ans ( d'autres disent : 80 ans ) et l'égorge dans la cour, sur la gauche, où se trouve un petit escalier de quelques marches, un *montoir*, dont on se servait pour monter à cheval. C'est à cet endroit qu'elle fut massacrée au sabre par deux hussards tandis que ses deux filles : *Henriette et Agathe*, qui cherchaient à fuir, sont aussi abattues.

Ce jour, donc, Grignon était arrivé aux Herbiers et le soir même, cinq de ses hussards investissent le château du Boistissandeau près d'Ardelay et, d'après un autre témoin « *Là, ils égorgèrent une vertueuse femme, âgée de 84 ans, et ses deux filles ; emportèrent 10.000 livres au moins, en argenterie, argent monnayé et papier* ».

Le château du Parc-Soubise →

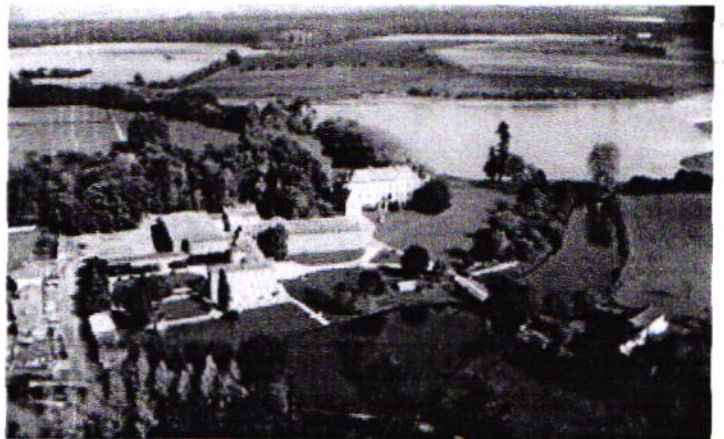
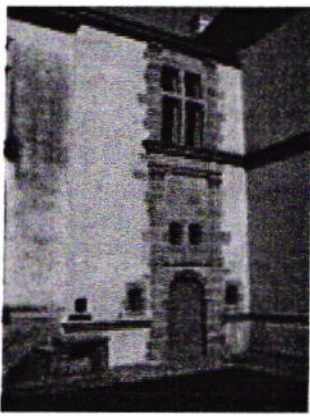
Le même jour, encore, Lachenay, qui seconde Grignon à la tête de sa propre colonne et, après 5 jours de marche dans le pays Bressuirais, incendie le Parc-Soubise et fait fusiller dans la cour du château deux cents Vendéens que ses hommes ont saisis en chemin. Un seul rescapé, âgé de 8 ans, *Pierre Mérit*, témoigne du drame : « *Nous étions mon frère et moi, à pêcher des verons sur les bords du Lay, quand nous fûmes saisis par des soldats. On nous mena au milieu d'une troupe de pauvres gens de tout âge, marchant deux à deux, comme des moutons. Je reconnus beaucoup de mes parents et de mes amis [...] Arrivé dans la cour du Parc[-Soubise], je vis des bleus mettre le feu au château. Pendant que le château brûlait, les soldats nous placèrent sur deux rangs, et tirèrent sur tout le monde à bout portant. Ma cousine tomba près de moi ; et quand il ne resta plus que deux ou trois enfants qui avaient été manqués, le chef cria : "C'est assez !" Alors j'ai été sauvé* » ( Le comte de Chabot décida, à son retour d'exil, de conserver les ruines du château du Parc-Soubise en l'état, pour se souvenir de ce jour funeste. Seule la toiture a été refaite, afin de préserver les vieux murs ).

Le château du Parc-Soubise ( au fond, à droite ) →

Pour sa part, le général Amey, cantonné aux Herbiers bien avant l'arrivée de la colonne de Grignon, a déjà considérablement « *purgé le pays* ». Lequinio rapporte que « *les filles ont été violées, les femmes ont été dépouillées de leurs vêtements, leurs mouchoirs enlevés, leurs anneaux arrachés ; les portefeuilles de tous les individus ont été pris, tous les volontaires allaient dans les métairies prendre les chevaux, moutons et volailles de toutes espèces* » ( Lequinio, voir p.113).

Les hommes d'Amey sont d'ailleurs plus enclins à piller et brûler qu'à débusquer les combattants vendéens, ainsi que le confirme le rapport de l'officier de police, Gannet, qui dit que « *Pierre Amey, fait allumer des fours et lorsqu'ils sont bien chauffés, il y jette les femmes et les enfants. Nous lui avons fait des représentations ; il nous a répondu que c'était ainsi que la République voulait faire cuire son pain. D'abord on a condamné à ce genre de mort les femmes brigandes et nous n'avons trop rien dit ; mais aujourd'hui les cris de ces misérables ont tant divertis les soldats et Turreau qu'ils ont voulu continuer ces plaisirs. Les femmes de royalistes manquant pour leurs cruautés, il n'est pas rare qu'ils s'adressent aux épouses des vrais patriotes. Déjà, à notre connaissance, vingt-trois ont subi cet horrible supplice et elles n'étaient coupables que d'adorer la nation. La veuve Pacaud, dont le mari a été tué à Chatillon par les Brigands lors de la dernière bataille, s'est vue, avec ses quatre petits enfants jetés dans un four. Nous avons voulu interposer notre autorité, les soldats nous ont menacés du même sort* ». Mais, Gannet dit-il bien toute la vérité quand il dit avoir voulu s'interposer !

Le général Amey part avec sa colonne et incendie toutes les métairies depuis La Rochelle jusqu'aux







Herbiers. Sur une distance de trois lieues, rien n'est épargné. p.434

← Carte de civisme

Les hommes, les femmes, même les enfants à la mamelle, les femmes enceintes, tout périt par les mains de sa colonne. En vain de malheureux patriotes, les certificats de civisme à la main, demandèrent la vie à ces forcenés ; ils ne sont pas écoutés ; on les égorga. Pour achever de peindre les forfaits de ce jour, il faut dire que les foins ont été brûlés dans les granges, les grains dans les greniers, les bestiaux dans les étables et quand de malheureux cultivateurs, connus de nous pour leur civisme, ont le malheur d'être trouvés à délier leur bœufs, il

n'en a pas fallu davantage pour les fusiller. On a même tiré et frappé à coups de salve les bestiaux qui s'échappaient.

Pendant ce temps, dans les Mauges, Stofflet ne reste pas inactif parvenant à rassembler ( 1<sup>er</sup> février ) près de 8000 hommes tandis que sa petite troupe de résistants remporte une triple victoire sur les Bleus à Gesté et plus particulièrement sur la colonne de Cordelier dont il met 2000 hommes hors de combat.

château du Plessis près de Gesté ( appartient à un des Béjarry ) →

Mais cependant, les colonnes infernales poursuivent leurs œuvres destructives : ainsi des fusillades massives ont lieu ( 1<sup>er</sup> février 94 ) au « *champ des Martyrs* » ( ce sont près de 2000 personnes qui reposent dans 12 grandes fosses ) à Avrillé ( près Angers ).



← Horreur ( aux Lucs ) des massacres

Il fait froid en ce moment, à tel point qu'un quidam de Nantes note ( 2 février ) : « nous avons eu depuis un mois les glaces en rivière ».

Sapinaud qui a regroupé une belle bande, dissimulée en forêt de Grasla, appelle cependant Charette à l'aide. Depuis quelques temps, Charette, merveilleux chef de bandes, connaissant à fond le pays, infatigable, fait aux Bleus une guerre à sa façon, une guerre impitoyable ; à son appel, de partout des volontaires se lèvent, partout des paysans, des paysannes parfois, se mettent en embuscade. Les Bleus passent-ils. Un coup de feu claque : un Bleu s'abat foudroyé. La Vendée, avec ses chemins creux, ses fourrés, ses genêts, ses rochers, devient pour les Bleus un « coupe-gorge ».

Les deux chefs : Sapinaud et Charette, réunissent leurs forces ( 2 février ) et se portent à Chauché où ils écrasent



successivement trois colonnes dont celle de Grignon et de Lachenay. Charette tombe sur les *Colonnes Infernales* alourdies par leur butin et les massacre sans pitié. Ce jour-là, il anéantit trois colonnes d'assassins. Le fait apparaît bientôt à l'évidence : malgré les massacres et les incendies, la Vendée vit toujours. Sous le fer et le feu, elle n'a pas plié : au contraire, elle s'est relevée et c'est elle qui, maintenant, bien que saignante encore, terrifie l'adversaire. Et, de plus, c'est l'anarchie dans le pays.

Les moulins de Mouilleron →

A Mouilleron, les patriotes, dont certains sont de retour, s'organisent. Le commissaire à la République, Dupouët, consigne le 25 ventose ( février 1794 ) des notes : « Pour assurer l'ordre, je dispose d'éléments plutôt de désordre ! Je crois devoir vous dénoncer la mauvaise conduite de la troupe que nous avons ici. C'est un détachement qui fait partie du 3<sup>ème</sup> Dragon de la 28<sup>ème</sup> demi-brigade d'Infanterie légère commandée par un sous-lieutenant d'un certain âge qui n'a ni le courage ni la fermeté de contenir les militaires dans leur devoir. Le 19 de ce mois, rentrant d'une patrouille à Mouilleron, des soldats prirent des chemises au séchoir d'une maison de cette commune. Impossible de découvrir, parmi eux, ceux qui étaient coupables du larcin. Hier, jour de foire à Mouilleron, ils firent descendre de cheval un homme de cette





commune sous prétexte de viser son passeport. C'était, en réalité, pour lui prendre de l'argent. Dans la soirée, peu sans fallut qu'ils n'assomment un paisible habitant d'ici, lequel voulut s'interposer dans une dispute entre eux : lesdits soldats et ce citoyen. Cet homme inoffensif, en sortant du cabaret, où avait lieu cette discussion, reçut sur la tête, de l'un des militaires postés dehors, des coups d'un gros bâton ou trique. Il en tomba net, on le crut mort, heureusement il va mieux ».



Le puits du château de Clisson →

Qu'avec ça, on s'étonne, que nous continuons nos actions, nous les **Rousseau**. Et, en supplément, on nous traite, nous, de « fripons, voleurs, éléments dangereux » tandis que, les militaires, ceux qui nous occupent, volent sans arrêt le peu que nous avons !

Début février (1844), 60 hommes et 20 femmes soutinrent un siège de huit heures à l'intérieur du clocher de l'église de la Gaubretière ; les 61 survivants furent fusillés.

Cordelier, et sa colonne, parvient sous peu à Clisson [ 7 février ]. Il trouve dans la salle des archives du château, en partie en ruines, trois cents paysans qu'il fait jeter vivants dans une vaste citerne située dans la cour, en fait le puits du château, certains morts, d'autres encore vivants ( 18 squelettes sont exhumés en 1961 ), qu'on comble de bourrées, de fagots et de planches auxquels on met le feu.

De son côté, Stofflet poursuit la lutte mais revient le 7 février enterrer le cadavre de son ami Mr De La Rochejaquelein, tué au cours d'un accrochage près de Nuaille ( 28 janvier dernier ) et dont il avait caché le corps [ à cet endroit, est dressé plus tard un cénotaphe et une plaque est apposée pour rappeler l'évènement ; tandis que les ossements sont transportés en 1816 dans le tombeau des La Rochejaquelein, en l'église de Saint-Aubin-de-Baubigné ].

Peu de temps après le décès de Monsieur De La Rochejaquelein, que ses paysans adoraient et avaient surnommés affectueusement « Monsieur Henri », une complainte circule : « Monsieur Henri ».

**Premier couplet** ( récitatif, comme parlé ) : « *Debout, aux pieds des murs, la figure inquiète, il sent les vendéens faiblir de toutes parts. Lors, prenant son chapeau, dans l'espace il le jette : qui va le ramasser par de - là les remparts ?* » ( plus chanté ) « *Mes compagnons, soyez sans défaillance. Ne vous ai-je pas dit souvent : Suivez-moi, Si j'avance ? Eh ! bien voici l'heure en avant !* ». « *Sa fière parole. Fit des soldats de ces gâs en sabots. Car tous voyaient à son front l'auréole. D'un héros* ».

**Refrain** : « *Et leur âme exaltée. Chantait ce cri ( plus vite et saccadé ) : « Vive notre Vendée. Vive Mon -sieur Henri !* ».

**Deuxième couplet** : « *Debout sous la mitraille, il demeure impassible. Sur le cœur comme insigne, un mouchoir de Cholet. Et l'ennemi rageur visait la rouge cible : « Monsieur Henri, de grâce, arrière, s'il vous plaît !* » - *Je le redis, amis, pas de scrupule : « Tuez-moi sans crainte aux combats. Si jamais je recule. Mais je ne reculerai pas* ». *Sa fière parole. Fit des soldats de ces gars en sabots. Car tous voyaient à son front l'auréole d'un héros !* ».

**Refrain** : « *Et leur âme exaltée chantait ce cri : « Vive notre Vendée. Vive Mon -sieur Henri !* ».

**Troisième couplet** : « *Debout dans la victoire, il va sans défiance. Vers un soldat vaincu qui simule un remords. Il reçoit en plein cœur le prix de sa clémence : Monsieur Henri n'est plus ! Sus au bandit ! À mort ! - Jadis, amis, j'ai parlé de vengeance. J'eus tort : laissons à Dieu ce soin. Lutte à mort pour la France, mais pardonnons à l'assassin ! Sa noble parole les fit soudain prier et s'attendrir. Car tous voyaient à son front l'auréole d'un martyr. Et leur âme attristée pleurait ce cri : « Dieu sauve la Vendée ! Paix à Monsieur Henri !* ».

**Refrain** : « *Et leur âme exaltée chantait ce cri : « Vive notre Vendée. Vive Mon -sieur Henri !* ».

CHANSON  
MONSIEUR HENRI

DEUXIÈME COUPLET

Debout sous la mitraille, il demeure impassible.  
Sur le cœur, comme insigne, un mouchoir de Cholet.  
Et l'ennemi rageur visait la rouge cible :  
« Monsieur Henri, de grâce, arrière, s'il vous plaît ! »  
- Je le redis, amis, pas de scrupule :  
Tuez-moi sans crainte aux combats.  
Si jamais je recule.  
Mais je ne reculerai pas.  
Sa fière parole  
Fit des soldats de ces gars en sabots.  
Car tous voyaient à son front l'auréole  
D'un héros !  
Et leur âme exaltée  
Chantait ce cri :  
« Vive notre Vendée !  
Vive Monsieur Henri ! »

TROISIÈME COUPLET

Debout dans la victoire, il va sans défiance  
Vers un soldat vaincu qui simule un remords.  
Il reçoit en plein cœur le prix de sa clémence :  
Monsieur Henri n'est plus ! Sus au bandit ! À mort !  
- Jadis, amis, j'ai parlé de vengeance.  
J'eus tort : laissons à Dieu ce soin.  
Lutte à mort pour la France,  
mais pardonnons à l'assassin !  
Sa noble parole  
les fit soudain prier et s'attendrir.  
Car tous voyaient à son front l'auréole  
D'un martyr.  
Et leur âme attristée  
Pleurait ce cri :  
« Dieu sauve la Vendée !  
Paix à Monsieur Henri ! »

MONSIEUR HENRI





Le samedi 20 pluviôse ( 8 février ), Stofflet veut prendre p.436  
Cholet, base des opérations républicaines des *Colonnes infernales*, et qui stopperait peut-être ainsi les massacres perpétrés par les Bleus. Sur place, dans la ville, se trouvent la 3<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> compagnies dont au total 3.000 hommes sous les ordres de Turreau. A dix heures du matin, les combats s'engagent. Ont répondu à l'appel de Stofflet 4.000 à 7.000 combattants vendéens.

← Cholet : église Notre-Dame

Le dimanche 21 pluviôse ( 9 février ), il s'empare de la ville à la suite d'un sérieux corps à corps dont un assistant témoigne : « *Le sang coulait comme une pluie par un temps de fort orage* ». Les rues de Cholet deviennent le théâtre d'une mêlée sanglante. Les deux généraux républicains Moulin et Caffin ont beau se battre malgré les balles qui les frappent, leurs soldats commencent à plier. Un fourgon renversé encombre la rue des Vieux-Greniers, gênant leur retraite. Désarçonné par la violence des combats, Moulin se trouve aux prises avec les paysans qui veulent s'en saisir. Ses officiers l'entourent pour le protéger, mais tombent percés de coups. Le général, déjà blessé par deux balles vendéennes, braque alors son pistolet sur sa tête et tire pour ne pas être capturé ou pour échapper à la vengeance républicaine qu'il aurait méritée pour cette défaite. Mais les vainqueurs ne se maintiennent qu'une heure dans la ville dont les expulse une contre-offensive de Cordelier. Stofflet se retire vers Nuaille où les républicains épuisés ne tentent même pas de les poursuivre.

Mort du général Moulin →



Cette éphémère victoire royaliste « paraît aux Bleus quelque chose d'effarant ». Enhardi par ce succès, Stofflet continue à défendre pied à pied son territoire contre les colonnes républicaines. Il fait un raid sur Beaupréou dont il massacre toute la garnison, car dorénavant, les Vendéens, répondant aux « colonnes », ne font plus de prisonniers.

Mais les colonnes aux ordres de Turreau parcourant le territoire d'Est en Ouest se montreront d'une cruauté sans nom ( faisant près de 40.000 morts ). La Vendée est ravagée, des tonnes de grains sont brûlés, des milliers de têtes de bétail sont égorgées, des hameaux détruits poussant les paysans à rejoindre Stofflet ou Charette pour venger ces morts innocents ( quelques mois plus tard, la Convention estimant que le plan d'anéantissement n'avait pas eu l'effet escompté suspend Turreau le 17 mai, elle nomme alors Vimeux général en chef de l'armée de l'Ouest et décide de créer cinq camps retranchés afin de contrôler militairement toute la Vendée ).

Stofflet →

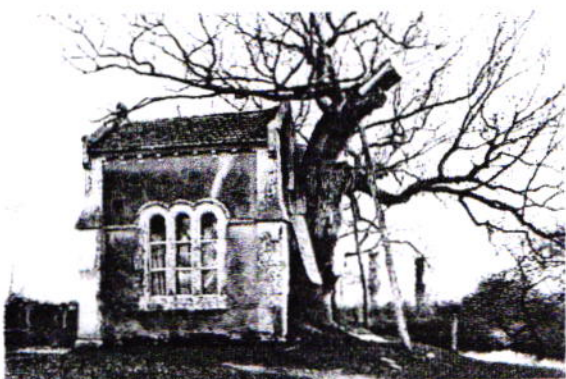


Le 10 du même mois, les colonnes font encore d'immenses ravages dont un millier de victimes à Saint-Colombin ; le 12, 400 victimes à Buzon en Rouans, . . .

De son côté Charette continuait les combats. Ainsi ( le 9 janvier dernier ), il avait attaqué par surprise avec 1000 à 1200 hommes le bourg de Saint-Fulgent où se tenait une garnison républicaine composée de bataillons sans expérience de combat. Elle est surprise alors qu'elle est en train de planter un « *Arbre de la Liberté* ». Les républicains prennent aussitôt la fuite et profitent de la nuit pour échapper à leurs poursuivants. Le lendemain, après encore une escarmouche du côté de Chantonay, où Charette sort vainqueur, celui-ci, vers 6 heures du soir se retire à nouveau sur St-Fulgent. Les Bleus les attaquent, à nouveau, le lendemain par un froid vif ; le combat dure deux heures selon le rapport du général républicain Bard ( celui-là même qui passa à *Mouilleron* ), mais d'après Lucas de La Championnière, en un quart d'heure, les Vendéens sont mis en déroute et leurs forces sont dispersées. Charette trouve refuge dans la forêt de Gralas, avec une partie de ses paysans-soldats. Il a perdu alors environ trois cents hommes et une centaine de chevaux... et il a les bleus à ses trousses !

← Chapelle des martyrs de St-Fulgent

Ceux-ci, avec leurs colonnes, quelques jours plus tard, font d'immenses ravages notamment à Saint-Fulgent ( 12 février )



Environ de Saint-Fulgent : La Chapelle au Chiène





mais aussi à Chavagnes ( 23 février ) : « *Jeanne Boudard est brûlée vive à la Petite-Léraudière en Saint-Fulgent* » ; Jacques Ménard « *fut tué le bourg même et son épouse tuée ailleurs dans la commune de Saint-Fulgent en le mois de février 1794* ».

← Plaque à la mémoire de Mr De Royrand, à St-Fulgent

Si, le « *Bounomm Rouanrand* » ( sic ), comme on nommait le vieux De Royrand, d'ailleurs natif de St-Fulgent, avait pu imaginer les cruautés qui allaient se perpétrer par la suite, il eut donner deux fois sa vie pour sa chère Vendée.

C'est à Chavagnes qu'eurent lieu les plus grands massacres de ce dimanche 23 février. Dans un champ près de la

Bonnetière, les Bleus saisissent un homme. Croyant tenir un prêtre, ils lui arrachent la langue avant de l'achever. A la Morinière, les soldats tombent sur une cachette dans laquelle s'étaient réfugié des femmes et des enfants, 32 au total, tous massacrés. Les tueries des Bleus se répètent de village en village : trois femmes et cinq petits enfants de 2 à 4 ans à la Cornuère, deux morts à la Bretauidière, deux autres au Rochais, etc. En tout, 58 victimes identifiées, dont 34 femmes et 16 enfants.

On peine à imaginer ce que fut ce jour de cauchemar : les coups de feu qui claquent dans la campagne, les cris des malheureux tombés aux mains des soldats républicains, mais aussi du bétail ( 11.1000 bœufs égorgés ) tué sur place ou brûlé vif dans les étables, la fumée des incendies qui noircit l'horizon... Lorsque les Bleus quittent enfin le pays de Chavagnes, le soir, les habitants sortent de leurs refuges pour aller sauver ce qui peut l'être encore. Le lendemain, des convois arrivent de partout au cimetière. Les 32 victimes de la Morinière sont entassées sur deux charrettes et l'abbé Remaud est là, qui, en pleurant, bénit l'immense fosse commune.

Horreur des massacres →

Encore des massacres à Angers. M. Noël Pinot, curé du Louroux-Béconnais, fut condamné à l'échafaud ( 21 février ). Emprisonné, le curé salue ses fidèles pour leur dire adieu. Puis, apercevant une petite fille d'une famille amie, Marie Barrault, il lui donne son chapelet en disant : « *Prend ma petite Marie, ce chapelet, et garde-le en souvenir de moi* » ( cette précieuse relique est conservée à la cure du Louroux ). Croyant le ridiculiser, les autorités républicaines du lieu, le firent monter à la guillotine avec ses ornements sacerdotaux. La *Place du Ralliement* était noire de monde ; la foule, saisie d'émotion, observait un silence religieux. Parvenu au bas de la guillotine, le prêtre se signa, comme au bas d'un autel. Très distinctement, la foule l'entendit prononcer une dernière fois les mots sacrés : « *Introibo ad altare Dei* » : « *Je monterai à l'autel du Seigneur* ». D'un pas ferme, il monta à l'échafaud. Sur la place, les braves gens étouffèrent leurs sanglots [ en 1926, le pape Pie XI béatifia l'abbé Pinot ].



La Convention veut, à tout prix, en finir. Elle charge le général Haxo de prendre Charette coûte que coûte. Haxo est un bon officier, loyal du reste, et humain. Il se lance donc, tel un limier, après Charette. Et, ce sont des courses folles par des chemins impossibles. Les Bleus s'embourbent, en jurant, dans les fondrières ; ils laissent leurs fonds de culottes, en pièces détachées, dans les buissons et les halliers ; leurs souliers, aux semelles de carton bouilli, bien que rafistolés avec des ficelles, se disloquent dans les chemins creux. Haxo, navré, contemple ses hommes, harassés, dépenaillés, nu-pieds.

← Martyr de l'abbé Pinot

Et Charette, lui, court toujours ; vingt fois on a cru l'avoir et vingt fois, il s'est échappé : « *Quelle guerre, gémit Haxo, on ne sait jamais où est le fameux Charette. Si vous questionnez les paysans, aucun ne l'a vu. On vous le signale devant vous ; vous y courez ; et déjà il n'y est plus. Une heure après il est derrière vous, qui attaque et égorge les traînants. Je le poursuis sans relâche. Il périra de ma main ou je tomberais sous ses coups* ». Cette prémonition n'allait pas tarder à se réaliser quelques jours plus tard.



Haxo s'en était allé à Nantes mais avait quitté cette ville ( le 22 février ), pour installer son quartier général à Machecoul d'où il projetait de reprendre la chasse de Charette dont il a appris que celui-ci, avec 3 ou 4000 hommes, tient poste au « *Petit et Grand Luc* ».

← Les Lucs : la nouvelle église

D'ailleurs Haxo propose à Turreau une attaque convergente par trois colonnes venant de Legé, de la Roche-sur-Yon et de Montaigu. Mais Turreau, désireux de commander personnellement cette opération, qui le flattera en cas de succès, modifie le plan d'Haxo et décide de recourir aux colonnes de

Cordellier, « *qui grille d'envie d'aller souhaiter le bonjour à Monsieur Charette* » et celle de Duquesnoy, appuyées par la partie de la division d'Haxo qui occupe Legé.

← Les Lucs : le presbytère

Le dimanche 5 ventôse, après leur victoire de Chauché, Charette et Sapinaud s'emparent de Legé où ils ne peuvent se maintenir tellement l'air y est irrespirable à cause des centaines de cadavres qui pourrissent sans

sépulture. En outre, les deux chefs ne s'aiment pas et leurs troupes - gens du Marais et du Bocage - ne sympathisent pas. Aussi se séparent-ils. Charette s'en va bivouaquer pendant douze jours dans les landes de Bouaine.

D'autre part, en ce moment-là, le « *spectre de la famine* » domine tous les débats tant chez les « *Insurgés* » que chez les « *patriotes* », comme ainsi à Challans où le 5 ventôse [ 23 février 1794 ], le district s'inquiète auprès de la municipalité : « *Des habitants de votre commune et des réfugiés [ patriotes ] se plaignent de manquer de pain . . . Il faut éviter autant que nous le pouvons la famine* ». D'autant plus que l'hiver est des plus rigoureux encore en cette fin de février où, comme à Nantes, l'exprime la citoyenne Lebourg : « *Nous avons eu depuis un mois les glaces en rivière . . . Nous sommes depuis longtemps à la ration d'une demie livre de très mauvais pain. . . il gèle dans les appartements, même sur les cheminées où il y a pourtant du feu* ». Les municipalités s'inquiètent : il est à « *craindre le fléau terrible de la famine* ». Nombre de maires de villes évoquent « *la disette affreuse et la cherté énorme des denrées de tout genre* ». Le 8 ventôse an II ( 27 février 94 ), encore des plaintes mais cette fois c'est de la part de la municipalité de Fontenay qui ne peut plus subvenir et qui adresse une lettre au district dans laquelle il est clairement dit que, face au problème d'approvisionnement, elle doit prendre des mesures.

Fontenay-le-Peuple →

Ce jour-là, la colonne infernale du général Cordellier, qui est lancé à la poursuite de Charette, part de Vieillevigne, traverse Rocheservière et Mormaison. Elle progresse de part et d'autre de la Boulogne. Son objectif : capturer Charette signalé près des Lucs. Elle n'en oublie pas pour autant de tracer une longue route sanglante, sur cinq cents mètres de large. Le soir la troupe campe dans les landes de Boisjarry, près de Mormaison et, Cordellier note : « *Je compte partir demain à la pointe du jour pour aller attaquer Charette eu Petit et au Grand Luc où il y a tout à croire qu'il s'est rendu aujourd'hui . . .* ».

Aucun arrêt n'est permis ni du côté républicain ni du côté royaliste ( 24 février , trois jours plus tôt ) : Turreau attaque le « *Petit et Grand Luc* » . . . Pas de Charette ! Apprenant que ce dernier campe dans les landes de Bouaine, Turreau décide de l'en débusquer le lendemain. La lande est encerclée de trois côtés et fermée sur le

quatrième par la rivière l'Ognon, considérée comme infranchissable. En reconnaissant les positions, Turreau aperçoit au-dessus des broussailles et des genêts des panaches blancs et des drapeaux fleurdelisés. Mais, brusquement, l'armée de Charette s'est éclipsee et la déconvenue de Turreau est d'autant plus profonde qu'il avait aperçu furtivement « *à l'extrémité des landes, Monsieur Charette en personne, à la tête de quelques tirailleurs masqués par une haie* ».

Ce jour-là, sitôt après l'aube, Cordellier contourne le *Grand-Luc* et se dirige vers les landes de la Vivantière [ commune de Beaufoou, à deux kilomètres et demi du clocher des Lucs ] où, lui a-t-on dit, Charette campe [ à 4 km au sud ] depuis deux





jours. Les hommes de cette localité avaient, à l'approche du général républicain, confié leurs femmes et leurs enfants aux champs de genêts de ce village, non loin des taillis derrière lesquels Charette tenait ses guerriers en haleine ; ils les y croyaient en sûreté mais Haxo arrive à marches forcées sur les bords de la Boulogne. Un paysan vendéen le conduit sous la menace : Haxo met le pistolet sous la gorge à un fidèle royaliste et le force à lui servir de guide pour tomber à l'improviste sur le chef vendéen dont il voulait la tête à tout prix. p.439

François Athanase Charette de La Contrie →

Mais aux abords du plateau de la Vivantière, le guide paysan se glisse dans l'ombre et court, au milieu d'une grêle de balles, criant pour prévenir Charette : « *Les Bleus ! Les Bleus ! Voilà les Bleus !* ».

C'était à l'aube du jour, au moment où le général vendéen allait distribuer à sa petite armée le pain qu'on avait fait cuire dans les fours des alentours pendant une partie de la nuit. Que faire ? Charette recule de quelques centaines de pas pour rallier et organiser ses gens. Pendant ce temps, le combat s'engage, la fusillade républicaine commence le carnage et jonche la terre de morts et de mourants ; la retraite des femmes est découverte et, elles sont violées et leurs petits enfants égorgés entre leurs bras ; mais l'heure des représailles ne tarde pas à sonner.

Et lorsque le groupe commandé par Martincourt, dispersé pour battre les buissons, fatigué d'avoir tant tué, est accroché par Charette, c'est la panique. Charette, entouré de ses terribles chasseurs et suivi de Gareau, capitaine de paroisse de Beaufou, un géant, qui en imposait à tout le monde par sa haute et impressionnante taille « *cinq pieds neuf pouces* » [ 2,92 mètres ], revient à la charge et agitant dans les airs son chapeau au panache blanc, il crie de toute la force de ses poumons : « *En avant ! Mort aux Bleus !* ».



← François Athanase Charette

Tous les hommes de Beaufou étaient sur pied, résolus à défendre leur foyer ou mourir. Ceux des Lucs, de leur côté, étaient venus au pas de course pour venger leurs mères, leurs épouses ou leurs sœurs, moissonnées par le fer ennemi depuis quelques temps. Il y eut une horrible mêlée ; ce fut une lutte de lions furieux et un combat de héros. Le succès était encore incertain. Puis soudain, une autre bande armée royaliste survient par le chemin de Beaufou [ à l'ouest ]. C'est Guérin, l'un des sous-lieutenants de Charette, et le cauchemar des Bleus, qui accourt avec sa division toute fraîche de « *Paydrets* » ; Charette en apercevant son commandant lui crie : « *Brave Guérin, la victoire est à nous* ». En effet, Guérin, sabrant tout ce qui se trouve sur son passage, se fait jour à travers la colonne d'Haxo et la partage en deux, ce qui donne définitivement la victoire aux Vendéens. Le général républicain culbuté se retire en désordre avec la moitié de sa colonne ; l'autre moitié, poursuivie avec acharnement, achève d'être détruite au Retail. Un homme des Lucs, caché dans un fourré de vergnes, tua quatorze bleus pour sa part avec deux fusils qu'un compagnon d'armes chargeait sans discontinuer. Il l'avait forcé à rester près de lui en lui disant : « *Si tu fuis, je te brûle la cervelle* ». Il était exaspéré, car la moitié des hommes des Lucs avaient été tués depuis le commencement de la guerre.

Les vaincus fuient, les uns avec Cordelier vers Legé talonnés par Charette, les autres sous Martincourt, se retire en bon ordre en direction de Montaigu. Ces derniers, réalisant qu'ils ne sont pas poursuivis, recommencent leurs massacres et incendies.

Eglise de la Gaubretière →

Ces jours-là, [ 27 février, vendredi 28 et 1er mars ], Cordelier massacre de nouveau dans la région, entre les Lucs, Légé et la Gaubretière, où sévit la colonne du général Huché, renommé comme l'un des pires « *égorgeurs* » ; les républicains ravagent sans discontinuer tout le pays des Lucs comme au village de la Gasconnière ou au village de la Bugelière dans



60. LA GAUBRETIÈRE (Vendée) - L'Église et le Clocher





lequel dix huit membres de la famille Simonneau sont p.440  
massacrés. Ce soir-là, un nommé Chapelain qui accompagne la  
colonne de Cordelier, note : « *Aujourd'hui, journée fatigante,  
mais fructueuse. Nous avons pu décalotter à peu de frais toute  
une nichée de calotins. Nos colonnes ont progressées  
normalement . . .* ».

← Monument du Drillais

Tandis qu'à la Gaubretière c'est un véritable désastre.

Dès l'arrivée des Bleus sur un lieu, les habitants, selon  
leur coutume, s'étaient enfuis dans les bois; mais cette fois les  
Républicains étaient en nombre et, sans craindre une attaque

des brigands, ils parcoururent en tous sens le réseau inextricable de fourrés et de genets qui entouraient la  
paroisse, massacrant et brûlant avec une épouvantable férocité. Dans les bois du Drillais, plus de trois cents  
femmes, poursuivies, traquées comme des bêtes fauves sont acculées à l'étang du Drillais, et furent  
impitoyablement exécutées, éventrées, dans ce qui deviendra le *Champ du Massacre*. A la Fauconnière, dans  
les grands bois qui entouraient l'étang, tout un groupe de femmes, de vieillards et d'enfants furent égorgés,  
surpris alors qu'ils priaient dans la forêt.

Eglise de la Gaubretière →

Ce matin-là ( jeudi 27 février ), Huché et sa colonne quittèrent Mortagne  
de bonne heure et se portèrent sur la Verrie, le pays du vieux Sapinaud de la  
Verrie tué au début du soulèvement ( 1793 ). Le général Huché fut déçu de  
n'y trouver très peu de « *coquins* », passa les quelques habitants qu'il surprit  
au fil de la baïonnette et incendia les maisons épargnées lors du passage  
précédent de Caffin, au début du mois. La troupe incendiaire se mit de suite  
en route pour le bourg de la Gaubretière où des rebelles aux ordres de  
Sapinaud de la Rairie ( neveu du précédent ) avaient été signalés. Huché divisa  
ses hommes en deux colonnes : « *celle que je commandais marchait dans  
un chemin couvert* ( qu'on nomme ici *chemin creux* et dont les ramures et feuillages,  
des arbres le bordant, faisaient ressembler à un tunnel ) ; *à son aspect* ( à sa vue ) *les  
brigands se sont mis dans une déroute complète* ». La confrontation se  
limita, en effet, à un échange de coups de feu. Les soldats républicains  
poursuivirent leur besogne. Tous les villages et les hameaux furent visités.  
La vallée de la Crûme, petite rivière qui arrose la campagne gaubretièreoise,  
devint le théâtre d'un affreux massacre qui lui valut, après cet épisode  
sanglant, le nom de la *Vallée des Royards*, en souvenir des hurlements de douleur des victimes ( royer, en patois,  
signifie hurler de douleur ). Plus loin, un autre lieu fut appelé le *Champ des Oreilles*, car les bourreaux y coupèrent  
les oreilles d'une centaine de malheureux dont ils se firent des décorations. Près de l'ancien prieuré de *Gros-  
Bois*, une vingtaine de personnes furent décapitées.

Huché écrit dans son rapport au général en chef : « *Plus de cinq cents ( brigands ), tant hommes que  
femmes, ont été tués. J'ai fait fureter les genêts, les fossés, les bois et les haies et c'est là qu'on les trouvait  
blottis. Tout a passé par le feu, car j'avais défendu que, les trouvant ainsi, on consommât ses munitions* » (   
Savary, Tome III, p. 236 ). Au soir du 27 février, le bourg de la Gaubretière était réduit en cendres, comme grand  
nombre de métairies des alentours. Une grande partie du bétail fut tuée sur place.

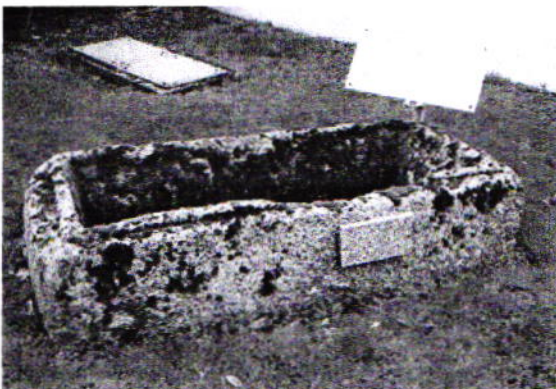
Une femme de bien, et d'une grande piété, *Madame Lebault* de la Touche ( qui avait l'habitude d'accueillir  
l'état-major royaliste ), vint à la rencontre des soldats de Huché, demandant « *pitié* » pour ces malheureux. Mais,  
dans la cour de la maison Sainte-Sophie ( maison de retraite Sainte-  
Sophie 1, rue du Drillais à la Gaubretière ), proche d'une auge, l'un des  
soldats dégaina son sabre, trancha la tête de la pauvre femme et la  
jeta dans ce bassin de granit ( qu'on appelle toujours depuis l'*Auge du  
Massacre* ).

← L'Auge du Massacre

Pierre Rangeard ( 19 ans ) écrit, à ce propos, dans ses  
mémoires : « *Notre infortunée paroisse, déjà si cruellement  
éprouvée, commençait à peine à respirer, lorsque le 27 février  
1794 vint mettre un comble à ces désastres. Dès le matin, des*



2. LA GAUBRETIÈRE. L'ÉGLISE





10 000, n'ayant pour mot d'ordre que la mort et l'incendie. Plus de 500 personnes furent tuées! Voici les détails les plus marquants : Mme Le Bault de la Touche, chez laquelle l'état-major tenait ses réunions, on lui trancha la tête que l'on jeta dans un bassin plein d'eau. Son corps fut lancé au milieu des flammes avec ceux de ses quatre domestiques qui ne voulurent pas l'abandonner et partagèrent son sort. M. Morinière, sa femme, deux domestiques et une de mes tantes furent traités avec la dernière barbarie. Sur leur refus constant de crier « Vive la République », ils eurent la langue arrachée, les yeux crevés et les oreilles coupées avant de recevoir le coup de la mort. M. de la Boucherie, sa femme, et Mlle de la Blouère, sa sœur, furent suspendus par le menton à des crampons de fer, au milieu de leur cuisine, et consumés dans cet état par l'incendie qui réduisit leur maison en cendre. Quatre des MMrs de Rangot avaient quitté l'armée, au passage de la Loire ; ils furent massacrés dans un champ de la ferme appelée le Gros Bois. M. le Chevalier de Boisy, frère du comte fusillé à Noirmoutier, succomba sous les coups de assassins auprès du village de la Ripaudière. Deux hommes pris dans les jardins de M. Forestier, périrent par le sauvage supplice du pal, au lieu même de leur arrestation. Le cœur saigne encore à la pensée de tant d'horreur ».



← **Le supplice du pal**

Pierre Rangeard rajoute : « J'avais eu le bonheur de m'enfuir avec ma vieille mère dans la commune de Beaurepaire qui n'éprouva rien de semblable. On n'en voulait qu'à la Gaubretière, pour le moment. Du lieu de notre retraite qui n'était pas éloigné, nous entendions les cris des mourants mêlés aux affreuses clameurs des soldats. D'épais tourbillons de flammes obscurcissaient le ciel sur une vaste étendue. Le lendemain au soir, un profond silence avait succédé aux bruits tumultueux. Nous nous hasardâmes, le nommé Fumoleau et moi, à visiter notre malheureux bourg. Ce n'était plus qu'un monceau de cendres d'où s'échappait encore une chaleur brûlante dont l'air était tout embrasé. Tout ce qu'il y avait de combustible à l'église était devenu la proie des flammes, la toiture, une chaire magnifique, des boiseries remarquables, les bancs, les autels. Mais le monument protégé par les belles voûtes en pierres était seul resté debout au milieu de cette ruine universelle, comme un signe

d'espérance et un témoignage frappant de l'indestructible existence de l'Eglise de Dieu. Qui pourrait dépeindre tout ce que j'éprouvais à ce spectacle. Mais ce qui navrait le cœur, c'était la vue de ces cadavres dont la terre était couverte. Les uns commençaient à se décomposer; les autres étaient dévorés par les chiens; les corbeaux s'abattaient par nuées, cherchant une pâture dans ces tristes restes que nous étions impuissants à défendre contre ces révoltants outrages. Cependant, plusieurs personnes étant venues nous rejoindre, nous pûmes rendre les derniers devoirs aux cadavres que nous rencontrions sur les chemins voisins et dans les rues. Mais combien d'autres dont les ossements blanchis par le temps ont jonché pendant plusieurs années ces champs de désolations ». Tel était l'aspect de La Gaubretière à la fin de la guerre. « L'église seule se dressait presque intacte au milieu d'un amas de décombres et de cadavres que l'hiver recouvrait à peine de sa housse blanche et, sur ce tapis immaculé, dont chaque légère ondulation cachait une ruine ou un cadavre, des vols effarés de grands corbeaux et des bandes nombreuses de loups faisaient comme un semis d'hermines ».

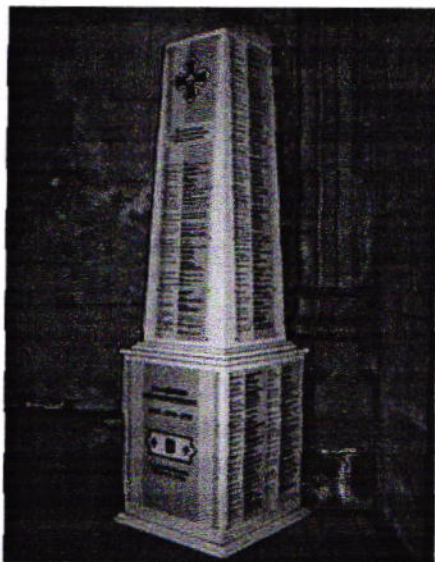
La colonne de Huché reprit sa route vers St-Malo-du-Bois qu'elle incendia puis, s'étant assurés qu'ils ne rencontreraient aucune résistance, vers St-Laurent-sur-Sèvre où elle arriva dans l'après-midi.



← **Vendéen de 1793 et un volontaire de l'Ouest de la guerre de 1870**

Madame de Sapinaud ( épouse de Sapinaud de la Verrie, et voisine ) écrit également : « Les Bleus vinrent à Saint-Laurent où ils commirent mille horreurs. Je les entendis passer plusieurs fois devant la maison où j'étais cachée ; il me semblait les voir le sabre levé, prêts à me tuer, comme ils avaient faits quelques jours auparavant à Mme de la Touche, à la Gaubretière. Les ayant entendus arriver, elle se hâta de descendre dans la cour avec une bouteille de vin, croyant les attendrir par la politesse ; le premier Bleu qui entra la tua. Sa tête roula dans un bassin plein d'eau. Les derniers jours





de janvier nous entendîmes crier: « Voilà les Bleus! » J'étais chez p.442 Perrine, elle me dit : « Je vais voir s'il y en a beaucoup. Eh! mon Dieu, lui dis-je, restez donc, il y en aura toujours assez pour vous faire périr! » J'étais tout en guenilles, j'avais une vieille coiffe de laine qui était toute jaune. Les larmes que je ne cessais de répandre depuis quatre mois m'avaient tellement changée, que j'étais méconnaissable. Comme je sortais quatre Bleus entrèrent. Je fus saisie : « Restez, bonne femme, me dirent-ils ; vous avez l'air bien malade! » Je m'assis sur une pierre devant la porte et je vis entrer successivement seize soldats. Je m'arrêtai à regarder ces misérables dont l'aspect effrayait tout le monde. Il y avait parmi eux beaucoup d'Allemands » ( le souvenir de tous ces massacres a été perpétué par un obélisque érigé à l'intérieur de l'église de la Gaubretière, en mémoire aux 347 victimes du bourg même et une série de vitraux dans l'église du lieu dont l'un représente « un vendéen de 1793 et un volontaire de l'Ouest de la guerre de 1870 » ; on dénombre au total 564 morts dont 109 enfants ).

← L'obélisque de la Gaubretière

D'autres encore se souviennent de ces moments tragiques : « On entendit des chiens que les Bleus envoyaient en avant ; car ils avaient une douzaine de chiens qu'ils amenaient ordinairement avec eux, quand ils allaient à quelque distance de Mortagne. Ces chiens rôdaient de tous côtés, et découvraient ceux qui y étaient cachés ». La mémorialiste ( Mme de La Rochejaquelein ) raconte ensuite l'effroi qu'elle ressentit, recluse dans une petite chambre qui avait échappée à l'incendie, tandis que les Bleus pillaient les maisons...

Dans cette véritable chasse à l'homme, comme d'ailleurs dans toutes leurs expéditions autour de Mortagne ( et ailleurs ), les Républicains étaient aidés de grands chiens qu'ils avaient dressés à découvrir les Vendéens cachés dans les fourrés impénétrables et qui parfois les déchiraient avant que le fer de leurs maîtres les aient atteints. Cette nouvelle cruauté servit d'ailleurs plusieurs fois à sauver la vie aux malheureux fugitifs, car le bruit des grelots que ces chiens portaient à leur collier était un indice certain de l'approche d'une colonne républicaine. L'expérience dut porter ses fruits, car les soldats eurent à nouveau recours à ces chiens pour mener la chasse aux réfractaires ( cette fois lors de la guerre de 1832 ). « On apprit à ces dogues à se jeter sur les paysans, à les terrasser et à les dévorer au besoin ( rapporte l'historien Jacques Créteineau-Joly - né 1803 à Fontenay -- t. IV, p. 495 ). On contraignit leur naturel déjà enclin à la cruauté à devenir féroce ; on leur fit subir de longs jours de diète, puis on les envoya battre les campagnes ». Et de citer l'exemple d'un certain Proust, réfractaire du canton de Machecoul, ainsi massacré : « Cette chasse se renouvela souvent et, à la honte de l'humanité, il ne s'éleva pas dans les pouvoirs de l'Etat une voix pour protester contre ces attentats » ( rajoute le même auteur ).

Tandis qu'à la Gaubretière ce fut un véritable désastre, c'est un cataclysme qui va s'abattre sur Les Lucs et la honte, la plus grande parmi toutes, des soldats de la République !

Le vendredi 10 pluviôse ( 28 février ), les Républicains, divisés en deux



colonnes entrent sur le territoire des Lucs-sur-Boulogne ( non loin de Legé ), alors divisé en deux paroisses : le *Grand-Luc* avec 2 050 habitants et le *Petit-Luc*, peuplé d'une centaine de personnes.

Deux prêtres se côtoient : le curé Barbedette officie au *Grand-Luc*, paroisse de *Saint-Pierre du Luc*, et le curé Louis-Michel Voyneau, âgé de 70 ans, au *Petit-Luc*, paroisse *Notre-Dame du Luc*. À la sortie du *Grand Luc*, prenant la direction de Saint-Denis-la-Chavasse, à moins d'un kilomètre, suivant la direction du *Petit-Luc*, on arrive à un carrefour puis à 300 mètres de la chaussée, près du ruisseau de la Malnaye [ où se trouve toujours une stèle rappelant le massacre du curé Voyneau ], là, eut lieu le drame.

← Massacre des Lucs





Le curé Barbedette est un personnage pittoresque : il a l'habitude de visiter ses paroissiens qui l'adorent d'ailleurs. On le surnomme le « *Curé Grands Bôts* » en raison de la taille de ses sabots. Il refuse de prêter le serment constitutionnel, tandis qu'il reste au *Grand-Luc*, avec les risques que cela comporte. D'ailleurs, aucun prêtre jureur ne viendra le remplacer. Il entre plus ou moins dans la clandestinité et célèbre la messe de nuit dans les bois. Il participe, malgré les risques encourus, à sa manière, à l'insurrection. À la Mothe-Achard, il avait distribué des chapelets et des scapulaires aux soldats-paysans rassemblés avant l'attaque des Sables-d'Olonne, où s'étaient retranchés 5.000 républicains [ 24 mars ]. Mais, c'est un échec. Un nouvel assaut est donné [ 29 mars ], le curé Barbedette est encore là. Il soutient les soldats dans la bataille mais il est blessé d'une balle dans la poitrine. Il se traîne alors jusqu'à une ferme voisine où on le soigne. Son sauveur l'aide et déguisé en paysan, le curé Barbedette, qui revient des Sables,

tente de rentrer chez lui, dans sa paroisse. Arrivé, il frappe à la porte de François Vrignaud, son sacristain, qu'on surnomme « *le Père la Riquette* ». Celui-ci n'ose ouvrir et est saisi d'effroi, croyant le prêtre mort. Barbedette est accueilli chaleureusement, s'installe à la table et raconte alors comment il a survécu à ses blessures. Ceux des paroissiens qui lui sont restés fidèles adorent inconditionnellement leur curé. Barbedette assiste ses paroissiens blessés par les Bleus. Les Lucs participent activement à la résistance à la Révolution et le curé exerce partout son ministère, même dans les moments les plus dangereux. Au Noël dernier [ 1793 ], le curé avait célébré la messe de minuit dans les bois, à l'abri de la menace des républicains. Les deux tiers des paroissiens assistaient à cette cérémonie.



Mais, ce jour-là ( 28 février ), Barbedette est absent de sa paroisse. Les Bleus arrivent au *Petit-Luc* par le chemin qui traverse le ruisseau de la Malnaye. Face à l'arrivée des colonnes, une partie de la population court se réfugier dans la chapelle du *Petit-Luc*. Mais les villageois ne sont guère en mesure de se défendre, la population présente compte principalement des vieillards, des femmes, des enfants dont 109 avaient moins de 7 ans. La quasi-absence d'hommes adultes convainc les Républicains que ces derniers avaient participé aux combats sous les ordres de Charette.

← Massacre du curé Voyneau

À l'approche des Bleus, les fidèles avaient abandonné leur ouvrage et quitté leurs demeures pour trouver refuge dans la vénérable église Notre-Dame, aussi modeste qu'une chapelle, située au *Petit-Luc*, dans un tendre paysage. Non loin se trouve le presbytère du *Petit Luc* habité par l'abbé Voyneau ( voir plus haut p. 438 ) qui est parti au-devant de la colonne républicaine. L'abbé Voyneau se présente alors aux soldats sur le chemin de la Molnaie ( *Malnaye* ), pour leur demander d'épargner ses paroissiens, cependant ceux-ci se saisissent de lui le torturent, l'éventrent, le massacrent puis poursuivent leur œuvre. Martincourt, qui commande la colonne, décide de ne pas faire de quartier. La chapelle étant trop petite pour contenir toute la population, les soldats ouvrent le feu sur les personnes à l'extérieur puis afin d'économiser les cartouches, lancent une charge à la baïonnette massacrant et achevant les blessés. Les survivants se barricadent à l'intérieur de la chapelle, les Républicains incendient alors l'église, puis ouvrent le feu avec leurs pièces d'artillerie ce qui provoque l'éboulement de l'édifice qui ensevelit vivant le reste des habitants.

Vieille église des Lucs →

Voici les faits tels que certains l'ont racontés par la suite : L'église est bien trop petite pour les contenir tous ; ils sont près de six cents. L'arrivée, soudain des Bleus et c'est le massacre : « *Deux colonnes républicaines marchaient de Légé et de Saint-Sulpice sur les Lucs. À leur approche, des centaines de malheureux refluèrent jusqu'ici. Ils priaient avec une ferveur angoissée, Notre-Dame du Petit-Luc. Le vieux curé, M. Voyneau, tel le bon pasteur donnant sa vie pour ses brebis, alla au-devant des Bleus, espérant, par son sacrifice, sauver son peuple. Mais en vain.* »





Il y eut, ce jour-là, dans la seule paroisse des Lucs, 563 victimes. Parmi ces victimes, 110 enfants de moins de sept ans. C'était le « massacre des innocents » [ 564 des paroissiens, dont 109 enfants furent massacrés ].

#### ← Les Lucs

Les républicains en trouvent un grand nombre dans le sanctuaire et déchargent tout d'abord leurs fusils sur la foule. Beaucoup se sont tassés autour du sanctuaire, n'essayant même plus de se cacher dans les fourrés du tertre voisin. Sabres, baïonnettes, pics, crosses, souliers, frappent partout avec fureur mais aussi les soldats égorgent, éventrent, écrasent : puis, d'une hauteur proche, depuis le chêne du Quati-Fort, le tir de canons fait s'écrouler l'église sur les suppliciés. Quatre-cent-cinquante-huit noms sont connus, parmi lesquels ceux de cent-dix enfants de moins de sept ans ( le professeur de littérature Pierre Marambaud, appuyé sur différentes archives - paroissiales et des armées - ainsi que certaines lettres émanant de soldats présents lors des faits, soutient la thèse d'un massacre unique le 28 février 1794. Il considère que ce massacre englobe non seulement celui des Lucs mais aussi les hameaux et métairies des alentours ).

Au lendemain du massacre, le curé Barbedette, de retour, se rend au Petit-Luc au milieu des corps des Martyrs. Quelques temps après ( un mois plus tard : 30 mars ), le curé Barbedette dresse une liste exhaustive des victimes du Petit Luc, recueillie auprès des rescapés, avec un risque d'erreur : tel disparu a certes pu être donné pour mort, et l'âge est souvent approximatif ; il consigne : « Martyrologue des habitants des Lucs, assassinés le vendredi 28 février 1794, non compris le nombre des victimes du combat de la Vivantière et des massacres de la Chapelle du Petit-Luc, suit : noms, surnoms, âges et domiciles des personnes massacrés [ seulement ] en la paroisse du Grand-Luc par les ennemis de l'autel et du trône, le

vendredi 28 février 1794 » ( 485 noms s'alignent pour cette seule paroisse tandis que la population des deux paroisses est passée d'environ 2365 habitants en 1787, à 845 en 1796 ).

#### ← Les deux églises des Lucs

On y voit des familles entières : M. et Mme Renaud, par exemple, et leurs cinq enfants, dix-sept, quinze, douze, six et quatre ans ; ou M. et Mme Métaireau et leur sept enfants : de vingt-et-un, treize, dix, sept, six ans, quinze mois et un enfant de quinze jours ; au hameau de la Gaconnière, vingt-neuf personnes de la même famille : Rortais-Maladin-Fétiveau- Rousseau [ Louise Martin, 40 ans, femme de Pierre Rousseau et ses enfants : Louis 8 ans, Jean 6 ans, Jeanne 4 ans ; Marie-Anne Rousseau, 32 ans ], qui vivaient à « même pot même feu » sont massacrés dont : les parents, enfants, petits-enfants et un bébé de trois mois égorgé sur place ; la plupart des hommes jeunes et en âge de se battre, de cette « communauté », étaient absents ce jour-là.

#### ← L'église et le calvaire des Lucs

La liste, de noms relevés par le curé Barbedette, est effrayante : 485 personnes ont été massacrés ; le curé a rajouté : « Lesquels noms ci-dessus des personnes massacrés en divers lieux de la paroisse du Grand-Luc m'ont été référés par les parents échappés au massacre, pour être inscrits sur le présent registre, autant qu'il a

été possible de les recueillir dans un temps de persécution la plus atroce, les corps morts ayant été plus d'un mois sans être inhumés dans les champs de chaque village du Luc, ce que j'atteste, comme trop véritable, après avoir été témoin oculaire de ces horreurs, et exposé plusieurs fois à en être aussi la victime - Au Luc, le 30 mars 1794 - signé : Barbedette, curé du Luc ». C'est aussi le cas d'identiques tueries, objecte-t-on, à la Gaubretière ou à Légé, où les massacres ont été plus étalés dans le temps. Certains hameaux ont été épargnés, d'autres presque anéantis par cette soudaine tuerie. Hélas, d'autres bourgs ou hameaux subissent des sorts similaires : 108 victimes aux Brouzils, plus de 500 à la Gaubretière ; 2300 à Cholet, 1000 victimes brûlées vives par le républicain Amey aux Epesses ; 1500 au Loroux-Bottereau ; 2100 rassemblées à Tiffauges, etc. . .



Les LUCS ou BULLOIGNY (Vendée) - Les deux Eglises.



LES LUCS ou BULLOIGNY (Vendée) - La Place de l'Eglise





Cependant, à la suite justement du massacre des Lucs, p.445 timidement, quelques municipalités républicaines commencent à réagir : Fontenay-le-Peuple [ ci-devant Fontenay-le-Comte ], les Sables d'Olonne, s'indignent auprès de la Convention des « *tueries dont même les patriotes sont victimes* ». Il faut dire que nul n'échappait, en général, à la fureur des colonnes. Des maires se portant au devant des tueurs furent souvent massacrés, quelques fois même après leur avoir offert des vivres pour essayer de les amadouer. À une réclamation des députés du Maine et Loire, le représentant Bourbotte répond « *que les*

*maisons des patriotes étant devenues des repaires de brigands, doivent être détruites puisque l'intérêt public le commande* » ; à cela Grignon, l'un des chefs de colonnes, rétorque : « *Je sais qu'il peut y avoir quelques patriotes dans ce pays, c'est égal, nous devons tout sacrifier* ». D'ailleurs, Grignon, l'un des plus atroces et des plus féroces des généraux commandant les colonnes, a été surnommé par les paysans « *le boucher* » et son collègue Huché, est lui aussi parmi « *les égorgés* », qui ajoutèrent à ces horreurs commises tout ce que les passions les plus hideuses pouvaient inventer ; ils furent des monstres de férocité et de luxure, qui ne tuaient qu'après avoir outragé, torturé leurs victimes et allant même jusqu'à des orgies de sang et de débauche.

Rond-point de la Vendée aux Lucs →



Les termes ne leur manquaient pas pour excuser leurs exactions : « *faire une promenade militaire - faire des merveilles - avoir des intentions pures - la vengeance nationale - immoler aux mânes de nos frères - faire des fouilles - faire des courses de cavalcades - la boucherie générale - purger le sol de la Liberté* » - faire « *courir la cavalerie* » ou même « *on tue comme on déboise* » et encore lorsqu'ils tuaient à l'arme blanche : « *faire des sabrades - faire des colliers d'oreilles* », et par balles : « *faire passer derrière la haie - faire passer au quartier général* », ou par le feu : « *griller du Vendéen - utiliser le feu patriotique* » ou encore par l'éclatement des crânes : « *casser la tête à l'ordinaire* », et encore, et encore. . . : « *faire passer la décoration* » quand ce n'était pas tout simplement le plus horrible : « *une distraction patriotique* » qui consistait à couper un enfant en deux. Les paysans les surnommaient à juste titre : « *les soldats de la mort - les têtes de morts - les « queues » de Robespierre* ».

Un député des Sables, Faurès, ose s'exprimer : « *Il ne cesse de nous parvenir des détails, plus affreux les uns que les autres, sur les crimes dont se sont souillés quelques généraux indignes de servir la République.*

*Je vous dis, citoyens, qu'il est de l'intérêt de la Nation d'en effacer jusqu'au souvenir* ». À la tribune, Barère, fort hypocritement, désavoue les terribles mesures qu'il avait pourtant préconisées : « *Le Comité de Salut public espérait toujours que l'armée de l'Ouest s'occuperait bien plus de détruire les brigands que de sacrifier les habitants et détruire les fermes, les villages et les récoltes [ le représentant Lequinio estime à onze cent mille le chiffre de bétail égorgé et brûlé ] ; et la troupe royaliste, naguère éparse, s'est grossie de tous les mécontents que l'on doit à l'exécution barbare d'un décret dans un pays qu'il fallait seulement désarmer et administrer avec les bras nerveux d'un pouvoir militaire et révolutionnaire* ».

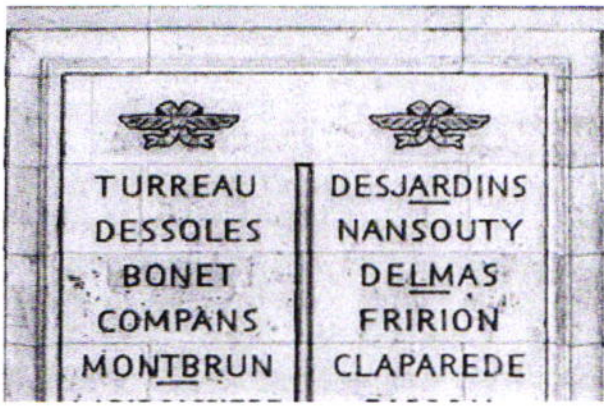
Nous, les **Rousseau**, nous n'abandonnerons pas le combat engagé pour notre cause et nous incitons un maximum des nôtres à le reprendre.

Louis Marie Turreau →

Turreau, soudain, peu après, prend peur. Il change totalement, humblement de tactique et avoue : « *Tout ce qui m'a été conseillé de faire n'a abouti à rien. Les brigands se battent sur les ruines de leurs chaumières comme tant d'autres se battent pour préserver les leurs si elles sont encore debout. Plus de cent représentants et généraux sont venus s'user dans ce pays maudit. Cela tient au courage fabuleux des brigands. Il y a quelques choses de surnaturel dans cette opiniâtreté dont aucun peuple n'a jamais donné l'exemple. Il faut abandonner ce système, c'est le seul moyen qui nous reste pour triompher d'un acharnement inexplicable. Nous avons été durs, essayons des voies de douceurs* » ( on estime à 200 000 le nombre de victimes faites par les







colonnes infernales commandées par Turreau, dont « le nom p.446 déshonore le côté Est de l'Arc de Triomphe de l'Etoile » et, de plus, en 1814, il se soumet à Louis XVIII ).

← Fragment de l'Arc de Triomphe à Paris

Ce jour-là, Haxo ( qui se trouve près des Lucs ), qui n'a pris part à aucune des dernières opérations de massacre et, surtout contre Charette, reçoit l'ordre de poursuivre ce dernier sans répit. D'ailleurs, les chefs royalistes tombent les uns après les autres : la Cathelinière ( Louis François Rippault, chevalier, seigneur de la Cathelinière ), pris quelques jours plus tôt, fut guillotiné à Nantes ce jour-là ( 3 mars ). Il avait été

gravement blessé dans les combats de la forêt du Princé. Quittant la futaie, il se réfugie dans une ferme. Un soldat républicain qui cherche à piller, poursuivant une poule qui s'était réfugiée sous un vieux pressoir, l'y suit, et découvre le général royaliste couché sur un matelas. Criant, le soldat alerte ses compagnons qui s'emparent du chef vendéen.

Le flot des réfugiés insurgés commença ( vers le 5 mars ) bien après celui des patriotes et surtout lors de la reprise de villes, de villages . . . par les Bleus ; avec la « guerre de Vendée », qui s'éternise, les autorités locales de l'Ouest sont confrontés à un nouveau type d'indigents. Le réfugié fait partie de ceux-là car il a tout perdu surtout après l'arrêté du 2 ventose qui chassent les réfugiés [ au départ plutôt patriotes ] à 20 lieues du théâtre de la guerre. On les voit traînant derrière eux de maigres bagages, parfois une charrette, plus rarement des animaux ; ils ont les « figures tristes, pâles, livides » ; ce sont bien souvent des réfugiés « malades, mal vêtus ». De plus, dans la réalité, ils font peur car accueillir des individus malades, c'est courir le risque de l'épidémie : ils représentent la peur ancestrale des errants ( p. 217 G.M.Lenne ) « ces enfants, fils et filles de combattants « blancs », ont suivi leur parents dans la virée de galerne et leur ont survécu. Jetés en prison, ils

en furent sortis et considérés en 1794 comme réfugiés de Vendée ». Mais, en général, « les femmes et les enfants de brigands préfèrent se cacher plutôt que d'être accueillis, à leur tour comme réfugiés, dans les villes ou dans leurs communes reconquises : elles préfèrent mourir de misère, elles et leurs familles ou être égorgées à chaque instant, plutôt que de se rendre [ en ville ] où elles seraient nourries et en sûreté ». Aussi peut-on s'interroger sur les prises de position des institutions révolutionnaires. Ont-elles pu influencer certains citoyens ?

← Fontenay-le-Peuple

Pourtant, le 15 ventose An II [ 5 mars 94 ], la Société populaire de Fontenay-le-Peuple adresse au représentant Lequinio une vive réclamation contre l'arrêté du 2 ventose ( dernier ) et compose un vibrant plaidoyer en faveur des réfugiés, afin de démontrer que les réfugiés dans leur commune « sont incapables d'aucune trame contre le bien public ». Certains d'entre eux vont oser rentrer dans leurs foyers.

Haxo quitte Palluau ( 7 mars ) à la tête d'une colonne de 3000 fantassins puis il installe son quartier-général aux Lucs pour talonner Charette. Pendant une douzaine de jours, il court derrière l'insaisissable gibier, au point que désabusé, il s'énonce : « Ce n'est pas chose aisée de trouver Charette ; encore moins de le combattre ; il est aujourd'hui à la tête de 10.000 hommes, et le lendemain il erre avec une vingtaine de soldats. Vous le croyez en face de vous et il est derrière vos colonnes ; il menace tel poste dont il est bientôt à dix lieues. Habile à éluder le combat, il ne cherche qu'à vous surprendre pour égorger vos patrouilles, vos éclaireurs et enlever vos convois. Je le poursuis sans relâche ; il périra de ma main ou je tomberai sous ses coups ».

Martyr de Ripoché →

Le 18 ventose [ 8 mars ], le spectre de la famine est toujours présent car la situation n'a guère changée, c'est : « la disette affreuse et la cherté énorme des denrées en tout genre » et,





pourtant encore, les républicains, de la colonne infernale de Cordelier, p.447 font irruption à Bas-Briacé [ commune à 3 km au sud du Loroux-Botttereaux en Maine et Loire, région que l'on nomme, alors, la *Haute Vendée* ] ; les habitants surpris sont arrêtés et conduits devant la croix de bois qui s'élève au centre du village et que l'on se disposait à abattre.

Un officier offre la liberté à ceux qui abattront la croix, menaçant de fusiller ceux qui refuseront. André Ripoche, 29 ans, fils d'André Ripoche ( ou Ripoché ) et de Marguerite Braud, batelier et ancien soldat de Charette et qui a été de toutes les batailles jusqu'à ce jour, dont à celle de Luçon proche de chez lui, est là. André Ripoche, est conduit devant la fameuse croix : « *Écoute, lui dit-on, tu as été pris les armes à la main. Ton arrêt de mort est prononcé. Regarde pour la dernière fois la chaumière où tu es né où ton père vit encore* ». Le prisonnier tourne la tête en direction d'un massif d'arbres où, à trente pas, se détache une maisonnette.

← **Martyr de Ripoche**

Aussitôt il sentit son cœur se serrer et une grosse larme vint mouiller sa paupière. L'officier s'aperçoit de son émotion : « *Tout espoir n'est pas perdu pour toi, lui dit-il, si tu veux obéir ! - Obéir, à qui donc ?* s'écrie le Vendéen dont l'œil étincèle en fixant son vainqueur qui pourtant lui tenait son pistolet sous la gorge : « *Que faut-il faire pour racheter ma vie ? - Peu de choses* », répondit l'officier en abaissant son arme et saisissant une hache qu'il tend au prisonnier : « *Jure haine à la religion et abat cette croix* ». Le captif prit la hache en considérant la croix.

← **Martyr de Ripoche**

On eut dit qu'un violent combat se livrait dans son âme entre l'amour de son Dieu et l'horreur de la mort. Ses malheureux compagnons d'armes, prisonniers comme lui, détournèrent la tête en frissonnant pour ne pas voir leur camarade renier sa foi. Mais leur terreur dura peu. Le Vendéen brandissant la hache, dont on venait d'armer son bras, s'élance sur le piédestal de la Croix et s'écrie d'une voix vibrante : « *Mort à celui qui insultera la Croix de Jésus Christ !* » [ Imagerie d'Épinal ].

Les Bleus se jettent sur lui et s'acharnent à coups de baïonnettes. Ils l'attachent ensuite à la queue d'un cheval qui le traîne vers la Chapelle-Heulin ( au sud ) tandis que d'autres Bleus continuent à abattre la Croix. À 1,5 km de Bas-Briacé, s'arrête la course. À cet endroit, à gauche de la chaussée, Ripoche

est achevé au terme de ses souffrances, d'une balle dans la tête [ ici, aujourd'hui encore, se dresse une croix à la mémoire de Ripoche dont le corps repose anonymement dans le cimetière de la Chapelle-Heulin tandis qu'au cœur du village de Bas-Briacé, une grande croix a remplacé celle de bois dont un fragment est scellé dans le socle. Une inscription rappelle le martyr d'André Ripoche ; Joseph Ripoche, son parent, qui a survécu à la Tourmente, quant à lui, fut inhumé dans le cimetière paroissial de Sainte-Gemme-la-Plaine, en Vendée, le mercredi 30 avril 1800 ].

Les Clouzeaux →

Pendant que se poursuit cet affreux acte de barbarie, à la tête d'une colonne de 300 hommes, Haxo a repéré Charette ( 19 mars ) près du village des Clouzeaux ( dans la région que l'on nomme, alors, la *Basse Vendée* ). Le jeudi 30 ventôse ( 20 mars ), c'est aux Clouzeaux, même, que se produit l'affrontement décisif entre les deux chefs ennemis. Haxo y attaque Charette qui se défend avec acharnement. Une charge de la cavalerie royaliste provoque la débandade des Bleus.

Haxo est cerné →

Dès le début du combat le général républicain Haxo, était monté d'abord dans le clocher de l'église, où il est une première fois blessé au bras droit par une balle ayant ricoché.



Les Clouzeaux, par F. Drake.





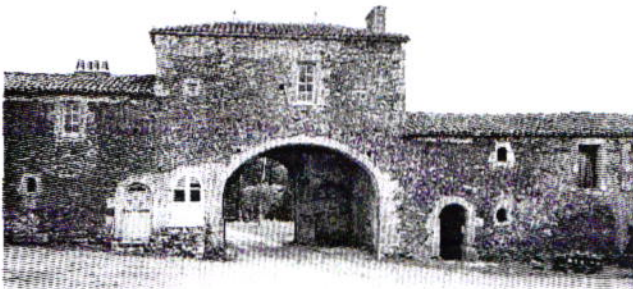
Les Républicains avaient tenté une sortie mais les Vendéens sont trop nombreux. Haxo se trouve alors isolé des siens tandis qu'il est frappé par une autre balle à la cuisse, il tomba de cheval et doit abandonner l'animal. Poursuivi par des cavaliers vendéens cette nouvelle blessure à la cuisse l'immobilise. Il se réfugie sous un chêne et s'adosse alors à l'arbre, faisant avec son sabre un terrible moulinet, défendant courageusement sa vie. Les Vendéens l'entouraient : « Rendez-vous ! », lui crièrent-ils, « Jamais ! » répondit-il, brandissant sa lame redoutable qui lançait des éclairs. N'osant l'approcher, sabre en main, un cavalier lui déchargea à bout portant, son mousqueton dans la poitrine. Haxo s'effondra sur la terre.



Charette et Haxo (dessain de Mr de la Pintièrre) →

Au même instant, Charette, prévenu, accourait : « Ne le tuez pas ! ». Trop tard. Il succombe à ses nombreuses blessures. Charette s'exclame alors : « Quel dommage d'avoir tué un si brave homme ». Cette mort fut, pour les Bleus, un véritable désastre. Ils décidèrent, peu après, d'évacuer le territoire de la Vendée. Après sa victoire aux Clouzeaux, Charette passe quinze jours tranquilles au village de l'Etaudière, en Saint-Denis-de-la-Chavasse.

En ce, même, moment-là ( vers le 20 mars ), en Anjou et dans le Bressuirais ( Haute Vendée ), en revanche, les combats se poursuivaient : la bande à Stofflet est caché dans la forêt de Vezins où se trouve avec lui le citoyen royaliste Clambard, l'imprimeur du Conseil Supérieur, qui avait échappé à la tuerie de Châtillon et avait suivi l'armée en déroute. Il avait pris soin d'emporter avec lui les caractères qui servent pour imprimer et qu'il avait caché tout d'abord dans le puits du château de Beaupréou. Puis après la Virée de Galerne, il les avait récupéré et il travaillait dans l'atelier de Stofflet, en forêt de Vezins.

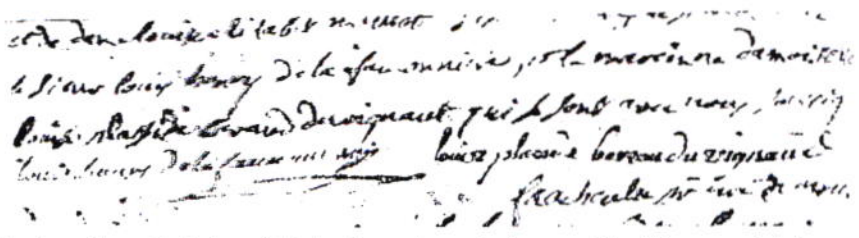


← Logis du Vigneau



Les massacres et les exécutions continuent ainsi ( 22 mars ), Demoiselle Louise-Placide Bérault-Duvignaud, de la paroisse de Saint-Germain-l'Aiguiller annexe de celle de Mouilleron, est guillotinée à Fontenay-le-Peuple [ ci-devant Fontenay-le-Comte ] pour avoir brodé des images du Sacré Cœur mais également pour avoir recueilli sous son toit, le Logis du Vigneau, gentilhommière vendéenne, un prêtre réfractaire ( probablement le vicaire Macé ou Monsieur Gaudon, ci-devant curé de Saint-Germain ) ; elle fut en effet dénoncée ( le 19 mars ), par les deux sœurs du maire de Mouilleron, Théophile Cahors, et Marie Anne veuve Chrétien et Rosalie domiciliées à Marans. Après un simulacre de procès, elle est

condamnée à mort par la commission militaire de Fontenay. Puis, le jour venu « elle marcha à la mort d'un pas assuré, soutenant ses compagnes de sa parole et de son exemple. C'est en chantant le Vexilla Regis qu'elle gravit l'échafaud ». Elle précédait dans la mort, de quelques mois, le dernier curé de Saint-Germain-l'Aiguiller.



signature Delle Placide Du Vignaud →

Jean-Michel Augustin Gaudon, avait chercher abri du côté du Boupère et plus particulièrement à la Proutière, où dit-on, il se cachait entre un four et une maison d'habitation. Précautionneux, il ne sortait habituellement que la nuit pour son ministère. Mais, en danger, ayant dû fuir, c'est par hasard, qu'il rencontra, le jour, ( en janvier 1794 ), alors qu'il se dirigeait à travers un champ de genêts vers la Bonnalière en St-Michel-Mont-Mercure, la Colonne Infernale du général Grignon. Reconnu par un ancien camarade d'études, un « patriote » protestant de l'Haumondière, en un lieu dénommé le « Champ du Cormier », et qui l'avait dénoncé. Aux soldats, de Grignon et Lachenay, s'étaient joints des Gardes Nationaux de la Châtaigneraie.



assassinat du curé Gaudon →





Son cadavre - au dire de plusieurs témoins - fut horriblement mutilé après qu'il fut sommairement abattu au lieu-dit le « *Champ d'Avoine* ». Des lambeaux de sa chair auraient été même grillés et mangés. Ses oreilles, coupées et arborées comme un trophée par d'autres. D'ailleurs, à ces excès, n'auraient pas été étrangers au nommé Lebel ( de la Châtaigneraie ) . . . Finalement, la dépouille de ce « *prêtre-martyr* » fut inhumé sur le lieu même de son massacre . . . En attendant d'être transférée dans le cimetière de St-Paul-en-Pareds ( par la suite, la dépouille de Gaudon disparue lors d'aménagements ultérieurs d'un nouveau cimetière ).

Notre ex-vicaire, *Monsieur Adrien Macé*, quant à lui, avait suivi pour un temps les armées vendéennes mais après la funeste « *virée de galerne* », il se dissimule près de Saint-Michel-Mont-Mercure, au bois de l'Epaud, d'où il rayonne, pour apporter ses secours religieux, dans les environs notamment aux Châteliers-Réaumur [ où est baptisé mon fils *Jeannot* ; après le Concordat, Macé sera nommé curé des Herbiers ].

Sur ces entrefaites, on apprend la mort de l'ex-syndic François Gautreau [ 23 mars 1794 ; il était né le 12 décembre 1747 et baptisé « au Désert », le 15 ; il

est l'ancêtre de *Clémenceau* ] ; ce « *patriote acharné* », âgé seulement de 47 ans, avait trempé dans l'*affaire des grains* [ décembre 1789 - voir p. 148, 1ère Partie ].

On se bat encore un peu partout en *Haute Vendée* comme au Loroux où le commissaire républicain mobilise les patriotes et signale ( 24 mars 1794 ) : « *Un nommé Liger sur lequel les chouans avaient tiré plusieurs coups de fusils au bourg de Laignelet, vint avertir la municipalité du Loroux-du-Désert que les scélérats fondaient en grand nombre sur cette commune patriote. Alors la cloche d'alarme sonne, des courriers sont dépêchés aux communes voisines, le citoyen Bernard, ex-curé ( devenu fervent patriote ), vole jusqu'à Saint-Ellier, écrit à Saint-Mars, à Pont-Dom-Guérin, rassemble quelques hommes et revient au Loroux. Il y trouve ses concitoyens encore plus indignés qu'effrayés. Arrivent les citoyens Gérard, Lottin, Chobé, commissaires en cette commune pour la 1<sup>ère</sup> réquisition, ils venaient pour nous aider de leur tête et de leur bras. On distribue le peu d'armes que nous avons, on délibère à la hâte, on convient malgré le petit nombre d'hommes, le peu d'armes et de munitions, de marcher à l'ennemi. La petite troupe est partagée en deux pelotons, le citoyen Lottin-Fortenais commissaire, marche à la tête du 1<sup>er</sup>, et le commande avec le citoyen Guérin, juge de paix. A la tête du second, est Chobé, les citoyens Gérard et Lottin, maire, les accompagnent. A deux pas de notre bourg, le républicain Guérin-Sionnière, capitaine de la Garde Nationale, arrive à toute bride, crie d'avancer, qu'ils ont vu, lui et ses éclaireurs les chouans à un quart de lieue. On se range, on marche, on se dispose au combat, du milieu du champ on voit l'ennemi s'avancer, on court sous le fossé, le chef des brigands était déjà à dix pas, au Qui Vive ? Les infâmes osent crier Vive le Roi, Vive la République ! Et une décharge du 1<sup>er</sup> peloton suivie de celle du second fut notre réponse. Les brigands tout en ripostant, semblent chanceler mais quelques uns ayant traversé dans un champ de l'autre côté du chemin, le peu d'armes qu'ils découvrent les ranime. Ils cherchent à nous cerner. Nous faisons feu de tous côté et dans un moment nos munitions s'épuisent. Cependant un habitant de notre commune, armé d'une pique, passe seul dans le champ où était l'ennemi et va droit au vil chef des brigands, il le touchait du bout de sa pique, ce ne fut qu'avec peine qu'on le fit revenir, sur l'observation qu'il risquait de se faire tuer, « eh ben ! J'étais là pour ça ! ». Ce brave est Jacques Jaslier, cultivateur. La prudence nous força de nous retirer sur Saint-Ellier, amis ! notre retraite n'a*

*pas été une déroute [...] Nous avons eu le malheur de perdre deux républicains, dans le combat, l'un est Mathieu Lemesle de Fontaine-Daniel, il partait de Saint-Ellier pour retourner chez lui. Le curé Bernard l'invita à venir à notre secours, il ne balança pas. Il combattit en brave homme, et eut la cuisse cassée, porté à l'écart, il refusa de donner son fusil à un des nôtres, « non ! Je mourrai mon fusil à la main ». Les barbares l'ont inhumainement massacré, dépouillé, volé, l'autre est Pierre Turcas de Saint-Ellier. Deux des nôtres outre le commissaire Lottin-Fortenais sont blessés, Jean Aunuau et Jean Besnard, l'un et l'autre du Loroux. Le 1<sup>er</sup> a reçu une balle au cou et une au genou ; le second à trois légères blessures à la tête et une balle a traversé de la clavicule à l'omoplate. Ce dernier, en se retirant, baigné dans son sang, fit charger son fusil pour tirer sur*





plusieurs chouans qui le poursuivaient. Il n'a resté qu'un des ces monstres sur la place, un grand nombre a été blessé, on en peut juger aux traces de leur sang impur. Vers deux heures et demie, on découvre des hommes armés, la citoyenne Lefiselier-Botinière qui joint aux vertus de son sexe le courage du nôtre, armée de deux pistolets, va seule avec son père les reconnaître et revient annoncer nos frères de Fougères. Ils prirent 40 des nôtres, les citoyens Guérin, juge de paix, et Mérienne officier municipal à leur tête et coururent inutilement après les brigands ».

Les Commissaires républicains Morel et Carpentier, ne cessent d'adresser fièrement leurs témoignages à la Convention ( 24 mars ) : « À Montournais, aux Epesses, et dans plusieurs autres lieux, le général Amey fait allumer les foyers, et lorsqu'ils sont bien chauffés, il y jette les femmes et les enfants. À qui ose le lui reprocher, il répond, que c'est ainsi que la République veut cuire son pain ».

La division de Huché, qui avait perpétré les massacres de la Gaubretière, avait regagné Cholet ( 28 février dernier ). Sa colonne fait une sortie ( 4 mars ) pour affronter les forces de Jean Nicolas Stofflet mais l'engagement est indécis. Deux jours plus tard, Huché marche sur Vezins ; il écrit, quelques temps après, dans une lettre à sa sœur datée du 9 avril : « Nous passâmes par Vezins où nous tuâmes tout ce que nous y trouvâmes. J'ai incendié les villages et tué à peu près 300 des ces scélérats par-ci par-là ».

Chapelle de Vezins →



Quelques jours plus tard ( 25 mars ), les républicains, dont la division de Huché, surprennent le camp et l'hôpital de Stofflet ( composé de baraquements avec un puits, également un refuge pour les veuves de combattants tout comme leurs orphelins. Les républicains les avaient cherchés à maintes reprises, dont une fois, ils s'en étaient approchés de très près, mais l'alerte en avait été donnée, tout ce petit monde avait retenu son souffle de frayeur ) ; la colonne de Crouzat a pénétré aussi

en forêt de Vezins où se tenait donc un hôpital de fortune où le chirurgien Baguenier Desormeaux, assisté des Sœurs de la Sagesse, soigne les blessés vendéens ; la colonne de Crouzat massacre les malades [ plus de 1200 réfugiés ] et elle détruit le quartier général de Stofflet qui est alors à l'autre extrémité des Mauges.

← Chapelle de Vezins

Le général républicain Grignon a consigné cet événement dans ses rapports : « Depuis que j'ai quitté Argenton, j'ai continuellement été à la poursuite des brigands [les Vendéens]. Le 14 [mars], j'ai fait brûler Bressuire et les



environs. Instruit que les brigands faisaient un rassemblement à Nueil et aux Aubiers, je m'y suis porté ; mais ils s'étaient repliés sur Maulévrier [...] Je comptais les attaquer à Maulévrier à la pointe du jour ; mais ils décampèrent à minuit pour se réfugier dans la forêt de Vezins où je les ai attaqués [...] Je les ai fait charger par ma colonne qui les a mis en déroute. Ils pouvaient être au nombre de 4 à 5.000, tant hommes que femmes, très mal armés. » (

Rapport de Grignon au général en chef, Turreau, 16 mars 1794, cité par Savary, tome III, p. 291 ).

Liste partielle des **victimes de Vezins** : commune d'Yzernay et Chanteloup →

La forêt de Vezins servait alors de refuge aux combattants de Stofflet et à un grand nombre de civils terrorisés par les exactions des soldats républicains. Il ne pouvait être question d'abandonner cette position sans opposer de résistance. Les Vendéens reparaissent le 18 mars. « J'ai donc marché sur Saint-Aubin-de-Baubigné, écrit Grignon, je les ai trouvés rangés en bataille sur les hauteurs [...] Le combat s'est donc engagé sur les onze heures, les troupes n'ont pas soutenu le feu qui n'aurait pas duré, elles se sont repliées l'espace d'une lieue et demie, sans pouvoir les rallier [...] La moitié de la troupe est pieds nus, je n'ai plus de munitions, la majeure partie se plaint d'être trop fatiguée ».

Guidé par un traître, nommé Porchet ( habitant le lieu-dit *"les Princes"* » à chanteloup-les-bois, Maine et Loire ; ce personnage nettement en faveur des républicains, qui dans sa trahison d'ailleurs fit la mort de ses propres

*Le premier tableau des noms des victimes des grands massacres de la forêt de Vezins, le 14 mars 1794, est conservé au Musée de la commune de Chanteloup. Il a été recopié et annoté par un archiviste passionné de l'Histoire et de Chanteloup.*

REGISTRE D'YZERNAY	REGISTRE DE CHANTELOUP
Benoît Baudouin 1° 20 ans	Benoît Baudouin 2° 20 ans
Philippe Baudouin 22 ans	Philippe Baudouin 22 ans
Pierre Baudouin 25 ans	Pierre Baudouin 25 ans
Etienne Baudouin 28 ans	Etienne Baudouin 28 ans
Antoine Baudouin 30 ans	Antoine Baudouin 30 ans
Hilaire Baudouin 35 ans	Hilaire Baudouin 35 ans
Alexis Baudouin 38 ans	Alexis Baudouin 38 ans
Louis Baudouin 40 ans	Louis Baudouin 40 ans
Jean Baudouin 45 ans	Jean Baudouin 45 ans
Antoine Baudouin 50 ans	Antoine Baudouin 50 ans
Antoine Baudouin 55 ans	Antoine Baudouin 55 ans
Antoine Baudouin 60 ans	Antoine Baudouin 60 ans
Antoine Baudouin 65 ans	Antoine Baudouin 65 ans
Antoine Baudouin 70 ans	Antoine Baudouin 70 ans
Antoine Baudouin 75 ans	Antoine Baudouin 75 ans
Antoine Baudouin 80 ans	Antoine Baudouin 80 ans
Antoine Baudouin 85 ans	Antoine Baudouin 85 ans
Antoine Baudouin 90 ans	Antoine Baudouin 90 ans
Antoine Baudouin 95 ans	Antoine Baudouin 95 ans
Antoine Baudouin 100 ans	Antoine Baudouin 100 ans
Antoine Baudouin 105 ans	Antoine Baudouin 105 ans
Antoine Baudouin 110 ans	Antoine Baudouin 110 ans
Antoine Baudouin 115 ans	Antoine Baudouin 115 ans
Antoine Baudouin 120 ans	Antoine Baudouin 120 ans
Antoine Baudouin 125 ans	Antoine Baudouin 125 ans
Antoine Baudouin 130 ans	Antoine Baudouin 130 ans
Antoine Baudouin 135 ans	Antoine Baudouin 135 ans
Antoine Baudouin 140 ans	Antoine Baudouin 140 ans
Antoine Baudouin 145 ans	Antoine Baudouin 145 ans
Antoine Baudouin 150 ans	Antoine Baudouin 150 ans
Antoine Baudouin 155 ans	Antoine Baudouin 155 ans
Antoine Baudouin 160 ans	Antoine Baudouin 160 ans
Antoine Baudouin 165 ans	Antoine Baudouin 165 ans
Antoine Baudouin 170 ans	Antoine Baudouin 170 ans
Antoine Baudouin 175 ans	Antoine Baudouin 175 ans
Antoine Baudouin 180 ans	Antoine Baudouin 180 ans
Antoine Baudouin 185 ans	Antoine Baudouin 185 ans
Antoine Baudouin 190 ans	Antoine Baudouin 190 ans
Antoine Baudouin 195 ans	Antoine Baudouin 195 ans
Antoine Baudouin 200 ans	Antoine Baudouin 200 ans





nièces et belles sœurs ), Grignon investit le refuge et l'hôpital de Stofflet p.451 ( le 25 mars ) et y commet un effroyable massacre. Au soir du double massacre distant à travers bois de deux kilomètres, Porchet demanda sa récompense aux républicains, ceux-ci lui répondirent : « *canaille pour ce que tu as fait, la voilà ta récompense* » et ce fut une balle dans la tête. A l'endroit de son exécution, il y aurait une croix dite « *du pardon* », sur la commune d'Yzernay au lieu-dit « *la Ribotelière* ».

« *La presque totalité des noms des victimes des grands massacres de la forêt en mars 1794 n'est connue que de Dieu seul...* », a écrit celui qui a rempli la liste partielle des victimes de Vezins notamment pour celles qui concernent les deux communes d'Yzernay et de Chanteloup.

← Croix au milieu d'arbres

Remise de sa défaite, la colonne de Grignon revient à l'assaut contre la forêt de Vezins, avec le renfort du général Crouzat sorti de Cholet ( peu après, à Niort, dans les Deux-Sèvres, le 20 Brumaire an III ( 10 novembre 1794 ), âgé de 59 ans, Crouzat demande au Ministre de la Guerre la

permission de prendre sa retraite, à cause de ses infirmités résultant des fatigues essuyées pendant les 41 années de Service en 10 Campagnes ( la vue très affaiblie, une hernie du coté droit, une fistule et les jambes engorgées avec un ulcère ). Une pension de 2.127 Livres 6 Deniers et 10 sols lui est attribuée à partir du 15 Thermidor An III ( 2 août 1795 ) pour récompenser 46 ans et 9 jours de service y compris 5 Campagnes qu'il a terminées dans le grade de Général de Brigade. La France est en pleine révolution et il doit fournir un certificat de résidence où il est précisé qu'il est domicilié à St. Maixent dans les Deux- Sèvres, qu'il n'a point émigré, que ses biens ne sont point séquestrés et qu'il n'est point retenu pour cause de suspicion ou de contre-révolution ).

Joseph Crouzat →



A la suite de ce malheur, l'imprimerie est transférée au château du Lavoir, nouveau quartier-général de



Stofflet, à Neuvy-en-Mauges tandis qu'à ce moment-là, aussi, a lieu à Saint-Florent-le-Viel un horrible massacre perpétré en un site qui porta très tôt le nom de « *Pré des Martyrs* » ; quelques temps après, on découvrit au flanc de la colline un ossuaire où furent jeté un grand nombre des habitants des environs ; plus tard, un autel y fut élevé. Pendant ce temps-là ( 26 mars ), dans le Bressuirais, les combats se poursuivaient également ; en effet, Marigny, revenu [depuis le 15 mars ] d'Outre-Loire, a réuni autour de lui les anciens soldats de feu Monsieur de La Rochejaquelein et de feu Monsieur de Lescure et il entreprend, avec eux, une série d'opérations contre les colonnes et les garnisons républicaines ainsi s'empare-t-il de Mortagne-sur-Sèvre.

← Calvaire des Oulleries

Néanmoins, après le massacre de Vezins, les Vendéens rattrapent les républicains, deux jours après, aux Oulleries et se vengent de tous leurs crimes en écrasant les soldats républicains. Un siècle plus tard, un grand calvaire fut érigé pour commémorer cette double victoire. Dès que Stofflet avait appris l'hécatombe de la forêt de Vezins ( du 27 dernier ), il s'était lancé à la poursuite des massacreurs et les atteint aux Oulleries [ entre Mauléon et Maulévrier ]. Excités par la cruauté de leurs ennemis, les Blancs les attaquent avec fureur et se heurtent à une forte résistance. Mais,

finalment, ils remportent la victoire qui s'achève dans un terrible carnage dont peu de Bleus réchappent.

Le 1<sup>er</sup> avril 1794, Joseph Lequinio présente un nouveau rapport devant le Comité de Salut Public. Il juge indispensable de faire exécuter les prisonniers de guerre vendéens pris les armes à la main et souhaite même que cette mesure soit également appliquée aux soldats de la Coalition ( car la Nation est aussi en guerre ), cependant, il estime que la population de la Vendée est encore trop nombreuse pour être exterminée et finalement désapprouve les massacres des civils et accuse lui aussi les militaires de profiter de la guerre pour s'enrichir par le pillage au lieu de combattre les rebelles.





← **Joseph Lequinio** D'autre part, il rajoute, faisant un tantinet acte de p.452  
contrition : « Le pillage a été porté à son comble. Les militaires, au lieu de songer à ce  
qu'ils avaient à faire, n'ont pensé qu'à remplir leurs sacs et à voir se perpétuer une  
guerre aussi avantageuse à leur intérêt [...]. Les délits ne se sont pas bornés au pillage.  
Le viol et la barbarie la plus outrée se sont représentés dans tous les coins. On a vu des  
militaires républicains violer des femmes rebelles sur des pierres amoncelées le long  
des grandes routes et les fusiller ou les poignarder en sortant de leurs bras ; on en a vu  
d'autres porter des enfants à la mamelle au bout de la baïonnette ou de la pique qui  
avait percé du même coup et la mère et l'enfant. Les rebelles n'ont

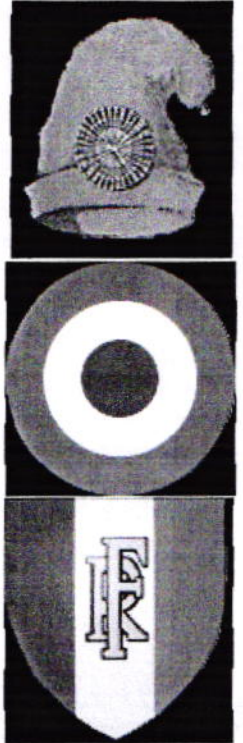
pas été les seules victimes de la brutalité des soldats et des officiers. Les filles et les femmes  
des patriotes même ont été souvent « mises en réquisition » ; c'est le terme. Toutes ces  
horreurs ont aigri les esprits et grossi le nombre des mécontents, forcés de reconnaître  
souvent moins de vertus à nos troupes qu'aux brigands dont plusieurs, il est vrai, ont commis  
des massacres, mais dont les chefs ont toujours eu la politique de prêcher les vertus et  
d'affecter souvent une sorte d'indulgence et de générosité envers nos prisonniers. On a  
fusillé indistinctement tout ce que l'on rencontrait ou tout ce qui se présentait. Des  
communes venant se livrer, leurs officiers municipaux en écharpe à leur tête, ont été reçus  
avec une apparence fraternelle et fusillés sur l'heure. Des cavaliers armés et équipés, venus  
d'eux-mêmes se rendre au milieu de nous et après avoir fait plusieurs lieues pour cela, ont  
été fusillés sans miséricorde [...]. Si la population qui reste n'était que de 30 000 à 40 000  
âmes, le plus court sans doute serait de tout égorger, ainsi que je le croyais d'abord ; mais  
cette population est immense ; elle s'élève encore à 400 000 hommes et cela dans un pays où  
les ravins et les vallons, les montagnes et les bois diminuent nos moyens d'attaque, en même  
temps qu'ils multiplient les moyens de défense des habitants. S'il n'y avait nul espoir de  
succès par un autre mode, sans doute encore qu'il faudrait tout égorger, y eût-il 500 000  
hommes ; mais je suis loin de le croire. Le peuple du pays est bon là comme ailleurs, et  
quand on prendra les mesures nécessaires on l'amènera, malgré son fanatisme actuel et  
malgré toutes les fautes que nous avons commises, à entendre la raison et à s'en servir » (  
rapport de Lequinio au Comité de Salut Public le 1<sup>er</sup> avril 1794 ).

De nombreux départements souffrent toujours autant de la disette ; le 13 germinal ( 2 avril ), le  
département de la Sarthe dit « craindre le fléau terrible de la famine » tandis que la municipalité de Blois  
envisage un moment « l'arrachage des vignes pour augmenter les emblavures » [ culture du blé].

Et les massacres continuent : à Clisson ( 5 avril ), une trentaine de personnes cachées dans les ruines du  
château sont massacrées. Dans cette même ville, près de l'étang le Grenouiller, 150 femmes auraient été  
brûlées, d'après le récit fait ( en 1829 ) par un ancien soldat républicain à la comtesse de La Bouère. Celle-ci  
rapporte dans ses mémoires, des propos tenus par un meurtrier républicain « nous faisons des trous de terre,  
pour placer des chaudières afin de recevoir ce qui tombait ; nous avons mis des barres de fer dessus et placé  
les femmes dessus, (...) puis au dessus encore était le feu (...). Deux de mes camarades étaient avec moi pour  
cette affaire. J'en envoyai 10 barils à Nantes. C'était comme de la graisse  
de momie : elle servait pour nos hôpitaux ». Le soldat se vanta également  
d'avoir, à Nantes, « écorché des brigands pour en faire tanner la peau et  
d'avoir vendu 12 pantalons de peau humaine, à La Flèche ». Madame de La  
Bouère ajoute cependant qu'il « est à croire que ce fanfaron de crimes les  
exagère ».

← Tour de l'ancienne église de Challans

Deux semaines environ après le massacre de Vezins et sa victoire  
des Ouleries, Stofflet est revenu en Anjou où il s'empare de Chemillé le 18  
germinal an 2 ( 7 avril 1794 ) tandis que Charette, de son côté, reprend ce  
même jour la lutte par une attaque sur Challans mais la panique saisit ses  
« Paydrets » sur le point de s'emparer du chef-lieu de district. Les Blancs  
abandonnent leur proie et regagnent les fourrés de la forêt de Touvois. Ne  
voulant pas rester sur cet échec, Charette, accompagné de sa cavalerie, va  
massacrer la garnison républicaine de Saint-Philbert-de-Grandlieu, tandis  
que les colonnes infernales républicaines, à Chanzeaux, sillonnent les  
environs et massacrent encore les femmes et les enfants du village de



Tour de l'ancienne Église de Challans (Vendée)





Bretonneau [ au nord du bourg ].

p.453

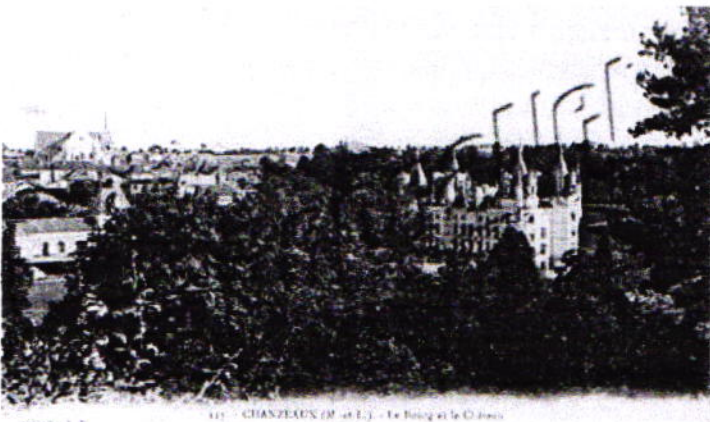
← Nouvelle église et ancien clocher de Chanzeaux

Au début du mois d'avril ( 8 avril ), les armées de Stofflet et Charette se réunissent et atteignent la colonne républicaine à la ferme de la Caillaudière [ au nord de Chemillé ]. Les Bleus sont écrasés et les survivants fuient jusqu'à Doué [ à 36 km de là ], tandis que la colonne de Dusirat campe sur les coteaux de Chanzeaux et ravage les villages des environs. Les colonnes infernales arrivèrent au bourg de Chanzeaux ce jour-là, le « mardi de la Passion », qui fut « le jour le plus sanglant de cette sanglante époque ».

Cette journée-là, également, une autre colonne donc conduite par Grignon, selon les uns, par Dusirat, selon les autres, passe sur les confins de Chanzeaux, dans de nombreux hameaux : à Doua, à La Brosse où des vieillards furent brûlés dans leur maison, à la Justière, au Bignon, au Plessis et à la Babinière où tous les champs, après leur passage, recelaient de cadavres. À la Chauvelière, « un ruisseau de sang coula depuis la croix jusqu'au château ». Tous ces villages sont livrés aux flammes et leurs habitants massacrés. À Chanzeaux, même, 215 maisons, métairies et moulins furent brûlées. Sur 100 maisons que le bourg comptait, 79 ont été entièrement détruites, 18 ou 19 incendiées en partie et 2 ou 3 seulement restèrent intactes. L'église et le château furent aussi en partie incendiés. Puis les Bleus poursuivent leur route, incendient Saint-Lambert. : « Chanzeaux vit verser plus de sang dans cette journée que dans tous les combats qui avaient précédé ». Un soldat royaliste de Chanzeaux, Jobin, avait combattu la veille à la Caillaudière. Apprenant le massacre, il courut à la Beltière où on le retrouva évanoui près du cadavre de sa femme et de ses cinq enfants. L'aîné, 8 ans, parvint à se dégager. Le plus jeune - il était âgé de 5 semaines - fut retiré des bras de sa mère. Tous les autres étaient morts.

← Le bourg et le château de Chanzeaux

Le lendemain ( 9 avril ), les colonnes infernales arrivèrent aux abords de Chanzeaux, même, raconte un autre témoin, « au lever du soleil », le général Crouzat fait fusiller près du moulin, à proximité du château, 14 femmes et un homme. Les victimes, conduites proche du château de Chanzeaux, vers le bord de l'Hyrôme, au moulin à eau de Chanzeaux, entonnent alors le cantique du *Salve Regina*, que la *Marseillaise* hurlée par les soldats de Crouzat ne peuvent parvenir à couvrir. Parmi eux, Mme Blanchard de la Briauderie, 85 ans, le père Halbert,



77 ans et sa femme 76 ans, marchèrent au supplice en se donnant la main. Le même jour, encore, Crouzat fit fusiller une quinzaine d'habitants. Le feu fut mis au bourg et à l'église

Le 9 avril 1794, Turreau écrit aux représentants Nicolas Hentz et Pierre-Anselme Garrau : « *La Convention m'ordonne d'en finir avec la Vendée et un mois m'est assigné pour cette grande besogne. Ce terme est trop court ; car si les Brigands le veulent il ne me sera pas possible de les joindre. Ils ont des forêts pour asile, des herbes pour nourriture, de la poudre et des armes qu'ils ont enlevées à nos convois. Ils ont repoussé nos propositions de conciliation ; ces hommes-là sont indomptables. C'est avec du temps et de la persévérance dans nos moyens d'action qu'il faut espérer quelque résultat ; mais si la République désire anéantir tout d'un coup ces féroces paysans qui ont détruit nos plus belles armées, tué nos meilleurs généraux, eh bien ! Il faut prendre de grandes mesures, il faut exterminer tous les hommes qui ont pris les armes et frapper avec eux leurs pères, leurs femmes, leurs sœurs et leurs enfants. La Vendée doit n'être qu'un grand cimetière national ; il faut expulser de son territoire les Royalistes non armés, les Patriotes tièdes, etc., et couvrir ce pays du plus pur de la Nation. Repeuplez-le de bons Sans-culottes ( ci-contre ) ; qu'ils y viennent attirés par l'amour de la patrie et*





surtout par l'espérance de voir répartir entre eux les biens de tous ces ennemis de la République.

Propriétaires aujourd'hui, les nouveaux habitants seront soldats demain. Demain ne faudra-t-il pas qu'ils défendent leurs terres? Ils traceront avec le sang une ligne de démarcation entre eux et les paysans, et la patrie sera sauvée

» ( les Sans-culottes : leur tenue comporte un pantalon à rayures bleues et blanches, au lieu de la culotte courte et des bas, portés par les nobles et les bourgeois, ainsi qu'un bonnet phrygien rouge et une tendance à la simplicité ; ce type de costume apparaît à partir de 1792 ).

Les premiers mois de l'année 1794, sont les plus cruels de cette guerre car les atrocités des Bleus ont suscité la colère des Blancs qui ne font plus de quartier. Il est loin le temps où les Vendéens relâchaient les prisonniers républicains après leur avoir seulement couper les cheveux. Leurs récentes victoires incitent les chefs vendéens survivants à se concerter afin de parvenir à un succès définitif.

Dans ce but, toutes les armées vendéennes se réunissent, le mardi 3 floréal ( 22 avril ), au château de la Boulaye, en la paroisse de Mallièvre [ le plus petit village de Vendée, perché à 162 m de au-dessus de la Sèvre et situé à mi-chemin entre les Herbiers et Mauléon ]. Il y a là Charette, Stofflet, Marigny, Sapinaud de la Rairie ( le neveu ), Fleuriot et plusieurs de leurs lieutenants : La Bouère, De Bruc, Poirier de Beauvais et même le fameux abbé Bernier, conseiller de Stofflet. Au lieu d'élire un généralissime [ Charette et Stofflet, qui en rêvent, sont contre sachant que ni l'un ni l'autre ne serait élu ], les chefs préfèrent s'unir par un serment solennel, prêté dans les ruines de la chapelle incendiée du château de la Boulaye. Sabres hauts, ils prennent l'engagement de n'effectuer aucune opération sans avertir leurs collègues. Celui qui y faillira encourra la peine de mort.

En fin avril ( le 24 ), en première application du pacte passé entre les chefs à la Boulaye, ceux-ci décident d'aller purger le territoire de Stofflet des colonnes infernales qui le parcourent. Ils attaquent celle du général Dusirat, [qui a dépouillée et exécutée Mme Blanchard sous les yeux de ses enfants ] à Chaudron-en-Mauges, la victoire complète échappe de peu aux Vendéens qui se replient sur Jallais. Ce demi-échec est imputé, par Charette et Stofflet, à Marigny qui, mécontent, avait avant le combat, ramené ses hommes dans leurs cantonnements en Poitou. Pourtant, depuis

quelques temps, Marigny avait retrouvé et renforcé l'ancienne division de Cerizay, l'une des plus fortes et des plus solides de la grande armée. Cette division formait un centre autour duquel venait se réunir un grand nombre des insurgés des Aubiers, de Châtillon et du haut pays. L'influence de Marigny avait grandi, et, bien qu'il n'élevât pas ses prétentions jusqu'à un commandement en chef, il fallait maintenant compter avec lui, chose qui déplaisait à Stofflet et à son entourage. Toutes les armées se réunirent pour marcher sur Chaudron et y battirent les Républicains.

#### ← L'église et le château de Jallais

Le vendredi 6 floréal ( 29 avril ), a lieu une réunion au camp de Jallais, où furent présents : Sapineau, Marigny, Stofflet et Charette, très courtisé, qui a été complimenté par les comités royalistes présents ; on lui a même offert des fleurs, et même des vers ; on l'avait même traité comme un comte de Poitou, ce qui l'avait d'autant plus flatté, que l'on semblait par tous ces hommages avouer sa supériorité sur ses collègues et le reconnaître pour généralissime de toutes les armées vendéennes. A cette occasion, un recensement général des forces royalistes fut fait : L'Armée de la Basse Vendée ---- 15.000 hommes ; celle du Centre ---- 6.000 ; celle de Marigny - ---- 5.000 ; celle de Stofflet ---- 10.000 ; la division du Loroux ---- 2.000 hommes. Assurément, L'Armée de la Basse Vendée, la nôtre à nous, les frères **Rousseau**, est la plus conséquente !

Aussitôt après l'affaire de Chaudron-en-Mauges et avant de poursuivre sur Saint-Florent, les Vendéens



--- 5.000 ; celle de Stofflet ---- 10.000 ; la division du Loroux ---- 2.000 hommes. Assurément, L'Armée de la Basse Vendée, la nôtre à nous, les frères **Rousseau**, est la plus conséquente !



tinrent un conseil de guerre qui avait pour but de constituer définitivement les chefs de l'armée vendéenne et de faire des règlements qui concerneraient spécialement les opérations militaires. Il y fut convenu que les grandes délibérations seraient prises dans un conseil de guerre, composé des principaux officiers de toutes les armées et que quiconque contrarierait par ses opérations personnelles ou par ses démarches individuelles les décisions de ce conseil, quel que fût son rang, encourrait la peine de mort.

Monsieur Gaspard de Marigny →

Ce fut cet arrêté, que signa d'ailleurs Marigny, qui motiva sa condamnation, peu d'heures après. Marigny ( qui, depuis le retour d'Outre-Loire, a reconstitué une petite armée poitevine dans la région de Cerizay ), mécontent de la distribution qui fut faite des commandements, laquelle ne lui attribuait que celui de l'artillerie, dont la Vendée manquait alors absolument, il décampa suivi de sa division dont la retraite détermina aussi celle de presque toute l'armée, tellement, qu'on jugea impossible de poursuivre l'avancée en attaquant Saint-Florent. On lui imputa la désertion de sa division, soit parce que, piqué qu'on l'eût compté pour rien, il était naturel qu'il voulût prouver qu'il pouvait quelque chose, soit parce que, avant de partir, il fit rassembler sa division dont il était très aimé, lui fit ses adieux et lui rendit une somme d'argent qui avait été prise sur un républicain. Il laissa ses soldats rassemblés et partit au galop accompagné d'une quinzaine de cavaliers.

Les autres chefs, avertis que leur armée commençait à se dissoudre, et que Marigny était parti, ordonnèrent à La Roberie [ l'un des frères La Robrie ] de le poursuivre et de le ramener devant le conseil composé de 40 officiers présidé par Stofflet, poussé par l'abbé Bernier « son éminence grise ; cet homme qui avait un grand empire sur lui et qui était son mauvais génie », se réunit à Jallais pour juger le chef poitevin accusé d'avoir manqué au serment de la Boulaye. Vingt-deux membres, dont Charette qui a voté le premier, se prononcent pour la mort. La sentence devra être exécutée par le premier des trois chefs [ Charette, Stofflet, Sapinaud, et leurs hommes ] qui le trouveront sur son territoire. La Roberie atteignit Marigny mais n'étant pas de force à le contraindre de revenir, il retourna faire son rapport aux chefs rassemblés, qui prononcèrent contre le fugitif un arrêt de mort sans appel.

Marigny, averti, se cacha d'abord dans les environs du *Soulier*, terre appartenant à M. de Raoul, dans la division de Cerizay. Pour Marigny, commence alors une longue errance. Traqué sans arrêt, il est forcé de fuir perpétuellement. Après ce funeste conseil de guerre, Stofflet, dont la condamnation de Marigny pèsera sur sa mémoire, Sapinaud et Charette se sont séparés. Le premier est resté en Anjou, le second a regagné Beaurepaire et le dernier est allé camper à La Bésillière, entre Legé et Mormaison. À Angers encore, dans ce moment-là, sont exécutées les trois sœurs Beron, Jeanne, Marie et Renée, après avoir été condamnées comme receleuses de prêtres réfractaires.

C'est peu avant cette horrible sentence, que ces trois armées et leurs chefs respectifs, se retrouvèrent une dernière fois réunies pour attaquer la Châtaigneraie défendue par l'adjudant républicain Lapierre. Trois

fois, ils avaient été repoussés avec une perte considérable [ Deux bandes principales animent l'armée du centre dont nous faisons partie, nous les frères **Rousseau** ; elles parcourent la Vendée centrale - cette armée centrale n'exista plus officiellement après le Mans : lors de la répartition du commandement, après la bataille de Chaudron, 24 avril 94, et qui amena la condamnation de Marigny, on tenta de réformer l'armée du centre sous les ordres de Sapinaud le neveu ( division de Beaurepaire ) ; mais ce général ne la réunit jamais et, les trois ou quatre divisions qui la composaient, marchaient parallèlement avec la sienne ( celle de Baurepaire ), mais avec toute leur liberté ].

Naturellement, nous, les frères **Rousseau** nous étions de la partie. De plus, c'est un lieu de bataille proche de chez nous : vite partis, vite revenus !

Le mardi 24 floréal ( 13 mai ), la Convention renonce à poursuivre l'action des *Colonnes Infernales*, Turreau reçoit une autre affectation. Ce n'est pas qu'on lui reproche ses massacres. Simplement il est entré en conflit avec des patriotes locaux, qui répugnent à se voir comptés parmi ses futures victimes. Apparaissent bientôt en pleine







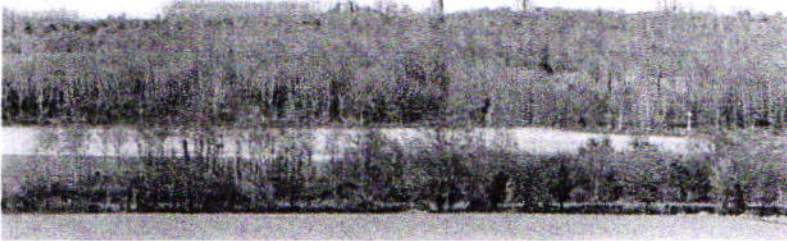
lumière, à la fois l'échec de Turreau et la dérive irrationnelle de la Terreur. D'ailleurs, le second soulèvement qu'elle suscite bientôt en Vendée prive la Convention de la démonstration du parfait châtement auquel sont voués les opposants, diabolisés dans toute la France sous le nom de *Vendéens*. C'est donc à Paris que va s'exercer la *Grande Terreur*, qui se révèle alors dans son effarante gratuité, aucun danger intérieur ou extérieur ne pouvant plus la justifier. La Vendée, pour s'être placée en travers de cette dérive terroriste, n'est pas pour rien dans l'implosion du système, quelques jours plus tard. Mais, après le passage ensanglanté des colonnes infernales, se lève parmi les Vendéens une nouvelle moisson de combattants. Mais, maintenant, il n'est plus question de pardon : ceux-là ne rêvent que de venger leurs parents suppliciés. Le dernier, et plus jeune, des frères **Rousseau** est parmi ceux-ci.

← Général Louis Marie **Turreau**

Mais les risques sont toujours là. De plus, on n'est pas à l'abri d'une dénonciation. C'est vers cette période, que Jacques **Rousseau**, mon parent, qui était « *capitaine de paroisse* » et, qui, aussi comme nous, « *fait partie de la liste d'éléments dangereux* » de la commune de Mouilleron, faillit être pris par les Bleus. Il habitait à ce moment-là à la *Berthomerie*, hameau situé entre le *Vivier* et la *Joguère* [ 1,5 km du bourg de Mouilleron ] mais faisant partie de la paroisse de Saint-Germain-l'Aiguiller, paroisse supprimée et annexée depuis peu à la commune de Mouilleron.

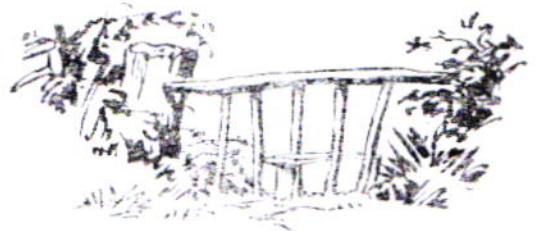
← les moulins de **Mouilleron**

Ce jour-là, « *Jacques Rousseau devait se rendre vers Chavagnes-les-Redoux où il avait à faire et emprunta pour s'y rendre des petits chemins creux qui passent à travers la campagne. Il ne fait aucun doute, que ce jour-là, son déplacement était connu par les Bleus. À peine a-t-il quitté son domicile que, dans l'un de ces petits chemins de bocage, il se trouve cerné par la soldatesque qui se tenait aux deux extrémités de la voie. Ne pouvant ni avancé, ni*



*reculer, il se saisit d'une branche dépassant d'un têtard qui bordait le chemin. Il s'y accroche et s'en servant comme d'une perche, il bascule par-dessus la haie, dans un champ de genêts mais en abandonnant sur place son cheval blanc ; ses jambes à son cou, à travers les vallons couverts de pâtures et sautant les « échalas » [ barrières amovibles fermant des champs ], il arrive chez lui à la Berthomerie. C'est sa seule chance de salut car son lieu de détention n'est pas connu ! Les Bleus décident alors de suivre le cheval abandonné sur place et, qui, ainsi qu'ils le pensent, connaît le chemin qui le conduira à l'écurie de son maître, Jacques Rousseau ; celui-ci est arrivé chez lui bien avant la troupe et se cache dans sa maison. Soudain, un couple d'heures plus tard, Marie Bibard, son épouse, entend les soldats qui approchent. Aussitôt, elle prévient son mari. Celui-ci passe dans l'écurie, saute par une petite fenêtre qui donne dans les champs voisins et se sauve leur échappant à nouveau. Les soldats disent alors à sa femme : « Puisque nous n'avons pas pu prendre ton scélérat de mari, vous allez être fusillé ! », s'adressant aussi aux enfants présents. Ils les conduisent alors aux moulins, sur la colline appelée « les Rochers de Mouilleron », ainsi que plusieurs de ses enfants. Mais là, l'officier de service hésite et prit de pitié, peut-être aussi, la grâce ne pouvant pas d'ailleurs vraiment mettre à exécution la sentence sans un jugement ou un ordre supérieur ainsi que l'ordonnent les instructions reçues dernièrement, en janvier dernier » [ cette transmission orale, de cette anecdote, concernant l'un des membres de la famille Rousseau, a été recueillie en 1990 auprès de M. Clairand Alfred, un de leurs descendants ].*

un échala →



C'est aussi vers ce moment-là ( 18 mai ), que Turreau, est carrément relevé de son commandant. Il était bien temps. Ses « *promenades* » avaient fait près de deux cent mille victimes. Il est décrété d'arrestation quelques temps après mais pour peu de temps ! [ le 30 septembre 1794, à la suite des rapports particulièrement accablants émanant du Comité révolutionnaire des Sables, les 9 et 11 août, et de la Société populaire de Fontenay et de l'Administration du district de Challans, le 2 et 4 septembre. Jugé le 19 décembre 1795 par un Conseil





militaire, présidé par le général Berruyer et formé par Bonaparte, alors général en p.457 chef de l'armée d'intérieur, il est acquitté, à l'unanimité. Si le Directoire le tient un peu à l'égard, Napoléon le fait baron, grand officier de la Légion d'honneur et l'envoie en 1807 aux États-Unis comme ministre plénipotentiaire. Et tout naturellement, après la première chute de l'Empire, il se rallie à la Couronne. Il obtient l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, lui le massacreur des Vendéens, et meurt « saintement » et paisiblement le 15 décembre 1815 dans sa terre des Conches, près d'Évreux. Le comble, son nom figure parmi ceux des glorieux chefs militaires, à l'Arc de Triomphe ] Epreuve-t-il des remords ?

← François Séverin Marceau

Marceau, qui avait loyalement combattu les insurgés, quand à lui, est hanté par le souvenir de ces horribles massacres : « Toutes les fois que je me réveille la nuit, en songeant aux terreurs de la Vendée, ces affreux souvenirs me déchirent, il n'y a plus de sommeil pour moi ». Turreau est donc démis de son commandement non pas pour sanctionner ses crimes ( il ne sera jamais

condamné et sa mémoire sera même honorée sur le monument de nos gloires militaires, alors même que son principal fait d'armes aurait dû à jamais frapper son nom d'indignité ! ) mais parce Robespierre, qui a éliminé ses derniers opposants, n'a plus besoin de la Vendée pour entretenir la Terreur. Turreau, dont le plan d'anéantissement de la Vendée a échoué, destitué, est remplacé par Vimeux ( 13 mai ). Le Convention décide la création de cinq camps et le reste du territoire est abandonné à l'insurrection, ce qui équivaut à une défaite : « La Vendée a beau être encerclée par des camps, elle est complètement libre ». Alors, cette paix si attendue descend sur ces bocages si éprouvés : la vie reprend, la terre est travaillée, les hommes délaissent leurs fusils et reprennent leurs activités habituelles. Les chefs militaires royalistes ont, eux aussi, leurs camps gardés par des volontaires et des soldats originaires d'autres provinces.



BELLEVILLE-sur-VIE (Vendée) - Place de l'Église

Fin mai, c'est le règne de la maladie et des épidémies : la gale, la dysenterie, la variole, les fièvres putrides qui dès le 11 prairial an II, font rage et sont signalées : « une partie des femmes sont atteintes d'une maladie putride et une partie des enfants de la petite vérole, enfin que la contagion est telle que si l'on ne vient pas promptement à leurs secours . . . bientôt le tout sera frappé de la même putridité. . . ».

← Belleville-sur-Vie

Stofflet et Sapinaud [ et leurs hommes ] rejoignent Charette au camp de la Bésillière ( 2 juin ) pour une attaque concertée de Challans. Celle-ci a lieu quatre jours plus tard [ le 6 ] mais le général Dutruy, ayant été informé de l'imminence du danger, a pris des mesures en conséquence. Les 8000 royalistes livrent un combat très dur mais ils sont finalement repoussés vers leur point de départ. Alors, le découragement s'empare des Vendéens déçus de ne pas voir l'ennemi céder au premier choc. Le lendemain, à l'issue d'une conversation orageuse, les chefs vendéens se séparent une fois de plus. Charette ne manque pas d'imputer à Joly, le chef de la Mothe-Achard, la défaite de Challans. Il lui demande des explications. Joly prend la décision de rejoindre Stofflet. Charette plante son quartier général à Belleville-sur-Vie. Le vendredi 18 prairial ( 6 juin ), Charette qui, surtout, se débarrassant des notions de guerre régulière qui ont tant desservi les Vendéens, a renoncé à défendre des positions et a lancé une guérilla. Bien que lui et Stofflet, qui pourtant mène la vie dure aux tueurs de femmes et d'enfants, se trouvent battus devant Challans par Dutruy.

Docteur Jean Gabriel Gallot →

Moi, Jean Rousseau, je viens d'apprendre une nouvelle. Un gars de la paroisse de Saint-Maurice-le-Girard, qu'on doit appeler maintenant tout simplement « Vaugirard », m'a appris le décès [ 6 juin 94 ] du « bon docteur Gallot », homme dévoué corps et âme aux pauvres et aux malades [ avant les événements, il avait été le médecin personnel du duc de Chartres et, de retour au pays, il fut député aux États-Généraux, puis également secrétaire du Comité de salubrité publique. Il devient ensuite Conseiller général de la Vendée et pour cela s'installe à Fontenay ]. Puis ayant perdu sa santé, il s'emménage à la Rochelle. Peut-être aussi en « bon patriote » s'y trouva-t-il plus en sûreté. Néanmoins, il y contracta un typhus







Le général Joly, par F. Drake.

attrapé au chevet de soldats malades. C'était, en son temps, un p.458  
brave homme ( voir p. 151 ). Fin juin, le mardi 6 messidor ( 24 juin ), la  
terreur civile reste à l'ordre du jour tandis que les revers militaires  
obligent les Vendéens à abandonner les villes. Et, comme rien ne va  
plus, ce jour-là, Joly, le vieux chef maraîchin, perd malencontreusement  
son ambulance de blessés lors de l'attaque manquée de la Mothe-  
Achard. ← Joly chef vendéen

Après l'affaire de Challans, Charette avait fait condamner à mort  
le vieux Joly, l'une des premières et originales figures du soulèvement ;  
celui-ci, alors, a quitté définitivement Charette ( depuis le 7 avril dernier, la  
discorde régnait entre Charette et Joly à la suite de la mort de Haxo : en effet, ce  
dernier avait un très-beau cheval qui devint une pomme de discorde entre les deux  
hommes. Leurs officiers respectifs prirent parti dans cette querelle et peu s'en fallut  
que les royalistes ne se battissent entre eux. Le cheval resta à Charette, qui ne  
pardonna pas à Joly d'avoir osé le lui disputer ).

Et, Joly partant rejoindre et se réfugier auprès de Stofflet, fit que n'étant  
pas présent lors des combats de Challans, Charette, battu, en rejeta la  
responsabilité sur Joly qu'il condamna à mort. Mais le sort en décida autrement,  
Joly est stupidement massacré à Saint-Laurent-sur-Sèvre, par des jeunes gens  
qui l'ont pris pour un espion. À l'annonce de sa mort, sa division refuse de se  
battre. Cette mort, même si elle n'a pas été complètement voulue par Charette,  
paraît-il, pèsera sur sa mémoire [ Joly, dès les débuts avait combattu seul puis, plus tard, il  
est placé à regret sous les ordres de Charette à qui il lui causa souvent de graves embarras par  
son caractère violent et intrigant ; Charette finit par le traduire devant un conseil de guerre qui le  
condamna. Joly s'échappa. Mais dans sa fuite, il fut rencontré par deux jeunes Vendéens qui ne  
le connaissaient pas. Ceux-ci le prenant pour un espion, le tuèrent le 29 juin. D'autres disent  
pourtant que Charette [ et Stofflet ] le fit tout bonnement exécuter, fusiller. Décision inexcusable,  
s'il en faut ! ].

château de Cerizay →

Un autre problème subsiste au sein de l'armée de la *Haute Vendée*.



Ruines du château de Cerizay d'où Stofflet donna l'ordre de tuer Marigny.

Depuis la condamnation de Marigny, qui  
vit toujours traqué, abandonné de tous, Stofflet a fait plusieurs tentatives, inutiles  
d'ailleurs, pour réunir les soldats qui avaient obéi à Marigny. Ils s'obstinèrent à  
ne vouloir écouter que la voix de leur ancien chef. Enfin, Stofflet voulant attaquer  
la Châtaigneraie, et ayant particulièrement besoin pour cette opération des soldats  
de Marigny, ceux, des pays qui environnaient cette ville, écrivit ( jeudi 22 messidor 10  
juillet ) au chef de la division de Cerizay ( où se trouvait précédemment Stofflet lorsqu'il  
donna l'ordre secret d'assassiner Marigny ), un nommé Richard, qu'il présumait être  
instruit de la retraite de Marigny et auquel il était très dévoué, et lui manda qu'il  
eût à faire savoir à son général que l'affaire de Chaudron était oublié, qu'il  
pouvait paraître sans danger, et qu'il le priait de faire son rassemblement pour  
marcher sur la Châtaigneraie.

← La Croix de la Girardièrre où fut abattu Marigny

Marigny, caché dans son logis, confiant de la parole de Stofflet, sort  
pourtant de son asile où il se tenait, d'ailleurs très malade, entouré de peu de  
domestiques dans son château de la Girardièrre [ pas très loin de Combrand D.S. ], et  
convoque un rassemblement.

← L'obélisque de Marigny au cimetière de Combrand

Dans la nuit qui précéda le départ pour le point d'attaque, 200 chasseurs  
de Stofflet, tous des cavaliers allemands, et ex-déserteurs, se saisissent  
brutalement de Marigny. Amené au quartier général de Stofflet, qui se tient alors  
dans les ruines du château de Cerizay, il est conduit dans un petit pré, à moitié  
chemin de Châtillon à Cerizay, à droite de la route auprès de la Girardièrre, et est  
fusillé dans le dos ; le chef du détachement agit avec une telle précipitation,  
qu'on lui refusa une demi-heure pour avoir un prêtre mais avant son exécution,  
pourtant, Marigny objecte courageux et dédaigneux : « Si je suis ainsi sacrifié,  
c'est pour satisfaire l'ambition d'un brutal valet de chiens [ Stofflet avait eut la





charge également des meutes du comte de Colbert au château de Maulévrier ], *celle d'un imbécile* [ Sapinaud, neveu, et p.459 qui est loin d'être à la hauteur de son oncle, le valeureux feu Sapinaud de Bois-Huguet ] *et celle d'un homme de toilette qui n'est qu'un fourbe sans talent* [ il fait allusion à Charette renommé pour son goût des toilettes, des belles femmes et des fêtes ] . . . ».

La nouvelle de cette exécution eut un écho terrible puisque bon nombre de combattants poitevins, très attachés à leur chef assassiné, déposèrent les armes [ dans le cimetière de Combrand, sur la route de la Pommeraie-sur-Sèvre, une pyramide blanche appelée « l'Obélisque de Marigny », près de la croix centrale marque, aujourd'hui encore, l'emplacement de la tombe de Marigny, et en 1936, une croix est érigée à l'entrée du chemin du Logis de la Girardière, à la mémoire de Marigny et des habitants de Combrand tombés pour la défense de leurs autels ].

François Athanase De Charette →

Monsieur Bernard de Marigny était très-aimé des Vendéens. Décoré des croix de Saint-Louis et de Saint-Lazare, il avait été longtemps commandant de ( feu ) la Grande Armée Catholique. Grand, bien fait, d'une belle figure, c'était un homme désintéressé, brave, libéral, ferme, prudent, sévère. On ne lui avait reproché qu'un peu trop de dureté envers les prisonniers.



À partir de cette date, les paysans du Bressuirais, sans leur chef, se retirent donc des combats ; la nouvelle de cette exécution se répandit bien vite dans toute la Vendée. Il y eut stupeur chez les uns, colère chez les autres, mais la réprobation fut si générale que personne ne voulut en accepter la responsabilité et Stofflet lui-même chercha à la décliner, en disant que l'ordre avait été donné à son insu.

Nous, les frères Rousseau, envahis par la stupeur, la colère et une totale réprobation, nous blâmons Stofflet pour cet acte, aussi barbare qu'impolitique, qui, d'autre part sème pour certains le doute dans les convictions qu'ils ont en notre cause. Bien vite, on put en apprécier les conséquences ; Stofflet marcha, suivant son projet, sur la Châtaigneraie, où il échoua : aucun soldat du Haut-Poitou n'a voulu le suivre et depuis ce moment-là, ce pays-là tout entier refusa d'agir avec lui. Le camp de La Châtaigneraie est attaqué par les Vendéens ( 12 juillet ). À proximité de la ville, un premier détachement est mis en déroute et se replie dans le camp. Cependant une partie de la garnison panique et s'enfuit jusqu'à Fontenay et Niort. En revanche les bataillons de Bec d'Ambés et de Paris résistent et repoussent les Vendéens. Le général Louis Bonnaire arrive à ce moment avec sa colonne forte de 2 300 hommes qui achève la déroute des rebelles. Selon le rapport de Bonnaire, 500 Vendéens sur 4 000 sont tués contre 100 morts ou blessés pour les Républicains. Bonnaire rapporte également la rentrée de 6 soldats, retenus prisonniers par les Vendéens depuis trois semaines

Nous, les frères Rousseau, néanmoins, malgré notre désapprobation, nous avons participé encore à ce combat-là !

Nous, les frères Rousseau, nous sommes en complet accord avec la déclaration faite dernièrement par le général Charette que, d'ailleurs, nous connaissons assez mal. C'est vrai qu'il n'est point de chez nous mais son discours ressemble point par point à nos pensées : « *Notre patrie à nous, c'est nos villages, nos autels, nos tombeaux, tout ce que nos pères ont aimé avant nous. Notre patrie, c'est notre Foi, notre Terre, notre Roi... Mais leur patrie à eux, qu'est-ce que c'est, Vous le comprenez vous ? Ils veulent détruire les coutumes, l'ordre, la tradition... Pour eux, la Patrie semble n'être qu'une idée ; pour nous, elle est une terre. Ils l'ont dans le cerveau, nous, nous l'avons sous les pieds ! Il est vieux comme le diable, le monde qu'ils disent nouveau et qu'ils veulent fonder dans l'absence de Dieu... Vieux comme le diable... On nous dit que nous sommes les suppôts des vieilles superstitions ; Mais en face de ces démons qui renaissent de siècle en siècle, sommes une jeunesse, Messieurs ! Sommes la jeunesse de Dieu. La jeunesse de la fidélité ! Et cette jeunesse veut préserver pour elle et pour ses fils, la créance humaine, la liberté de l'homme intérieur... » ( Général François-Athanase de Charette de La Contrie à ses officiers, Juin 1795 ).*

François Athanase De Charette →



La mort de Marigny jeta Amédée de Béjarry dans un profond découragement. Il était très attaché à ce général, son parent et ami, près duquel il avait combattu tant de fois. Il voyait clairement la discorde et les passions personnelles envahir de plus en plus la pauvre Vendée. Il eut un moment de défaillance et peu s'en fallut qu'il ne jetât aussi les armes. Il se plaignit amèrement à Charette, qui nia énergiquement d'avoir participé à la triste conséquence d'un jugement auquel il n'avait jamais attribué qu'une menace comminatoire, rejetant





tout sur Stofflet et son néfaste entourage.

p.460

← Forêt de Grasla

Vimeux, le remplaçant de Turreau, donne ordre au général Ferrand de constituer une colonne « *la dernière colonne infernale* » ( 12 juillet ) avec tous les régiments cantonnés au Pont-Charron. Ses hommes n'entreprennent pas cette marche de gaieté de cœur : « *Nous allons tout tuer et brûler après quoi Charette viendra à nos trousses et nous tuera à notre tour* ». Au moment du départ leur chef leur adresse une dernière recommandation : « *Respect aux hommes paisibles, aux femmes, aux enfants et aux propriétés* ».



Ce jour-là, la colonne de Ferrand fouille la forêt de Grasla où elle ne trouve ni Charette [ qui est devenu un artiste dans la manière de surgir par surprise et de s'évanouir aussi vite ] ni réfugiés mais seulement le « *refuge* » abandonné par ses habitants.

Le 9 thermidor ( 27 juillet ), coup de tonnerre, Robespierre est renversé, destitué et arrêté ; son exécution eut lieu dès le lendemain. Il est guillotiné dans l'après-midi. Cet ancien avocat, qui avait été blessé

gravement à la mâchoire lors de son arrestation, avait seulement 34 ans. Les révolutionnaires renoncent alors à la Terreur mais ce n'est pas sans renier son langage ni l'intention des exécutants : ce n'était, paraît-il, qu'une dérive, qu'il faut désormais oublier. On nous dit que c'est le début d'une République moins dure apparemment, moins « *pure* » sûrement, plus bourgeoise, car les « *Bourgeois* », sans faire de vagues, se sont bien placés mais aussi bien servi ; ce qui nous révolte encore un peu plus, nous les paysans.

Cette nouvelle fit très vite le tour du pays. Enfin, cet assassin par procuration ( puisque c'est lui, entre autre, qui donnait les ordres ), venait de tomber. Il était le plus enragé de tous les enragés que nous avons subi, nous les **Rousseau**, et tant d'autres comme nous, depuis voilà bientôt seize mois !

**Robespierre** ( ci-dessous : son exécution ) →

Turreau, quand à lui, exige d'être jugé et peut faire valoir qu'il n'a fait qu'obéir aux ordres [ blanchi par une commission militaire, il poursuit tranquillement sa carrière de serviteur zélé de tous les régimes. Baron d'Empire, il est même, sous la Restauration, proposé pour la croix de Saint-Louis ]. Le relatif adoucissement de la rigueur républicaine à partir de mai et surtout après Thermidor ( chute de Robespierre ), ne facilite plus le recrutement aussi Charette, à l'instar des deux autres derniers chefs [ Sapinaud et Stofflet ], doit se dépenser en arguments et en promesses de plus en plus frappants pour mobiliser les paysans. Tant que la récolte de céréales n'a pas été effectuée, Charette est demeuré tranquille en son quartier général de Belleville.



C'est la chute de Robespierre qui permet de sortir de l'orgie sanglante. Il était temps. Les massacres avaient assez durés. Pour les bourreaux, ces « *guillotineurs* », ces « *pourvoyeurs de noyés* », tout se gâte très vite après la chute de ce tyran de Robespierre.

Pourtant, providentiellement, les anciens terroristes, ces tortionnaires, ils ne se souviennent plus de leurs propres exactions. Ils



accusent les morts. Et puis, pour calmer la chose, il faut bien un bouc émissaire, un procès à grand spectacle, qui réconciliera les Français.

Mais, Carrier, le « *noyeur* » ( sic ) de Nantes, crie pour sa défense à la face de ses ex-collaborateurs : « *Vous êtes tous aussi coupables que moi, et jusqu'à la sonnette du président* », lequel, qui d'ailleurs, ne se faisait guère longtemps prier pour signer les pseudos actes d'accusation ( Jean-Baptiste Carrier sera guillotiné, à son tour, le 16 décembre suivant ). Carrier laissera dans les mémoires l'idée préconçue qu'il était un adepte du robespierrisme alors qu'il était politique et moralement hostile à Robespierre. Cela n'empêche qu'il était un assassin, au même titre, que celui qui le précéda sur la guillotine.

← **Jean-Baptiste Carrier**

Le même jour que Robespierre, est mort Jean Cottureau dit « *Jean*





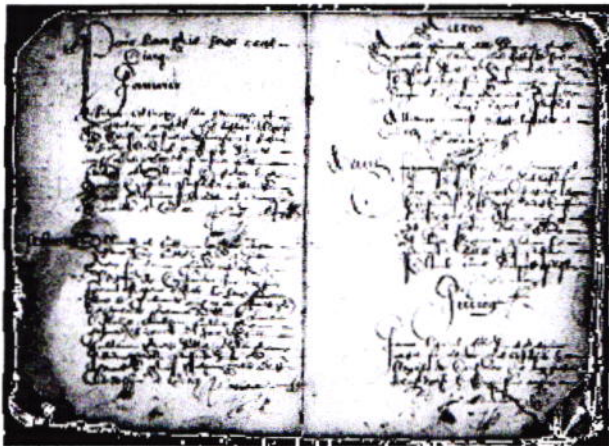
Messe clandestine →

Proche de Mouilleron, commune du Tallud, le citoyen Le Maignen ( qui avait pourtant voté la mort du roi ), après la mort de Robespierre, pencha du côté de la modération et, sentant le vent tourné, il avait déjà pris parti contre Turreau au moment du passage des colonnes infernales.

Enfin des voix s'élèvent un peu partout : l'administration du district de Cholet adresse ( 7 août ) à la Convention une lettre qui dénonce le rôle néfaste joué par les « Colonnes mobiles » de Turreau qui n'ont fait que prolonger l'insurrection vendéenne.

Enfin, nous, les Rousseau, nous nous demandons : allons nous voir poindre un peu de paix !

Moi, Jean Rousseau, l'aîné, j'aspire à un dénouement heureux qui me permettrait de vivre dans ma borderie de la Sauvagère, que je tiens toujours en bail. Le 8 août ( 1794 ), malgré une grande réticence, je suis monté jusqu'au bourg de Mouilleron pour faire la déclaration de la naissance mon fils, Jean, que nous surnommons « Jeannot » et qui est né juste avant le passage de ces fameuses « colonnes de la mort ». A la suite de quoi, en danger, nous avons pris le chemin de l'exode vers les Châtelliers-Châteaumur. Après que les colonnes infernales ont commencé leur sinistre besogne, la Vendée s'était vidée de ses habitants, de quelques bords qu'ils soient.



← Vieux registre paroissial ( ci-dessous état-civil de 1792 à l'An 10 )

Les autorités me pressent maintenant de faire cette déclaration à l'état-civil mais pour moi cela n'a aucune valeur ( le baptême comptait plus, encore alors, chez les royalistes, que l'acte civil ; d'ailleurs, Jeannot, quelques années plus tard, avant et pour son mariage, fut dans l'obligation de faire dresser le 22 mai 1816, par Neveux, juge de paix, un acte de notoriété ). Pour nous, seul le baptême compte même fait par un prêtre réfractaire aussi beaucoup d'entre nous se sont déplacés encore assez loin pour donner à leur enfant cet acte religieux ( Jeannot, d'après son acte de décès religieux, est dit même être né aux Châtelliers-Châteaumur ). La chose était courante malgré l'horreur du moment. Lorsqu'un prêtre

pouvait réintégrer sa paroisse - lorsque celle-ci retombait dans les mains des insurgés - on voyait affluer à l'église du lieu ( comme à St-Fulgent, à Pâques 1794 ) des familles heureuses, apportant des poupons de plusieurs mois - voire de près d'un an - soustraits au ministère de l'intrus, et tenus cachés eux aussi à la maison, où ils avaient été choyés par des voisins bénévoles. Pensez donc ! Dix-neuf cérémonies de baptêmes au moins ce jour-là !

Fonds Baptismaux →

Le 17 fructidor an II ( 3 septembre 1794 ), il est signalé que les épidémies se répandent « la dysenterie et les fièvres règnent . . . le quart des réfugiés et des habitants en sont atteints . . . ». Dans la région de Machecoul, les habitants « sont touchés de fièvres putrides, de variole, de flux de dysenterie . . . ». On parle même du côté de Nantes, de typhus, « maladie de la saleté, de la promiscuité et de la misère ». La sous-alimentation et la malnutrition chronique, l'absence d'hygiène, la consommation d'eau souillée sont certainement pour beaucoup dans la propagation de ces maladies contagieuses. À cela, il ne faut pas manquer d'ajouter les épreuves endurées, les marches longues et exténuantes, le froid, la chaleur ou la pluie selon les saisons. Beaucoup ont perdu l'essentiel de leurs forces physiques et morales. On rencontre « des figures tristes, pâles et livides, des individus qui se sont soustraits au poignard des soldats, malades, mal vêtus, manquant de tout ». En plus des « fatigues, des veilles, des peines et du chagrin » qui sont à l'origine de plus d'un décès. Les corps sont brûlés à la chaux





et à l'acide sulfuriques surtout aux abords des villes.

En fin d'été, c'est le énième retour des réfugiés patriotes de Moulleron, retour accordé par l'arrêté des représentants du peuple : Guyardin et Dormier, en date du 22 fructidor ( 8 septembre ) mais qui permet cette rentrée des migrants sous certaines conditions ( GM Lenne p; 231 ).

#### Moulleron-en-Pareds →

Parfois, le scabreux le dispute à la souffrance qui règne sur notre malheureuse contrée. On a entendu dire, il y quelques temps [ 21 messidor an 2 = 9 juillet 94 ], que du coté de Nantes, où se trouve établi des postes militaires républicains, que certains de ceux-ci, alors que tout manque, « commettent des actes les plus répréhensibles, non seulement en se

livrant à des gaspillages dans les jardins, mais même en se portant avec les femmes à des actes d'une indécence les plus révoltants . . . ». C'est l'un de ceux-ci : le camp de la Roulière que Charette, à la tête d'une avant-garde de 700 hommes, attaque. Son offensive-éclair [ le 8 septembre an 2 ] met la garnison en fuite, ce qui laisse toute latitude aux assaillants pour piller le camp qu'ils abandonnent le lendemain.

A partir de l'été 94, l'établissement de petits fiefs terriens militaires sont tenus fermement par des chefs vendéens, qui y installent une pyramide de petits généraux, également teneurs des zones autour d'eux appelées « division » comme la division de Mouchamps, etc. . , et qui agissent collectivement contre des garnisons républicaines ou contre des armées ; la guerre continuait cependant sur tout le territoire vendéen ; de fréquentes rencontres avaient lieu avec les corps républicains qui occupaient les postes les plus importants, et ce fut, pendant encore quelques mois, avec les colonnes infernales que l'armée du centre eût à lutter avec des

succès divers. Mais ces divisions eurent surtout pour mission d'appuyer les entreprises de Charette et de l'autre armée [ de Stofflet ], et plus particulièrement celle du premier. Dans la distribution du commandement, qui fut le résultat d'une réunion précédente, l'armée du centre avait été maintenue, fort réduite certes, et le commandement en fut donné à Sapinaud de la Rairie [ neveu ]. Le caractère facile de ce général et sa faiblesse bien connue ne laissaient aux deux autres principaux chefs [ Charette et Stofflet ] aucune inquiétude et aucune jalousie. Amédée de Béjarry, et ses divisions de Saint-Paul, de Mouchamps, de **Moulleron**, . . . et les hommes qui les composaient, dépendait directement de Sapinaud.

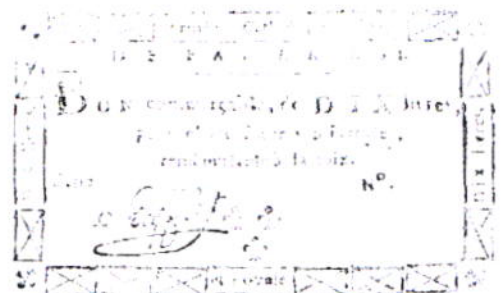
#### ← Charles Henri Félicité Sapinaud de La Rairie

En septembre, Charette estime opportun d'affirmer sa présence et sa combativité en attaquant les camps républicains [ le 8, c'était le camp de la Roulière, le 14 le camp de Fréigné près de Touvois non loin de Nantes. Ce camp était gardé par 2000 soldats de valeur. Le combat est d'abord meurtrier et indécis jusqu'à ce qu'une poignée de Vendéens s'infilte à l'intérieur des retranchements. L'élan est donné, le camp est envahi de toutes parts. . . et un terrible massacre commence. Les survivants s'enfuient à travers champs mais sont sabrés par la cavalerie royaliste ].

Dans le Bocage vendéen, les mois de l'été passés, et de l'automne 1794, sont relativement calmes ; ils ne sont marqués que par des accrochages sans importance. D'ailleurs, par nature, Sapinaud est un homme paisible. En fait, peut-être aussi à cause des moissons, à partir de juillet, une paix relative s'est instaurée dans la Vendée militaire, même si dans les esprits, la tension demeure.

#### papier-monnaie signé : Stofflet →

D'ailleurs les chefs vendéens, qui ont du mal à mobiliser les paysans, ne cessent de se déchirer ; ainsi, à propos de la création par Stofflet d'un papier-monnaie à cours forcé, Charette prétend déchoir l'ancien garde-chasse de son commandement de « l'armée d'Anjou », lequel, depuis peu, s'est installé au château de la Morouzière, paroisse de Neuvy-en-Mauges [ peut-être pensait-il même le faire passer par les armes comme Marigny ]. Stofflet répond par le mépris. C'est la rupture définitive entre les deux grands chefs et cela ne favorise pas



Bon commercable de 10 livres signé par Stofflet.



*la carotte plus que vers le bâton* ».

← Cottage Ste-Marie aux Moutiers-les-Mauxfaits

Enfin, une bonne nouvelle : un arrêté promulgué ( 18 septembre ) qu'aucun culte ne sera désormais salarié, c'est l'effondrement du clergé constitutionnel. D'ailleurs, aussitôt, certains constitutionnels, des « *jureux* », sans revenu, reprennent leur serment passé. Mais, entachés par leur acte de soumission à la constitution, beaucoup renoncent à la prêtrise. Ainsi, Guinefolleau, l'ex-curé de Moulleron, Mr Pierre Jean Bernaudeau, l'ex-curé de Mervent, et beaucoup d'autres . . .

Nous voici le 1<sup>er</sup> vendémiaire de l'AN III



NotreFamille.com

LES MOUTIERS-LES-MAUXFAITS «Vendée» - Cottage Sainte-Marie - M. MARTINOT, Notaire

( du 22 septembre 1794 à 1795 ).

Désireux de libérer le sud de la Vendée insurgée des intrusions républicaines, Charette a rassemblé des bataillons et se porte sur Moutiers-les-Mauxfaits ( 24 septembre ). Apercevant cette troupe en marche, la garnison républicaine du gros bourg croit avoir devant elle la troupe de Saint-Pal [ et ses gars du Tablier ], petit chef de bande des environs de la Roche-sur-Yon. Elle sort de ses retranchements et se présente en rase campagne. Charette masque le gros de ses forces dans un repli de terrain et ordonne à son avant-garde de reculer petit à petit. Lorsque le combat est bien engagé, le chef maraîchin surgit et encercle ses ennemis qui s'enfuient, poursuivis par la cavalerie royaliste qui, là encore, massacre à tout venant.

Le vendredi 12 vendémiaire ( 3 octobre ), les relations s'enveniment entre Charette et Stofflet à propos du papier-monnaie. D'autre part, Charette, tantôt presque seul, tantôt à la tête de plusieurs milliers d'hommes, qui est partout et nulle part, est insaisissable. Une guerre du faible au fort, en somme, qui met en lumière la perversité du plan qu'avait prévu Turreau ( qui d'ailleurs vient d'être arrêté ), ruine le moral des meilleurs troupes républicaines et souligne cette évidence, qu'il n'y a de solution que politique.

Dès les premiers jours d'octobre, la République, désireuse « *d'en finir* » avec la Vendée et ne pouvant pas l'anéantir par les armes, commence la série des concessions. Elle donne ( 12 ) l'ordre de cesser la destruction des haies, des genêts, des taillis chers aux paysans. Deux jours après, elle décide de surseoir à l'exécution de jugement militaire de Nantes qui a condamné à mort *Madame* de Bonchamps, veuve du célèbre général vendéen.

← **Canclaux**

En novembre, le général républicain, Canclaux, écrivait à la Convention ( 11 novembre ) « *On a voulu anéantir la Vendée, et c'est elle qui triomphe. Il faut, à tout prix, faire la paix* ». En effet, depuis la mort du général Haxo, qui fut désastreuse pour le camp républicain, l'armée républicaine sombrait dans l'anarchie ; les soldats, mal nourris, mal chaussés, mal payés, mal armés, se révoltaient. Alors, la Convention, lassée la première d'une guerre sans fin, qui durait depuis 25 mois, se résigna à proposer la paix à la Vendée. Elle avait fini par comprendre que, si le système d'extermination qu'elle avait adopté pouvait arriver à l'anéantissement de la population vendéenne, il lui coûtait énormément d'hommes et d'argent, dans un moment où la défense des frontières demandait tous ses soins et toutes ses ressources. D'autre part, les Vendéens épuisaient peu à peu leurs ressources et, bien que l'immense majorité des victimes pût être comptée

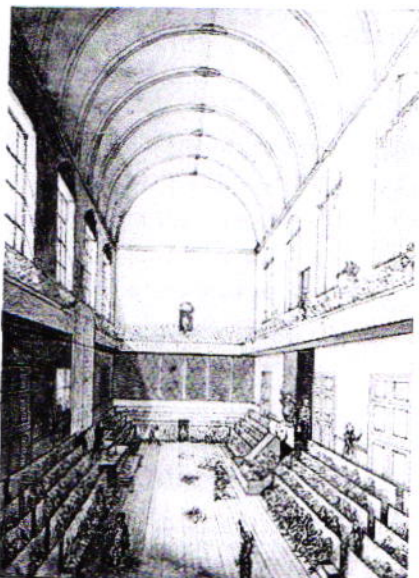
parmi les femmes, les enfants et les vieillards, leurs forces diminuaient. De part et d'autre on songeait à une pacification déjà depuis quelques temps et, malgré de secrètes tentatives, ces essais avaient été utiles : les défiances étaient mutuelles et le défaut d'entente des principaux chefs vendéens contribuait à paralyser ces velléités pacifiques.

Jean-Baptiste Camille De **Canclaux** →

Le mardi 12 frimaire ( 1<sup>er</sup> décembre 94 ), de secrètes tentatives de négociations ont lieu menées par M. de Bruc, qui représentait Charette et M. Amédée de Béjarry, l'armée du centre avec ses chefs secondaires de la *Basse-Vendée*, chefs plus ou moins indépendants. Et, à l'invite des députés locaux, la Convention







propose une loi d'amnistie « *en faveur des rebelles déposant les armes* » et expose au Comité de Salut public leurs vues sur la guerre de Vendée et les moyens de la terminer. Ils rejettent la perspective d'un génocide de leurs concitoyens et ils préconisent des moyens militaires et une amnistie proclamée au nom de la Convention pour parvenir à un apaisement. Pour n'avoir pas passé la Loire, Charette et ses partisans se retrouvent face à des troupes républicaine dix fois plus nombreuses. Alors il invente la guérilla qui, pendant plus d'une année durant, lui permettra de défier la République. C'est finalement sa propre sœur, Marie-Anne qui, cachée dans Nantes, sert d'intermédiaire avec les représentants de la République, qui plus que lui sont las de la guerre.

#### ← La Convention Nationale

Le décret de la Convention est finalement établi le 12 frimaire an III [ 2 décembre 1794 ] : « *Toutes les personnes connues dans les arrondissements de l'Ouest, des côtes de Brest et des côtes de Cherbourg, sous le nom de*

*rebelles de la Vendée et de Chouans, qui déposeront les armes dans le mois qui suivra la publication du présent décret, ne seront ni inquiétées ni recherchées par la suite pour le fait de leur révolte. Depuis deux ans, vos contrées sont en proie aux horreurs de la guerre. Ces climats fertiles, que la nature semblait avoir destiné à être le séjour de la paix, sont devenus des lieux de proscription et de carnage. La flamme a dévoré les habitations et la terre, couverte de ruines et cyprès, refuse à tous ceux qui survivent les subsistances dont elle était prodigue . . . Que vos yeux se désillent ( sic ) enfin ! N'est-il pas temps de mettre un terme à vos calamités nationale. Oui, le peuple français tout entier veut vous croire plus égarés que coupable ; ses bras vous sont tendus. La Convention nationale vous pardonne en son nom, si vous posez les armes. Sa parole est sacrée. Ainsi la République, terrible envers ceux du dehors, se plaît à rallier ses enfants égarés. Profitez de sa clémence, hâtez-vous de rentrer au sein de la Patrie . . . ».* Le décret a été suivi de bien d'autres mesures et 11 représentants sont chargés, non seulement d'ouvrir les prisons mais d'apporter des paroles de sagesse, de calmer les esprits : « *Oui, la République veut la paix, dont elle a besoin - même au prix - peut-être, de certaines promesses . . . ».*

La guerre de Vendée allait-elle enfin se terminer ? Quels faits ont-ils réussis à transformer des images de tuerie et d'horreur en des images de pardon et paix ? Côté républicain tout d'abord. L'armée est « *désorganisée, malade et démoralisée* » et l'on voit l'un des chefs dire parlant des actions des colonnes : « *Si l'on m'avait obligé à les commander, je me serais fait sauter la cervelle* » ; mais le même général préconise également des mesures : « *Tous ceux qui, comme moi, connaissent ce pays, s'accordent à vous dire que, dans l'intérêt de la République, il faut que la Nation fasse les premières démarches. Nos troupes sont épuisées. Je crois donc plus nécessaire que jamais d'entrer dans la voie de la pacification* ».

Côté « *Insurgés* », les atrocités des *Colonnes infernales*, loin d'abattre les rebelles, ont encore relevé leur détermination et leur courage. Il semble que la position militaire de ceux-ci soit même redevenue forte. Charette, pied à pied, à reconquis son terrain, qu'il a partagé en onze divisions. Stofflet, chef de l'armée d'Anjou, est maître d'une région que défendent huit divisions où se sont distingués tant d'héroïques disparus.

#### Belleville-sur-Vie : la vieille église →

Au fur et à mesure que la chape de plomb idéologique se fissure, les hommes politiques renouent avec les habiletés diplomatiques et ainsi que le raconte Béjarry ( 25 décembre ) : « *ce fut M. de Charette qui entama les négociations avec les représentants du peuple et tant qu'elles se poursuivirent, Stofflet n'y fut point appelé. Charette avait la prétention, qui n'était pas reconnue par l'autre général [ Stofflet ], d'avoir obtenu, dans le plus grand secret, dans le grand conseil tenu à Chaudron-en-Mauges, la suprématie sur tous les chefs vendéens. Cette prétention, dans plusieurs circonstances, et notamment lorsque Stofflet avait mis, malgré lui, son papier-monnaie en circulation, avait excité entre eux des débats très vifs. Dans*







plusieurs occasions, néanmoins, cédant p.465 à la nécessité d'unir leurs efforts, ils avaient marché d'accord. Mais au moment de la pacification négociée avec les représentants, l'inimitié était grande entre les deux chefs. Toutes les fois qu'il fut proposé à Charette d'appeler Stofflet, il répondait que l'Anjou suivrait aveuglément le traité qu'il aurait consenti et, qu'au surplus, Stofflet savait bien ce qui se passait et qu'il était libre de se présenter aux délibérations ou de s'y faire représenter, mais que, pour lui, peu lui importait ce qu'il ferait ».

← Paix de la Jaulnaie

Les représentants de la Convention, en faisant de Charette leur interlocuteur privilégié, attisent encore sa rivalité avec Stofflet. Le jeudi 5 nivôse, jour de Noël ( 1794 ), c'est le début des entretiens de Charette avec des intermédiaires de la République. Préalablement, Charette reçut dans son camp de Belleville, une délégation chargée de lui proposer la paix. Il répondit : « La paix ? soit ; mais à une condition : nous voulons, chez nous, la liberté du culte catholique. Sinon, la guerre continuera ».

On parle de mesures d'apaisements ! Mais, que reste-t-il de la Vendée : le feu a détruit presque toutes les habitations : ceux qui ont échappé, après avoir combattu, ont dû bien souvent, pendant des mois et des années, errer en proscrits dans leur propre pays trouvant à peine, de loin en loin, un lambeau de toit pour abriter leur tête ( p. 284-85 G.M. Lenne ).

Le Manoir de la Grande Jaunaie →

On décida d'aller à la Jaunaie [ Jaunais ], dans un petit château nommé le *manoir de la Jaunaye* situé au Lion d'Or, aux portes de Nantes [ 3 km ] et proche de la route qui mène à Clisson, dans une sorte de territoire neutre entre les républicains et le pays insurgé, et de discuter, entre *Bleus* et *Blancs*, des clauses de la paix . . . Pour recevoir les négociateurs, on avait construit, en avant de la Jaunaie, à trois cents mètres environ, une longue tente. Les représentants de la Convention arrivèrent ( 17 janvier 1795 ), avec leur escorte, par l'extrémité la plus rapprochée de la ville de Nantes, que leurs soldats occupaient. Les Vendéens gardaient l'autre, avec leurs hommes et les conférences avaient lieu dans un espace réservé au centre. Les négociations se continuèrent ensuite, tantôt dans ce lieu, tantôt dans la ville de Nantes, dont les deux Vendéens : M. de Bruc et Amédée de Béjarry, avaient la libre entrée. Les débats, interrompus et repris, furent assez longs et pourtant on se rencontrait presque tous les jours.



Le mardi 29 pluviôse ( 17 janvier ), à la Jaunaye, sous une tente dressée dans le parc du château, après cinq jours [ de réunions ], on paraphe la soumission conditionnelle de Charette et de Sapinaud ( neveu ) avec la promesse de rendre Louis XVII. Mais Charette doit, quand à lui, reconnaître la République. Les Français, lui assure-t-on, ne sont pas mûres pour le rétablissement de la monarchie. En dépit de la plupart de ses officiers Charette signe. Probablement, en secret, lui-a-t-on même promis de lui livrer le jeune Louis XVII, qui croupit malade en la prison du Temple. D'ailleurs, à Belleville-sur-Vie, il fait bâtir une demeure qu'il nomme le « *Palais Royal* » ( aujourd'hui, propriété privée ), avec la ferme intention d'y loger le jeune roi.

C'est l'allégresse parmi les accompagnants vendéens qui chantent, alors, leur amour pour leur jeune Roi ( chant royaliste de 1795 ) : « *De notre jeune Roi prends pitié! Dieu puissant, Dieu bienfaisant ! Contre les oppresseurs que ton bras foudroyant, Signale son pouvoir ; c'est l'effroi du méchant. C'est le fils de Louis, c'est le sang de Henri, Ce sang chéri, Que ces titres sacrés t'intéressent pour lui, Dieu juste, des bons Rois tu dois être l'appui. Il est infortuné ce jeune et faible Roi, Tu sçais pourquoi, Il est fils de ces Rois, protecteurs de ta loi, Protège un tel enfant, venge le, venge toi. Grand Dieu, du haut des cieux écoute tes sujets, Les vrais Français, Dans leurs justes douleurs, exauce leurs souhaits, Sauve le Roi, la France et donne-leur la paix* ».

← Louis XVII, le Dauphin

Le jour de la signature, se déroule une étonnante cérémonie : Charette,







qu'hier encore les républicains appelaient le p.466  
 « Grand Brigand » a droit à tous les égards, pour  
 signer avec eux le traité qui mettra officiellement  
 fin à la guerre de Vendée. Charette y parut,  
 arborant, sur sa veste aux parements rouges, un  
 crucifix brodé avec cette légende : « *Vous qui vous  
 plaignez, considérez mes souffrances* ».

← Le manoir de la Jaunaie : où fut signé le traité

Pendant quatre jours, on avait discuté avec  
 chaleur mais il avait fallu de longues semaines  
 d'attente et de réflexion. De Bégarry et De Bruc  
 avaient dressé une liste des revendications

vendéennes, liste qui servira de base aux discussions. Charette avait dicté aux Bleus ses conditions de paix, en vingt-deux points. Mais aucune ne mentionnait le but premier du soulèvement : le rétablissement de la Monarchie. Cela, on le cache soigneusement. Les Républicains avaient déclaré, dès l'abord, qu'excepté un Roi, ils accorderaient tout à la soumission de la Vendée ; il était évident que la Convention avait besoin de repos, car la guerre dans l'Ouest était pour elle un grave embarras. Aussi, on s'engageait réciproquement, par ce traité, à cesser immédiatement toutes les hostilités, chacun gardant sa position [ ses postes et ses villes ], et les généraux se chargeraient de pacifier le pays et de faire rentrer chez eux tous les paysans.

La première clause, donc, concernait naturellement, la liberté du culte catholique. Les Bleus se récrièrent ; Charette les laissa crier : « *Ce sera comme vous voudrez*, leur dit-il : *la liberté du culte ou la guerre* ». Les Bleus, finalement, cédèrent. La paix fut conclue. Elle comportait cinq arrêtés dont le premier disait : le culte intérieur est désormais libre en Vendée. Les églises pourraient être rouvertes, partout où les patriotes ne seraient pas en nombre supérieur et les prêtres pourraient y réparaître ; le cinquième portait : la République paiera deux millions d'indemnité à la Vendée pour réparer ses désastres. Peu de temps avant, le Comité de Salut public réticent, adresse une note et de l'argent [ 20 millions en assignats ] à ses Représentants désignés pour conclure la future paix : « *Cette somme est destinée à couvrir vos frais de représentation. Il ne faut pas que la République paraisse pauvre ou avare devant ces terribles paysans et ces ci-devants qui ont connu le luxe des despotes. Donnez des repas, que les « Brigands » fraternisent avec nos officiers. Employez toutes les armes de la séduction : argent, promesses, places, prodiguez tout : l'avenir se chargera du reste* ».

Surtout les Vendéens obtenaient une précieuse garantie pour leur sûreté et leur avenir : leurs armes leur étaient laissées ; sous le nom de garde départementale, chaque chef avait le droit de maintenir près de lui, tout organisé, un corps armé qui variait en nombre suivant son importance. Presque tous s'étaient attaché des hommes d'élite, il était facile d'en augmenter le nombre. En cas de reprise des hostilités, c'était autant de noyaux pour former de nouveaux rassemblements. Cet article, pourtant risqué pour les Républicains, avait passé, néanmoins, sans difficulté. Les représentants regardaient cette mesure comme propre à contenir, par l'effet de la discipline militaire, les Vendéens qui, désormais trop accoutumés aux armes et aux excès qu'elles accompagnent, ne voudraient plus rentrer dans la vie paisible ; cette garde ne se forma pas vraiment. Mais surtout, la loi de conscription ne pourra pas être appliquée dans le pays insurgé pendant un certain nombre d'années.

Lorsque les conditions du traité furent paraphé, il fut fait observation, « *sous la tente* », qu'il était à craindre que Stofflet, mécontent de n'avoir pas été appelé, ne mit tous ses efforts pour empêcher l'Anjou d'accéder à la pacification. Il fut convenu également que les chefs secondaires présents à la délibération ne signeraient pas, mais que Charette, seul, en consommerait l'acte en le signant ; qu'on enverrait ensuite des députés à Stofflet pour l'engager à se rendre à la Jaunais.

Traité de la Jaunaie →

Les députés vendéens, parmi lesquels se trouvait Sapinaud, ramenèrent effectivement Stofflet et l'abbé Bernier, qui ne trouvèrent plus Charette, que quelques mouvements séditieux, provoqués par ses seconds Delaunay, responsable de la division des Sables, et Lemoine, avaient obligé de rentrer à Belleville ( ce Delaunay, qui fit partie des négociations de la Jaunaie, se prétendait parent de





Il était tombé amoureux de la sœur de Sapinaud dont il devint le protégé. Mais, c'était avant tout un élément de discorde, suscitant les haines entre les chefs, dépeignant Charette comme un traître et qui, surtout, était en parti responsable de la mort du vieux Jolly, dont, dit-on, il avait d'ailleurs massacré la femme. Quelques rumeurs prétendirent qu'il était hermaphrodite, à cause d'une voix grêle et féminine et des formes peu viriles dont était affligé le personnage).

**De Sapinaud (jeune) →**

Stofflet, n'ayant pu ou voulu arriver à temps pour les négociations, se trouva devant le fait accompli lors de son arrivée à la Jaunaie [ 20 février ]. Ils eurent cependant une conférence « *sous la tente* », mais le représentant républicain Launay, ayant eu l'imprudance de lui parler du traité avec Charette, comme d'un acte consommé et signé, Stofflet, piqué de la manière dont on s'était conduit avec lui, qu'il appelait une mauvaise plaisanterie, prit le parti de se retirer ; ce qu'il exécuta en arrivant à peine à la Jaunais. Furieux, il repartit sans déposer les armes. Les chefs restés présents firent courir après lui, MM. de Chantreau et du Bois-Hardy qui le rejoignirent près de Maulévrier. Ils lui expliquèrent de leur mieux les raisons qui avaient amené Charette, forcé de partir vers Belleville-sur-Vie, à signer le premier ; ils lui firent observer que tous les autres chefs n'avaient pas adhéré plus que lui et l'attendaient ; ils l'invitèrent à revenir sur sa décision. L'abbé Bernier lui-même, son conseiller le plus écouté, parla dans le même sens.



Certes, à la Jaunaie, la Révolution admet en quelque sorte la légitimité de l'insurrection, puisque la liberté du culte est rétablie, qu'on ne lèvera plus de recrues et, que, pour les impôts on verra plus tard. Voilà, toutes les raisons qui ont fait prendre les armes aux frères **Rousseau** et à des milliers d'autres. La partie est en quelque sorte gagnée mais à quel prix. Parmi les cinq arrêtés signés : le premier accordait donc la liberté religieuse « *pour tous les chefs et habitants insurgés se soumettant aux lois de la République* » ; le second offrait l'amnistie à tout rebelle qui ferait acte de soumission ; le troisième rendait les biens confisqués « *les habitants rentraient dans la propriété de tous leurs droits par leur soumission à la République* » et accordait indemnités et secours aux paysans rentrés dans le sein de la République pour les « *aider à exister, à relever*



*leurs chaumières et leurs maisons, rétablir l'agriculture et faire naître l'industrie* » ; le quatrième levait une garde territoriale de 2000 hommes parmi les Vendéens qui voudraient servir la République, ainsi la conscription était supprimée et, de plus, cette garde territoriale « *soldée par le trésor public* » permettra aux « *jeunes gens de la réquisition de demeurer en Vendée pour y rétablir l'agriculture et le commerce* » ; le cinquième reconnaissait les bons signés par les rebelles jusqu'à concurrence de deux millions, c'est-à-dire que « *le remboursement des bons de paiement émis par les insurgés était assuré* ». Mais tous savent que tout cela est théorique, que la population masculine de la *Vendée militaire*, décimée par les combats et les colonnes infernales ne peut plus leur fournir que des contingents maigres et éphémères. Un oubli volontaire ? La question des prêtres réfractaires ne fût pas abordée.

**← Charette et Stofflet**

Ce pacte est ratifié par Charette et dix-neuf de ses officiers : « *Nous déclarons formellement, à la Convention nationale et à la France, nous soumettre à la République française une et indivisible, que nous reconnaissons ses lois et que nous prenons l'engagement formel de n'y porter aucune atteinte. Fait sous la tente, le 29 pluviôse [ 17 février 1795 ] l'an III de la République* ». La finale de cette déclaration, il y a quelques jours encore, se serait terminée par la formule suivante : « *L'an III du règne de Louis XVII* ».



La population paysanne, très attachée à son jeune roi, s'étonne de ne rien voir qui fut tenter pour rétablir son jeune monarque. De ce petit roi du Temple, il n'en avait pas été question, officiellement du moins. Pourtant, un grand nombre reste persuader qu'un traité secret a été signé ou que tout au moins des promesses ont été faites secrètement, d'ailleurs, Charette a affirmé, paraît-il, à quelques-uns de ses collègues menaçants de regagner leurs campagnes si ce sujet n'était pas soulever : « *Qu'il ne pouvait dévoiler les motifs qui l'avaient poussé à faire la paix* » et ajoutant que : « *s'il le fallait, il signerait seul* ». M. Amédée de Béjarry, pourtant bien au fait des négociations, reste persuadé quant à lui, que le traité de la Jaunais ne fut accompagné d'aucuns articles secrets concernant le jeune roi. Pour lui, il n'y eut rien de ce genre et qu'il ne fut même rien proposé qui pût y donner lieu. Certes, pendant les pourparlers, qui furent longs, bien des gens



empressés et bavards, qui bourdonnaient et s'agitaient autour des négociateurs ; il y eut des propositions de toutes sortes dont une qui fut répétée souvent dans les diverses circonstances au fil des négociations : c'était l'offre conditionnelle de remettre aux mains des Vendéens l'enfant royal qui s'éteignait au Temple. Les républicains savaient combien cette espérance pouvait faire tressaillir les Vendéens qui n'ignoraient point les conditions de détention du jeune roi et dans quelle triste situation il se trouvait. Les républicains usèrent largement de ce leurre en plusieurs occasions. À la veillée, dans les chaumières souvent ruinées, assis autour d'un maigre feu, c'était bien souvent un sujet de conversation et la raison de ferventes prières.

Louis XVII et Simon son gardien →



D'ailleurs, les mères vendéennes, dont les enfants ont faim et, bien souvent, à peine un toit pour dormir, fredonnent le soir à leurs petits : « 1 *Dormez, enfants, près de vos mères, En vos lits clos ; Dormez, dormez, dans vos chaumières, Au bruit des flots ! Le petit Roi, tout comme un homme, Est en prison, Sans avoir, pour bercer son « somme » Une chanson. Dormez, mes jolis, Dans vos petits lits ! Dormez, petits gâs, sans effroi, Car vous n'êtes pas les fils du Roi ! Lirelonla, Lonla ! 2 Avez vous faim ? Tout plein les huches, Y a du pain bis ; Avez-vous froid ? Voici des bûches, De chauds habits. Le petit Louis, Fils de la France, A faim et froid : Simon se rit de la souffrance, Du fils du Roi !.. Dormez, mes jolis, Dans vos petits lits ! Dormez, petits gâs, sans effroi ! Car vous n'êtes pas les fils du Roi ! Lirelonla, Lonla ! 3 Vos pères, pour venger son Père, Chassent les « Bleus » : Ils reviendront bientôt, j'espère, Victorieux. Afin que tous nos maux finissent, Enfants jolis, Prions Dieu pour que refleurissent Les Fleurs de Lys ! Priez, mes jolis, Dans vos petits lits ! Priez petit gâs, avec moi Pour le malheureux petit gâs du Roi !.. Lirelonla, Lonla ! ».*



← Mère près de son enfant

Après la conclusion du traité de la Jaunais et l'échange des signatures, Charette, qui avait pris pour devise : « *Combattu : souvent. Battu : parfois. Abattu : jamais !* » et ceux des chefs qui se trouvaient près de lui furent invités par les représentants du peuple à une fête civique et fraternelle, offerte par la ville de Nantes.

Il fait une étonnante entrée triomphale, y arrivant en grande tenue de général vendéen, ayant à ses côtés les généraux républicains, un grand nombre d'officiers et de Vendéens de tout rang, y compris des soldats-paysans, . . . Les républicains, satisfaits de l'issue des négociations, faisaient parade de leur bon accueil : le peuple, croyant à la fin de la guerre, et de toutes ses horreurs, se réjouissait ; les partisans de la Vendée, très nombreux dans la ville, agitaient leurs mouchoirs, et battaient des mains ; une foule énorme se presse de tous côtés pour voir ces Vendéens et surtout le héros fameux accompagné de Feuriot et Sapinaud : les canons de la place tirent des salves en son honneur; musique militaire accompagnant les voitures surmontées du bonnet phrygien où avaient pris place les négociateurs du traité ; drapeaux de la République, drapeaux du roi. La joie la plus franche semblait régner partout. Charette s'avance, son scapulaire bien en vue sur son frac bleu, un panache blanc à son chapeau. Les Nantais crient de joie : « *Vive Charette ! Vive la République ! Vive la paix !* ».

Charette ne bronche pas sous les vivats. Impassible, le regard fixe, comme rêveur, il songe sans doute à ceux qui, par milliers, sont morts, à Nantes même, un an auparavant, pour la religion, ou ceux fusillés aux carrières de Gigant, ou noyés en Loire, ou guillotins sur la place du Bouffay. Arrivé justement sur la place sinistre, où tant de sang vendéen coula, Charette s'arrête brusquement. La foule soudain a fait silence. D'un geste large, de son chapeau empanaché, Charette salue longuement. Les généraux qui l'escortent hésitent, puis, au garde-à-vous, saluent eux aussi. La foule a compris : ce salut aux morts, c'est l'union dans le regret et l'horreur d'un lugubre passé.

Place du Bouffay →

Un grand repas attendait les invités : les commissaires en avaient fait les frais et pourtant la ville souffrait de disette. Nantes, cernée presque de tous côtés par le pays insurgé, voyait ses marchés déserts ;







l'approvisionnement de la ville en souffrait notablement ; la disette des vivres, qui était générale, ajoutait à cette pénurie. Il avait pourtant été stipulé, au cours des pourparlers, que les Vendéens laisseraient les habitants de la banlieue apporter leurs denrées. Mais les paysans, qui n'avaient nullement désiré la paix, continuèrent de s'abstenir d'entrer en ville. On avait cru au mauvais vouloir des chefs ; les autorités se plaignirent : Charette répondit qu'il ne se mêlait pas de cela. Ceci avait été l'un des premiers froissements.

← Entrée de Charette à Nantes

Mais, en ce jour de liesse les Nantais oubliaient la dure réalité de la disette et ne songeaient qu'à acclamer le héros du jour dont les exploits étaient embellis de mille légendes. Il y eut pour l'occasion une

représentation au théâtre [ Graslin ] puis un bal fut donné chez un des riches citoyens de la ville puis les représentants offrirent d'aller continuer la fête chez eux. On y dansa encore et on ne se sépara que très avant dans la nuit. Et puis, tout rentra dans l'ordre ! Tous sont dans l'attente des suites de cet accord.

Cependant, malgré quelques heurts, le culte a été rétabli, les premiers subsides - 200.000 livres - ont été versées, auxquels le général républicain Canclaux a fait ajouter armes et munitions. Étonnant !

La pacification semblait bien établie ( 21 février ), mais cependant dans le pays de Charette seulement. Ce n'était pas le cas pour le pays de Stofflet, qui avait été soigneusement écarté par Charette, son rival, des pourparlers et des négociations. Furieux, après avoir envoyé à la Jaunaie quatre de ses officiers, il s'y était enfin rendue lui-même alors que Charette, ayant déjà signé, était reparti, pour Belleville [ Bellevue-sur-Vie ]. Stofflet a rencontré les Représentants, a demandé un délai de quelques jours pour consulter son conseil, puis a pris une attitude totalement hostile, proclamant : « *Le roi ou la mort* », fustigeant les « *ci-devants chefs de la Vendée devenus républicains* », et « *faisant sabrer* » [ tuer ] l'un des signataires de la *Déclaration*, le vendéen Prod-homme [ Prud-homme qui avait remplacé le brave Lyrot à la division du Louroux ] ; celui-ci, qui fut pris, est traduit devant un conseil de guerre, condamné par Stofflet et fusillé / « *C'était son seul crime* » ! car cette

condamnation eut lieu, en vertu du serment fait après l'affaire de Chaudron. Puis, Stofflet donna l'ordre de dévaster le camp d'un autre : Sapinaud. Il fit investir, par ses chasseurs, le château de Beaurepaire où était le quartier général de Sapinaud. Ce dernier eut le bonheur de s'échapper ainsi que Mr de Fleuriage, son ami ; ils eussent probablement été fusillés, s'ils ne se fussent aussitôt esquivés. Mais, les mercenaires de Stofflet firent « *main basse* » sur leur argent, leurs chevaux, leurs effets et ne quittèrent les lieux qu'après avoir mis le château au pillage. La tension est réellement, alors, montée entre Stofflet et Charette qui ne pouvait tolérer de tels actes.

château de Beaurepaire →

D'autre part, malgré cette réconciliation, suite à ce traité de la Jaunaie, il y eut, encore, forcément, des actions isolées, des vengeances personnelles, fort compréhensibles d'ailleurs, mais chacun se trouve assez satisfait de la vie enfin retrouvée pour essayer par tous les moyens de ne pas la troubler. Dans le pays insurgé les républicains avaient conservé un grand nombre de postes, occupés soit par des troupes régulières, soit par

la garde nationale. Autour d'eux, les paysans restaient armés. Les conflits étaient fréquents et la pacification était plus apparente que réelle. Il est vrai que du côté républicain, on peut déplorer l'attitude de certains Représentants comme celui des Sables, Gaudin, qui multiplie à plaisir les incidents, effectue des réquisitions, dissout des conseils de paroisse, provoquant une regrettable agitation. Et, hélas, il n'est point le seul.

De son côté, Stofflet qui avait donc continué le combat malgré l'annonce d'un futur traité et, qui avait subi pourtant de graves revers à Chalonnes ( 18 avril ), à Saint-Florent [ 22 mars ] puis à Chemillé [ 2 avril ], songe maintenant sérieusement à entamer des négociations.

← Stofflet





Mais, entre temps, un drame, un « *épisode guerrier fameux* », dirent certains, se déroule dans la p.470 paroisse de Chanzeaux où avait éclaté, deux ans auparavant, l'une des premières émeutes de l'ouest. Lors du passage des « *colonnes infernales* » conduites par Crouzat ( 25 janvier 1794 ), ce dernier arrive à Chanzeaux et trouve dans l'église mesdemoiselles Picherit et Blanchard en train de fleurir l'autel. Les soldats les arrêtent ainsi qu'un vieillard et une douzaine d'autres femmes du village. Tous sont fusillés. Après leur passage le village et le château sont incendiés. Seules trois maisons sont totalement épargnées dont, curieusement, le presbytère mais aussi l'église.



Chanzeaux →

Puis, quelques temps après ( 4 février ), quatre vingt hommes et femmes se réfugient dans le *clocher* de Chanzeaux. Au bout de huit heures de *siège* et de feu, une cinquantaine de rescapés se livrent et sont fusillés. Puis, deux mois plus tard ( 9 et 10 avril 1795 ), à l'approche d'une colonne Bleue, vingt huit résistants dont un prêtre et dix femmes s'enferment dans le clocher et résistent. La lutte dure 5 heures ; les Bleus mettent le feu au clocher. Nombres de combattants meurent un à un, parmi lesquels le sacristain Maurice Ragueneau, l'abbé Blanvillain qui est tué d'une balle qui transperce son calice et, avec eux, René Forest et Pierre Legeay le capitaine de la paroisse, le prêtre et les dix femmes.



Face à cet héroïsme, les républicains promettent la vie sauve aux derniers résistants. Les survivants neuf hommes et quatre femmes, se rendent . . . Les hommes sont exécutés sur-le-champ. Sur 1789 habitants, il en restera à peine plus de 800 à la fin des événements. Ceux-ci s'étaient battus sous l'impulsion de Stofflet qui avait repris les armes depuis peu.

← clocher de Chanzeaux

Les Républicains en ce mois d'avril, combattent seuls l'irréductible Stofflet et lancent contre lui le 7 floréal ( 26 avril ) 30.000 hommes. Ce fut une tuerie effroyable tandis que les arsenaux de Stofflet, en forêt de Vezins, sont saisis et dispersés. Il est acculé à la négociation. Canclaux lui propose de se rendre à la conférence de la Mabilaie [ près de Rennes ], où s'ouvrent des pourparlers avec les chefs chouans de Bretagne et de Normandie. Stofflet, qui y a envoyé deux délégués, se récuse, puis se résigne enfin à signer, quelques jours plus tard. Stofflet, s'est enfin décider à entamer des négociations [ 20 avril ] en vue d'un accord de paix : cent vingt



et un petits chefs royalistes négocient avec les représentants de la Convention au château de Mabilais mais vingt et un d'entre eux, seulement, déposent les armes.

Le samedi 13 floréal ( 2 mai ), Stofflet signe enfin à son tour, des accords de pacification, le « *traité de Varades* », à Saint-Florent, non loin d'Ancenis, là même où avait commencé la « *Virée de galerne* », un traité établi sur les mêmes bases que celui de la Jaunaie, mais appelé peu après « *Paix de Saint-Florent* ».

Désormais, les principaux ressorts de l'insurrection sont brisés. La paix est maintenant générale. Mais, pensent certains, pour combien de temps ?

Il est reconnu que les Vendéens savent pardonner, mais encore : « *Le pardon n'est pas l'oubli* », et ils n'oublient pas le discours pas si lointain de ces cruels chefs républicains. La Convention avait été unanime, alors, pour suivre le député Fayau : « *La Vendée n'est plus, battue elle doit disparaître, elle s'appellera maintenant Vengé !* » et le département s'est alors appelé pour un temps « *Vengé* ».

← château de Boistissandeau

Lorsque les signatures du traité furent signées et que la Convention eut approuvé les accords, tout ce qui était resté des débris de la campagne d'Outre-Loire, lors du massacre de Savenay, put rentrer en Vendée : M. de Chantreau, le « *capitaine Tempête* », surnom d'Auguste de Béjarry, et un assez grand nombre d'officiers, qui s'étaient joints aux Bretons, revinrent dans





leur pays.

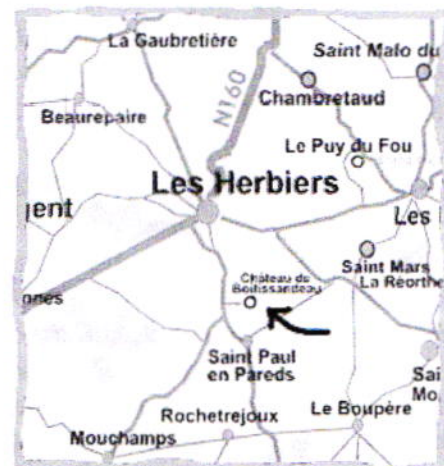
Beaucoup de femmes purent en faire autant et *Mesdemoiselles* de Béjarry, les sœurs d'Auguste [ 4 sur 5 seulement sont revenues de la campagne d'Outre-Loire ], quittant leur retraite, purent rejoindre leurs deux frères dont Amédée, au grand château de Boistissandeau [ au sud des Herbiers ] où ce dernier avait fait son quartier-général.

Là, M. de Hillerin, le maître du logis, qui était revenu aussi, ayant eut de la peine à sortir de Paris, puis à traverser la France par la Bretagne, apportait avec lui la *gale* [ cette maladie très contagieuse qu'il s'empessa de soigner ]. S'y était réuni aussi, un grand nombre de femmes dont *Mesdemoiselles* de Hillerin, qui étaient chez elles, plus quelques autres réfugiées qui formaient la partie féminine très jeune d'ailleurs, et, encore, quelques officiers, jeunes également, composaient la garnison : parmi ces derniers, les uns faisaient partie de la division d'Amédée, les autres, n'ayant plus de soldats, étaient venus chercher un centre.



Les rapports des officiers républicains des postes les plus rapprochés avec les Vendéens installés au château de Boistissandeau étaient assez fréquents et en termes pacifiques [ notamment le général républicain Legros, commandant du camp de l'Oie ]. On s'y recevait même à table dont parfois une douzaine d'officiers de la division et souvent des visiteurs des divisions voisines complétaient ce qu'on pouvait appeler l'état-major ou le *salon*. Quinze ou vingt chasseurs d'Amédée de Béjarry faisaient le service militaire avec l'assistance de quelques paysans que chaque paroisse de la division envoyait à tour de rôle. Tel était ce quartier général pendant cette période de paix.

Parmi les officiers royalistes installés au Boistissandeau, il y avait : les deux frères Guignard, plus Millouain et Pranger, natif de Fontenay ; vint s'y réunir le jeune Bessay, qui avait 17 ans et qui fut la cause, par son étourderie, de la mort du pauvre Pranger, qui lors d'une affaire qui eut lieu plus tard, fut pris et fusillé ; puis encore, se trouvaient ici : les deux frères Audé, qui appartenaient au territoire de la division de Saint-Paul-en-Pareds ; les frères Ussault et plusieurs capitaines de paroisse, du Centre ; puis Jarret, un ami d'enfance d'Amédée de Béjarry [ qui sortit de la guerre avec une magnifique balafre : un coup de sabre lui avait sillonné la figure et enlevé l'usage d'un œil ; il épousa en seconde noce Melle Adèle de Villedieu, celle que Chantreau sortait du Mans en croupe de son cheval, au travers des baïonnettes et de la mitraille ]. Tel était le quartier général d'Amédée de Béjarry pendant la paix. Peu de temps après, les contingents de diverses sortes devinrent beaucoup plus nombreux, occupant presque complètement le petit bourg de Saint-Paul-en-Pareds proche.



Les environs, et surtout la riche plaine des Roches-Baribaud, que les colonnes infernales n'avaient pas visitée, fournissaient les vivres. Une espèce d'hôpital avait été installé dans le bourg de Saint-Paul. Le second frère des Ussault, qui était chirurgien, assurait le service médical tandis que le curé Desplobains, qui se tenait caché dans les environs, et qui assurait le service religieux, venaient compléter cet établissement militaire. Les quartiers des autres centres vendéens étaient dans des conditions analogues. Après deux années de guerre atroce, de périls presque incessants, la gaieté française reprenait le dessus et toute cette jeunesse ne songeait plus qu'à revivre : on jouait, on dansait au Boistissandeau ; on dansait aussi à Lande-Beaudière, chez Sapinaud [ neveu ] ; on dansait surtout à Belleville, chez Charette ; on dansait partout. Oui ! chez les plus nantis, on dansait ! Chez les autres, on pansait ses plaies et l'on tentait de vivre avec ses chagrins ! Pour Charette, c'était une guerre et, pour les mal lotis, c'était un calvaire !

← Eglise de la **Flocellière**

Auguste de Béjarry, lui aussi, se hâta de profiter de la pacification. À son arrivée dans la Vendée, il se dirigea sur le quartier général de Charette. Son ami, M. de Chantreau, eut hâte lui aussi de revenir en Vendée mais il ne trouva plus son pays du Busseau et de Secondigny organisé pour la lutte : les combattants manquaient. Il vint alors prendre le commandement de la division de la Flocellière [ plus tard, il transporta son quartier à la Pommeraie-sur-Sèvre puis plus





Mais les actions isolées, actes de rejet de la paix ou vengeances personnelles, se multiplient ; le climat est à la suspicion. De plus, il est interdit à tout Vendéen de traverser avec son fusil tous les cantonnements républicains ; d'ailleurs, les Bleus se plaignent des vols, des sévices et des assassinats dont ils sont toujours victimes malgré le traité de paix. Il faut dire que les Vendéens, toujours plus que méfiants, font provision de poudre : ils troquent même du pain contre des cartouches. Un marché risqué pour les soldats républicains, mais peuvent-ils faire autrement eux que la faim tenaille aussi ?

Les problèmes de subsistances n'ont pas disparus : en fait la menace de famine n'avait absolument pas disparue tout au long de l'année 1794 et la pénurie se prolonge encore en ce début d'année 1795. Dans le même temps, la dépréciation du papier monnaie : les Assignats, et la formidable inflation qui en a sans arrêt découlée ne peuvent qu'être préjudiciables à tous et plus particulièrement également aux réfugiés et à tous ceux qui en avaient entassés contre leur louis d'or. Entre juin 1793 et décembre 1794, les prix du pain et de la viande ont augmenté de 40%. Quant, au prix du beurre et des œufs par exemple, ainsi que ceux du savon et de la chandelle, ils se sont envolés [ multipliés par plus de 7 ].



Des plaintes s'élèvent de nombres de municipalités, ainsi le procureur syndic provisoire de Montaigu, en Floréal de l'an III ( avril-mai 1795 ), expose la situation dramatique de sa ville qui est alors encerclée par des cantonnements Vendéens : ses administrés ne mangent plus que du riz en attendant qu'un convoi de quelques charrettes ne leur apportât du blé.

Tous ces événements nous déstabilisent un peu, nous, les **Rousseau**, ici à Mouilleron et tant d'autres comme nous dans bien d'autres communes ailleurs. Pendant que l'un de nos chefs arrêtent les combats, d'autres les reprennent.

← **Hoche**

Ainsi, Charette, fidèle à son serment de combattre jusqu'à la mort, refuse la proposition de passer en Angleterre, envoyé par Hoche, le successeur de Turreau et lui fait répondre : « *Tant qu'une roue restera, la Charette roulera !* ». Et les combats reprennent. Mais les conditions de cette phase de guerre sont différentes de la dite « *première guerre de Vendée* ». Nous autres, les paysans, nous ne formons plus une masse mobilisable à souhait ; les quelques mois de retour au calme, la liberté de notre culte, plus ou moins, retrouvé, ne préparent pas les esprits à un nouvel affrontement.

Il n'y a guère que nous, les frères **Rousseau**, ici à Mouilleron, à être prêts à répondre présent. Mais nous ne sommes plus assez nombreux à voir les choses ainsi. Les soldats de notre « *Grande Armée Catholique et Royale* » sont moins déterminés et nombres de chefs locaux se laissent gagner aux propositions de négociations entamés par Hoche. Ils arrêtent progressivement de combattre, ne faisant plus le rappel de leurs hommes, ils ne voient plus leur intérêt dans la poursuite d'une lutte qui ne peut plus beaucoup modifier leurs conditions d'existence. Charette et Stofflet, de ce fait, se retrouvent peu à peu abandonnés par leurs troupes d'autant plus que des trahisons les affaiblissent encore plus, les obligeant de revenir à une vie errante et ayant pour conséquence des échecs à répétition.

← **château de la Morosière**

Après la paix de Saint-Florent ( 2 mai 1795 ), Stofflet et son état major s'était retiré au château de la Morosière ( ou Morousière ) où il est accueilli après la paix de Saint-Florent ( 2 mai 1795 ). Le comte de Colbert ( propriétaire du château de Maulévrier ) évoque cet épisode : « *Le lendemain de la signature du traité, M. Stofflet vint à Maulévrier et se logea dans la ville en attendant que le commandant du poste républicain eût reçu l'ordre de se retirer ; celui-ci se conduisit très bien vis-à-vis du général, qui cependant ne resta pas longtemps à Maulévrier et se retira à la Morousière pour mieux s'entendre avec l'abbé Bernier, établi au Lavoir et chargé des négociations* » ( cité par





Créteineau-Joly in, p. 442 ). Le château du Lavoir ( ou du Lavouër ) se trouve, lui aussi, comme la Morouzière, près p.473 de Neuvy-en-Mauges, une paroisse isolée au cœur de la Vendée Angevine.

Le calme n'est qu'apparent ainsi le représentant du peuple Chaillou rend compte ( 1<sup>er</sup> juin ) au Comité de salut public de la situation des territoires pacifiés : « *Il se commet des vols et des brigandages au nom de Louis XVII ; il n'y a point de sûreté sur les routes ; les subsistances sont enlevées* ».

Après le traité de paix de la Jaunaie des rumeurs de promesses, de rendre le petit roi prisonnier au Temple et sa sœur, avaient circulées. De, surcroît, à une date fort précise : le 25 prairial [ 13 juin ]. Les républicains avaient usé largement de ce leurre.

Louis XVII →

Mais soudain, le lundi 20 prairial An III ( 8 juin 1795 ), une terrible nouvelle se répand comme la poudre. Elle se propage de clocher en clocher, de chaumière en chaumière : Louis XVII, ce roi pour lequel toute la Vendée s'est magnifiquement battue, a si cruellement souffert, pour lequel Charette, dit-on, s'est plongé, avec quelque regrettable insistance, dans une étonnante soumission, notre roi est mort !

Ce même jour, tandis que les chouans de leur côté, reprenaient la lutte, l'horrible nouvelle tombe. Partout, dans nos rangs, on criait de chagrin : « *Ils ont tué le Dauphi ! le Dauphi ( sic ) est mort !* ».

Pour certains, le Dauphin a été assassiné, empoisonné, et pire encore ! Pour d'autres, plus lucides, l'enfant faute de soins était gravement malade ! Charette a été dupé ! La maladie de l'enfant royale avait donc été soigneusement cachée. C'est une intolérable fourberie de la République, estime Charette, décidant immédiatement de reprendre le combat, avec une foi et une désespérance accrues. Reprendre le combat, après un vibrant manifeste qu'il lance de Belleville [ le 26 juin ] et révèle enfin son secret : « *Le moment est venu de déchirer le voile qui couvre depuis trop longtemps les véritables causes de la pacification, et de faire connaître aux braves Vendéens, à la France, à l'Europe entière, les motifs qui nous ont conduits à cette apparence de conciliation avec la soi-disant République française* ». On lui avait dit et promis au sujet de la

libération du jeune roi : « *Vos vœux seront remplis, nous pensons comme vous, travaillons de concert et avant six mois au comble de nos vœux : Louis XVII sera sur le trône* ». Partout, alors, nous avons senti la joie renaître en nos cœurs. Mais quelle a été notre indignation lorsque nous avons vu notre confiance trompée et lorsque nous avons appris enfin que « *notre jeune roi avait été empoisonné* ».

← le jeune Dauphin

Déjà, depuis quelques temps, Charette avaient reçu des nouvelles des frères de feu Louis XVI, qui l'appelaient le *second fondateur de la monarchie*, termes qui flattaient Charette. Mais, lorsque celui-ci apprend la mort du royal enfant du Temple, Louis XVII, que Charette rêvait de recueillir en son quartier-général de Belleville, il relance la guerre.

C'est trop tard. Ses troupes ont pris le goût à la paix.

Reste un espoir : le comte d'Artois, qui a promis de venir prendre la tête des armées royalistes. Mais le prince osera-t-il débarquer ? Depuis peu de temps, pour des raisons plus ou moins mystérieuses, raconta-t-on, Charette a relancé une autre guerre ; Stofflet l'a suivi. Mais cette fois, cette guerre était politique, tandis que l'autre, la première, la vraie, la seule, notre guerre de Vendée, était, elle, une guerre religieuse. Aussi, c'est pourquoi cette fois, nous les Vendéens, nous avons été très peu en nombre à bouger. Il en était resté, chez quelques-uns des Vendéens qui ont survécus à ces deux années d'horreur, la croyance que le dauphin n'était pas mort ; dans les chaumières, on espérait encore et quelques chefs comme M. de Chantreau, entre autres, qui avait reçu, lors du traité, un des derniers l'offre fallacieuse de rendre le dauphin, était convaincu que Louis XVII pouvait être encore vivant [ M. de Chantreau est mort convaincu de cette vérité, hélas fausse ]. Il ne fut pas le seul.

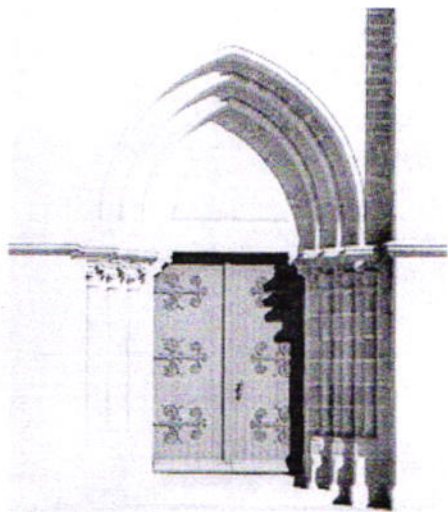
Cœur de Louis XVII dans la Basilique de Saint-Denis →

Nous les **Rousseau**, nous n'avons cessé de le croire également.

Enfin ( 9 juin ), Charette et Stofflet, qui se sont réconciliés, Sapinaud, Couëtus, Fleuriot, de Bruc et l'abbé Bernier rencontrent, à la Jaunaye, les représentants pour se plaindre de la non-exécution de certaines clauses du traité. L'entrevue ne donne rien et le but caché des représentants est « *l'arrestation de tous les chefs* ». Tandis que le mardi 28 prairial et le mercredi ( 16 et 17 juin ), c'est la relance des hostilités par la prise de la poudrière de Pont-de-Buis puis ( du 20 juin au 23







juin) les paysans de la Vendée côtière et du pays de Retz rejoignent p.474 les points de rassemblement qui leur ont été désignés. Ils se retrouvent près de quatre mille, le 24 au matin, à Belleville-sur-Vie, où se présente, vers onze heures, un peloton de vingt huit cavaliers républicains. Le capitaine Marion, qui le commande, est porteur d'une lettre. Aussitôt après en avoir pris connaissance, Charette, qui a annoncé à ses hommes la mort de Louis XVII, ordonne l'arrestation des cavaliers. Quant à leur guide « patriote » il est sabré sur place : ce fut le premier mort de la « deuxième guerre de Vendée ».

← Le Portail de l'église de Belleville-sur-Vie

Le 25 juin, pourtant, poussé par les princes et peut-être aussi parce que Charette, qui croit que Louis XVII a été empoisonné, celui-ci reprend la guerre : « Nous reprenons les armes et renouvelons le serment irréfragable, de ne les déposer que lorsque l'héritier de la couronne sera sur le trône de ses pères ».

Mais pas Stofflet. Et, ses propres partisans ont eux-mêmes pris goût à la paix. Car la République a su se rendre supportable. Hoche a tout fait pour rassurer le clergé, encourageant même ses lieutenants à aller à la messe des insermentés. Lâché par les siens, abandonné à son sort par les frères de Louis XVI, Charette n'est plus qu'un gibier traqué par les chasseurs de Travot.

Faubourg des Essarts →

Le 25 jeudi 7 messidor ( 27 juin ), Louis Pajot [ lieutenant de Charette ] avec 1800 royalistes, s'empare du camp des Essarts tandis que les soldats républicains jouaient aux boules et sont complètement surpris.

Ignorants la rupture de la paix, les républicains laissent dans un premier temps les Vendéens s'approcher, mais lorsqu'au cri de « Qui vive ? », ces derniers répondent « Royaliste », les républicains ouvrent le feu, blessant deux rebelles. Les Vendéens chargent alors le camp et les républicains prennent la fuite, sans opposer presque aucune résistance, en direction du camp des Quatre-Chemins. Pageot fait néanmoins trois cents prisonniers. Le lendemain, Guérin [ autre lieutenant de Charette ] attaque, à Beaulieu-sous-la-Roche [ faubourg de la Roche-sur-Yon ], un convoi transportant dix mille rations de pain et ramène les trois quarts de l'escorte. Les cadavres laissés sur place sont découverts par les soldats du poste de Palluau en route pour la Mothe-Achard : les villages à l'entour subissent de plein fouet la fureur meurtrière et incendiaire des Bleus.

En Haute Vendée ( 3 juillet ), des gars du Loroux, commandés par de Bruc, renvoient, en chemise, la trentaine de femmes patriotes qui accompagnaient un convoi dont ils viennent de se saisir. C'est l'escalade : le « cruel » Pajot, l'un des seconds de Charette, fait égorger ( 7 juillet ) les vingt-cinq soldats composant l'escorte d'un autre train de chariots. Tandis que le lendemain, le royaliste, Le Moëlle, pactise lui avec la garnison de Mareuil-sur-Lay : Blancs et Bleus s'en prennent ensemble aux « patauds » ( patriotes ) et font neuf victimes.

Louis XVIII →

Charette reçoit ( 18 juillet ) une lettre de Louis XVIII, que le peuple nomme « le Désiré », placé à la tête du ci-devant royaume après la mort du « petit prisonnier du Temple », et dans laquelle il peut lire : « J'ai reçu, Monsieur avec un plaisir que vous pouvez aisément vous figurer, le témoignage de votre attachement ; celui de votre fidélité m'était utile et je ne mériterais pas d'être servi par vous et vos braves compagnons d'armes si j'avais eu le moindre doute à cet égard. La Providence m'a placé sur le trône, le premier et le plus digne usage que je puisse faire de mon autorité est de conférer un titre légal au commandement que vous ne deviez jusqu'à présent qu'à votre courage et à la confiance de mes braves et fidèles sujets. Je vous nomme donc général de mon armée catholique et royale. En vous obéissant, c'est à moi-même qu'elle obéira. Je n'ai pas encore pu vous apprendre que je vous avais nommé lieutenant-général, au mois de juillet 1794 ». Charette exulte : ce titre il l'a assez disputé







aux autres chefs vendéens.

← l'adjudant-général **Hoche**

Mais les choses se gâtent : le lundi 2 thermidor ( 20 juillet ), l'avantage revient aux Républicains, qui sous le commandant de Lazare Hoche ( qui a obtenu le commandement de toutes les armées de l'Ouest ), battent les royalistes à Quiberon, où ces derniers s'étaient ralliés aux « *Chouans bretons* ». Hoche fait exécuter 784 émigrés arrêtés sous l'uniforme anglais. En représailles de cette exécution, le 9 août, Charette fait exécuter les prisonniers républicains capturés aux Essarts.

La Vendée respirait, enfin, après deux ans d'une lutte qui avait transformé son sol en un vaste champ de carnage. Mais la paix était orageuse : des difficultés graves, des conflits même surgissaient à chaque instant, aussi, M. Amédée de Béjarry fut envoyé plusieurs fois, pour y remédier, auprès de Hoche, devenu

commandant suprême de toutes les armées républicaines dans l'Ouest ; ils avaient de longues conversations. Hoche parla à plusieurs reprises de « *la réaction qui se produisait dans les masses populaires et qui grossissait chaque jour un parti royaliste disposé à revenir à un état monarchique* » ; il lui peignit, d'autre part, « *le mécontentement de l'armée et surtout des généraux, obligés de subir la direction d'orgueilleux commissaires, aussi défiants qu'incapables, les contrecarrant, les surveillant et les tenant toujours sous la crainte de dénonciations qui en avaient déjà conduit plusieurs à l'échafaud* », puis il ajoutait que, « *parmi les membres de la famille déchue, il en était dont le souvenir restait cher aux anciens soldats* » faisant allusion à la branche cadette des Bourbons, le prince Condé et sa famille.

**Hôtel de Ville de Paris** ( le jour du 9 Thermidor ) →

Et, un jour, Hoche dit carrément à M. de Béjarry : « *La Vendée consentirait-elle à un changement de dynastie et donnerait-elle son concours à une révolution qui mettrait les Condés sur le trône ?* ».

Amédée de Béjarry se tenait sur ses gardes ; il discuta les chances d'un pareil projet, y fit de nombreuses objections, affirmant que, « *dans son opinion, la Vendée, après avoir tant lutté et versé une si grande quantité de sang pour la légitimité, ne trahirait pas ses premiers sentiments ; mais que, toutefois, il ne pouvait seul trancher une si grave question* », Hoche de poursuivre : « *Eh bien ! partez ; sondez Charette et les autres généraux vendéens, et venez m'apporter leur réponse. Voilà un sauf-conduit qui vous mettra à l'abri de tout danger* ». Amédée de Béjarry partit et quinze jours après il était de retour, apportant une réponse négative très nette de la part de Charette, mais un peu ambiguë de celle de Stofflet. L'ouverture faite par Hoche était-elle sérieuse ? Amédée de Béjarry le croyait et ce qu'il apprit à Paris, peu de temps après, lors de son séjour dans la capitale, le confirma dans cette opinion car une réaction royaliste s'y était produite : « *L'opinion se manifestait avec une telle fureur, que tout le monde pensait que la Convention elle-même voulait rétablir la royauté, insensiblement ou tout à coup* ».

À la vérité, la pacification avait été plus apparente que réelle. La Convention n'avait exécuté presque aucune des conditions du traité. Les hostilités seules avaient été suspendues. Il était évident que le Gouvernement de Paris voulait recommencer la guerre ; de son côté, la Vendée se préparait à la lutte. Mais elle n'était pas prête suffisamment et l'hiver se rapprochant devait lui faciliter la résistance ; elle aurait bien voulu reculer la reprise d'armes ; il s'agissait de gagner du temps. Pour cela il fallait à tout prix prolonger les résultats tels quels du traité signé à la Jaunaie. Les généraux républicains, fatigués, eux aussi, de cette guerre de détails et de surprises, dont le terme reculait toujours, se montraient favorables à la prolongation de cette fausse trêve.

**Hoche** commandant des armées de l'Ouest →

Mais la Convention n'avait plus, aux armées de l'Ouest, de commissaires délégués avec pouvoir de traiter. C'était à Paris même qu'il fallait s'adresser ; c'était mettre sa tête dans la gueule du lion. Qui serait l'envoyé ? Monsieur de Charette s'adressa à M. Amédée de Béjarry, exposant lors d'une réunion à Belleville : « *Monsieur de Béjarry, vous avez traité déjà avec ces gredins-là. Vous les connaissez bien ; plusieurs d'entre eux vous connaissent personnellement ; soyez donc notre représentant* ».







Après un moment d'hésitation, il était donc parti à Paris accompagné de M. de Scépeaux [ parent de Bonchamps ], officier très distingué et très capable, et un négociant de Cholet, surnommé le « *petit Gabard* », qui leur servit de secrétaire pour un temps [ il sera maire de Cholet vers 1816 ]. Des sauf-conduits avaient été demandés à l'état-major républicain, qui s'était empressé de les délivrer. Ils partirent, non pas habillés d'un uniforme, mais avec la veste ronde du paysan vendéen, en drap gris de fer ( ou bleu meunier ), avec revers et parements noirs, la ceinture à carreaux rouges et le chapeau rond, relevé sur un côté, pour recevoir la cocarde. Il fallait leur donner des moyens pécuniaires : en fouillant dans toutes les bourses, on parvint à réunir vingt-cinq louis en or [ transformés en assignats pour une valeur de six cents francs qui leur permirent de vivre dans l'abondance pendant tout leur séjour dans la capitale ]. Ainsi pourvus, ils s'étaient donc mis en route, il y a déjà quelques jours.

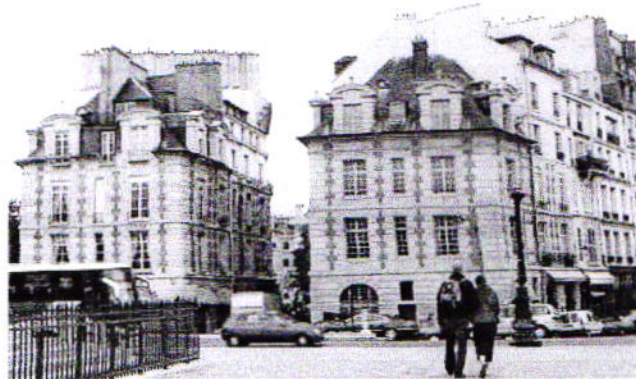
Les envoyés furent, d'abord, reçus à bras ouverts : on leur donna une tribune à la Convention, une loge à l'Opéra, et un peu par curiosité sans doute, on les invitait partout. Cependant, on leur enjoint de faire amende honorable à la barre de la Convention : « *Nous sommes ici pour défendre la Vendée, et non pour l'humilier !* » rétorquèrent-ils.

Fort de l'appui, légitime, du roi Louis XVIII, naturellement toujours en exil, Charette répond ( 23 juillet ) et prévient Bégarré, qui, depuis Paris où il se trouve avec De Scépeaux pour négocier un nouveau traité de paix qui serait pleinement appliqué : Amédée de Bégarré et Scépeaux, comme à l'accoutumée, désapprouvait toute réaction ou action de Charette. Il lui reprochait seulement de reprendre, en quelque sorte, la parole qu'il avait donnée [ proclamation du 26 juin ]. Charette choisit de s'adresser directement au Comité de salut public :

« *Messieurs, je renouvelle le serment à jamais irréfragable de ne déposer les armes que lorsque l'héritier présomptif de la couronne de France sera sur le trône de ses pères, que lorsque la religion catholique sera reconnue et fidèlement protégée. Je suis, en attendant ce moment si désiré des Français, Messieurs, le chevalier Charette* ».

**Place Dauphine à Paris →**

La guerre se prépare donc en accord avec l'Angleterre, néanmoins, lors d'une entrevue ( 23 juillet ) à Saint-Philbert-de-Grandlieu, avec un envoyé du cabinet de Londres, Charette réaffirme qu'il ne veut pas de l'or anglais, qu'il n'a besoin que « *de poudre, d'armes, et surtout d'un prince de la maison de Bourbon, avec deux mille hommes de troupes françaises* ». Si l'Angleterre ne peut rien face à un prince velléitaire, elle accepte de faire parvenir un chargement de munitions aux Vendéens. Il est donc décidé de se déplacer sur la côte pour réceptionner ces aides.



En tous les cas, les pourparlers de négociations entamés, bien que tenus pourtant très secrets, furent connues de l'armée vendéenne et y causèrent quelques rumeurs. À Paris, le ton changeait perceptiblement : les trois Vendéens étaient l'objet de calculs de plus d'une sorte et qui furent bien vite connus de tous. Mais ils étaient sur leurs gardes, n'osant se fier à personne et s'abstenaient d'agir.

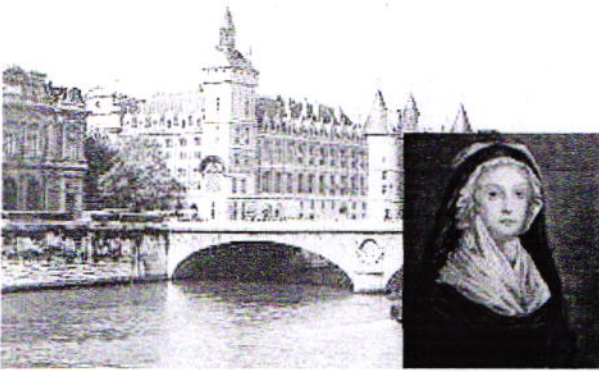
Stofflet, tenu naturellement au courant des pourparlers entamés par les Vendéens à Paris, et après avoir également pris connaissance de ce fameux courrier de Charette, adresse ( 24 juillet ) lui aussi un courrier aux négociateurs, ses envoyés, et ceux de Sapinaud, afin de solliciter les « *bienfaits de la pacification* » seulement pour les territoires de l'armée du Centre et de l'armée d'Anjou :

**Louis XVIII →**

Aux généraux Scépeaux et Amédée de Bégarré, envoyés à Paris par le Comité des Vendéens : « *Du Lavoir, le 6 thermidor, an 3ème - Citoyens, Nous recevons à l'instant la réponse de Charette à votre dernière lettre avec celle cy-jointe ( sic ), dont le style et la tournure ne nous présentent pas ce que nous avons lieu d'attendre de vos efforts et des nôtres. Quoi qu'il en soit, jaloux de prouver à l'Europe que nos promesses ne sont pas un vain mot, à la Convention et au Comité de salut public, que nous n'avons rien fait que suivant le désir même de celui qui vous désavouë, nous vous adressons cy-jointe la copie des griefs qu'il nous avoit fait passer dans le tems ( sic ), et son invitation signée de lui. Remettez-la sous les*







yeux du Comité de salut de public, qu'il la lise, la compare avec le mémoire que vous avez dû lui rendre et le prétendu manifeste de Charette, il jugera sans peine de quel côté est la bonne foi, la constance dans les engagements et le désir de la paix. Sollicitez, nous vous en conjurons, d'après cette communication, une réponse prompte et favorable aux intérêts de notre malheureux pays, de la part du Comité de salut public. Vous sentez qu'elle est indispensable pour la conversation de la paix ; et ceux auprès desquels nous vous

avons envoyés sont trop éclairés et trop justes pour ne pas vous l'accorder. Qu'on ne demande plus à Charette d'autres réponses, il paroît ( sic ) même, par les propos que l'on a tenus à notre envoyé, que nous ne pourrions nous en charger sans danger. Bornons-nous donc à solliciter les bienfaits de la pacification pour notre pays et, celui ci-devant, dit du Centre, qui les désire aussi ardemment que jamais. Venez par un prompt retour en rassurer les habitants, ils apprendront de vous qu'on veut faire leur bonheur et que vos efforts pour y concourir ont obtenu un effet salutaire. Représentez surtout au Comité de salut public que par son arrêté il a trop paralysé l'action des cy-devant chefs, pour contenir les malfaiteurs contre lesquels la confiance et la persuasion sont des moyens nuls. Dites-lui qu'il seroit ( sic ) à désirer qu'il les investît d'un pouvoir provisoire exactement surveillé dans son exercice pour qu'ils puissent sévir eux-mêmes contre les assassins afin de ne pas faire regarder comme une agression ce que les généraux des armées républicaines entreprendroient à cet égard. Cette mesure, en mettant la malveillance complètement en défaut, servira à nourrir l'esprit public et assurer sans danger le respect des personnes et des propriétés. Salut, union, fraternité et succès dans votre mission. Vos concitoyens : Stofflet, Bernier ».

Stofflet →

Les conditions du traité de la Jaunais furent reprises ( 25 juillet ), débattues à nouveau et maintenues presque en entier, sauf l'article relatif à la liberté à rendre au culte catholique. C'est à cause de ce dernier point que Charette écrit à Bégarry : « À Belleville, le 25 juillet 1795, l'an lé du règne de Louis XVIII. - Monsieur, Je vous renouvelle le serment irréfragable de combattre jusqu'à la dernière goutte de mon sang, pour mon Dieu et mon Roi ; de ne déposer les armes que lorsque l'héritier présomptif sera sur le trône, lorsque la religion catholique sera rétablie sur des bases solides et protégée par la force armée. Je suis bien sincèrement, Monsieur, votre très humble serviteur. - signé : Chevalier de Charette ».



Au nom de Stofflet, l'abbé Bernier adressa, le 7 thermidor An 3ème ( 26 juillet ), encore une lettre aux généraux vendéens Scépeaux et Amédée de Bégarry ; cette lettre prouve une fois de plus la haine envieuse que Charette avait inspirée à l'abbé Bernier qui ne craignait pas d'insinuer sur le compte du brave général vendéen les accusations les plus malveillantes et les plus fausses ; elles prouvent aussi, et cela est beaucoup plus important, que l'on crut à l'authenticité du manifeste de Charette et à l'existence des articles secrets : « L'abbé Bernier aux généraux vendéens Scépeaux et Bégarry, envoyés à Paris près les comités du Gouvernement - Névi [ Neuvy-en-Mauges, nouveau quartier général de Stofflet ], 7 thermidor an 3ème - Nous avons reçu, chers citoyens, toutes les dépêches que vous nous avez adressées, mais les nôtres ont été remises à l'Hôtel de France et vous ne l'habitez pas, c'est ce qui en aura retardé la réception. Nous avons également

reçu et ouvert le paquet à l'adresse de Monsieur de Charette. Nous ne pouvons vous témoigner notre surprise. Cette conduite de sa part est tout au moins inconcevable. Nous le lui avons fait parvenir de suite. Il a répondu au Comité de salut public directement. Hier, nous envoyâmes la dépêche à Chemillé, et l'on nous a promis de la faire tenir en toute diligence. Nous avons tout lieu de penser que, loin de contenir un désaveu, elle renchérit encore sur le prétendu manifeste. Sa tête exaltée ne lui en permet pas d'autres. Et ceux qui l'entouroient ( sic )

← la Morosière (quartier général de Stofflet) Neuvy-en-Mauges



216 - Neuvy-en-Mauges (M. et L.) - Château de la Morosière





*ont même insulté le porteur de la nôtre. Quelle inconséquence ! pour ne rien dire de plus ! Cette conduite de sa part compromettra-t-elle le caractère dont vous êtes revêtus. Non sans doute. Vous êtes les envoyés des armées dites d'Anjou et du Centre. Le territoire de ces deux armées est en paix et celui de Charette en agression même avant votre départ, preuve certaine que votre mission était celle d'agents des deux premières armées et de médiateurs par rapport à la troisième. Cette médiation n'aura peut-être pas de succès, mais ce n'est ni de faute d'intention ni de zèle de votre part. Celui-là [ Charette ]*

*seul y met obstacle qui avoit un intérêt majeur à la ménager, mais c'est sa faute, et l'on ne peut pas plus vous en rendre responsables des hostilités commises avant votre mission. Les fautes, comme l'innocence et le mérite, tiennent au personnel. Nous sommes étonnés que ce prétendu manifeste ait fait autant de bruit. Les calomnies en sont si frappantes, les raisonnements si décousus, les vües ( sic ) et intentions si doubles et si perfides, que les moins clairvoyants en sont révoltés. Qui croira jamais aux promesses qu'il dit lui avoir été faites ; à la poudre fournie, aux patriotes livrés, au dessein de rétablir un Roi, etc., etc. ? Tout cela n'est pas simplement supposé, mais contre toute vraisemblance. Qu'après cela on ait de la méfiance sur votre mission, c'est ce que je ne conçois pas plus. N'est-il pas clair, d'après son mémoire joint à notre dépêche, qu'il sollicitoit ( sic ) votre démarche auprès du Comité et que les griefs sont ceux exposés dans le mémoire des deux autres années ? N'a-t-il pas écrit ensuite et même après l'affaire des Essarts que, quelle que fût sa conduite passé, présente et future, il adhéroit ( sic ) à tout ce que nous faisons ? Mais, dira-t-on, il a néant-moins, pendant ce temps-là, publié un manifeste. Que prouve cette conduite de sa part ? Qu'il nous a traité comme la République et promis une chose pendant qu'il faisoit l'autre. Le temps, la France et la postérité le jugeront, ainsi que nous. Mais si cette conduite tout au moins oblique de sa part rejaillissait sur nous, ce seroit pour nous un coup désespérant. Eh comment imputer à des êtres qui n'ont en vüe que le bien de leur pays, des inconséquences qu'ils n'ont jamais partagées. On vous rendra plus de justice. Il est même urgent pour calmer les esprits, que vous reparoissiez au milieu de vos concitoyens. Le peuple, toujours soupçonneur et aux oreilles duquel la malveillance ne cesse de faire entendre ses cris perfides, concevrait et conçoit desjà ( sic ) les plus vives inquiétudes sur votre retardement. Revenez donc et apportez-lui des consolations, il vous bénira et ceux qui auront bien voulu concourir à l'adoucissement de ses maux. Stofflet ne pourra signer cette lettre, il est absent et vient de faire arrêter quelques malfaiteurs qui ne se comportoient pas avec la loyauté qui le caractérise. Si de pareils traits ne dissipent pas les soupçons, je le dis avec peine, autant faudroit-il décréter que le souvenir du passé sera toujours à l'ordre du jour. Mais nous l'espérons, le terrorisme [ Bernier fait allusion à la manière de sa batre de Charette ] n'obtiendra pas cette barbare jouissance. Adieu, chers concitoyens, mais pour peu de jours. La nécessité de conserver la paix dans nos contrées vous y appelle. Venez y répandre sur les plaies du peuple le baume salutaire dont elles ont besoin. Votre concitoyen, Bernier - PS : Daigniez nous récrire aussitôt la réception de la dépêche de Charette par le Comité de salut public ».*

L'abbé Bernier, manipulateur, opportuniste, a déjà pour dessein de s'impliquer parmi les conciliateurs d'une paix définitive avec la République, d'y jouer un rôle important qui le mettra à l'abri entre autre des besoins pécuniaires ( sic ), et surtout pour cela il applique la méthode « diviser pour régner ».

La position des envoyés vendéens étaient devenues délicates ; tout à coup cela changea : à l'empressement succéda la froideur, puis la défiance puis bientôt ils furent l'objet d'une surveillance inquiétante qui augmentait chaque jour. Ils ne pouvaient faire un pas sans se voir suivis d'agents. Ils devinrent

inquiets à leur tour : ayant réclamer leurs passeports pour reprendre le chemin du retour, d'ailleurs en secret, ils durent attendre des jours, des semaines même. Le jour venu, leur départ avait été signalé à la police et les gendarmes galopèrent sur les bords de la Loire pour tenter de les rattraper. C'est au cours du retour que nos négociateurs, plus ou moins en cavale, apprirent que pendant leur séjour à Paris, Charette avait repris les hostilités.

← Le Fief, un des quartiers de Charette au Poiré-sur-Vie

Les deux sœurs de Monsieur de Béjarry,







accoururent affolés au quartier-général de Charette, au Poiré-sur-Vie, lui représentèrent vivement que par sa reprise des engagements, il sacrifiait les officiers qu'il avait fait partir à Paris ; le général vendéen, impatienté des reproches des sœurs d'Amédée de Béjarry, leur répondit avec colère : « *Et qu'importe la vie d'un homme, quand l'utilité de la cause est en jeu !* ».

← Poiré-sur-Vie

Mais les choses se gâtent encore davantage. Bientôt ( 2 août ), Charette est voué à faire cavalier seul, car le débarquement de Quiberon [ 27 juin au 21 juillet

] a été un échec complet !

Un grand évènement, ce jour-là ( 4 août ), au Poiré-sur-Vie. Les cinquante-sept prêtres insermentés ( qui ont refusé de prêter serment ) valides, du diocèse de Luçon, se réunissent sous la protection de Charette, au Poiré-sur-Vie. Après avoir assisté à une messe solennelle en l'église Saint-Pierre-des-Genêts, du village, ils se retrouvent dans la grande salle du château de Pont-de-Vie ( dont une partie seulement subsiste aujourd'hui ) pour écouter les instructions de leur évêque, Monseigneur de Mercy, en exil, concernant les baptêmes et les mariages célébrés par les curés jureurs, les diacres et sous-diacres à recenser, les religieuses à secourir et divers points de doctrine religieuse. Le clergé veut vivre dans la paix de La Jaunaye et c'est dans cet état d'esprit que



les participants de ce synode de Poiré se séparent pour accomplir leur destinée.

← château de Pont-de-Vie ( ce qu'il en reste )

Un projet, paraît-il, d'envoyer d'Angleterre des troupes pour aider les royalistes, troupes qui devront débarquer à Noirmoutier ou à l'île d'Yeu, est en gestation. Il est décidé, en outre, que *Monsieur* ( futur Charles X ), autre frère du roi défunt, débarquera sur la côte vendéenne pour être mis à la tête des royalistes comme le souhaitent les derniers chefs de l'insurrection ( et avec qui il correspond aussi ) : « *Un prince, et tous nos maux seront finis, nos discordes s'évanouiront, les jalousies s'apaiseront et les rivalités baisseront la tête* ». Mais les nouvelles de Bretagne sont mauvaises. Quiberon, qui était tenu par les royalistes, s'est rendu. Le départ pour le moment est différé. Après avoir été informé que Charette occupe une forte position en face de Noirmoutier, le gouvernement britannique juge le moment opportun d'intervenir. Pour l'heure, le comte de Provence ( futur Louis XVIII ) avait correspondu [ 6 août ] avec les négociateurs vendéens pendant leur séjour à Paris : « *J'ai reçu, Messieurs, votre lettre du 15 juillet* » et il leur renouvelle

toutes ses attentes : « *C'est en vous et en vos compagnons d'armes que réside mon principal espoir, comme mon vœu le plus ardent, et que j'espère voir bientôt rempli, est de vous assurer moi-même de tout ce que vous m'avez si justement inspiré* - signé : *Louis* ». Cette lettre [ qui existe encore ], a été écrite avec une encre blanche rendue invisible par un réactif ; elle fut suivi d'un autre courrier [ du 14 août ], transmis aux chefs vendéens, dont plus spécialement Charette, par l'intermédiaire du jeune de Bourmont, représentant le frère du feu roi qui était en exil [ le futur Louis XVIII ] : « *À M. de Bourmont, J'approuve, Monsieur, le choix que mes agents, à Paris, ont fait de vous pour porter mes ordres à M. de Charette ; je vous charge également, d'après les ordres que le général, qui jouit à juste titre de toute ma confiance, vous donnera, de les transmettre aux autres chefs des armées catholiques et royales connues sous le nom de Vendéens et de Chouans. Dites bien à ces braves chefs que jamais je ne fus si prêt du moment ou je pourrais remplir à la fois un devoir et le vœu de mon cœur en allant me mettre à leur tête et vaincre ou mourir avec eux. Soyez persuadé, Monsieur, de tous mes sentiments pour vous* - signé : *Louis* ».

Comte d'Artois ( futur Charles X ) →

Il avait donc été décidé de se déplacer sur la côte pour réceptionner ces aides. C'est pourquoi Charette et Sapinaud partent, dans la soirée du 9 août, pour Saint-Jean-de-Monts, où la livraison doit avoir lieu. Pour plus de sécurité,





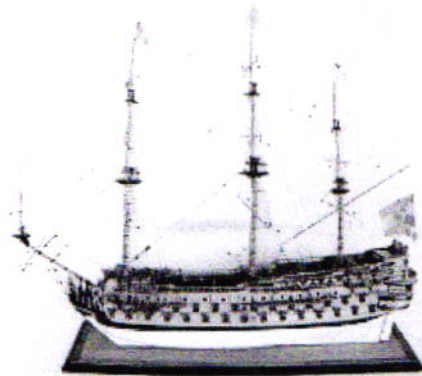


tandis que La Robrie [ Hyacinthe ], à la tête de la moitié de l'Armée p.480 catholique et royale, protège le débarquement près de la plage du Bec, face à l'antique abbaye d'Orrouet, Charette, avec l'autre moitié, se poste en observation près de Challans. Bien lui en prend, car si La Robrie repousse, le 10, l'attaque de la garnison de Saint-Gilles-sur-Vie, il lui faut contrer, le lendemain, l'offensive des soldats républicains en poste à Challans.

← **St-Jean-de-Monts** ( non loin de la plage du Bec )

Le débarquement, un incessant va-et-vient de dix chaloupes entre les huit vaisseaux ancrés au large et la côte, dure quasiment deux jours et deux nuits ( 11 août ). Les quatre-vingt chariots qui ont servi à transporter le blé destiné aux Anglais en contrepartie de leur livraison s'ébranlent dans la nuit du 11 au 12, en direction de Belleville-sur-Vie. Ils sont chargés de poudre, de fusils, de sabres, de harnachements, de souliers et de deux pièces de quatre [ pour tirer des boulets de deux kilos et d'un diamètre inférieur à huit centimètres ]. Monté à bord d'une frégate anglaise dans la journée du 11, Charette a été reçu avec les honneurs militaires.

Une flotte de 150 voiles cingle vers la France ( 25 août ). Le comte d'Artois [ frère du feu roi, futur Charles X ], à bord de la frégate, exulte et salue « le plus beau moment de sa vie ». Il adresse une lettre à Charette : « Me voici enfin près de vous. Si le ciel le permet, notre réunion va combler nos désirs mutuels ». Mais l'expédition « secrète » est connue du Comité de Salut public qui avertit ses généraux des côtes océanes qu'un nouveau Quiberon se prépare. Hoche inspecte avec une forte escorte les villes de Saint-Gilles, Challans et Machecoul, véritables nœuds de la défense côtière. De l'autre côté, des agents royalistes courent la campagne pour rassembler les rebelles. Mais les opérations militaires prenaient une direction nouvelle. Les armées de Charette et de Stofflet, seules, devenaient l'objectif principal des troupes républicaines. Les autres corps vendéens furent, et maintenus, autant que possible, par des postes fortifiés et si les divisionnaires insurgés purent prendre une part active aux opérations des deux armées principales, ce fut plus rarement et plus difficilement ; toutefois, les Républicains leur laissaient forcément une assez grande liberté de mouvement.



→ **Frégate anglaise**

C'est l'été, les moissons battent le plein, aussi entre autre à cause de cela, l'heure n'est pas aux hostilités ; les Vendéens n'effectuent que de petites sorties comme celle en direction de Luçon, le 25, et de Montaigu le 26, à l'initiative de Guérin. Les hostilités, qui prenaient une autre tournure, permettaient à la population de souffler. La Vendée n'en oubliait pas pour autant les horreurs des mois passés ; les langues se déliaient voici un extrait des délibérations et dépositions du tribunal d'Angers qui relate le témoignage de Claude Jean Humeau ( 26 août 1795 ) : « Que Pecquel, chirurgien au 4e bataillon des Ardennes, écorcha 32 cadavres de Vendéens, les fit porter chez Lemonnier, tanneur au Pont-Libres [ actuels Ponts-de-Cé ], pour les tanner, que le particulier [ Lemonnier ] s'y refusa, qu'il sait que les peaux sont déposées chez Prud'homme, machonnier à Angers » ; ce témoignage sera confirmé par un berger nommé Robin qui avait 13 ou 14 ans et qui fut témoin des horreurs commises [ connues sur le moment et qui ne furent transcrites qu'à la date du 31 mai 1852 ] : « Sur la demande que je lui adressais, s'il avait connaissance des 30 victimes auxquels fut enlevée la peau, pour être tannée, il me répondit : que le fait n'était que trop certain, et qu'il avait, de ses yeux, vu plusieurs cadavres, en cet état gisant au bord de l'eau sur la grève . . . » - question : « Mais le moyen de croire à de pareilles horreurs ! - réponse : « Je n'en impose point, et même je puis vous affirmer qu'ils étaient écorchés à mi-corps par ce que, on coupait la peau au-dessous de la ceinture, puis le long de chacune des cuisses jusqu'à la cheville des pieds de manière qu'après son enlèvement, le pantalon se trouve en partie formé. Il ne restait plus qu'à le tanner et à le coudre ».



Ici, en Vendée, même, heureusement, on a point entendu parler qu'il avait été pratiqué de pareilles horreurs !





← Réunion du Comité de Salut Public

p.481

Tout est consigné par les représentants du Peuple ! Ainsi, à Mouilleron, Barrion, commissaire à la République, fait régulièrement ses rapports à l'Administration Départementale, et il avoue ( Fructidor An III = août 1795 ) : « La responsabilité que je déplore dans ma juridiction, vient tout d'abord de ceux qui y devraient y mettre l'ordre. Sous prétexte de réquisitionner des chevaux pour l'armée, à Chavagnes et aux environs, des cavaliers de la garnison d'ici, ont malmené plusieurs personnes, volant des grains et des volailles, . . . ». Déjà, en germinal An IV ( mars 1794 ), il avait signalé « des « scélérats », des déserteurs de l'Armée Républicaine, probablement, ont égorgé un nommé Baudry, de la Jaudonnière, à Puymain,

commune de Bazoges, chez la veuve de Baudry d'Asson ( lequel, fervent royaliste et militaire, est décédé pendant les événements de 1793 ). Affolé, j'ai envoyé un détachement de Mouilleron. Je ne m'explique pourquoi vouloir s'emparer de cette dernière ainsi que de trois de ses voisins, et de les conduire - soi-disant - « en sécurité à la Châtaigneraie ». Le mois suivant, encore un souci matériel : « voici, ici que les bestiaux de certains particuliers sont surpris journallement dans les vignes y commettant des dégâts considérables ».

Et encore, une autre protestation ( frimaire An IV = novembre 1795 ) de Barrion, commissaire à la République, « une colonne aux ordres de Geneviev, soi-disant pour chercher des armes cachées, parcourt les fermes de Mouilleron. Elle ne récupère qu'une carabine et encore qui n'a pas tiré depuis 2 ans. Mais, la troupe s'est rattrapée en faisant main basse sur des grains, des vins et des bestiaux notamment des moutons. D'autre part, le soldat républicain Lyonnet ( natif de Mouilleron, royaliste qui passa du côté républicain ) est particulièrement odieux ! Il maltraite les fermiers et a battu la fermière du citoyen David. Le mécontentement est grand . . . ! ».

Convocation après une dénonciation →



Des protestations et encore des protestations quand ce ne sont pas des dénonciations !

Dans l'atmosphère tendue de l'an II et de l'an III, le simple citoyen pouvait craindre le pire lorsqu'on le citait, bien souvent après une dénonciation, à comparaître devant les responsables de l'ordre public !

Nous avons une fin d'été superbe et pourtant nous voilà au premier jour de l'année : 1<sup>er</sup> vendémiaire AN IV ( 23 septembre 1795 à 1796 ).

Depuis fin août, on est dans l'attente des troupes britanniques. Fin septembre, Charette se plaint que le projet d'attaque arrive trop tard. Il n'a plus que 12.000 hommes, l'accès de la mer est malaisé alors qu'il y a un mois la côte était libre. Les mailles du filet se sont resserrées. Le général vendéen propose, à l'extrémité sud de la Vendée, la pointe de l'Aiguillon, comme nouveau lieu de débarquement et il insiste : « Je ne puis vous dissimuler, si on ne met la plus grande célérité, les Républicains qui marchent de tous côtés nous mettront dans l'impossibilité d'agir ». Mais poussé d'agir par ses lieutenants et sans attendre les secours, Charette prend l'initiative d'attaquer la petite localité de Saint-Cyr-en-Talmondais, située entre Luçon et les Sables, et tenue par 200 soldats républicains ( 25 septembre ).

Pas de gars de Mouilleron, cette fois-là, à Saint-Cyr-en-Talmondais mais des gars de St-Vincent-Sterlanges, qui ont rapporté les détails de cette sale affaire : « L'obstination de Charette fit perdre, ce jour-là, beaucoup d'hommes et beaucoup de temps ».

← Saint-Cyr-en-Talmondais : l'église

On se retrouvait pas très loin du « champ des morts » de la terrible bataille, qui avait eu lieu deux ans plus tôt ( 14 août 93 ), proche de Luçon. L'armée de Charette, renforcée d'une division de l'armée du centre commandée par Amédée de Béjarry, venait d'Avrillé, culbutant ou chassant devant elle de petits corps républicains. Le général Charette espérait surprendre le corps d'armée républicain campé au Port-la-Claie. La cavalerie de Guérin marchait en







D

tardera pas à tomber. ↑ Saint-Cyr-en-Talmondais : l'église

L'effet de surprise aidant, l'affaire aurait dû être menée en un tour de main, mais des maladroits donnent l'éveil en mettant le feu aux ajoncs. Les Bleus se barricadent dans l'église. Ils tirent du clocher à bout portant sur les assaillants. Un feu nourri tue beaucoup de monde et empêche les assauts. Guérin, l'un des lieutenants de Charette mais aussi l'ami intrépide et son confident, est tué raide de deux balles dans la poitrine. Les paysans consternés se retirent avec leurs blessés et leurs morts.

Charette arrive : irrité d'une perte si cruelle, il n'écoute aucun conseil et ordonne d'enlever l'église à tout prix, sans même attendre l'artillerie qui est en arrière. En vain, on essaie de brûler la porte qui avait été refermée ; en vain les meilleurs officiers sacrifient leurs meilleurs soldats ( 300 à 400 morts ) ; des créneaux de l'église part sans cesse une pluie de balles et bientôt les pertes deviennent énormes. Amédée de Béjarry, quant à lui, y laissa une douzaine de ses hommes les plus braves et les plus dévoués, tous de la paroisse de Saint-Mars, et faisant partie de la petite troupe qu'il avait organisée sous le même vocable, la « *Division de Saint-Mars* ». Les premières troupes républicaines repoussées avaient pu gagner le campement de Port-la-Claye, l'alarme y était donnée ; toute surprise devenait impossible. Bientôt, on entendit gronder l'artillerie sur la route de Luçon et il fallut abandonner cette fatale église en y laissant plusieurs centaines de morts. Les Vendéens se retirèrent sur Champ-Saint-Père [ entre Moutiers-les-Mauxfaits et Mareuil-sur-Lay ] tandis que les républicains les suivirent jusqu'aux abords de ce bourg. Le coup est manqué. La désunion s'installe dans le camp royaliste de la *Basse Vendée*. Charette devient méfiant et soupçonneux. Pour éviter d'en venir aux mains, il dit à ses soldats de rentrer chez eux. Charette a donc été défait à Saint-Cyr-en-Talmondais, mais échappe à Hoche qui s'emparera quelques temps après [ 28 novembre ] du camp de Charette.

Sapinaud, entouré de tous ses gars, reprend les hostilités aussi et s'était emparé de Mortagne ( le 3 ), avant de rallier Charette à Belleville-sur-Vie [ le 12 ], afin de rejoindre la côte où, selon le conseil de Charette, « *sa préférence va à un débarquement à la pointe de l'Aiguillon, où les ennemis n'ont aucune force* » ; mais son conseil n'est pas suivi instantanément tandis que le comte d'Artois, lui, envisage de débarquer à l'île d'Yeu.

Comte d'Artois →



Le 10, au matin, Charette quitte Belleville à la tête de presque 15000 hommes débordant d'enthousiasme et se dirige vers la pointe de L'Aiguillon. D'abord, il gagne les landes de Nesmy, où il bivouaque, sans avoir rencontré l'ennemi. Il est à une journée de marche de la Tranche. Son but est de percer jusqu'à la mer. Ainsi les Anglais n'auront plus qu'à mettre à terre le comte d'Artois. Deux jours plus tard, Charette et sa suite y arrive. Sur la plage, plusieurs milliers de paysans en armes scrutent l'horizon. Parmi ces

fiers loqueteux, un homme dont la mise recherchée détone, émerge de la masse : c'est Charette. À la pensée que le Prince va prendre le commandement, tous ces paysans manifestent leur joie. Enfin, une barque arrive au bout de quelques heures.

← l'attente à l'Aiguillon des bateaux anglais

Dans cette atmosphère d'allégresse personne ne remarque l'arrivée d'un campagnard. Celui-ci se dirige, sans hésiter, vers les paysans-soldats. C'est un émissaire : le marquis de Grignon [ probablement un imposteur à la solde des républicains ], qui vient annoncer que, resté sur l'île d'Yeu, le





← l'île d'Yeu

À cette nouvelle, Charette, pâle de colère, regarde le messager et s'écrie : « *Allez dire au Prince qu'il est entouré de lâches et de jean-foutres. Vous me voyez aujourd'hui avec 15000 hommes, demain il m'en restera quinze cents ou je n'en aurai peut-être pas 300. Vous m'avez apporté un arrêt de mort. En manquant à leur parole, ceux qui vous envoient m'ôtent tout moyen de les servir. Je n'ai plus qu'à me cacher ou à chercher une mort glorieuse. . . Mon choix est fait. Je périrai les armes à*



*la main* », annonce-t-il, empli de prémonition. Les paysans découragés et consternés par cette scène regagnent la forêt d'Aizenay puis se séparent par petits groupes et regagnent en silence leurs paroisses.

Lorsque Amédée de Béjarry rentra chez lui, le 22 vendémiaire ( 14 octobre ), il trouva la Vendée très agitée. La guerre reprenait peu à peu sur tout son sol mais cette fois, les êtres inoffensifs, les femmes, les enfants et les vieillards n'étaient plus l'objet de cruautés sans nom. Rentré, aussi chez lui, à la Gaubretière, à la suite de la défection de la pointe de l'Aiguillon, Sapinaud se tient maintenant à l'écart des hostilités et se maintient sur ses terres.

← Arbre de la Liberté dans les Mauges

Dans le District de Mouilleron, où l'Arbre de la Liberté a été plusieurs fois arraché, on annonce le dimanche 3 brumaire ( 25 octobre ), deux nouvelles lois : la remise en vigueur des ordonnances de rigueur contre les prêtres et l'interdiction aux parents d'émigrés d'exercer des fonctions publiques. De son côté, Le Maignen, qui après la mort de Robespierre, a penché du côté de la modération, écrit à Goupilleau ( 11 novembre ), lequel était mécontent des élections qui viennent d'avoir lieu. Maignen tenta de l'adoucir.



La défection du comte d'Artois a fait souffler un vent de découragement chez la plupart des Vendéens.

Du jour au lendemain, Charette, qui n'a seulement que 33 ans, mais le courage et la ruse d'une bête fauve habituée à déjouer la mort jour après jour, va se retrouver avec seulement un millier de fidèles. Les Vendéens n'y croyaient plus. Continuer la lutte par fidélité au roi ? Pour la religion ? Désormais, la pratique du culte est libre. Même les prêtres vendéens déconseillaient la reprise des combats. Des grands chefs de l'insurrection, il ne restait sérieusement, en cet automne 1795, que les deux plus farouches ennemis : Charette et Stofflet. Pourtant, tout les séparait sauf le but de leur combat.

Cet état des choses accentue, un peu partout, l'anarchie : Barrion, médecin, « bourgeois voltairien », et qui est commissaire à la République pour le canton de Mouilleron, est chargé, entre autre, des rapports concernant les communes du canton et adresse à qui de droit la suivante correspondance concernant des habitants de cette commune : « *L'on vient de me rapporter, qu'il y a quelques jours, le 9 de ce mois [ 9 frimaire = 30 novembre 1795 ], que onze brigands armés se sont portés chez le sieur Ferrant [ Jean-Antoine, charpentier et marchand, demeurant à l'Huctière ; qui a été nommé le 2 février 1794, commissaire municipal et adjoint, riche propriétaire de Mouilleron et qui faisait partie des patriotes de cette commune qui avaient fui le 3 mars 93, en direction de Challans ], et enlevèrent tout le pain dont il dispose journellement, ils parcourent les villages de cette commune et, dans une ferme proche du bourg, ils ont tué une femme à coups de baïonnette* ».

Les « bons bourgeois » →

L'anarchie régnait aussi au sein des unités royalistes et encore plus depuis que certains d'entre eux avaient décidé de se retirer : Charette ne paraissait point trop aimer cela mais il ne refusa point de permissions à ceux qui voulurent se retirer, ce dont plusieurs profitèrent. Pierre Constant de Susannet, depuis son arrivée ( récente au sein de l'armée royaliste ), se tenait dans un château où l'on disait qu'il faisait bonne chair, tandis que nous manquions de pain le plus souvent. Monsieur Charette envoya chez lui une compagnie de volontaires avec une permission de tout emporter, ce qui fut exécuté. Ce n'était point par prédilection pour ses anciens officiers, propres, qu'il en agissait ainsi, car il les traitait tous durement et ne leur





montrait pas « grand confiance ».

Depuis la mort de Louis Guérin ( à St-Cyr-en-Talmondais ) « on ne lui commut pas un ami » !

← Des, ci-devant, **Gentilshommes**

Sapinaud, depuis l'affaire manquée de la pointe de l'Aiguillon, se tient à l'écart mais voit encore son territoire sillonné par les troupes républicaines ( 3 décembre ). Les restes de son armée sont dispersés et certains de ses officiers viennent même trouver Stofflet en personne afin que celui-ci leur serve de médiateur auprès des représentants de la République ; ce qu'il fait, adressant [ 3 décembre ] d'abord un courrier au général Hoche : « *L'armée dite du Centre, pénétrée du désir de rétablir la paix, vient de me demander, par l'organe de ses chefs, d'employer près de vous ma médiation pour arracher cette malheureuse contrée aux maux qu'elle éprouve en ce moment* ».

Ici, à Mouilleron, le 13 frimaire An IV ( 4 décembre ), nous avons été convoqué pour l'élection de l'Agent [ maire ] et de l'adjoint. Mais cette mise en

place s'est heurté à l'indifférence générale. Barion, commissaire à la République pour le canton de Mouilleron, se voit impuissant, même, sur toute la ligne, se heurte lui aussi au désintéressement total et s'en plaint : « *Mouilleron-en-Pareds, 13 frimaire, an IV, Barion au commissaire Départemental de Fontenay [ à Bouron demeurant en cette ville ] - J'ai reçu aujourd'hui l'extrait de la délibération de l'Administration du 28 brumaire [ à cette date, 19 novembre ], par laquelle je suis autorisé [ nommé commissaire ] provisoirement, et en attendant d'en exercer les fonctions et de faire toutes les réquisitions nécessaires pour la subsistance des troupes cantonnés dans ledit canton; je vous observe que ces fonctions sont au-dessus de mes forces et qu'il est instant [ pressant ] sous tous les rapports d'y organiser le plus rapidement possible l'Administration municipale, qui, composée d'habitants du pays auront plus de connaissances locales et seront plus dans le cas de rendre justice due aux habitants de ce canton que moy ( sic ) ; cependant, en attendant, je ferai ce que je pourrai pour que les choses souffrent [ attendent ] le moins possible et pour procurer à nos frères d'armes ce qui leur ai nécessaire et en faisant acquitter [ payer ], soit aux particuliers, soit à la République, tout ce qui sera fourni à l'armée ; je me rendray ( sic ) à mon poste par le premier convoi qui viendra chercher des vivres pour le cantonnement. . . Vous êtes certainement persuadé, citoyen, que la prompte organisation des autorités constituées dans ce malheureux pays est la condition du retour au calme. En conséquence, je vous invite à ne pas perdre cet objet de vue et à faire tout votre possible près l'Administration Départementale pour que l'Assemblée Primaire du canton de Mouilleron soit au plus tôt convoquée à l'effet d'organiser l'administration municipale et la justice de Paix ; quelques citoyens se sont déjà présentés à moi pour obtenir des passeports et pour d'autres objets d'administrations. Je n'ai pas cru accéder à leur demande. Je pense [ d'autre part ] qu'il est difficile de former l'Administration Municipale [ de Mouilleron ], mais, on pourrait toujours le tenter ».*

**Famille républicaine** →

En décembre [ 12 ], au May, Hoche rencontre trois chefs vendéens : Sapinaud, Bévrier, Stofflet qui ont invoqué « *des motifs d'humanité et d'intérêt politique* » mais Hoche dicte ses conditions : « *bannissement des émigrés revenus au pays, remise totale des armes et promesse de ne plus les reprendre, renvoi des déserteurs. . .* ». Les pourparlers échouent.

Hoche ↓

Nous autres, les **Rousseau**, et quelques autres gars de Mouilleron, nous continuons la lutte, peu importe nos chefs, nos convictions nous poussent en ce sens.

Pour nous soutenir, nous donner du cœur, nous chantons cette complainte qui reflète bien nos malheurs : « *Nous sommes poursuivis par ces gendarmes, Aussi par ces gard' nationaux ( bis), Aussi par ces jeunes militaires, Nous somm' toujours pourchassés, Et même souvent attaqués. ( bis) S'rions nous toujours dans la misère, N'aurons nous donc jamais de joi (e) ? S'rions nous toujours parmi ces bois, S'rions nous toujours parmi ces landes ? S'rions nous toujours parmi ces bois, N'aurons nous donc jamais de joi (e) ? ( bis) Nous les mettrons hors de ces villes, Nous les enverrons promener, Avec leur drapeau pigacé, Nous les mettrons hors de ces villes, Avec leur drapeau pigacé, Nous les enverrons promener. ( bis) Qui a composé la chansonnette ?*





Ce sont les chouans s'y promenant, Tout le long de ces bois charmants. ( bis ) » ( chanson du Bas-Poitou de 1793 ).

← Manoir de Réaumur



Nous faisons encore parler de nous, nous, les **Rousseau**. Ainsi, François Bouron, patriote acharné des débuts, qui est administrateur et juge à Réaumur plus Procureur-syndic du département, fait mention de nos actions : « Il y a des scélérats que l'on ne peut atteindre, qui commettent impunément des assassinats - l'affaire du curé jureur Dauvry, abattu par Rousseau, de Mouilleron dit « du Couteau » a fait grand bruit ( prêtre de Bourneau abattu dans la cour du presbytère ainsi qu'un nommé Neau ; cette pratique était

courante : beaucoup de curés assermentés craignent pour leurs vies tandis qu'un certain nombre seront abattus ), volent les bestiaux, [ aussi ] je réclame pareillement des forces d'ordre suffisantes pour les contenir . . . S'il peut s'agir, parfois, d'éléments troubles, le plus souvent, il s'agit de gens parfaitement identifiables . . . qui, ayant été lésés les premiers, profitent de l'anarchie où est plongé le pays pour se faire justice eux mêmes. . . et la mesure en ces cas n'étant jamais respectée ! . . . ».

Le 7 nivôse, an 4 Gaspard de Béjarry dit Béjarry l'aîné [ frère de Amédée de Béjarry, qui rentra chez lui, le 22 vendémiaire = 14 octobre 1795 ], écrit une lettre ( 15 décembre ) au commandant de la force armée aux Herbiers : « Citoyen - Vous n'ignorez peut-être pas la négociation qui est commencée, et qui sera heureusement bientôt terminée pour la paix de l'armée du centre avec le général Hoche et Villot, par moi Béjarry l'aîné. D'après cela, en vous assurant que les choses prestes ( sic ) de se terminer, je vous prierai d'épargner autant qu'il vous sera possible le carnage et le pillage qui pourrait être occasionnés par les troupes que vous commandez. De notre côté, je vous assure que nos gens, prévenus de la pacification, verront vos soldats comme des amis, à qui un reste de frayeur peut encore faire prendre la fuite, mais qui n'en ont pas moins des intentions pacifications. Votre concitoyen - signé : Béjarry l'aîné - aux Herbiers, le 7 nivôse, an 4, pour le général de Brigade : Burac ». Quelques jours plus tard ( 22 décembre ), les officiers Blancs, pressés par les Bleus, prennent contact avec le général Willot, lequel remet à « Béjarry l'aîné » [ Gaspard ] les articles d'un accord à soumettre au conseil de son armée.

Conséquence logique de ce qui précède, la paix est signée ( 25 décembre ), à Chantonay, entre Willot d'une part, et, de l'autre, Gaspard de Béjarry, Ussault [ Dominique, un des frères rescapé ] et Pranger, tous trois officiers de l'armée du Centre. Le surlendemain, à Saint-Aubin-des-Ormeaux, Sapinaud et Charette se rencontrent. Mais après la messe célébrée en plein air, et l'arrivée inopportune de la colonne du général Travot, Charette regagne ses cantonnements, tandis que Sapinaud se réfugie à la Gaubretière.

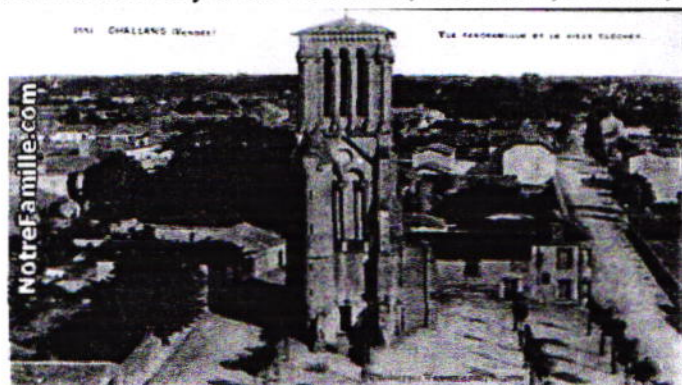
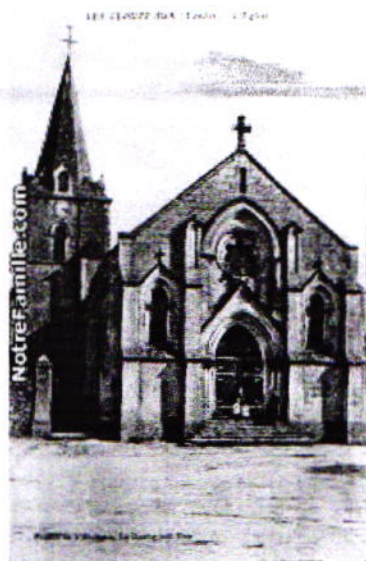
Les Clouzeaux →

L'automne de 1795 a été désastreux pour les semailles d'autant qu'après le passage des *Colonnes Infernales*, beaucoup de terres sont à l'abandon . . .

Après l'attaque des Quatre-Chemins ( 3 janvier 1796 ), Charette, sentant bien que la partie devenait de plus en plus mauvaise, autorisa plusieurs de ses officiers à entrer, pour leur compte personnel, en pourparlers avec les Républicains. Couëtus, son lieutenant et Thouzeau, son valet [ de Charette ], se présentèrent à leurs avant-postes ; mais ils furent arrêtés aux Clouzeaux, et traduits devant une commission militaire, constituée à cet effet par : Jacquelin, commissaire du directoire exécutif à Challans. Celle-ci leur était défavorable. Il y avait : Couëtus, Thouzeau, Pichard, un nommé **Rousseau** et un déserteur bleu : Morel. On demanda d'abord à Couëtus s'il était présent à l'attaque ; on lui souffla presque, mais sans succès, de répondre non. On lui demanda ensuite s'il n'avait pas agi par ordre supérieur et non de son propre mouvement. Aux instances qui lui furent faites, tout bas, de répondre qu'il avait seulement obéi, il répondit : « Je ne sauverai pas ma vie pour un mensonge ».

← La vieille église de Challans

Ils sont condamnés à mort. Lorsqu'on les





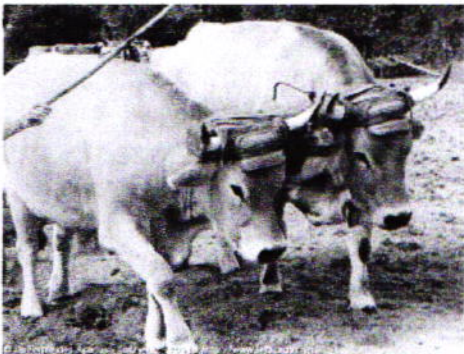
conduisait à la mort, Thouzeau se lamentait en songeant à sa femme et à ses enfants qu'il lui fallait quitter, alors Couëtus lui dit : « *Ne pleure pas, Dieu prendra soin de ta famille et ce soir nous souperons en Paradis* ».

On les amène aussitôt au cimetière de Challans où ils sont fusillés le 4 janvier. Couëtus est inhumé au cimetière de Challans en même temps que Thouzeau [ M. de Couëtus Jean-Baptiste-René (1744-1794 ), qui avait été page de la Reine puis officier au Royal-Étranger-Cavalerie, vivait à Saint-Philbert-de-Grandlieu en 1789 ; il devient général en second de l'armée de Charette, lequel alla même, dit-on, jusqu'à lui donner la mission de le remplacer s'il venait à être tué. Son épouse est guillotinée le 1er février suivant tandis que ses deux filles, Sophie et Céleste, qui furent parmi les amazones de Charette, survivront à la guerre ].

Calvaire de Challans →



En Haute Vendée, Stofflet, le mardi 6 pluviôse ( 26 janvier 1796 ), lance une proclamation : « *Braves amis, le moment est venu de vous montrer. Dieu, le roi, le cri de la conscience, celui de l'honneur et la voix de vos chefs vous appellent au combat. Plus de paix ni de trêve avec la République : elle a conspiré la ruine du pays que vous habitez. Vous enchaîner sous ses lois barbares, vous associer à ses crimes, arracher de vos mains le fruit de vos travaux, vos gains, vos subsistances, vos dernières ressources, tels sont ses projets. Vous abandonner pour quelques jours pour écraser par la masse entière de ses forces vos compagnons d'armes et revenir ensuite subjugué, vexer, affamer, désarmer vos contrées, tel est son but. Mais le souffrirez-vous ? Non. Les braves soldats que, pendant deux années, j'ai conduit au combat ne deviendront jamais républicains ; jamais le déshonneur ne flétrira les lauriers qu'ils ont moissonnés. Ressaisissez-vous donc avec l'énergie dont vous êtes capables ces armes terribles que vous ne déposâtes qu'en frémissant ; volez au combat, je vous y précéderai. Vous m'y distinguerez aux couleurs qui décoraient Henri IV à Ivry ; puissent-elles être pour nous comme pour lui le signal de la victoire ! Vive le roi Louis XVIII !* » ( Stofflet avait succédé à La Rochejaquelein ). Ce discours parvint jusqu'en notre région à nous, aussi, les frères **Rousseau**. Ce message reflète parfaitement nos pensées : devenir républicain, jamais ! Plutôt mourir !



Stofflet reprend les armes sur l'ordre du comte d'Artois, qui lui avait fait apporter avec le brevet de lieutenant général, par le chevalier de Colbert, la *Croix de Saint-Louis*. Mais, il le fait la mort dans l'âme car comme Charette, il n'y croyait plus : « *Mes Amis, déclara-t-il, nous marchons à l'échafaud ; mais c'est égal, vive le roi quand même !* ».

Il ne put réunir plus de 400 hommes. C'est à lui qu'Hoche va d'abord s'attaquer. Stofflet groupa les hommes échappés au massacre et commença une rude guerre de partisans. Il prit Cholet, ce qui jeta la Convention dans la stupeur : il avait vengé la tuerie effroyable de la forêt de Vezins par la sanglante victoire des Ouleries. Tandis que

Charette est toujours traqué tandis que, de son côté, Stofflet, sur ordre du comte d'Artois, reprit les hostilités ( 26 janvier ).

Barrion est toujours aux commandes de la commune de Mouilleron et écrit ( Pluviôse = janvier 1796 ) : « *Le parti de Stofflet s'agite et son lieutenant, sur notre canton, est toujours Vasselot. Ce dernier, prend prétexte de l'enlèvement des bestiaux pour exciter les paysans et recommencer la guerre. Il a provoqué un attroupement de trois ou quatre cents hommes à Chavagnes, et à leur tête, s'est porté vers la Caillère. J'espère que dans les fermes, on demeurera calme. Mais, sait-on jamais ! En attendant certains se font justice eux-mêmes. Ainsi, un particulier de la commune de Mouilleron, à qui avaient été dérobées deux pièces de bêtes, s'est porté chez une personne de son voisinage qu'il supposait complice de cet enlèvement et, en compensation, s'est attribué quatre de ses bœufs* ». Et rajoutent Barrion : « *Evidemment, les éléments troubles en profitent !* ».

Château de La Verrie à Challans ( propriété de la famille Sapinaud ) →

Le mercredi 7 pluviôse, ( 27 janvier ) Sapinaud de La Rairie annonce, lui aussi, au chevalier de Colbert qui doit regagner l'Angleterre, son intention de rentrer dans la guerre et qu'il va de nouveau rentrer dans « *la glorieuse carrière que l'honneur et le*







*devoir m'ont tracée* » et reprendre les armes comme Stofflet.

Mais, « *le faible Sapinaud* », chef de cette armée du Centre, méchamment surnommée « *l'armée de vaisselle* » par les Maraîchins, car elle arrive toujours « *après la fête* », préfère s'abstenir.

← **Sapinaud de La Rairie**

Le général Hoche attaque ( 29 janvier ) Stofflet et ses quatre cents hommes à Neuvy-en-Mauges dans la *Haute Vendée* ( insurgée ) : le chef angevin pare à une tentative d'encerclement et résiste jusqu'à la nuit. Hoche, ne connaissant pas le terrain, décide alors de se replier sur Chemillé tandis que Stofflet peut ainsi gagner Saint-Quentin-en-Mauges, où il licencie ses hommes. Entourés seulement d'une poignée de fidèles, il choisit de regagner son domaine : la forêt de Maulévrier.

Le mercredi 14 pluviôse ( 3 février ), Stofflet lance un raid sur Bressuire. La garnison républicaine ne peut repousser l'assaut des Vendéens contre la *Porte Labaste*. Ayant subi de lourdes pertes, les Bleus se réfugient dans le château. Les Blancs n'occupent la ville que le temps de s'emparer d'un précieux butin, des munitions, car Stofflet veut attaquer un convoi de vivres sur la route de Châtillon-sur-Sèvre [ Mauléon ]. Les Vendéens s'emparent sans coup férir des chariots et vont passer la nuit à Voultegeon. Piqués au vif, les républicains se lancent dès l'aube à leur poursuite, obligeant la petite troupe à se disperser. Stofflet se réfugie, comme toujours, dans la forêt de Maulévrier : un paysan lui construit une hutte aux Baudières.

Après Bressuire, l'armée du Centre eut un autre jour de gloire : les républicains avaient établi auprès de Mortagne un camp qui gênait beaucoup les Vendéens. Sapinaud fit appel aux divisions de Saint-Paul [ Le Boistissandeau ] et de la Flocellière. Il fut décidé qu'à un jour et une heure convenus, la division du général Sapinaud [ de Beaurepaire ] aborderait ensemble le camp ennemi, l'attaquant ainsi chacun de leur côté. M. de Chantreau, avec un corps qui ne dépassait pas 500 hommes, arriva avant l'heure et attaqua seul. Il n'était pas de force et ses hommes reculèrent. Les Républicains, croyant n'avoir affaire qu'à eux, se lancèrent à leur poursuite laissant seulement une garde dans le camp. Peu de temps après, Sapinaud et Amédée de Béjarry arrivèrent à leur tour ; ils enlevèrent facilement le camp et se jetèrent à la poursuite de ceux qu'ils ont délogés et qui s'efforçaient de rejoindre leurs camarades vainqueurs qui pressaient vivement ceux de la Flocellière. Un moment, il y eut des Vendéens vaincus serrés de près par leurs ennemis vainqueurs et des Vendéens, à leur tour, les culbutant. Les Bleus se précipitèrent dans le château de la Tremblaye, où venait d'arriver, de Cholet, un corps de 1.800 hommes. Les paysans, enivrés de leur succès, s'élancèrent sur le château avec tant de fureur qu'ils en chassèrent leurs adversaires. Leur poursuite fut si vive qu'ils entrèrent pêle-mêle dans Cholet, parvinrent jusqu'aux magasins, se chargèrent de vivres et munitions dont ils avaient grand besoin, puis se retirèrent sans être inquiétés, emmenant entre autres prisonniers l'adjudant chef qui commandait le camp. Il fut fusillé à Landebeaudière [ Lande-Beaudière, chez Sapinaud ], car la guerre n'était pas devenue tellement plus humaine, que de part et d'autre, on ne faisait quartier aux prisonniers.



← **Château de Landebeaudière**



À Moulleron, le commissaire en place, Barrion, qui pourtant ne se sentait pas la force d'assumer ses fonctions, est toujours aux commandes de la commune ; il se propose même de régulariser ( 5 février ) les fournitures de l'armée qui sont l'objet de dilapidation et de brigandages perpétuels : « *Il dit avoir entendu dire « qu'un rassemblement » qu'on disait avoir lieu à Chavagnes [ Chavagnes-les-Redoux ] n'étaient autre chose qu'une colonne de 3 à 400 rebelles qui avaient traversé la commune [ de Moulleron ] en se dirigeant sur la*

*Caillère, sous le commandement d'un [ nommé ] Vasselot [ Joseph-Armand, comte de Vasselot ( de St-Mesmin ), cousin des La Rochejaquelein ; officier de marine ( a navigué avec Charette sur le Clairvoyant en 1782-83 ) ; émigré en 1791, il regagne la Vendée en 1795 puis reprend les armes début 1796 dans l'armée du centre, passe à Moulleron où il participe à l'affaire des Epresses, et se porte sur la Caillère en 96 ] lequel déclarait n'avoir pris les armes que pour venger le pays des enlèvements de bestiaux de toutes espèces qui sont commis par la force armée. Il assure que Bressuire a été attaqué* » ( 3 février ). De plus, Barrion signale encore que : « *à la nouvelle de la levée de l'état de siège dans les localités importantes, il fait faire comprendre à l'Administration qu'il est temps de sortir de la vue dans*





laquelle on marche depuis assez longtemps et de soustraire les communes p.488  
 au gouvernement militaire pour les rendre aux autorités naturelles, que c'est le seul  
 moyen de réduire les bandes de vagabonds qui harcèlent le pays et d'arrêter les  
 désordres auxquels se livrent les soldats de divers cantonnements ».

Nous, les **Rousseau**, même si on nous en accuse, nous ne faisons pas partie  
 de ces bandes. Nous sommes des combattants, des « *Brigands* » comme on nous  
 appelle !

La « *bête noire* » du commissaire Barrion, est M. Fumoleau, curé de  
 Chavagnes, qui dit-il, « *profite de l'accalmie, pour sortir de ses cachettes, des  
 Touches et d'ailleurs. . . et reprendre son ministère au grand jour. Il n'y a,  
 pratiquement, qu'un seul prêtre* » ( réfractaire bien sûr ) dans le canton, continue-t-il,  
 avec une certaine satisfaction, mais gémit-il encore avec une amertume évidente, «  
*Dire qu'il s'y rend à sa messe plus de 4000 âmes, les dimanches et jours de fêtes. Il y  
 en vient jusque de Fontenay qui lui apporte des enfants à baptiser. Tout s'y passe  
 tranquillement, cependant, je ne dissimulerai pas que cette influence des ministres  
 du culte m'inquiète beaucoup. Il faudrait trouver moyen de les écarter. Mais, il  
 faudra toucher cette « corde » avec circonspection. Le simple bruit qui a couru, l'autre jour, qu'on allait les  
 arrêter ( les prêtres ) pour les conduire en Espagne, montre qu'avec les habitants des campagnes s'impose la  
 plus grande prudence* ».

#### Messe Clandestine →

Nous, les **Rousseau**, naturellement, nous nous sommes  
 déplacés quelques fois pour assister à l'office du curé Fumoleau.

Peu de temps après, les Bleus au nombre de 1.500,  
 commandés par les généraux Merle et Bonnaire, cernaient les  
 vieux murs de Montaigu qu'ils croyaient pleins de Vendéens. Le  
 fait est que les défenseurs se battaient avec acharnement. Donner  
 l'assaut à ces murailles, il n'y fallait pas songer. Cependant, au  
 bout de trois jours, le feu des assiégés se ralentit. Ils étaient sans  
 doute à cours de munitions. Des pourparlers s'engagèrent. Les Bleus promirent aux Vendéens la vie sauve.  
 Accepté ! La porte du donjon s'ouvrit. Les Républicains s'attendaient à voir sortir une garnison nombreuse.  
 Quelle ne fut pas leur colère . . . et leur honte, en comptant quarante-deux hommes. C'étaient ces quarante-  
 deux hommes qui les avaient tenus en échec pendant trois jours. Furieux, le général Merle fit transférer les  
 prisonniers à Fontenay. Une commission militaire fut nommée pour les faire fusiller. Mais Hoche apprit la  
 chose. Il expédia de Montaigu un courrier à bride abattue pour Fontenay. Le courrier portait cet ordre impératif  
 : « *Vous avez promis la vie sauve : tenez votre promesse !* ».



Tant que Charette et Stofflet purent tenir la campagne, ils trouvèrent  
 encore quelque appui dans les quelques dernières divisions en place, qui avaient  
 conservé quelques hommes autour d'eux. Hoche ne s'inquiétait guère de leur  
 action, sachant bien que, plus tard, ces débris ne pourraient lui résister. Il  
 concentra tous ses efforts pour anéantir les deux armées principales et leur deux  
 chefs : Charette, Stofflet, dont le nom et le talent faisaient la force. Quant aux  
 autres insurgés, de grandes facilités de soumission leur étaient offertes, et les  
 paysans rentrant chez eux n'étaient plus inquiétés. Ce qui était un atout majeur !

Stofflet →



Les paysans se plaignent de la mauvaise saison précédente et les  
 bourgeois se lamentent « *Aux effets d'une mauvaise récolte s'ajoute la  
 dépréciation de l'assignat* », le vendredi 30 pluviôse ( 19 février ).

← Charette

Cet abandon de l'utilisation des assignats, qui avaient déjà perdu  
 beaucoup de leur valeur depuis 1790, n'est point une surprise ; cette  
 dépréciation du papier monnaie [ la quasi totalité de leur valeur ] et la formidable  
 inflation qui en a découlé ne pouvaient qu'être préjudiciable et surtout  
 encore plus à ceux qui avaient tout miser dessus. Depuis août 1795, le franc  
 a été créé, qui voit la fin de l'émission des assignats qui laisse sur le marché  
 trente neuf milliards de coupures sans valeur et qui en ruine plus d'un, dont







ceux qui avaient tout changer leur or contre ce p.489 papier monnaie : ainsi, les **Rousseau**, de la *Briderie*, hameau situé aux confins de la commune de Mouilleront, composé de pas moins de six bâtisses et leurs dépendances.

← la **Briderie** ( on remarque une croix blanche sur le mur du côté chemin ; propriété de Louis Ozée Rousseau )

Ce hameau est habité par plusieurs familles Rousseau, toutes plus ou moins apparentées. Au moment des événements, s'y trouve notamment Louis Ozée Rousseau qui est tisserand et confectionne du « *droguet* ». Il a même une petite



fabrique qui semble prospère et emploie un peu de personnels souvent des jeunes enfants qui peuvent se glisser aisément sous les métiers. Louis Ozée, père, connaît donc une certaine aisance.

Lorsque l'Assemblée Nationale avait décrété la création d'une nouvelle monnaie [ fin d'année 1790 ] : les assignats, qui sont d'usage obligatoire, on doit s'y soumettre et changer son or contre ces bouts de papier . . . qui font rire, mais surtout dont on se méfie ! Certains de ceux qui ont de l'or en changeant d'autres plus méfiants le garde précieusement.

De plus, justement, pour faire sortir cet or des « *bas de laine* », l'Assemblée avait décrété la confiscation des biens de l'église mais surtout les biens abandonnés par les émigrés afin de les vendre justement uniquement contre ces fameux assignats. Ce fut une aubaine pour certains petits paysans qui purent racheter quelquefois leur borderie, une ouche, une pâture supplémentaire, et encore bien plus pour les plus riches. C'est la ruée. D'un vieux pot, bien camouflé, on tire les louis d'or longtemps gardés en réserve et on les échange contre des assignats.

C'est ce que fit la famille de Louis Ozée Rousseau. Mais lorsque la nouvelle se répand jusqu'ici, de l'avancée des colonnes infernales qui sèment la mort, l'incendie et surtout pillent, à la hâte, on cache ce que l'on a, même le peu que l'on a . . . Dans la précipitation, de nuit [ ce fait m'a été raconté par Mr Hubert Millet, du hameau de la Briderie, paroisse de Mouilleron, en février 1992 ; il le tenait de son arrière grand-père maternel. Celui-ci, était un fils de la veuve Rousseau ( veuve en 1800 ) qui s'était remariée avec Jean Millet ], la famille de Louis Ozée Rousseau range ses assignats en grand nombre dans un « *palisson* » [ sorte de grosse *bourgne* ventrue faite de paille tressée où l'on mettait la pâte à pain à lever ] qu'elle cache au fond d'un vieux four démolé et elle entasse aussi dans un grand coffre de bois rustique du beau linge ; elle enterre le coffre à une centaine de mètres de leur maison, dans une ouche, appelée le « *champ du poulailler* ». C'est tout ce qu'ils purent sauver ! On disait encore, longtemps après dans le village, que le « *palisson* » était toujours au fond du vieux four, mais les assignats ne valaient plus rien [ avaient-ils tout perdu ? En tous cas, en 1830, Louis Ozée Rousseau, fils, est tout de même maire de la commune de Saint-Maurice-le-Girard ; à cette époque, pour pouvoir prétendre à cette responsabilité, il fallait être parmi les plus imposables ].

Fin février ( le 20 ), Charette est assailli par l'adjudant général Jean-Pierre Travot, qui sur l'ordre du général Hoche, a été dans l'obligation de lâcher [ depuis le 18 janvier ] son commandement de la ville des Sables pour diriger les recherches sur le terrain même. Il suit le fugitif et sa troupe, on pourrait dire « *pas à pas* », réussissant à abattre quelques-uns des « *Blancs* » qui entourent Charette, mais ne parvenant pas à prendre la tête. Travot arrive toujours trop tard.

Hoche →

Dans la paroisse de Maché [ Vendée ], Travot, que son gibier vient de quitter, promet les 6000 louis d'or que l'on dit être en possession du fugitif et qui seront donné à qui le dénoncera ( Béjarry p. 300,301,302 ).

← Charette

Le lendemain ( 21 ), dans un château près du village de la Bégaudière, Charette lance son dernier ordre de rassemblement : « *De par le Roi. Il est ordonné à tous les hommes en état de marcher et de porter les armes, de se rassembler et de me rejoindre de suite sous peine de mort. Les commandants de paroisses et les conseillers civils me répondront sur leur tête de l'exécution du présent ordre. signé : Le chevalier Charette* ». Un commandement bien impératif pour le proscrit qui ne dispose plus, ce jour-là, que d'un effectif très réduit, quelques centaines d'hommes dont la moitié à cheval : en fait deux cents cavaliers et quatre-vingts fantassins et qui







fond jour après jour. Les défections, les trahisons se multiplient. Travot, p.490 sur dénonciation de paysans, s'empare des dépôts de poudre et de fusils de Charette. Au combat de la Bégaudière, le chevalier vendéen réussit encore une fois à échapper, mais son escorte est décimée. Cette fois, ce sont 400 grenadiers qui canardent les *Blancs*. Une trentaine reste sur le terrain et des meilleurs : le frère de Charette, un de ses cousins Charette de la Colinière, ainsi que Mrs de la Porte et de Beaumelle, le porte-fanion . . . Travot envoie à Hoche un bulletin de victoire : « *La noblesse, les émigrés, les chefs, ont fait les frais de cette journée, trente au moins ont été tués* ».

← **Charette**

À ses côtés, demeure, encore, *Mademoiselle* Suzanne-Marguerite-Adélaïde Poictevin De La Rochette, qui était d'ailleurs sa pupille. Cette dernière habitait la paroisse de Saint-Florent-des-Bois et appartenait à une des plus anciennes familles du pays. Cette délicieuse jeune fille avait suivi la grande

armée dans toute la campagne d'Outre-Loire et fut prise avec sa mère [ en début 94 ] dans les bois qui environnaient la petite ville de Nort [ Nort-sur-Erdre ] en Bretagne. Conduite à Nantes, elle dut à son extrême jeunesse de ne pas accompagner sa mère en prison : elle n'était pas mûre pour la guillotine. Placée, en qualité d'ouvrière, chez une femme de la ville qui ignorait sa condition, elle y resta jusqu'à la pacification de la Jaunais, qui la rendit orpheline à son pays. À la reprise des hostilités, Charette, qui avait été nommé son subrogé tuteur, ne pouvant mieux faire pour elle, l'engagea à suivre son armée [ elle rentra également dans la liste de ses maîtresses ] et elle recommença ainsi cette vie de périls et d'angoisse qu'elle avait bravée tant de fois.



Elle était à ses côtés lorsque Travot cerna le général. Blessée d'un coup de sabre à la tête, elle se laissa glisser de son cheval et se sauva dans les bois ; mais, réfléchissant aussitôt qu'elle allait périr de froid et de misère, elle prend le parti de revenir sur ses pas et de se rendre aux *Bleus*. Ceux-ci, qui avaient entendu dire que Charette était resté parmi les morts, espéraient que le général lui-même était tombé sous leurs coups et, comme ils n'étaient nullement sûrs de leur fait, ils

accueillirent leur prisonnière avec une joie secrète et la conduisirent, toute sanglante, sur le théâtre du combat ; puis la plaçant en face des cadavres encore chauds, ils lui dirent : « *Regarde bien, citoyenne, reconnais-tu ces brigands-là ?* ». La noble jeune fille, domptant son émotion et ne voulant pas les détromper dans l'espoir de ralentir ainsi la poursuite de Charette, répondit avec le plus d'indifférence possible : « *Non, je ne les connais pas* ». Elle sera surnommée « *l'héroïne vendéenne* ».



← **Barre Blanchère** (château de la famille) de la Rochette

Conduite au château de la Chaboterie, elle y retrouva *Mademoiselle* de Couëtus [ la fille du général et châtelain de St-Philbert-de-Grand-Lieu, fusillé et inhumé à Challans le 4 janvier dernier ], qui avait été blessée en même temps qu'elle. Quelques temps plus tard, toutes les deux furent emmenées à cheval au château de Pont-de-Vie, dans la paroisse du Poiré [ -sur-Vie ], d'où on les transféra en charrette aux Sables-d'Olonne. Durant le trajet, un officier républicain, passant au galop, leur jeta son mouchoir, comme pour étancher le sang qui coulait de leurs

blessures ; dans un coin étaient enveloppés deux louis d'or, que sa généreuse pitié avait trouvé le moyen de leur offrir d'une manière aussi ingénieuse que délicate.

*Mademoiselle* de la Rochette, portait au front les glorieuses cicatrices de ses blessures [ elle vécut longtemps pour le bonheur des pauvres et celui de ses nombreux amis ; elle avait épousé le chevalier de Chantreau, du pays du Busseau et Secondigny, ancien officier de Lescure et de Charette ; elle a eut une fille, Louise de Chantreau, veuve vers 1844 de M. Auguste de Maynard de la Claye ( qui était le fils de Melle D'Auberton ) ; Louise, la veuve Maynard, fut aussi la mère de Mr De Maynard, député de 1830-40, de la première circonscription de la Roche-sur-Yon ] .

← **Charrette**

Pendant ce temps, Charette est attaqué ( 21 février ) à la Bégaudière de la paroisse de Saint-Denis-la-Chevassse par les hussards du général Travot. Le chef vendéen charge avec une rare vigueur, les républicains sont ébranlés, mais quatre





cents grenadiers postés en embuscade rendent le combat inégal. Les Vendéens plient et se dispersent, laissant derrière eux de nombreux tués dont Le Moëlle ainsi que Louis-Marin de Charette, le frère du généralissime ; est tué également son cousin, Charette de La Colinière tandis que les *Demoiselles* de Couëtus, Sophie et Céleste, ainsi qu'Adélaïde Poictevin De La Rochette, blessées, sont aux mains des Bleus. Charette parvient à s'enfuir et gagne le bois de Grammont, près de Legé. Lassés d'une lutte sans espoir, Hyacinthe de La Robrie, Guérin le jeune, Rezeau et Letourneur font leur soumission à la République ( 22 février ), à Vieilleville. **Charrette →**

On chante encore parmi les gars de Charrette : « *Sont les gars du Berry, Rataplan taplan tire lire, Sont les gars du Berry, Qu'ont descendu'z à Nantes (ter), De Nantes y sont venus, Rataplan taplan tire lire, De Nantes y sont venus, Au camp des Sorinières, (ter), Monsieur d'Charette est v'nu, Rataplan taplan tire lire Monsieur d'Charète est v'nu, Qu'en a bé tué dix mille (ter), Et quinz'cent prisonniers, Avec trois cents blessés* » ( chanson de 1793 ).



← Paysan-soldat Vendéen

Traqué, dans ce bocage qui est son royaume, Stofflet se cache dans la ferme de la Saugrenière. Le bâtiment se trouve loin de toutes les routes, à l'abri de toute perquisition. Là, à la fin du jour, se tient une réunion entre l'ancien garde-chasse et cinq de ses fidèles ainsi que des émissaires de la chouannerie [ bretonne, du Maine et normande ]. La rencontre a été organisée par le curieux abbé Bernier [ Etienne Jean, fils d'Etienne Branchu, dit Bernier, abbé. Né 31 octobre 1762 à Daon, près Château-Gontier. Stofflet s'était attaché l'abbé. Malheureusement, Stofflet était peu lettré, et de bonne heure, l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud d'Angers, qu'il avait pris comme secrétaire, s'empara de sa confiance et en abusa. Ambitieux, intrigant, d'une valeur morale douteuse, cet abbé fut trop souvent la cause des discordes qui s'élevèrent entre Stofflet et les autres chefs, particulièrement Charette. Il sera le négociateur du Concordat, qui saura bientôt faire comprendre à Bonaparte, à travers l'explication du combat des Vendéens, tout l'intérêt pour lui du rétablissement de la paix religieuse ].



Depuis l'affaire de Bressuire [ 3 février ], Stofflet contraint à l'inaction par le mauvais temps n'a pas quitté son abri sylvestre de la forêt de Maulévrier. Ce jour-là, le mercredi 5 ventôse an IV ( 23 février ), pourtant, il part pour se rendre à la convocation de l'abbé Bernier, à une conférence de concertation des envoyés des chouans. La rencontre doit avoir lieu à la Saugrenière, une petite métairie éloignée de toutes habitations, entourée d'un rideau de grands arbres et de genêts touffus, entre Jallais et La Poitevineière. Entouré de ses proches, il arrive à destination en début de soirée. Les discussions, commencées après le souper, se poursuivent jusqu'à deux heures du matin. On se sépare : les participants s'éloignent en pataugeant dans la neige et vont alors discrètement dormir dans les fermes voisines, à l'exception de Stofflet et de son entourage, qui eux restent pour la nuit à la métairie. Peu avant cinq heures du matin, on frappe à l'huis. La petite bâtisse est cernée par deux cent vingt-cinq soldats républicains qui, sitôt la porte ouverte, pénètrent dans la métairie et se saisissent de plusieurs royalistes. Stofflet n'est pas du nombre ; son officier d'ordonnance Charles Lichstenheim, et quatre Vendéens également. À quatre du matin, plus exactement, deux cents soldats et vingt-cinq cavaliers cernent la ferme. Stofflet a été dénoncé. Les soupçons se porteront de suite sur l'abbé Bernier. La fermière a juste eu le temps et la présence d'esprit de l'entraîner dans un coin obscur du grenier et de le cacher sous un tas d'étoupes pour le soustraire aux recherches. Ne trouvant pas celui qu'ils sont venus chercher, les soldats poussent la fermière dans l'âtre rougi par une belle flambée. La pauvre femme hurle de douleur. Entendant ses cris, Stofflet sort de sa cachette, essaie de lutter, mais il est très vite maîtrisé avant d'être traîné, nu-pieds, jusqu'à Chemillé. De cette ville, les prisonniers sont immédiatement conduits à Angers.

L'arrestation de Stofflet →

Stofflet pensait finir sur l'échafaud. Il se trompait. Le verdict tombe le lendemain : « *atteints et convaincus d'avoir été pris les armes à la main* », il est condamné à mort. Stofflet et ses compagnons sont fusillés le 25 à Angers, sur la place qui s'appelle le « *champs de Mars* », à neuf heures du matin. Il refuse le bandeau qui doit lui ceindre les yeux en disant : « *Un général vendéen n'a pas peur des balles* » et commande le feu en criant : « *Vive la religion, vive le roi !* ». Il s'écroule. Lorsqu'elle l'apprit, Mme de La Rochejaquelein s'exclama : « *M. Stofflet, l'un des premiers chefs*





historiques de la rébellion, est mort courageusement, comme il a vécu, dévoué à faire le mieux possible, p.492 sans songer à lui ».

### Stofflet →

Stofflet eut préféré mil fois mourir au « *Champ d'Honneur* », au milieu de ses braves compagnons d'armes comme son ami *Monsieur Henri* ( De La Rochejaquelein le 28 janvier dernier, un mois plus tôt ). En ces derniers instants, il revoit cet évènement tragique mais glorieux pour le jeune homme. Mais souvient-il de la brutalité dont il fit preuve en cet instant fatal lorsqu'il prit aussitôt le cheval du jeune marquis, en s'adressant à ses hommes et se constituant généralissime : « *Votre marquis, n'était, après tout, qu'un jeune imprudent* ( faisant référence aux conditions de la mort du jeune Henri ), *ce n'était pas le Pérou* » ( sic ) ; paroles grossières, dignes de l'homme brutal qu'il était et resterait jusqu'au bout ! Les, regrettait-il, ces paroles au jour de sa mort !



### ← chapeau et médaille de Stofflet



Chapeau de Stofflet.



Néanmoins, lors du décès de La Rochejaquelein, il n'avait rien dit aux soldats vendéens qui adoraient leur marquis et bien entendu pour ne pas les démoraliser. Spontanément, il ordonna à un des domestiques du défunt, qui présentait la même morphologie, de se vêtir des habits du jeune homme, le chapeau bien enfoncé sur les yeux, le bras en écharpe, à l'instar de son maître et de paraître dans les armées vendéennes pour se battre sous le nom du marquis ( ce qu'il y eut de singulier, c'est que cet homme, fier du nom d'emprunt qu'il portait, se montra toujours intrépide et finit par périr dans un combat à Cerizais ).

Stofflet, l'un des derniers chefs, ne fut pas autant regretté que ceux qui l'avaient précédés dans la mort. Le personnage, ancien garde-chasse, ambitieux, obscur, était certes connu et reconnu pour ses talents militaires mais il était grossier, impoli, féroce, haï des officiers, mais brave, ferme et constant dans ses projets et, néanmoins, pour cela, estimé de ses soldats.

### Stofflet →

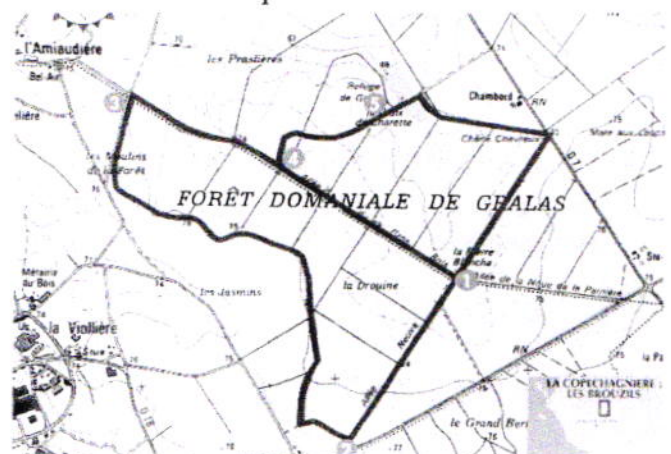
Désormais, Charette est en sursis : « *Méfiez-vous, notre général, Voilà les Bleus !* ». Ce cri, poussé par des enfants, Charette va l'entendre sans cesse pendant les quatre semaines, qui suivent la mort de Stofflet, et qui aboutiront à sa propre capture.

Hoche, talonné par le Comité de Salut Public et plus encore exaspéré par cette guerre qui n'en est pas une et qui s'éternise, déploie des forces énormes pour traquer le fugitif. Il « *met le paquet* » : 32.500 hommes répartis en cinq colonnes ratissent jour et nuit les clos et les champs entourés de fossés ou bordés de haies, perquisitionnent dans les fermes et les châteaux, interrogent, menacent, . . . : « *Ne laissez pas reposer votre proie* », insiste Hoche. Tous les moyens sont bons pour attraper ce renard trop rusé, même les pires : « *Faites déguiser quelques hussards et volontaires en paysans munis de cocardes blanches . . .* ».

Charette ne peut plus compter que sur ses derniers fidèles. Pour l'heure, il a gagné la forêt de Gralas qui pourrait lui être un vrai refuge si l'abbé Guédon, le curé de La Rabatelière, ne le faisait espionner par ses deux domestiques ; sous peu, d'ailleurs, Charette le fait arrêter avec ses deux comparses afin de les faire comparaître devant lui. Ses ordres sont outrepassés et ses hommes exécutent, dans la nuit du 1er au 2 mars, ces trois personnages de l'ombre.

### carte forêt de Gralas →

Le mardi 8 ventôse ( 8 mars ), Charette, déjà battu ( 27 février ), à La Bironnière, près de Froidfond, l'est une nouvelle fois, ce jour-là, à La Grossetière, près de Challans. Désormais à pied, poursuivi jour et nuit par plusieurs corps de troupes, Charette parvient, durant près de trois semaines, à déjouer les pièges tendus par ses ennemis, à s'échapper alors que tout semble joué. Mais, c'est une vie d'errance !







Hoche, ce fin rusé, qui espère susciter des dénonciations, déclare : p.493  
 « Ne donnez donc aux patriotes que le moins possible d'autorité. Inspirez de la confiance aux Vendéens par des mesures même un peu contre-révolutionnaires ; flattez leurs idées religieuses ; faites des concessions à leur fanatisme monarchique, et surtout au désir immodéré qu'ils ont tous de ne pas perdre de vue le clocher de leur village » [ Hoche au directoire, le 9 mars 1796 ]. Ses commandants

avaient reçu, pourtant, pour ordre de resserrer de plus en plus les Vendéens qui luttèrent encore ; en donnant ces instructions, il persista néanmoins dans son système qui consistait à soumettre, mais non pas à anéantir : « J'ai dit que les femmes n'étaient plus recherchées. Je ne fais pas la guerre aux femmes ».

← Hoche

Beaucoup avaient quitté le pays insurgé mais depuis les instructions de Hoche, elles revenaient dans leurs familles où ce

qui en restait. Mesdemoiselles de Béjarry s'étaient réfugiées d'abord à Chantonay, puis à Fontenay et enfin au château de famille de la Roche [ la Roche-Louerie ], où Gaspard, leur autre frère, y était retourné et venait de faire sa soumission ; il y résidait en paix sous la caution d'un membre de la famille Gauly [ aïeul de tous ceux qui existent encore aujourd'hui à Fontenay ].

La position des deux grandes armées catholiques et royales devenait depuis quelques temps de plus en plus critique. Le recrutement ne se faisait guère plus. Stofflet même ne luttait déjà plus depuis quelques temps avant d'être pris et fusillé. Chaque jour, il avait vu tomber quelques-uns de ses officiers et de ses meilleurs soldats de cette pauvre « Armée Catholique et Royale ». Et, il en était de même pour Charette !



Château de la Roche-Louerie ( aux Béjarry ) →

Le moment de la fin des fins arrivait inexorablement ; des soumissions se faisaient de tous côtés, même dans l'armée du Centre. Sapinaud en donnait l'exemple. Auguste de Béjarry ( frère de Gaspard et d'Amédée ) fit aussi la sienne à Montaigu ( 11 mars 1796 ), en compagnie d'Ussault, l'aîné et de Brunet, un brave officier des plus distingués et des plus aimés de l'armée du Centre, natif de Pouzauges. Le général de brigade, faisant pour Hoche, leur en accusa réception : « État-Major Général - Armée de l'Océan - Division du Sud - « Au quartier général de Montaigu, le 21 ventôse de l'an IV de la République, une et indivisible » Le général Hoche, satisfait de la soumission de MM. de Béjarry, Ussault et Brunet, ordonne qu'ils jouiront, à la réception du commandant temporaire, à Fontenay. Copie du présent ordre ( sic ) sera délivrée par le commandant de la place de Fontenay à chacun des trois dénommés ci-dessus. Le général de brigade, chef d'état-major général - signé : Grigny. - Pour copie conforme, le commandant de la place de Fontenay - signé : Petit-Laurent » [ une rue de Fontenay porte toujours son nom ]. Beaucoup d'officiers, de la ci-devant « Grande Armée Catholique et Royale » étaient les ainsi que leurs hommes, ces pauvres bougres, qui n'aspiraient qu'à reprendre leurs charrues et vivre enfin en paix ! Seul, Charette persiste et lutte avec un héroïque désespoir.

Charette blessé →

Mais, pour le moment, il est poursuivi à outrance par le général Travot, qui, à la tête de 25.000 hommes, ne lui laissait aucun repos. Mais, le fugitif : « Charette le roi de la Vendée », Charette le « roi de Légé », « l'Achille du Marais », l'insaisissable chevalier, est blessé à la tête et à l'épaule, lors d'une fusillade échangée avec la garnison de Saint-Philbert-de-Bouaine ( 22 mars ).



← la ferme de Pellerinière

Le soir, à bout de forces, Charette et sa petite bande trouvent un refuge dans la ferme du métayer Delhommeau, à la Pellerinière, sur la rive ouest de la rivière de la Boulogne qui se jette plus au nord dans le lac de Grand-Lieu. Après avoir dégusté un œuf dur, il s'endort devant



ferme de la Pellerinière - vue générale.



Repéré, la veille au matin, vers les Lucs, il comptait une fois de plus sur les épaisses haies du bocage pour, avec sa trentaine de fidèles [ 39 ], résolu à périr avec leur chef, échapper aux huit cents soldats républicains lancés à ses trousses. Il pleut et la nuit vient de tomber. Depuis le matin, les royalistes n'avaient cessé de marcher dans les petits chemins creux, car ils n'ont plus de chevaux, essuyant les coups de feu des chasseurs de montagne du commandant Gautier. Charette est blessé et tremble de fièvre. Ils sont quarante-six, qui lui sont entièrement dévoués. Les cernant dans un périmètre terriblement restreint : douze mille hommes. Avec sa faible suite, Charette se présenta la nuit, excédé de fatigue et mouillé jusqu'aux os, dans une maison des Lucs : la ferme de la Pellerinière. Là, près d'un feu allumé à la hâte, il sèche ses habits et assis sur un banc de bois, fait avec un œuf dur, un frugal repas.

Ce matin-là, le *mercredi saint*, 3 *germinal*, ( 23 mars ), très tôt, dans l'aube livide, Charette se réveille. Ses derniers fidèles sont allongés autour de lui : son domestique Bossard et Pfeiffer, son garde du corps, un allemand farouche et dévoué comme un chien-loup ainsi que les survivants de son état-major : Samuel et Charles de l'Espinay de la Roche-Daveau, le chevalier de Gousinot, La Bouère . . . et, l'épicier Joseph Renolleau, le bourellier Pierre Morisseau, le forgeron Louis Sorin. Le jour approchant, il fallut partir. Charette a-t-il un pressentiment ? Il fait ses adieux à l'abbé Remaud, un prêtre réfractaire qui le suit depuis longtemps : « *Vous me quitterez aujourd'hui, l'abbé et vous passerez en Angleterre où vous direz à Monseigneur le comte d'Artois que je saurai mourir en chevalier français . . .* ».

Il n'a pas le temps de finir : « *Les Bleus !* », crie une sentinelle en ouvrant brusquement la porte.



#### ← Charette blessé

Il faut fuir, encore une fois. C'est l'aube : il vient d'être prévenu de l'arrivée d'une colonne aux Gâts, à un kilomètre de la métairie où il vient de passer la nuit : tous reprennent leur errance courant à moitié courbés. Charette passe la Boulogne mais il se heurte à une autre colonne bleue dont les grenadiers dirigent un feu nourri sur le petit groupe, qui doit battre en retraite : la poursuite est acharnée. La petite troupe se dérobant de son mieux, et grossie d'un homme, le fils de la maison qui voulut la suivre, se glisse en direction du bois de la Chaboterie. Son petit groupe de tête se compose de Bossard et Pfeiffer, du garçon meunier Jaunâtre [ habitant des Lucs, et qui fut un des plus fidèles soldats de Charette ; il décèdera vers 1847 ] et de Samuel de L'Espinay. Les autres suivent en peloton, l'oreille aux aguets, le fusil à la main. On arrive au hameau de la Guyonnière, un hameau tranquille : « *Allons, dit Charette, ils ne nous auront pas cette fois encore !* ».

Il a parlé trop tôt. Sa présence, aussitôt signalée, a déclenché un vaste mouvement d'encercllement. Fantassins et cavaliers convergent sur lui en provenance des Lucs au sud, de Montaigu à l'est et de Saint-Philbert au nord. À la sortie du village de la Guyonnière, qu'il traverse d'ouest en est, Charette tombe sur les grenadiers du général Valentin arrivant des Lucs. Aussitôt, les *Blancs* se dispersent. Ils foncent dans les chemins creux, sautent les haies, courent en ligne brisée, toujours talonnés par les grenadiers. Charette est reconnaissable de loin avec son chapeau à panache blanc et à ganses d'or qui le rend si aisément repérable. Pfeiffer s'en rend compte. Il arrive par derrière, fauche le chapeau d'un geste du bras, s'en coiffe et met le sien sur la tête de son général. Puis, il court comme un fou en sens opposé. Il a vu juste ! Le tir se concentre sur la cible qu'il forme avec son panache : son sacrifice permet à Charette et à une trentaine d'hommes de prendre un peu d'avance et d'éviter une colonne venant de Saint-Fulgent, mais son fidèle Pfeiffer est atteint par trois balles, il culbute sur le sol. Des grenadiers s'élancent sur lui : « *C'est moi, Charette* », dit-il. Il meurt aussitôt. Le général Valentin accourt. Il exulte déjà ! Quel rapport triomphant il pourra faire à Hoche. Il déchante immédiatement : ce n'est pas Charette qui gît à ses pieds. La chasse reprend.

#### Grenadier →

Vers onze heures, Charette et les trente cinq hommes qui lui restent, prennent un peu de repos dans une ferme située au Sableau. Les habitants de la ferme ont disparus. Charette pose ses deux pistolets sur la table et se coupe un morceau de pain. Il n'a pas le







temps de le porter à sa bouche : des coups de feu claquent.

p.495

Charette, sans même reprendre ses pistolets, attrape son « *espingole* » [ arquebuse ] au vol et saute par la fenêtre. Avec trois de ses hommes, il se cache dans un taillis, juste le temps de tirer sur le général Valentin, de le rater et de repartir en courant. Un quart d'heures plus tard, il rejoint ses hommes au hameau de La Boulaye.

Au même moment, le général Travot et quatre vingt chasseurs, entrent au *château de la Chabotterie*. À vol d'oiseaux, il se trouve à peine à deux kilomètres de La Boulaye. Le château, à moitié incendié par la guerre vendéenne, se trouve sur la route qui monte de Belleville-sur-Vie à Clisson. Travot décide une halte. Au moment où il se met à table, on lui amène un paysan, nommé Buet, qui a des révélations à faire. Naturellement, c'est un traître qui en veut à Charette et qui veut venger la mort du curé constitutionnel de la

Rabatelière abattu par les hommes de Charette [ cette pratique était courante : beaucoup de curés assermentés craignent pour leurs vies tandis qu'un certain nombre seront abattus ; ainsi le curé Dauvry de Bourneau, a été tué par les frères *Rousseau* ]-

← la Chabotterie

À entendre ce dénonciateur, il sait où se cache Charette et il est prêt à le livrer. Travot saisit ses armes et accompagné du capitaine Vergès à la tête des quatre-vingt chasseurs, il part en courant avec le paysan. Tout près de là, au hameau de La Boulaye, les *Blancs* se heurtent à la colonne du commandant Dupuy. Obligés de fuir à nouveau, ils foncent vers le nord-est, traversant au pas de course le village de La Morinière, puis enfilent un chemin passant au sud du château de La Chabotterie. Il est midi.

Travot →



Le château de la Chabotterie.

Sous les yeux ébahis des habitants, Charette et ses compagnons dévalent la petite route traversant le hameau du Fossé puis s'engloutissent dans les taillis de la Chabotterie et parviennent à la *Grande Chevasse*. La petite troupe y est depuis peu d'instant, quand un homme mis en sentinelle signale les bleus. Les espions du pays avaient déjà découvert la petite troupe. Celle-ci se porte rapidement de l'autre côté et constate qu'elle est cernée. Et, pourtant, pour Charette et ses hommes, il aurait suffi de traverser les taillis de la Chabotterie pour atteindre le bois de l'Essart d'où Charette pouvait gagner cette forêt de Graslas où il sera en sûreté. Mais le chemin qui traverse les taillis est fermé aux



deux extrémités par ce que les Vendéens appellent des « *échaliers* ». Ce sont des clôtures épaisses formées de ronces et d'épines, qui ne s'ouvrent que difficilement. On ne les déplace que pour le passage des charrettes et carrioles. Et on ne peut, encore moins bien, les franchir. L'escalade du premier *échalier* se fait sans trop de mal. Il faut vite gagner l'autre bout du chemin. Encore une escalade, déjà plus pénible puis Charette et ses derniers fidèles tombent

sur le sol, se ramassent et détalent à toutes jambes. Mais, juste devant eux, surgissent Travot et ses chasseurs. Charette fait demi-tour, se hisse à nouveau sur l'espalier, non sans mal, car, la veille, son épaule droite a été atteinte par une balle, malgré tout il réussit à retomber de l'autre côté. Mais les deux issues sont bouchées et quatre cents cavaliers cernent ce taillis de trois hectares. Charette prend le parti d'essayer une sortie à travers la broussaille, vers le *pré de la Musse* ( appelé ainsi depuis ce jour-là ). Mais il tombe sur le capitaine Vergès à l'affût. Le capitaine saisit ses deux pistolets et tire des deux mains à la fois en se précipitant sur le fugitif. Charette recule précipitamment, la figure inondée de sang car une balle l'a atteint au front, lui labourant le front en diagonale. Une autre pénètre dans son épaule déjà blessée. Les forces lui manquent.

Le capitaine Jean Marie Vergès →

Depuis le matin, il court presque sans une halte dans une boue épaisse qui







colle à ses bottes. Il n'en peut plus, il tombe et perd conscience. p.496  
 Son fidèle Bossard le prend sur ses épaules mais il n'a pas fait cinq pas qu'une balle l'abat raide mort. Samuel de l'Espinay [ le chevalier de Lespinay de La Roche-Boulogne ] se précipite alors et saisit le corps inanimé de son général sous les aisselles. Il veut le dissimuler derrière un fourré. Les *Bleus* surgissent de tous côtés. Le jeune de Lespinay, qui n'a pas encore vingt-deux ans, et qui se bat vaillamment, descend le premier, tire presque à bout portant, puis, criblé de balles s'écroule près de son chef. C'est alors que le Vendéen retrouve ses esprits. *Toujours allongé dans la bruyère, il tend la main gauche vers le pistolet de l'Espinay, mais le sabre du capitaine Vergès s'abat et lui coupe le pouce et deux doigts.*

← **Drapeau républicain**

À ce moment-là arrive Travot. Il court, il n'en peut plus. Il voit le blessé couché aux pieds de Vergès. Est-ce bien Charette cet homme couvert de boue et de sang, qui ne se défend plus... ? : « *Est-ce bien lui ?* », s'inquiète Travot. Puis il se jette sur l'homme et le couvre de son corps, tant il a peur que le fugitif ne disparaisse encore, pour la centième fois, alors qu'on croit le tenir : « *Comment t'appelles-tu ?* », demande-t-il. Un de ses chasseurs, qui a approché le chef vendéen lors du traité de la Jaunaie, se penche sur le blessé essuie le sang sur le visage et assure : « *Tenez ferme, c'est notre homme* ». Épuisé, Charette finit par répondre à Travot qu'il est bien celui qu'il espère : « *Oui, foi de Charette* ». Alors des cris s'élèvent de tous côtés : « *Charette est pris ! Charette est pris !* ».

← **Prise de Charette**

Le général Travot traite son prisonnier avec tous les égards d'un vainqueur devant le plus prestigieux de ses ennemis et Charette lui en sait gré. Dès qu'il apprend l'identité de celui qui le tient prisonnier, le chevalier lui adresse ses félicitations : « *Je préfère être pris par toi que par tout autre* ». Travot s'incline devant un tel compliment. Il se laisse du reste séduire par la personnalité de ce glorieux prisonnier.

Il est midi et demi. L'épisode vendéen de Charette est fini. Des conjurés partis le matin de la ferme de La Pellerinière, trente-cinq sont morts dans les bois et les prés en escortant leurs chefs. Ranimé par un peu de rhum, le grand vaincu retrouve toute son

énergie. Il refuse la civière que Travot vient de faire confectionner et fait à pieds les 500 mètres qui le mènent au château de La Chabotterie.

**Lieu (croix et ci-dessous) où fut arrêté Charette** →

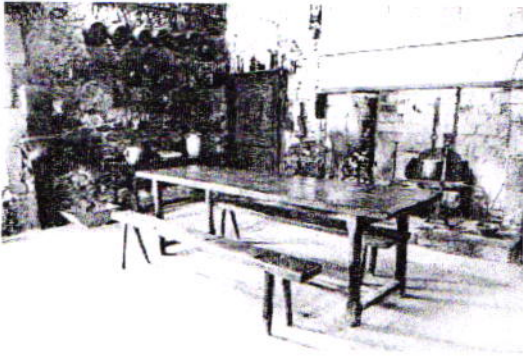
Il est triomphalement emporté vers le castel. Cette vaste demeure vendéenne comprend un corps central de bâtiment qu'à la fin de la guerre de Cent ans la famille Chabot avait fait édifier. Au XVII<sup>e</sup> siècle, alors que la région se spécialise dans l'élevage et devient un bocage, la famille prolonge le corps de logis par un vaste pavillon, auquel on accède par une tour escalier. Deux tours encadrent une cour d'honneur tandis que des bâtiments d'exploitation s'ordonnent autour de la basse-cour. Puis, aux moments de ces tragiques événements, le logis a servi un moment de quartier général républicain, ce qui explique qu'il n'a pas été totalement incendié comme beaucoup d'autres dans la région.

Charette est conduit dans la vaste cuisine où il est allongé sur l'immense table qui trône au milieu de la pièce. Là, il est soigné, restauré mais aussi fouillé. On trouve sur lui un billet écrit par Suzannet et, datant du début de l'année [ natif Chavagnes-en-Paillers ( en-dessous de Montaigu ), Pierre-Jean-Baptiste-Constant de Suzannet ( 1772-1815 ) arriva vers la fin de l'épopée de Charette ; il participe au débarquement de Quiberon en 1795 et fut parmi les ouvriers de la dernière heure, ceux qui ont eu la plus grande part de la récompense ; il est à la prise d'armes de 1799 dite « troisième guerre de Vendée » et y est gravement blessé. Il est interné sur ordre de Bonaparte au fort de Joux ; s'évade ; est fait comte en 1814 et reprend le commandement de l'armée du Marais lors de prise d'armes en mai-juin 1815, la

Croix engeée à l'emplacement où Charette fut capturé







« quatrième guerre de Vendée », est tué à Rocheservière le 20 juin 1815 ] p.497 :  
 « Je reconnais avoir reçu du général Charette la somme de quinze cents quatre vingt quinze louis que je promets de lui remettre dès qu'il me les demandera. Au camp de Montorgueil ce 6 janvier 1796 - signé : Constant de Suzannet ».

← la cuisine de la Chabotterie

Charette supporte tout avec un calme exemplaire. Travot, qui éprouve une admiration de plus en plus vive pour son prisonnier, recommande qu'on le traite avec beaucoup de

ménagement. Le lendemain [ le 24 Jeudi Saint ], le chef vendéen est conduit à Angers, en deux étapes, via Montaigu, Chemillé et Saint-André-du-Lattay. Sur tout le parcours s'attroupent soldats et paysans. Beaucoup suivent l'imposant cortège qui entoure Charette. Ses habits recouverts de boue et de sang séchés, le bras gauche soutenu par une écharpe formée de grands mouchoirs de Cholet, coiffé de l'énorme chapeau de Pfeiffer, il a une fière allure qui impose le silence à tous ceux qui sont accourus pour le voir. Sur sa veste sont brodées trois fleurs de lys d'or, aux côtés de sa croix de Saint-Louis et de son crucifix.

*Je reconnais avoir reçu du général Charette la somme de quinze cents quatre vingt quinze louis que je promets de lui remettre dès qu'il me les demandera.  
 au Camp de Montorgueil ce 6 janvier 1796  
 Constant de Suzannet*

Billet de Suzannet trouvé sur Charette après sa capture.

Billet de Suzannet →

Le général de brigade d'Hédouville, chef d'état-major de Hoche, attend le vendéen dans le grand salon de l'hôtel de Lantivy, siège de son commandement à Angers et remarqua : « Lorsque Charette parut, suivit de Travot qui l'avait arrêté et de ses adversaires « Bleus » Grigny et Valentin, tous se trouvèrent gênés et comme honteux dans leurs uniformes de grande tenue dont les dorures étincelaient sous les lustres, devant ce vaincu couvert de poussière et ensanglanté ». D'Hédouville traite d'ailleurs son prisonnier avec la plus grande humanité. Il offre même un grand dîner en son honneur et les convives ne cachent plus l'admiration que leur inspire le comportement digne, et même enjoué, du futur condamné. Un invité lui demande : « Nous ne croyons pas, général, que vous vous laisseriez prendre vivant ». Relevant la question, Charette répond : « Ma religion, monsieur, m'interdit le suicide. Je ne tarderai pas, d'ailleurs, à vous montrer que je ne crains pas la mort ». Et, aux républicains, qui lui offrent encore une sortie honorable, en lui permettant de se retirer à l'étranger, Charette oppose un refus catégorique.

De son côté, l'ex-général Dumouriez lui envoie une longue lettre débordante d'éloges. De plus, il lui fait une proposition : « le seul être susceptible, lui écrit-il, de réconcilier la monarchie et la République, est le fils de Philippe-Égalité, qui a voté la mort de son royal cousin, et il revient à Charette, rajoute-t-il, de placer le futur Louis-Philippe sur le trône de France ». Charette n'est pas ceux qu'on achète : « Mon cher Dumouriez, répond laconiquement Charette, dites au fils du citoyen Égalité d'aller se faire foutre ». Il a du panache, cet homme qui a choisi la fidélité, dût-il en mourir !

← Gabriel Marie Théodore Joseph de Hédouville

Après un arrêt dans cette ville d'Angers, où un banquet est donné en son honneur, le lendemain, le dimanche de Pâques 27 mars, à 9 heures du matin, Charette monte dans une grande barque, une canonnière, surchargée de soldats, qui doit descendre la Loire et le conduire à Nantes où il arrive le lendemain, au matin : il passe le reste de la journée et la nuit dans la prison du Bouffay.

C'est à Nantes qu'il va être jugé par le général Duthil, un ancien caporal de l'armée de Mayence. C'est un homme grossier qui va se déconsidérer par le traitement barbare qu'il impose au Vendéen. Il promène Charette à travers la ville comme une bête curieuse. Pour accompagner le prisonnier, qui marche sans aucun lien, encadré par quatre officiers de gendarmerie, Duthil a aussi mobilisé les grenadiers et les chasseurs de la garde nationale, deux compagnies d'infanterie et deux compagnies de la légion nantaise, cinquante tambours plus toutes les musiques de la garnison et enfin tous les généraux en grande tenue.

← Hoche







Duthil espérait provoquer des huées, mais il se trompe : un silence respectueux, coupé seulement de quelques « *Vive la République !* » accompagne cette sinistre promenade. p.498

← **Charette**

Épuisé par trop de sang perdu et mourant de soif, Charette sur le trajet du retour craint de s'écrouler. Il demande une halte. On le fait entrer dans une épicerie, on lui offre un verre d'eau. Quelques minutes lui suffisent pour reprendre suffisamment de forces, il se lève, sort de l'épicerie. Là, se tient le général Duthil, près de la porte. Charette s'adresse à lui avec mépris : « *Si je vous avais pris, je ne vous aurais pas promené ainsi. Je vous aurais fait fusiller tout de suite* ». Il n'aura pas d'autre plainte. Dans la soirée, Charette reçoit quelques membres de sa famille. Il passe une nuit [ *lundi de Pâques, 28 mars* ] extrêmement tranquille.

Très tôt, le lendemain matin [ *mardi de Pâques, 29 mars* ], sa sœur Marie-Anne vient le voir. Il lui avait demandé la veille la bénédiction d'un prêtre réfractaire avant de mourir, car Duthil ne lui autorise que la visite d'un prêtre constitutionnel, l'abbé Guibert. Sa sœur a exaucé son désir : « *Au deuxième étage de la quatrième maison sur votre droite, lui explique-t-elle, un prêtre réfractaire en habit laïc se trouvera là, avec un mouchoir blanc à la main, pour que vous le reconnaissiez* ». À peine a-t-elle fini de donner ces détails que Charette est emmené pour comparaître devant ses juges. Simple formalité, qui se déroule dans la prison du Bouffay où est enfermé Charette dans la grande salle du premier étage où, il y a peu de temps, le sinistre Carrier ordonnait ses noyades.

**Charette** juste avant d'être exécuté, à ses côtés un prêtre jureur →

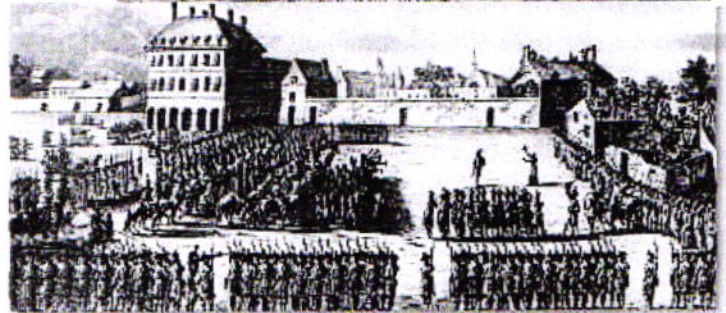
Le jugement est rendu instantanément et l'exécution doit se faire le jour même : « *Jugement. Rendu, le 9 germinal quatrième année républicaine, PAR LE CONSEIL MILITAIRE, Contre le nommé François Athanase Charette, contre le chef des Brigands de la Vendée* ». Pas un trait du condamné ne tressaille lorsqu'il entend la sentence qui ne lui laisse que quelques heures avant l'exécution. Ce jugement est imprimé et affiché dans nombre de lieu. Une de ces affiches a été collée, notamment, à Machecoul sur la porte de M. de la Nicollière, commandant de paroisse.



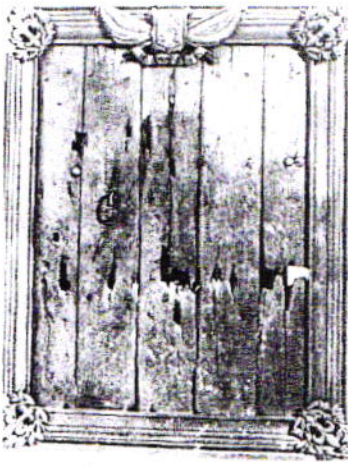
Charette, à quatre heures de l'après-midi, sort de la prison. À ses côtés, se tient l'abbé Guibert, prêtre « *jureur* », qui l'a confessé et l'avocat, Maître Villenave, qui a tenté avec beaucoup de courage de le défendre le matin même.

**Place des Agriculteurs** (devenue Place Viarmes) →

Les tambours résonnent lorsqu'il descend les marches de la prison du Bouffay et qu'il se place dans le cortège, à peu près le même que celui de la veille, et qui doit maintenant le conduire à la mort. Il descend sur le quai, tourne à droite, enfila la rue Georges . . . C'est là, à la quatrième maison sur sa droite, qu'un prêtre en civil agite un mouchoir blanc. Charette incline la tête pour recevoir l'ultime bénédiction et continue sa marche d'un pas ferme. Par des ruelles compliquées, on arrive à la *place des Agriculteurs* [ aujourd'hui place Viarmes ]. On remonte vers le haut de la place [ aujourd'hui, cet endroit est marqué sur le sol par quatre petits pavés disposés en forme de croix ]. Sur la *place des Agriculteurs*, 1.000 hommes sont rangés sur les trois côtés d'un vaste carré. Le peloton d'exécution se tient en face du quatrième côté, à l'ouest, un long mur en mauvais état, percé de portes. Au milieu de la place, douze généraux en grands uniformes, à cheval, attendent Charette. Le cortège vient de déboucher de la rue du Marchix et tous les soldats se mettent au port d'armes. Charette approche, toujours aussi tranquille, ferme, décidé. Il passe devant Duthil, le premier des généraux à cheval, sans tourner la tête vers lui mais s'arrête devant Travot qui inaugure son uniforme tout neuf de général : « *Général, je vous remercie de toutes les attentions que vous avez eues pour moi* ». Puis, il passe devant le cercueil qui l'attend, assure à son confesseur plus ému que lui : « *J'ai*







Porte devant laquelle fut fusillé Charette.

été cent fois à la mort sans crainte, j'y vais maintenant pour la dernière fois ! ». Il embrasse le malheureux abbé Guibert éperdu, avance devant le mur, se place devant la porte peinte en rouge prévue pour l'emplacement de son exécution et fait face aux dix-huit hommes du peloton.

← la porte où Charette fut fusillé

Charette est debout, face au peloton, il refuse de s'agenouiller, refuse également de se laisser bander les yeux et tient à donner lui-même, le signal car il ne craint pas la mort. Devant lui, un régiment entier sous les armes, une foule immense et silencieuse. Il dit : « *Je commanderai moi-même, le feu* ». Une dernière prière, puis après avoir sorti son bras gauche de l'écharpe, il donne le signal. C'est, d'une voix forte qui retentit sur la vaste place où chacun retient sa respiration, qu'il lance l'ordre : « *Chasseurs à vos rangs !* ». Et, il ajoute : « *Quand je baisserai la tête, tirez tous droit au cœur !* ».

Charette est exécuté →

Les soldats, sans en avoir reçu le commandement, lui présentent les armes, puis, au roulement de tambours, lorsqu'ils voient Charette écarter les bras, comme pour s'offrir à la mort, et baisser la tête, ils tirent. Une salve de dix-huit coups de feu suivit. Lorsque la fumée se dissipe, il est encore debout, les yeux ouverts, la tête redressée. Cinq balles l'ont frappé en pleine poitrine, mais aucune n'a touché le cœur. Pourtant sous la décharge, il n'a pas bronché : le chevalier reste debout encore quelques secondes qui font frémir la foule qui regarde muette de stupeur. Puis, tout doucement, sa jambe gauche lâche, il fléchit, tombe au sol sur le côté et, lentement, comme s'il s'endormait, il se retourne sur le dos et reste immobile. Un officier se penche sur lui et constate le décès : le « *roi de la Vendée* » est mort. Il avait trente-trois ans.



Celui qui succombait était bien un brave parmi les braves et sa mort entraînait la fin de la guerre vendéenne dont il était l'âme. Qu'advint-il de son corps meurtri et transpercé de balles ? Il y avait pourtant, proche de la *place des Agriculteurs*, une nécropole, le petit cimetière de La Miséricorde établi sous la Terreur proche de la *Chapelle de la Vierge de La Miséricorde* mais il n'était plus en service car il ne pouvait plus recueillir de corps. Placé sur un chariot, le corps de Charette fut acheminé par les Hauts-Pavés, le « *Chemin de Vannes* », comme on disait alors, et par un des sentiers qui rejoignait une carrière, puis jeté là enfin, au hasard au-dessus de ceux qui venaient probablement d'y trouver place ( la ville de Nantes avait fait aménager près de la route de Rennes, à peu de distance de la Sauzinière, une carrière depuis assez longtemps en exploitation. Elle longeait le ruisseau du Gué-Moreau, que l'entrepreneur Richelot mit rapidement en état, car le temps pressait pendant les événements tragiques qui s'étaient produits ces dernières années - Si l'on se réfère aux documents incomplets que conservent les archives municipales on apprend que du 15 janvier au 15 août 1794, 5.639 corps y avaient été portés, le citoyen Daubigny, fossoyeur, en donne l'assurance en des pièces qu'il signe, soulignant son nom de sa qualité de *véritable sans-culotte*. Il spécifie sur un de ces états que 798 animaux crevés y furent également enfouis. Cette coexistence n'était pas faite pour effaroucher ce *pur parmi les purs* qui fait, par ailleurs, du champ de sépulture dont il avait la surveillance un tableau dantesque « *bras et jambes surgissaient de la terre dont ils étaient insuffisamment recouverts* » et ces apparitions frappaient d'autant plus la population nantaise qu'aucune palissade n'en interceptait la vue ).



Sitôt le décès de Charette, Jean Crazanne, qui exerçait rue Crébillon la profession de plâtrier-figuriste, se présenta vingt-cinq heures après l'exécution au cimetière de Rennes, il fit un moulage de la figure du Vendéen et, après avoir donné 16 sols aux fossoyeurs, se retira. Qui l'avait envoyé ? Des amis de Charette naturellement ; ce qui est certain c'est que le bruit courut bientôt qu'il avait enlevé le corps pour le livrer à ses partisans. Le plâtrier fut mis en demeure par les autorités révolutionnaires de la ville de Nantes de faire un nouveau moulage et conduit au lieu de sépulture par le commissaire de police Brussetié.





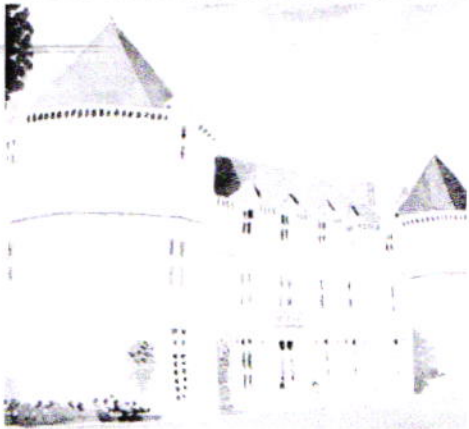
Par bonheur pour lui, il retrouva le corps et put de nouveau réaliser son œuvre ( deux moulages sont encore conservés aujourd'hui ). Trente-deux heures s'étaient écoulées entre l'exécution des moulages, l'un est plus fin, plus délicat, l'autre offre des téguments plus flasques, il est bien le second en date, la mort a déjà fait son œuvre.

Statue de Travot →



Et maintenant une question se pose anxieusement à notre esprit : comment se fait-il que le souvenir du lieu où gît le corps de l'illustre chef soit totalement oublié ? Il y avait pourtant, à Nantes en mars 1796, sa sœur qui lui fut toujours si fidèlement dévouée, peut-être même sa femme qui, depuis longtemps, il est vrai, n'était pour lui qu'une étrangère, en tout cas de nombreux amis et sympathisants ( Comment se fait-il que le gouvernement de la Restauration n'ait pas marqué par un monument l'endroit où reposaient plusieurs milliers de victimes parmi lesquelles Charette. Il n'y a pas doute, il fut bien question d'en élever un et en 1825 le propriétaire de la carrière acceptait de la vendre. Un nantais, M. Houeix de la Brousse se proposait d'enclorre le terrain, de le planter d'arbres verts et de placer au centre sur une stèle de marbre noir une grande croix avec cette simple inscription : *Pax illis*. Cette

initiative privée n'aboutit pas, sans doute craignait-on d'éveiller des susceptibilités en la grande ville où vivaient encore des hommes dont la conscience eut été quelque peu alarmée par cette évocation ; quelques années après, à l'occasion d'une quelconque réparation de voirie, de nombreux ossements dont personne ne connaissait plus l'origine ont été relevés en ce lieu ). Pourquoi cet oubli ! C'était pourtant là que, le 29 mars 1796, à la nuit tombante, avait été jeté le corps pantelant du Roi de la Vendée.



← la Métairie ( commune de Poiré-sur-Vie -Vendée - tout près des Lucs-sur-Boulogne )

La capture de Charette vaudra une promotion au général Travot ( quelques dizaines années plus tard, sa statue équestre sera élevée en plein centre de La Roche-sur-Yon ) ; il achètera le manoir de la Métairie [ Poiré-sur-Vie, appartenant à quatre cousines de Charette guillotines en février 94 ].

Le jour même de la mort de Charette, un accrochage se produit aux Lucs-sur-Boulogne où le curé Barbedette est toujours très actif : Savin, l'un des divisionnaires de Charette, est fait prisonnier sur la paroisse des Lucs ; il est exécuté quelques heures plus tard à Montaigu. Après la capture de Charette, le curé du Grand-Luc était devenu un des derniers agents de la résistance vendéenne.

Tous ces derniers événements ont eu un grand retentissement jusqu'au fond des campagnes, mêmes. À la veillée, dans les maisons plus ou moins dévastées, on en parle ; un libellé se crée sur ce héros fameux, Charette, chevalier de légende : « *Pour sa religion, pour son Roi, sa Patrie. Cent fois en cent combats, il prodigua sa vie, Mais quand le sort trahit ses efforts généreux, Ne pouvant les servir, il sut mourir pour eux* ».

Beaucoup baissent alors les bras mais nous, les frères **Rousseau**, du hameau de la *Sauvagère* en la paroisse de Mouilleron, nous refusons de plier. Tout n'est pas perdu.

Malgré la soumission de certains des chefs, il y avait encore des paysans qui ne pouvaient se résoudre à renoncer à un état de guerre qui était devenu leur état habituel ; un certain nombre rejoignit Amédée de Béjarry, qui aidé de M. de Chantreau, tenait encore dans son quartier [ de Boistissandeau ]. De Béjarry ne pouvait revenir en son château de La Louherie, qui avait été quasi complètement détruit.

château de Saint-Mesmin →

La mort des deux derniers grands chefs de la « *Vendée militaire* » n'avait pu décider les survivants à déposer les armes. Hoche les fit resserrer de plus près et bientôt il n'y eut plus d'espoir de pouvoir prolonger la lutte. Mais cela ne signifie pas la pacification complète de tout le territoire : l'Anjou, la Vendée centrale et le bas Poitou sont encore agités de soubresauts émis, entre autre,





château de **Mesnard-la-Barotière** →

Revenu d'émigration, il avait entrepris de rassembler l'armée du Centre [ était passé à Mouilleron, pour cela, le 5 février dernier ] ; mais il échoue dans sa tentative et se retire pour un temps en Anjou. Puis, il était revenu dans le haut Bocage avec un dernier carré de fidèles : il tente une nouvelle fois de fédérer les bandes éparses d'insurgés. Vasselot et Grignon ( le royaliste ), voulant tenter une diversion avec une troupe de neuf cents hommes, battent les Bleus à Saint-Michel-Mont-Mercure, aux Epesses et à Saint-Laurent-sur-Sèvre et essayent de surprendre Fontenay ; mais le 30 mars, atteints par des forces supérieures aux environs de Chantonay, ils sont dispersés après six heures de combat et écrasés de nouveau le lendemain, près de Saint-Vincent-Sterlanges. Après une dernière tentative de combat [ faite vers le commencement de mai ], pour tâcher de rompre, avec ses 140 hommes restés fidèles, le cercle qui l'entourait, ils durent se replier sur le Boistissandeau, puis l'abandonner presque aussitôt pour se jeter dans les bois et halliers très abondants sur le territoire de Mouchamps. Quelques jours après, Vasselot, errant sous un habit de paysan, est arrêté tout bêtement par une patrouille dans une de ses



fermes près de Saint-Amand puis il est conduit aux Herbiers et condamné à mort par une Commission militaire présidée par les généraux Beauregard et Monet. Il est, par un raffinement de barbarie, fusillé dans la cour du château de Mesnard-la-Barotière, sous les yeux de sa fiancée, *Mademoiselle de Mesnard* ( 4 mai 1796 ).

Voici ce qu'écrivit Barrion le 3 floréal An IV ( 22 avril 1796 ), et aussi à propos de l'affaire des Epesses, où sont présents les frères Rousseau : « . . en mars douze ou treize individus de cette commune avaient déposé les armes. Aujourd'hui, **les deux Rousseau**, aussi de cette commune les ont déposés entre les mains du commandant de ce poste. . . Ce sont deux pères de famille et contre qui la voix publique n'est point favorable . . ». Il s'agit de **Jean** " le cadet " [ toujours domicilié aux **Beugnon-des-Trois-Fontaines** ] et **Pierre** [ domicilié à la **Croix Renard** ] « qui a été blessé, en février 1796 ( en fait le 30 mars ) dans une affaire qui eut lieu aux Epesses et en demeurera estropié . . ».

← **Constant De Suzannet**

Si, depuis quelques mois ( janvier 1796 ), Sapinaud avait rechigné à reprendre les armes, il ne fit officiellement sa soumission au général Duthil que quelques temps plus tard ( 4 juin ). De son côté, De Suzannet, successeur de Charette, est contraint par le général Hoche de s'exiler en Suisse tandis que d'Autichamp, se décide à traiter avec le même Hoche à la fin du mois de mai.



**La Croix-Renard** à Mouilleron →

Certains des chefs de division qui s'étaient soumis, et qui avaient été quelques temps emprisonnés, furent autorisés à rentrer chez eux sous certaines conditions, tel Brunet, de Pouzauges, qui reçoit son élargissement ( 19 juin 1796 ) : « Armée



*des côtes de l'Océan - Au quartier général de Rennes, le 1er messidor : IVe année républicaine - Le général en chef. J'autorise le citoyen Brunet à retourner dans ses foyers, à la charge par lui de se présenter, en arrivant, au commandant temporaire ou du cantonnement le plus voisin de son domicile, sous la surveillance duquel il demeurera jusqu'à nouvel ordre - signé : L. Hoche ».*

← Mois de **Messidor**

Ce ne fut qu'après la mort de Charette et, celle précédemment de Stofflet, que D'Autichamp, « combattant de la dernière heure », se trouva à la tête des débris de l'armée du garde-chasse. Deux mois après, tout était fini, il est arrêté et se soumet, à son tour ( 24 juin 96 ) lors d'un traité de paix. Avec la mort de ces deux derniers chefs, s'éteint la grande guerre de Vendée qui agonisait tout de même depuis deux ans.



Certes, la Vendée Militaire est ligotée et « 120.000 Républicains peuvent p.502 occuper militairement le territoire de la contre-révolution. On y boit encore à la santé du roi . . . ».

← Charles D'Autichamp

Le samedi 7 messidor ( 25 juin ), l'Anjou et le Poitou retrouvent une administration civile. Le glas de la Vendée avait sonné lorsque Charette et Stofflet avaient fini par succomber. Malgré la soumission de certains de leurs chefs, il y avait encore des paysans qui ne pouvaient se résoudre à renoncer à un état de guerre qui était devenu leur état habituel ; un certain nombre rejoignit Amédée de Béjarry, qui aidé de M. de Chantreau, tenait encore dans son quartier [ de Boistissandeau ].

Aidés par ce pays devenu sauvage et par la bienveillance de quelques habitants, ils retardèrent de plusieurs semaines le moment de leur épuisement complet.

Mais chaque jour, chaque rencontre avec les patrouilles républicaines voyait

tomber quelques-uns des leurs. D'autres finissaient par se dégoûter de cette vie de misère. Il fallut songer à une soumission que bien des gens s'empressèrent de leur faciliter. Le chevalier de Chantreau et Amédée de Béjarry reçurent des sauf-conduits, pour aller se présenter au citoyen Petit-Laurent, commandant de la place de Fontenay [ une rue, en cette ville, porte toujours son nom ] et dont s'était occupé Auguste de Béjarry.

Courrier du commandant ( 6 juillet ) : « Armée des côtes de l'Océan

- Division du Sud - 2ème Subdivision - Fontenay-le-Peuple, le 18

Messidor, l'an 4 de la République française une et indivisible - « Petit-

Laurent, commandant de la Place : D'après le rapport que m'a fait M.

Béjarry cadet [ Auguste ], que son frère Amédée qui n'est pas rendu du

pays insurgés ( sic ), désirerait rentré, il peut rentrer en toute surté, et

venire ( sic ) faire sa soumission aux loi de la République devant mois à

Fontenay. Je lui promets de lui délivrer un passeport pour se rendre seul et sans escorte auprès du général

Hoche [ à Rennes ], commandant en chef l'armée de Cotes de l'Océan, à son quartier général ; ou s'il aime

mieux faire sa soumission entre les mains du général Caffin, commandant de la division du Sud à Montaigu, je

lui promets d'écrire pour lui au général Caffin - signé : Petit-Laurent ».

Caffin, en bon républicain d'ailleurs, après avoir fait rédiger un acte de soumission, leur déclare avec beaucoup de prétention : « Ma foi, Messieurs, il est bien glorieux pour vous d'être les derniers à reconnaître la République française alors que toute l'Europe tremble devant elle ! ».

← Amédée de Béjarry

Amédée de Béjarry est toujours aux arrêts à Fontenay, aussi le commandant de la dite place adresse un deuxième courrier à ses collègues, en vue du déplacement de Béjarry : « Armée des côtes de l'Océan - Division du Sud - 2ème Subdivision - Fontenay-le-Peuple, le 25 Messidor ( 13 juillet ), l'an 4 de la République française une et indivisible - LIBERTE - EGALITE - « Petit-Laurent, commandant de la Place, prie tous les commandants des places et postes militaires de laisser librement passer le citoyen Amédée de Béjarry, allant à Montaigu, passant par les lieux ci-après désigné ( sic ). Partant de Fontenay, ira à la Caillère, Velaudin, Saint-Vincent [ Saint-Vincent-Sterlanges ], l'Oie, Saint-Fulgent, Montaigu où il doit s'adresser au général Caffin commandant en chef la grande division du Sud - signé : Petit-Laurent » ; un

rajout : « Bon pour se rendre à Rennes, près du général Hoche, passant par Nantes, Nozay et Blain. Le général de brigade, chef d'État-major général - signé : Grigny ».

La disette était alors extrême. L'été de 1796, avec ses pluies torrentielles, la grêle et les orages auront des conséquences graves pour la population : c'est ce qu'on appelle la « Grande Disette » de 1795-96 ; non seulement le pain manque, mais tous les comestibles et les produits de chauffage, à cause de l'hiver de 1788-89 où les forêts entières ont gelées et le peu de taillis qui avait repoussé a bien souvent été brûlé par la suite lors du passage du Colonnes Infernales. Quant aux chemins, on ne peut plus se permettre de les entretenir ; ceci complique et accentue les difficultés de communication. De tous ces effets, il s'ensuit un taux de mortalité très élevé et nombre de cerveaux fêlés, surtout ! . . .







La République est un bon dîner

## ← Le « bon bourgeois »

A Mouilleron ( 7 août ), le « régicide » bourgeois, Moïse Le Maignen, put, enfin, tenir l'Assemblée de la commune tandis que, d'autre part, Barrion, le commissaire à la République de la dite commune, finit par concevoir que « l'influence apaisante du curé Fumoleau » est positive et rajoute-t-il « influence qu'il supporte, pourtant, si péniblement, du fait qu'elle vient d'un prêtre », mais rajoute-t-il, en constatant que « la pacification fasse quelques progrès chez nous ». Naturellement, Barrion en voit une preuve, en ce fait, que « les frères **Rousseau**, se sont rendus et ont déposé leurs armes ainsi qu'une quinzaine de leurs « amis », et que le sergent Morin a regagné sa maison avec plusieurs de ses camarades ! Que les frères Rousseau se soient rendus : c'est un succès ! Depuis des années, ces « brigands » suivaient les armées vendéennes, ne manquant aucun combat ! Ils sont bien calmés ! Dans une récente rencontre, du côté des Epesses, l'un d'eux a été estropié à vie ! ». Barrion conclut : « Je leur accorde mon pardon, néanmoins, je les tiens à l'œil et deux fois par décade, ils devront se présenter avec leur acte de soumission à la

République ». Puis, il rajoute pour Morin : « que de son côté Morin soit revenu chez lui : c'est encore bon signe ! car, en son genre ( un genre tout différent des précédents évidemment ! ), c'est un « dur », engagé au 19<sup>ème</sup> Régiment de Dragons, il a lutté dans les troupes républicaines ! Est-il démobilisé régulièrement . . . ou bien . ? . ? . ». Barrion préfère fermer les yeux. . . « et pour Morin, il estime inutile la surveillance ». Certes, peut-être à tort, rajoute-t-il, l'avenir le dira !

Peu de temps après son retour à Mouilleron, en effet, brusquement, Morin disparaît . . . Juste au même moment se répand une rumeur selon laquelle un cadavre aurait été découvert vers Sigournais. Aussitôt, Barrion pense : « Ca y est, Morin aura été assassiné ! Des scélérats du genre des Rousseau l'auront supprimé ! ». Sûr de lui, escorté de gendarmes, Barrion se rend à Sigournais, et qu'y apprend-il, que ce n'est là qu'un faux bruit ! Morin était parti du côté de La Rochelle.



Pour sûr, nous, les **Rousseau**, nous aurions bien fait passé Morin de vie à trépas, car c'est un sale transfuge ! Mais, d'autre part, allons-nous vraiment vers cette Pacification ?

C'est, bien là, la question que nous nous posons, nous, les frères **Rousseau** !

M. de Chantreau, de son côté, avait reçu ( 28 août ) du commandant de Fontenay des pièces presque identiques que celles de son ami, Mr Amédée de Béjarry, dont l'une l'autorisait spécialement à se joindre à à celui-ci pour se rendre auprès du général Caffin. En conséquence, le 6 messidor an IV, ils se dirigèrent sans escorte sur Montaigu, où se trouvait ce général où sera signé la soumission de Mr Amédée de Béjarry et de M. Louis de Chantreau dit « le chevalier de Chantreau ». Caffin leur lut le décret : ils devaient rendre leurs armes : « Nous nous soumettons, mais rendre les armes . . . Jamais ».

Malgré leurs protestations, Caffin fit écrire sous leurs yeux, par le chef d'État-major général de brigade, Grigny, la phrase que les fiers Vendéens repoussaient, puis ils signèrent cet acte de soumission qu'ils devaient porter à Hoche. Grigny prit la pièce, emmena les deux officiers, effaçà, avant de la leur faire remettre, les mots qui les blessaient. Au moment où ils allaient le quitter, il leur saisit la main et leur dit avec un accent d'admiration : « Ma foi, Messieurs, il est bien glorieux pour vous d'être les derniers à reconnaître la République française, alors que toute l'Europe tremble devant elle ». Il leur répétait ce qu'avait déjà dit Caffin quelques jours auparavant. Les Vendéens se retirèrent, mais tout n'était pas fini pour Amédée de Béjarry qui, quelques jours après, se mit en route pour se rendre auprès de Hoche selon qu'il était convenu.

Caserne Belliard à Fontenay-le-Comte →

Arrivé à Nantes, il rencontra M. de Scépaux [ avec qui il avait été à Paris pour effectuer des pourparlers avec les Conventionnels ]. Deux jours après, ils furent arrêtés l'un et l'autre, sous la







singulière accusation d'avoir pris part à l'incendie du théâtre de Nantes [ Graslin ], et envoyés prisonniers au château de Saumur. Cette arrestation causa une vive émotion en Vendée. Gaspard de Béjarry, le frère d'Amédée, écrivit à Hoche, M. de Chantreau s'adressa au général Duthil, commandant de place de Nantes. p.504

← Caserne du Chaffault à Fontenay-le-Comte

Auguste de Béjarry, le capitaine *Tempête* l'autre frère d'Amédée, s'occupa de faire signer un certificat ( 13 septembre ) par toutes les autorités civiles et républicaines de la Division de

Saint-Paul-en-Pareds et lieux voisins. Entre temps, son frère avait été libéré mais néanmoins Auguste, qui l'ignorait, fit signer l'attestation à plusieurs responsables de cantons et communes [ Boupère, Saint-Paul-en-Pareds, le Breuil, Beaurepaire, Chantonay ] : « *Nous, soussignés, administrateurs des cantons de Pouzauges, de la Flocellière et des Herbiers, certifions, à qui il appartiendra, que le citoyen Amédée de Béjarry, de la commune de Vincent-Fort-du-Lais [ Saint-Vincent-Puymaufrais ], canton de Bournezeau, nous a toujours démontré des sentiments très pacifiques, et que ce ne sont que des circonstances malheureuses qui l'ont forcé de reprendre les armes ; nous déclarons également que nous lui devons en partie la paix dont nous jouissons à cette époque ; qu'il a été obligé pour cela de se servir de son autorité pour dissoudre des rassemblements que le nommé ( feu ) Vasselot [ qui avait recruté les gars de Mouilleron ] avait faits, malgré la paix signée, par lui, le dit Amédée de Béjarry, avec le général Willot : En foi de quoi désirons le revoir dans notre pays qui est également le sien, et lui avons délivré le présent certificat pour valoir ce que de raison : ce vingt-sept fructidor an 4 de la République* ».



Mois de Fructidor →

Hoche avait répondu ( 15 septembre ) à la lettre de requête de Gaspard de Béjarry, le frère de Amédée : « *Armée des côtes de l'Océan - Au quartier général de Rennes, le 29 fructidor, 4e année républicaine - J'ai reçu, citoyen, au retour d'un voyage que je viens de faire, la lettre que vous m'avez écrite au sujet de l'arrestation de votre frère Amédée. Comme ce sont de faux rapports qui ont provoqué cette mesure de sûreté, je pense qu'il doit être en liberté depuis huit jours et maintenant au sein de sa famille ; au moins, ai-je donné des ordres convenables - signé : L. Hoche* ».

Lazare Hoche →

1<sup>er</sup> vendémiaire AN V ( du 22 septembre 1796 à 1797 )

Après la disparition de Stofflet et de Charette, Hoche fit renforcer tous les postes, qu'il avait maintenus jusque-là, et leurs commandants eurent ordre de resserrer de plus en plus les Vendéens qui luttèrent encore ; en donnant ces instructions, il persista néanmoins dans son système qui consistait à soumettre, mais non pas à anéantir. Néanmoins sur divers points de la Vendée on luttait encore désespérément.

D'Autichamps, le nouveau généralissime, rallie quelques soldats de Stofflet. Quelques jours après, Forestier, à la tête de cent-trente fantassins et de vingt cavaliers se précipite en aveugle sur le bourg de Cirières, défendu par quatre cents républicains. Il y est blessé et ses soldats se dispersent.

Vers la fin d'août quarante jeunes gens des environs de Cerizay, repoussés par des forces supérieures, se jettent dans le vieux château de Saint-Mesmin et, là, pendant trois jours, manquant de pain et d'eau, ils luttent héroïquement contre plus de quatre mille hommes pourvus de deux pièces de canon et ne capitulent qu'avec les honneurs de la guerre. Quand les Bleus virent sortir, ayant à leur tête le garde-chasse Péault, de Saint-Mesmin, une garnison de quarante jeunes paysans, noirs de poudre, harassés de fatigue, mais fiers encore de la lutte qu'ils venaient de soutenir, ils ne purent retenir leur admiration car ils s'étaient figurés avoir affaire au moins à un millier d'hommes.



← Mois de Vendémiaire

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la guerre ne cessait pas après la mort de Charette. L'occupation du pays par les républicains se renforce multipliant les incidents et vexations. Le clergé reste encore persécuté. Exaspérée par la situation, la Vendée continue des hostilités de barouds et de brigandages.







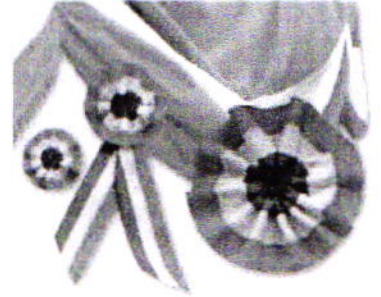
← château de St-Mesmin

p.505

En Vendémiaire, Barrion fait encore des siennes en « *obligeant au port de la cocarde tricolore* ». Nous, les **Rousseau**, nous ne sommes pas d'accord, mais Barrion insiste : « *ce n'est pas parce que ces Messieurs bien costumés ne la portent pas que les habitants des campagnes en seront dispensés !* ». Mais, justement, c'est cela qui nous irrite, nous, les **Rousseau** !

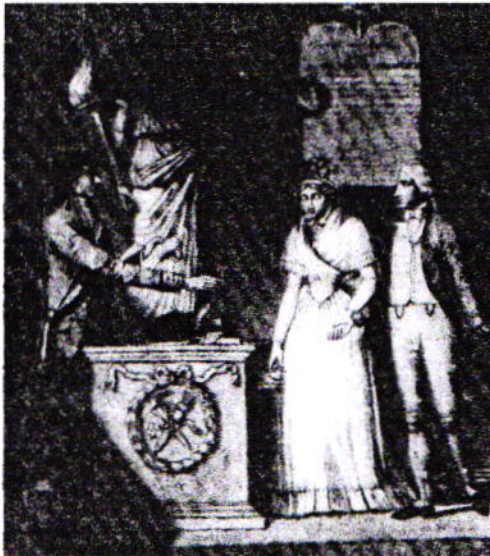
Et, rajoute Barrion, qui est en pleine crise de zèle, « *et que tous fassent bien attention ! Si des journaux royalistes, distribués en cachette, continuent à les empêcher d'observer les lois, les récalcitrants pourraient bien être foudroyés par l'énergie républicaine !* ». Ils doivent porter la cocarde !

Cocarde républicaine →



Moi, **Jean Rousseau l'aîné**, je viens d'être témoin au mariage de mon frère Pierre (né en 1767 à la Sauvagère). Il épouse **Marie Moizière** (déformation de Moizan) qui demeure au village de la Rechinière, situé, lui aussi, pas très loin de la *Sauvagère*. Les familles se connaissent bien sûr et ont les mêmes idées politiques que nous, les **Rousseau** !

La cérémonie s'est déroulée en la maison commune de la paroisse de Mouilleron : « *Aujourd'hui treizième jour du mois de Floréal An Cinq (2 mai 1797) de la République Française Une et Indivisible, à neuf heures du matin par devant nous Pierre Thibaud agent municipal de la commune de Mouilleron Département de la Vendée sont comparus à la Maison Commune pour contracter mariage : Pierre Rousseau, âgé de vingt neuf ans, journalier domicilié dans la municipalité de Mouilleron au village de la Croix-Renard, fils de feu Pierre Rousseau et de feu Marian (sic) Ripeau, d'autre part, Marie Moizière, âgée de vingt neuf ans, domiciliée au village de la Rechinière dite commune de Mouilleron, fille de feu Louis Moizière et de feu Mariane Paillate [Paillat] lesquels futurs conjoints étaient accompagnés de : Jean Rousseau, âgé de trente trois ans, masson, frère dudit Pierre Rousseau, de Charles Trutet (époux de Marie Anne, notre sœur aînée, qui est bordière à la Sansonnière), âgé de cinquante huit ans, journalier, beau-frère dudit Pierre Rousseau . . .* ».



← Mariage civil

On apprend une nouvelle, qui dans le fond nous réjouit beaucoup, François Le Maignen (voir Rousseau 1789 p. 159), « *le régicide* », comme certains le surnommaient, vient de décéder le 15 prairial, An V (3 juin 1797). Il avait voté, ici on s'en souvient encore, la mort de notre bon roi *Louis le Seizième*. François Le Maignen était, présentement, membre du Conseil des Anciens. Précédemment, l'Assemblée du Département de la Vendée siégeant à Fontenay, l'avait réélu pour faire partie de ses participants [après son décès, sa veuve Marguerite-Félicité Gallot, qui avait simulé la conversion pour leur mariage, redevint protestante ; elle mourut et fut inhumée à la Bruyère (Tallud-Sainte-Gemme-des-Bruyères), le 2 novembre 1818]. Il n'était âgé que de seulement 43 ans. Depuis huit ans, déjà, nous espérons que le remord l'ait rongé !

Nous, les frères **Rousseau**, nous espérons aussi qu'il ira brûler en enfer !

Voici la nouvelle année républicaine : 1<sup>er</sup> vendémiaire AN VI (du 22 septembre 1797 à 98)

C'est, cette année-là, que le médecin Barrion est remplacé par le notaire Dupouët, au mois de Frimaire (novembre 97) de l'An VI. Fatigué, exténué, déçu aussi, Barrion, soudain donne sa démission. Un mois plus tard en Nivose, il est remplacé par un collègue, qui du reste, a demandé la place : le notaire Dupouët. Certains s'exclamèrent : « *Pour un homme sortant d'une « fièvre de cinq mois », c'était passablement imprudent ! Du moins, Dupouët ne risque pas d'attraper un refroidissement ! et à y réfléchir, c'est peut-être ce qu'il lui faut !* ».

La Croix-Renard à Mouilleron →

En tous cas, il écrit à ses supérieurs « *Je suis prêt à prendre le taureau par les cornes. Je remplirais ma tâche de*







mon mieux et feret ( sic ) tous mes efforts pour répondre p.506 à la confiance du Gouvernement et je n'ai d'autre désir que de voir l'affermissement du régime républicain. Je me félicite, donc, de tous les conseils et avis que vous m'enverrez. Depuis un mois, - hélas - on a manqué d'activité. Les serments de haine à la Royauté n'ont pas été prêtés régulièrement. Il y a eu un ralentissement pour la plantation des Arbres de la Liberté, mais on va s'en occuper ». Barrion avait la marotte des cocardes, Dupouët, celle des Arbres de la Liberté.

← « Arbre de la Liberté »

Nous, les **Rousseau**, nous refusons de porter la cocarde, de planter les *Arbres de la Liberté*, quand nous pouvons, nuitamment, nous les arrachons, et quant à « Prêter Serment de haine à la Royauté », jamais !

Nous préférons mourir plus tôt que de trahir notre amour pour notre Roi et notre foi en Dieu !

Quelques temps après, il y a eu du chambardement au hameau de la *Basse-Fosse*, qui n'est point très loin de l'*Imbretière* où nous avons de la famille et, pas très loin non plus, de notre hameau de la *Sauvagère*. L'affaire fit du bruit et Dupouët ne manque point d'en avertir ses supérieurs : « J'ai la douleur de vous annoncer que j'ai appris, hier, en revenant d'assister à une estimation de plusieurs domaines nationaux ( confisqués soit à des émigrés soit au clergé ), que, hier au soir, des voleurs dont on ne sait au juste le nombre ont cherché à pénétrer dans la maison de la Basse-Fosse, habitée encore par un citoyen Angevin, commune de Mouilleron, et éloignée d'une demie-lieue du bourg. Heureusement, ils n'ont pu y entrer parce que les personnes de la maison ont eu la bonne précaution de crier à leur force et de tirer quelques coups de fusil pour se faire entendre des villages voisins dont les habitants sont accourus au bruit et ont fait peur à ces scélérats qui ont pris la fuite. Cette triste affaire n'a, cependant, pas fait trop de sensation ! De Mouilleron, vu l'éloignement, l'on a rien entendu. Ce n'est que le lendemain que l'on a été prévenu. La garde ne l'a pas entendu non plus, si ce n'est l'homme de faction, mais accoutumé d'entendre sonner la corne pour chasser les loups, il a cru que les coups de fusils avaient été tirés pour les chasser ! Le juge de Paix s'est aussitôt rendu à la Basse-Fosse, mais les perquisitions entreprises n'ont donné aucun résultat ».



Est-ce encore, pense Dupouët, le fait des **Rousseau** ?

A Mouilleron, le commissaire Dupouët fait preuve d'un grand zèle. Après avoir fortement insisté sur l'obligation de la présence des citoyens aux réunions décadaires, il fait faire de nombreuses patrouilles exécutées par la Brigade Légère aux ordres de Couderc qui se tient à Pouzauges, néanmoins, Dupouët n'est pas sans inquiétude !

← Assiette de l'époque révolutionnaire : « Je veille pour la Nation »

Il sent, qu'autour de lui, des « malveillants s'agitent ». Il se plaint que dans les campagnes, soient distribué des papiers contre-révolutionnaires. Sur son rapport il signale : « J'ai découvert, par les renseignements que je me suis procurés, qu'un nommé Falourd, qui est bordier à Chedebois, village situé près de la **Croix-Renard**, en la commune de Mouilleron, projetait de faire un « rassemblement », et qu'il se porterait à sa tête pour commettre des « voies de fait » contre les habitants patriotes de son village. J'ai peine à croire qu'il y réussisse, cependant, la prudence m'engage à y veiller ! ».

Dupouët se soucie encore du fait que : « aux **chouans** et **scélérats**, que sont tous ces mauvais sujets, ne s'ajoutent des déserteurs des Armées Républicaines, tels ce « soldat de la Marine » découvert aux Rochers ( de Mouilleron ), et conduit sous bonne escorte à la Caillère d'abord puis à Fontenay ».



Nous, les frères **Rousseau**, « scélérats », ainsi que nous affuble Dupouët, nous recevons ces papiers contre-révolutionnaires, lus par l'un des nôtres, et que nous écoutons avec beaucoup d'attention.

← Mois de Nivose

Nous n'avons pas assisté à la dernière réunion décadaire, pourtant obligatoire, organisée par Dupouët, et qui devait se faire le 2 nivose ( 22 décembre 1798 ).

D'ailleurs, en fin de compte, elle n'eut pas lieu. On devait y planter des « Arbres de la Liberté ». Cette fête, que Dupouët avait décidé de faire suivre par une cérémonie inédite, eut lieu, le 30 Pluviose ( janvier 1799 ), justement, parce que c'était « l'époque de la Fête de l'Anniversaire de la Mort du Dernier Tyran » ! C'est ainsi qu'il parle de Louis XVI, feu notre Roi bien-aimé !



La cérémonie eut lieu, sans nous, « ils plantèrent sept arbres, et plusieurs, même, ont tenu à marquer cette époque par la plantation, à leur porte, d'un arbre particulier. La cérémonie s'est faite avec toute pompe correspondant aux circonstances. Des hymnes patriotiques ont été chantées en l'honneur de la Liberté. La journée s'est terminée avec des festins et des divertissements ».



← Mois de **Pluviose**

Et, constate fièrement Dupouët : « la joie et l'enthousiasme ont présidé à tous ces jeux. De tout quoi, nous avons dressé procès-verbal ». D'ailleurs, Dupouët a aussi la « marotte » des cocardes, des « Arbres de la Liberté » et des fêtes pompeuses !

Mais, cette année de l'an VII, réserve plus d'un tracas pour Dupouët !

Voilà, que déjà, le 12 Nivose ( 3 janvier 1799 ), « l'Agent et les adjoints de Bazoges, le pressent de se rendre avec eux au moulin à vent ( qui a été brûlé ), à la Villeneuve ( hameau situé bien au-dessus de la Sauvagère et en limite de Bazoges ) sur leur commune. Dans un arbre voisin, se balançait, suspendu par une corde, le cadavre d'un inconnu ». Qu'en faire ? Dupouët, pense qu'il n'y a rien de mieux à faire que de l'enterrer sur place et sur le champ. Ainsi dit, ainsi fait. Quand le lendemain, « survient le juge de Paix de Mouilleron, le citoyen Jean Belhomme, chaudronnier à St-Germain-l'Aiguillier, lequel déclare avoir à la Caillère, un cousin germain, chaudronnier lui aussi, un dénommé Antoine Belhomme, un malheureux qui perd la tête et de qui il faut tout attendre. Sur ses instances, l'on se rend aussitôt à Villeneuve, l'on déterre le cadavre et il reconnaît effectivement son parent. L'officier de santé, qui nous avait accompagné, l'examine avec soins, puis, d'accord avec quatre témoins tout à fait qualifiés, déclare que la cause de la mort est la corde que cet homme s'est passée ». Donc, il ne s'agit pas « d'un attentat contre un citoyen de la République ». Dupouët n'en revient pas. Lui qui voit bientôt, partout, « de noirs complots » !

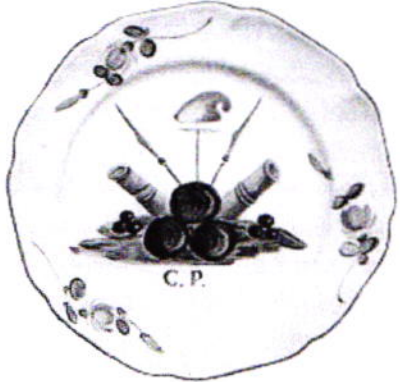
Il ne serait, d'ailleurs, pas long à nous en accuser, nous, les frères **Rousseau**.

Soudain, une nouvelle fracassante arrive et se répand. Le 18 fructidor an VI ( lundi 4 septembre 1797 ), a eu lieu un coup d'État du Directoire contre les Conseils, suivit le lendemain ( mardi 5 ), d'un : « retour aux mesures terroristes et à l'avènement de la guillotine sèche ». Puis, trois jours plus tard, le 23 fructidor ( vendredi 8 septembre ) : « nouvelle suppression de la liberté de la presse », un vent de révolte se leva de nouveau.



Mais cette fois, ce sont les Chouans bretons avec Cadoudal, les Chouans normands avec Frotté et les Vendéens avec d'Autichamp, qui se lancent à nouveau dans des coups de mains spectaculaires. Le Directoire avait jeté le désordre dans la capitale tandis qu'en

Vendée les conspirateurs s'étaient organisés en société secrète où tous les moyens de succès étaient proposés et discutés.



C'est à ce moment-là, que M. Amédée de Béjarry revint dans la Vendée et s'occupa de calmer un reste d'effervescence entretenue par quelques « routiers », souvent d'anciens vaillants soldats paysans, toujours révoltés, qui ne comprenaient plus, qui criaient à l'injustice, qui avaient besoin de survivre et qui avaient gardé quelques habitudes de pillage et surtout qui avaient conservé leurs armes et en faisaient souvent mauvais usage.

← Assiette de l'époque révolutionnaire

Depuis quelques temps, la promulgation de nouvelles lois fusent sans arrêt ; celle du 19 fructidor [ 5 septembre 1797 ] est à l'origine d'une nouvelle persécution : à l'heure de la « guillotine sèche », tous les prêtres doivent prêter à nouveau le serment suivant : « Je jure haine à la royauté et à l'anarchie et je promets attachement et fidélité à la Constitution de l'an III ».



La grande majorité des prêtres, dont les insermentés de 1791, refusent de se soumettre à cette nouvelle loi ; il leur faut à nouveau se cacher car ils sont passibles de déportation. Les ecclésiastiques arrêtés par les administrations départementales sont internés à Rochefort [ comme l'abbé Drouet, vicaire de Landeronde, près de la Mothe-Achard, et l'abbé Ténèbre, curé de Croix-de-Vie, tandis que l'abbé Graffard, curé de Monsireigne, et quelques autres, restera sur place dans les geôles insalubres de St-Martin-de-Ré ], puis à l'île de Ré et seront déportés en Guyane. Ces mesures, ajoutées à l'aggravation de la crise économique, font que l'on recommence à tenir, dans l'Ouest, des propos antirévolutionnaires.





L'administration du département de la Vendée demande p.508 au général Travot d'arrêter le prêtre des Lucs ( 28 septembre ), qui demeure insaisissable et se joue, en permanence des soldats de la République, ainsi : un jour, Barbedette, avec un culot monstre, reprend son chapeau alors qu'il se trouve au milieu d'un groupe de soldats républicains endormis. Puis un autre jour, déguisé en paysan, il guide lui-même les soldats qui le cherchent à la ferme de la Morelière. Les Bleus, abusés, lui donnent une pièce en récompense de son service. Puis, un autre jour,

déguisé cette fois-ci en hussard, il a fabriqué un faux ordre de Travot ordonnant la libération d'un ancien soldat de Charette, Ricouveau, arrêté pour avoir abrité le prêtre. L'officier lui confie alors le prisonnier qui devait être traduit devant un conseil de guerre. Personne ne parvint toutefois à capturer le « Curé Grands Bôts », pas même Travot, le général républicain [ en 1801, après le Concordat, la liberté du culte revenue, le curé Barbedette peut enfin officier librement dans son église des Lucs ].

Moi, **Jean Rousseau**, je viens d'avoir un autre fils ( c'est mon sixième enfant malheureusement tous ne sont pas vivants ; il épousera Louise Giraud et décèdera en 1855 à la Vendrie, paroisse de Mouilleron ) que j'ai déclaré à la maison communale :

« Aujourd'hui, dix huitième jour du mois de Ventose ( 8 mars 1798 ) An six de la République Française Une et Indivisible à sept heures du matin par devant moi Pierre Thibaud agent municipal de la commune de Mouilleron est comparu à la maison commune **Jean Rousseau**, âgé de quarante et un ans, masson ( sic ), domicilié à la Chauvagère [ Sauvagère ] dite commune de Mouilleron, lequel assisté de **Jean Rousseau** aussi masson, son frère, demeurant au Beugnon dite commune de Saint Morice le Girard ( sic ) âgé de vingt neuf ans et de **Pierre Rousseau** aussi masson âgé de vingt sept [ ou 26 ] ans, a déclaré à moi Pierre Thibaud que Jeanne Mussaud son épouse en légitime mariage, a accouché hier dix sept du mois de ventose sur les sept heures du matin dans son domicile situé au village de la Chauvagère dite commune de Mouilleron d'un enfant mâle et auquel il lui a donné le prénom de Jean, d'après cette déclaration . . . ».



Les déportations des prêtres continuent ; la crise économique s'accroît : l'on recommence à tenir, dans l'Ouest, des propos antirévolutionnaires. Pour pallier à toute tentative de soulèvement, l'administration départementale de la Vendée fait arrêter ( 25 mars 1798 ), dix anciens chefs royalistes : Ussault, Boutillier-de-Saint-André [un des frères du mémorialiste ], Gaspard et Armand de Béjarry, entre autres. Ils sont emprisonnés par mesure de prévention à Fontenay.

← Mois de **Prairial**

Mais, le 8 prairial an VI ( 27 mai ), il y a toujours des chefs vendéens en prison à Fontenay ; cette détention durait depuis plusieurs semaines aussi les prisonniers adressent une requête à l'administration : « Lettre des détenus à la prison de Fontenay-le-Peuple aux citoyens composant l'administration centrale du département de la Vendée - Citoyens, Nous espérons de jours en jours recouvrer notre liberté ; cet espoir était fondé sur notre innocence ( sic ). Il fut augmenté par votre arrêté du 25 floréal dernier [ 14 mai 1798 ] qui la rendait à neuf de nous détenus par les mêmes ordres. En effet, pouvons-nous imaginer qu'il y ait des raisons de nous retenir pendant que ceux-cy sont élargis ? Nous ne nous croyons ny plus coupables ny plus dangereux. Vous serait-il parvenu quelques dénonciations particulières contre nous ? Alors nous prenons l'engagement de prouver qu'elles sont calomnieuses. Si par quelque fatalité inconcevable ( sic ) le gouvernement n'était pas encore détrompé sur notre compte, personne plus que vous, citoyens, n'est à même de luy démontrer notre innocence, votre impartialité à rendre la justice à vos administrés nous fait espérer, et nous vous en conjurons, que vous voudrez bien appuyer la réclamation que nous allons faire auprès de luy et luy demander qu'il nous fasse jouir de la même faveur qu'il a accordé à tous ceux qu'il avait cru devoir faire arrêter, pour les mêmes raisons que nous, en les départements de la Loire-Inférieure et Maine-et-Loire, qui jouissent maintenant de la liberté. Serions-nous les seuls exceptés ?

← Mois de **Floréal**

Le gouvernement est trop juste pour nous permettre de le croire. Mais persuadés, qu'animé comme vous l'êtes, citoyens, du désir de rendre la justice vous ne nous laisseré ( sic ) pas languir plus longtemps dans une prison infecté, et que s'il n'est pas





*dans votre pouvoir de briser de suite nos chaînes, vous y contriburé par le témoignage que vous voudré bien rendre de nous et que notre conduite sans reproches a droit d'attendre de votre équitté ( sic ) . Salut et respect - signé : Alexandre Bossard, Sicard, Péault, Brunet, Bodereau, Ussault [ Dominique ], S. Bossard, Boutillier fils, Du Tressay, Béjarry aîné [ Gaspard ], Armand Béjarry - 1er juin 1798 ».*

La pétition collective du 8 prairial an VI n'aboutit pas mais quelques semaines après, cependant, ils sortirent de prison sur leur demande et sur des certificats de médecin constatant que leur santé souffrait, et demeurèrent internés à Fontenay, sous caution.

Commissaire de la République →

Et, voici la nouvelle année : 1<sup>è</sup> vendémiaire AN VII ( du 22 septembre 1798 à 99 ).

A Mouilleron, le commissaire Dupouët, toujours persécuté par des idées de « *complots, d'attentats* » va être servi à souhait ! Le quatrième jour complémentaire de l'An VII ( 20 septembre 1799 ), il peut, enfin, faire part aux Autorités du Département « *d'un « crime horrible » commis à la porte du village de Pultaud. En effet, le citoyen Friot, percepteur de Pouzauges et frère de celui de Mouilleron ( M<sup>o</sup> Jean Friot, notaire qui demeure au Grand Beugnon, de St Germain-l'Aiguiller, n'a pas bonne réputation. C'est un « procédurier de premier ordre ». Il est le fils de Mathurin Friot, lui même « un malin » qui habita la Rousselière [ de Cheffois ] et dont le frère, M<sup>o</sup> René Friot, notaire également, est « un ivrogne et un dissipateur notoire » ), a été assassiné à coups de couteau par deux brigands* ».

Est-ce encore ces « *scélérats* » de **Rousseau**, se demande Dupouët, qui rajoute dans son rapport : « *Le plus terrible de l'histoire, c'est que leurs coups étaient destinés, non point à l'homme qu'ils avaient atteint mais au citoyen Loyau, Représentant du Peuple. On sut cela par deux hommes de confiance ( des délateurs sans doute ! ) de la commune de Mouilleron qui se rendaient à Bazoges et qui se trouvèrent sur leur route les dits brigands : l'un de ces derniers était vêtu d'une veste militaire, l'autre portait un costume de perruquier. Tous les deux étaient jeunes et de bonne taille. Ce sont les mêmes qui ont dérobé une jument à un meunier habitant Bouildroux et répondant au nom de Bernard* ».

Et, Dupouët, de conclure : « *le pays est souillé par les Brigands et les Chouans ! Et de plus, l'apathie des habitants des campagnes est totale : invitations, représentations, proclamations, exhortations, menaces, demeurent près d'eux, infructueuses, et ainsi les patriotes vont être ( encore ) le jouet des sinistres projets de ces Scélérats !* ».

Ouf ! pour une fois, on ne nous accusera pas, nous, les frères **Rousseau** !

Parlons-en de Loyau, encore un apostat au Roi, et pour nous, un traître.

Une partie de la famille Loyau est installée à Réaumur : Louis Loyau, seigneur du Côteau ( né à Monsireigne le 8 juin 1744 ) se trouve être alors royaliste mais il bascule très vite du côté républicain. Docteur en médecine, demeurant à Pulteau, Louis Loyau est très tôt membre du Directoire de la Vendée, juge de paix du Conseil des Anciens et membre du Corps Législatif ( sous l'Empire, jusqu'en 1806 ; il fut conseiller de préfecture en 1816 ). En 1793, il faillit pourtant être fusillé par ordre du général Huchet et ne fut sauvé que parce que les soldats chargés de l'exécution, fatigués des précédentes fusillades, prétendirent n'avoir plus de cartouches et le laissèrent libre. Il se fixa sur sa terre de Pulteau, dont il avait fait bâtir la maison, et enseigna dans le Bocage les nouvelles méthodes de culture. Il épousa à la Haye en Hollande, le 31 janvier 1768, sa cousine germaine Catherine Loyau dame de la Baudonnière.

Domaine du Sr Loyau →



Son parent ( fils ? ) Jean-Louis Loyau, ( né à Monsireigne le 14 avril 1770, propriétaire à Pulteau ) fut blessé à la bataille de Luçon, le 14 août 1793, étant lieutenant d'une C<sup>o</sup> de patriotes de Mouchamps et de Chantonay. Il fut transporté à la Rochelle, où sa mère était réfugiée et s'y rétablit promptement. Il épousa Margerite-Angélique Besly.

la Brouardière, près de Bazoges →

En ce mois de Floréal ( avril 1799 ), un évènement dans la commune : « *enfin les troupes républicaines sont parties de Mouilleron* », s'exclame le commissaire Dupouët, mais cependant ce n'est pas encore la paix !

Et, pourtant, on parle, à nouveau, un peu partout, d'une reprise des combats : « *Paris, 11 nivôse, 7<sup>è</sup> année républicaine* » ( 31 déc. 1798 ).







← Propriété des frères Bégarry : la **Roche-Louerie** p.510

Les Députés du département de la Vendée au citoyen ministre de la sûreté générale : « *Nous sommes instruits, par notre correspondant, que les nommés Cérés et Forestier, chefs divisionnaires de l'armée des rebelles et émigrés, sont récemment arrivés d'Angleterre dans la Vendée, où ils ne prennent même pas la peine de se cacher ; que le trop célèbre Sapinaud, gendre de Charette, les frères Bégarry [*

*région de Mouilleron ], Lecouvreur [ ou Couvreur ], Rezeau, Caillaud [ de la Limouzinière ], qu'une fatale indulgence du gouvernement a fait sortir des prisons où ils étaient retenus par mesure de sûreté générale, redoublent d'efforts pour exciter de nouveaux soulèvements et que les bons citoyens sont dans des alarmes continuelles. Il est de mon devoir de vous instruire de ces faits et nous sommes persuadés que vous vous empresserez de prévenir de nouveaux malheurs, par une rigueur salutaire, que les circonstances actuelles où se trouve notre département rendent urgentes. Salut et Fraternité ! ».*

Contrairement à ce que beaucoup aurait pu croire, la guerre ne cessa pas complètement après la mort de Charette. L'occupation du pays par les républicains s'était renforcée et ceux-ci multipliaient en permanence les incidents et vexations. Le clergé reste encore persécuté. Ainsi, au sud du bourg de Chanzeaux, dans le ravin de Fruchaud, et plus exactement dans le *Pré de Fruchaud*, l'abbé Soyer continue de donner la communion clandestine aux enfants. Exaspérée par la situation, la Vendée a continué les hostilités faites de baroud et de razzia et bientôt, déjà l'été, c'est la reprise d'activité sourde.

**Autichamp** ( et ci-dessous ) →

Dès l'été ( 1799 ), des paysans s'arment, c'est l'insurrection sous l'élégant, courageux mais pondéré, *Monsieur* d'Autichamp ( Charles Marie qui s'était caché pour un temps ; il fut parmi les ouvriers de la dernière heure, ceux qui ont eu la plus grande part de la récompense ; fait sa soumission le 18 janvier 1800 ). Cette dernière convulsion de la Vendée, n'eut pas le temps d'atteindre la partie sud-ouest du pays où Amédée de Bégarry avait commandé ; d'ailleurs, ni lui, ni son frère Auguste, ni les frères Ussault, n'y prirent une part active et pas plus que M. de Chantreau lui-même, qu'un récent mariage avait pourtant rapproché du pays qui s'insurgea à cette époque. L'hostilité contre le régime va néanmoins croissant, et des bandes de chouans - nom que l'on donne dorénavant aux insurgés vendéens - qui opèrent désormais à la manière des bandes armées de la rive droite de la Loire. Des bandes d'insurgés sont signalées à la Flocellière ( 16 juin ), à Saint-Michel-Mont-Mercure et le surlendemain au Parc-Soubise tandis que des chouans, commandés par Bertrand de Saint-Hubert, ancien officier du prince de Talmont, vont occuper Tiffauges ( 5 juillet ) et les Herbiers ( 6 ). Le haut Bocage est en ébullition.



La loi des otages, votée le 12 juillet dans le but de mettre fin à l'agitation royaliste, est tellement odieuse dans son principe qu'elle catalyse les haines accumulées depuis trois ans. Le nouveau ministre de la Police [ Fouché ], la commente à l'attention des administrateurs de l'Ouest : « *Dans ce pays maudit, il n'y a, il ne peut y avoir, que des coupables. . . Vous devez employer, sans ménagements, la loi des otages ; elle vous permet d'emprisonner comme otages tous les suspects, aïeuls, pères, mères, frères ou sœurs des chouans [ nom nouveau des Vendéens ]. Elle autorise même à les fusiller, s'ils essaient d'avoir recours à la fuite. Cette loi est large, élargissez-la encore selon les besoins de la situation ».* Cette mesure déplait grandement et suscite un désir nouveau de révolte.



Les insurgés profitent du soutien populaire dont ils jouissent pour multiplier leurs actions : une bande met en fuite ( 30 juillet ), à la Bruffière, un détachement républicain, avant d'être dispersée par le général Travot à la Châtaigneraie. Le mardi 3 fructidor ( 20 août ), sur un ordre du comte d'Artois aux chefs de l'Ouest, ceux-ci doivent se concerter en vue d'une prise d'armes. Une bande, encore, traverse Saint-Michel-Mont-Mercure ( 20 août ), jour de marché, accroche les Bleus du poste de la Pommeraie-sur-Sèvre [ à quelques lieux ] et oblige les patriotes du Boupère à leur remettre leurs armes.

Le 19 vendémiaire an VIII ( 10 septembre 1799 ), des jeunes gens, des paysans, des jeunes nobles, aussi naturellement, voulaient partager encore



Ils avaient pour officiers d'anciens soldats de la *Grande Armée*, qui, après avoir servis sous Sapinaud ou sous Cathelineau ou la Rochejaquelein, racontaient dans les longues soirées de bivouac les exploits fabuleux dont ils se constituaient les rustiques historiens. Ces officiers voulaient montré également que « *trois ans de cruautés et de souffrances n'avaient pas épuisé leur courage* ». Ils étaient suivis avec enthousiasme par les jeunes gens car leurs paroles avaient du retentissement dans leurs cœurs. Les jeunes gens ne savaient-ils pas que l'honneur des familles, que la gloire de la Vendée, étaient confiés à leur garde ! Cette école de la foi monarchique, cette transmission de la fidélité aux principes de religion, d'ordre et de liberté, ne rencontraient partout que des cœurs dévoués. En face de la Révolution expirante, des désenchantements patriotiques, la Vendée, rebelle, militaire, s'offrait telle que 1793 l'avait vue : les hommes étaient changés : les âmes restaient sous la même inspiration. Tous ceux qui voulaient participer à cette reprise d'armes espéraient qu'elle amènerait d'heureux résultats. Un de ces chefs, un vénérable général rescapé de 93, s'empessa d'adresser aux autorités républicaines des sommations par lesquelles il leur enjoignait de ne plus se livrer, sous peine de terribles représailles, aux actes qui avaient souillé les guerres précédentes. Il écrit à la date du 12 octobre :



« *Nous nous levons parce que, à part les forfaits chaque jour commis par vos troupes, il nous répugne de voir la France tombée si bas dans les mains de ceux qui la gouvernent. Une révolution a été faite pour moraliser le pouvoir qui, disait-on, sous le bon roi Louis XVI, était devenu la proie des courtisans. Aujourd'hui, la Révolution a eu le temps de nous donner son dernier mot : ce dernier mot, c'est la honte. À Paris, on trafique de notre honneur national dans les orgies du Luxembourg. À Paris, les Conseils législatifs vendent au plus offrant leurs votes et leurs lois. Ils discutent pour se faire acheter, ils discutent pour se faire corrompre. Il n'y a rien de sérieux dans toutes ces comédies législatives ; rien de sérieux, excepté l'opprobre dont on abreuve le pays et l'argent qu'on lui arrache, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre. Nous avons eu le siècle des buveurs de sang et des parleurs ; nous sommes dans celui des marchands de consciences. L'épée seule doit dénouer ce nœud gordien que l'infamie a dressé. Nous la tirons, messieurs, des administrations départementales : nous la tirons pour nous protéger enfin*

*contre tant d'ignobles abus : nous la tirons pour qu'il ne soit pas dit que les*

← **Louis XVI et sa famille**

*Français ne se sont pas voilé la face en présence de tant de turpitudes ; nous la tirons pour rétablir Dieu sur ses autels, le roi sur son trône ; nous la tirons pour prouver qu'il y a encore des cœurs qui s'indignent de tout ce qui se fait. Depuis le jour où le grand Cathelineau courut aux armes jusqu'à celui qui nous éclaire, les provinces de l'Ouest ont été victimes de bien des attentats, elles ont beaucoup souffert et vous le savez aussi bien que nous, vous, qui les avez fait souffrir. Nous ne venons cependant pas, la vengeance au cœur, répéter d'anciennes récriminations, adresser de tristes reproches ou réveiller de cruels souvenirs. Ce qui est fait est fait ; nous ne l'acceptons pas, nous*

*l'oublions. Mais à partir d'aujourd'hui, nous demandons que la guerre soit humaine, qu'on épargne les êtres inoffensifs, les femmes, les vieillards et les enfants ; qu'on ne voie d'ennemis que sur les champs de bataille et que chaque parti soutienne son drapeau plutôt par son courage que par ses forfaits. L'armée qui m'a placé à sa tête se trouve jusqu'au dernier soldat dans ces dispositions. Je n'aurais pas de peine à l'y maintenir car cette armée croit en Dieu, en la vie éternelle, en la récompense des bons, en la punition des méchants et elle ne veut pas souiller le vieil étendard de la France ».*

Et ainsi se poursuit la déclaration : « *Nous vous faisons part de nos vœux [ entre autre de paix ] : mais si des passions féroces venaient encore comme autrefois exciter les révolutionnaires au meurtre et à l'incendie, nous ne croyons pas devoir vous cacher que nous saurions réprimer ces mauvaises actions et, qu'alors, usant du droit de représailles légitimes, nous frapperions ceux qui auraient frappé, ceux surtout qui en auraient donné l'ordre* ». Cette sommation sème le trouble dans plus d'une administration départementale [ comme à Mouilleron ].







Les chefs royalistes de l'Ouest se retrouvent ( 15-18 septembre ) au château de La Jonchère, près de Pouancé [ environ quelque deux cents généraux et officiers réunis ]. Tous sont favorables à la guerre et la tactique employée sera la « *course aux chefs-lieux* » en raison de la brièveté de l'action car les paysans ne seront disponibles qu'après les semailles d'automne, donc « *on marchera aux Bleus* » ( à partir du 25 octobre ).

Une nouvelle année, 1<sup>er</sup> vendémiaire AN VIII ( du 23 septembre 1799 à 1800 )

Des foyers de rébellion éclatent ( 17 octobre ) en Vendée insurgée et notamment sur les bords de Loire aussi. Ancenis est investit ; là comme en d'autres points, sous le coup de quelques succès, la rébellion force dans quelques villes les cantonnements républicains à évacuer le pays et à se cacher derrière leurs murailles crénelées. Les insurgés savent : « *qu'il faut intercepter les grandes routes, enlever les convois venant ravitailler les villes principales de ses cantonnements* ». Mais, il y a aussi d'anciens vaillants soldats-paysans, toujours révoltés, qui ne comprennent plus, qui crient à l'injustice, qui ont besoin de survivre et qui, hélas, ont gardé encore quelques habitudes de pillage et, surtout, qui ont conservé leurs armes et en font parfois hélas mauvais usage.

**Mouilleron-en-Pareds →**

Ainsi, des plaintes sont déjà formulées auprès des autorités républicaines : « *Mouilleron-en-Pareds, 25 Vendémiaire, An VIII - Courrier de Dupouët au Commissaire Départemental, à Fontenay - Citoyen. Vous avez eu connaissance que les Brigands s'étaient portés, la veille, au matin dans la commune de Mouilleron, où ils ont commis des vols, effets [ vêtements ] et chevaux ; qu'ils avaient été atteints par un détachement des habitants de Mouilleron, de la brigade de gendarmerie et de la troupe cantonnée à la Caillère [ proche de 7 à 8 km ] . . . J'ai appris, que les habitants de ces environs rapportent, qu'on avait trouvé quatre de ces scélérats morts, au lieu de deux, outre les blessés. . . Certains renseignements me donnent à penser que ces brigands reviendront à la charge. Malheureusement, les paysans ne viennent point nous avertir quand ils s'arrêtent dans un endroit ou qu'ils les voient passer . . . Si, il y avait un peu plus de collaboration de la part de la population, nous en viendrions sûrement à bout ! Il me faudrait, ici, de plus, un détachement de troupes composé de 12 hommes, réunis aux habitants patriotiques, je ferais faire des patrouilles la nuit surtout, pour arrêter ou déjouer les complots de ces brigands et maintenir la tranquillité dans cette contrée.*

*Salut et Fraternité - signé : Dupouët ».*

← Pierre Constant de Suzannet

← Pierre Constant de Suzannet

Fin octobre, c'est le début du soulèvement ; cette prise d'armes commença exactement le 25 octobre mais elle ne fit pas long feu.

M. de Suzannet était une des têtes principales de ce soulèvement ; après avoir partagé les derniers efforts de Charette, le comte de Suzannet était sorti de France, puis il était rentré en Vendée avec le titre de maréchal de camp que lui avait accordé [ le futur roi ] Louis XVIII, avec mission de prendre le commandement de la nouvelle insurrection qui se préparait en Vendée mais plus exactement dans la *Basse Vendée* et le pays de Retz. Il écrit à cette date à son ami intime M. Grelier du Fougeroux, un ancien officier au régiment de cavalerie Royal-Pologne, qu'avait commandé feu le marquis de La Rochejaquelein et dans lequel se trouvait M. de Suzannet : « *le 27 octobre 1799 - À Monsieur le chef de la division de Vieilleville - Je reçois à l'instant ta lettre, mon bon ami ; mets toute l'activité qu'il sera possible pour être prêt : tu as plus de quarante-huit heures ; avec de l'énergie et du courage, nous*



*prendrons des armes. Je serais pourtant désolé qu'on n'ait pu t'envoyer les fusils dont tu as besoin. Fais ton rassemblement vers les neuf heures du soir, ou plus tôt, s'il est possible ; envoie Poisson [ surnom ] chez la Jeunesse [ surnom ], le jour indiqué, il aura un guide pour te conduire où nous réunir tous. Adieu, mon cher ; je suis, en attendant le plaisir de te voir, ton sincère ami - signé : Constant de Suzannet » [ natif de Chavagnes-en-*





Pauline Louise Gabrille Deshayes  
chevalier de la Légion d'honneur  
de l'Empire de France  
de la République  
de l'Empire de France  
de l'Empire de France  
de l'Empire de France  
de l'Empire de France  
de l'Empire de France  
de l'Empire de France  
de l'Empire de France  
de l'Empire de France

Paillers, paroisse située en-dessous de Montaigu, il fut p.513  
parmi les ouvriers de la dernière heure, s'insurgea jusqu'en 1815  
et fut de ceux qui ont eu la plus grande part de la récompense ].  
D'autres chefs de division reçurent le même style  
d'instructions.

← **Signatures** : Suzannet, Royrand, . . .

En Brumaire, à Mouilleron, les choses ne vont  
pas mieux, constate Dupouët ( 30 octobre 1799 ) : « Des  
gens de Mouilleron, partis en vendanges à Pouzauges  
et qui rentraient dans la nuit du 7 au 8, rapportent les  
nouvelles les plus alarmantes. N'ont-ils pas entendu  
dire par une certaine femme Orion, de la Flocellière,  
employée à ces mêmes vendanges, qui le tenait de son  
mari, que 1.500 « brigands » menaçaient la Flocellière

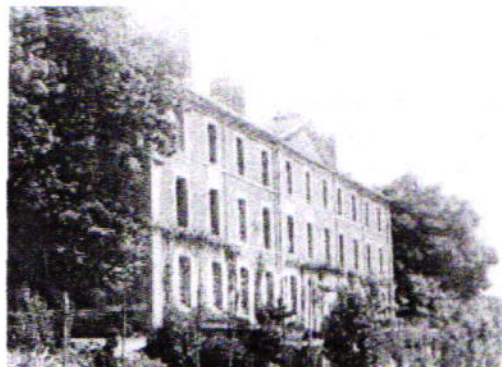
et qu'ils attaquaient bientôt Pouzauges. Sur cette nouvelle effrayante - continue Dupouët - les patriotes de  
Mouilleron, ont, aussitôt, pris les armes, ont entraîné les patriotes des bourgades voisines, et sont montés en  
bon ordre à Pouzauges. Ils y ont trouvé la population consternée et réfugiée dans l'église s'attendant au pire !  
Pendant ce temps, un certain nombre d'habitants de Mouilleron, guère plus rassurés, faisaient leurs paquets  
et évacuaient tout ce qu'ils pouvaient en direction de Fontenay ! Or, en fait de « brigands », pas un ne parut à  
Pouzauges. Pas un, même, ne montra le nez à la Flocellière ! Ce n'était là qu'un faux « bruit » mis aux  
champs par les malveillants et que nos vendangeurs « cancaniers » avaient colportés ! On devine, après cela,  
la tête de nos braves patriotes rentrant chez eux. Si ces scélérats continuent à jeter ainsi l'effroi dans le pays -  
gémît encore Dupouët - ils s'en rendront maîtres sans coup férir ! ».

Pourtant, c'est une cuisante défaite, que vont subir les  
« Scélérats », comme les nomme Dupouët.

En Haute Vendée, à Nueil-sous-les-Aubiers, le 2 novembre,  
l'armée de d'Autichamp attaqua une compagnie d'une centaine  
d'hommes commandée par le capitaine Lavigne. Les Républicains  
parvinrent néanmoins à s'échapper et se réfugièrent dans l'église des  
Aubiers ( Nueil-sous-les-Aubiers ). Le lendemain, le général Simon  
Dufresse en poste à Bressuire apprit que la compagnie du capitaine  
Lavigne était assiégée aux Aubiers par plusieurs milliers de  
Vendéens. Dufresse rassembla alors 600 hommes et se porta à leur  
secours.

← **St-Sauveur à Mouilleron**

Quelques heures plus tard, au pont de Nueil-sous-les-Aubiers,  
les Républicains entrèrent en contact avec les forces vendéennes, 2  
000 dont 200 cavaliers qui gardaient le pont. La position fut enlevée à  
la baïonnette par les Républicains, quelques vendéens se réfugièrent  
dans le cimetière de Nueil où ils furent tués jusqu'au dernier. Le 4  
novembre, à l'aube, les Républicains entrèrent dans la dite commune.  
Dufresse, ayant reçu en renfort 100 soldats en provenance de  
Châtillon-sur-Sèvre, divisa sa troupe en 3 colonnes et lança l'attaque



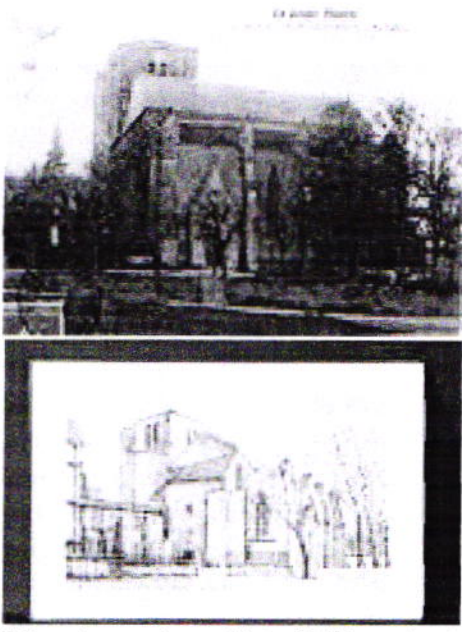
St-Sauveur-Mouilleron en Poitou  
L'église et son annexe

sur plusieurs points, tandis que depuis l'église, les hommes du capitaine Lavigne, à la vue des renforts,  
tentaient une sortie. Peu aguerris et mal équipés, les vendéens paniquèrent et prirent la fuite. Les Républicains  
se lancèrent à leur poursuite et tuèrent un grand nombre de Vendéens avant que ces derniers ne parviennent à  
se réfugier dans les bois. Les pertes étaient écrasantes, 500 Vendéens étaient morts contre 30 Républicains et 1  
500 étaient blessés ( Autichamp fera sa soumission en janvier ).

Dans les premiers jours de novembre et après les faux bruits qui ont circulés ( 30 octobre dernier ), engageant  
certains patriotes de Mouilleron à fuir vers Fontenay, tandis que d'autres partirent nombreux , pour rien, à  
Pouzauges, Dupouët est quelque peu confus. La déconvenue du Commissaire va-t-elle le guérir de sa phobie  
inconsidérée des « Brigands » et de cette psychose d'attaques perpétuelles de la part des « scélérats » ?

Pas du tout ! « Huit jours après ( 6 novembre 1799 ), à nouveau, des bruits circulent à Mouilleron, comme  
quoi 800 suspects s'agitent aux Epresses ou à Monsireigne, car, l'on ne sait au juste ! , et dit-on, ils vont  
monter vers Pouzauges. Dupouët n'hésite pas une seconde : Jeanneau, le juge de Paix, Barrion greffier (





officier de santé et prédécesseur de Dupouët ), *Bodin assesseur, ont beau p.514 lui recommander d'attendre, il n'en a cure ! Il menace de les dénoncer, et avec 32 braves, vole au secours de la ville menacée. Comme précédemment, il trouve tout le monde aux abois, la population dans l'église, la troupe sur pied ! Ainsi, jusqu'au lendemain, où l'on s'aperçoit que l'on a été, une fois de plus, victime de « bobards » lancés par les ennemis. Certains ne vont pas rire de leur retour tout penaud ! Et, pourtant, que diable ! notre commissaire ne rêve pas : l'homme trouvé à Pouzauges baignant dans son sang, le bœuf trouvé à la Flocellière égorgé dans un champ, l'Arbre de la Liberté de Monsireigne trouvé coupé un beau matin. Cela ne s'est pas fait tout seul ! ».*

C'est encore un coup des **Rousseau**, maugrée Dupouet.

← Eglise de **Mouilleron**

Mais, il rajuste son jugement et finalement admet: « évidemment, toute cette effervescence provient de gens ralliés et soumis en apparence à la République mais dont les sentiments restent douteux ». Puis, il prévient ses supérieurs qu'il enverra, sous peu, aux Administrations du

Département une liste d'éléments dangereux : « Citoyens, je vous signale plusieurs ex-chefs de chouans dont les intentions et les démarches me paraissent suspectes ! ».

Constant De **Suzannet** ( et ci-dessous ) →

En cette même période ( 7 novembre ), Suzannet écrit encore à Grelier : « À M. Grellier, chef de division, en son quartier général de Vieillevigne - Je viens de parler à MM. Stauge et Vicendière, chefs de division de l'armée d'Autichamp : ils ont quitté le général [ Charles de Beaumont, comte d'Autichamp, né 8 août 1770 au château d'Angers, et surnommé Autichampet ; il fut l'aide de camp de Bonchamps, et le dernier généralissime bien qu'il n'a occupé pendant la grande guerre, qu'un rang très secondaire, sous Bonchamps et Stofflet. Blessé au Mans, il trouva le moyen de s'abriter sous l'uniforme d'un régiment de cavalerie républicaine : il y passa presque toute l'année 1794, puis rentra en Vendée, peu avant la pacification de la Jaunais dont l'armée d'Anjou garda cette pacification jusqu'à la fin de 1795. Ce ne fut qu'après la mort de Stofflet [ 5 ventôse an IV = 15 février 1796 ], qu'il se trouva à la tête des débris de son armée. Deux mois après, tout était fini - arrêté ( mai ? ), se soumet 24 juin 96 ; il est à nouveau à la prise d'armes de 1799 et fut parmi les ouvriers de la dernière heure, ceux qui ont eu la plus grande part de la récompense ], le mardi, 5 novembre. Il y eu un petit combat aux Aubiers ; mais ça n'a rien été. C'est une affaire d'avant-garde. M. d'Autichamp avait plus de 8. 000 hommes et les a envoyés reposer quelques jours. M. de Grignon [ fils du ci-devant feu seigneur de Pouzauges, qui avait rejoint Charette le 30 sept 95, et qui fut porteur d'un message du Comte d'Artois, alors à l'île d'Yeu, qui ne débarquera pas d'ailleurs, abandonnant Charette ] était avec lui à la tête de 1. 600 hommes. M. de la Roche-Saint-André [ Marquis de La Roche Saint-André, de la Grassière, ; il avait pris la Roche-sur-Yon. Il participe à la bataille de la Flocellière, l'affaire de Chambretaud dite aussi « affaire des Epresses » ] qui était venu auprès de Tiffauges avec 400 hommes, n'avait pas rejoint le général. Ces Messieurs veulent mener l'affaire grand train ». D'Autichamp eut, à la fin tout de même, sous ses ordres, un corps de 6.000 hommes, avec lequel pourtant il se fit battre aux Aubiers par un corps dix fois moindre [ 3 novembre ]. S'il avait eu les soldats de la première heure, il eût écrasé les ennemis républicains.



Coup d'Etat du **18 Brumaire** →

Mais voici qu'une nouvelle effarante parvient. On apprend qu'un coup d'État a renversé le Directoire, le 18 Brumaire an VIII ( 9 novembre ), suivi le 19 par l'institution d'un Consulat ayant à sa tête : Bonaparte, Sieyès, Ducos ( 3 consuls ). Lorsque la nouvelle du coup d'État est connue dans l'Ouest, à la mi-novembre, la grande majorité des paysans décident de rester dans leurs foyers : pourquoi combattre un général auréolé de ses victoires et à qui l'on prête l'intention de restaurer la monarchie ! Et, puis, on espère que la sagesse de Bonaparte ramèneront progressivement le calme.



← Les trois **Consuls** : Ducos, Bonaparte, Sieyès





Le 20 Brumaire An VIII ( 12 novembre ), Dupouët, commissaire à Mouilleron, a enfin dressé sa liste d'éléments dangereux et qu'il fait parvenir à ses supérieurs : « Mouilleron-en-Pareds, le 20 Brumaire, An VIII, Dupouët au commissaire Départemental à Fontenay - Citoyen, Je m'empresse de répondre à votre circulaire du 16 que je viens de recevoir et vous marquer que les ex-chefs de Chouans et autres individus dont les intentions m'ont paru et me paraissent encore dangereuses de même que leurs démarches sont les dénommés dont les noms et où ils demeurent, suivent :

Commune de Mouilleron :

Jacques Rousseau, cordier, cavalier de rebelles, habitant le bourg ;  
Guitton, père, maquignon,            item            item  
Guitton, fils,                                    item            item

Guitton, fils,

Touraine, tixerand, au bourg ( 5 rue de l'Hérault ), très satisfait de ce qui se passe.

Moizand, jardinier,    item

Rousseau aîné [ Pierre ° 1767 ], maçon, à la Sauvagère, commandant et égorgueur.

Rousseau cadet [ Jean ° 1768 ], maçon, au Beugnon-des-Trois-Fontaines, commune de Saint-Maurice-le-Girard, se tenant le plus souvent à la Croix-Renard en celle de Mouilleron, commandant et égorgueur. Je ne saurais trop vous recommander des mesures promptes et efficaces vis à vis de ces individus propres à prendre parti dans la rébellion, spécialement les nommés : Belin, ex-feudiste de la Mothe pour lequel je vous ai donné déjà des renseignements, les deux frères Rousseau, les deux frères Dubé, les trois frères Guibert, les deux Biraud, Bréchetière et Joseph Granger. Une fois ces individus enlevés du canton, la tranquillité y sera assurée et ôtera de grands moyens aux autres d'y propager la guerre civile. Je compte sur votre sollicitude à cet égard. - signé : Dupouët ».

Préfet sous le Consulat →

Dupouët rajoute un post-scriptum à propos de Simon Pierre Belin, du village de la Mothe-en-Tillay : « Cet individu est un étranger ( d'une autre région de France ) venu depuis longtemps dans le pays pour s'occuper en qualité de feudiste ( chargé du recensement des fiefs ) des affaires de M. Henri-Polycarpe Texier de Saint-Germain ( noble, de la paroisse de St-Germain-l'Aiguiller ). La Révolution étant survenue, Belin suivit son maître dans l'émigration. Puis, la Guerre de Vendée ayant éclaté, il laissa son maître en Allemagne pour venir prendre un commandement dans la partie de Pouzauges. La guerre achevée, Belin s'est soumis en apparence aux Lois de la République. Mais, il ne cesse de créer des ennuis aux Administrations de ce canton ! C'est lui qui est à l'origine de tous les faux bruits qui y circulent. Si les impôts rentrent mal, c'est à cause de lui ! Les domestiques du château ( de la Mothe, dont il s'est rendu acquéreur ) et les fermiers des environs ne jurent que par lui. Si, il y avait un nouveau soulèvement, il en prendrait la tête certainement. Je suis passé plusieurs fois à la Mothe pour le voir et essayait de le raisonner, mais, chaque fois, l'on m'assure qu'il est sorti en campagne ! ».



Dupouët, grandement vexé par l'attitude de Belin à son égard, peste : « Qui nous délivrera de cet être malfaisant ! ».

Pour nous, Belin, se l'a joue au grand seigneur. C'est un opportuniste, un affairiste et un « traficalou ». Nous, les **Rousseau**, nous détestons ce genre d'individu qui fait plus de tort que de bien à notre cause !

Mais peut-on imaginer le pays sans éléments dangereux ? Aucun problème de fond n'a été encore réglé en 1799. Le pays est dans un état lamentable. On oublie pas ainsi tous les malheurs passés : la « première guerre de 1793 », les colonnes infernales de 94, puis le sursaut désespéré de la « seconde guerre de Vendée » de l'été 95 au printemps 96. Ces éléments dangereux ne sont pourtant que des paysans, des ouvriers las des injustices, las de la misère qui règne alors. . . mais aussi des fuyards surtout, qui ne se nourrissent bien souvent que de fruits sauvages, de braconnages . . . et qui peu à peu ressortent de leurs cachettes.

Suzannet ( qui a été blessé dans une escarmouche ) écrit encore à Jean Grelier :







« Ce vendredi 15 novembre 1799 - J'apprends avec grand plaisir de p.516  
tes nouvelles, mon bon ami ; je ne savais ce que tu étais devenu. Ma blessure  
va beaucoup mieux, dans une quinzaine, je crois que je serai à même de  
suivre les opérations ; en attendant, réunis-toi aux divisions de Legé, du Luc,  
des Sables. Je t'envoie cent écus. J'attends sous peu des fonds. Jusqu'à ce  
que je sois à même d'aller, je désire que tu te charges du commandement de  
toutes les divisions. En conséquence, je t'envoie un ordre à cet effet : tu en  
feras usage, si tu le crois utile ; mais ménage bien l'amour-propre de tout le  
monde, et fais en sorte que la plus grande union règne parmi les chefs,  
officiers, soldats. Si tu peux te maintenir dans le bas [ de la Vendée ], fais-le ;  
parcours avec ton monde les différentes divisions, fais arranger les poudres [ à  
fusil et autres ] avariées, procure-toi aussi de l'argent des fermes des biens  
nationaux [ en général achetées par des patriotes, qu'il était fréquent de rançonner ou tout

simplement de dévaliser ], enfin, mon bon ami, je te laisse libre de faire ce que tu croiras le plus utile au bien du  
parti. Grignon a battu ces jours derniers les républicains à Sonloir [ ? ], j'ignore encore les détails de ce  
combat ; mais je sais qu'on en est venu à la baïonnette, et que les bleus ont eu une bonne déroute ;  
d'Autichamp a dû faire son rassemblement. J'avais avant-hier avec moi deux de ses officiers qui ont été le  
rejoindre, tout va bien sur l'autre rive de la Loire. Nort ( Nort-sur-Erdre ), où il y avait douze cents bleus, a été  
pris de vive force ; Desole [ un chef de division ] a pris la Ferté-Bernard, la garnison a capitulé et s'est engagée  
à ne porter les armes d'un an contre les royalistes. Georges [ Cadoudal, chef des chouans ] a eu aussi du succès  
dans le Morbihan : nous recevrons sous peu les secours que nous attendons, ainsi il faut toujours nous mettre  
en mesure. Si par des circonstances que je ne puis prévoir, tu étais dans l'impossibilité de résister dans le bas  
[ de la Vendée ], rassemble alors ton monde, et rapproche-toi de l'Anjou, avec les gens des différentes divisions  
qui voudront suivre. Il faut toujours autant que possible avoir un corps suffisant pour résister aux colonnes  
qui parcourent le pays. Tâche d'avoir des relations avec Bascher, il doit, sous peu, avoir des poudres  
disponibles. Je regrette bien que ma blessure m'empêche de pouvoir te joindre de suite, le pays de Retz  
pourrait t'offrir des ressources en hommes et en blé ; enfin vois par toi-même, car il est difficile de pouvoir  
juger d'aussi loin. Adieu, mon cher ami ; mille amitiés à nos amis communs et crois-moi pour la vie ton  
sincère ami. - signé : C. de Suzannet » - PS : « Les républicains n'ont, jusqu'à présent, que des colonnes de  
deux à trois cents hommes, ils maîtrisent tout le pays avec si peu de monde. La Roche [ La Roche-Saint-André ]  
avait dissous son rassemblement, après l'affaire des Aubiers, il suit la même  
marche que l'Anjou ». Après le coup d'État, et l'espoir que certains mettent en  
Bonaparte, les irréductibles ne peuvent compter que sur eux-mêmes.

Le marquis de Grignon, ancien seigneur de Pouzauges, n'a pas vraiment  
baisser la garde ; à la tête de deux ou trois cents « chouans » [ rebelles ], il est  
accroché à la Flocellière ( 13 novembre 1799 ) dans l'affaire de Chambretau [ entre les  
Herbiers et Mortagne ; il avait été parmi les premiers insurgés du coin ] par le général Travot :  
l'échauffourée se solde par une vingtaine de morts de part et d'autre, dont celle du  
ci-devant marquis de Grignon, ci-devant seigneur de Pouzauges ( près de St-Mesmin ),  
mais simple seigneur campagnard, tombé en protégeant la fuite de ses hommes.  
Pourtant, étaient présents à ses côtés le marquis de La Roche Saint-André, de la  
Grassière, . . . D'autres rapportent : qu'une troupe de 900 Vendéens, commandée  
par le marquis de Grignon qui venait de succéder à Charles de Sapinaud de La Rairie, à la tête de l'Armée  
catholique et royale du centre, se présente à La Flocellière que venait de quitter le général Jean-Pierre Travot.  
Le lendemain des troupes républicaines venues de Pouzauges et de La Châtaigneraie se lancent à l'attaque des  
Vendéens. Néanmoins ces derniers parviennent à se replier après avoir tué 40  
hommes aux républicains.



Après la mi-novembre, en Brumaire, les « Brigands » font encore parler d'eux,  
s'indigne Dupouët : « une horde de bandits qui s'était fait la main aux Redoux ( Chavagnes-les-Redoux )  
survient au Petit Beugnon ( hameau où se tient le notaire Friot ), de St-Germain-l'Aiguillier dans la nuit du 28 au 29 ( 20 novembre ) et tente d'enfoncer la porte  
des citoyens Angevin. Ceux-ci, une fois de plus, crient à la force pour appeler du  
secours. Finalement les scélérats en question se retirent mais en passant à St-Germain-l'Aiguillier, ils coupent l'Arbre de la Liberté. En Frimaire, une autre bande,  
ou la même, sème la terreur à Prévicaud, en St-Sulpice, vole et maltraite cruellement



En Nivôse, Dupouët envoie son compte-rendu : « *Continuellement, la paix est troublée par les Chouans* ( maintenant, il nous appelle « chouan », certes nous avons combattus parfois à leurs côtés mais nous ne sommes pas des chouans ) *dans notre canton et les environs. Ces deux dernières nuits du 14 au 15 ( 6 janvier 1800 ) et du 15 au 16, ils sont allés dans tous les villages entourant Mouilleron. Ces voleurs y ont bien enlevés 15 à 16 chevaux et fustigé plusieurs habitants pour avoir leurs armes. Pour les effrayer, ils poussaient des cris épouvantables et tiraient des coups de fusil. Nous n'avons pas fait moins de quatre patrouilles. Nous redoutons des incursions jusque dans le bourg* ».

Lithographie du XIXe siècle représentant un chouan →

C'est vrai que ce n'était plus les mêmes combattants que ceux de 1793. Cette Vendée, notre Vendée, à nous, les **Rousseau**, avait perdu son caractère primitif et bien que les chefs, qui avaient organisée les dernières actions, avaient trouvé, encore çà et là, des dévouements chez les paysans, ils ont surtout recruté des « *batailleurs* » qui avaient pris goût à la vie aventureuse de la guerre. Au lieu de paroisses avec leurs capitaines, ils ont eut, sous leurs ordres, des compagnies avec des cadres ; au lieu de mouvements spontanés où les soldats entraînent des chefs, ils ont eu des plans réguliers. C'était la vie militaire, ce n'était plus l'action enthousiaste des armées de Cathelineau ou de Lescure. Il faut dire aussi que le pays était dépeuplé : la plupart des paroisses avaient perdu les trois quarts de leurs hommes valides. Il fallait qu'il y eut encore un reste puissant d'énergie et de dévouement, pour qu'on ait pu, à cette époque, rassembler une sorte d'armée capable encore de vaincre. Ce n'était plus le cas ; cette épopée était vouée à l'échec. C'est là qu'on vit les « *Ouvriers de la dernière heure* » et ce seront eux qui auront la plus grande part de la récompense.

Bonaparte, après son coup d'état du 18 brumaire [ 9 novembre 1799 ], a très vite compris, avec son sens aigu de la politique, les raisons de l'escalade qui a conduit la Vendée en rébellion, mais surtout qui a été réduite à l'état de cendres. . . Il essaiera de réparer ce qui était réparable, punira ceux qui commirent des crimes de **génocide** et il accorde l'amnistie ( 28 novembre ) à tous les insurgés qui déposeront les armes dans les dix jours, « *offre qui ne recueille que peu d'écho* » ! Alors il décide de rétablir la liberté de religion en Vendée comprenant bien que cette atteinte à leur foi, à leurs prêtres, était la cause principale de ce nouveau soulèvement, qui le gêne dans ses mouvements politiques et ses conquêtes.

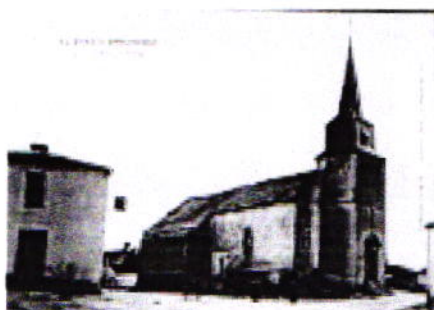
C'est à ce moment-là, fin novembre 1799, que Bonaparte obtiendra la soumission des chefs chouans ( bretons ). Déjà, ( 24 novembre ), il y avait eu suspension d'armes et un commencement de négociations qui amenèrent la pacification. Les derniers groupes de rebelles se regroupent ( 7 décembre ) et établissent des camps à Belleville, à l'initiative de Suzannet, aux Lucs et à Saint-Amand-sur-Sèvre. Pour narguer encore davantage les républicains, une bande de quatre cents chouans occupe Coëx ( 7 décembre ) et une autre, sous les ordres de Rezeau, s'empare ( le 10 ) de Bournezeau, à une vingtaine de kilomètres à l'est de La Roche-sur-Yon.

← Eglise de Coëx

Quelques jours plus tard ( 19 décembre ), pourtant, M. de Suzannet, depuis Pouancé, envoie encore des ordres à son ami Grellier : « *À Monsieur Grellier du Fougeroux, à Legé - AU NOM DU ROY - Pouancé, 19 décembre 1799 - J'autorise M. Grellier, chef de Division, à donner des ordres à toutes les divisions qui sont sur ses cadres. Il est en conséquence ordonné à tous les chefs de division, officiers et soldats, de lui obéir sur ce qu'il leur demandera pour le service du Roy. - signé : C. de Suzannet, commandant en chef dans la Vendée* ».

← Eglise de Bournezeau

Comme prévu, Bonaparte accorde l'amnistie aux insurgés qui déposeront les armes. Bientôt, les bandes se dispersent, tous les habitants peuvent et veulent vivre au grand jour ! Quelques jours plus tard, le sort de « *cette reprise d'arme de 1799* » est en train de finir de se jouer ( 29 décembre ) ; il semble même que l'on en soit déjà depuis peu aux négociations ainsi







que le signale, toujours par écrit, Suzannet à son ami Grelier :  
« Montjean, 29 décembre 1799 - J'allais te rejoindre, mon cher Grellier, mais je suis retenu encore pour cinq ou six jours. M. de la Roche te dira où en sont nos affaires. Nos principales demandes paraissent accordées. On les a envoyé à Paris. Je t'expliquerai les espérances que nous pouvons avoir. J'écris à Rezeau, Caillaud, Saint-Pal [ Joseph Claude Léon de Saignard de Saint-Pal, noble et petit chef de la basse Vendée, ou plus exactement de la « Vendée maritime » ; il avait, avec ses gars du Tablier, pris la Roche-sur-Yon le 14 mars 93 ], Verrin, Verpreux, Couvreur, Bascher, Domec. Tu leur feras sûrement passer les articles de la suspension et je leur promets de ne point négliger l'organisation, etc., etc. signé : C. de Suzannet ».

← Saint-Paul-en-Pareds : l'église, et ci-dessous château du Bois-Rousseau

Les hostilités n'étaient pas vraiment terminées, mais une trêve a été instaurée comme le signale un autre chef de division : « Leger, 4 janvier 1800 - Quartier général de l'armée des Mécontents - Je viens de recevoir votre lettre.

La prolongation de la trêve que vous m'annoncez me donnera le temps de faire des dispositions ultérieures dont nous avons lieu d'espérer les plus heureux effets, etc. - signé : Le Verrier de Beaumanoir, chef de Division ».

Suzannet écrit ( 5 janvier ) encore à son ami Grelier : « Je t'ai déjà écrit, mon cher Grellier ; je me rendrai à Saint-Denys [ Saint-Denis-la-Chevasse ] pour t'y attendre mardi. Je suis obligé de partir mercredi, pour avoir une entrevue avec le général Hédauville [ Hédouville, celui-la même qui signa l'armistice le 24 novembre avec d'Autichamp, à Angrie, près de Candé ]. Notre sort sera définitivement arrêté ; nous saurons s'il nous faudra faire la

guerre ».

Le 16 Nivose An VIII ( 6 janvier ), « Ah . ! . . ces chouans de malheur ! », se récrie Dupouët, commissaire à Moulleron : « Moulleron-en-Pareds, le 16 Nivose, An VIII, Dupouët au commissaire Départemental à Fontenay - Citoyen, La tranquillité est continuellement troublée par les Chouans ou plutôt par les voleurs dans notre canton et ses environs. Ces deux dernières nuits, ils sont allés dans tous les villages qui entourent la commune de Moulleron où ils ont enlevé 15 à 16 chevaux, maltraité et garrotté plusieurs habitants pour avoir leurs armes. La nuit entière, ils ont tiré plusieurs coups de fusil, en poussant des cris épouvantables, ce qui nous a obligés, malgré notre petit nombre d'habitants, de monter la garde et de faire des patrouilles ; n'ayant rien découvert, les habitants se sont tenus dans deux maisons qui se répondent pour repousser l'ennemi . . . Le 2 [ 23 décembre 1799 ] de ce mois, un citoyen absolument paisible et père de famille, au village de Pareds [ Saint-Paul-en-Pareds ], a été assassiné par une bande de scélérats, qui ne se contentèrent pas de ce meurtre. - signé : Dupouët ».

Le lavoir de Moulleron →

Le samedi 28 nivôse ( 18 janvier ), Constant de Susannet et d'Autichamp déposent définitivement les armes lors d'une réunion des chefs royalistes de l'Ouest à Montfaucon et s'ensuit la signature de la paix.

Bonaparte, conscient de l'état de la Vendée, après avoir promulgué l'amnistie, prend des mesures immédiates puis d'autres complémentaires et à long terme : les arriérés d'impôt sont réduits ou remis pour les non-solvables ; des indemnités sont versées aux blessés, des bureaux de bienfaisances sont créés pour aider les plus démunis, ainsi que des hospices et des écoles, mais était-ce bien suffisant pour apaiser et surtout relever la Vendée ?



← Le presbytere du Petit-Luc

Et, surtout, dans les mois qui suivent, il a compris vite que les mesures annoncées devaient être mises en application rapidement ; il fait livrer du matériel agricole, principalement des fourches, des binettes, des pioches . . . Et, le plus important, des semis mais surtout des plants pour les vergers, des noyers ainsi que des plants pour le reboisement des forêts. Il met également l'administration à contribution par l'obligation pour les





communes de loger ( création des presbytères qui deviennent des propriétés p.519 communales ) les prêtres, démunis de leur « Cure » par la Révolution, et il invite aussi les maires à participer aux frais du culte.

← Assiette du **serment** : « Je jure de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution »

A la suite de l'annonce de toutes ces mesures, Suzannet écrit ( 20 janvier ), aussi, à Le Verrier de Beaumanoir, autre chef de Division : « 20 janvier 1800 - Les officiers de l'armée d'Anjou s'étant réunis ont décidé que, dans les circonstances actuelles, ils ne peuvent faire la guerre. J'ai conséquemment, hier, réuni les différents chefs de division et officiers de l'armée du Bas-Poitou et pays de Rhetz. Sentant que c'était moins aux intérêts des habitants et à celui du pays, ils ont pris la même

détermination. En conséquence, M. Grellier, vu les différents arrêtés, a engagé les chasseurs et volontaires de sa division à rentrer chez eux. Les habitants cacheront leurs armes [ comme le feront les frères Rousseau ], les prêtres rentreront dans leur paroisse sans être assujettis à aucun serment. Fait au quartier général, le 20 janvier 1800 - signé : Constant de Suzannet ».

Puis, à nouveau, Suzannet écrit ( 27 janvier ) encore à son ami Grelier : « Je t'envoie, mon cher Grellier, copie de la lettre de Monsieur de la Roche [ La Roche-Saint-André ]. M. de Châtillon a fait la paix. On me mande de Nantes, que Bourmont en a fait autant. Les troupes marchent toutes sur Georges [ Cadoudal, chef des chouans bretons ] qui a eu tous les secours. Ceux qu'on nous envoyait étaient dérisoires : il n'y avait pas trois milliers de poudre. Les fonds ont été tous débarqués à Georges : ainsi il ne doit pas en manquer. Je t'engage à venir me rejoindre. - PS - On ne demandera pas le serment aux prêtres ». Cette affaire du serment pour les prêtres est vraiment un point crucial pour les ci-devant insurgés.



Cette guerre qui ne dura, finalement, guère qu'un peu plus de deux mois et dont l'étendue fut beaucoup plus considérable sur la rive droite de la Loire et en Bretagne, dont l'importance militaire et surtout ses résultats sur les champs de bataille furent fort limités, fut positive au point de vue politique puisqu'elle hâta la pacification mais surtout le rétablissement complet du culte. Bonaparte était pressé de mettre fin à un état insurrectionnel, qui gênait ses projets.

← Demoiselle de la noblesse

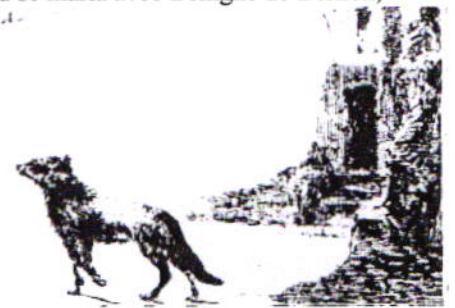
À partir de cette pacification, comme de nombreux chefs ainsi que des soldats-paysans, Amédée de Béjarry se retira dans la vie de famille et épousa Marie-Henriette d'Aubenton tandis que bientôt, il vit se réunir autour de lui, dans son château dévasté de la Roche-Louherie, toute sa fratrie [ ses sœurs : Agathe, Sophie et Antoinette laquelle reçut au partage, dans son lot, le château de famille mais qu'elle échangea contre le lot d'Amédée ; Benjamin, son frère, rentré de l'émigration prit plus tard pour épouse Cécile de Suyrot ; Auguste épousa Suzanne de Fay, Armand se maria avec Bénigne de Bernon, Gaspard, mécontent de voir la Roche-Louherie lui échapper par voie de sort, se sépara pour toujours de sa famille ]. Amédée se mit à faire de

l'agriculture dans un pays où, depuis quelques temps, les landes et les ajoncs s'étendaient à perte de vue ; où le bétail manquaient complètement et où les loups venaient parfois enlever une poule ou un pain dans des chambres [ grandes pièces ] dont les portes ne pouvaient résister à leurs attaques.

Le pain manquait partout et pourtant la récolte des grains, de l'été passé, a été bonne ou presque normale.

← Le Bourgeois

Fin Pluviose ( janvier 1800 ), Dupouët, bourgeois, notaire et commissaire à la République, n'est pas satisfait du tout « car la sarabande continue ! » écrit-il : « Tous les jours les Brigands commettent de nouvelles atrocités. Hier, sur les huit heures, un groupe de ces coquins s'est présenté à la Goisnière ( à 1 km de la Sauvagère ), commune de Moulleron, où se trouvent plusieurs feux. Ils ont frappé à plusieurs portes sans parvenir à les ouvrir. En se retirant, ils ont tiré 3 ou 4 coups de feu face de la maison des Villeneuve qui sont bordiers et patriotes. Ils ont percé la porte mais sans atteindre





personne. L'un de ces patriotes a été militaire. Il était armé d'un bon fusil. Il a réussi par sa bonne conduite, à faire prendre la fuite à ces scélérats. Tous ces gens-là sont bien décidés à se défendre ».

Le notaire →

Quelques jours plus tard, Dupouët exulte : « Je vous signale que la Garde Nationale de Mouilleron vient de capturer deux **monstres** - mentionne-t-il aux autorités de Fontenay - des **bandits qui ont fait beaucoup de mal, les deux frères Rousseau** ( natifs ) de la Sauvagère. Hélas, tandis que l'un d'eux, en voulant se sauver, se faisait tuer, l'autre a réussi à se faufiler. L'on recherche activement le lieu où il se cache ! ».

Dupouët, de rajouter, je vous adresse plus amples détails sur cette affaire, ultérieurement !

Le 7 pluviôse An VIII ( 26 janvier ), les deux frères **Rousseau** sont arrêtés : l'ainé **Pierre** [ né 1767 ] et époux de Marie Moizière, demeurant à la *Croix-Renard*, de la commune de Mouilleron, et le cadet, **Jean**, époux de Catherine Fievet, demeurant au *Beugnon-des-Trois-Fontaines*, commune de Saint-Maurice-le-Girard, « *brigand, commandant et égorgueur, n'est pas aussi scélérat que son frère* » du Couteau ».

← **Garde nationale**

Quelques jours après leur arrestation, le commissaire Dupouët, de Mouilleron, pourtant, « *augure mal de l'avenir* » et il adresse ses craintes au Commissaire départemental à Fontenay ( A.D.V. Série L

correspondance entre Dupouët et le commissaire du District de Fontenay-le-Comte ) : « *Mouilleron-en-Pareds, 21 Pluviôse, An VIII ( 10 février ), Citoyen, L'esprit public s'est corrompu dans ces derniers moments de troubles et le fanatisme a repris de l'ascendant dans le canton. . . Je crois devoir observer que la Garde Nationale de Mouilleron en rentrant dans ses foyers a fait la capture de deux monstres qui ont fait tout le mal dans la commune, les frères Rousseau, que l'un a été tué en voulant se rebeller contre le détachement qui les escortait pour aller dans l'endroit où ils avaient dit avoir des armes ; l'autre s'est évadé de la maison où il avait été déposé après avoir tiré un coup de feu dans l'action qui l'engagea et à laquelle il donna lieu. On est à la recherche du lieu de sa retraite* ».

Moi, **Jean Rousseau**, de la *Sauvagère*, je dis que mon frère **Pierre l'ainé** ( ° 1767 ), qui n'avait que 33 ans, et qui s'est défendu jusqu'au bout, a été tout de même, lâchement abattu. Il était compréhensible qu'il tenterait de s'échapper. Il était certain, qu'en fin de compte, il ne dirait pas où étaient ses armes et tenterait une diversion. Il laisse une femme, Marie Moizière, et des enfants.

Et, mon autre frère, **Jean le cadet** ( ° 1768 ), qu'il surnomme « *égorgueur de profession* » mais aussi « *du Couteau* », père de famille, lui aussi, est maintenant en fuite et obligé de se cacher changeant perpétuellement de lieux de retraite. Dorénavant, il ne pouvait compter que sur des amis sûrs et il lui en reste très peu !

Ce n'est point moi, Jean Rousseau, qui peu l'accueillir en notre borderie de la *Sauvagère* ! Bien qu'ayant arrêté, depuis quelques temps déjà, de répondre aux appels des chefs insurgés, je suis perpétuellement surveillé et ne manquerait point d'être dénoncé !

← **Beugnon-des-Trois-Fontaines**

À la merci permanente d'une dénonciation, mon frère voltige, çà et là, d'un refuge à un autre, d'un village à un autre ; il se tient plus particulièrement sur Saint-





Maurice-le-Girard et Saint-Sulpice-en-Pareds mais aussi sur Mouilleron et parcourt les autres paroisses p.521 environnantes : Bazoges, Thouarsais-Bouldroux, la Caillère, Cheffois, Saint-Germain-l'Aiguiller, Tallud-Sainte-Gemme, Monsireigne, Chavagnes-les-Redoux, La Meilleraie-Tillay, . .

carte du Canton →



Le 7 ventose An VIII ( 26 février ), « le calme ne va-t-il pas revenir », se récrie Dupouët, commissaire à Mouilleron, dans l'un de ses compte-rendu : « *Mouilleron-en-Pareds, le 7 Ventose, An VIII, Dupouët au commissaire Départemental à Fontenay - Citoyen, Pour remplir le vœu de votre circulaire du 29 nivose [ 19 janvier précédent ], je vais vous donner l'état des habitants qui ont pris part aux derniers troubles et qui, en conséquence de l'amnistie sont rentrés dans leurs foyers, ceci, suivant les communes concernées : Mouilleron : 6 individus, 4 sont rentrés, un autre tué ( Rousseau ), un autre blessé s'est sauvé ( c'est le nommé Rousseau ) - Saint-Germain [ Saint-Germain-l'Aiguiller ] : on en connaît point dans cette commune - Tillay [ La Meilleraie-Tillay ] : 6 individus, 5 sont rentrés ; on croit que le jardinier de la Motte n'en est pas. - Monsireigne : 25 individus, tous sont rentrés avec leurs armes - Chavagnes [ Chavagnes-les-Redoux ] : 2, rentrés. Dans les autres communes on en connaît pas. Tant qu'aux armes, il n'y a qu'un habitant de la commune de Mouilleron qui m'a donné un fusil que j'ai remis au commandant de la troupe républicaine du cantonnement. Les autres, particulièrement de Monsireigne, sont restés munis chacun d'un fusil. - signé : Dupouët ».*

← Mois de Ventose

← Mois de Ventose

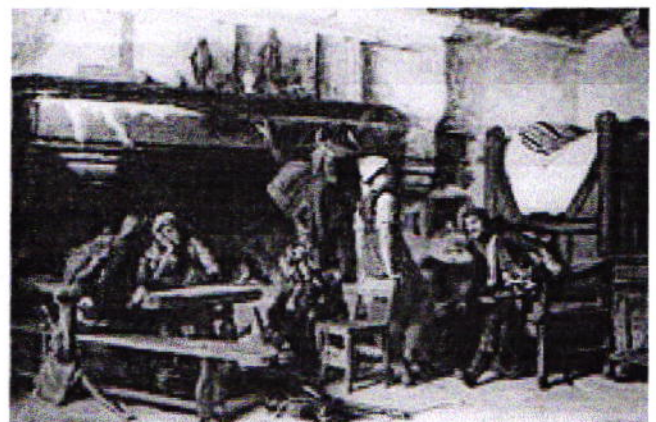
Quelques jours plus tard, Dupouët adresse encore un autre compte-rendu, un peu plus optimiste, revient sur les derniers événements mais surtout il annonce une nouvelle qui le satisfait énormément : « *Mouilleron-en-Pareds, Ventose, An VIII : le calme renaît cependant ; malgré tout, il y a toujours des vols et quelques apparitions de bandits. Dans une sortie, la garde nationale de Mouilleron s'est emparée de deux d'entre eux : les frères Rousseau . . dont l'un fut tué, alors qu'il se révoltait contre ceux qui l'emmenaient et l'autre s'évada de la maison dans laquelle il était détenu. la proclamation de l'amnistie produit un excellent résultat. Les révoltés s'empressent de rentrer dans leurs foyers. La tranquillité s'établit et le culte se célèbre librement . . ( N'y aurait-il point un*

*lien entre ceci et cela . ? . ) . . Cependant les armes ne rentrent pas. Les soldats commettent des vols et des rapines. Dans une patrouille, le second frère Rousseau arrêté, est tué. Sa mort est considérée comme le gage de la tranquillité et de la sécurité du pays. - signé : Dupouët ».*

Mon frère, **Jean le cadet**, est aux abois. L'étau se resserre. Il lui reste peu d'amis fiables. Maître Pierre Sarrazin, bordier au moulin des Bourracheries est parmi ceux-ci. Jean le cadet, le connaît bien et se considère apparenté à celui-ci.

En effet, moi, **Jean Rousseau**, l'aîné, j'avais épousé ( 1785 ), Madeleine, la fille de Maître Sarrazin. Hélas, cette dernière est décédée l'année suivante mais cela n'a pas abrégé les relations serrées qui existaient entre nos deux familles. Bien au contraire !

De plus, Maître Sarrazin, qui comme beaucoup de meunier sert d'agent de liaison, a pris une part active dans la rébellion. Son moulin, qui fait également cabaret ( ci-contre : un cabaret ou estaminet plus vulgairement appelé « bouchon » où l'on sert un peu de fricot mais surtout des chopines ), sert de lieu de rendez-vous et dans un cabaret on apprend beaucoup de nouvelles. De plus, son cabaret est isolé et très éloigné du centre de la commune. Il se trouve en limite de la commune de Bazoges, que sépare un chemin haut qui longe le bois des Bourracheries [ bois tout en longueur qui fait bien un kilomètre ; il se termine à Maingot, moulin et métairie qui se trouve en





ruines des murs du cabaret des **Bourracheries** →

De l'autre côté de ce bois très pentu et couvert de châtaigniers, se trouve un chemin bas qui conduit au hameau de la *Sauvagère*, perché lui, de l'autre côté, sur la hauteur, à 100 mètres à vol d'oiseaux et où demeure l'aîné des **Rousseau**, Jean ( mon ancêtre direct ), qui d'ailleurs porte le même prénom que son frère.

Entre, le moulin « cabaret des *Bourracheries* » et le hameau de la *Sauvagère*, coule la petite rivière du *Loing* [ rivière des Loups ], qui a cette saison de l'année, est bien pleine. Il y a bien une planche pour la franchir lorsque le gué est impraticable mais son accès n'est pas commode pour une troupe armée.



← carte de Cassini ( 1750 )

Jean **Rousseau**, le cadet, se sait surveiller mais il vient régulièrement aux nouvelles chez Maître Sarrazin où, dans ce lieu sûr, il peut aussi se restaurer et boire un pichet de piquette.

Ce soir là, du 15 ventose An VIII [ 5 mars 1800 ], la troupe soldatesque se met en route. Elle aurait pu arriver en coupant au plus court passant par la *Babinière*, la *Goinière*, la *Sauvagère*, notre hameau, empruntant le « *chemin bas* », très crotté.

Mais, immanquablement, ce « *scélérat de Rousseau* » eut été prévenu par ceux de la *Sauvagère* qui n'aurait pas manqué de « *chouanner* » pour annoncer la présence de la colonne.

Et puis, ce trajet n'est pas commode car les chemins, à cette période de l'année, sont boueux. La troupe fait donc le grand tour : passant par la « *grand route* », à la *Grange des Reclus*, elle arrive au carrefour de la *Croix-Renard*, puis prend à droite en direction de Thouarsais jusqu'au moulin *Maingot* et, suivant la rivière, elle se dirige, par le « *chemin haut* », vers les *Bourracheries*.



← le chemin bas des **Bourracheries** ( au fond, tout en haut, la *Sauvagère* )

Là, sur la droite, et contournant le hameau de *Maingot*, se trouve un chemin creux en bordure du bois des *Bourracheries* et qui rejoint également la *Sauvagère* ; sur son côté droit, un peu plus bas, coule la rivière du *Loing* qui par endroit déborde à ce moment-là. Il reste quelques centaines de mètres à franchir pour arriver au cabaret où l'on doit appréhender ce « *scélérat de Rousseau* » et un dernier virage qui masque l'arrivée de la troupe qui se fait le plus silencieuse possible : « *sur les dix heures du soir, le détachement arrive sur les lieux* » et les cerne.

Un bruit insolite alerte les occupants du cabaret tandis que de grands coups sont donnés dans la porte. Trop tard pour fuir par devant, alors **Jean Rousseau**, sans son arme, se faufile dans la souillarde où trône une large cheminée, éteinte ce jour-là, et qui débouche sur le toit, lequel, se trouve adossé au coteau. Il emprunte ce passage relativement étroit pourtant, se dégage hors du conduit et prend pied sur le toit. Il ne lui reste qu'à le franchir, escalader le bois en coteau et rattraper le chemin haut des

*Bourracheries* . . . Les soldats, aux aguets devant et autour de la maison, l'aperçoivent sur le toit ; faisant feu à volonté, ils l'abattent. Son corps est descendu et transporté on ne sait où !

le chemin haut des **Bourracheries** ( à droite le bois ) →

Puis, la troupe se rend chez sa femme *Catherine Fievet*, qui est seule avec ses enfants, afin d'y récupérer éventuellement d'autres armes.





Mais, qui a donc prévenu le commandant de la place de la présence aux *Bourracheries* de **Jean Rousseau**, le cadet, aussi dit « du Couteau » ou « brigand, égorgueur de profession mais aussi scélérat de profession » [ insurgé, rebelle de condition ] ? En tous cas, certainement pas Maître Sarrazin.



Voici, d'abord les faits narrés, dans un premier jet, par le commissaire Dupouët : « J'ai appris que le nommé **Jean Rousseau**, surnommé « Du Couteau », scélérat de profession, qui avait été blessé dernièrement dans une affaire ( à la Flocellière - 13 novembre 1799 - dans l'affaire de Chambreaud dite aussi « affaire des Epesses [ entre les Herbiers et Mortagne ] ; l'échauffourée se solde, par une vingtaine de morts de part et d'autre, dont celle du ci-devant marquis de Grignon, ci-devant seigneur de Pouzauges ( près de St-Mesmin ), tombé en protégeant la fuite de ses hommes, mais aussi on compta quelques blessés ), se retirait de nuit, sur les communes de St-Maurice et de St-Sulpice. Or, la nuit dernière ( 5 mars 1800 ), un détachement a surpris, à dix heures du soir, ce mauvais sujet dans le cabaret tenu par Sarrazin, près du bois des Bourracheries. Rousseau a bien essayé de s'enfuir par le toit de la maison mais, notre détachement a tiré sur lui et l'a tué. On est allé chez sa femme pour savoir où était ses armes. Celle-ci a livré un fusil lequel a été remis au Commandant ainsi qu'un canon de fusil de chasse trouvé chez le nommé Sarrazin. Tout notre détachement s'est bien comporté dans la circonstance. La disparition des deux frères Rousseau, qui étaient les principaux moteurs des troubles, nous fait espérer la tranquillité dans la contrée ».

Dès le lendemain, un autre procès-verbal est dressé et ce compte-rendu est adressé [ 6 mars ] au Commissaire départemental : « Un gage pour la paix ! », s'exclame Dupouët, commissaire à Mouilleron :

« Mouilleron-en-Pareds, 16 Ventose, An VIII, Dupouët au commissaire Départemental à Fontenay - Citoyen, J'instruis que le nommé Jean Rousseau, surnommé « du Couteau », scélérat de profession, qui avait été blessé dans une action à laquelle il donna lieu le 7 pluviôse dernier ( 26 janvier 1800, lors de l'arrestation de l'autre frère Rousseau qui fut tué ) à Mouilleron et qui se

retirait, la nuit, sur la commune de Maurice-le-Girard et de Saint-Sulpice ( sic ), dans des villages confins de celle de Mouilleron. J'invitai le commandant de la troupe de ce lieu d'y faire faire des patrouilles. Plusieurs avaient été faites sans produire d'effet. Mais, la nuit dernière, un détachement composé de militaires et de plusieurs citoyens de cette commune, a rencontré, à dix heures du soir, ce mauvais sujet dans la maison du nommé ( sic ) Sarrazin tenant cabaret près du Bois des Bourracheries, à l'extrémité de la commune de Mouilleron, qui, ayant voulu se sauver en passant par le toit de cette maison, a été tiré par le détachement qui l'a tué. On est allé, ensuite, chez sa femme [ au Beugnon-des-Trois-Fontaines ] pour savoir où était ses armes. Elle a déclaré un fusil d'amonition, qu'on a pris dans le lieu par elle indiqué, lequel a été remis par le détachement au commandant avec un fusil de chasse qui s'est trouvé chez le dit Sarrazin. Tout ce qui composait le détachement s'est bien comporté. Cet évènement et la mort de l'autre frère Rousseau nous font espérer pour toujours la paix dans cette commune. Ces misérables étaient les moteurs principaux des troubles du pays et des maux que la commune a éprouvés et ils éloignaient les étrangers de voyager. - signé : Dupouët ».

ruines du cabaret ( ci-dessus pilier du hangar ) coteau des **Bourracheries** →

En fait, à la nuit tombée, le détachement des







gardes nationales, ayant pris la grande route pour arriver dans ce coin reculé p.524 de la commune de Mouilleron, arrive devant la maison de Sarrazin et cerne sa maison. Le bruit a alerté ses occupants. Mon frère, **Jean le cadet**, ne peut point sortir par la porte, unique, de devant, il se retire dans la souillarde attenante qui n'est autre qu'un fournil avec un four et une cheminée. Une fois, tous les quinze jours environ, on y cuit le pain. Pour cela, on allume la cheminée, on démarre de belles braises que l'on dépose ensuite dans le four avec des fagots. Mais, ce jour-là n'était pas le jour de la cuisson du pain. Jean se hisse dans le conduit, qui aboutit au toit lequel s'accote le long du coteau. Il ne lui reste plus, alors, qu'à franchir quelques mètres sur le toit puis le coteau et rattraper le « *chemin haut* » des Bourracheries. Il eut été sauvé !

← Fournil ( et ci-dessous ) ruines du moulin des Bourracheries



Mon frère, **Jean le cadet**, avait seulement 32 ans. Il laisse une veuve et des enfants. Moi, **Jean Rousseau**, l'aîné, je plains mes deux belles-sœurs qui se retrouvent seules pour élever leurs enfants !

Je pleure la mort de mes deux frères ! Je pleure la mort de tous nos héros disparus il y a déjà bien longtemps : Cathelineau, De Royrand, Lescure, Bonchamps, La Rochejaquelein, D'Elbée, Stofflet, Charette, et tant d'autres plus humbles ou aussi pauvres mais courageux que mes deux frères. Tous, ils ont donné leur vie sans regret pour la cause, pour « *Notre Cause* », qui fut la nôtre aussi, à nous, les « *quatre*

*frères Rousseau* », qui sommes traités par certains de « *Brigands, Scélérats, égorgeurs* » !

Autrefois, le commissaire Barrion ( remplacé par Dupouët ) se lamentait sans arrêt à cause de nous et il disait à juste titre : « *Depuis des années, ces « brigands » suivaient les armées vendéennes, ne manquant aucun combat !* ».

ruines des Bourracheries ( à droite le coteau et le bois ) →

Dupouët jubile maintenant. En sa correspondance, il affecte de voir surtout dans la disparition de « *mauvais sujets* », comme les **Rousseau**, le gage de la pacification du pays. Cependant, le calme, qui gagne alors nos campagnes, ne s'explique-t-il pas davantage par d'autres motifs sur lesquels le commissaire insiste moins, et pour cause !

Eh, ! oui, si nos populations, un peu partout, déposent, alors, les armes qu'elles détenaient depuis la guerre de Vendée ( mars 1793 ), c'est que le motif qui le leur avait fait prendre, est sauf ! Camouflés depuis trois ans, les prêtres sont à nouveau revenus. Incidemment, Dupouët le confesse « *ce qui apaise les gens dans ce canton, c'est que le Culte Catholique à repris à Monsireigne et à Chavagnes* ». Aveu héroïque, de la part d'un homme qui



s'essayait, depuis des années, à instaurer chez nous une pacification purement civile et qui doit reconnaître que la pacification civile n'a lieu qu'avec la pacification religieuse, celle-ci demeurant à la base de tout !

← Les « **Brigands** », nos héros

Naturellement, il en gémit : « *Le fanatisme n'est pas mort !* ». Mais que s'est-il donc passé pour que l'atmosphère ait ainsi varié ? Tout simplement ceci : le 18 Brumaire, par son « *Coup d'Etat* », Bonaparte a pris le pouvoir. L'un de ses premiers soins a été, en attendant le Concordat, de publier un Edit de Tolérance. La Révolution est terminée !



1790 Louis XIV  
épouse Marie  
de Médicis

1789 REVOLUTION

1830 2<sup>me</sup> Revolution  
Louis Philippe 1<sup>er</sup>

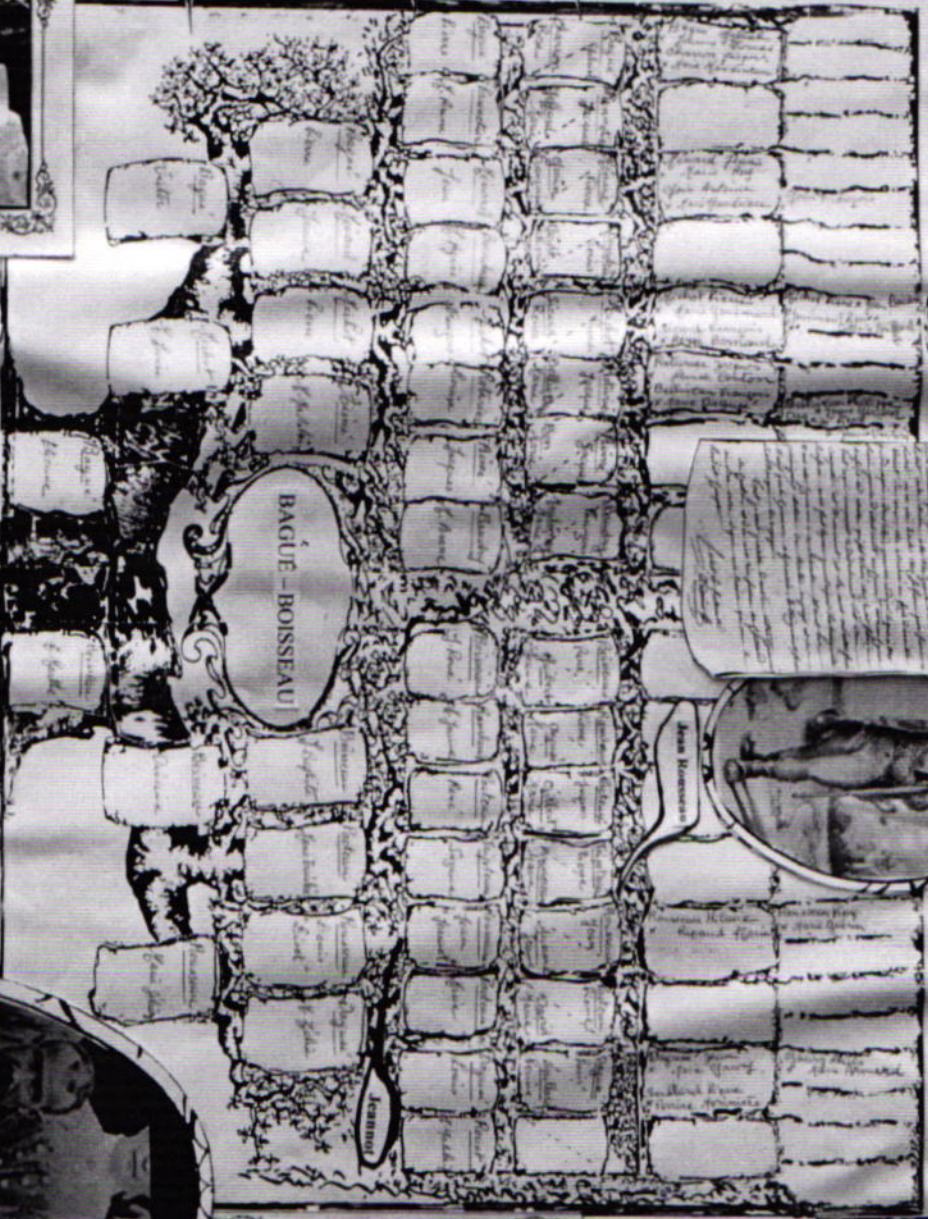
1865 III<sup>eme</sup> République



Monsieur Michel  
1853



Madame Beaumont  
1865



BAGUE-BOISSEAU

Handwritten text in a scroll-like format, likely a family record or historical document.



Jeanne Beaumont

Madame Beaumont  
1865

**JEANNE BEAUMONT**  
1797 à 1865  
Comtesse et Espagnole  
Brilliant et Scélérat  
Participa aux guerres de Vendée de  
1792 et à la guillotine le 10 août  
1800. A la suite de son mariage avec  
le Comte Beaumont en 1800, elle  
en 1796, mais il ne survécut qu'à  
peu de jours, en 1801, elle se  
remaria avec le Comte de  
Beaumont en 1801.



Madame Beaumont  
1865

Beaumont Marie  
1870

Duport M. Zélie  
1835



**Jeanne**  
ne en 1797 aux Beaumonts  
pauvre de Vendée en 1793  
En janvier 1794, lors du passage des  
Cahouans hollandais, il a été caché dans  
une « cage creusée » dans l'écurie  
des chaumières par son père qui venait  
d'être tué dans la nuit. À cause de cela le  
drame n'a pu être évité par les Beaumonts  
qui ont été exécutés. C'est par son  
épouse, comme on le voit sur  
le portrait ci-dessus.







## Biographie et généalogie des descendants Rousseau Dernière Partie : de 1800 à 2010



Rousseau Jean "Brigand"



X Jeanne Mussaud

Rousseau Jean "Jeannot"

X Marie Pacteau

Rousseau Louis "Liset"

X Dagusé Zélie

Rousseau Marie

X Boisseau Onésime

Boisseau Marie Marthe

X Bagué Etienne

Bagué Susanne

X Raimond Raymond

Raimond Marie - Line

acquéreurs de biens d'Église, ces inébranlables forment ce qu'on appelle la *Petite Église*, schismatique, et se trouvent majoritairement, en Vendée militaire, dans les cantons du Bressuirais mais peu en Vendée proprement dite ; à Pissotte ( près de Mervent ), notamment.

Tout à fait symboliquement, c'est à l'abbé Bernier ( Etienne Jean, fils d'Etienne Branchu, dit Bernier, abbé. [ Né 31 octobre 1762 à Daon, près Château-Gontier ]. Stofflet s'était attaché l'abbé. Malheureusement, Stofflet était peu lettré et de bonne heure, l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud d'Angers, qu'il avait pris comme secrétaire, s'empara de sa confiance et en abusa. Ambitieux, intrigant, d'une valeur morale douteuse, cet abbé fut trop souvent la cause des discordes qui s'élevèrent entre Stofflet et les autres chefs, particulièrement Charette ), que Napoléon a confié la délicate mission de négocier le Concordat qui, a clos la question religieuse, une des causes de l'insurrection vendéenne.

← Napoléon Bonaparte

Napoléon avait très bien analysé les événements tragiques et fratricides de la guerre civile dite « Guerre de Vendée » : « *Il manqua toujours un prince à la tête de la cause vendéenne. Si toutes les forces avaient marché ensemble, s'en était fait de la République. Rien n'eût arrêté la marche triomphante des armées royales. Le drapeau blanc eut flotté sur les tours de Notre Dame avant qu'il eut été possible aux armées du Rhin d'accourir au secours de leur gouvernement* ». Dans la paix retrouvée, les Vendéens ont alors

bénéficié de primes pour reconstruire le pays [ on comprend de la sorte le peu d'empressement à se soulever en 1815, lors du retour de l'Empereur ].

l'abbé Bernier →

Mais le Concordat causa la division des Bocains, . . . tous ces gens qui avaient







partagé les mêmes souffrances, subit les mêmes pertes : p.526  
 fermes incendiées, bois et futaies brûlées . . . n'adhèrent point d'emblée au Concordat qui n'avait pas véritablement rétabli la paix religieuse ; l'Église était toujours désorganisée ; beaucoup de prêtres parmi les assermentés, sans arrêt menacés de démission, sont devenus dépendants du nouveau système, ce qu'ils étaient déjà et l'on continua de leur faire prêter serment, parfois même contre leur gré [ jusqu'en avril 1803 ]. Il s'en suivit une grande défection. Les « vieux réfractaires de 1793 », les « insoumis » furent traités comme des hors-la-loi et certains furent même encore emprisonnés tandis que d'autres, qui résistèrent à ce Concordat, se retirèrent tout bonnement dans la clandestinité jusqu'à la fin de leur vie. Il s'ensuivit une grande pénurie de prêtres et, certains officiaient plusieurs paroisses à la fois tandis que d'autres communes n'avaient pas du tout de desservant, la municipalité en place étant dans l'incapacité de pouvoir assumer leur salaires, leurs hébergements . . .

← Bonaparte premier Consul

Un certain désordre régnait encore et beaucoup avaient compris que dans la réalité, c'était encore une manœuvre de Bonaparte : sous son influence, le Pape Pie VII, par ce traité, rendait l'Église de France plus républicaine que royaliste. Tous ces gens qui se sacrifièrent pour sauvegarder leur foi après la Constitution civile du clergé ( 1792 ), se trouvèrent de nouveau partager par les conventions du Concordat, se désolidarisèrent pour certains, et ils adhérèrent à une nouvelle scission : la « Petite Église ». Ces prêtres réfractaires aux nouvelles mesures du Concordat, et leurs fidèles toujours attachés à la vraie église catholique, sont alors, et, le seront longtemps, considérés comme des schismatiques.



← la Sauvagère

Moi, **Jean Rousseau**, je n'ai pu assister au remariage de ma belle-sœur, Catherine Fievet, la veuve de mon frère **Jean, le cadet** ( décédé, abattu par la garde nationale, le 5 mars 1800 ). Cela a eu lieu à St-Maurice, le 30 germinal an 9 ( 2 avril 1801 ), elle a pris pour époux Jean Millet, 46 ans environ [ né 1745 à Mouilleron, fils de feu Louis et Jeanne Barbotin décédée à Saint-Maurice ] ; il était veuf de Françoise Biraud, et bordier au Beugnon-des-Trois-Fontaines, de Saint-Maurice-le-Girard. Ils étaient voisins puisque c'est là qu'elle demeurait avec ses enfants. Plut au ciel qu'il puisse être un bon beau-père

pour les enfants de mon frère.

Revoici une nouvelle année : 1<sup>er</sup> vendémiaire **AN X** ( du 23 septembre 1801 à 1802 )

Moi, **Jean Rousseau**, en juillet ( 1802 ), j'ai perdu ma fille Louise qui avait un peu plus de deux ans.

Le Concordat rétablit officiellement en effet la paix religieuse et, le « jour de Pâques 1802, les cloches des églises annoncèrent en définitive le retour au culte et le triomphe des nombreux vaincus morts pour la paix : Charette, Stofflet et les autres sans oublier les milliers et milliers d'anonymes ».

La même année, Bonaparte devient consul à vie et bientôt . . . Il ne tarde pas à se faire sacrer empereur . . . La levée des troupes pour ses conquêtes est vue d'un mauvais œil . . . cela, prive les familles des jeunes bras vigoureux de leurs fils qui s'en vont et bien souvent ne reviennent pas de ces pays lointains.

Napoléon →

Encore une année nouvelle : 1<sup>er</sup> vendémiaire **AN XI** ( du 23 septembre 1802 à 1803 ).

Moi, **Jean Rousseau**, le 6 mars ( 1803 ), ma femme Jeanne, m'a donné le bonheur d'avoir encore un fils que l'on a nommé **Jean** ( marié en 1825 avec Françoise Huguet ) mais que l'on appelle *Louis*, en souvenir de notre regretté jeune Roi, Louis XVII, décédé ( au Temple ) il y a déjà quelques années.

Pour pouvoir durer, le régime doit reposer sur un État solide et structuré dans lequel les citoyens ont confiance. La justice est un des piliers du nouvel État qui devient de plus en plus autoritaire. Le Consulat ne remet cependant pas en cause







l'égalité de tous devant la justice, qui est rendue au nom du peuple. Le Premier Consul, Napoléon, comprend très vite que la religion est considérée comme un élément de stabilisation de la société, un ciment social. De suite, il s'occupe de la pacification religieuse. Après le Concordat, Napoléon réinstalle une chapelle aux Tuileries et assiste à la messe tous les dimanches. Depuis 1802, il renforce encore plus cette identification avec les rois d'Ancien régime. Il voyage dans les provinces ce qui rappelle le cérémoniel des visites royales d'Ancien régime. p.527

Voici l'an nouveau républicain : 1<sup>er</sup> vendémiaire **AN XII** ( du 24 septembre 1803 à 1804 )

Les choses religieuses s'améliorent. On sait combien la religion était persécutée depuis la Révolution. Toutes les églises étaient fermées ou servaient de magasins pour mettre du foin ou des denrées. On y donnait parfois des fêtes sacrilèges, des bals, des concerts. On sait aussi combien les bons catholiques souffraient de ne pouvoir pratiquer publiquement leur religion ! Et voilà qu'à Mouilleron ( et partout ailleurs ), en 1803, les cloches se remettent à sonner : son étrange pour les jeunes enfants car depuis dix ans elles avaient été interdites, brisées, fondues pour la plupart . . . À Mouilleron, après la tourmente, il en restait trois.

Une nouvelle année : 1<sup>er</sup> vendémiaire **AN XIII** ( du 23 septembre 1804 à 1805 )



Cette année-là, pour la première fois depuis la Révolution, nous sommes en paix avec toute l'Europe. La joie est grande en France. On admire le Premier Consul qui a fait de si grandes et de si belles choses. De plus, doucement, il relève l'état de la France qui était catastrophique : l'anarchie administrative régnait, les impôts n'arrivaient pas jusqu'aux caisses de l'Etat, le brigandage s'était développé, les routes étaient défoncées, les régions dévastées à cause de la guerre, le commerce était au plus mal, l'industrie ruinée, le chômage avait fait une percée, le prix du pain était beaucoup trop élevé pour les classes modestes, les hôpitaux en délabrement, . . .

#### ← Magistrat

Mais tout n'est pas positif, loin s'en faut : l'égalité proclamée dans le Code civil n'est pas respectée : la femme dépend de son mari ; les patrons ont un très grand pouvoir sur les ouvriers, la création du *livret ouvrier*, les réduisant à être des quasi-serfs, est mal acceptée !

C'est aussi cette année-là ( 1804 ), qu'il ordonne la création de la ville neuve de La Roche-sur-Yon.

« Napoléon - Vendée », la Roche-sur-Yon →

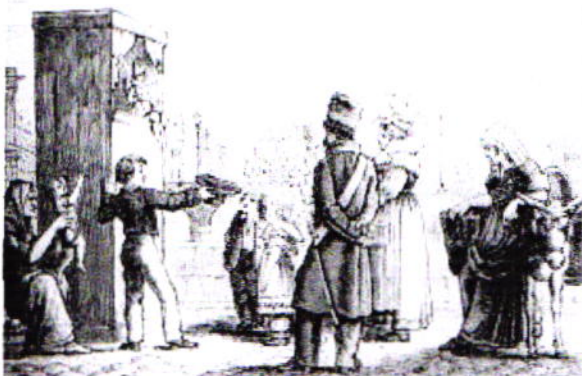
En obtenant la confiance des bourgeois ( grâce à la vente des biens nationaux, à la paix maritime et continentale, à la création d'une noblesse méritocratique... ), grâce au prestige de premières grandes victoires ( Marengo 1800 ), à la bonne résolution d'endiguer les crises ( disette et chômage en 1802 ), Napoléon obtient le soutien populaire et s'affranchit peu à peu du processus révolutionnaire qui ne lui est plus nécessaire. Au fil des années, alors que sa popularité ne va cesser de croître, il va monter en puissance et s'éloigner de la République. Il est essentiellement l'auteur d'une période de pacification et de stabilisation de la France, après la décennie révolutionnaire.



Encore une année : 1<sup>er</sup> vendémiaire **AN XIV** ( du 23 septembre 1805 ).

#### ← Femme et jeune enfant « mendiant »

Moi, Jean Rousseau, je reconnais que Napoléon Bonaparte entreprend beaucoup pour réparer, surtout, ici en Vendée dont, entre autre ( 1802 ) : la création et la multiplication des écoles primaires. Mes fils pourront apprendre à écrire et à lire ( ses quatre fils vivants : Pierre, Jean, Jean Louis et Jean, sauront signer parfaitement bien ; voir plus loin leurs signatures ). Ici, à la *Sauvagère*, grâce à notre petite borderie, nous mangeons à peu près à notre faim ce qui ne n'est pas le cas pour tout le monde. On rencontre encore beaucoup de mendiants !





← Toilette à la mode sous le **Consulat**

Les riches, et il y en a encore bien sûr, mangent bien, s'habillent « *dernier cri* », et se divertissent !



*La Circassienne favorite*

On apprend que le calendrier actuel va disparaître. Enfin, nous commencerons l'année, comme autrefois, sitôt Noël passé.

La Révolution ayant fait de la France un État civil (début en 1792), ce calendrier avait pour but d'effacer de la mémoire des Français le calendrier grégorien, étroitement lié au Christianisme, en s'appuyant sur le système décimal. Le 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805) Napoléon abrogea le calendrier républicain qui laissa place au vieux calendrier grégorien (1 janvier 1806) ; même après le rétablissement définitif du calendrier grégorien, certains militants d'extrême-gauche ont continué d'utiliser le calendrier révolutionnaire, au moins en double.

**calendrier républicain** →



Dans cette même année (1806), par contre, les Vendéens sont très choqués : le 15 août, fête de la Vierge, appelée « *l'Assomption* », est supprimée et remplacée par la

Saint-Napoléon.

On imagine l'état d'esprit de nos récalcitrants vieux « *brigands* ».



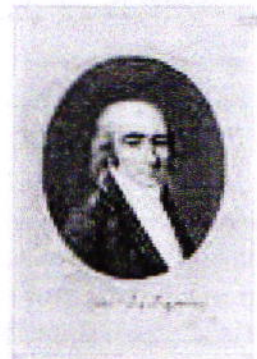
Cette fête remontait à l'époque du roi Louis Le Treizième (1637), qui désirant un héritier consacra la France à la Vierge Marie et demanda à ses sujets de faire tous les 15 août une procession dans chaque paroisse afin d'avoir un fils. Comme Louis XIV naît l'année suivante, la fête célébrée par l'heureux père et roi prend une importance particulière en France.

Deux ans plus tard (1808), Napoléon effectue un voyage en Vendée. Il veut voir comment avancent les travaux de la nouvelle ville « *Napoléon - Vendée* », qui sera la nouvelle préfecture du département destituant l'ancienne, la ville de « *Fontenay-le-Peuple* », redevenue depuis 1804 : Fontenay-le-Comte

et sous-préfecture seulement.

Napoléon, en allant à la Roche-sur-Yon, ville qu'il a fait reconstruire, s'y arrêta (8 août). Naturellement, il sut que M. de Chantreau et Amédée de Béjarry étaient dans le voisinage et leur fit dire de venir le trouver. Ils refusèrent de se rendre à l'invitation. En apprenant ce refus, le despote [c'est ainsi que l'appelaient les anciens insurgés de Vendée] fronça le sourcil : « *Ah ! ils sont donc incorrigibles ceux-là !* », persifla-t-il, parlant de ces vaillants défenseurs de la monarchie.

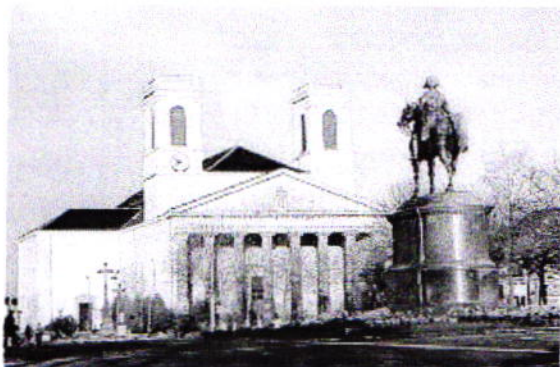
**Amédée de Béjarry** →



La Roche, avant cela, n'était qu'une petite bourgade gâtée au pied d'un vieux château. Par ailleurs, ce jour-là, le temps était lamentable ; il pleuvait sans arrêt. Arrivé en sa ville, il pensait y trouver des monuments grandioses dédiés à sa grandeur. Il n'eut sous les yeux qu'un chantier plein de boue. Il entre dans une colère folle, injurie l'ingénieur en chef, un nommé Cormier, natif de Sallertaine : « *J'ai répandu l'or à pleines mains, lui cria-t-il, pour édifier des palais. Vous avez construit une ville de boue ! Où sont les fonds que vous avez reçus ? Vous êtes indigne de conserver votre poste* ». Il sortit son épée et l'enfonça jusqu'à la garde dans l'un des murs : c'était du torchis et non pas de la pierre. Le malheureux Cormier fut destitué sur le champ. Il n'était pourtant pas le principal coupable. En fait, si l'Empereur n'avait pas tant lésiné sur les fonds destinés à la construction, Cormier eût pu faire quelque chose de bien.

← **La Roche-sur-Yon** : statue de Napoléon

Le soir même, l'Empereur, toujours furieux, s'en alla à Montaigu, alors sous-préfecture, où il passa la nuit ; il s'arrêta avant aux Quatre-Chemins-de-l'Oie, où plusieurs combats s'y sont déroulés et où les Vendéens ont toujours, d'ailleurs, été vainqueurs ; une foule de Vendéens étaient accourus pour voir l'empereur. Ils acclamaient celui qui, par le Concordat de 1801, avait rétabli la religion en France. Parmi la foule, le vieux curé de



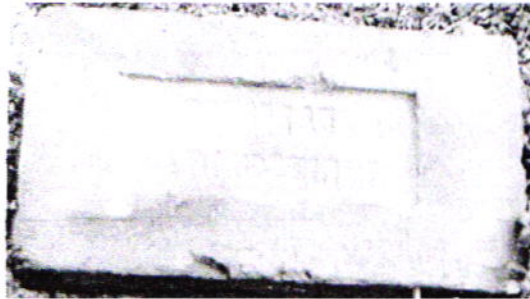




Monsieur Boursier, âgé de soixante-et-onze ans, s'avança, chantant comme p.529 jadis le vieillard Siméon, le *Nunc dimittis*. Il mourut, du reste, l'année suivante.

En Vendée, Napoléon est accueilli assez froidement ; de plus, il trouve la région, encore, dans un état de délabrement tel qu'il est même stupéfié par la désolation générale qui y règne encore. Conscient de tout, de l'état d'esprit qui y demeure encore, spontanément, il décide de stimuler la reconstruction en indemnisant les populations sinistrées.

Un décret sort immédiatement : les Vendéens seront exemptés de contributions pendant quinze ans et des primes leurs seront versées ; plus de 5.000 maisons seront bientôt reconstruites. Avec les subventions reçues, on bâtit ou on rénove les maisons avec de la pierre et de la brique, matériau très employé alors également ; des tuileries se créent : ainsi en la paroisse de Cheffois, au hameau de la Roussellière, le sieur « **Rousseau de la Roussellière** » en produit dans sa fabrique. Une de ces briques, marquée à son nom, a été trouvée à la Taponnière ( Cheffois ) où demeuraient des membres de cette famille Rousseau ; cette brique a été conservée jusqu'à nos jours ( et, que j'ai pu photographier ).



← Brique trouvée à la Taponnière

Après le passage de Napoléon, pour reconstruire cette région anéantie par la guerre de Vendée et surtout par le passage des colonnes infernales, on a fait appel à toutes sortes d'artisans ; pour la reconstruction ( 1811 ) des « *Moulins des Rochers* » de Mouilleron, on a fait travailler, entre autre, les maçons du coin dont « *Jean Rousseau, ex-brigand* » mais aussi on a fait appel à des « *Compagnons du Tour de France* », dont plusieurs Maître-charpentiers. Quel a été la participation de **Jean Rousseau**, qui

avait alors 54 ans, dans la reconstruction des moulins de Mouilleron ? Tous les moulins ne furent pas, non plus, tous relevés en même temps mais probablement en plusieurs tranches selon les arrivées d'argent.



← Moulins de Mouilleron

En tous cas, une tradition ( familiale ) dit que la maison dans laquelle vivent ses descendants, au n° 5 rue de l'Hérault, située non loin du château de la Mothe, a été restaurée à la même période que les moulins. Cette restauration, essentiellement la charpente, a bénéficiée de la participation des Maîtres charpentiers installés sur place : « *la charpente refaite, a été sculptée de signes spécifiques à cette corporation et de fleurs de lys, en reconnaissance à Jean Rousseau* » pour sa participation à la construction des moulins et peut-être à celle des « *dramatiques évènements passés* ».

← Moulins de Mouilleron

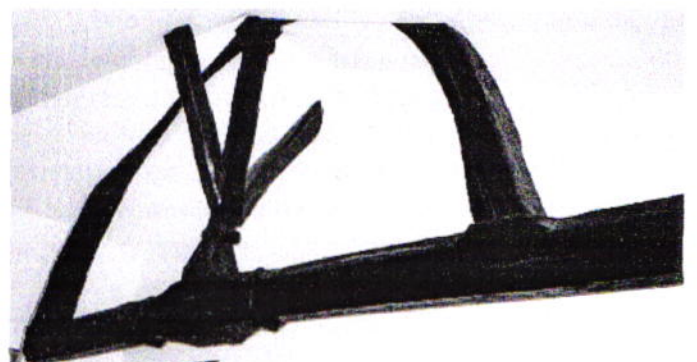
Ces indications m'ont été données vers 2006, lorsque j'ai visité cette maison ( qui a été bien restaurée par de nouveaux propriétaires vers 2004, lesquels possédaient déjà la partie droite de cette importante bâtisse, jadis ). Je connaissais pourtant bien cette maison pour y avoir, enfant, séjourné fréquemment, puisque c'est là que demeurait encore vers 1970, ma grand-tante, Marguerite ( fille de Marie Rousseau, laquelle était l'arrière-petite fille de Jean Rousseau ). Mais, jamais, je n'ai découvert une telle charpente ! J'étais si jeune alors !



Ce sont donc les nouveaux propriétaires qui m'ont fait découvrir cette charpente et cette transmission ( *serait-ce ma grand-tante qui le leur avait raconté ?* ). Est-elle pour autant fiable ? Un fait est certain, ils savaient cela et ne peuvent l'avoir inventé ! Mais cette passation tient-elle entièrement debout ?

Charpente de la maison n° 5 rue du Hérault →

Voici, ce que j'en pense : certes, la chose n'est pas impossible mais **Jean Rousseau**, le « *brigand* », est-il encore assez vigoureux pour faire son dur métier de maçon ( il a alors 51 ans ). Certes, ses fils, qui presque tous portent pour prénom « Jean », apprennent le métier de maçon mais ils sont encore jeunes à cette période. De plus, cela peut-t-il être un lien indubitable : « *Louiset* », son petit-fils, ne s'y installera pourtant que







vers 1825. Néanmoins, il y demeura ainsi que ses descendants plus p.530 de 150 ans. Alors, histoire erronée ? Non pas complètement ! Il y a certainement un lien mais lequel ?

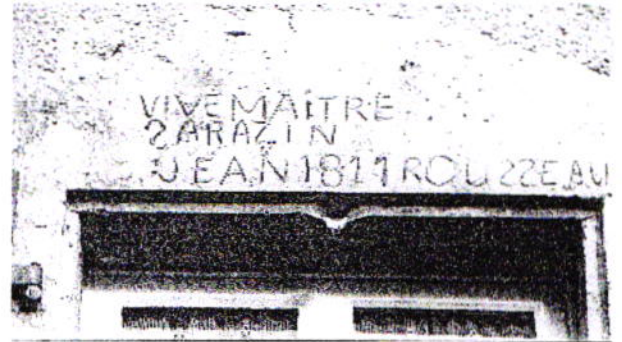
← Moulins de **Mouilleron**

Donc, à cette date, les moulins à vent de Mouilleron, qui ont un rôle vital dans l'économie de la commune, sont en partie reconstruits à leur emplacement initial et certains autres restaurés : sous l'Ancien Régime, il y avait 14 moulins à vent qui furent presque tous complètement brûlés et 6 moulins à eau plus ou moins en état de fonctionner ; cela ne suffit pas naturellement pour assurer les besoins en farine.

Cette année-là, de la reconstruction des moulins de Mouilleron, moi, **Jean Rousseau**, je viens de perdre ( 27 mai 1811 ) Marie, ma fille aînée ; elle avait 22 ans. À cette époque, aussi, **Jean Rousseau**, qui est signalé sur l'acte de décès de sa fille, « ouvrier maçon », participe également à des travaux faits pour une maison située à la *Goinière*, hameau très proche de la *Sauvagère* ( berceau de la famille Rousseau, et à 500 mètres à vol d'oiseaux ). Cette maison appartient à la famille Sarrazin. Cette lignée est très implantée dans ces hameaux éloignés du bourg. L'un de ses membres : Pierre Sarrazin ( x Françoise Prézeau ), est aussi maçon à la *Sauvagère* ; un autre, installé comme bordier aux *Bourracheries*, a été le beau-père de Jean Rousseau ( qui avait épousé en premières noces Madeleine Sarrazin, sa fille ) mais surtout il a été très actif pendant les événements : Maître Pierre Sarrazin ( qui a un fils nommé aussi Pierre ), tenait encore en 1810, son petit moulin à eau situé aux *Bourracheries*, adossé au bois qui porte le même nom « *Bois des Bourracheries* ». Le moulin faisait également office de cabaret, et c'est là que le deuxième des frères de Jean Rousseau a été sauvagement abattu ( 5 mars 1800 ).

Après cette triste affaire, Maître Sarrazin quitte-t-il son moulin pour s'installer avec son frère, Charles ( qui a 43 ans en 1801 ; époux de M. Anne Brunet ), qui est bordier, laboureur mais aussi sabotier, à la *Goinière*, toute proche ? Dans cette conséquente maison, située en bordure du chemin qui mène à la *Sauvagère*, puis par le « *chemin haut* » conduit jusqu'aux *Bourracheries*, vit donc également, leur neveu, André Sarrazin ( x Françoise Lièvre ).

Inscription de la maison de la *Goinière* →



C'est, cette maison, qui a été reconstruite, ou pour le moins restaurée, à ce moment-là par **Jean Rousseau** ; d'ailleurs, celui-ci grave au-dessus d'une fenêtre située sur la façade ouest, en bordure de chemin : « VIVE MAITRE SARRAZIN JEAN 1811 ROUSSEAU ». L'inscription est des plus explicites et ne laisse planer aucun doute sur une reconnaissance certaine de Jean Rousseau pour cette famille Sarrazin [ cette maison existe toujours et l'on pouvait y voir encore, en 2012, l'inscription, certes, un peu élimée ]. Mais, de quoi s'agit-il ?

La Vendée se reconstruit, certes. Mais, ce n'est pas tout. Subtil, conscient des effets du Concordat, Napoléon avait également compris qu'il n'était pas suffisant d'accorder des subventions et que ce n'était pas également en envoyant des soldats pour faire régner l'ordre qu'on vaincrait la Vendée bien protégée avec son bocage toujours plus ou moins fait de maquis . . . Il ordonna d'y créer des routes pour casser les boqueteaux, surtout des lignes droites qui permettraient, en cas de rébellion, à la cavalerie, aux canons de se déplacer à fond de train . . . à travers ce bocage à l'aspect de maquis, habillé de nombreux arbres ( autrefois, oui, avant le passage des colonnes infernales ), d'épais buissons et d'innombrables champs de genêts, où les hameaux sont blottis un peu partout comme pour vouloir se dissimuler, comme accroupi, gîté comme un lièvre et toujours près d'une bonne source . . .

Portraits d'anciens combattants vendéens réalisés par David →

Mais, malgré tout cela, malgré un effort de reconstruction, la Vendée peine à ressurgir de ses cendres. Si une fraction de la noblesse vendéenne a fini par se rallier à Napoléon, il n'en va pas de même pour le peuple, qui souffre des exigences accrues pour la conscription. Et surtout, les vétérans de 1793, ont beaucoup de mal à accepter celui qui, quelques années plus tôt ( 1804 ), s'est fait en grandes pompes, tel un monarque, sacrer empereur aux côtés de Joséphine de Beauharnais, qui est une femme divorcée.







Certes, l'Empereur fascine les foules, surtout les nouvelles générations, mais les levées de troupes, comme le signale dès 1807 le préfet de la Vendée, jettent la désolation dans les campagnes ( en 1810, sur la commune de Mouilleron seulement, plusieurs soldats de l'Empereur sont morts, ainsi le 5 octobre 1810, déjà, Jacques Sarrazin, 23 ans, soldat 5ème Rgt Infanterie, demeurant chez son frère André Sarrazin, de la *Goinière* ) : les réfractaires, pourchassés par les gendarmes, sont de plus en plus nombreux et, au début de 1814, ils s'organisent en bandes. Mais, dira Napoléon :

« *La France de 1814 n'était plus la France de 1793* ».

Le combattant de 1793 →

Timidement des commémorations, des événements passés, s'organisent un peu partout. Ainsi, une plaque pour le souvenir des morts de la bataille Luçon est érigée. Peu après cette hécatombe du 14 août 1793, un premier monument ne tardait pas à être érigé sur le territoire de la commune de Corps ( Corpe, petite paroisse située entre Mareuil-sur-Lay et Luçon ), en mémoire des vendéens tombés ( plus de 5.000, déjà dans une journée ) au cours des trois batailles livrées dans les plaines de Luçon. Puis, plus tard, un autre le remplace, portant l'inscription « *Renovatum 1812* », gravée sur le piédestal ( ce socle est l'œuvre d'un habile artisan « le citoyen Levron » ). Mais, le lieu ( réel ) d'élévation du premier monument, la date et les détails de cette toute première cérémonie sont frappés bientôt d'oubli ( par contre, au début du XIXè siècle, la croix commémorative et son piédestal marqué « 1812 », quittèrent leur emplacement initial pour gagner le nouveau cimetière de Corps, lieu où elle se dresse toujours ).

Les vétérans ( de ces glorieuses épopées ), souvent handicapés par d'anciennes blessures, parfois mutilés même, réclament de l'aide. Ainsi, Jacques Poirier, colporteur de son état, un combattant de la première heure, qui malgré ses cinquante ans passés, ne rata pas une bataille, se souvient encore longtemps après : « *Et puis, en octobre, les autres ont passés la Loire. Nous sommes restés comme des esclaves* », commente Poirier, qui sait la guerre perdue. Mais quand, en janvier 1794, les colonnes infernales entreprennent d'exterminer les femmes et les enfants, il reprend les armes. En 1814, Poirier est un homme meurtri dans sa chair qui demande une pension pour soulager sa misère. Curieusement, il écrit avoir combattu « *pour le soutien de Louis XVI* ». Dans la mémoire du vieillard, l'exécution du roi coïncide maintenant avec le massacre de la population. Les temps heureux, c'était avant. Pas question pourtant de vengeance : la haine a fait place au pardon.

Vétéran mutilé →

Dans le second volume de « *Ses Mémoires* », Napoléon, tient à faire bonne justice à ceux qu'il dénommera « *Les Géants* », et rajoute-t-il : « *L'Empire éteignit les derniers restes de la Vendée et l'on vit, en 1814, six mille paysans de ces contrées, entourés à la Fère-Champenoise par des forces décuplées, se battre en héros pour la cause de Napoléon, et préférer [ encore ] la mort à rendre les armes aux*

*alliés [ la coalition ] de ces mêmes princes [ pourtant ] pour lesquels ils avaient pendant six ans résisté à tous les efforts de la République. L'héroïsme de ces braves prouve que la grande réconciliation des Français avait été opérée par Napoléon et que la France de 1814 n'était plus la France de 1793 - Napoléon* ».

← « *Marie-Louise* »

Mais le 31 mars 1814, la bourgeoisie parisienne comme le peuple ne soutient plus l'Empereur. Le Sénat proclame la chute de l'Empire et Napoléon accepte ( 6 avril ) d'abdiquer sans condition. La France redevient un royaume et Louis XVIII, rappelé officiellement par le Sénat, à cette même date, monte sur le trône. Suite à la désastreuse campagne de Russie de nombreux mécontentements naquirent à l'intérieur de la France. Cependant, Napoléon, plein d'entrain et d'optimisme, ne s'estime pas encore battu.

Il reconstitue une nouvelle armée, composée par les « *Marie-Louise* » ( jeunes conscrits qui ont à peine 16 ans pour certains ), qui portent le prénom de sa seconde épouse (





divorcé de Joséphine, il épouse Marie-Louise d'Autriche, la petite-nièce de Marie-Antoinette), qui lui donne enfin un héritier « l'Aiglon » (celui-ci, ne règnera jamais et décède de tuberculose en 1832 à Vienne en Autriche).

← Napoléon et son fils (ci-dessous, l'Aiglon sur son lit de mort)

Mais le « Bonheur » ne dure pas longtemps et de nouvelles défaites s'accumulent pour l'Empire. La France est envahie ; c'est la honte et cela provoque un véritable traumatisme. L'empire vit ses derniers jours. Cependant, Napoléon parvient à lever encore 60 000 hommes « Rien ne peut arrêter cet esprit forcené, hors de toute mesure, déchu par son propre gouvernement, rejeté par tous les Etats d'Europe et qui persiste à galvaniser ses dernières troupes pour hasarder un dernier assaut » et tenter de sauver son Empire.

Mais, lorsque l'Empire semble s'écrouler, la Vendée commence à s'agiter. Les royalistes s'en prennent aux bonapartistes [ pour la plupart d'anciens « bons républicains » ] et, surtout, aux anciens acquéreurs de biens nationaux. Des bandes battent la campagne et les Chouans s'animent au-dessus de la Loire.

Cette période, d'avril 1814 à mars 1815, est appelée la Première Restauration : Louis XVIII monte sur le trône mais l'abandonnera lorsque Napoléon revient pour les « Cent-jours ». La Vendée est en pleine agitation : cinq jours seulement après être entré dans Paris [ fin avril 1814 ] Louis XVIII doit dépêcher sur place des émissaires pour calmer les esprits. Ce sera



pourtant une « Nouvelle flambée » pendant ces fameux Cent-Jours. Louis XVIII, suite au débarquement de Napoléon, nomme le duc de Bourbon commandant en chef des forces militaires de l'ouest afin d'organiser la résistance.

Ce jour-là ( 8 mai ), trois cents hommes entrent dans Bressuire, en criant : « Vive le roi ! », et interdisent aux habitants de payer les contributions et les droits d'octroi, . . . Parmi eux, Louis de La Rochejaquelein [ frère cadet de Monsieur Henri ], qui arrive à Thouars ( 10 mai ), où l'accueil est rien que protocolaire, mais contraste saisissant, à Pierrefitte, un bourg situé à la limite de la « Vendée militaire de 1793 », il est accueilli par le maire, un ancien combattant de la Grande Guerre et par des tirs de mousqueterie, tandis que tous les habitants crient aussi : « Vive le roi ! ».

← Louis de La Rochejaquelein

Au château de Clisson, où il arrive aussi le même jour, vers six heures du soir, c'est une foule immense qui l'attend. Avant que crépite le feu de joie et que la fête batte son plein, il délivre son message : « Je suis envoyé vers vous par sa Majesté pour terminer toutes les dissensions et vous assurer que le roi est satisfait de votre zèle et de la constance de votre dévouement ». Aux hommes armés de fusils qui accourent au matin ( 11 mai ) des

paroisses voisines pour veiller sur sa sécurité, il précise : « Le roi, plein d'affection pour vous, vous sait gré de tout ce que vous avez fait pour son service, il ne faut plus songer maintenant qu'à la paix et payer les contributions parce que les déprédations de Bonaparte ont ruiné les finances ». La Vendée militaire espère beaucoup du retour de la monarchie et, en premier, qu'il la délivre de l'administration issue de la Révolution et, surtout, des nombreux gendarmes qui quadrillent son territoire [ ce n'est pas pour rien si, sous l'Empire, les effectifs de gendarmerie sont passés de sept à trente mille hommes ].

Louis XVIII →

Afin de maintenir la paix civile, La Rochejaquelein, joue sur la confiance que le peuple témoigne au vieux monarque et lance ( 13 mai ), une proclamation aux Vendéens : « Le Roi m'a fait l'honneur de me choisir pour venir parmi vous afin de vous faire connaître ses intentions paternelles. De longs malheurs sont effacés par la présence de votre bon roi : au lieu des guerres les plus désastreuses vous jouirez de la paix durable. Acquitez vos contributions arriérées et prouvez à la France que vous n'avez voulu, depuis vingt ans, combattre que pour Dieu et le Roi et non par intérêt et que, si vous avez refusé de payer les impôts, ce n'était que pour diminuer les ressources de Bonaparte et en conserver au Roi. Je vous recommande la réunion des parties et l'oubli des





offenses ».

← Vendéen de 1815

La Restauration ne réparera pas, on le sait, les malheurs de la Vendée. De glorieux sacrifices restèrent sans récompense, malgré les promesses faites au mois de juillet 1814, par le duc d'Angoulême lors de son voyage en Vendée, où il visita notamment La Roche-sur-Yon, Mortagne, Les Herbiers, La Ferrière, les Quatre-Chemins, Luçon, . . . Pareillement, les paysans vendéens purent à peine s'apercevoir du triomphe de cette cause qu'ils avaient honorée de leur héroïque dévouement et en l'honneur de laquelle ils venaient d'entonner à nouveau ce chant vendéen du temps passé :

« Nous, porteurs de l'écharpe blanche, Jamais le sort ne nous abat ;  
En attendant chez nous notre revanche, on boit chez nous, comme on se bat.  
Pas un verre qui reste vide Et pas un cœur qui reste froid, Cavalier, buveur  
intrépide, Vendéen, debout, à la santé du Roi ! ».

Auguste de La Rochejaquelein →

Cependant, lorsque revinrent les jours de l'infortune, le sang français ne coula qu'en un seul endroit pour la défense du trône des Bourbons et, ce fut encore dans la Vendée, surtout dans la Vendée du Bocage, car l'indifférence de Louis XVIII et des siens pour ceux qui s'étaient montrés si fidèles à la royauté acheva de détacher d'elle les habitants du Marais méridional. L'empire avec ses gloires, ses triomphes, ses abus même d'autorité, convenait aux maraîchins du midi de la Vendée. Issus d'aventuriers, ils aimaient cet aventurier génial qui s'appela Napoléon, comme leurs aïeux avaient aimé Charette, chef de bande. Pendant les Cent jours, ils restèrent en grand nombre sourds à l'appel du second La Rochejaquelein tandis que les habitants du Bocage s'étaient levés, comme un seul homme, prêts à tout tenter pour sauver la monarchie.

D'Autichamps et De Suzannet, à la suite d'une conférence tenue à la Chapelle-Basse-Mer, près de Nantes, ordonnent un soulèvement général ( pour le 15 ). A Fontenay-le-Comte, on s'inquiète, le maire demande des armes. Aux anciens chefs dont nous avons déjà donné les noms, se joignent Ludovic de Charette, de Vaugiraud, de Mesnard, Jacques-François Robert de Lézardière ( appelé Robert des Chateigners ), secondé par son frère Pierre-Charles Robert, etc., et comme en 1793 le tocsin sonne dans toutes les paroisses. Le surlendemain, Suzannet avait cinq mille hommes à Légé, d'Autichamps cinq mille à Jallais, Auguste de La Rochejaquelein deux mille aux Aubiers et Sapinaud quatre mille aux Herbiers. Mais, contre Louis de la Rochejaquelein se dressent, maintenant, soupçonneux et jaloux Autichamp et Suzannet. Déjà quinze cents habitants du Marais de Challans et du pays de Retz s'étaient levés à l'appel de Robert et du jeune Charette. Mais, des soulèvements partiels avaient eu lieu précédemment à Pouzauges ( 3 mai ), aux Epesses ( le 6 ) et à Chantonay ( le 15 ). Montaigu était également tombé aux mains des royalistes, commandés par De Marans : tous les matins, les patriotes étaient obligés d'aller signer un registre de présence.

← De Suzannet

Moi, **Jean Rousseau**, j'ai connu cela ! Il y a presque deux décennies, moi, et mes frères défunts, nous devions nous présenter au commissaire en place, à chaque décadi ( tous les 10 jours ). Aujourd'hui, tout cela est bien loin. Je me fais vieux, j'ai presque 55 ans. Je ne participe plus à aucune réunion et ne me présente pour aucun combat, quels qu'ils soient ! Mes fils, Pierre 26 ans et Jeannot 21 ans, se tiennent à l'égard de tout engagement !

Louis XVIII, conscient que les premiers mois de la Restauration ont entamé la confiance que les Vendéens avaient placée en la monarchie, nomme le duc de Bourbon [ Louis-Joseph, prince de Condé ] commandant en chef des forces militaires de l'ouest, région toujours en état d'alerte. Bourbon doit également organiser la résistance : rallier les paysans en masse et s'emparer des armes et des munitions avant qu'elles ne tombent aux mains des adversaires.

D'Autichamp →

D'Autichamp, est, lui, partisan de créer douze bataillons,







constitués pour moitié d'anciens combattants de la « première guerre » ( il y en a encore beaucoup ) et d'attendre l'ordre exprès du roi pour bouger. p.534

← Louis-Joseph, prince de Condé dit « Bourbon »

De son côté, indécis, Bourbon ne prend aucune décision efficace : son ordre de soulèvement n'a suscité que peu d'échos ; il gagne Beaupréau, dans la nuit ( du 21 au 22 ), après avoir été informé du départ de Louis XVIII et de la prochaine arrivée de Napoléon à Paris [ entré le 20 mars aux Tuileries ] ; il donne des ordres mais il est trop tard : les Nantais déchargent les bateaux de munitions destinés à la Vendée tandis que les généraux bonapartistes ne restent pas inactifs devant cette nouvelle menace d'insurrection. Bourbon, désabusé, ayant laissé passer cette chance, quitte les Mauges ( le 25 ) pour Fontenay-le-Comte et écrit tout bonnement au roi que sa

confiance a été « indignement trompée ». Il dit aussi qu'il ne veut pas que sa présence puisse aggraver les malheurs qui vont fondre sur le pays ( en fait, il juge indigne d'un prince de sang la vie errante et vagabonde qu'il devrait mener à la tête de ce soulèvement ) et décide de regagner la côte et de s'embarquer pour l'Espagne. En guise d'adieu, il invite les chefs vendéens à prendre les armes quand ils le pourront ! Ce départ est une faute : Bourbon ne semble décidément pas conscient de son pouvoir fédérateur, indispensable à la réussite de toute insurrection dans l'Ouest.



← marquis de La Rochejaquelein père ( ci-dessous Mr Henri )

Les derniers chefs vendéens survivants, malgré certaines dissensions, ne demandaient qu'à le suivre : les deux derniers De La Rochejaquelein en tête. Ils étaient les fils du marquis de La Rochejaquelein. Après la mort de leur aîné, Monsieur Henri ( tué en janvier 1794 ), Louis du Vigier de La Rochejaquelein et son frère Auguste, n'avaient pas



hésité à suivre les traces de leur héros de frère. Néanmoins, Auguste, ancien militaire de carrière, fut sommé de choisir : « s'engagé ou être arrêté », seule l'alternative. Il refusa et fut mis en prison pendant deux mois. Finalement, il fit une carrière honorable dans l'armée de Napoléon où il reçut une blessure au visage qui le fit surnommé le « Balafre ». Mais, dès le retour de la monarchie, il rejoint son frère Louis. Ce dernier, entre-temps, avait épousé Victoire De Donissan, la veuve de Lescure ( décédé en novembre 1793 ).

Victoire De Donissan veuve de Lescure ( ci-dessous ) →

Mais, sous couvert de régime constitutionnel et démocratique, Louis XVIII va appuyer son pouvoir sur les royalistes et la bourgeoisie. Et, très vite, la Charte ne lui convient plus, le drapeau tricolore est abandonné au profit du drapeau blanc : c'est le retour à l'Ancien Régime. Sa politique est un échec complet. C'est, cet échec qui permettra à Napoléon de reprendre la France en vingt jours sans tirer un coup de feu !

Dès la rentrée de Bonaparte dans Paris, par la barrière d'Italie, pendant que Louis XVIII s'enfuit par la barrière de Clichy, est connue, Constant De Suzannet, aidé des neveux de Charette et, puissamment secondé par le clergé des campagnes, tâche de reconstituer l'armée du pays de Retz et du Bas-Poitou, le vieux Sapinaud celle du Centre, d'Autichamps celle d'Anjou et Auguste de La Rochejaquelein une nouvelle armée du Haut-Poitou.

Des bandes parcourent les environs de Bressuire ( 10 avril ), faisant coup de feu avec la gendarmerie, maltraitant les acquéreurs de biens nationaux, rançonnant et désarmant les habitants qui refusent de se joindre à eux. D'autres rassemblements se forment à Beaupréau, aux Herbiers, quatre cents paysans armés de bâtons ferrés assaillent un détachement d'infanterie. Cependant, que, Louis XVIII va s'exiler à Gand pendant la période que l'histoire appellera les Cents-Jours : ce sera le vol de l'aigle de clocher en clocher !

Malgré une tranquillité apparente, Napoléon avait déjà rappelé ( 13 mars ) les quelques troupes détachées en Vendée et prend ( 10 avril ), un décret appelant sous les drapeaux tous les hommes aptes à entrer dans la garde nationale. La peur de partir enflamme l'ardeur insurrectionnelle des habitants de tout le territoire et plus particulièrement en Vendée : vétérans de la Grande Guerre et jeunes recrues sont prêts à marcher derrière Sapinaud, d'Autichamp, Suzannet, Auguste et Louis de la Rochejaquelein, Ludovic de Charette, . . .

← Amédée de Béjarry

Amédée de Béjarry ne prit qu'une part indirecte à la guerre des « Cent-jours ». Sa santé ne lui permettait pas autre chose. Il déplora et chercha vainement à empêcher les éternelles compétitions qui, dès le premier jour, se manifestèrent et amenèrent le « bon







*Sapinaud* » [ neveu ] au grade de général en chef, chacun des p.535  
prétendants comptant bien qu'il en ferait à sa guise, sous ce brave général ; il  
y aura encore un Charette, un De La Rochejaquelein pour donner leur vie  
pour les Bourbons et l'on verra encore à l'œuvre les d'Autichamp, Sapinaud  
et autres . . .

Tout de suite, des échauffourées ont lieu à Cholet, à Machecoul, aux  
Herbiers, à Pouzauges, à Chantonay, à Chemillé et à Châtillon. Les chefs  
royalistes se réunissent à La Chapelle-Basse-Mer ( 11 mai ) et fixent la levée  
générale dans quatre jours tandis que Louis de La Rochejaquelein, qui est  
absent à cette réunion, est parti tenter de débarquer des armes en provenance  
de l'Angleterre.

C'est la « quatrième guerre » ( 15 mai ), au matin, le tocsin sonne dans  
tous les clochers de la Vendée militaire. Et, si trois mille hommes conduits  
par Auguste de La Rochejaquelein marchent sur Bressuire, les insurgés, vingt mille environ, sont bien moins  
nombreux qu'escompté. Leur armement est rudimentaire, comme l'était celui des insurgés de mars 1793 :  
fusils de chasse, faux, bâtons. Ils ont pour eux la connaissance du terrain mais les soldats impériaux du  
commandement supérieur des 12e, 13e et 22e divisions militaires, bien qu'inférieurs en nombre, ont dans leurs  
rangs, en Vendée, le général Travot, et dans les Mauges et les Deux-Sèvres, le général Delage, tous deux  
vétérans des guerres de l'Ouest.

La Vendée militaire a aussi ses anciens : dans la région de Mouilleron ( en mai 1815 ), le chevalier du  
Landreau, personnage pittoresque des « *Grandes Guerres de Vendée* », dernier habitant du « *manoir des  
Noyers* », gentilhommière du 15ème siècle, située à Saint-Paul-en-Pareds, terrorise les bonapartistes, avec une  
bande de 20 à 30 hommes. On raconte que, malade, il faisait monter sa jument « *Trimballé* » jusque dans sa  
chambre, par un grand escalier à vis, situé dans une tour quasi octogonale.

**Manoir des Noyers** porte de l'ancienne seigneurie →



Le marquis Louis Auguste du Vigier de La Rochejaquelein, réussit à débarquer de  
la frégate *L'Astrée*, à St-Gilles ( 16 mai ), deux mille quatre cents fusils et un million de  
cartouches envoyés aux insurgés par les Anglais. Susannet, accompagné de Charles-Henri  
de La Roche Saint-André, de Ludovic de Charette et de quelques hommes, vient le  
rejoindre. Il a laissé le gros de ses troupes à Commequiers. Après le partage des  
munitions, le convoi qui doit rallier St-Denis-la-Chavasse, où l'attend Auguste de La  
Rochejaquelein ( frère de Louis ), s'ébranle sous le commandement de Ludovic De Charette  
( neveu ), entre autre. Le train de chariots, attaqué par le général Travot ( le 19 ), parvient à se

dégager. Louis de La Rochejaquelein, arguant d'un ordre du  
roi, se proclame général en chef des quatre corps d'armée  
placés sous le commandement D'Autichamp ( 1er corps, Anjou ), de Sapinaud ( 2e  
corps, Centre ), de Susannet ( 3e corps, Marais et bas Poitou ) et de son frère Auguste de  
La Rochejaquelein ( 4e corps, haut Poitou ). Louis de La Rochejaquelein insiste sur la  
nécessité d'un commandement unique afin de coordonner les mouvements des  
différents corps et décide de marcher sur Aizenay alors que Sapinaud, le « *général  
tranquille* » et Suzannet, souhaitaient prendre La Roche-sur-Yon. Contrariétés et  
dissensions sont mises en évidence seulement quatre jours après le début de  
l'insurrection.



← **Louis Auguste de la Rochejaquelein**

Mais, à Aizenay ( 21 mai ), le général républicain, Travot, remporte une victoire sur Louis Auguste de la  
Rochejaquelein ( plus tard, celui-ci sera fait général, et il fut le complice de la duchesse de Berry (1832), lors de la cinquième  
guerre de Vendée. Il fut alors condamné à mort par contumace et acquitté en 1835 ).

**Charette** ( mort en 1796 ) →

Dans la nuit, les troupes de M. de Susannet et de Sapinaud étaient dans Aizenay.  
Le général Travot décide d'attaquer par surprise M. de Charette ( neveu de feu Mr De  
Charette ) et ses hommes, qui campent au château de La Maronnière, en dehors du bourg,  
mais sans aucun dispositif d'alerte mis en place, les troupes royalistes subissent l'assaut  
en premier : très vite le plus grand désordre règne. Les troupes sont dispersées, tandis  
que Susannet s'enfonce avec son avant-garde dans la forêt d'Aizenay ; bilan de la nuit :  
plusieurs morts, dont Jean-Louis de Beauregard [ beau-frère de La Rochejaquelein ], des







blessés graves dont Ludovic de Charette [ qui mourra quelques p.536 jours plus tard, le 31, au château de La Forestrie ], des prisonniers et un immense sentiment d'amertume.

← château de **La Maronnière**

Moi, **Jean Rousseau**, je n'ai pas participé à tous ces combats. Depuis que mes frères ne sont plus là, je ne sens plus l'envie de me battre et de plus je suis de plus en plus estropié.

Les Anglais ayant annoncé l'arrivée ( pour le 2 juin ) de navires chargés de fusils, de munitions et même de pièces d'artillerie, Louis de La Rochejaquelein arrête un plan : tandis que lui-même, à la tête des troupes de son frère Auguste, se portera sur le lieu du

débarquement, Susannet le couvrira au nord, Sapinaud occupera Apremont et Palluau et d'Autichamp bloquera toute attaque venant du sud : au jour dit ( 3 juin ), La Rochejaquelein, seul avec son frère Auguste, gagne ses positions ; les autres généraux n'ont pas jugé bon d'exécuter le plan, ce dont ils s'expliquent : « *Messieurs de Sapinaud, d'Autichamp et de Susannet, s'étant réunis pour aviser aux moyens de soutenir M. le marquis de La Rochejaquelein dans la situation qu'il a prise dans le Marais pour protéger le débarquement - s'il s'effectue - ont été unanimement d'avis qu'ils ne pouvaient se porter sur le point indiqué d'abord à raison des mouvements de troupes des Républicains, qui ne permettent pas de porter sur ce point des soldats qui ne veulent pas marcher après les fatigues qu'ils viennent d'éprouver. Les rassemblements de MM. de Sapinaud et de Susannet diminuent à vue d'oeil. Ils ne peuvent, sans faire de nouveaux rassemblements [ recrutements ], se remettre en marche. M. d'Autichamp étant très éloigné du point indiqué ne peut garder ses hommes. Il a partout été sans vivre, il ne peut rester sans compromettre le sort de son armée et de son pays* ».

Quelques années plus tôt, cela eut été considéré comme une trahison : à reconsidérer la chose, M. de



Marigny fut fusillé pour moins que cela. Lorsque le marquis de La Rochejaquelein reçoit cette réponse, il s'écrie, furieux, mais en digne frère de son aîné *Monsieur Henri* : « *On a juré ma perte. Eh bien, je périrai, mais je sauverai l'honneur de la Vendée* ».

← Les Vendéens de 1793

Quoique, cette Vendée de 1815 n'était plus celle de 1793. Elle était devenue une Vendée « *martyrisée, délabrée, choquée* » et, surtout, une Vendée qui tentait d'oublier.

Néanmoins, La Rochejaquelein, assuré de la confiance de ses soldats, peut assurer la sécurité du débarquement et se maintenir à Croix-de-Vie jusqu'à l'arrivée des frégates anglaises. Le débarquement se fait sur une mer magnifique à St-Jean-de-Monts tandis que M. de La Rochejaquelein, informé de l'arrivée prochaine de renforts républicains, donne l'ordre, en fin d'après-midi, de réunir tous les chariots et de les diriger sur Le Pierrier [ entre

Challans et St-Jean-de-Monts ], escortés par une centaine d'hommes sous les ordres de Jacques Cathelineau, le fils du feu « *saint Cathelineau, du Pin-en-Mauges* ». La mission n'est pas de tout repos, car, dans le Marais, de tels chargements ne peuvent être déplacés qu'à bord de yoles. Alors que la flottille, après s'être délestée au Perrier d'une partie de la cargaison, regagne Les Mattes pour charger le restant, une fusillade éclate : ce sont les soldats républicains. Prévenu, Louis de La Rochejaquelein part les attaquer tandis que ceux-ci s'engagent sur le chemin de St-Jean-de-Monts. Le combat est rude et indécis. Les deux partis chargent et se retranchent tour à tour dans les fossés. Ayant subi de lourdes pertes, le dos au marais, à quatre cents mètres de la ferme des Mattes, le général républicain Estève ordonne une ultime charge.

Jacques Joseph **Cathelineau** fils →

Désorganisés, les Vendéens fléchissent au moment où accourent leurs tirailleurs. La Rochejaquelein, qui tente de rallier les fuyards, reçoit malencontreusement une balle en pleine poitrine. Le chef républicain ne se doute pas que l'homme « *à la Capote bleue* », abattu par l'un de ses hommes . . . était le Généralissime des Insurgés . . . !

Dans la soirée, les gens du quartier, réquisitionnés, s'empressèrent d'inhumer sur place les morts, autour de qui déjà, s'acharnait un essaim de mouches vertes. Longtemps après cette bataille des Mathes, le bonhomme







Grousseau, du hameau de Bel Air, racontait ce qu'il p.537 tenait de son père, habitant alors les Mathes, lors de l'affaire : « *qu'après la bataille dou roi Jacquelann* », 86 Bleus et 27 Blancs furent mis en terre dans le *Fief des Mathes*.

#### ← La Croix des Mathes

Louis de la Rochejaquelein fut enterré parmi ses soldats sans être reconnu. Son frère, le « *Balafré* », inquiet de ne pas le voir revenir . . . S'en retourna aux Mathes. On fouilla les tombes. Il reconnut son malheureux frère le visage déjà hideusement ravagé. Après de pathétiques funérailles en l'église du Perrier ( le 7 ), Louis de la Rochejaquelein ( voir



portrait p. 540 ) reçut la sépulture au cimetière paroissial, dans une fosse creusée face à la porte d'entrée de l'église . . . en attendant que les conjonctures permissent la translation dans l'enfeu de Famille à St Aubin de Baubigné.

Peu après, on éleva à sa mémoire, au milieu d'un petit bois, un monument en pierres brunes des Rochelles . . . où fut gravé « *Sur ce tertre fut tué et ici couvert de terre LOUIS de LA.ROCHEJACQUELEIN* » ( à l'endroit même, où il fut tué le 4 juin 1815, furent élevés dès 1820 une stèle puis un autel surmonté d'une croix en pierre calcaire, sur un terrain qui appartient toujours à la famille La Rochejaquelein. L'endroit, si tranquille, semble n'avoir guère changé en deux

siècles. À l'ombre des arbres qui le cernent, le monument rappelle des instants beaucoup moins paisibles pour ce petit bout de terre à proximité du marais ).

#### Tombeau de la famille à St Aubin de Baubigné →

Il laissait pour veuve Victoire de Donissan ( veuve en 1ère noce de Lescure ; ci-dessus ), marquise de La Rochejaquelein et, entres autres enfants, Henri Auguste Georges de La Rochejaquelein.

Cette perte « *sonne comme un glas funèbre dans toute la Vendée* ». Moi, **Jean Rousseau**, je dis que s'en est fini, mes frères ne seront pas vengés.

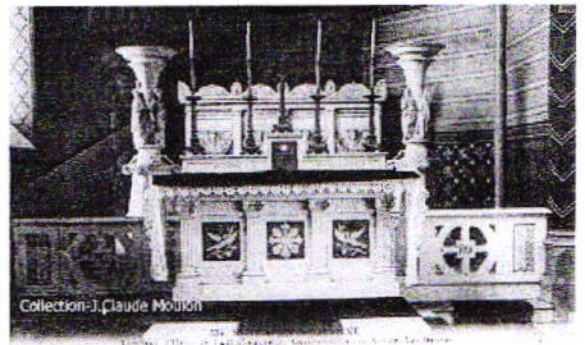
À la suite de ce décès, les chefs royalistes, réunis à Montfaucon ( 10 juin ), se donnent un nouveau général en chef : le conciliant Sapinaud de la Rairie.

Moi, **Jean Rousseau**, j'ai appris que *Monsieur de Suzannet*, qui fut parmi les ouvriers de la dernière heure, avait repris le commandement de l'armée du Marais, lors de prise d'armes en mai - juin de cette « *quatrième guerre de Vendée* », à laquelle aucun homme de notre famille ne participera. J'ai appris aussi que *Monsieur de Suzannet* a été gravement blessé ( 20 juin et décède le lendemain ) près de Rocheservière.

Les deux parties avaient engagé un combat décisif. Suzannet, toujours poursuivi par le souvenir de la mort de Louis de La Rochejaquelein, survenue deux semaines plus tôt, s'élança bravement au plus fort de la mêlée, comme un homme qui cherchait la mort. Au moment où il montait un second cheval pour remplacer le sien qui venait d'être tué sous lui, il est renversé d'un coup de feu et transporté à la ferme de la Haute Rivière, où il mourût. Il fut enterré provisoirement dans un petit bois voisin de la ferme où il avait été transporté mourant. Ses restes reposent maintenant sous un mausolée, élevé dans l'église de Moisdon, par les soins de ses compagnons d'armes. Son oraison funèbre fut prononcé par M. le curé de Saint-Pierre de Nantes.

#### Le Général Lamarque →

Les royalistes, du côté de Rocheservière, s'étaient retrouvés face aux soldats commandés par le général Lamarque. Le 20 au petit matin, Bertrand de Saint-Hubert, embusqué en lisière d'un bois, avait ouvert le feu à travers la lande du *Grand-Collet* : l'accrochage durait depuis une demi-heure lorsque les hommes de Saint-Hubert, surpris par un mouvement tournant de l'ennemi, lâchèrent pied. Susannet, demeuré en retrait, n'eut pas le temps de charger, il s'écroula, atteint d'une balle au flanc. Les Vendéens se débandèrent en direction de Rocheservière, poursuivis par le frais général Jean Maximien Lamarque ( qui, au moment de la Restauration passa du côté des Bourbons, mais, fasciné par la personnalité de l'Empereur, il le suit durant les Cent jours ), chargé de pacifier la Vendée. D'Autichamp, arrivé de son campement de Vieilleville, est très vite mis en déroute. Lhuillier, commandant





de l'avant-garde angevine, doit se multiplier pour protéger p.538 cette fuite effrénée. De nombreux morts jonchent le champ de bataille et, dans la matinée du 22, Constant de Susannet, celui là même, qui rallia quelques années plus tôt les gars de Mouilleron, expira à la Haute-Rivière, dans la ferme où on l'avait transporté. Le 20, également, c'est la prise de Thouars par Auguste de La Rochejaquelein, mais c'est une victoire éphémère puisque les insurgés qui ont omis une fois de plus d'établir des postes de garde, sont chassés de la ville avec pertes et fracas [ 50 tués ].

← Plaque commémorative pour **Suzannet**

Rocheservière avait été un village héroïque en 1793. En effet, à ce moment-là, toutes les cloches de Vendée étaient condamnées par la République à être fondues pour devenir des canons. Les combats faisaient rage, la Vendée était à feu et à sang, dans un dernier souffle les dernières cloches ne sonnaient plus que le tocsin. Fiers, de la cloche la plus sonore des villages environnants, les habitants de la paroisse Saint-Christophe, de Rocheservière, la savaient en danger. Afin d'éviter que « *Pélagie* », nom qui lui était donné, ne tombe dans les mains des Républicains, les habitants décidèrent de la cacher. Ils la jetèrent dans la Boulogne ( rivière qui passe aussi aux Lucs ), la faisant échapper ainsi aux soldats ( loin des combats, elle restera au fond de l'eau pendant près de 15 ans, le temps que l'histoire avance et que l'angélus ne résonne à nouveau dans la brume vendéenne. C'est seulement en 1807 que la cloche fut repêchée et installée dans le clocher de Rocheservière au sommet de l'église, à la place d'honneur. Elle est aujourd'hui célèbre pour son histoire, contée de génération en génération depuis deux siècles ).



**Rocheservière** : son pont, son clocher →

Quelques années plus tard, la Duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, s'arrêtera à Rocheservière lors de son pèlerinage dans l'Ouest ( septembre 1823 ). Elle gratifie alors la municipalité d'une somme de 500 francs de l'époque afin de restaurer le vieux pont. Mais, au comble de la désapprobation des vieux « *Insurgés de 1793* », elle était accompagnée en Vendée par Tureau, le bourreau des Vendéens, ancien chef des colonnes infernales qui ravagèrent ( de février à mai 1794 ) le territoire de la Vendée militaire ( celui-ci avait été rappelé à Paris pour cause d'échec en Vendée ; il fut acquitté le 19 décembre 1794 sous le prétexte qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres du gouvernement. Il fut nommé par la suite ambassadeur d'empire aux U.S.A. de 1803 à 1811 ). A ses côtés, se trouvait aussi encore un De La Rochejaquelein ( beau-frère de Louise Victoire de Donissan ), Auguste du Vergier de La Rochejaquelein ( comte et général, il fut considéré comme complice de la duchesse de Berry, lors de 5ème guerre de Vendée, en 1832 puis il fut condamné à mort par contumace et acquitté en 1835 ). Beaucoup plus tard, encore, lorsque la Duchesse d'Angoulême mourut ( en 1851 à l'âge de 73 ans ), elle laissa un testament à n'ouvrir qu'un siècle après son décès (

cet écrit fit couler beaucoup d'encre et entretenit beaucoup d'espoirs. Certains royalistes attendaient en effet des révélations sur la survivance de Louis XVII, mais le document ne contenait en réalité rien de très nouveau. Madame Royale avait en effet reçu secrètement des hommes prétendant être Louis XVII, mais avait toujours refusé de recevoir le plus fameux d'entre eux : Karl - Wilhelm Naudorf ). Elle portait sur elle un médaillon dans lequel se trouvait un portrait de son jeune frère décédé, Louis XVII.

← **Duchesse d'Angoulême**

Mais, les vieux vendéens, ceux qui avaient tant espéré le retour de leur jeune roi Louis XVII, étaient pour la plupart décédés aussi ! Leurs proches descendants, certes, gardaient au fond de leur cœur leur amour pour la royauté mais tant d'évènements s'étaient écoulés. Pour lors, la défaite cinglante de la Rocheservière,

sonnait le glas de leurs espoirs de monarchie. Et, puis, « *Dieu et le Roi* » devenaient quelques peu abstraits tant les choses avaient évoluées.

Médaillon et portrait de **Louis XVII** →

**De ce soulèvement manqué de 1815, il restera chez les Vendéens une profonde amertume, celle de voir le Roi rentrer d'exil non pas au prix des sacrifices qu'ils ont consentis, mais grâce à l'appui des armées étrangères.**

Après, quelques autres combats de faible envergure, les







royalistes acceptent ( 24 juin ) les offres de paix du général Lamarque : le traité est signé ( le 26 ) mais inutilement puisque Napoléon venait d'être défait ( le 18 juin ), à Waterloo. On apprend la nouvelle de la seconde abdication tandis que Napoléon est envoyé à Sainte-Hélène. Lorsque la deuxième Restauration fut totalement accomplie et que Louis XVIII eut retrouvé le trône de ses pères, chacun fera valoir ses services réels ou parfois supposés.

← bataille de **Waterloo**

Ce fut alors le départ définitif de Napoléon ! L'épopée n'avait duré que *Cent Jours*. Les rêves de Napoléon furent de courte durée et s'effondrèrent trois mois plus tard par la défaite de Waterloo ( 18 juin 1815 ). Six jours plus tard, il est contraint d'abdiquer et de s'exiler à Saint Hélène. Son régime autoritaire faisait oublier la notoriété qu'il avait acquis pour son habileté militaire et politique. Et puis, de nombreuses familles pleurent encore des fils ( ses campagnes causeront la mort de plus d'un million de civils ).

Et, puis, il y avait eu Waterloo ! Au soir de ce jour-là, la carrière de Napoléon et, le déroulement de la plus grande aventure individuelle depuis celle de Jules César, touchaient à une fin certaine. Un nouveau chef d'état-major ; une occasion offensive manquée ; une charge de cavalerie inopinée et inopportune ; un déluge apocalyptique qui, amollissant désastreusement les sols, anéantit les effets du canon colossal de l'empereur ; une myriade de décisions précipitées basées sur des informations

insuffisantes, tout cela contribua à une cuisante défaite. L'effondrement du Premier Empire, ramène la France à ses frontières de 1790 et l'oblige à payer une indemnité financière considérable ainsi qu'à subir l'occupation étrangère pendant trois ans.

« *Waterloo ! Waterloo ! Waterloo ! morne plaine ! Comme une onde qui bout dans une urne trop pleine, Dans ton cirque de bois, de coteaux, de vallons, La pâle mort mêlait les sombres bataillons. D'un côté c'est l'Europe et de l'autre la France. Choc sanglant ! des héros Dieu trompait l'espérance ; Tu désertais, victoire, et le sort était las. O Waterloo ! je pleure et je m'arrête, hélas ! Car ces derniers soldats de la dernière guerre, Furent grands ; ils avaient vaincu toute la terre, Chassé vingt rois, passé les Alpes et le Rhin, Et leur âme chantait dans les clairons d'airain !* ».

**Vétérans de l'Empire ; Victor Hugo ( en médaillon ) →**

Cet ode de Victor Hugo ( *L'expiation* 1853 dans *Les Châtiments* ) est un peu aussi l'hommage posthume à tous les morts de cette journée sanglante ( 40.000 morts, blessés ou disparus du côté français et 15.000 côté anglais plus 7.000 pour la Prusse ). C'est aussi un aveu de la vénération que continuèrent de porter, encore longtemps, tous les vieux soldats ( le père de Victor Hugo, général Joseph Léopold, servit Napoléon jusqu'à la fin ) à leur Empereur !

Le 8 juillet 1815, Louis XVIII est de nouveau à Paris. C'est du délire ! Dans de nombreuses communes de la Vendée ( notamment ), trois à quatre cents javelles de brande flambent en feux de joie ! avec rondes autour des feux . Le millénaire *Houppement* ( imitation du cri de la chouette ) des noces répond aux acclamations : *Vive le Roi !* Ce retour du Roi à Paris ! Ce devait être, pour beaucoup, un nouveau paradis, sans conscription, ni impôt, ni aucune misère. Aux *préveils* ( rassemblements ) . . . ne chantait-on pas.... ?

« *Nous avons la paix proclamée . C'est assez fait péter le canon ! Vivent les Bourbons ! Pères , mères qu'ont des enfants! . . Les verront revenir contents : Nous n'aurons plus de conscription ! Vivent les Bourbons ! Les filles vont s'y marier , . . L' Roi le fait espérer ! Pour les filles ! Belle consolation ! Vivent les Bourbons ! Le Commerce au pays reprendra . . . Chacun à son saoul mangera ! Et plus jamais d'impositions .. Vivent les Bourbons !* ».

Après le rêve et les chansons . . . Vint la réalité : même misère qu'hier, . . les feuilles d'impôt . . arrivèrent elles aussi !

A Mouilleron, pour les royalistes, c'est la joie ! Mais cela provoque des changements. Le maire, Dupouët, toujours notaire à Mouilleron et qui a été aussi longtemps commissaire à la République ( de 1797 à 23 juillet 1815 ), est remplacé par Jean Grégoire ( = + Jean et + Anne Ferrans, jadis, ancienne famille protestante ), à tendance





royaliste ( adjoint puis maire de 1815 à 1816 ) mais aussi pour p.540 quelques mois par Robert Des Roches, royaliste attesté ( de la famille De Chapelle, du château de la Mothe, dont deux prêtres réfractaires furent déportés ).

← **château de la Mothe** ; ci-dessous rue du « Sentier de la Mothe »

Tirant des conclusions de ses échecs précédents, Louis XVIII, va essayer de mener un politique mesurée. Il empêche les royalistes menés par son frère le comte d'Artois de pratiquer des représailles contre les Bonapartistes. Il tente de jouer la réconciliation nationale en nommant des ministres modérés.

Sous la Restauration, justement, un vieux prêtre de Lyon voulut visiter la Vendée. En quittant Angers, il dit au conducteur de la diligence qui le menait à Cholet : « *Vous m'arrêterez aussitôt que nous arriverons en Vendée* ». Au Pont-Barré [ pourtant, et à proximité de Chanzeaux, dans l'Anjou ], le cocher arrêta ses chevaux et lui dit : « *Monsieur, ici commence la Vendée* » ( ce que l'on nommait, pendant les évènements, la *Haute Vendée* ). Alors le vieux prêtre descendit de la voiture, se mit à

genoux et baisa la terre. Puis, à ses compagnons de voyage éberlués, il déclara : « *J'embrasse la terre, un sol sanctifié par le sang des martyrs* ».

**Pont-Barré ( Anjou )** →

La Vendée, saignée, ruinée, traumatisée, avait tentée, au sortir de la première grande guerre d'oublier l'horreur [ dont le bilan fut pour le seul département de la Vendée, évalué à près de 150.000 morts de 1793 à 1797, et si l'on ajoute à ce terrible chiffre celui des jeunes phalanges vendéennes tués au cours des campagnes militaires de l'Empire, c'est effrayant ; on comprend aisément que le souvenir vendéen ait été atteint au plus profond de lui-même ].

Bientôt, chaque disparu est remplacé par un enfant, tant est violente la rage de vivre qui anime les survivants.

Les images les plus insoutenables on les refoule tandis qu'aux veillées s'élabore peu à peu le récit de ce qu'on a intensément vécu.

Puis, ce témoignage est transmis ainsi de génération en génération. Il est rarement déformé mais des détails sont souvent oubliés. Ainsi, m'a été transmis, encore deux cent ans plus tard ( en 1999 ), des

anecdotes inouïes ( « *T'es d'une famille d'assassins* » disait, vers 1929, Mémé Rousselle à son époux André Rousseau, qu'elle surnommait aussi « *Viel Abraham* » parce qu'il n'arrêtait pas de ressasser les histoires du passé et, c'était pourtant bien des années plus tard après ces traumatismes ; voir plus loin p. 323 ) dont on ne comprenait plus tout à fait le sens.

← **Mme De La Rochejaquelein** ci-dessous, son second mari

Parmi la petite noblesse vendéenne, en écrivant leurs mémoires ( comme Mme De La Rochejaquelein, veuve en première noce de Lescure puis de Louis du Vigier De La Rochejaquelein, son cousin, - ci-dessous - épousé en 1802, dont elle eut cinq enfants : Louis ° 1804 + 1833 ; Louis ° 1805, qui sera « *pair de France* » + 1867 ; elle rapporte les événements qu'elle a vécus avec une spontanéité et un sang-froid qui font de ses Mémoires un document captivant ), les veuves des généraux vendéens ne célèbrent pas seulement leurs chers disparus : les événements ont fait de chacune d'elles un nouveau personnage et, cet autre soi-même, il faut l'apprivoiser ; il en est de même pour l'humble combattant aujourd'hui survivant. Il lui faut gérer ce lourd passé. Peu à peu les historiens, prenant le relais, interprètent hélas les événements à la lueur de leurs propres combats politiques. Tandis que, dans les châteaux, on célèbre un peuple demeuré fidèle tout en remâchant l'ingratitude de la Restauration.

← Le comte **Louis du Vigier de La Rochejaquelein** ( + 1815 ), ci-dessous : son fils **Louis** ° 1805

En effet, à cette époque, les anciens combattants de la guerre de Vendée ( et des insurrections de 1799 et 1815 ) demandent l'attribution de pensions.

Ils ne sont pas tous récompensés. Les états des personnes concernées ou de leurs ayants droit sont riches en information : noms, âge, date et lieu de naissance, domicile, profession, état de service et blessure. Les listes ont été revues au début de la Monarchie de Juillet, la conduite politique postérieure à la







Dans ce lieu appelé :  
*"Champs des Martyrs"*  
 environ deux mille personnes furent fusillées à cause  
 de leur fidélité à la foi catholique au cours de neuf  
 exécutions, entre le 12 janvier et le 16 avril 1794.  
 Leurs corps reposent dans les fosses de cet enclos.  
*"O, Bienheureux Martyrs, priez pour nous."*

1 Février 1997

clament ces martyrs vendéens. Le martyr du petit Roi constitue le « *crime absolu, l'horreur suprême* ». Partout fleurissent des *chapelles des Martyrs*, ainsi à Avrillé ( Anjou ), où périrent deux mille personnes en quelques mois.

De leur côté, les propagandismes de la République ne pardonnent pas à la Vendée de s'être montrée rebelle à l'abstraction révolutionnaire. C'est, disent-ils, un reste d'Ancien Régime égaré dans la France contemporaine. Mise au ban de la communauté nationale, la Vendée commence alors un interminable exil intérieur [ il faudra attendre deux siècles pour la voir ressurgir ]. C'est une société sous haute tension, en quelque sorte, mais avant tout un bloc réfractaire. Il ne s'agit pas d'un *Paradis*. Jamais, sans doute, il n'a été aussi difficile d'arracher à la terre de quoi nourrir de si nombreuses familles. Pour reconstruire le pays, on a remis en usage le métayage [ que la Révolution avait aboli ], ce système, de partage par moitié des investissements et des profits, qui lie personnellement le propriétaire foncier et l'exploitant en des rapports souvent ambigus faits de confiance et de suspicion réciproques. Les nobles, souvent les propriétaires fonciers, doivent se vouer à l'encadrement et à l'assistance d'une population allergique à l'État et à son administration. L'Église, quand à elle, incarne et organise la *résistance morale des communautés paroissiales à l'égard d'une modernité vécue comme menaçante*. Contre l'école de la République, dont les manuels feignent d'ignorer ceux qui ont payé le prix fort pour s'être placés en travers de la dérive totalitaire de la Révolution, se développe une école catholique qui célèbre la geste des grands ancêtres et devient, bientôt, une pépinière de prêtre et de missionnaires.

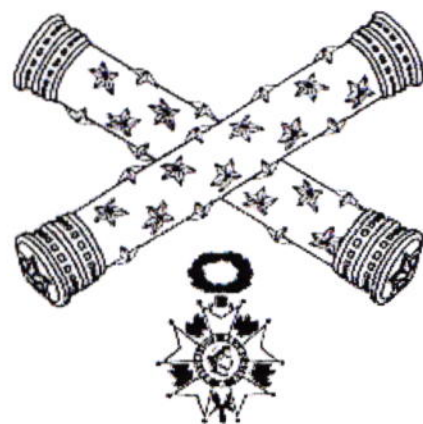


Moi, **Jean Rousseau**, je suis très fier : mes fils savent écrire ( au moins signer leur nom ). De plus, le 13 février 1816, je viens de marier à Moulleron, mon fils aîné, Jean, qui a 27 ans. Il épouse une fille de Bazoges, Jeanne Moquais. Il a quitté notre borderie de la *Sauvagère* pour s'installer dans sa belle-famille. Il travaille dans leur ferme mais il est également maçon ( il demeurera jusqu'à sa mort dans cette commune ).

← **Mosnay** maire de **Moulleron**

A Moulleron, nous avons un nouveau maire. Avec la Restauration, René Alexis Mosnay, a été élu maire ( 1817 à 1832 ). Il est propriétaire au bourg et a épousé Geneviève Saulet, fille de bourgeois ( notaire et ancien maire ). Ils auront ( entre autre ) une fille Marie Julie qui épouse Jules Hénault ( = Jean François x M. Rosalie Duchesne De Denant ) ; ces deniers auront aussi une fille, Anne Marie ( ° 1862 ) qui épouse Roger de Lattre de Tassigny. Ces derniers auront un fils Jean. Le « *bourgeois* », royaliste, Alexis Mosnay, sera l'arrière-grand-père d'un maréchal de France, Jean De Lattre.

**Bâton de maréchal** →



Quelques temps après, on apprend une horrible nouvelle : Le 13 février 1820, le duc de Berry s'écroule sur les marches de l'Opéra, rue de



Richelieu, à Paris. Il vient d'être frappé d'un coup de couteau par un ouvrier, Louis Louvel. La victime est le neveu du vieux roi Louis XVIII et la seule personne susceptible de donner un héritier à la famille royale. L'assassin est un républicain fanatique qui a voulu éteindre par son geste la dynastie des Bourbons. Son crime suscite une émotion immense. Pourtant, très bientôt, l'espoir renaît chez les Bourbons. On apprend que l'épouse du duc de Berry est enceinte ! Le 29 septembre, elle donne le jour à un fils posthume, Henri. Cela remet tout en question !

← L'assassinat du duc de Berry

Révolution de 1830 peut alors faire l'objet d'une rubrique p.541 supplémentaire. Les pièces sont classées par département ou par corps de l'armée royale de l'Ouest ( "[http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085\\_SHD\\_B](http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_SHD_B)").

← Plaque commémorative d'Avrillé



**Jean Rousseau**, j'ai marié mon deuxième fils, Jean, que l'on appelle « *Jeannot* », maçon aussi et qui demeure avec nous ici à la *Sauvagère*. La cérémonie a eu lieu le 14 février 1821 à Thouarsais-Bouildroux mais je n'ai pu y assister. Je me fais bien vieux. Il épouse une fille native de St-Maurice-le-Girard, Marie Pacteau. Mais, il demeure, ici, avec son épouse ( où naîtra son fils « Liset » ( Louis x Zélie Daguzé ) ; ce dernier s'installe dans le bourg de Mouilleron 1858 maison n° 5 rue de l'Héraut. Jeannot quitte la *Sauvagère* après la naissance de tous ses enfants et part s'installer ( avant 1833 ) à la *Billère de St-Maurice* où il décèdera ).

#### ← Mont-des-Alouettes

Moi, **Jean Rousseau**, je sens ma fin proche. Il va être l'heure de rejoindre mes frères. Je suis entouré par ma femme, Jeanne, mon fils « *Jeannot* », et ma bru Marie Pacteau. L'instant est proche, pour moi, du jugement dernier ( Jean Rousseau décède le 17 mai 1822, âgé de 62 ans environ ) et de remettre mon âme à Dieu !

La duchesse d'Angoulême, la fille de Louis XVI, a entrepris un autre voyage dans la Vendée martyrisée. Après, un passage ( fin 1822 ) à Saint-Florent-le-Viel, elle se rend aux Herbiers ( 1823 ), où elle désire qu'on y bâtit une chapelle

sur le Mont-des-Alouettes, en souvenir du beau jour où 15.000 Vendéens, dont beaucoup étaient d'anciens combattants de la *Grande Guerre*, l'avaient acclamée sur cette colline. Le monument sera commencé en 1825.

Ces déplacements ont pour but d'entretenir et, parfois même, de ranimer le souvenir. Un homme se souvient des « *graciés de Bonchamps* ». C'est David, d'Angers, le fils d'un des cinq mille prisonniers républicains graciés ( 17 octobre 1793 ).

Sa reconnaissance, il vient de la sculpter dans le marbre. Et depuis, dans l'abbatiale de Saint-Florent, vaste église bâtie en 1720 sur le Mont-Glonne, un éperon de schiste dominant la Loire, le mausolée de Bonchamps rappelle le pardon. Ce magnifique cénotaphe est en marbre noir et blanc : le mourant se dresse à demi sur sa couche funèbre et on croit l'entendre encore donnant à ses hommes irrités sa suprême consigne : « *Grâce aux prisonniers* ».

#### Cénotaphe de Bonchamps →

Après les deux frères Rousseau, abattus en 1800, puis Jean, l'aîné, de la *Sauvagère*, c'est sa belle-sœur, **Marie Moizière**, dite la « *Vve Rousseau* », qui maintenant, décède au bourg de Mouilleron, le 30 janvier 1827, âgée de 63 ans et dans le plus grand dénuement, il semble ! ( épouse de Pierre l'aîné, tué 1800, elle avait quelques années plus tôt, vers 1825, fait une demande afin d'obtenir une pension de veuve de guerre, comme cela était alors possible avec la Restauration. A-t-elle reçu une réponse favorable ? ). Etaient présents, à son décès, ses voisins. En 1816, lors de la Restauration, justement, on comptait sur tout le territoire insurgé : 30.000 veuves et 145.000 orphelins.

Après, le passage en Vendée, quelques années plus tôt, c'est une princesse de la Maison de Bourbon, son Altesse Royale Madame la Duchesse de Berry, qui vint raviver les dernières braises du *Sentiment Vendéen* contre la République. En effet, la nièce de feu Louis XVI vint se recueillir le 10 juillet 1828 en l'église paroissiale Notre Dame de Sainte-Gemme-la-Plaine, avant d'accomplir son pèlerinage vendéen sur le lieu même du « *Champ de Bataille de Luçon* ». À son retour du « *Champ des Morts* » [ proche de la forêt de Sainte-Gemme ], elle offrait au curé gemmois, Gabriel Remaud [ né le 2 mars 1798 à la Rabatelière ], un calice et une patène. Lorsqu'elle dut venir dans la Vendée, on délibéra aux Tuileries sur les faveurs qu'elle devait y répandre ; M. Amédée de Béjarry [ qui mourut le 10 mai 1844 ] fut naturellement mis en première ligne : « *Vous ne lui ferez rien accepter !* », dit-on à ce conseil : « *Mais il faut pourtant qu'il soit récompensé ?* », reprit le roi qui présidait.

#### ← Notre Dame de Sainte-Gemme-la-Plaine

Ce fut le fils de notre valeureux officier [ appelé aussi Amédée et auteur du livre *Souvenirs Vendéens* ] qui reçut une récompense. Pendant son passage en Vendée, elle visita également, entre autre, la chapelle du Mont-des-Alouettes





qui avait été construite à la demande de la fille de Louis XVI. Un extraordinaire accueil est réservé, par les Vendéens, à la seule princesse qui ait eu l'air de les comprendre. Un enthousiasme trompeur. C'est aussi cette année-là qu'est érigé un monument, la « *Chapelle de Legé* », à la mémoire de François Athanase de Charette [ il est détruit après la tentative de la duchesse de Berry en 1832 ].

#### Amédée II de Béjarry →

Son *Altesse Royale* Madame la Duchesse de Berry, toujours en Vendée, posait la première pierre de la nouvelle flèche fleurdéliée de la cathédrale de Luçon ( 30 juillet ), ville qui était redevenue le siège de l'Évêché.



#### ← cathédrale de Luçon

Mais, la Révolution de 1830 chassa les Bourbons : les journées des 27, 28 et 29 juillet, communément appelées « *les Trois Glorieuses* », qui voient Charles X céder son trône à

Louis-Philippe 1er, ne provoquent pas de vives réactions dans le pays. La Vendée reste calme. Cependant, la construction de la chapelle du Mont-des-Alouettes est abandonnée [ elle l'est toujours ].

#### ← monument à la mémoire de Charette

Après une longue période d'agitation ministérielle puis parlementaire, le roi Charles X ( qui a succéder à Louis XVIII ) tente un coup de force constitutionnel. En réaction, un mouvement de foule se transforme rapidement en révolution républicaine. Le peuple de Paris se soulève, dresse des barricades dans les rues, et affronte les

forces armées. Charles X et la famille royale fuient Paris. Les députés et journalistes entrent en scène pour récupérer la révolution populaire au profit de la bourgeoisie, en jouant sur la peur.

Les députés libéraux, majoritairement monarchistes, prennent en main la révolution populaire mais conservent une monarchie constitutionnelle, au prix d'un changement de dynastie. La Maison d'Orléans, branche cadette de la Maison de Bourbon ( d'où est issu l'actuel Louis XX ), succède à la branche aînée ; le duc d'Orléans est sollicité puis il est proclamé « *roi des Français* », et non plus « *roi de France* », sous le nom de Louis-Philippe 1er.

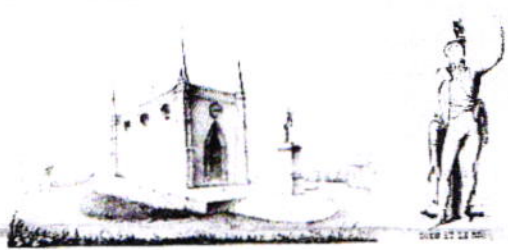
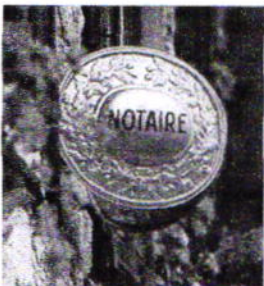
#### « les Trois Glorieuses » 1830 →

Débouchant, en France, sur la fondation d'un nouveau régime, la monarchie de Juillet, qui conforte l'association aux affaires publiques de la bourgeoisie industrielle et financière, ne débouche pas sur des changements durables. Rupture symbolique avec le passé, la monarchie de Juillet prend comme emblème le drapeau tricolore bleu-blanc-rouge. Le nouveau régime s'installe avec l'assentiment d'une bonne partie de l'opinion, hostile à la République. Tout comme les républicains, les légitimistes contestent le nouveau régime ( finalement stabilisé, le régime durera jusqu'à la Révolution de 1848 ). Il va régner plutôt modestement, évitant l'arrogance, la pompe et les dépenses excessives ; son règne est néanmoins caractérisé par le développement et l'enrichissement rapide de la bourgeoisie manufacturière et financière.

#### Louis-Philippe 1er →

A Mouilleron, cela été à peu près calme. Ce sont toujours les mêmes qui s'agitent.

Le vieux notaire, bourgeois, Pierre Dupouët, mais aussi ancien commissaire à la République, et qui demeure toujours au bourg de Mouilleron, vient de décéder le 15 septembre 1831, âgé de 70 ans. Il est quasiment sans famille. La déclaration a été faite par Gabriel Jacques David ( républicain ), propriétaire et adjoint, et reçue par Mosnay, maire ( sa maison se trouve près du Monument aux Morts ).



Monument de Legé

Monument élevé en 1830 à la mémoire de François Athanase de Charette et détruit en 1832 après la tentative de la duchesse de Berry. Gravure de M. L. B. 1830





Victorine Robert Des Roches épouse *Monsieur* Le Boeuf de St-Marc ( Puybelliard ). Elle est la fille de Monsieur Etienne Charles Robert Des Roches, propriétaire du Château de La Mothe ( voir p. 540 ) et de Marie Félicité De Chapelle. Sont présents de nombreux aristocrates qui signent naturellement l'acte de mariage. On peut y voir celle de l'abbé Chapelle De Fontaine ( qui a 85 ans et qui est le petits fils de feu *Messire* David Arnault, du château de la Motte de Mouilleron ; ancien chanoine et qui avait été exilé comme prêtre réfractaire, il revint en France en 1828 et trouva asile à la Motte, sans exercer de ministère à la paroisse et pour cause : il était octogénaire et le poste était pourvu. Il mourut en 1833 à Mouilleron ) ; celle de : *Ad De Béjarry*, Amédée Aimé, le fils de Mr De Béjarry qui a vaillamment combattu jusqu'au bout ; l'acte de mariage est réalisé par Mosnay, maire.

← **François Gautreau** fils du Syndic et maire en 1830

Deux ans plus tard, un nouveau maire à Mouilleron : il s'agit de François Gautreau, fils d'un menuisier ( né 1790 +1872 ), un vrai républicain ( maire de 1830 au 3 septembre 1833 où il démissionne ). Il est issu d'une « famille protestante de tradition, mais ordinairement sans pratique » et est le petit-fils de François Gautreau [né 2. 10. 1747, celui-là même qui fut au cœur de l'affaire des grains à Mouilleron ( voir p. 161 ) ; il est célibataire lorsqu'il est nommé syndic en 1787. Il avait, devant le pasteur David, épousé « au désert », également comme son père et son grand père, une protestante Marie-Anne Noireau, Elle lui donnera un fils nommé aussi François, qui épousera à son tour, toujours « au désert », Louise-Henriette David ; ce fils sera maire de Mouilleron en 1830. La famille Gautreau veut s'embourgeoiser. La fille de François, Sophie-Emma, épousera le Docteur Paul Benjamin Clémenceau, qui sera le grand père de



**Georges Clémenceau**, Président du Conseil de France et le « Père la Victoire » de la guerre 14-18 ; d'ailleurs, ce dernier verra le jour dans la maison de son aïeul, François Gautreau ].

Dans la paroisse, on ne les prise point trop ces gens-là, ces Gautreau, entre autre, qui sont dans le fond de l'âme toujours un peu protestant. Ce sont surtout des affairistes qui aspirent à entrer dans la classe des « Bourgeois-marchands », qui piaffent d'impatience et ambitionnent à tenir un rôle encore plus important dans la paroisse.

**Sophie-Emma Gautreau** →

Pour les légitimistes, depuis deux ans, Louis-Philippe Ier usurpe le trône de France. Alors le vieux roi déchu, Charles X, a confié la régence à sa bru Marie-Caroline, duchesse de Berry, qui n'a plus qu'une obsession : couronner son fils Henri V [ Marie-Caroline, duchesse de Berry et mère de Henri V, duc de Bordeaux, petit-fils de Charles X et héritier légitime de la couronne de France depuis l'abdication de ce dernier, est un esprit un tantinet romanesque et qui brûle de faire oublier la lâche attitude de la maison de Bourbon vis à vis de la Vendée ].

Pourtant, lorsqu'elle a débarqué dans le Midi, celui-ci n'a pas bougé. Alors, elle s'est souvenue de l'accueil enthousiaste réservé, quatre ans plus tôt, par la Vendée. Faute de comprendre les raisons impérieuses qui ont poussé ceux de 1793 à la révolte, elle a voulu confondre la Monarchie de Juillet et la Convention.

La duchesse de Berry croyait que la Vendée allait se soulever pour la cause de son fils, le duc de Bordeaux. On lui avait dit qu'en 1793 les Vendéens s'étaient soulevés pour le roi. On l'avait trompée. Les Vendéens s'étaient levés, en 1793, pour Dieu et non pas pour le Roi.

Malgré sa présence dans le pays, les Vendéens ne bougèrent pas car la Religion n'était pas attaquée. Après, donc, l'avènement de Louis-Philippe et en débit d'erreurs commises par quelques philippistes, qui organisent des manifestations antireligieuses et commettent des actes de vandalismes [ bris de croix, de statues et de monuments commémoratifs ], la situation n'a guère évoluée : la Vendée reste calme. Même si certains prêtres refusent encore de faire prier pour le nouveau régime, les Vendéens, meurtris par les précédents conflits, ne sont en aucun cas portés à l'insurrection.

← **La duchesse de Berry**

Les rapports, des agents légitimistes informant la duchesse de Berry que l'avenir de « l'usurpateur » devient chaque jour incertain, ne sont que pures affabulations.







← Paysan Vendéen ( de 1830, et plus, mais si ressemblant de celui de 1793 )

p.545

Le rapport que d'Autichamp [ celui-ci avait épousé en 1797 Elisabeth de Vassé, et repris les armes en 1799, en 1815, puis il fut inspecteur général de l'infanterie en 1822 mais sous le règne de Louis-Philippe 1er, il renonce à ses titres et à ses pensions ] lui envoie ( 28 mars 1832 ), concernant la situation des trois corps d'armée de la rive gauche de la Loire, dont il est le commandant en chef, n'est pas particulièrement engageant [ le premier, compte six à sept mille hommes sous les ordres de Jacques Cathelineau, fils, et une quantité adéquate de poudre et de fusils ; le 2ème corps, à cheval sur la Vendée et les Deux-Sèvres, très surveillé, pâtit de l'absence d'Auguste de La Rochejaquelein ; le 3ème corps, qui s'étend sur le Bocage et le Marais, est le mieux organisé. Athanase de Charette, frère de Ludovic et fils de Louis-Marin de Charette, lui-même frère du fameux héros, le chef maraîchin fusillé à Nantes, dispose en théorie de dix mille hommes ].

M. Amédée de Béjarry, pourtant fervent défenseur de la Monarchie, blâma énergiquement l'entreprise de 1832, aussi follement conçue que follement exécutée, et qui amena dans la Vendée une noble princesse, compromise par l'étourderie d'une jeunesse plus dévouée que délicate. Car il serait facile de constater qu'on alla jusqu'à inventer des correspondances pour l'empêcher de s'éloigner d'un milieu où il ne pouvait y avoir que des dangers à courir. La duchesse arrive en Vendée à la mi-mai ( 17 ).

La Duchesse de Berry →

Elle estime qu'il n'y a rien à attendre de la diplomatie et qu'une restauration ne peut venir que d'un soulèvement des provinces restées attachées à la monarchie légitime. Mais, la mobilisation locale fut assez faible. Les premiers rassemblements ont lieu dans le Bocage à partir du 23 mai. Un contrordre du maréchal de Bourmont annule ( 22 mai ) l'ordre d'insurrection lancé par la duchesse de Berry pour le 24. De Bourmont ayant rejoint la duchesse, au Meslier, où elle se cache, dans la nuit du 24 au 25, un nouvel ordre d'insurrection est lancé pour le 4 juin. Certains chefs de division du 3ème corps refusent ( 25 mai ) d'obéir à la duchesse ainsi que de s'engager dans une entreprise téméraire vouée à un échec certain, et offrent leur démission à Charette ( neveu ), désorganisant ainsi l'armée légitimiste du bas Poitou. Ces ordres et ces contrordres prennent un tour tragique.

De plus, le fils de Cathelineau, nommé aussi Jacques, qui avait été anobli en 1816, est tué ( 27 mai ), assassiné à bout portant par le lieutenant Reynier du 29e de ligne et, alors qu'il se rendait à une visite au château de la Chaperonnière, entre Beaupréou et Jallais. Sitôt connu, cet épisode dramatique, qui résulte du report de la prise d'armes, sape un peu plus le moral déjà bien bas des légitimistes angevins.

Des hommes de Monsieur de Kersabiec, plus de quatre cents, trop confiants, se font surprendre ( 4 juin ) par deux compagnies du 29e de ligne cantonnés à Clisson ; après un mouvement de flottement, les rebelles se ressaisissent mais il leur faut bientôt reculer face à l'arrivée de renforts composés de deux compagnies et de cinquante gendarmes. Ils battent en retraite et se dispersent.

Tout cela prend mauvaise tournure et Louis-Philippe n'est nullement inquiet : « Il n'y a pas d'homme sensé, écrit-il, qui ne sache que la France repoussera toujours ce qui lui viendrait de la Vendée et des Chouans, que leurs insurrections doivent nécessairement finir par leurs défaites, et par fortifier le gouvernement qu'ils attaquent ».

← Athanase de Charette ( neveu )

Une journée mémorable, dont beaucoup ont gardé le souvenir, et qui est certainement la plus dense en accrochages ( 6 juin ) : deux cents hommes de la division de la Gaubretière surprennent à la Roullière, au sud de St-Aubin-des-Ormeaux, la garde nationale de Cholet renforcée de la garnison de Mortagne, qui après une petite heure de combat, se débandent jusqu'à Cholet ; puis Athanase de Charette ( neveu ), qui est secondé par Hyacinthe de La Robrie ( ou Rouërie ) - dont la fille, Céline, seize ans, a été lâchement abattue alors qu'elle protégeait son petit frère - tend une embuscade au Chêne [ lieu-dit ], à l'ouest de Vieillevigne, à deux compagnies du 44e de ligne. La surprise est totale. Les soldats sont bousculés. Les Vendéens prennent le dessus, mais se retirent en entendant des coups de feu tirés en arrière : c'est quatre autres compagnies qui







surgissent sur les arrières de Charette. Ce dernier p.546 ordonne de les charger à la baïonnette. La victoire semble acquise lorsque des coups de feu retentissent du côté de Rocheservière. Craignant d'être encerclés, les rebelles refluent en désordre. Charette n'a plus autour de lui qu'une centaine de fidèles : il décide de les licencier. C'en est vraiment fini !

#### ← Combat de la Pénissière

Au vieux manoir de La Pénissière, petit logis ( aujourd'hui privé ), sur la paroisse de La Bernardière [ sur la route de la Bruffière D 102, en Vendée et non loin de Montaigu ], quarante-deux rebelles vendéens s'y sont retranchés, assiégés par un bataillon du 29<sup>e</sup> régiment de ligne épaulé par quatre compagnies de la garde nationale de Clisson. Les soldats mettent le feu aux bâtiments et crient aux insurgés, qui sont là, bientôt, à suffoquer dans le manoir, de se rendre : car devant la résistance acharnée des Vendéens, les 900 soldats du gouvernement de Louis-Philippe, qui ne parviennent pas à les déloger, n'ont pas hésité à mettre le feu au manoir. La situation devenant intenable, trente-quatre défenseurs tentent une sortie et s'élancent sous les projectiles : cinq d'entre eux tombent criblés de balles tandis que la plupart réussissent à s'échapper. Mais, huit d'entre eux n'ont pas suivi, afin de protéger la retraite de leur compagnon par un feu nourri ; encore des coups de feu, puis plus rien.

#### manoir de La Pénissière →

Vers dix heures du soir, ils s'extirpent des ruines fumantes. Blottis dans un angle de mur, ils ont été sauvés par une pluie d'orage. Un grenadier monte en reconnaissance. Les huit, grièvement blessés mais toujours en vie, se résignent à la mort : l'autre les a vus ; [ et selon une tradition ] en effet, le soldat chargé de fouiller les décombres les a bien vus : il annonce qu'il n'y a pas de survivants. Pris de pitié, il dit à son supérieur : « *Tous morts* ». Est-ce en hommage à leur vaillance ?



La « *cinquième guerre de Vendée* » ( 24 mai au 12 juin ) avait vécue !

Après cet échec et, « *devant l'inutilité de la lutte* », beaucoup se retirent et rentrent chez eux. La Vendée militaire n'existait plus : le territoire de près de dix mille kilomètres carrés situé au sud de la Loire n'était plus que l'ombre de la Vendée militaire de 1793.

La Pénissière, c'est le dernier baroud d'honneur de la Vendée pour une princesse blonde cachée à six lieues de là, dans une ferme isolée : « *la duchesse de Berry se présentera comme « le prince de ma [ sa ] famille qu'avait vainement attendu la Vendée au temps de sa gloire* ». Mais « *le grand levain du soulèvement de 1793, le levain religieux n'existe plus. Jadis, les paysans avaient été chercher les nobles. Cette fois-ci les nobles allèrent chercher les paysans et ils ne les trouvèrent pas* ». Le Concordat avait bel et bien tué tout espoir de voir renaître la Vendée Militaire. La duchesse dut renoncer à ses projets, pourchassée et arrêtée le 7 novembre, à Nantes, dans une maison située à l'angle d'une petite rue, proche du château des ducs de Bretagne. Et c'est en réclusion puis en exil que la princesse trop exaltée pourra continuer à lire Walter Scott.

Sous la Restauration, des armes d'honneur sont accordées en récompense aux derniers combattants légitimistes. Malgré les tristes résultats qu'eut cette malheureuse échauffourée, M. de Béjarry et un grand nombre d'autres vieux Vendéens gardèrent un sentiment de reconnaissance pour la princesse, qui seule de toute la famille des Bourbons, avait trouvé assez d'élan dans son cœur pour venir dire à cette Vendée, qui depuis vingt-cinq ans se faisait écraser pour défendre son Dieu et ses rois : « *Je suis avec vous ; me voilà !* ».

#### Mouilleron →

Cette année-là ( 1833 ), à Mouilleron, est élu un nouveau maire, républicain naturellement : Thibaud.

Jeanne Mussaud, l'épouse de **Jean Rousseau**, l'aîné, mon ancêtre direct, et qui s'était installée chez son fils Jeannot, à la Billère, commune de St-Maurice-le-Girard, y décède le 11 juillet 1833, à 10 heures du soir, et âgée de 67 ans.





Plus de trente cinq ans s'étaient écoulées, les causes et les motivations d'antan, n'engendraient plus les mêmes passions et le même feu, surtout, chez des gens dont la plupart étaient désormais étrangers à la cause du Soulèvement Vendéen.



← Monseigneur **René-François Soyer**

Pourtant en 1837, Monseigneur René-François Soyer, évêque de Luçon [ né en 1767, à Thouarcé en Anjou, est ordonné prêtre à Paris en septembre 1791 ; il appartenait à la famille Soyer qui s'était tant dévouée pour la Vendée puisque ses trois frères : Jean-Aimé, François et Louis-Pierre, avaient été faits officiers par Stofflet et La Rochejaquelein - Monseigneur Soyer décéda en juillet 1845, après avoir désigné comme paroisses les plus méritantes de « la Vendée Militaire » : La Gaubretière en Vendée et

Chanzeaux en Maine et Loire ], nommait en souvenir de cette bataille [ de Luçon ] funeste pour les catholiques vendéens, René Barbotin [ ce dernier n'était autre que le neveu du célèbre Abbé Barbotin, le premier aumônier des Armées Catholiques et Royales de la Vendée, et compagnon de Cathelineau, vicaire courageux mais médiocrement éclairé du bourg des Gardes : de St-Georges-du-Puy-de-la-Garde - près de Chemillé ], au poste symbolique de la paroisse de Sainte-Gemme-de-la-Plaine et, ce, en souvenir de ces hommes, qui un 14 août 1793, imprégnèrent à tout jamais de leur sang la terre des communes vendéennes.



← Abbé **Barbotin**

Lors du décès de *Demoiselle Agathe*, la sœur de *Monsieur Amédée de Béjarry*, une lettre est adressée par la marquise de la Rochejaquelein à *Monsieur le comte Amédée de Béjarry*, fils du valeureux officier vendéen, et neveu de *Mademoiselle de Béjarry*, qui vient de décéder : « Tilly,

*département de Loir et Cher, ce 7 décembre 1846 - Je pleure, avec vous, Monsieur, votre tante, qui a été, comme moi, victime et témoin de tous les héroïques malheurs de la Vendée. Je vous plains beaucoup de la perte de Monsieur votre père [ décédé le 10 mai 1844 ], si digne d'éloges et de regrets. . . Oui, Monsieur, je me rappelle très bien de vous et je profite de cette occasion pour vous dire que j'ai toujours été fâchée et étonnée de ne pas vous revoir ; vous n'avez pas en cela rendu justice à mes sentiments. Pouviez-vous me croire indifférente pour des parents de Monsieur de Lescure, dont la glorieuse conduite a été si digne de la sienne ? Toujours mon cœur est rempli des souvenirs de la Vendée et de Monsieur de Lescure. Croyez, Monsieur, que tant que je vivrai, le nom de Béjarry me sera cher et que je vous conserverai toujours le plus sincère intérêt - signé : Donissan, marquise de la Rochejaquelein ».*



Quel lien peut-il y avoir encore entre ces fameux chefs et leurs hommes, et après tant d'années ?

← 1848 Bénédiction : « **Arbre de la Liberté** »

En 1848, on plante encore des « *Arbres de la Liberté* » avec, cette fois, la bénédiction des curés des lieux en question !

*Les cloches de Mouilleron, longtemps silencieuses pendant la Révolution, sonnent maintenant à toutes volées et au nombre de sept ; puis, au fil du temps, elles seront au nombre de 13, avec une gamme si variée, qu'elles feront entendre une des plus jolies mélodies de la région . . . Le carillon ( quatrième carillon rural de France ), datant de 1850, est formé de treize cloches et clochettes. Toutes les heures retentit un cantique approprié à la saison liturgique. Tous les jours pendant la saison estivale, à midi, six airs de chansons profanes sont interprétés. Revanche contre les briseurs de cloches ! . . . Ce même un carillon, qui est installé et baptisé en 1850 [ et qui existe toujours ] aura pour parrains et marraines : Charles Cahors « *parrain d'une cloche du Carillon* » [ donateur naturellement, descendant d'un patriote pourtant des plus virulents : Théophile Cahors*



*instituteur et maire en 1793 ] et Demoiselle Louise Jeanneau ( descendante d'un royaliste ) ainsi que Demoiselle Julie Moreau « marraine d'une cloche du Carillon » [ descendante de Moreau, patriote, qui composait la Municipalité en 1793 ]. L'orgue a été construit et installé par Le Logeais, facteur d'orgues à Nantes en 1867. Aujourd'hui, encore, la mélodie de ce carillon mérite le déplacement.*

L'orgue de l'église de Mouilleron →

Sur les restes d'un moulin, brûlé par la troupe de Westerman, lors du passage des *colonnes infernales*, on érige un calvaire monumental ;







deux cent hommes offrent leurs services pour son érection, p.548 au lieu-dit : « *le Petit Rocher* ». La renommée de ce calvaire fut telle que le 31 mai 1852, jour de sa bénédiction, on évalua à plus de 6000 le nombre de personnes présentes. Sur la place de l'église, 250 hommes formèrent un carré et portèrent la croix, 150 garçons portaient des oriflammes roses et 250 filles en blanc portaient des bannières bleues. Le brancard du Christ était entouré de 30 garçons de 5 à 6 ans, habillés de blanc et couronnés de fleurs. Le brancard de la Vierge était entouré de 24 petites filles de même âge portant aussi des oriflammes mais de couleur bleu. Pour le clergé, 38 prêtres entouraient l'abbé de Lespinay, vicaire général. La croix fut hissée sans accident. L'état actuel du calvaire est dû au cimentier M. Madras qui remplaça l'ancien calvaire en bois par une croix en béton armé en 1925.

← Calvaire du « **Petit Rocher** » ci-dessus, les falaises de Mouilleron

Pour Mouilleron, une période meilleur va poindre enfin ! On se réorganise . . . On a trop souffert ! . . . Et, on relève la tête . . . L'agriculture a progressée ; les jachères ont beaucoup diminuées et l'écobuage disparu [ procédé archaïque de culture consistant à brûler le sol pour le fertiliser avec les cendres des herbes et racines ]. Tout à

changer : les engrais sont développés, de nouvelles cultures apparaissent : chou cavalier, la bette champêtre, le navet, le colza, la culture de la pomme de terre abandonnée juste avant la Révolution est reprise ; aux prairies naturelles s'ajoutent des pâtures artificielles fertilisées au ray gras . . . au lieu du seigle qui était l'unique céréale ou presque, on substitue à une plus grande échelle le froment. L'élevage des bovins est en nette croissance et les terres qui valaient 400 francs l'hectare en 1795, valent en 1852, 1.400 francs.



Les métives →

La classe dominante est agricole et, pour grossir leur revenu, les petits bordiers s'engagent pour faire les moissons dans les grandes plaines de Luçon et Fontenay. Le départ saisonnier pour ces grandes moissons, qu'on appelle « *métives* », atteint jusqu'à deux cents personnes de la paroisse de Mouilleron. On part en bandes mais surtout on se regroupe par famille, par hameau, sous la conduite d'un chef avec qui l'on partage équitablement les profits. Ce chef est nommé, comme au temps de « *l'Insurrection* », « *capitaine de paroisse* » . . . , de hameau, parfois seulement. . . Tout change réellement. Les métairies ou les borderies sont divisées : jadis, seul le père, puis l'aîné était le maître de la borderie et de la famille. À l'héritage, on essaie de ne pas trop partager les terres c'est pourquoi, aussi, on pratique beaucoup le mariage entre cousins plus ou moins remués . . . On agit en collectivité pour les labours et maints autres travaux. Mais, surtout, on vit en autarcie . . . se tenant le plus possible les coudes . . . et, il le faut car les misères du temps, les maladies, les intempéries sont éternellement présentes. D'ailleurs, l'hiver de 1852 est extrêmement pénible ; l'été passé a été mauvais ; par suites de pluies continuelles, il n'y a eut que très peu de blé. Le prix en devient excessif et les pommes de terre pourrissent sur place. Quant aux châtaignes, ceux qui en récoltaient normalement 100 doubles décalitres n'en ramassèrent que quelques poignées . . . La vigne ne donna qu'une demie-récolte et encore mauvaise !

L'hiver 1853 fut encore plus terrible que le précédent . . . Il tomba beaucoup de neige ; fin janvier, début février, il y eut du verglas et la nuit du 19 [ février ], ce fut d'une telle intensité, que les branches des arbres furent quintuplés en grosseur. Le lendemain, Mardi Gras, on pouvait découvrir un spectacle de glace et de givre ; tout était cristallisé . . . les arbres ployaient sous le faix, les branches de chênes cassaient . . .

Mardi Gras en 1850 →

Déjà, dès 1825, après la mort des derniers témoins oculaires, et par la suite bien sûr, on a tenté de persuader le bon public à croire que cette guerre n'avait pas été telle qu'en réalité chaque participant l'avait vécue . . . Les républiques, et monarchies suivantes, malgré un travail de manipulation de la mémoire, ne purent empêcher la transmission orale qui se fit de père en fils, de génération en génération . . . On ne







pouvait oublier ce qui fut réellement un génocide . . . tous les massacres, « *tous les morts non ensevelis et dont les âmes restaient errantes* » . . . p.549

← Mr Edmond de Béjarry

Louis Rousseau dit « *Louiset* ou *Liset* » ( né en 1866 ), arrière-petit-fils de **Jean Rousseau « brigand »**, aura pour témoin lors de sa déclaration de naissance, Mr Edmond de Béjarry ( du Taffud-Ste-Gemme ), l'un des descendants des fameux Béjarry, de la Grande Epopée ! **Jean Rousseau « brigand »**, et ses frères, avaient-ils été personnellement attachés au « *Grand Monsieur de Béjarry* » ?

En déblayant les ruines de l'église du Petit Luc, en 1863, le curé Jean Bart met au jour des ossements humains, des scapulaires et des balles. Nul doute, ce sont là des martyrs de la foi, immolés dans le sanctuaire même. La découverte, il est vrai, survient dans un contexte déjà passablement, et encore, marqué par les passions. Les Vendéens n'ont toujours rien oublié. Puis, dès 1867, est érigée, sur les ruines de l'ancien sanctuaire, une chapelle sur les murs de laquelle, beaucoup plus tard, en 1954, on gravera dans le marbre

*l'interminable liste des victimes.*

← L'ancienne église des Lucs

En 1873, un cahier est découvert dans un grenier du presbytère des Lucs par le curé Jean Bart. Ce manuscrit, daté du 30 mars 1794, avait été présenté par son rédacteur, l'abbé Barbedette, curé du Grand Luc [ au moment de la Révolution ], comme étant la liste recueillie ( auprès de leurs parents ) de ses paroissiens massacrés un mois auparavant. En tout, cinq cent soixante-quatre personnes, mais seulement quatre cent cinquante neuf noms, du fait que le feuillet central a disparu. Cent dix de ces victimes ont moins huit ans. Parmi les trois cent quarante neuf autres, beaucoup de femmes, de vieillards et seulement cinquante hommes entre seize et quarante ans, c'est-à-dire raisonnablement en âge de combattre. Le curé Jean Bart note : « *Pour copie certifiée conforme : Les Lucs, le 12 mars 1873 - signé : J. Bart, prêtre*



*desservant des Lucs* ». Depuis, ce document si accablant ne cesse d'alimenter les polémiques.

le curé Jean Bart →

Du côté de Luçon, en 1904, « *Lundi 4 avril 1904, Mr Andin, garde moulin chez Mr Bidaud, meunier à Mainclay, était à la pêche à l'épervier sur la Smagne, entre les moulins de Mainclay et de Gendray. En tirant son engin, il ramena à la surface un vieux fusil à pierre* » [ le bois du fût et de la crosse s'est effrité en séchant, mais le canon et le mécanisme sont restés presque intacts. Le canon, rongé par la rouille, est surtout bien conservé dans la partie protégée par le fût ; le chien joue encore, mais le ressort est usé. L'arme était chargée ; le chien était relevé avec sa pierre, prêt à faire feu ; on a sorti du canon une balle de plomb et de la poudre avec la bourre qui semble être de la filasse. La partie la plus curieuse, peut-être, est une plaque de bronze, vissée près du chien. Cette plaque, très bien conservée, est gravée et porte en écusson une figure qui paraît être un portrait de chef ou de noble du 18ème siècle. On se demanda si l'on n'est point en présence d'un débris des guerres de Vendée ; et cette arme pourrait bien être celle d'un des combattants bleu ou blanc, de la bataille dite de « Luçon » - « *Extrait du Journal L'écho de la Vendée du Samedi 9 Avril 1904* » ( Quelques armes ( fusils, sabres, piques ) furent retrouvés au siècle suivant sur le champ de bataille et surtout dans la rivière Smagne ).



En 1905, c'est la séparation des biens de l'Eglise et de l'Etat ; ce fut un énorme traumatisme !

Adoptée à l'initiative du député socialiste Aristide Briand, le 9 décembre 1905, qui prend parti en faveur d'une laïcité sans excès, elle est avant tout un acte fondateur dans l'affrontement violent, qui a duré presque vingt-cinq ans et qui a opposé deux conceptions sur la place des Eglises dans la société française ( elle ne trouvera son équilibre qu'en 1924 avec l'autorisation des associations diocésaines qui permit de régulariser la situation du culte catholique ). La tâche d'Aristide Briand s'annonce complexe : il va devoir convaincre une partie de la droite catholique que cette loi n'est pas une loi de persécution de l'Eglise sans, toutefois, se montrer trop conciliant aux yeux d'une gauche radicale. Les intérêts et les enjeux sont compliqués provoquant des débats houleux et passionnés.

← La séparation des biens de l'Eglise et de l'Etat

Parmi les articles, entre autre : Article 1<sup>er</sup> : « *La République assure la*



LA SEPARATION

1905





liberté de conscience ». Elle garantit le libre exercice des cultes ; tandis que p.550 l'interdiction de l'enseignement aux congrégations religieuses provoque un conflit avec le Pape qui entraîne la rupture des liens diplomatiques entre le gouvernement français et la papauté. Et l'on sent bien désormais qu'il n'y a plus qu'un pas à franchir vers la rupture. Et, encore : un article doit dire à qui, dans le nouveau régime des cultes qu'est la séparation, reviendront les biens mobiliers et immobiliers de l'Église. De plus, les évêques, prêtres, pasteurs, rabbins... ne sont plus rémunérés par l'État ; ces derniers pourront recevoir le produit des quêtes et des collectes pour les frais du culte, mais elles ne devront en aucun cas percevoir de subventions de l'État, des départements ou des communes. La loi de séparation prévoit ainsi un inventaire des biens mobiliers et immobiliers ; mais les inventaires seront interrompus par Clémenceau à la suite d'incidents entre population et forces de l'ordre. La loi est violemment critiquée par les catholiques de l'Ouest de la France.

← Clémenceau, ci-dessus Fallières

On comprend alors, que les cicatrices résultantes de ce douloureux divorce entre Église et État, ont mis des années à se refermer : ce fut en quelque sorte la mission du gouvernement suivant, mené par Armand Fallières ( président de la République ) et Georges Clémenceau, républicain pourtant, fils, et petit-fils de républicains de Mouilleron ( alors président du Conseil de 1906 à 1909 ).

Depuis quelques années déjà, tous les membres de la famille Rousseau qui demeuraient au hameau de la Sauvagère, pendant les évènements, avaient quitté les lieux ou bien ils se sont installés ailleurs. Naturellement, certains y

sont décédés comme Jean Rousseau.

Parmi les enfants ( 9 environ ) de celui-ci, mon ancêtre direct, et de Jeanne Mussaud dont quatre fils qui survivront ( et auront une descendance ), peu resteront sur la commune de Mouilleron : Pierre ( ° 1789 à la Sauvagère ), " l'ainé ", qui avait épousé Jeanne Moquais, était maçon, bordier, puis métayer, à la Roussellière de Bazoges où il décède en 1869, sans descendance mâle ; Jean " Louis " ( ° 1798 à la Sauvagère ), maçon, qui a épousé Louise Antoinette Giraud, aura pas moins de 6 enfants, tous nés à la Sauvagère, dont 5 filles ; il décède en 1855 à la Vendrie ( 5 km de Mouilleron ) ; Jean " Louis ", encore ( ° 1803 à la Sauvagère ), maçon, et qui a épousé Françoise Huguet, est propriétaire à Cheffois, en 1878.

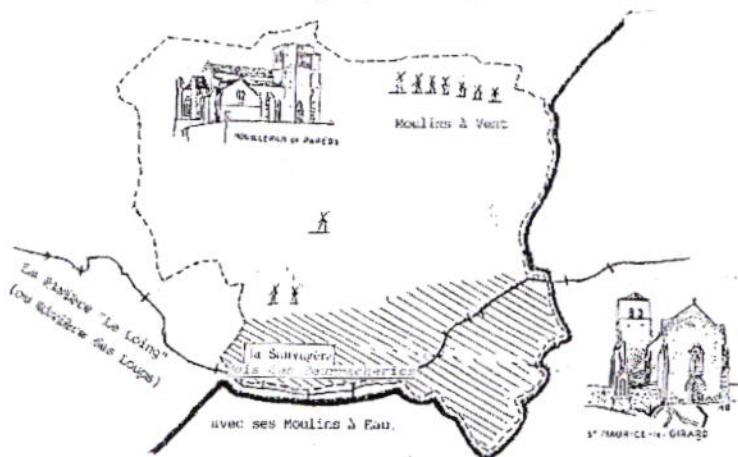
Et enfin, mon ancêtre direct, Jeannot, aussi fils de « Brigand », qui a lui aussi quitté la Sauvagère après la naissance de tous ses enfants, s'est installé ( avant 1833 ) au hameau de la Billère de St-Maurice.

Jeannot racontait, sans nul doute, les évènements qui se passèrent au moment de sa naissance ( sur l'acte religieux de son décès, il est dit être né aux Châtelliers-Châteaumurs, et déclaré à Mouilleron quelques mois plus tard, selon son acte de mariage ).

Carte des lieux →

Pourtant, si l'on se refait à la transmission familiale, il serait né aux Bourracheries près de la Sauvagère, pendant le passage des " Colonnes Infernales " ( 1793-94 ; voir p. 427 ).

« Lorsque les soldats [ qui ont reçu les ordres formels de tout détruire, brûler, piller et qui violent également sans vergogne ] approchèrent du hameau où habitent Jean Rousseau, son épouse Jeanne Mussaud, et leurs jeunes enfants : Pierre qui a presque 5 ans, Marie 3 ans, Marie Jeanne 2 ans et Jean le dernier né. Aussitôt, ces derniers se préparent à partir pour se cacher. Ils arrêtent leur besogne, réunissent de maigres biens abandonnant le fruit d'un dur labeur. Il leur faut sauver les enfants et, surtout, le nourrisson juste né, bien serré dans son maigre lange et dont les pleurs pourraient attirer l'attention des soldats vers le lieu où se sont réfugiés Jean Rousseau et sa famille. Lui bâillonnant la bouche pour l'empêcher de pleurer, avec une guenille imbibé de lait, ils déposent l'enfant enroulé dans une harde, le dépose au fond d'une ceppe cracotte [ têtard, arbre qui devient souvent creux ] espérant ainsi le soustraire à la folie meurtrière des soldats. Dans la nuit, une araignée patiemment tisse sa toile ; au petit matin passant par là, les soldats, baïonnettes au poing, négligèrent d'inspecter le creux de l'arbre





obstrué par l'énorme toile fabriquée par l'acarien ; c'est ainsi que lorsque les parents reviennent chercher leur enfant, ils découvrent le petit " **Jeannot** ", vivant, qui n'a pu être sauvé que par Dieu ! Ce fait fut considéré comme un prodige ». A cause de cet événement, qu'on lui raconta, sans doute très souvent ainsi que les nombreux faits et méfaits commis pendant cette horrible période, " **Jeannot** ", se considérant comme miraculé, pria, et remercia toute sa vie durant, la " *Vierge Marie* ".

Chêne du Pouldou →

Dans d'autres endroits, des scènes identiques eurent lieu ainsi un vénérable chêne ( Chêne du Pouldou - Morbihan ) abrita ainsi d'autres rescapés.

Et puis, survient une autre guerre, celle de 1870.



Il semble évident, qu'un lien étroit entre le traumatisme consécutif à la guerre, dite de *Vendée*, et la volonté de mémoire, existe. Il n'empêche que cette relation reste encore difficile à percevoir : par la coïncidence de leur évolution dans le temps et dans l'espace, le travail de la mémoire et le travail de deuil, semble bien permettre à la société française de l'Ouest, et aux individus qui la composent, de sortir progressivement de l'état de guerre, ou d'une mentalité de guerre, encore chargée de la violence des combats passés et des conséquences de la lutte.

← Le Vendéens de 1793 et celui de 1870

Ainsi, voici alors ce qui s'exprime clairement : « *Les hommes de cette génération ( les enfants et petits enfants de Jean*

*Rousseau ) ont été cruellement frappés à leur entrée dans la vie, par l'effondrement de ce qu'ils considéraient comme le plus beau patrimoine de la France : sa gloire militaire. Au lieu des victoires espérées, nous avons connu l'invasion, le démembrement, l'occupation étrangère, la guerre civile et cette autre guerre civile morale qui a succédé à l'autre et qui, hélas !, dure toujours. Souvenez-vous de l'année terrible dont les événements sont écrits en lettres de sang dans notre histoire nationale. Souvenez-vous des douleurs, des angoisses de la France notre mère . . . Souvenez-vous de ses blessures, de ses humiliations, de ses deuils . . . Souvenez-vous des braves tombés à vos côtés sur les champs de bataille ou décimés par la maladie . . . Souvenez-vous de vos Frères d'Alsace-Lorraine, violemment séparés de la Mère-Patrie ».*

Après la défense « *unanime* » de la France contre la Prusse en 1870-71, les Vendéens redeviennent des Français différents avec la victoire électorale des Républicains en 1877. Ceux-ci, s'approprient et raniment les événements de la *guerre de Vendée*, en insistant sur les violences qu'ils avaient commises contre les vendéens, autrement dit contre ces fameux « *Brigands* », et, en couvrant alors la région de croix et de monuments, diffusant des livres, des opuscules, installant des vitraux d'églises. Les

souvenirs liés à la « *Guerre de Vendée* » sont indiscutablement présents car leur présence et leur vitalité dépendent d'abord de leur enracinement régulier dans les consciences.

Voici, en gros, ce qu'a vécu une fois de plus encore, *Jeannot* ( Jean, fils du *Brigand* ). Il a vu partir et mourir des jeunes de St-Maurice, de Mouilleron et autres paroisses environnantes, parmi les descendants Rousseau.

← *Vieille vendéenne* ( sa croix à la main et son chapelet à la ceinture )

Dans sa petite maison de *St-Maurice-le-Girard*, qu'il avait réussi à s'acheter ( elle venait de la famille Pacteau ), maintenant, il n'attend plus que la mort. Le temps venu, lorsqu'il ne pût plus être maçon, il s'occupa uniquement de son jardin. Du matin au soir et, surtout, lorsque la bêche à la main, il labourait son petit potager touchant à sa maison de la Billère de St Maurice-le-Girard, on l'entendait réciter à haute voix ses " *Ave Maria* ". C'est dans cette petite maison,





que décède sa femme, Marie Pacteau ( native de St-Maurice ), toute aussi pieuse, le 31 mai 1875 ( 81 ans ). p.552

A l'automne de 1878, à "la tombée des feuilles", il mourut le 19 octobre, " en état de sainteté " [toujours d'après la transmission familiale ], dit âgé de 85 ans sur l'acte civil et 87 ans sur l'acte religieux. A ce moment là, il n'y a plus avec lui, à St-Maurice-le-Girard, que l'un de ses fils, Jean, tandis que « Liset » ( Louis ), mon ancêtre direct, s'est installé au bourg de Mouilleron.

Parmi les descendants des « Brigands », il y a ceux du bourg de Mouilleron, ceux de la Sauvagère ( qui comptait 5 à 6 borderies en 1810 ), ceux de la Bridaye ( dont la famille de Louis Ozée Rousseau, une branche plus lointaine ), ceux de la Croix Renard, ceux de la Vendrie et ceux de la Chicaillère de la commune de Mouilleron, puis ceux de Cheffois, puis ceux de la Rousselière, commune de Bazoges, puis ceux de La Billère avec ceux de « Coupe-Gorge », de la commune de St-Maurice-le-Girard et, sans doute, bien d'autres ailleurs : j'en ai rencontré quelques-uns qui m'ont apporté des éléments inconnus en rapport aux faits qu'a vécu Jean Rousseau, notre ancêtre commun.

La Billière de St-Maurice, ci-dessous acte religieux de décès →

Parmi les descendants de Jeannot ( rescapé des tueries des colonnes infernales ) et de Marie Pacteau ( 8 enfants au moins qui ne survivront pas tous ) :

Jean dit " Jeandille " ( ° 1821 à la Sauvagère de Mouilleron, décèdera 1890 à St Maurice, d'un cancer de l'estomac ), tailleur de pierres, à la Billière de St-Maurice où il demeurait avec ses parents. Il avait épousé, en première noce, Marie Geneviève Roy ( native de la Chicaillère de Mouilleron ) qui lui donnera : Mélie, Geneviève, Mélanie qui sera religieuse en Belgique où elle décèdera, puis un fils : Michel André, qui se marie avec Marie Louise Germain dite « Mémé Rousselle » ( qui sur ses vieux jours buvait un bon coup ) et, enfin, Augustine qui épousera

Valentin Pacteau ( nous verrons plus loin tous ceux-ci ).

← Signature de Jeandille

*Jeandille Rousseau*

Parmi donc les enfants de son premier mariage :

Mélie ( ° 1847 St Maurice X Auguste Gerbaud ), puis : Emilie ( ° 1855 St Maurice + " cancer estomac " 1907 à St Maurice, qui épouse Pacteau Valentin Philippe ), demeurant à " Coupe-

gorge " de St Maurice. Pour des descendants d'égorgeurs, le nom est choisi ! Ensuite, André Michel, que nous allons voir plus loin.

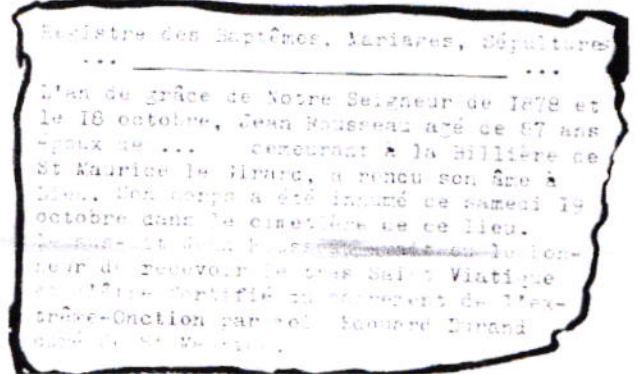
Les couples : Gerbaud et ( à droite ) Pacteau →

Devenu prématurément veuf, " Jeandille ", épousera en secondes noces : Marie Suzanne ( de père et mère inconnus ; surnommée plus tard, aussi, Mémé Rousselle ) qui lui donnera encore 6 garçons dont : Germain, Auguste, Constant, Henri, qui s'installèrent à Paris ( beaucoup sont employés de chemin de fer ). D'ailleurs, à l'occasion, lorsqu'un de leurs parents montait les voir à Paris, « les Parisiens », comme on les appelait dans la famille, l'emmenaient sur les Champs Elysées. Là, devant

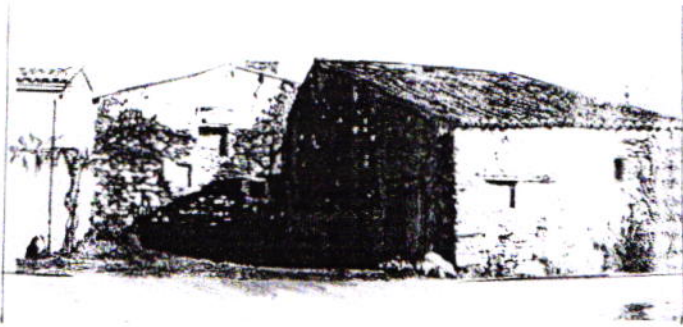
des badauds ébahis, leur invité vendéen, habillé de sa large et longue « biaude » ( blouse bleue de paysan ), à leur demande, « biolait ». La pratique de ce cri se perpétua dans les familles. Aussi, lorsqu'il faisait entendre sur les grands boulevards ce cri, qui faisait se retourner les passants, nos « Vendéens de Paris », qui d'ailleurs étaient des rigolos ( d'après la transmission ), se tordaient de rire.

← Vendéen « biolant »

Michel André ( lui aussi arrière petit-fils de Jean Rousseau « brigand et scélérat » ; né 1852 à St-Maurice, est marié à une fille de l'Absie ; c'est le seul fils du premier mariage de Jeandille ). Il aussi quitté la Chicaillère et se marie à St-Maurice. Il était l'époux de Marie Louise Germain, qui buvait et, par moment, celle-ci, surnommait son époux d'un sobriquet « Vieil Abraham » et « faisant référence au fait qu'il racontait, trop







souvent à son goût sans doute, les histoires p.553 du passé ». Celui-ci, paraît-il, conservait des faits familiaux passés et surtout les transmettait, peut-être justement, trop souvent à son goût

← La Chicaillère

Lorsque « Mémé Rousselle », ainsi qu'on la surnommait également, buvait un bon coup de trop, ils se chamaillaient assez bruyamment. Cette dernière lançait inmanquablement à son mari : « t'es d'une

famille d'assassins ».

« Mémé Rousselle » et Michel André →

Cette anecdote m'a été racontée en 1999, par Georges Pacteau ( fils de Georges et de Joséphine Pignon ) et, qui allait, jeune garçon ( avait alors 9 ou 10 ans ), passer quelques jours chez son oncle Michel André ; il ne comprenait pas alors le sens des paroles de Marie Louise dite « Mémé Rousselle ».

J'ai rencontré Georges Pacteau, qui était toujours domicilié à " Coupe-gorge ", fief de sa famille, à St Maurice-le-Girard. Il ignorait totalement l'histoire de ses ancêtres qui sont les miens aussi. Je lui racontai que l'un des frères Rousseau avait "assassiné le curé Dauvry dans la cour du presbytère de Bourneau". Il s'exclama : " Maintenant, je comprends ! Jeune enfant, cela me bouleversait quand elle lui jetait à la figure " t'es d'une



famille d'assassins " et, je me demandais de quels assassins il était question ! ".

Il apparaît, bien certain, qu'encore en ce moment-là, aux environs de 1920-25, la transmission familiale est bien entretenue !

← Elie Rousseau et Valentine

Le couple Michel André et « Mémé Rousselle » auront 3 garçons et 4 filles : **Elie**, qui épousera en 1906, sa cousine germaine, Valentine ( fille de Valentin - lui même fils de *Louiset* - et époux de Julie Drillaud ; Valentine décèdera en 1947 d'un **cancer du sein** ), dont il eut : Robert ( célibataire ) et Simone, aussi célibataire ( + **cancer du sein** ). Puis, **Mélie**, qui épouse en 1901, François Briotet, demeurant à Paris 18ème, où ils s'installent ; **Alice** qui restera célibataire ; Arthur **Valentin** qui meurt jeune, noyé par accident ; Eugène **André** ( ci-dessous ), s'installe à Mouilleron avec son épouse, Eugénie Rainereau ; puis **Joseph** qui demeurera célibataire et enfin **Alexandrine Emilie**, qui décède à l'âge de 4 ans.

Eugène André →

Le jour, où j'ai rencontré Georges Pacteau, il m'a encore raconté un autre fait que j'ignorais : « J'ai, toujours aussi, entendu raconté dans la famille, me dit-il, que mon ancêtre était né aux Bourracheries de Mouilleron. C'était pendant les guerres de Vendée, quand passèrent les Colonnes Infernales, qui détruisaient et tuaient sans pitié. Les parents de mon ancêtre, qui était tout bébé, le cachèrent dans une « ceppe craquette » ( un arbre creux ), ce qui lui sauva la vie ».

D'ailleurs, rajouta-t-il, « mon père l'a bien connu. Cet enfant miracle, était surnommé **Jeannot**, c'était un des nombreux Rousseau, et qui vivait à la Billière de St-Maurice. Il était considéré comme un « saint homme ». A plus de 85 ans, il labourait encore son jardin et en priant. Du matin au soir, on l'entendait réciter des « Ave Marie ».

Son ancêtre sauvé du massacre, dont il était si fier, est aussi mon ancêtre. Et, je ne suis pas moins fière de lui ainsi qu'également de « Jean Rousseau », de la Sauvagère ( père de Jeannot ) et de ses frères « assassinés » : les Frères **ROUSSEAU**.

Mouilleron : le lavoir, au fond : rue de l'Hérault →

C'est encore, Georges Pacteau qui me donna tous les surnoms donnés aux fils de **Jeannot** : **Jeandille**, **Liset**, **mon ancêtre direct**, **Perret**, **L'aimé**.







Avant de poursuivre avec *Liset*, donc p.554  
**mon ancêtre direct** ( qui est pourtant le deuxième dans la liste ), je  
 vais en finir avec les deux derniers fils de Jeannot : *Perret*  
 et *L'aimé*.

← La Chicaillère

**Pierre dit " Perret "** ( ° 1824 *La Sauvagère* de  
 Mouilleron ; décède en 1881 à *La Chicaillère* de Mouilleron ), est  
 maçon mais aussi cultivateur chez ses beaux-parents, à la  
*Chicaillère*, hameau plus proche de St-Maurice-le-Girard,  
 mais faisant partie de la Mouilleron. Il avait épousé Marie

Virginie Roy qui lui donnera pas moins de 10 enfants ( qui ne survivront pas tous ) dont 4 fils : **Emilie** + à 2 ans ;  
**Augustine** épouse son lointain cousin Eugène Rousseau ( du bourg de Mouilleron ) ; **Emmanuel** se marie avec  
 M.Louise Duret ( dont 2 fils : Marcel et Emmanuel ) ; **Joséphine**,  
**Julie Mélina**, et **Louis**, qui a pour parrain lors de son baptême  
 : *Monsieur* Edmond de Béjarry de Tallud-Ste-Gemme ; puis  
**Auguste**, **Henriette** et, encore, **Auguste** qui épouse Louise  
 Bernard ( Auguste décèdera en 1953 à La Chicaillère âgé de 83 ans ) ;  
 enfin un dernier enfant mort-né. Les fils de " *Perret* ", tous  
 nés dans ce hameau, étaient appelés aussi "*Chicaillère*". A  
 l'école, justement, pour les différencier, on les appelait : «  
*Rousseau Chicaillère* » ou « *Rousseau Jucaillère* » pour ceux  
 de ce hameau-là, aussi de la paroisse de Mouilleron.



La Chicaillère →

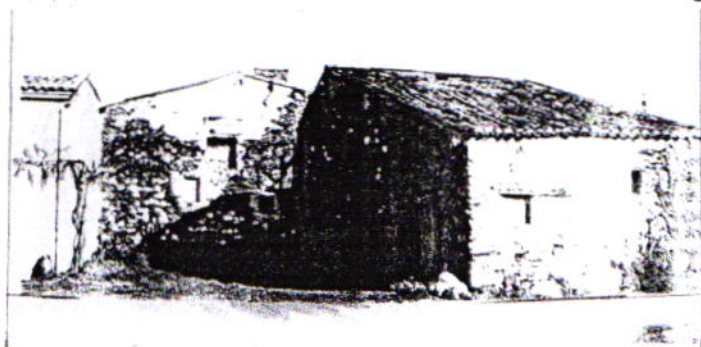
Mais, hélas, "*Perret*" décèdera relativement jeune ( 57 ans ), son dernier enfant n'ayant que 6 ans. Son  
 épouse, Virginie, le suivra dans la tombe, neuf ans plus tard, alors qu'elle n'a que 59 ans.

En quelques décennies, tous les hameaux déjà cités, seront désertés par les familles ROUSSEAU.

Voici maintenant, le dernier né de *Jeannot* et de Marie Pacteau.

**Jean Aimé** dit "*l'Aimé*" ( ° 1826 la *Sauvagère* de Mouilleron ; décèdera 1899 à 73 ans à la Billère de St Maurice-  
 le-Girard ), est aussi maçon. Il avait épousé Marie Roy ( la sœur de l'épouse de *Jeandille* ), du hameau de la  
*Chicaillère*. Mais, il ne reste pas dans ce village et part s'installer dans le  
 bourg de St-Maurice. Son épouse, qui lui a donné 4 garçons et une fille,  
 décède à l'âge de 37 ans. Il se remarie avec Marie Rose Bernard, qui lui  
 donnera encore 5 garçons et une fille. Leur arrière petite-fille, Agnès

*Aimé Rousseau*



Rousseau, sera **religieuse**.

← La Chicaillère et ci-dessus signature de Jean Aimé

Parmi ses enfants du premier lit : **Pierre**, maçon ( à  
 La Billière, puis à La Pinière 1898 ) qui épouse Joséphine  
**Garnier**, **Pierre**, **Elizabeth Thérèse**, **Henri Célestin**  
 qui se marie avec Rose Guilloteau, est carrier à  
 Mouilleron et, enfin, **Jean Baptiste** qui décède âgé  
 de 2 jours.

De son second mariage : **Henri Armand** qui  
 restera célibataire, **François** ( + 1 an ), **Célestin Alcide**

( + 2 ans ), **Auguste**, domestique à La *Briderie* de Mouilleron, épouse Marie Louise Bonnaud, puis un autre  
**Auguste** qui sera domestique à la Ménardie et enfin Lucia **Valentine** qui  
 meurt alors qu'elle n'a qu'un an. Beaucoup de leurs fils seront aussi maçons  
 dans les environs : la Vendée est en pleine reconstruction !

Voici maintenant, avec plus de détails, les enfants de **Pierre** et  
 Joséphine Garnier ( et petits enfants de *l'Aimé* ) : **Maurice** Joseph qui épouse  
 Marguerite Batiot et s'installe sur Antigny ( lui donnera : Maurice, Georges, Renée,  
 Agnès qui sera religieuse, Alcide ( *intelligence supérieure mais dérangé*, sera placé à l'Hôpital  
 de Fontenay ) et enfin Thérèse, célibataire, toujours à St-Maurice-le-Girard en 1992 ),  
**Alcide Pierre** qui est tué pendant la guerre 14-18, **Fernande**, **Georges**,  
 deuxième fils tué pendant la même guerre, **Marie Germaine** décède à un an,  
**Abel Alcide**, instituteur à Caudebec, épouse Germaine Marcelle Rousseau (



ST MAURICE-le-GIRARD





auront : Jean Paul dans l'éducation nationale à Rouen Sans Descendance, p.555 Pierre, journaliste à Rouen Sans Descendance ), **Joséphine** se marie avec un nommé Grignon, et **Marcellin**, célibataire, sera sacristain à St-Maurice.

Voici maintenant, avec plus de détails, les enfants de **Henri Célestin**, qui a épousé Rose Guillotteau ( et petits enfants de l'*Aimé* ) : **Pierre Léon** qui s'installe à Paris, **Emma** et **Camille Georges**.

← La Sauvagère de Mouilleron

Et maintenant, avec plus de détails, également, les enfants d'**Auguste** dit "**Boulot**", qui "*signe bien*", est né du second mariage de son père ; il a épousé Marie Louise Bonnaud. De cette union naquit ( et petits enfants de l'*Aimé* ) : **Angéline**, **Edith Solange** et **Maurice Bazile** marié avec Andrée Ferret, qui sont installés à Mouilleron.

Dans la famille, beaucoup sont « *bien enrobés* » et, de ce fait, surnommés « *Boulot* » ou « *Boulottin* ».

Je vais m'attarder, maintenant, sur la branche de « *Louiset* » [ ou *Liset Louis* ], **mon ancêtre direct**, le second fils de « *Jeannot* », lui même, fils de « *Jean Rousseau brigand et scélérat* » mais « *moins que ses frères* ».

On a oublié, aujourd'hui, la définition de ces termes : *brigand*, *scélérat*, qui sont devenus très péjoratifs maintenant. A l'époque de la grande rébellion de la Vendée, cela voulait dire justement surtout « *rebelle* ».

**Louis**, dit « *Liset* » ( parfois *Louiset* ), est né ( ° 1823 ) comme ses frères et sœurs à la Sauvagère, en la commune de Mouilleron. Il est allé à l'école, et comme ses frères, sait très bien signer. Il est encore à St-Maurice lorsqu'il épouse une fille native de Réaumur, Marie Zélie Dagusé ( ° 1835 au hameau de l'Autézière de Réaumur ) mais très vite il s'installe au chef-lieu et, de plus, dans le bourg même de Mouilleron.

**Zélie Dagusé** et ci-dessus signature de **Liset** →

*Rousseau Louis*



Quelques temps après, il achète la moitié d'une grande maison ( partie gauche ) située au 5 rue de l'Hérault ( autrefois : *chemin des notaires* ). Elle deviendra la maison familiale puisque l'une de ses filles, puis petite fille, la rachètera.

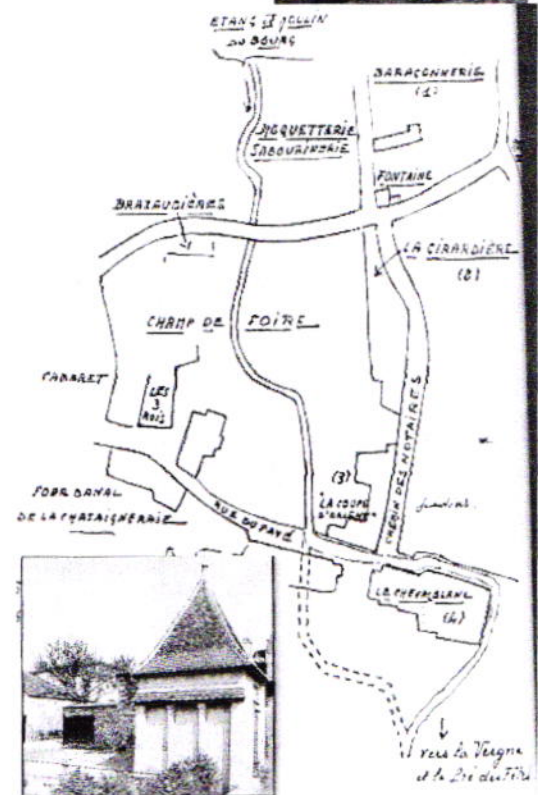
La maison est située à peu près en plein milieu de la rue qu'on appelait « *chemin des Notaires* ». C'est une voie tortueuse dans sa partie haute et, qui au lieu-dit la *fontaine*, croise le « *chemin de la Mothe* », lequel est très, très pentu dans sa partie haute, et qui débouche devant le château. La « *rue des Notaires* » ( aujourd'hui : rue de l'Hérault ), dans sa partie basse, rejoint la « *rue du Pavé* » ( route D 89 ), qui rejoint la *Croix Renard* et dessert les hameaux de : *L'Imbretière*, *La Sauvagère*, *La Goinière* ( tous hameaux de nos ancêtres ) et quelques autres petits villages.

Donc, au point de rencontre avec le « *chemin de la Mothe* », se trouve une fontaine qui coule en permanence et se déverse dans un lavoir où les femmes viennent laver leur linge ( ci-contre plan du quartier ).

Il reste encore, également, les restes d'une ancienne chapelle qui a été quelque peu restaurée mais ne ressemble en rien avec celle d'origine : « *La chapelle de la fontaine a été élevée par le bon vouloir de Messire Jacques de la Roche, seigneur du Fief de la Roche. en commémoration et considération de tous les hauts faitz et grans miracles, qui, quotidiennement se font, par le Benoist Sauveur et Rédempteur du Monde, à la supplication et requête de la Benoiste VIERGE MARIE* » ( ce dernier vivait dans son *Logis de la Motte*, proche de la source et en haut du chemin du même nom ).

ci-contre plan ( ci-dessous la fontaine ) du quartier de **La Girardière** →

La maison est l'ancien *logis de La Girardière* ( dépendant de St-Maurice, et est toujours séparé en deux ). On y accède par une porte qui s'ouvre sur une pièce qui sert également de couloir ( c'est ici, que plus tard, Marie Rousseau, fille de Louis, ouvrira sa petite épicerie ) et qui dessert, à







gauche, une grande chambre éclairée par une fenêtre p.556 qui donne sur la rue.

← **Maison Rousseau** 5 rue de l'Hérault et ci-dessous : la charpente

Au fond de la pièce-couloir d'entrée, on descend par quatre ou cinq marches dans un autre couloir, qui lui dessert, de suite à gauche, un escalier de meunier qui donne accès aux chambres, puis encore à gauche une sombre cuisine dont une seule fenêtre donne sur un jardin tout en longueur ( au fond, coule le ruisseau du Tonneau de l'étang-Neau qui se jette dans le Bay ) et, enfin au bout, la porte qui donne sur la courette et le jardin. Dans la pièce du fond, à gauche au bout

du couloir, c'est donc la cuisine : en entrant sur la droite se trouve une sorte d'évier où sont posés : une « *pichote* » [ pichet ], une « *coussotte* » [ grande louche pour puiser dans un seau l'eau pour boire ], une cuvette et un seau. Au milieu de la pièce, d'ailleurs très obscure, trône une table qu'entourent deux petits bancs et, à l'arrière, se trouve une petite et modeste cheminée puis sur la

gauche un garde-manger, des armoires à vaisselles et denrées. Sur le mur situé à gauche de la cheminée, a été percée une petite porte que l'on franchit par des marches très raides et qui donne un accès direct avec la grande pièce-chambre du côté de la rue.

L'église de Mouilleron →

Cette pièce-chambre, qui possédait une poutre maîtresse, énorme ( signe de l'ancienneté de ce logis ), avait à sa droite deux lits disposés de chaque côté de la petite porte qui donnait accès à la cuisine. Et, du côté rue, se trouvaient une belle table ronde avec des jolies chaises pailées, de qualité, comme le buffet empire et l'immense armoire vendéenne. Le tout était très confortable ( quand je l'ai vu vers 1952 et encore en 1970 ) tandis que la pièce était chauffée par une cheminée. A l'étage, il y avait la « *fameuse charpente* » ( dite à la Bordelaise ), de toute beauté, sculptée en son centre, et le tout formait deux petites chambres mansardées puis enfin tout au fond le grenier qui se trouvait au-dessus de la petite cuisine. L'ensemble était sombre ( et me semblait peu accueillant lorsque j'y dormis vers l'âge de 8 ans ). C'est dans cette maison que sont nés les enfants de *Louiset* et de Marie Zélie Dagusé. C'est aussi dans cette maison qu'il



décèdera ( en 1896 âgé de 73 ans ) ainsi que son épouse ( 2 décembre 1907 âgée de 72 ans ).

**Juliette** lors d'un mariage →

C'est ici, également que naîtront leurs enfants : **Henriette**, la première née ( ° 1858 ), qui aura une fille avant mariage : **Juliette** ( ° 1887 ) tandis que sa mère épouse ( 1887 ) **Pierre Bertaud**, charpentier ( natif Deux-Sèvres, installé en Charente ), puis **Valentin** ( ° 1860 x Rosalie Drillaud ), **Alexandre** ( ° 1865 x M.Louise Bertrand ), **M.Louise** ( ° 1870 x Onésime Boisseau, reprendrons la maison de famille ).

← « **La Parisienne** » ci-dessus lors d'un mariage, ci-dessous avec son époux

Puis, la dernière née, Marie Louise **Alexandrine** dite « *La Parisienne* », a fait carrière et fortune comme couturière dans la capitale mais se marie tardivement âgée de 35 ans ( ° 1876 x 1911 Paris 9<sup>e</sup> avec Jean Falissard ) et n'aura pas d'enfant. Elle revient au pays pour les noces des uns ou des autres. C'était l'ambition des jeunes gens mais aussi des jeunes filles de province de monter trouver du travail dans la capitale. Pour ces dernières, ce n'était pas de gaité de cœur que les parents les laissaient partir surtout que l'on connaissait bien les dangers inhérents de cette métropole. Bien souvent, elles leur arrachaient leur consentement ! Par contre, il ne manquait point, pour accueillir Alexandrine, de la parenté. Ainsi, il y avait déjà un grand nombre de cousin-germains, parmi les Rousseau de St-Maurice, installés à Paris.





Voici maintenant, avec plus de détails, les enfants de *Louiset* p.557 et de Marie Zélie Dagusé tandis que je terminerai par Marie Rousseau ( mon arrière grand-mère ) :

← **St-Maurice-le-Girard** : la mairie et l'église

**Valentin**, le premier des garçons ( ° 1860 Mouilleron ), )" *signe très bien* ", maçon comme son père, son grand-père et son arrière-grand-père Jean Rousseau « *brigand et scélérat* ». Il se marie en 1886 à St-Maurice, avec une fille de Thouarsais, Julie Rosalie Drillaud, où il s'installe. Il y décèdera le 27 août 1914 d'un **cancer estomac** alors qu'il n'est âgé que de 54ans. Le couple, qui demeure proche de l'église, à droite, à l'angle de la grande rue ( RD ) et de celle qui monte à la mairie ( que reprendra sa fille Marguerite et qui est toujours dans la famille ),

aura :

**Valentin** ( fils de Liset ) et Rosalie Drillaud →

**Valentine**, qui a épousé ( comme on l'a vu plus haut ) son cousin-germain

*Elie Rousseau* et qui, comme son père, est morte aussi d'un cancer.

Puis, deux fils : **Alcide** et **Valentin** et enfin une autre fille : **Marguerite**. Cette dernière ( ° 1891 ), qui est couturière, épouse en 1912 à St Maurice, Marcel Chevallereau.

← **Marguerite**

Hélas, deux ans plus tard, son mari part à la guerre, la laissant seule avec son unique enfant : **Blanche**. Cette dernière ne connaîtra jamais son père qui décède, dans la Somme, dès le début du conflit ( Blanche - que j'ai bien connu - épousera à son tour René Planchin qui lui donnera une nombreuse progéniture dont un fils Marcel qui entrera dans les Ordres mais rompra ses vœux et une fille qui deviendra religieuse : *Sœur MariePaule* ).

← **Léon** ( fils de Valentin ) et Marie Boutet

Puis, encore, parmi les autres enfants de Valentin et Rosalie : **Léon** ( ° 1893 ), qui se marie après la guerre dont il revient très malade puisqu'il a été gazé. Avait-il pratiqué le métier de maçon ? Aurait-il pu le reprendre ?

Il épouse à St-Maurice ( en 1920 ), Marie Boutet qui lui donnera tout d'abord une fille **Marcelle** ( ° 1921 ), puis **Jean** ( ° 1923 ) et enfin : **Christiane, Jacqueline et Jeannette**.

Léon, devenu veuf, se remarie en 1932 à St Michel-en-l'Herm avec Marie Barbière puis il s'installe à Angles où il décède en 1963. Son fils, Jean, épousera en 1945 Jeanine Marchais qui lui donnera 5 enfants dont : Nicole ( une acharnée généalogiste des Rousseau ).

**Jean** ( fils de Léon ) et Jeanine Marchais →

Parmi, encore, les autres enfants de Valentin et Rosalie : **Germaine** qui épouse Emile Belaud ( Germaine décèdera d'un **cancer estomac** ; parmi ses enfants : Michel d'un **cancer colon** et Emile, **cancer prostate** ; parmi ses petits enfants : *Sœur St-Jean* ) et la dernière née : Léontine. Tous leurs enfants resteront sur St-Maurice-le-Girard sauf Léon.

← **Germaine** et Emile Belaud

Dans cette famille, on est pas des descendants de « *brigands* » pour rien ( chouans, si l'on veut aujourd'hui ) et catholiques obstinés, non plus, pour rien !

Ainsi, on comptera plusieurs religieuses ( la liste n'est pas exhaustive, ce sont celles dont j'ai entendu parler ) : *Mélanie*, qui décèdera en Belgique, puis *Sœur Agnès*, puis encore une petite fille de Marguerite, la veuve de guerre, et enfin la plus célèbre - si j'ose m'exprimer ainsi - en tous cas, « *connue comme le loup blanc* » : *Sœur Marie de St-Jean*.

**Religieuse** du siècle dernier →

Elle était la fille aînée de Léon et de Marie Boutet, et la cousine issue de germain de ma mère, Suzanne. Celle-ci, était très fière de sa parente religieuse, en tous cas dans les premières années de la vie de cette dernière ( celle-ci a







fréquenté un protestant, cela a été mal vu par sa famille, de dépit elle se fit religieuse ). p.558

← **Sœur Marie de St-Jean**

“*Sœur Marie de St-Jean*”, qui était religieuse à l’Union Chrétienne de Fontenay, et, aussi infirmière vers 1950, se déplaçait en scooter, ce qui pour l’époque était très singulier !

Je me souviens très bien d’elle lorsqu’elle venait à la maison faire des piqûres ( j’avais 8 ans ). Je la revois avec ses lunettes fumées très sombres et son large sourire. Elle était très estimée à Fontenay et dans sa périphérie.

Elle avait un certain tempérament et dans les dernières années de sa vie, elle vécut avec une compagne, aussi ancienne religieuse, avec qui elle avait plus que des affinités. Beaucoup plus tard, elle se retire quelque peu des Ordres religieux pour s’installer, en privé, avec son “*amie* “. Puis, malgré l’abandon de son apostolat, elle put entrer dans une maison de retraite pour religieuse avec sa

compagne auprès de qui elle termina tendrement ses jours, mais hélas bien trop courts, puisqu’elle décèdera, comme son père, d’un **cancer du poumon** en 1991 ( bien que n’ayant jamais fumé, il me semble ! ). Dans ces périodes-là, ma mère ne voulait plus entendre parler d’elle !

**Marcelle Rousseau**, alias *Sœur Marie de St-Jean* et sa cousine : **Suzanne Boisseau** ( toutes deux nièces de **Boulottin** ) ↓

Dans cette famille Rousseau, on voit beaucoup de “*bouille ronde*” ainsi que de grandes ressemblances en tous cas pour les femmes.

Dans cette famille encore, un autre fait m’a marqué : c’est le nombre incroyable de « **cancer** ». J’en ai comptabilisé pas moins de 14 ( avec moi en 2007, ma fille 5 ans plus tôt, et ma sœur qui en est morte en 2012 ) et encore, je ne les connais pas tous !

Voici maintenant, avec plus de détails, un autre fils de *Louiset* et de Marie Zélie Dagusé ( également frère de Valentin, que je viens de traiter plus haut ), il s’agit de leur troisième enfant : **Alexandre** dit “**Boulottin** “.

**Alexandre**, qui était un *rigolo*, était extrêmement agréable, aimé de tous. Il adorait danser et chantait lors des fêtes ou des mariages.

Il avait épousé une fille de Mouchamps, de cinq ans sa cadette, Marie Louise Bertrant ( ° 1874 ) et demeurait pas très loin de ses parents ( tout au bout de la rue, du côté de la fontaine ).

“**Boulottin** “ ci-contre vers 1910 avec sa femme et son fils →

Le couple n’aura que deux enfants : **Angéline** et **Charles**.

Nous n’étions pas encore à la période de la méthode Ogino-Knaus ( contraception par abstinence sexuelle ) mais, à cette époque déjà, beaucoup de jeunes couples avaient compris « *que le couple valait mieux que la douzaine* », comme le disait et l’appliqua mon grand-père !

“**Boulottin** “ 70 ans ci-contre vers 1935 avec sa femme →

**Angéline**, leur fille, n’a que 19 ans lorsqu’elle épouse à Mouilleron ( x 1917 ) Albert Drouin. Mais, il part à la guerre et en revient “ *blessé au bras en début de guerre mais amputé en 1918* “. Ne le supporte-t-il pas ? En tous cas, il se suicide peu après. Ce fut, d’ailleurs, le cas pour un grand nombre de ceux qui ont vécu ce calvaire voire l’enfer !

Angéline quitte ses parents pour monter à Paris. Elle aussi, sans doute, rêve d’y faire fortune. Elle y rejoint des membres de sa famille déjà installés dans la capitale. Toutes ces familles sont très soudées et surtout s’entraident à l’occasion.

En fait, elle rencontre et se remarie ( 1923 ), à Neuilly/Seine, avec François Emile Pic, lequel se suicide à son tour quelques années plus tard, lui laissant deux fils, qui vont très bien réussir : **René** ( boulanger ) et **Roger** ( qui sera un coiffeur réputé ; sa fille unique, Catherine, sera grand reporter courses automobile ). Angéline, qui était une







maîtresse femme, et qui a 52 ans lorsqu'elle p.559 se remarie pour la troisième fois ( 1950 ), à Paris, dans le 5ème, avec Roger Pottier. Celui-ci possède une cossue maison à Cagnes/Mer. Elle décèdera néanmoins en 1987, à Paris 15è, veuve et âgée de 89 ans.

← Angéline et son frère Charles

Tant qu'à son frère, **Charles**, il se mariera tardivement, lui aussi ( 1941 ), à Paris 2è avec Marguerite Lemonnier dont il n'aura pas d'enfants. Il finira ses jours à Grasse ( Alpes M. ) où il décèdera en 1988.

Voici, maintenant, l'avant dernière née de *Louiset* et de Marie Zélie Dagusé ( également sœur d'Henriette, de Valentin, d'Alexandre et d'Alexandrine que je viens de traiter plus haut ) : Marie Louise Zélie ( ° 1870 à Mouilleron ) et que l'on nomme tout simplement : **Marie** ( mon arrière grand mère ).

Elle demeure auprès de ses parents lorsqu'elle épouse Onésime Boisseau, un gars de la *Goinière* ( hameau proche de la *Sauvagère* ) et qui a 5 ans de plus. Elle a 18 ans seulement et n'est donc pas majeure ( la majorité est toujours à 25 ans et il faut un accord écrit des parents, passé devant notaire ). Les familles se connaissent très bien, il y a eu déjà plusieurs mariages, dans les générations précédentes, entre les Rousseau et les Boisseau.

Lavoir, **Fontaine de la Mothe** ( Marie est devant à droite ) →

Le couple s'aime tendrement. Onésime est en adoration devant son épouse qui n'a pourtant pas toujours le caractère facile : elle est surtout très « soupe au lait », très épidermique, comme l'on dit aujourd'hui ! Mais, c'est une travailleuse forcenée, lavant au lavoir de la *fontaine de la Mothe*, au coin de la rue, du linge pour les gens riches entre autre. Elle aime l'argent, surtout, pour l'accumuler. Elle en cache partout notamment dans les piles de draps brodés qu'elle range soigneusement dans l'armoire à linge.



L'alambic d'Onésime et son petit-fils Gaston →

Onésime est maçon, mais en plus, il fait, notamment au printemps, le « *bouilleur de cru* », activité supplémentaire qui rapporte bien. Il possède même son propre alambic qu'il promène de hameau en hameau, à la période de la fabrication de l'eau de vie ( qu'il donnera beaucoup plus tard à son premier petit-fils, Gaston, fils de Marthe, qui boira plus qu'il ne travaillera et « bouffera la grenouille », comme l'on dit ). C'est un homme sobre qui boit un peu plus seulement pour les grands événements : les mariages, entre autres.

Onésime Boisseau, qu'on surnommait, plus tard, le « *père Nésime* », qui est très grand comme ses frères, est un fort bel homme. Il a un beau visage, avec des yeux bleus et une fossette au menton. C'est un homme d'honneur, droit, honnête et, surtout, il est bon père. Il sait lire et écrire d'une assez jolie écriture. On est aussi très fier chez les Rousseau-Boisseau ! Il est très estimé dans la commune de Mouilleron et ailleurs, notamment, à St Maurice-le-Girard, où il se rend fréquemment.

Marie, son épouse, est assez jolie avec des yeux sombres mais elle est nettement plus petite que son époux, légèrement enrobée, aussi comme beaucoup de femmes à cette époque. C'est une personne de caractère, assez vite emportée mais elle a un « *cœur d'or* ».



← Marie et son époux Onésime



Bien qu'elle ne sache ni lire, ni écrire, Marie sait très bien compter. Elle tiendra, quelques années plus tard, une petite épicerie, installée dans la maison de ses parents et dont elle a hérité en rachetant naturellement les parts de son frère et de ses sœurs. On ne roule pas sur l'or chez les Boisseau mais on a du beau mobilier, du beau linge dans les armoires, où Marie glisse régulièrement quelques pièces d'or mises en





réserve. Surtout, chez les Boisseau comme chez les Rousseau d'ailleurs, on a sa p.560  
fierté et on sait, quand il le faut, faire les choses bien !

← Marie Marthe

A peine un an après leur mariage, Marie a son premier enfant, une fille : Marie Marthe Zélie. On l'appellera tout simplement **Marthe**.

Cette fille aînée ( plus tard surtout ) ressemblera beaucoup à son père mais avec des traits moins réguliers. Elle a de beaux yeux bleus, comme lui, un visage beaucoup plus osseux avec de fortes pommettes et une bouche pas très jolie : elle est prognathe [ les mâchoires allongées en avant ]. Mais dans l'ensemble, c'est une assez jolie femme qui ressemble, en fait, aux Boisseau. Elle a surtout une magnifique et longue chevelure frisée qui lui tombe jusqu'en bas des reins et qu'elle porte relevée en chignon souple comme cela est alors à la mode. Bien que n'ayant été à l'école que jusqu'à l'âge de onze ans seulement, elle a suffisamment d'instruction et fait très peu de faute,

calligraphiant d'une magnifique écriture. Elle n'apprend pas de métier. Très jeune, elle est d'abord gagée dans les fermes puis dans une maison bourgeoise où elle s'initie à l'art de la cuisine. Elle est très vite excellente dans cette pratique.

Marguerite →

L'année suivante ( 1890 ), Marie Rousseau donne naissance à une deuxième fille : **Marguerite**. Elle fut plus jolie que sa sœur Marthe, avec des traits plus réguliers. Néanmoins, elle est plus petite et plus rondelette, un peu comme leur mère et beaucoup de Rousseau, en général. Comme son aînée, elle a reçu une bonne éducation ; elle, non plus, n'apprend pas de métier mais elle sait coudre et broder comme beaucoup de jeunes filles à cette époque. Cependant, elle n'est pas gagée comme sa sœur mais reste à la maison pour aider sa mère à tenir la petite épicerie familiale. Son caractère est plus rêche et, surtout, elle est moins généreuse que Marthe, qui, elle, aurait « donné sa chemise », comme on dit !



Marie et son époux Onésime ont donc déjà deux filles, Marthe, trois ans et Marguerite deux, lorsque leur naît ( 1892 ) un garçon grandement souhaité, nommé : **Léon Désiré**. C'est un joli bébé qui, en grandissant, devient un beau jeune homme ; il ressemble à sa mère plus qu'à son père, car chez les Boisseau, on est plutôt grand avec un beau visage long, des yeux bleus et des cheveux châains clairs. ← Léon Désiré



Comme ses sœurs, Léon n'ira à l'école que jusqu'à dix-onze ans. On ne lui fait pas apprendre le métier de maçon comme tous les hommes de la famille, aussi bien du côté Rousseau que du côté Boisseau et, ce, depuis des générations. Il entre en apprentissage chez un sabotier mais il n'exercera jamais ce métier. Sans doute n'est-il pas attiré par ce métier de misère car il l'abandonne et préfère se gager à la ville, dans les maisons bourgeoises, comme domestique. Ce genre d'emploi, chauffeur, valet . . . est très recherché car plus lucratif. Il est engagé à Fontenay dans une maison bourgeoise, chez le Dr Guerry.

Marthe et Etienne Bagué →

Justement, c'est dans cette « Grande Maison », comme l'on disait, qu'il rencontre Angèle Bagué, plus âgée de cinq ans. Elle a un frère, Etienne, vieux garçon, difficile à placer. Justement, on s'arrange pour que les deux protagonistes de l'histoire : Marthe, la sœur aînée de Léon, toujours pas mariée et Etienne se rencontrent. Le mariage sera arrangé et aura lieu ( 1911 ) à Mouilleron. Angéline Bagué, qui a pour cavalier Léon, est très éprise de ce joli jeune homme plein de charme et elle lui accordera une « précieuse faveur » !

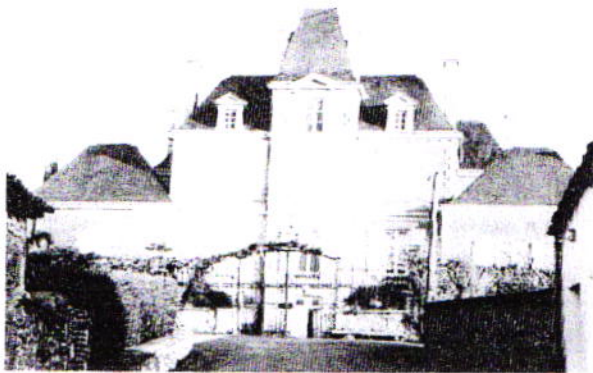
Alors, on prépare l'évènement : chez les Boisseau-Rousseau, on a sa fierté et, à l'occasion, on sait, quand il le faut, faire les choses bien ! La mariée a une magnifique robe.

Marthe ( ma grand mère ) →

Par conséquent, c'est un beau mariage que font Onésime et sa femme, à leur fille aînée ; la cérémonie religieuse se fait naturellement à l'église de Moilleron et le repas dans une salle ( écurie ) du château de la Mothe. La photo de famille est tirée, devant le château, dans la cour d'honneur. Presque toute la famille Boisseau est présente, tous très bien habillés ; les Rousseau aussi, mais







vêtus plus sobrement. Du côté du marié, dix p.561 membres seulement sont présents. Mais, ce ne sera pourtant pas une union des plus heureuse !

← **château de la Mothe**

Marthe quitte une famille très croyante, aimante, surtout très unie et sa petite ville natale pour s'installer loin des siens à une vingtaine de kilomètres, dans le petit bourg de Mervent. Hélas, ce ne sera pas une union réussie ! Mais cela est une autre histoire. Elle aura seulement deux enfants :

**Gaston** et, huit ans après, **Suzanne** ( *ma mère* ). Puis, mon grand-père considérant « *que le couple valait mieux que la douzaine* », ne tarda pas à faire chambre à part.

Marie Rousseau et Onésime marie leur seconde fille, Marguerite, un an après l'aînée.

Ils ne sont pas très satisfait du choix de leur fille qui épouse Gaston Mouchard, natif de Cheffois, mais qui a une mauvaise réputation. Le repas et la photo de famille sont faits, au même lieu que pour Marthe, mais la noce est encore plus sobre. Tous les oncles et tantes, des deux côtés, sont présents ainsi que beaucoup de jeunesse dont les nombreux cousins et cousines de St-Maurice-le-Girard.

**Marguerite** ( ci-dessous ) et Gaston Mouchard →

Marguerite était, certes, plus jolie que sa sœur Marthe mais elle ne fut pas mieux mariée. Son Gaston qu'elle adorait était un « *coureur de jupon* » avéré. Il décédera atteint de la « syphilis » ; elle ne pourra pas avoir d'enfant. Elle conservera toute sa vie, une photo et une mèche de cheveu de son époux, le « *Gros Gaston* » ( qui décédera en 1946 ). Elle reprendra ( plus tard ) la petite épicerie de sa mère ainsi que la maison des Rousseau ( voir plus haut ). Marguerite était loin d'être aussi généreuse que Marthe pourtant beaucoup moins riche qu'elle ! La succession ( 1978 ) des biens de Marguerite fut le sujet de formidables histoires de famille !

Peu après cette dernière noce, Marie, qui affectionne son époux, perdra un dernier bébé, né très prématuré et alors que cette dernière a plus de quarante cinq ans. En effet, elle trouve que soudain elle a vraiment grossie. Elle consulte le médecin du bourg, qui à cause de l'âge de Marie, dit qu'elle ne peut être enceinte et diagnostique « *qu'elle fait une boule de graisse* ». C'est une travailleuse qui ne se ménage guère ; en hiver comme en été, elle se rend au lavoir situé au bout de la rue, pour laver son linge et souvent celui des autres, afin de gagner quelques sous de plus. Ce travail est une besogne des plus pénibles. Sans précaution, cela a-t-il précipité l'accident ? Peu après, elle accouche subitement d'un garçon mort-né. Onésime, qui adorait les enfants, eut un chagrin immense.

Mais, bientôt, d'autres chagrins bien plus terribles allaient suivre. Léon, qui a un peu plus de vingt ans ( 22 ans ), est, comme des milliers d'autres jeunes hommes, mobilisé pour ce qu'on appellera la « *Grande Guerre* », apocalypse, qui durera de 1914 à 1918.

En août 1914 la guerre est déclarée !

Tout va changer pour des milliers de jeunes gens dont Léon qui est mobilisé au 137ème R.I. ( régiment basé à Fontenay-le-Comte rendu tristement célèbre lors de l'épopée de la **Tranchée des Baïonnettes**, à Verdun, où périrent ensevelis sous les gravats d'obus, une trentaine d'hommes de la région ).

Pendant ce temps de belligérance, Léon, qui passe très vite sergent-major fourrier dans la 11ème Compagnie, va entretenir avec sa famille et plus particulièrement avec sa sœur Marguerite, une correspondance édifiante, parfois pleine d'humour, dont voici quelques extraits très évocateurs.

**Léon Boisseau** en militaire →

Comme beaucoup d'autres jeunes, il part la « *fleur au fusil* » mais bientôt son excellent moral et son enthousiasme s'amenuisent au fil des mois ainsi qu'il l'écrit à son père : « **Septembre 1914** . . . *Nous avons fait déjà connaissance avec les Alboches* . . . **Octobre** *Tu me dis que les châtaignes sont mûres tu aurais mieux fait de ne pas m'en parler car j'en grille d'envie aussi au retour je vais en manger pour me rattraper* . . . *Dites moi si le vin nouveau est bon, j'espère bien aller en goûter avant qu'il soit tout bu* . . . ». Puis, en « **Décembre** *A la période de froid succède maintenant un temps plus*







doux aujourd'hui dimanche nous avons un beau soleil, malgré cela il ne p.562 fait pas beau dans les tranchées qui sont pleines de boue et d'eau surtout celles de 1ère ligne, celles de seconde ligne sont beaucoup plus confortables, les hommes sont là complètement à l'abri des intempéries et ont de la bonne paille sèche sur laquelle ils peuvent se reposer tandis que les pauvres diables qui sont en première ligne ne peuvent pas se coucher . . . Dans chaque tranchée habitent de douze à quinze hommes et elles ont toutes une enseigne. Voici quelques noms vu au hasard la dernière fois que j'ai passé devant : Villa Sam suffit - à l'escouade joyeuse - Bande à Bonnot et Cie - Aux Apaches de Paris - Restaurant de la Patte d'oie - Aux trois comptes rendus - La cage aux fauves - les infirmiers ont mis sur leur enseigne Sanatorium en très belles lettres et ont deux petites statues de chaque côté et en dessous un tronc au-dessus duquel ils ont écrit Pour les blessés. Je crois cependant qu'ils ne reçoivent pas

souvent la visite de dames charitables car le tronc reste toujours vide. La tranchée des waters closets ( sic ) est appelée « Avenue du Kaiser ». Tu vois que malgré toutes les misères de la guerre le soldat français retrouve vite son entrain et sa bonne humeur . . 24 Décembre . . en ce moment j'entends cependant le canon qui n'a pas cessé de gronder depuis ce matin, le régiment est dans les tranchées depuis vingt jours si tu voyais dans quel état ils sont cela fait pitié. Je n'aurais pas cru qu'un homme était capable de souffrir tant de misères. Le secteur qu'occupe ma compagnie en ce moment est à 60 m. des Boches et la distance qui séparent les deux tranchées est couverte de cadavres. C'est une vision terrifiante et impossible d'aller chercher ces pauvres malheureux. Ce soir je vais réveillonner au son du canon . . ».

Il va de soi que son courrier est lu et relu par le « père Nésime » à Marie, son épouse, qui, comme on le sait, ne sait pas lire. Ainsi encore : « Mars . . Tu ne connais pas ce tout petit sifflement des balles, c'est une chose qui a fait frémir le plus brave des braves. Je n'ai jamais eu peur des coups de canons même lorsque je voyais des obus tombés tout près de moi mais ce n'est jamais sans une certaine émotion qu'au début j'entendais le sifflement des balles . . Maintenant après sept mois de campagne je suis un vieux grognard que rien n'émotionne. Je récolte ici toutes espèces de bons défauts et de mauvaises qualités. Je fuma la pipe comme un vieux sapeur sans compter les cigarettes. Je bois l'alcool à plein verre, aussi après la guerre surtout si elle dure encore sept ans comme cela peut bien arriver, je serai devenu complètement inserviable ! Mai . . il y a tous les cadavres enterrés en octobre ( qui apparaissent ), l'eau pendant l'hiver a entraîné la terre qui les recouvrait et maintenant tous les corps sont à nu, je dis les corps ce ne sont plus que des squelettes . . maintenant à fleur de terre apparaissent des bottes, des manteaux ou débris de jambes . . - et encore - . la danse des piques boyaux doit commencer prochainement, suivez bien les communiqués lorsque l'on parlera du sud d'Arras . . nous serons entrés en action . . Juin . . Rien de plus à te dire pour aujourd'hui si ce n'est que j'en ai marre . . Août . . Nous sommes en bivouac depuis six jours en plein bois à quelques Kms de la ligne feu, assez bon cependant pour être hors de portée des canons. Je me suis construit une petite baraque en terre dans laquelle je couche avec mon fourrier et dans laquelle j'ai installé une petite table et un banc, la vraie vie de Robinson ! Je vais aller me coucher, le sommier est plutôt dur sur la terre sans paille mais on dort tout de même. Ici, pas une goutte d'eau, voilà six jours que je ne me suis pas débarbouillé. Quand j'étais en permission Maman craignait que je lui apporte des poux, je crois que si j'y allais maintenant je lui en donnerais de toutes les couleurs et de toutes les grosseurs. A la lueur de la bougie, je les vois courir sur mon papier à lettre. . Je vois avec peine que le nombre des morts et disparus augmente toujours à Mouilleron. Tu m'amuses énormément ( répond-il à son père ) en me disant que la servante de Mr Pastureau tourmente toujours Maman pour avoir mon adresse. Mais la pauvre fille, si cela lui fait tant plaisir . . si elle espère un mariage, elle a certainement grand tort car je n'ai pas du tout l'idée de me marier dans la tête, j'y pense moins que jamais et je resterais vieux garçon que je n'en serais pas surpris ! ».



Mais, la vie de Léon va brutalement changée. Entre ce





courrier du 22 août et le 15 octobre, Léon, qui a été blessé, est p.563  
 envoyé en convalescence à Salies-de-Béarn. C'est une coquette, typique,  
 petite ville béarnaise où « les mondains venaient prendre les eaux » (ci-  
 contre l'Hôtel du Château où l'on logeait aussi des blessés) ; de nombreux hôtels  
 chics ont été réquisitionnés dont celui de « Bellevue », où travaille une  
 infirmière, qui a une très jolie fille nommée **Fanny**.

Il écrit de là-bas, : « **Octobre 1915 Salies** ( le 15 ) . . *Mon séjour ici  
 s'achève mais je ne sais pas du tout quand je vais rejoindre mon dépôt.  
 J'ai l'intention de passer mes sept jours de permission dans les Pyrénées.  
 Je tiens à aller à Biarritz et à Bayonne. Si le temps est beau j'irais*

*jusqu'à Lourdes et j'en profiterais pour visiter Pau en passant, je tacherai d'aller passer un jour ou deux à  
 Mouilleron avant de rentrer au 137è . . Ici nous avons pour le moment un temps superbe ce qui rend le séjour  
 à Salies très agréable . . ». Cupidon a-t-il déjà fait son œuvre !*

**Hôtel du Château** à Salies-de-Béarn →

Bientôt, il n'envisage même plus de passer à Mouilleron, ainsi  
 qu'il l'écrit : « ( 28 ) . . *Voudras-tu dire à Maman si elle peut avoir de  
 beaux marrons qu'elle m'en envoie ou plutôt qu'elle les envoie à  
 Madame Despau, infirmière à Bellevue ( la maman de Fanny ), Salies  
 de Béarn, de cette façon j'en mangerai et cela fera plaisir à Maman  
 Despau. Comme bien entendu Maman ( Marie Rousseau ) prendra de  
 l'argent dans mon trésor pour acheter les marrons et pour  
 l'expédition du colis. Tu me demandes si je compte venir bientôt je  
 n'en sais absolument rien ! Il est probable en effet que je ne vais pas rester longtemps maintenant. Il est  
 probable en effet que je passerai la plus grande partie de ma permission à voyager dans les Pyrénées. Tu  
 comprends que je peux prendre un peu d'agrément j'en ai assez vu de misère pendant plus d'un an . . ».*



← **Salies-de-Béarn**

Il apparaît certain que ce n'est pas l'engouement subit  
 pour les excursions qui retient ainsi Léon un maximum de temps à  
 Salies mais la passion soudaine et indéfectible pour la jolie Fanny  
 et avec qui il se fiance avant de repartir sur le front !

À sa demande, Fanny adresse un mot gentil à Marguerite :  
 « **Décembre ( 8 )** . . *Chère Madame Excusez moi pour la liberté que  
 je prends à vous écrire mais Léon m'ayant dit que vous seriez  
 heureuse d'avoir de mes nouvelles, je me fais un grand plaisir de  
 vous en donner . . Vous avez dû être étonnée, chère amie, en*

*apprenant les fiançailles de Léon à Salies, si éloigné de Mouilleron, mais que voulez-vous de tels sentiments  
 ne peuvent se maîtriser et quoique subits ceux que j'éprouve pour mon cher Léon sont des plus sincères et dès  
 les premiers jours de son séjour à Salies je me suis sentie attirée vers sa nature aussi franche et loyal qu'est  
 mon fiancé . . ».*

Mais cette nouvelle ne fait pas vraiment plaisir aux parents de Léon lorsqu'ils l'apprennent car Fanny  
 est protestante. Cependant, Léon, qui espère en une fin de guerre proche, continue d'entretenir une  
 correspondance avec sa famille en Vendée mais cette communication devient moins constante. Dans l'été, de  
 retour sur le front, Léon espère obtenir une permission afin d'épouser, au Temple de Salies, Fanny. Mais ses  
 parents, fervents catholiques, ne sont absolument pas d'accord sur cette union et refusent de donner leurs  
 consentements. Léon leur répond par l'intermédiaire de Marguerite ( sa sœur ) : « **Juillet ( 17 )** . . *Maintenant, au  
 sujet de mon mariage, je suis assez intelligent pour savoir qu'elles sont les véritables raisons qui font que  
 Maman s'oppose avec tant d'énergie à mon mariage et je crains que la vraie raison n'est pas celle que tu me  
 donnes. Je lui ai déjà tout dit ce que je pensais. Je ne reviendrais pas sur mes paroles. Je ne leur demande  
 qu'une seule chose, c'est de se rendre à la Mairie ou devant le Maire, ils doivent donner leur consentement . .  
 Quant à la question religion, que Maman se rappelle ce que je lui ai dit. Si lorsque je leur écrira dans le  
 courant du mois prochain pour demander officiellement leur consentement, ils me répondent non ou même ne  
 me répondent pas du tout, je respecterai leur volonté et saurai ce qui me reste à faire. Au revoir, Chère sœur  
 et bons baisers pour tous de ton frère Malheureux. Quant à promettre à Maman une chose que je ne sais pas  
 par avance ne pas tenir, jamais ! Je demande à Maman qu'une seule chose, son consentement libre, à elle de  
 me le donner ou de me le refuser. Mais sache bien ceci Marguerite que jamais je n'agirai de fourberie pour*





essayer de contrarier la volonté de Maman. Oui ou non telle est ma question, je n'accepte plus aucun conseil ni aucune observation, j'ai vingt six ans et par conséquent je sais ce que j'ai à faire. Merci du fond du cœur de n'avoir pas dit à Fanny les réflexions de Maman, elle serait si malheureuse et je ne l'aurais jamais pardonné à Maman . . . ».

Léon et Fanny →

Enfin, le mois suivant, Léon correspond encore avec sa sœur : « Août ( 10 ) . . Papa et Maman s'étant décidés à donner leur consentement à mon mariage, je vous fait connaître par la présente mon intention d'être marié dans les premières semaines d'octobre . . Je sais que Maman a été très peinée de cette décision de me marier avant la guerre terminée. Je suis contrarié de lui avoir fait de la peine mais d'autre part, la guerre menace de se prolonger encore des années puisqu'il n'est pas possible d'en entrevoir la fin ! ».

Enfin, l'accord tant attendu arrive mais il est donné contre une promesse faite sur l'honneur par Léon ( Léon était mon grand-oncle avec qui j'ai eu beaucoup de relations ) : « certes, il se marierait au Temple mais il promet d'être enterré catholique ». Ce qui sera fait ! Léon, dont les relations avec sa famille semblent bien tendues, tout de même, attend en effet à chaque instant, l'annonce d'une permission. Il l'aura sous peu. Il se marie naturellement à Salies, le 3 octobre 1917.

Et, quelques mois plus tard, il écrit à nouveau à sa sœur : « Avril 1918 . . Ainsi que je l'ai déjà annoncé à Papa et à Maman, je peux te dire avec presque certitude que nous attendons un bébé vers le milieu du mois de novembre ce dont Fanny et moi sommes tout à fait heureux . . Le secteur reste calme, très calme même et je crois que tous les efforts de l'ennemi se portent dans la direction d'Amiens . . Juin . . Ma Chère sœur . . me voici depuis hier en tranchées de 1ère ligne, je suis en pleine montagne à 1200 m d'altitude . . Le secteur est très calme et les Boches semblent ainsi que nous désirer la solitude et la quiétude ! Depuis mon arrivée, j'ai ici avec moi plusieurs américains, j'ai même un officier dans mon gourbi. Comme il ne connaît pas plus le français que je ne connais l'anglais, nous sommes obligés de nous causer par signes ce qui est plutôt parfois



comique. Ils semblent tous très gentils et contents d'être venus en France pour battre l'Allemagne. Il faut espérer que leur bel enthousiasme du début va continuer et qu'avec eux nous aurons la fin prochaine ! Août . . Depuis dimanche je suis aux premières lignes en rentrant de permission c'est plutôt un peu fade et cela change avec les dix jours passés à Salies . . le secteur est très actif surtout depuis avant hier et il me faut passer la nuit dehors. Ce matin, j'ai vu passer devant mon abri le cadavre d'un pauvre petit Berlan, un ancien de ma section à la 9ème. J'en ai eu beaucoup de peine, c'est un jeune de la classe 18 ; il a été tué cette nuit par un de ses camarades pendant une patrouille en avant des lignes. Des morts semblables et qui sont fréquentes sont vraiment tristes car pendant la nuit

il n'est pas toujours facile de distinguer un français d'un boche et la sentinelle qui a tiré a bien cru avoir affaire à un boche ». C'est sur cette pénible mort d'un jeune français que se termine le dernier courrier ( en ma possession ), adressé à sa sœur Marguerite.

Léon sera démobilisé après l'Armistice du 11 Novembre 1918, qui met fin à ce meurtrier conflit qui aura coûté la vie à des millions d'hommes !

C'est aussi ce même mois que le bébé va naître ainsi qu'il en parlait quelques temps plutôt : « Fanny est on ne peut plus heureuse à la pensée d'être bientôt Maman aussi est-elle actuellement, toute à la confection du petit trousseau. Je partage sa joie et je voudrais bien être rendu en novembre et apprendre que tout s'est bien passé . . ». Léon avait-il espéré un garçon ? C'est une adorable petite fille qui naît : Suzanne.

Après l'Armistice, certains discours, par leur insistance sur une brutalité inouïe, dessinent les contours de cette confrontation : « Finie la grande tuerie ; finie l'horrible vision de Mort qui ramenait notre moderne civilisation à la barbarie antique ; finie la science mise au service de la destruction systématique et brutale ; finie la vie de termites qui ravalait l'Homme à la Bête, et lui donnait un caractère farouche et sanguinaire » : celle de la mort massive et pas étonnant qu'après cela « près de la moitié de ceux qui ont survécus, aient souffert de troubles psychiques plus ou moins graves ».

Et, c'est sans compter la destruction des espaces connus sur le







front, lieux de passage et d'installation temporaire pour les p.565 soldats, lieux de vie pour les habitants qui ont dû fuir. Jamais la destruction n'avait atteint un tel paroxysme : le département de la Marne en offre d'ailleurs un exemple particulièrement évocateur, puisque sept communes furent totalement anéanties tandis que plusieurs milliers d'hectares de terres ne furent jamais rendus à la culture mais acquis par l'État qui les ajouta au territoire militaire existant depuis le Second Empire sous la dénomination de « Camp de Châlons ».

← Les blessés après la guerre



Ainsi, quelques extraits d'autres discours attestent l'existence du syndrome du survivant, impliquant à la fois un sentiment exacerbé de la rupture causé par une expérience traumatisante de la violence et un sentiment de culpabilité très fortement ressenti : « La paix a dispersé les survivants ». Et encore : « Nous, les favorisés du sort, nous, aujourd'hui rendus à nos familles, et ayant repris possession de nos biens et de nos libertés, quel souvenir de reconnaissance et de gratitude ne leur devons-nous pas ? ».

Quant à la hiérarchie proposée dans plusieurs discours, elle concerne ceux qui ont connu l'expérience du feu et les sépare d'emblée des civils. Elle place au plus haut degré les morts puis viennent les mutilés, les blessés, et les combattants survivants en général.

L'expérience de la mort massive au cours de la Grande Guerre génère un traumatisme réel, charnel et affectif que la symbolique patriotique ne permet

sans doute pas d'appréhender totalement tandis que les souvenirs hantent les survivants : « À perte de vue se dressent comme des squelettes les troncs de sapins noircis : parmi ces arbres innombrables et déchiquetés, pas un ne vit et, sous l'ombre qu'ils projettent à leur pied, dans un silence absolu que trouble à peine le vol d'un oiseau ou la course effarée d'un animal, les morts, sous les croix de bois, dorment leur sommeil éternel ». L'hécatombe fut monstrueuse ( il, y eut des jeunes de partout en France ).

Un grand nombre de jeunes descendants des « quatre frères Rousseau, Brigands, Scélérats, égorgeurs de profession », de l'antique épopée, sont morts ! On en compte pas moins d'une dizaine parmi les descendants de « Jean », mon ancêtre direct, et je n'ai pas comptabilisé ceux de ses trois autres frères dont deux étaient « père de famille » ! Le monument aux Morts de Mouilleron ne comptabilise aucun Rousseau mais sur celui de St-Maurice-le-Girard ( et sur les communes autour de Mouilleron ), hélas, il y en a beaucoup !



← Marcel Chevallereau époux de Marguerite Rousseau

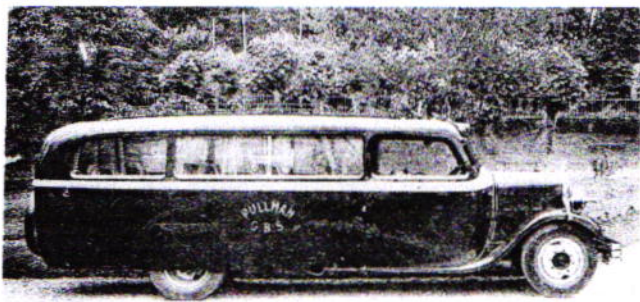
Léon Désiré Boisseau, le fils de Marie Rousseau, en est revenu ainsi que son cousin de St-Maurice, Léon Valentin Rousseau, mais lui, revient gazé. Léon, le fils de Marie Rousseau ( épouse Boisseau ), eut la chance à la mi-guerre, d'être blessé. Le temps de convalescence, c'était toujours cela de gagner sur la mort. Bien sûr, il repartit sur le front mais ayant suivi des formations, car il était très intelligent, il reçut une affectation moins exposée.

D'autres n'ont pas eu cette chance, ainsi son cousin ( par alliance ), de St-Maurice-le-Girard, Marcel Chevallereau, fut porté « disparu », dans la Somme, dès octobre 1914 ; on ne retrouva jamais sa dépouille ; il laissait une petite fille de 2 ans, Blanche. Bien d'autres encore, de cette lignée, ont donné leurs vies pour la France ou sont



demeurés invalides : Albert Drouin, époux d'Angelina Rousseau ( cousine de Léon ), est blessé à un bras puis amputé se suicide en 1918, tandis qu'Alcide Rousseau ( fils de Pierre x Joséphine Garnier et petit-fils de L'Aimé ), est décédé à l'hôpital de Fontenay, des suites de ses blessures, les premiers jours de combat ( 1914 ), puis Marcel Gerbaud ( fils de Marie Mélie Rousseau, arrière-petite-fille du Brigand ), est tué lui aussi ainsi que Georges Rousseau ( petit-fils de L'Aimé ). Ils sont tous cousins et certainement bien d'autres encore de cette génération, car il y avait beaucoup de cousins, qui de plus « cousinaient » beaucoup, comme l'on disait alors !





Garage BOISSEAU  
SALIES-DE-BEARN  
Téléphone : 15

CAR PULLMAN  
POUR EXCURSIONS

Edison-Motors

### ← Premier Car Pullman Boisseau

Puis, encore, Henri Boisseau ( un cousin germain de Léon, mais du côté du père *Nésime* ), dont le nom est sur le "Monument aux Morts" de Mouilleron. Et encore, la liste est loin d'être complète !

Léon, qui a très vite une seconde fille, **Simone**, s'installe définitivement à Salies-de-Béarn. En effet, lui et Fanny vont se lancer dans le commerce et très vite, non sans beaucoup de travail et de sacrifice, ils vont réussir. L'essor hôtelier et thermal reprend après la guerre. Léon va monter un garage automobile puis il se lancera dans les voyages d'excursions. Fanny proposera dans sa boutique, ouverte dans la grande rue, une foule d'objets souvenirs, des itinéraires, des cartes postales . . . Léon innovera et sera l'un des premiers à utiliser des cars PULLMAN. Il deviendra, même, un notable aisé de cette ville. Il conservera avec sa famille de Vendée d'étroites relations bien qu'il ne reviendra pourtant pas très souvent sur son sol natal.

### ← Le « Père la Victoire » ( ci-dessous dans les tranchées ), **Georges Clémenceau**

Ce fut au cours de cette terrible guerre que se rendit célèbre un natif de Mouilleron : Georges Clémenceau. Pourtant, républicain acharné, il ne cachait pas ses pensées à propos de l'insurrection de 1793, et dont faisaient partie mes propres ancêtres. Il disait, même, parlant d'eux, « *ces sales chouans* » !

Normal, si l'on veut bien lui accorder quelques circonstances atténuantes : son ancêtre maternel n'était autre François Gautreau, républicain acharné et surtout ambitieux [ célibataire lorsqu'il fut nommé syndic en 1787; son petit-fils, François, sera maire de

Mouilleron en 1830. La famille Gautreau s'embourgeoise. La fille de François, Sophie-Emma, épousera le Docteur Paul Benjamin Clémenceau, qui sera le grand père de **Georges Clémenceau**, Président du Conseil de France et le « **Père la Victoire** » de la guerre 14-18 ; d'ailleurs, ce dernier verra le jour dans la maison de son aïeul, François Gautreau ].

Georges Clémenceau, poursuivra des études de médecine mais son ardeur républicaine le portera vers la politique et le poussera à combattre Napoléon III. A la chute du Second Empire, il fut maire de Montmartre puis député de Paris. Puis, il devint « *le Père la Victoire* » de la guerre 14-18. Sa plus grande gloire aux yeux des Vendéens, en tous cas, est d'avoir ranimer la flamme qui vacillait et menaçait de s'éteindre au cours de la guerre des tranchées. Il fut adulé à Mouilleron. Sur la fin de sa vie, il se retire en Vendée et eut pour ami intime « *Alexandre Rousseau* » ( un des descendants des « *quatre frères Rousseau, Brigands, Scélérats, égorgeurs de profession* » ). Si le premier connaissait bien l'histoire de ses ancêtres républicains, le second le savait-il ou bien avait-on déjà oublié les « *Brigands* » de la famille ? Après deux cent ans, à cause d'une autre guerre, les enfants des « *frères ennemis* », étaient devenus amis.

### ← Maison natale de **Georges Clémenceau**

La vie reprend à Mouilleron ( et ailleurs ) mais ce ne sera plus jamais



comme avant pour les familles endeuillés par la perte d'un enfant, d'un neveu ou de cousins : les femmes



porteront, désormais à jamais, le noir !

Il aura fallut la déchirure brutale de cette première guerre mondiale pour que la mémoire, toujours brûlante de la guerre de Vendée, s'amenuise devant le traumatisme des tranchées et que la réconciliation s'opère dans la région, au nom de la Patrie attaquée. Dans l'esprit des Vendéens, entre autre, le « *Poilu* » a remplacé le « *Brigand* » !

Marie Rousseau et le « *Père Nésime* », ont quatre petits-enfants : deux filles chez

leur fils, chez Marthe, à Mervent, Gaston et Suzanne ( née en 1920 ). Marthe, qui est loin d'être aisée et, de plus, qui « *a une petite santé* », va de temps à autre, visiter ses parents à Mouilleron. Lorsqu'elle retourne chez elle, elle revient toujours soit avec un gros panier de légumes dans lequel sa mère a glissé dans les feuilles des choux quelques pièces de monnaies, soit avec un ou deux draps où sont caché quelques billets.







← Marie Rousseau arrière-petite-fille de Jean Rousseau « **Brigand** ».

p.567

Suzanne ( ma mère ), adorait son grand-père Onésime chez qui elle passait de temps à autre, quelques jours de vacances. Elle n'aimait point trop, pourtant, la maison surtout la pièce de derrière très sombre quasi lugubre, la cuisine. Elle se souvient, que dans celle-ci, on plaçait des pièges pour les rats. Sa corvée, lorsqu'un animal y était pris, était d'aller emporté la cage au fond du jardin et de noyer le prisonnier dans l'eau du ruisseau mitoyen. En fait, elle avait très peur de ces sales bestioles. Je frémis pour elle. Une fois, elle fit s'échapper les captifs. Elle eut longtemps en tête les hurlements de sa grand mère qui la gronda avec beaucoup de virulence. Ma mère m'a-t-elle transmis la phobie des souris ?

C'est, dans ces temps-là aussi, qu'Onésime racontait à sa petite-fille, comment, un soir, alors qu'il allait chercher du lait à la ferme, il fut attaqué par une « galipote ». C'était un soir d'hiver, il faisait gros nuit, Onésime devait emprunter l'étroit et tortueux petit *chemin de la Frérie*, qui longe la limite du château de la Mothe et conduit à la grande route ( RD ). Au détour d'un virage presque à angle droit, surgit devant lui, une sorte de fantôme avec deux yeux et qui faisait comme des bruits de chaînes. Surpris, Onésime fait demi-tour. Mais, le soir suivant, comme il lui faut du lait absolument, il s'arme d'une fourche bien aiguisée. Et, ce soir là encore, il se retrouve face à la « galipote ». N'hésitant pas, la fourche en avant, il lui crie : « *Approche, on verra bien si tu es un fantôme !* », et celui-ci, rejetant le drap qui le couvre, laissant tomber ses chaînes, prend ses jambes à son cou et déguerpit vite fait. Ces pratiques étaient encre courante dans la Vendée du début du siècle ( 20ème ).

Sorte de « galipote » →

Suzanne avait quinze ans lorsque sa grand-mère, Marie Rousseau, la dernière de cette lignée à porter ce patronyme, mourut brutalement ( 1935 ) d'un AVC ( rupture d'un vaisseau dans le cerveau provoquant bien souvent une mort presque instantanée ) ; Marie n'avait que 65 ans et souffrait, probablement, depuis longtemps d'hyper-tension, comme le laisse supposer ses rondeurs excessives. Son époux, Onésime, très chagriné, eut du mal à s'en remettre. Ce fut après son veuvage qu'il retourna encore une dernière fois, à Salies, chez son fils ( lui et son épouse avaient effectué ce grand voyage quelques années avant ).

Le « *Père Nésime* », est plusieurs fois arrière-grand-père : Gaston ( fils de Marthe ) a déjà quatre enfants, tandis que Suzanne, qui a déjà un fils, Jean Pierre, vient de mettre au monde ( 1944 ) une petite fille : **Marie Line** ( votre écrivaine ).



← Suzanne et Raymond, leurs deux premiers enfants : Jean Pierre et Maryline



L'année suivante ( 1945 ), Onésime Boisseau décède âgé de 80 ans, à Mouilleron, dans sa maison où habite également sa fille, Marguerite et son gendre, le « *Gros Gaston* », qui est très malade, impotent et qu'elle soigne avec tendresse. Marthe a pris de suite l'autobus qui l'a conduit auprès de son père défunt, qui devait être enterré auprès de son épouse. Le fossoyeur, lorsqu'il ouvrit la tombe de Marie Rousseau, morte dix ans plus tôt, eut une surprise ; il fit appeler instantanément les deux sœurs. Lorsqu'elles arrivèrent sur la tombe, le couvercle du cercueil ayant été malencontreusement arraché, elles découvrirent leur mère quasi intacte comme lorsqu'on avait refermé la bière, le jour de son enterrement : son visage n'avait pas bougé tandis que ses mains nouées par un chapelet, reposaient, devant, et sur les vêtements aussi indemnes.

Moins de heures plus tard, Marie Rousseau se décomposa presque totalement ( la conservation de son corps était due à la propriété de la terre ). Tous deux dorment, maintenant, à jamais, au cimetière de Mouilleron, où ira les rejoindre un an après, Gaston Mouchard, leur gendre, que son vice a tué, à l'âge de 62 ans.

Bien après la mort de Clémenceau, un laïc convaincu, une nouvelle guerre va faire connaître un autre natif du pays de mes ancêtres : Jean De Lattre de Tassigny. En ce pays, il sera vénéré autant que le « *Père la Victoire* » bien que, pourtant, ils avaient des convictions religieuses tout à fait opposées. Curieux mélange que ses ancêtres natifs de Mouilleron : son arrière grand-père, Jean François Hénault ( originaire des Flandres ), était garde républicain. Il avait pris sous son aile une jeune fille et ses deux sœurs lesquelles avaient suivi avec leurs mères les armées royalistes. Ces dernières perdirent leur mère à la bataille du Mans. Il épousa ( en l'An II





), l'une d'elles, Marie Jacqueline Rosalie Duchesne De Denant, qui lui p.568 donna au moins un fils qui fit, comme l'on disait à l'époque, « un beau mariage ». Jules Hénault épouse Marie Julie, en 1859, la fille d'un « bourgeois » de Mouilleron, le docteur Alexis Mosnay, qui fut maire en 1817. Jules Hénault, son gendre, prit la suite à la tête de la commune et eut, lui aussi, une fille ; c'est elle qui épousa Roger De Lattre. Ce dernier fut maire de Mouilleron ( 1855 à 1906 ) et aura un fils, Jean, qui sera la gloire de cette bourgade.

← **De Lattre**

Jean De Lattre, est né ( 1889 ) la même année que ma grand-mère, Marie Marthe Boisseau ( fille de Marie Rousseau ). Jean De Lattre avait un an de plus que Marguerite ( ma grand-tante ) et trois ans de plus que Léon Boisseau ( mon grand-oncle ), qui comme Jean De Lattre a fait aussi la guerre 14-18.

Jean De Lattre de Tassigny avait épousé Simonne Calaryde Lamazière ( qui, comme son beau-père, sera maire de Mouilleron de 1956 à 2003 ). Elle ne lui donna qu'un seul enfant : Bernard. Le maréchal Jean de Lattre, épuisé par le surmenage auquel il s'est astreint tout au long de sa carrière militaire et, que n'a pas arrangé sa blessure reçue en 1914, puis très affecté par la mort de son fils Bernard, tué au cours de la campagne d'Indochine, est alors atteint d'un cancer. Il meurt à Paris le 11 janvier 1952 des suites d'une opération. Il est élevé à la dignité de maréchal de France, à titre posthume, lors de ses funérailles le 15 janvier 1952. Il est inhumé dans le cimetière de son village natal de Mouilleron-en-Pareds ( comme tous mes ancêtres Rousseau ) .

Maison : **De Lattre** ( ci-dessous sa tombe, celle de son fils et sa femme ) →

A cette époque, j'avais 8 ans et je me souviens encore assez bien de ses funérailles ( nous étions rentrés des Basses Pyrénées en début d'année, où nous avons habités pendant 4 ans ). Avec ma grand-mère nous avons pris le train à Bourneau qui nous conduisit à Mouilleron. Nous avons logé chez la « Tante Marguerite ». Je n'ai pas le souvenir d'avoir été aux « premières loges », comme l'on dit, mais j'ai celui d'y avoir vu



énormément de monde.

← Mervent : **Maryline** devant la maison de sa grand mère

Mouilleron, certes, porta sa croix aux cours des années de rébellion de la Vendée, mais ce ne fut pas la seule commune. Ainsi, en 1946, on entreprend même de faire béatifier les enfants martyrs des Lucs. Puis, en 1954, sur une plaque posée sur les murs de la nouvelle chapelle des Lucs, on gravera dans le marbre l'interminable liste des victimes. Ce massacre fut ( pour certains ) ce qu'on appelle un « dérapage de l'histoire » !

← **Marthe**, ma grand-mère, dans son jardin à Mervent

On s'en doute, les adversaires de cette mémoire militante crient à la supercherie. Pourquoi, soulignent-ils, tout ce temps écoulé, pourquoi ce long silence chez les historiens ? Et, chaque camp de s'enfermer dans ses certitudes. Depuis quelques années, des découvertes ont permis de réduire des zones d'ombre. Pour l'historien, toujours professionnellement porté à douter, mais qui ne se sent pas moins la responsabilité d'éviter que des soupçons injustifiés s'insinuent, tel un poison, dans une mémoire déjà si douloureuse, le problème pourrait s'énoncer ainsi : l'état actuel de nos connaissances permet-il d'écarter le martyrologe du curé Barbedette et de ses ouailles des Lucs ? Les vitraux de l'église paroissiale, le martyrologe de la chapelle, nous rappellent que : « le



pardon libère de la haine et réhabilite l'offenseur » et, qu'ainsi que l'exprime Albert Camus, « Alors que l'histoire, même collective, d'un mouvement de révolte, est toujours celle d'un engagement sans issue dans les

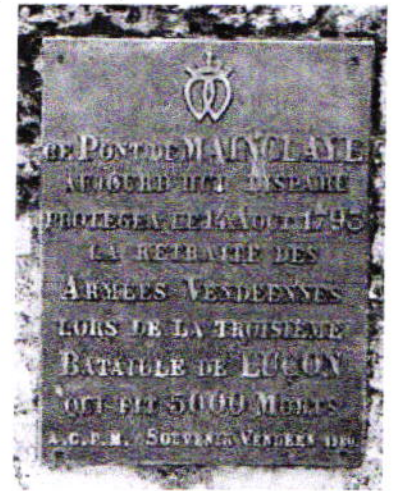


faits, d'une protestation obscure qui n'engage ni système ni raisons, une révolution est une tentative pour modeler l'acte sur une idée, pour façonner le monde dans un cadre théorique. C'est pourquoi la révolte tue des hommes, alors que la révolution tue à la fois des hommes et des principes ».

Encore une commune martyre : en 1963, lors du remembrement effectué cette année-là, on mit à jour l'immense « Tombeau des Vendéens », au lieu-dit appelé depuis « le Champ des morts », où furent enterrés couverts de chaux quelques 5.000 vendéens massacrés quasiment dans une journée, lors de la funeste bataille de Luçon, du 14 août 1793. Ce fut un déclic qui raviva quelque peu la flamme du Souvenir.

Plaque commémorative apposée au Pont de Mainclaye →

Puis toujours, non loin de Luçon, le 12 août 1973, l'Association du « Souvenir Vendéen » éleva au lieu-dit « les Trois Fontaines », autre lieu du massacre, une croix à la mémoire des victimes tombées lors de la Troisième Bataille de Luçon. Encore, non loin de Luçon, le dimanche 15 juin 1980, une plaque commémorative était apposée au Pont de Mainclaye par le « Souvenir Vendéen et l'Association Culturelle du Pays Mareuillais ». Sur ce pont subsiste toujours une inscription « 1793 », gravée, sur une pierre du parapet, par un anonyme présent au moment de l'affaire, et de la fuite éperdue de ces « soldats-paysans » vendéens. Une journée commémorative a lieu, depuis 1985, le jour Anniversaire du 14 août, sur les lieux de cette meurtrière bataille de Luçon, où l'on évoque et l'on tente de



faire revivre le périple de cette journée sanglante, l'une des plus horrible de cette « Guerre de Géants ».

J'ai arpenté, en 1992, les lieux relatifs aux événements, qui se sont passés à Mouilleron et qui naturellement concernent mes ancêtres Rousseau. J'ai retrouvé la borderie de la Sauvagère, la « maison de la Goinière », les ruines du moulin et le bois des Bourracheries toujours planté de châtaigniers. Dans ce petit hameau dont le nom a presque été oublié, il ne reste plus que quelques ruines du moulin - cabaret de Maître Sarrazin : quelques pans de murs, un pilier rond de la « halle du moulin », la fontaine maçonnée et surtout beaucoup de ronces qui ont envahies les vestiges. Néanmoins, il y règne quelque chose d'étrange comme si le passé ne voulait pas mourir !

← ruines du cabaret et le bois des Bourracheries

Aujourd'hui, notre « guerre de Vendée » est devenue, pour certains, la « Chouannerie ». Et, voilà, qu'on nous appelle maintenant les « Chouans », ce qui n'est pas du tout approprié ! A l'étal des boutiques, voilà aussi qu'on vend maintenant des sculptures de bois, de pierre, des moulages, des effigies, des écussons, . . . représentant des « Chouans »,



en l'occurrence, nous, les Vendéens. Mais, les Vendéens ne sont pas des chouans qui, eux, pratiquèrent des actions de guérilla. Ce ne fut pas le cas pour la Vendée mais par contre tout Vendéen, comme le chouan d'ailleurs, savait « chaouler, chouané, houpper », c'est-à-dire imiter le cri de la chouette. Et, pourtant, alors, ce rapace, que l'on clouait aux portes des granges afin de porter maléfice, dans l'esprit populaire, faisait très peur : quand une chouette se pose sur le toit de la maison, faisait entendre son cri ou si on croisait un hibou le jour, cela annonçait la mort tandis que la visite diurne du hibou signalait de mauvaises récoltes. L'imitation de son hululement se faisait en mettant les deux mains autour de la bouche. C'était une façon de se reconnaître, d'annoncer une alarme ou une attaque et, tout « Vendéen » savait, autrefois, le faire.

Nous, les Vendéens, on nous appelle également : « ventre à choux » ; certains disent que c'est par ce que l'on mange beaucoup de « choux à vaches » (appelés choux verts ou choux fourragères). Oui, c'est un peu vrai, mais à la vérité c'est parce que durant la guerre de Vendée, les nôtres s'allongeaient à plat ventre dans les champs de choux, très nombreux alors, afin de se cacher de nos ennemis, les soldats de la République. C'est







eux qui nous ont affublés de ce qualificatif.

Notre insigne à nous, les « Vendéens », est toujours le « Cœur Vendéen », qui a évolué certes, mais est toujours rouge sur fond blanc, repris depuis quelques années par le Conseil régional de Vendée et présenté aussi en écusson autocollant que certains appliquent sur leur automobile, entre autre.

← **Marie Marthe** ma grand-mère

Un bilan s'impose avant de clôturer cette ouvrage. La guerre de Vendée, ou plutôt les « deux guerres de Vendée » ( 1793 à 1796 surtout ), a fait de nombreux morts. Lors d'un récent colloque [ 25, 26 et 27 avril 1996 à la Roche-sur-Yon ], il a été énoncé une fourchette de cent quarante mille à cent quatre-vingt-dix mille disparus de part et d'autres : « brigands » et « patauds », et qui n'inclut pas les soldats républicains, bilan qui pourrait bien monter entre trente mille à deux cent vingt mille morts [ d'après l'historien Jacques Hussenet ].

De nombreux extraits de mon travail sont tirés des deux livres de l'abbé Dubin [ longtemps, prêtre, curé de Mouilleron ] : Notes historiques sur Mouilleron Tome I et II.

l'abbé Dubin →

Je lui rends un hommage, hélas posthume, puisqu'il est décédé en décembre 2003. Sans lui, je n'aurais jamais pu écrire ce livre sur la guerre de mes ancêtres, « les quatre frères Rousseau, Brigands, Scélérats, égorgeurs de profession », qui furent, somme toute, des royalistes très engagés pour leur foi et leur Roi ; quoiqu'ils aient pu faire de répréhensible, et que j'ignore peut-être encore, naturellement, je les aime, les admire et je suis fière d'eux pour avoir été jusqu'au bout de leurs convictions et, même, en être morts.



« Jeannot, le fils du Brigand », mon ancêtre direct, a lui aussi transmis à ses enfants tous ces fabuleux récits, dont à « Liset » [ Louis ], mon ancêtre direct, qui à son tour, l'a transmis à sa fille « Marie Rousseau », mon arrière grand-mère, qui l'a transmis à sa fille « Marie Marthe » [ née Boisseau ], ma grand-mère, qui me l'a transmis, à moi, « Marie-Line » [ née Raimond, auteur de cette ouvrage et fille de Suzanne, la petite fille de Marie Rousseau ].

← Un cœur vendéen dessiné dans les marais safrants de Vendée

Ma grand-mère m'a-t-elle transmis sciemment [ vers 1970 ] cet ultime souvenir familial ? Non, je ne le pense pas. Il n'apparaît pas certain qu'elle ait senti en moi un désir de continuité de la

transmission du « passé ». Mais, il est certain qu'elle a senti en moi une grande écoute et une passionnée. Alors, elle a bien fait car, sans elle, jamais je n'aurais entrepris ce long travail de recherches et cet ouvrage sur nos ancêtres.

Une parenthèse : ma grand-mère n'a jamais parlé de tout cela à Suzanne, sa fille [ née Bagué ], qui se trouve être ma mère et, à qui j'ai appris tous ces récits, cette transmission, qu'elle a repoussé comme étant un crû de mon imagination sous prétexte, d'ailleurs, qu'elle n'en était pas au courant. De plus, ce terme de « brigand » dont était affublé notre ancêtre Rousseau, lui fit faire une horrible grimace et, d'emblai, elle le rejeta, lui, Jean Rousseau, et toute l'histoire de sa vie.

Il est regrettable, qu'à l'époque, je ne connaissais pas non plus leur histoire. J'aurais pu alors lui expliquer pourquoi on les affublait de ces qualificatifs, qui nous semblent horribles aujourd'hui mais, qui en leurs temps, définissaient leurs places et leurs fonctions exactes au sein de l'Armée Catholique et Royale et dont voici l'explication : « Rousseau l'aîné « cavalier de rebelles, commandant et égorgeur ». Il fallait bien, après les batailles, désigner des hommes habiles pour égorguer correctement les blessés à mort, tombés, qu'on ne pouvait décentement laisser inutilement souffrir.

Si ma mère, qui fut extrêmement croyante, je dirai même « bigote », avait eu connaissance de la teneur exacte de ces attributs, tenus à leur encombre, je reste persuadée, qu'alors, elle en aurait été fière et n'aurait pas manquer de s'en vanter. Mais, on était si loin ( 6 générations ), déjà, de ces épopées !

Marie Marthe Boisseau arrière-arrière petite-fille de Jean Rousseau « Brigand » →

Depuis [ en 2004 ], ma mère commença un peu à l'accepter, à le comprendre, surtout depuis que je lui ai fait connaître le fruit de mes travaux ; elle commence à





comprendre qu'il fut un authentique royaliste, un bon chrétien surtout et non pas un « brigand » dans le sens du terme d'aujourd'hui. Hélas, depuis peu, ma mère a basculé dans le néant de la maladie d'Alzheimer [ 2006 ; elle décèdera en 2008 ] ; elle si croyante, ne veut plus entendre parler ni de Dieu, ni de ses enfants, ni de rien d'ailleurs et ne verra jamais l'œuvre complète de l'histoire de nos ancêtres. p.571

Aujourd'hui, se pose toujours la question : Pourquoi le souvenir de la « Guerre de Vendée » dure-t-il encore, ainsi que le prouve la très nombreuse littérature sur ce sujet ?

Est-ce, aussi, les paroles de Victor Hugo qui les rappellent à l'ordre : « **En 1793, la France faisait front à l'Europe, la Vendée tenait tête à la France. La France était plus grande que l'Europe ; la Vendée était plus grande que la France** ».

Des événements essentiels ont, certes, été transmis au sein des familles, de génération en génération. L'entretien des souvenirs n'a jamais cessé, à l'exception des décennies 1950-60 [ celles de ma mère, Suzanne ], pendant lesquels les rappels ont été moins vigoureux.

Louis XX →

Une autre question, qui pourrait être une suggestion, extraite d'un discours de celui qui serait notre roi : « *La question institutionnelle n'a jamais été plus actuelle. Elle constitue un enjeu politique de première importance et tous les Français doivent souhaiter qu'elle soit publiquement débattue, pour ne pas laisser à d'illégitimes oligarchies le soin de trancher pour nous la question de notre avenir national. Il n'appartient évidemment pas à l'aîné des Capétiens de résoudre seul cette difficile question institutionnelle. Mais il ne m'est pas interdit de regarder avec sympathie et intérêt le développement de ces discussions au sein de la société française. Et il est de mon devoir de rappeler à tous les Français de bonne volonté, après tous mes prédécesseurs, ce que mon regretté père appelait les « vieilles recettes » de la royauté capétienne. Pas plus que vous, je ne sais ce qui viendra « après la Ve République ». Ce que je sais, en revanche, c'est qu'aucun régime ne pourra durablement s'implanter en France s'il cherche à dresser une France contre l'autre ; à occulter le glorieux passé de notre patrie ; ou à conférer, plus ou moins discrètement, le pouvoir à une petite caste de privilégiés* ». Ce jugement est, au combien juste, et je pense que mes Rousseau, « **Brigands, Scélérats** », seraient en accord avec ce discours comme je le suis moi-même, en tous cas pour les dernières lignes !



Moi, Maryline RAIMOND-VINCENT, auteur de ce manuscrit, je leur prête mes yeux. Qu'à travers moi, ils regardent ce jeune roi Louis XX, légitimiste certes, mais qui n'est pas le descendant direct de notre jeune roi Louis XVII, l'enfant martyr du Temple.

Une remarque est à faire, au passage : ce fut une très grande difficulté pour retrouver le plus justement possible, les différents éléments relatif à mes ancêtres. Faute, de toutes les archives les concernant, il ne fait aucun doute que j'ai pu faire des impasses et même des erreurs. Néanmoins, à partir de ces éléments épars, que je vous donne parfois en lecture et, qui peuvent être parfois un peu longuet ou sembler hors sujet, je trouve, pour ma part, passionnant d'échafauder et d'ajuster des hypothèses à partir des éléments rassemblés, confrontés avec la grande histoire et dans un constant va et vient. Dans ce travail, certains détails initialement négligés prennent un sens particulier tandis que d'autres n'ont pas le relief qu'ils promettaient au départ. Ces très modestes assemblages permettent de donner un peu « de chair » à tous ces noms évoqués et d'esquisser certaines histoires singulières. C'est ce que je me suis permis de faire très modestement et, surtout, de tenter d'éclairer des fragments de vie de tous ces personnages, eux, qui ont vécu en ces lieux, à la lumière de la « Grande Histoire ». En conclusion, j'ai essayé de leur offrir une deuxième chance : celle de leur redonner vie ! Ce fut la seule prétention que j'ai eu, de le leur offrir, par mes modestes écrits.

← Marie Line Raimond-Vincent arrière-arrière-arrière-arrière petite-fille du « Brigand »

Je me dois aussi de rendre hommage à ma grand-mère chérie, « Mémé Bagué ». Aujourd'hui, ces écrits, cet énorme travail, dont je viens de terminer les dernières pages, sont une preuve incontestable de l'immense amour que je lui portais. C'est pour elle que j'ai entrepris cette énorme tâche, pour elle, qui sans aucun doute m'a apporté pendant mon plus jeune âge, des joies insoupçonnables, beaucoup de tendresse, une exclusivité au milieu d'un monde d'adultes qui, alors, ne m'apportait nullement cette douceur, cet amour dont avait besoin mon jeune esprit, mon jeune corps ! C'était la sève de ma jeune vie ! Cette sève qui a fait de moi ce que je suis : « Mémé, je t'aime et je te remercie » ! J'irai même plus loin : « Que serais-je sans toi qui vint à ma rencontre » !







Voilà, ce long labeur est terminé. Cela fait presque dix ans p.572  
( commencé en 2003 ), que mes Rousseau m'accompagnent au quotidien, dix ans que j'essaie de revivre leurs quotidiens, je les en remercie pour toutes les joies qu'ils - mes ROUSSEAU - m'ont données, mais aussi parfois les peines, à cause de l'incommensurable et démesuré travail que j'avais entrepris !

Mais avant d'en finir, il y a deux remarques à faire. La première : « *Le pardon n'est pas l'oubli* » et, la seconde, celle que personne ne veut évoquer : aujourd'hui, où l'on parle beaucoup trop du génocide arménien, nos gouvernants successifs oublient que nous avons eu aussi le nôtre !

En effectuant la généalogie de mes aïeux, j'ai découvert et compris l'horreur des tourments vécus par mon aïeul. J'étais loin d'imaginer le contexte d'atrocité généralisé, dans lequel il a vécu ! Coller de tels détails historiques à ma généalogie, devient bouleversant : cela commence à ressembler à un film qui est sûrement identique à celui de nombreuses autres familles vendéennes. Et, j'en conclus : la République Française, dès sa naissance, s'est déshonorée en Vendée. Ce déshonneur persistera tant qu'elle n'aura pas actée cette faute historique par une reconnaissance officielle du génocide, *il n'y a aucune prescription pour de tels actes. Et c'est bien le moins que l'on doive à nos frères massacrés car : NOUS SOMMES TOUS VENDEENS !*

LES VENDEENS



Revue du Souvenir Vendéen

Il est un point important à ne pas oublier : la question du génocide, sciemment ignorée des historiens de la Révolution française, nom qui n'existait pas alors, mais qui prend, aujourd'hui à la lecture de ce livre, tout son sens et aussi celle du *mémoricide*, terme nouveau. Le crime contre la mémoire fut perpétré par ses auteurs eux-mêmes qui s'amnistièrent dès 1795, et par leurs héritiers politiques qui non seulement nièrent les faits, mais également les corrompirent au point de faire passer les victimes vendéennes pour des bourreaux, tandis que les criminels étaient couverts d'honneurs ( ces investigations, ces révélations, traitées dans cette œuvre, éclaireront - je l'espère - d'un jour nouveau l'importance de la Vendée en tant que référence pour tous les génocides du XXe siècle ).

Je n'ai qu'un souhait devant cette somme de travail, c'est qu'un jour arrive, ou un ( ou une ) autre passionné comme moi, reprenne tous mes travaux, « pioche et pioche encore sans relâche » et complète mon œuvre, qui est, sans nul doute possible, un extraordinaire patrimoine pour ma famille et mes descendants.

De plus, on a remarqué incontestablement que la Vendée a été, depuis mars 1793, un symbole essentiel dans les luttes pour les convictions religieuses et politiques ; elle a rassemblé derrière elle, des courants et des sensibilités récurrentes. Les faits d'armes cités dans ce recueil, consacré ( je ne suis pas la seule à avoir tenté cette expérience ; il existe un nombre incroyable de livres, de revues, . . . ) à mes ancêtres Rousseau, les massacres qu'ils ont endurés, furent un véritable calvaire. Il fut supporté par des gens simples qui acceptèrent tous ces sacrifices au nom de leurs idéaux. Ceci nous donne des leçons de vie et d'engagement. Surtout, cela a également permis que subsiste les souvenirs familiaux et les engagements hérités de nos grands-parents lointains : le souvenir s'est prolongé ainsi ! La preuve, c'est que je m'y suis intéressé. Ma peur a été, pendant toutes ces années, de ne pas finir cette longue tâche et qu'à nouveau cet héritage tombe dans l'oubli.

À ce jour ( 2012 ), bien des mystères demeurent à propos de mes fiers ancêtres et, de leurs actions bonnes ou mauvaises - diront certains - et aussi à propos de la « maison de la Goinière » ( p. 530 ) où Jean Rousseau a laissé son empreinte dans la pierre ! Reste les hypothèses ! Seule, la machine à remonter le temps me donnerait la clé du mystère . . . Hélas, elle n'existe pas encore.

De plus, je n'ai jamais pu mettre la main sur les deux actes de décès des deux frères Rousseau. Ce n'est pas faute d'avoir cherché pourtant pendant de nombreuses années. Aussi, aujourd'hui, ne pouvant faire mieux, je considère que la boucle est bouclée.

Avant de vous quitter, et pour ne pas tromper mon lecteur, je me dois de lui avouer que ( depuis plus de 40 ans ) je suis athée.

